

COLLECTION RECHERCHES ASSOMPTION

3

LES ORIGINES
DE LA FAMILLE DE L'ASSOMPTION
Fondateurs et Fondatrices, Fondations,
Intuitions, Relations et Différends

Actes du Colloque Inter-Assomption
Paris, 6-10 janvier 2004

édités par

Bernard Holzer, A.A.

Collection "Recherches Assomption"

- 1 - *L'aventure missionnaire assomptionniste* – Actes du Colloque d'Histoire du 150^{ème} anniversaire de la Congrégation des Augustins de l'Assomption, Lyon-Valpré, 22-26 novembre 2000, Edition 2005.
- 2 - *Les Assomptionnistes et la Russie (1903-2003)* – Actes du Colloque d'Histoire, Rome, 20-22 novembre 2003, Edition Bayard, Paris 2005, Edition Russe, Moscou 2005.
- 3 - *Les origines de la Famille de l'Assomption, Fondateurs et Fondatrices, Fondations, Intuitions et Différends* – Actes du Colloque Inter-Assomption, Paris, 6-10 janvier 2004, Edition 2005.

Assunzionisti
Via San Pio V, 55
00165 Roma
Italia

ISBN 88-901718-0-4

Table des Matières

<i>Enjeux d'un colloque</i> , par Bernard Holzer, Assomptionniste, membre de l'équipe d'animation du colloque et responsable de l'Édition des Actes	7
<i>Mot d'ouverture</i> , par Sœur Mercedes Martínez, Supérieure Générale des Petites Sœurs de l'Assomption	13
UN PANORAMA DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET EUROPÉENNE AU MOMENT DES FONDATIONS (XIXE SIÈCLE)	
<i>Les Fondateurs des "Assomption" dans et face à leur temps (1830-1990)</i> , par Louis Secondy, Historien	15
Débat	37
<i>L'Église au XIXe siècle, géopolitique et stratégies ecclésiales</i> , par Claude Prudhomme, Historien, Centre André Latreille, Lyon	45
LES FONDATIONS DES CONGRÉGATIONS DE LA FAMILLE DE L'ASSOMPTION OU LES FIGURES DES FONDATEURS ET FONDATEURICES	
<i>La fondation des Religieuses de l'Assomption</i> , par Sœur Thérèse-Maylis Toujouse, Archiviste des Religieuses de l'Assomption, Paris.....	61
<i>Les relations entre les Assomptionnistes et les Congrégations féminines de l'Assomption</i> , par le Père Jean-Paul Périer-Muzet, Archiviste des Augustins de l'Assomption	91
<i>La fondation des Oblates de l'Assomption</i> , par Sœur Hugues-Emmanuel d'Esparron, Oblate de l'Assomption	103
<i>La fondation des Petites Sœurs de l'Assomption</i> , par Sœur Gisèle Marchand, Petite Sœur de l'Assomption.....	129
<i>La fondation des Orantes de l'Assomption</i> , par Sœurs Marie-Jacques Sévenet et Anne Huyghebaert, Orantes de l'Assomption.....	153
Débat	183

LES INTUITIONS DES ORIGINES : ESPRIT ET SPIRITUALITÉ DE L'ASSOMPTION

<i>Les Religieuses de l'Assomption</i> , par Sœur Thérèse-Maylis Toujouse, Archiviste des Religieuses de l'Assomption.....	195
<i>Les Augustins de l'Assomption</i> , par le Père Jean-Paul Périer-Muzet, Archiviste des Augustins de l'Assomption.....	205
<i>Les Oblates de l'Assomption</i> , par Sœur Claire de la Croix Rabitz, Supérieure Générale des Oblates de l'Assomption.....	207
<i>Les Petites Sœurs de l'Assomption</i> , par Sœur Gisèle Marchand, Archiviste des Petites Sœurs de l'Assomption.....	219
<i>Les Orantes de l'Assomption</i> , par Sœur Anne Huyghebaert, Orante de l'Assomption	237
Débat	259

DIFFÉRENDS ET DIFFICULTÉS AUX ORIGINES

<i>Problèmes de gouvernement et de relations entre les Religieuses de l'Assomption et les autres Congrégations</i> , par Sœur Clare-Teresa Tjader, Religieuse de l'Assomption.....	267
<i>L'affaire du prieuré de Nîmes</i> , par le Père Jean-Paul Périer-Muzet, Archiviste des Augustins de l'Assomption.....	311
<i>Les relations entre les Oblates et les autres Congrégations de l'Assomption</i> , par Sœur Claire de la Croix Rabitz, Supérieure Générale des Oblates de l'Assomption	319
<i>Le différend entre les Religieuses et les Oblates de l'Assomption à partir du nom "Oblate"</i> , par Sœur Claire de la Croix Rabitz, Supérieure Générale des Oblates de l'Assomption.....	329
<i>Le différend entre les Religieuses et les Oblates de l'Assomption à propos d'un internat à Nîmes</i> , par le Père Jean-Paul Périer-Muzet, Archiviste de la Congrégation des Augustins de l'Assomption	337
Débat.....	343
<i>Quand Marie du Christ (Religieuse de l'Assomption) devient Oblate de l'Assomption</i> , par Sœur Clare-Teresa Tjader, Religieuse de l'Assomption.....	345

<i>La Mission d'Orient et la fondation des Oblates de l'Assomption</i> , par le Père Jean-Paul Périer-Muzet, Archiviste des Augustins de l'Assomption	351
<i>Relations entre les Petites Sœurs de l'Assomption et les Assomptionnistes pour le Gouvernement et la Direction de la Congrégation</i> , par Sœur Gisèle Marchand, Archiviste des Petites Sœurs de l'Assomption	367
<i>Les Orantes de l'Assomption. Y a-t-il eu transformation du projet initial après le décès des fondateurs ?</i> , par Sœur Anne Huyghebaert, Orante de l'Assomption.....	385
Débat	401
<i>Meilleure découverte du Père Picard et son tempérament tranché</i> , par Sœur Anne Huyghebaert, Orante de l'Assomption	405
<i>Synthèse</i> , par Louis Secondy	409
<i>Envoi</i> , par le Père Richard Lamoureux, Supérieur Général des Augustins de l'Assomption.....	415
Bibliographie.....	423
Sigles.....	439
Index.....	441

BERNARD HOLZER

Enjeux d'un colloque

La préparation de ce Colloque ne fut pas simple. La ferme volonté des Supérieur(e)s Général(es) et de leurs Conseils, le travail approfondi et la collaboration des Archivistes et de leurs collaborateurs ont finalement permis que l'aventure soit tentée, avec une certaine audace.

“Ce Colloque, pouvons nous lire dans le programme du colloque, a été voulu, par les cinq Conseils Généraux de la Famille de l'Assomption en vue d'une relecture de l'histoire de nos familles religieuses et d'une clarification de points problématiques qui ont pu surgir dans les relations entre nos Congrégations à leurs débuts.

Ce travail de mémoire et de clarification, en vue d'une plus grande communion entre les cinq familles de l'Assomption, n'entend pas apporter de jugements sur les personnes, mais cherchera à objectiver les points saillants en question et les raisons ou enjeux des désaccords vécus, dans une présentation historique ouverte aux mentalités de l'époque. Ce travail se fera à partir des Archives de chacune des Congrégations.”

Les grandes lignes de ce Colloque reprennent les grandes articulations du programme envisagé.

UN PANORAMA DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET EUROPÉENNE AU MOMENT DES FONDATIONS (XIXE SIÈCLE)

Divers éclairages avaient été sollicités pour découvrir ce siècle qui allait influencer les Fondateurs et Fondatrices ainsi que les fondations de la Famille de l'Assomption.

Ce furent les interventions de Louis Secondy enrichies par les apports des participants et de Claude Prudhomme sur la *Géopolitique et les stratégies ecclésiales au XIXe siècle*, sans oublier la visite au musée d'Orsay.

Les interventions ont montré la volonté de comprendre un siècle proche, souvent méconnu, parfois caricaturé.

Nous avons découvert un siècle passionnant, dominé, en France, par l'événement de la Révolution. Un siècle avec des inventions fabuleuses.

Un siècle voltairien, rationaliste, en lutte contre l'Église.

Un siècle avec une société et une Église en pleine évolution, qui manque parfois de modèles et de statuts ; un siècle de débats, de repositionnements et d'expérimentations, mais aussi de problèmes non résolus. "Un siècle de confusion", comme il fut qualifié.

Un siècle de combats où les laïcs s'engagent fortement, où les femmes exercent leur influence et revendiquent leurs droits. Un siècle où le rôle du prêtre et du pape ainsi que la théologie du sacrement de l'Ordre ne peuvent être sous-évalués.

Nous avons mieux saisi l'esprit catholique de ce temps, les réponses - y compris le modèle intransigeant - que l'Église catholique inventa pour répondre aux défis de ce siècle et redéfinir son projet : "être dans l'Histoire pour faire l'histoire".

C'est dans ce siècle que la famille de l'Assomption est née. Elle y a vécu dans un esprit d'initiative, avec des apostolats osés, renouvelés, à l'échelle du monde.

LES FONDATEURS DES CONGREGATIONS DE LA FAMILLE DE L'ASSOMPTION OU LES FIGURES DES FONDATEURS ET DES FONDATEURICES AU MOMENT DE LA FONDATION

Les Fondateurs et Fondatrices des cinq Congrégations nous sont apparus comme des hommes et des femmes pleinement de leur temps, avec des visions audacieuses. De sacrées personnalités passionnantes et passionnées souvent, aux tempéraments de feu que liaient entre eux des amitiés fortes et parfois tumultueuses. Des Fondateurs et Fondatrices aux liens de plus en plus étroits entre eux, mais aussi avec des réseaux d'intellectuels et de militants, de religieux d'autres Congrégations. En plein vent. Ils communiquaient entre eux, ils se stimulaient et s'interpellaient, mûrissant ensemble leur projet.

Les participants au colloque ont été frappés par leur humilité, mais aussi par leur ambition et leur audace pour "régénérer" la so-

ciété et la famille, évangéliser les intelligences et les pauvres, “refaire un peuple à Dieu”... jusqu’aux extrémités du monde.

Les archivistes ont évoqué des aventures humaines (pleinement humaines), spirituelles et mystiques à la fois, avec leurs crises certes, mais aussi leur audace et leur foi.

Dans le débat, outre la question du quatrième vœu, fut soulevée la question de mieux cerner ce qu’est un Fondateur, une Fondatrice ainsi que celle des critères pour définir une famille religieuse.

LES INTUITIONS DES ORIGINES : SPIRITUALITE ET ESPRIT DE L’ASSOMPTION

Manifestement, l’esprit de l’Assomption est riche et multiforme, parfois difficile à formuler. Il est marqué par la prière, la recherche de la volonté de Dieu, l’abandon en Dieu, la volonté de marquer l’histoire et les institutions, la formation. Il est marqué par l’esprit de famille et l’entraide mutuelle. Les fondations sont apparues comme des oeuvres de Dieu.

DIFFERENDS ET DIFFICULTES AUX ORIGINES

Après quelques éclaircissements sur les relations du Père Pernet dans sa Congrégation, “l’affaire Nativité” à Cannes et “l’affaire Marie-Gertrude” ou la rupture du Cap, divers problèmes - alimentés parfois par des rumeurs, des présentations simplistes ou des résumés abusifs - qui allaient marquer les mentalités de nos Congrégations, furent présentées à partir des archives actuelles (et parfois inédites), dans leur complexité :

- Problèmes de gouvernement et de relations entre les Religieuses de l’Assomption et les autres Congrégations de l’Assomption
- L’affaire du prieuré de Nîmes
- Les relations entre les Oblates et les autres Congrégations de l’Assomption
- Le différend entre les Religieuses de l’Assomption et les Oblates de l’Assomption à propos d’un internat à Nîmes

- Le différend entre les Religieuses de l'Assomption et les Oblates à propos du nom "Oblate"
- La Mission d'Orient et la fondation des Oblates de l'Assomption
- Relations entre les Petites Sœurs de l'Assomption et les Assomptionnistes pour le Gouvernement et la Direction de la Congrégation.

Manque de clarté dans les objectifs et dans les modèles de direction et de gouvernement d'une Congrégation, incompréhensions, choc des tempéraments, délicates relations hommes-femmes, situations d'urgence, impatiences, entourages parfois excessifs, cancans... autant d'éléments à prendre en compte pour démêler les fils de ces crises que le temps permet parfois de relativiser et que les archives nous révèlent peu à peu...

UN ESPRIT À VIVRE, DES CHANTIERS À POURSUIVRE

Ces exposés et les échanges qui les suivirent jusqu'à table, en soirées et aux moments de pause, ont été suivis avec grand intérêt et grande attention. Unaniment, dans l'évaluation de ce colloque les participants ont souligné le climat d'écoute et de confiance, la recherche de vérité dans les présentations, le souci de nommer et de préciser les difficultés rencontrées, en les resituant dans leur contexte et leur complexité.

Quelques éléments pour une relecture des crises ont pu être relevés.

C'est d'abord un esprit, expérimenté durant ce Colloque, fait :

- d'écoute mutuelle et d'humilité (comme celle de nos Fondateurs/trices),
- de sérieux dans la recherche pour être précis et clair,
- de sens de l'Église,
- de volonté de communion et de dialogue pour dépasser les malentendus,
- de soutien mutuel,
- d'encouragement et d'amitié qui demeure à travers les crises,
- d'esprit de liberté.

Cette relecture a aussi été une relecture de Foi.

Au cours des échanges, plusieurs participants ont noté que Dieu conduisait l'histoire dans un mélange d'humanité et de spirituel, de fragilité et d'audace dans lequel ils ont discerné le travail de l'Esprit au coeur de nos humanités. *“Christ est présent à l'Assomption. Il continue son travail parmi nous.”*

“Quelle oeuvre n'est pas un tissu de misère ! Dieu prend tout cela et en fait un corps comme celui d'Adam avec de la boue, et quand son esprit a soufflé dessus, cela devient une très belle chose” écrit Emmanuel d'Alzon à Marie-Eugénie de Jésus, de Nîmes, le 22 mars 1853 (B 20231)

Devant Dieu, des Frères et des Sœurs ont pu purifier la mémoire de leur Congrégation et vivre et célébrer, dans la fraternité, la réconciliation qui vient de Lui.

Puissent les lecteurs de ces Actes revivre cette démarche dans un même esprit de fraternité.

Via San Pio V, 55
00165 Rome
Italie

Père Bernard Holzer
Assomptionniste
Membre de l'équipe
d'animation du colloque et de
l'Édition des Actes

MERCEDES MARTÍNEZ

Mot d'ouverture

Je souhaite la bienvenue à chacune et à chacun des participants de ce Colloque des cinq Familles de l'Assomption. La Maison Mère des Petites Sœurs est heureuse d'accueillir les Frères et Sœurs avec qui nous vivons une même spiritualité et formons une famille spirituelle au sein de l'Église, tout en ayant des charismes différents.

Ce Colloque va nous permettre de relire l'histoire de nos Congrégations, d'approfondir notre connaissance mutuelle et de fortifier nos relations, afin de clarifier les difficultés qu'il y a pu avoir, surtout à la première étape de la fondation. Faire mémoire demande toujours un effort, mais c'est une expérience salvatrice ; c'est exigeant, mais c'est libérateur.

Par cet exercice de relecture, nous désirons clarifier et objectiver notre histoire, en prenant en compte la mentalité de l'époque, et fortifier les liens fraternels et de communion entre nous. Il n'y a aucun doute que nos Fondateurs et Fondatrices nous accompagneront pendant ces journées.

Vous verrez dans le programme que, en plus des apports de chaque Congrégation, il y a des apports plus généraux qui nous aideront à situer la réalité dans son contexte social, politique, économique et religieux, le statut de la femme et de la femme religieuse dans la société et dans l'Église du XIXe siècle.

Chaque Congrégation dans son histoire et sa réalité est comme une terre sacrée devant laquelle nous devons nous déchausser pour y entrer comme Moïse devant le buisson ardent. C'est à partir de cette attitude de respect que j'ose nous inviter à dialoguer, clarifier, accueillir les questions, etc...

La prière, les célébrations liturgiques, les rencontres de groupe ou interpersonnelles, la convivialité, les repas, et pour finir la célébration du Centenaire de la mort du Père Picard, seront des moyens pour fortifier, comme je l'ai dit auparavant, la fraternité et la communion entre nous.

Blandine Fougerat, Religieuse de l'Assomption, assure le secrétariat.

Bernard Holzer, Augustin de l'Assomption et Eliane de Montebello, Petite Sœur de l'Assomption seront les modérateurs.

Avec Christine Foulon, Religieuse de l'Assomption, Luisa Drago, Oblate de l'Assomption et M. Louis Secondy, historien, ils formeront l'équipe d'animation.

Je crois qu'il ne me reste plus rien à dire, sinon le désir que ces journées que nous allons vivre et qui se situent au commencement de l'année 2004 et après avoir célébré la Nativité du Seigneur, renforcent notre passion pour le Règne et la communion entre nous, pour que nous puissions faire une réalité de notre devise commune : ***Que ton Règne vienne.***

57, rue Violet
75015 Paris
France

Sœur Mercedes Martínez
Supérieure Générale des
Petites Sœurs de l'Assomption

LOUIS SECONDY

Les Fondateurs des “Assomption” dans et face à leur temps (1830-1900)*

Du bon usage de l’histoire pour comprendre vos Fondateurs en leur temps, dans la société et l’Église

INTRODUCTION

Nous n’allons pas réécrire ou résumer les actes du fameux colloque de 1980 sur *Emmanuel d’Alzon dans la société et l’Église du XIXe s.*, mais ouvrir ce Colloque par l’intervention d’un généraliste, chargé de vous faire découvrir ou redécouvrir le panorama de la période. Qu’aurais-je vécu si j’avais été un religieux ou un laïc chrétien à cette époque ? Plein de choses sur tous les plans, sans oublier les extraordinaires inventions majeures de ce temps. Nous allons donc décrire de nombreux éléments pour avoir une vue d’ensemble

* Bibliographie

1974 – “*Les petits séminaires et les établissements secondaires libres de l’Académie de Montpellier (1854-1924)*”, thèse de 3e cycle, Université Paul Valéry, Montpellier, dactyl., 1974 (essentiellement sur le collège de l’Assomption et la pédagogie de d’Alzon).

1980 – “Aux origines de la maison de l’Assomption à Nîmes (1844-1853)”, in *Emmanuel d’Alzon dans la société & l’Église du XIXe siècle*, colloque d’histoire (décembre 1980), Le Centurion, 1982, pp. 233-258.

1981 – “L’éducation des jeunes filles en milieu catholique au XIXe siècle”, *Cahier d’Histoire*, T. XXVI 1981, pp. 336-352.

1981 – “Cent ans dans le premier lycée de jeunes filles de France” Montpellier, C.R.D.P., 1981, pp. 26-64.

1982 – “*Question religieuse et enseignement au lycée de Nîmes entre 1850 et 1900*”, *Annales du Midi*, tome 94, n° 159, oct-nov. 1982, pp. 387-402 (D’Alzon s’en prend à l’aumônier du lycée de Nîmes, l’abbé Azaïs, originaire de l’Hérault).

1985 – “*L’enseignement secondaire féminin public dans l’Académie de Montpellier (1867-1939)*”, *Études sur l’Hérault*, n° 2, pp. 43-50.

1990 – “*Le protestantisme, la franc-maçonnerie, la Révolution et l’Université selon le Père d’Alzon*”, Actes du colloque de Montauban : Révolution et contre-Révolution dans la France du Sud-Ouest, 1990, pp. 119-123. [...]

de ce qui s'est passé alors, en évoquant les principaux points, mais sans rien détailler. Les différents intervenants qui viendront par la suite, tous très qualifiés dans leur branche, le feront, à leur tour, tout comme vous toutes et tous, à tout moment de cette rencontre.

Comme introduction, trois points pour nous placer à la fois dans l'optique du sujet et du temps :

De l'utilité de ce panorama

Ce thème serait parfaitement hors sujet si la vie et les actes des fondateurs et des Congrégations, naissantes ou déjà en plein développement, n'avaient été, d'une manière ou d'une autre, marqués profondément par ces événements, et ceci, aussi bien en France qu'en Europe, voire, dans le monde entier. Un exemple pris dans la vie du jeune d'Alzon : en 1832, il s'intéresse à un groupe d'exilés qui arrivent à Lunel, dans l'Hérault : environ 600 Polonais sont dirigés vers cette ville, après la répression qui vient de s'abattre sur Varsovie, à la suite de l'insurrection du 29 novembre 1830 et du soulèvement de la Pologne. La ville fut réoccupée par les Russes et le Tsar entra dans la capitale, ce qui provoqua l'exil de 10 000 Polonais patriotes vers l'Europe occidentale : Suisse, Belgique et surtout France. Parmi eux, ceux de Lunel. Le jeune d'Alzon écrit qu'ils se montrent excellents pratiquants, des modèles de recueillement. Les prêtres polonais, selon lui, s'entendent très bien avec ceux du pays. Leur foi et leur piété arrivent à dissiper les préventions des Carlistes¹ (légitimistes) nombreux à Lunel. Ces nouveaux venus édi-

[...]

1990 – *“L'enjeu de la formation des demoiselles au XIXe siècle : pour la terre et pour le ciel”*, Les Cahiers du Cerf, n° 4, Les enjeux éducatifs, 1990, pp. 95-115.

1991 – *“Le scandale de l'enseignement des religions au lycée de Nîmes, selon Emmanuel d'Alzon”*, in *Enseigner l'histoire des religions*, Actes du Colloque de Besançon, 20-21, novembre 1991, pp. 185-190.

1992 – *“Le Père d'Alzon et la Pologne”*, Actes du Colloque de Montpellier, 22-24 juin 1992, Paris, Champion, 1994, pp. 137-152.

2000 – *“De Saint-Pons à Saint-Roch, Histoire des petits séminaires et des écoles presbytérales du diocèse de Montpellier”* Syndicat ecclésiastique, 2000 – (École de Saint-Guilhem, alumnats de Poussan et de Vérargues).

2000 – *“Le Père d'Alzon et ses proches collaborateurs face à leur temps”*, conférence faite à Nîmes, à l'Assomption, pour les Pénitents bleus de Montpellier.

fient la paroisse par leur assiduité à l'Église. "*Dieu veuille que ce bon levain fasse fructifier nos masses qui seraient excellentes, si on savait les conduire*". Cette rencontre, de même que sa réaction à la lettre de Grégoire XVI aux Évêques polonais² montre son intérêt pour la Pologne et présage celui que le Père d'Alzon ne cessera de porter à ce pays³. Son désir de fusion avec les Résurrectionnistes est une de ces manifestations. Il estimera plus tard, devant l'échec de sa politique polonaise qui aurait servi de base à la reconquête catholique de la Russie, que la Pologne a fait, avant tout, de l'Église "*le boulevard de sa nationalité*", une arme contre la russification. Cet exemple peut nous permettre de comprendre pourquoi nous avons souhaité, en préparant ce colloque, que l'on ouvre ces journées par un rappel historique assez large, pour bien situer les événements évoqués et les replacer dans leur contexte général en fonction de l'importance qu'ils ont eu dans la vie des fondateurs. Rappelons en deux mots les dates des différentes fondations concernées par ce travail et l'option majeure qui les guide : 1839, la Mère Marie-Eugénie commence sa fondation ; elle est frappée avant tout par la déchristianisation des classes dirigeantes et de la bourgeoisie, et par l'insuffisance de formation supérieure des jeunes filles. Il va donc de soi que nous devons évoquer plus largement la question scolaire et l'éducation des jeunes filles en France à cette époque⁴. En 1845, ce sont les Augustins de l'Assomption. D'Alzon rêvait d'un Ordre doctrinal. Mère Marie-Eugénie lui dit son intérêt pour une Congrégation s'intéressant à l'enseignement. Qui plus que lui sera mêlé aux questions scolaires de son temps ? Qui se montrera plus novateur et plus actif dans ce domaine ? En 1865, apparaissent les Obla-

¹ Charles X avait abdiqué le 2 août en faveur de son petit-fils le duc de Bordeaux. Louis-Philippe monta alors sur le trône. Les partisans de Charles X, dits Carlistes, ne souffrent pas les révolutionnaires lors de la Révolution des 28-29 juillet 1830.

² "*Le Père d'Alzon et la Pologne*", Acte du colloque franco-polonais de Montpellier, 22-24 juin 1992, Paris, Champion, 1994, p. 139. Grégoire XVI blâmait l'insurrection polonaise, au nom de l'ordre établi, et prêchait aux Polonais la soumission aux Russes. E. d'Alzon n'hésite pas à écrire : "*Saint Pierre, au moins, ne faisait pas contresigner ses épîtres par le préfet du prétoire.*"

³ Ibid.

⁴ Voir l'article de Françoise Mayeur et de Sœur Clare Teresa dans *Mère Marie-Eugénie Milleret, fondatrice des religieuses de l'Assomption*, Actes du Colloque du centenaire, 1998, Paris, édition Don Bosco, 1999.

tes de l'Assomption fondées par le Père d'Alzon. Les Oblates seront les servantes et les maîtresses d'école pour la Bulgarie, mais aussi en France. Leur domaine, celui de la mission, rejoint un des aspects majeurs de ces fondations : l'enseignement. En 1865 aussi, les Petites Sœurs de l'Assomption du Père Pernet et de Mlle Fage voient le jour : ces Sœurs, garde-malades des pauvres, doivent assister ceux qui souffrent, les aider, leur procurer des soins, sans se reposer et sans rien accepter. Se posent en filigrane la question sociale et les remèdes à y apporter. Enfin, en 1896, c'est au tour des Orantes de l'Assomption, fondées par le Père Picard, et la comtesse Isabelle d'Ursel, née Clermont-Tonnerre. Ces Sœurs sont vouées à la prière et à la contemplation. Prenons conscience du grand décalage de ces fondations : 1839, 1845, 1865, 1896, ainsi que de celui des différences d'âges entre les fondateurs, à partir de leurs dates de naissance : 1810, 1817, 1824, 1842, 1849. On devine que beaucoup de choses ont changé au cours de ces décennies.

Quelques exemples simples sur la durée de vie des fondateurs. Le territoire français s'est modifié : la France va gagner Nice et la Savoie, et perdre l'Alsace-Moselle. Le Mont-Blanc deviendra le point culminant du pays, à la place de la barre des Écrins. Le train innerve le pays (3.000 kms de voies ferrées en 1848, 18.000 kms en 1870), la photographie s'est banalisée depuis 1830, la presse n'a cessé de se développer, l'architecture de fer s'est imposée dans les gares et les halles, l'aluminium se répand. Les grands magasins ont fait leur apparition. Des écoles, il y en a maintenant partout et les enfants apprennent tous à lire et à écrire. Le téléphone a fait son apparition. Les modes se sont modifiées bien des fois déjà. Des courants littéraires, picturaux, musicaux nouveaux se sont affrontés et succédés. L'Église a perdu sa place dans la société française. Les processions sont interdites. Les crucifix sont bannis des lieux publics. Cependant, comme l'a bien montré G. Cholvy, il y a eu dans la société des flux et des reflux de la vie chrétienne. Et de tels changements se retrouvent dans tous les domaines : la géopolitique, les régimes, l'industrie, le commerce, les idées et les sciences – de nouveaux noms se sont imposés : Proudhon, Comte, Marx, Engels, Darwin, Strauss, Renan, mais aussi Pasteur et Claude Bernard. Les ouvriers ont retrouvé des droits. Les enfants ne sont plus exploités comme avant. Cette simple liste, en vrac, montre combien il est né-

cessaire de faire un tableau précis de ces changements, pour bien insérer nos personnages dans leur temps.

De la nécessité de synthétiser

Mais évoquer les grands faits de société, les principaux événements et les évolutions majeures, qui ont marqué la période qui va de 1830 à 1900, est un travail irréalisable en si peu de temps. Il faudra donc se contenter de dégager les grands traits de ces changements, en mettant l'accent sur les points qui ont davantage marqué la vie des fondateurs et les ont entraînés vers telle ou telle orientation pour leur Congrégation et le choix de leurs œuvres. À la base, en effet, il y a souvent un vécu personnel et une analyse de la situation par rapport à l'évangélisation. D'où nos quelques références à leur vécu ou à leurs écrits et notre titre : *Les fondateurs des "Assomption" dans et face à leur temps (1830-1900)*.

Nous avons regroupé ces données en neuf volets et retenu pour chacun quelques grandes lignes qui, mises bout à bout, éclaireront la période toute entière, formant une toile de fond à laquelle nous pourrons sans cesse nous référer, mais aussi compléter par les apports successifs qui nous seront faits. Cet exposé n'est donc pas clos sur lui-même, mais ouvert sur vos travaux comme il a été élaboré à partir d'eux. Ainsi j'ai noté que dans les réunions de la Fraternité Notre-Dame de l'Assomption on traitait, dans les causeries et conférences, de la vie de l'Église, mais aussi des découvertes scientifiques, des événements contemporains, des réalisations à caractère social, et, à mots couverts, de l'actualité politique⁵.

Un marqueur majeur de la période

Mais avant d'entreprendre ce parcours, il faut insister sur l'omniprésence de l'événement incontournable, et pour la société, et pour l'Église : la Révolution de 1789, louée sans retenue par les uns pour ses nombreux bienfaits, condamnée sans nuances par les autres pour ses "innombrables méfaits". Tout lui est référé, dans le bien comme dans le mal. Il résulte de ces positions divergentes deux France antagonistes. C'est dans le camp des opposants irréductibles

⁵ Voir infra la communication sur les Petites Sœurs de l'Assomption de Gisèle Marchand.

à 1789 que se placent nos personnages. La Révolution sera donc présente en filigrane dans tout ce qu'ils diront, dans tout ce qu'ils feront et dans tout ce que nous dirons. On connaît la position d'Emmanuel d'Alzon. "*Guerre à outrance contre la Révolution, jusqu'à ce que nous ayons repris ses conquêtes*"⁶ et encore "*Le duel à mort est entre l'Église qui a ses promesses de dix-huit siècles, et la Révolution représentée ici par l'Université qui n'a pas soixante-dix ans*"⁷. Si la France n'a plus de principes, c'est la faute de la Révolution. Le Père Emmanuel Bailly va plus loin en demandant à d'Alzon d'obtenir du pape "*l'approbation du 4^e vœu [...], le vœu de lutter à outrance contre la Révolution, ses idées, ses livres, ses œuvres. Ce que saint Dominique fit contre les Albigeois, ne pourrions-nous pas demander à Dieu de pouvoir le faire contre la Révolution et la Franc-Maçonnerie ?*"⁸ À Nîmes, un Charles Bigot, qui croise le fer avec le Père d'Alzon, représente l'autre tendance : "*Nous donnons de 89*". "*À l'autorité, défendue par le religieux, il oppose la liberté, à la révélation, la science, à la conception de la nature humaine déchue, l'esprit et le cœur de l'homme capables et désireux du bien et du vrai.*"⁹

1 - Les questions politiques nationales : un siècle agité.

Les fondateurs ont vécu dans une France politiquement instable, ballottée par des changements de régimes, des révolutions, des guerres extérieures, et, souvent, ils se sont retrouvés concernés et mal à l'aise face à ces événements.

La France est en effet marquée, entre 1830 et 1900 par au moins cinq révolutions ou crises graves : la Révolution de juillet (1830), la Révolution de 1848, les Journées de juin 48, le Coup d'État du 2 décembre 1851, avec ses nombreuses déportations, en Languedoc particulièrement, la Commune de Paris qui constituera un temps

⁶ L. Secondy, *Le Protestantisme, La Franc-Maçonnerie, la Révolution et l'Université, selon le Père d'Alzon*, in *Révolution et contre-Révolution dans la France du Sud-Ouest, Comité du Bicentenaire de la Révolution dans le Montalbanais*, p. 119 à 123.

⁷ *La Gazette de Nîmes*, 6 août 1871.

⁸ *Écrits spirituels*, p. 1090.

⁹ Ch. Bigot, *Le R.P. d'Alzon et l'Université*, Impr. Roger et Laporte, Nîmes, 32 p.

d'angoisse et d'épreuve pour les diverses Congrégations des "Assomption" dont nous allons parler.

Une série de conflits qui touchent directement la France : guerres de Crimée (1854-56), avec le siège de Sébastopol, d'Italie avec les victoires de Magenta et de Solferino (1859), du Mexique (1860-67) et, la plus terrible, celle de 1870.

La période connaît six changements de régimes politiques :

De 1830 à 1848 : La Monarchie de juillet avec Louis-Philippe. Les Légitimistes ou Carlistes placent leurs espoirs dans le petit-fils de Charles X, le comte de Chambord. Les fondateurs ne sont pas insensibles à cette question dynastique.

De 1848 à 1851, la II^e République avec deux périodes :

- l'une marquée par la Révolution de février et les mesures sociales prises alors ;
- l'autre, conservatrice, où Louis-Napoléon-Bonaparte est Président de la République.

De 1852 à 1870, le Second Empire, avec deux périodes aussi : l'Empire autoritaire et l'Empire libéral. Les catholiques, qui sourient d'abord à l'Empereur, se détournent de lui avec la menace qui pèse sur les États Pontificaux. On sait le soutien du Père d'Alzon aux zouaves pontificaux.

À partir de 1871 : la III^e République avec deux périodes :

- conservatrice, avec l'échec de la restauration sur l'affaire du drapeau (1873),
- puis, avec la crise du 16 mai 1876, le virage à gauche avec Gambetta, Jules Ferry, Camille Sée. Les crises et scandales de toute nature qui marquent cette période : démission de Jules Grévy (1887) ; affaire Boulanger (1889), attentats anarchistes avec Ravachol, Vaillant (1893), scandale de Panama (1893), assassinat de Sadi Carnot (1894), affaire Dreyfus premier procès (1894), ont agité la famille assumptionniste et alimenté la *Bonne Presse*. D'Alzon sera lui-même tenté par la politique jusqu'à se présenter aux élections, et mêlé personnellement au niveau local et national aux questions politiques, scolaires en particulier¹⁰. Il est étonnant de voir aussi combien Mère Marie-Eugénie s'y intéresse, certes pour que soient réalisés les

¹⁰ J.M. Mayeur, *Les idées politiques du P. d'Alzon*, In *Colloque 1980*, p. 144 et suivantes.

vœux des catholiques en essayant de comprendre ce qui se passe, en 48 en particulier, comme l'a bien montré François Mayeur.

2 - *La transformation de l'Europe*

L'intérêt porté par d'Alzon à la Bulgarie, à la Pologne, à la Russie, à la Prusse ("un des trois ennemis de l'Église", selon lui, en 1873), et à l'Italie, entre autres, justifie le fait que l'on s'arrête un instant sur cette question. L'Europe ne connaît pas moins de soubresauts que la France. Ils aboutissent à des transformations profondes. La carte se modifie considérablement à la suite de révoltes, de soulèvements et de conflits armés, réussis ou pas : Nombreux sont les points de ce continent où se manifestent des révolutions, soit en 30, soit en 48 : Vienne, Berlin, Milan et Venise avec les soulèvements contre les Autrichiens, Rome - le pape s'enfuira à Gaëte en 48 et la République y est proclamée en 49. De nombreux assassinats politiques secouent le monde, tels ceux de Lincoln (1865) et d'Alexandre II (1881), sans parler de l'attentat raté d'Orsini en France (1858).

Dans ce bouillonnement, de nouveaux États apparaissent sur la carte :

La Grèce en 1830,

La Belgique, la même année, qui deviendra plus tard un lieu d'exil pour bien des religieux de chez vous,

La Hongrie cherche à faire reconnaître son indépendance en 1848 – on adoptera plus tard le système de la double couronne,

Les deux provinces roumaines s'unissent en 1859 (Couza puis Charles de Hohenzollern-Sigmaringen),

L'Italie, qui en 1871 parachève son unité au détriment des États Pontificaux et de la Rome papale. Les Papes se considèrent comme prisonniers au Vatican et auront droit à toute l'affection des catholiques conservateurs.

L'Empire allemand naît, à Versailles, dans la Galerie des Glaces, le 18 janvier 1871,

La Bulgarie émerge en 1878, avec les traités de San Stefano (Grande-Bulgarie) et le Congrès de Berlin qui réduit son territoire...,

La Pologne, qui s'insurge à plusieurs reprises, en particulier en 1831, puis en 1863, ne forme pas un État, mais pose un problème

grave aux États libéraux. Les Russes écrasent les révoltes et imposent une intense russification au pays.

3 - La carte du monde se modifie aussi par l'extension progressive de la colonisation, ce qui va entraîner un développement considérable du mouvement missionnaire.

Quelques notations rapides. Tandis que l'Amérique du sud se décolonise avec la naissance des nouveaux États, la colonisation progresse en Afrique (Alger en 1830). À la suite d'explorations diverses, les puissances européennes s'installent dans toutes les parties du continent. En Asie aussi, divers traités imposent aux Chinois des cessions de ports et des légations (Traité de Pékin en 1860, avec le droit d'annoncer la religion chrétienne). En Indochine, l'Empereur Tu-Duc ayant manifesté son hostilité au christianisme par des massacres de missionnaires (1861), Saïgon est occupé, et, en 1862, Tu-Duc doit céder la Cochinchine. De là, les Français remontent le Mékong et soumettent le Cambodge à leur protectorat (1863). Une nouvelle occupation d'Hanoï par Rivière, suivie de sa mort, amène Courbet à imposer un second traité de protectorat et à occuper la vallée du fleuve Rouge en 1884. Le Traité de Tien-Tsin consacrera l'installation de la France en Indochine.

La France devient au XIXe siècle le pays des missionnaires par excellence :

La préoccupation du monde catholique par rapport à ces peuples, que l'on découvre souvent, se traduit par une intense activité missionnaire, de la part des protestants d'abord (Mission de Paris, par exemple), puis des catholiques, qui donnent de l'argent et des objets pour les missions et prient intensément pour elles. Les Français sont à l'avant-garde de cette action. Ils fournissent la majeure partie des missionnaires répartis dans le monde entier : les 2/3 des prêtres en mission en 1900, soit 4 500 sur 6 000¹¹, plus 2 600 frères enseignants et 10 000 religieuses. Grâce à l'œuvre dont Pauline Jaricot est l'âme et le symbole, celle de la *Propagation de la foi* - la moitié de l'argent récolté de 1822 à 1922 provient de France - et de l'Oeuvre de la Sainte Enfance - 9/20^e de 1843 à 1923. Ces dons,

¹¹ G. Cholvy, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1889-1905*, Bibl. Historique Privat, 1986, p. 218 et suivantes.

ainsi que ceux faits par l’Oeuvre des Écoles d’Orient, témoignent de la générosité du pays. Les *Annales* (1822), qui tirent à 145 000 exemplaires en 1845, diffusent l’esprit missionnaire jusque dans les campagnes reculées.

Ce mouvement concerne-t-il les “Assomption” ? “*Oui, les missions étrangères sont notre ambition*”, écrit le Père d’Alzon. Dans sa troisième lettre, il évoque les missions en Australie : “*Par quelle disposition providentielle se fait-il que si peu nombreux encore nous ayons déjà tant de missionnaires ?*”¹² Dans les *Instructions* de 1873, il note qu’on a dû abandonner l’Australie, mais qu’“*un bien réel se fait en Bulgarie... Nos Oblates nous ont secondés efficacement... quel précieux avant-poste contre le schisme grec et russe.*” N’avait-il pas écrit : “*Vous êtes fondées pour être nos auxiliaires dans les missions ?*”¹³ Mais les Bulgares sont chrétiens. Est-ce là un pays de mission ? Selon les vues de l’époque, oui. Il s’agit de les faire rentrer dans le giron de l’Église catholique romaine. N’oublions pas que, sauf l’Europe et l’Amérique latine, tout le reste du monde dépendait de la Congrégation de la Propagande, même la Hollande, jusqu’en 1853, au même titre que les pays de mission¹⁴. Il s’agit de convertir l’Orient, les Slaves et, par là, la Russie, et de ramener ces pays “schismatiques” au catholicisme romain.

On sait l’attrance des Religieuses de l’Assomption vers les missions : Afrique du Sud, Nouvelle-Calédonie, leur union de prière missionnaire avec ceux qui partent pour la Chine – avec la tentation de répondre oui pour ce pays - ou à Madagascar. La carte des implantations des Petites Sœurs de l’Assomption n’est pas moins éloquent.

Le Saint-Siège prône alors le développement du clergé indigène, comme en 1659¹⁵. D’Alzon en fait une priorité pour la Bulgarie. Multiplier les territoires et augmenter le nombre d’évêques, “*former parmi les chrétiens indigènes ou les habitants de ces pays des clercs bien éprouvés, et les élever au sacerdoce*”, fonder des séminaires, former leurs étudiants avec soin, de telle manière qu’ils deviennent

¹² *Écrits spirituels*, p. 141 et 160.

¹³ 27 décembre 1874.

¹⁴ Émile Poulat, in *Colloque* de 1980, p. 197.

¹⁵ *Neminem Profecto*, texte de la Sacrée Congrégation de la Foi, 23 novembre 1845.

par la suite, "aptes à toutes les fonctions ecclésiales et à la direction même des missions et qu'ils soient enfin élevés à la dignité épiscopale". "Il faut rejeter et abroger entièrement l'usage de n'employer dans les missions les prêtres indigènes qu'en qualité de simples auxiliaires, condition qu'ils considèrent à juste titre comme humiliante." Après 1880, colonisation et évangélisation vont de pair. Mais G. Cholvy conclut : "D'une façon générale, la vigilance prévalut, les missionnaires se trouvant en conflit avec la volonté de francisation absolue qui était dans l'esprit de la colonisation directe, alors qu'ils défendaient, eux, les langues indigènes".¹⁶ Une manière de respecter les indigènes, dans ce même temps où la colonisation les soumet, tandis que se répandent, dans d'autres régions du monde, les droits de l'homme.

4 - Conquêtes dans le domaine des droits de l'homme

Le XIXe siècle est celui de l'abolition de l'esclavage, d'abord par les Anglais dans leurs colonies en 1834 ; puis par les Français en 1848 avec Victor Schoelcher, enfin par les Américains aux USA en 1860, ce qui cause la terrible guerre de Sécession (1861-65). En Russie, l'abolition du servage se fait en 1865. Nous verrons d'autres points avec les progrès sociaux.

Les "Assomption" ne sauraient s'opposer à ces évolutions. Mais lorsque d'Alzon traite des droits de l'homme, il se place dans une autre perspective, celle de l'Église qui dénonce l'abandon des droits de Dieu. N'a-t-il pas fondé la *Ligue des droits de Dieu* ? Il recourt au fameux refus de l'ange : le "*non serviam*"¹⁷.

5 - Les problèmes sociaux et les premiers acquis :

La première révolution industrielle va prolétarianiser une main-d'œuvre qui ne cesse de croître au détriment des campagnes ou, du moins, en en absorbant le trop plein. Femmes et enfants, plus que les hommes encore, sont exploités, malgré leur jeunesse ou leur condition. La durée du travail est énorme. L'ouvrier des grandes zones industrielles vit dans des conditions précaires : logement, distance, pénibilité du travail, maladie et chômage. Or, on assiste à la

¹⁶ G. Cholvy, *La Religion en France*, op. cit., p. 29.

¹⁷ *Écrits spirituels*, p. 1434-35.

montée progressive du monde ouvrier au cours de cette période. Le livre de Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les fabriques de coton, de laine et de soie*, dénonce, en 1840, l'emploi, dans les ateliers, des enfants de sept ans et même de six, et le fait que des ouvriers soient retenus dans certaines filatures jusqu'à dix-sept heures par jour - dont quinze heures de travail effectif. "*La journée des forçats*, écrivait-il, *n'est que de douze heures et elle est réduite à dix par le temps des repas*". Les revendications se multiplient et prennent plus de force dans le monde du travail, dit, à l'époque, classe laborieuse.

Et Victor Hugo pleure sur le sort des enfants en 1838 :

“Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ?
Ces doux êtres pensifs que la fièvre maigrit ?
Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ;
Ils s'en vont travailler quinze heures sous des meules [...]
Innocents dans un bagne, anges dans un enfer
Ils travaillent [...]”.¹⁸

En réaction contre ces abus et des salaires jugés insuffisants, se produit une série de révoltes et de soulèvements, comme la révolte des canuts en 1831, et d'incidents graves au cours des grèves.

Petit à petit, la condition ouvrière s'améliore. Celle des enfants d'abord, pour lesquels est élaborée progressivement une réglementation du travail : en 1834 en Angleterre, puis en 1841, 1874, 1881 et 1893 en France. Les ouvriers obtiennent le droit de grève et de coalition sous Napoléon III, en 1864. On assiste à la naissance des syndicats.

Dans ce contexte se pose donc sans cesse la question sociale et les remèdes à apporter à cette maladie sociale. Les Églises s'efforcent de répondre à ces situations en mettant en œuvre la charité, et des laïcs et des religieux essaient d'apporter des remèdes au mal vivre de ce monde du travail et de la misère. Les œuvres sont innombrables et s'adressent aux diverses catégories des défavorisés. Œuvres concernant l'enfance : œuvre des layettes, crèches, patronages (Père Pernet à Nîmes, 200 garçons du monde ouvrier), des apprentis, orphelinats – pensons à Antoinette Fage en 1861 –, salles

¹⁸ Cité par P. Pierrard, *Enfants et jeunes ouvriers en France*, Les Éditions ouvrières, 1987, p. .

d'asile, plus tard, colonies de vacances avec le pasteur Lorriaux en 1881. Pour les femmes, œuvre des servantes, ouvriers, œuvre du trousseau, refuges pour les prostituées... plus largement, soin aux malades, prise en charge des indigents, souci des prisonniers et des aliénés.

Les prédicateurs rappellent aux fidèles le devoir d'accueillir le pauvre et le bon usage des richesses. La Sœur se fait infirmière et assistante sociale. Les Sœurs de saint Vincent de Paul servent Jésus-Christ en la personne des pauvres ; les Petites Sœurs des Pauvres, fondées par Jeanne Jugan en 1839, pratiquent "*le service joyeux des personnes âgées jusqu'à leur mort.*" En 1865, les Petites Sœurs de l'Assomption du Père Pernet et de Mlle Fage dont on vous décrira, dans les interventions suivantes, la prise de conscience et l'action, occupent leur part du terrain, envoyées qu'elles sont "aux pauvres, aux ouvriers et à leurs familles" pour leur manifester l'amour de Dieu. "*Des apôtres dans la classe ouvrière*", dira d'elles le Père Pernet. Ces Sœurs, garde-malades, doivent assister ceux qui souffrent, les aider, leur procurer des soins, sans se reposer et sans rien accepter. Chez les laïcs, les membres des conférences de saint Vincent de Paul dont l'un des animateurs, fut à l'origine, Ozanam, visitent les pauvres. Elles comptent 10 000 membres en 1848, 32 500 en 1861¹⁹. Les Petites Sœurs de l'Assomption, elles, s'installent carrément rue Saint-Dominique "*quartier choisi pour le nombre des pauvres qu'il renferme*". Le Père Pernet leur précise : "*La petite Sœur est missionnaire. Elle l'est d'autant plus qu'elle doit vivre au milieu des pauvres. En se dévouant charitablement à la classe ouvrière et pauvre*". Il en dresse la liste : "*les petits, les ignorants, les malades, les délaissés, les infirmes, les débiles, les déclassés, les déshérités, les mourants*".

À côté de cette catégorie de chrétiens qui portent un secours immédiat, il en est une autre : celle des chrétiens et des philanthropes, souvent des intellectuels, qui est consciente que la charité au sens de l'aide apportée aux individus, seule, ne suffit pas à résoudre les problèmes sociaux. La justice doit intervenir. Ils décrivent et prennent la mesure du phénomène par des enquêtes, décrivent dans leurs travaux les conditions misérables de la vie de l'ouvrier d'industrie

¹⁹ G. Cholvy, *Frédéric Ozanam, l'engagement d'un intellectuel catholique*, Fayard, 2003.

des grandes villes (Lamennais, De Bonald, Villeneuve de Barge-mont, Villermé, la Société chrétienne de Mulhouse). En 1832, dans *L'Avenir*, de Coux va critiquer le système qui est la cause de cette situation, ce libéralisme qui considère l'ouvrier machine seulement comme une partie du capital. Il place le social au-dessus de l'économique. Vers 1839-40, son élève Ozanam en appellera à la conscience morale. Tous les travaux faits par ceux qui essayent de penser la justice sociale dans le cadre d'une vision chrétienne aboutiront à l'extraordinaire monument que constitue, en 1891, l'Encyclique *Rerum Novarum*, dans sa radicale nouveauté.

Où se situe d'Alzon ? Selon G. Cholvy, il est social, à sa manière. Il admet qu'il y a "*une question ouvrière*"²⁰. Où voit-il le remède ? dans les "*réformes individuelles très désirables*", mais dans "*des réformes plus générales*". Il demande à ses disciples "*une surabondance d'intelligence*". Aux riches de faire les premiers pas. Il dénonce "*le despotisme hautain du patron envers l'ouvrier et la haine profonde de l'ouvrier envers le patron*" pour constater que "*partout où les patrons sont allés au-devant des ouvriers, non pas seulement l'aumône à la main, mais avec des mesures inspirées par une charité intelligente, on a constaté un triple résultat : le travail s'est accru, la moralité s'est affermie, les bénéfices ont augmenté, et, comme couronnement, au-dessus des haines éteintes, une loyale réconciliation s'est accomplie*".

Il semble s'être bien informé. "*Ce que je dis avec certitude des prolétaires des usines*", c'est "*parce que j'en ai un peu plus approfondi le problème*". Et il conclut sur ce point : "*Il faut réfléchir, examiner, étudier sans doute, parce qu'aujourd'hui plus que jamais la charité, en face des grands devoirs... a besoin de lumières et que, malgré l'humilité et le silence qui conviennent à toute œuvre, vous êtes, par la force des choses, obligés d'offrir la lumière aux classes pauvres comme le plus précieux fruit de la charité*".

Autre exemple pour les Assomption : dans les rencontres de la Fraternité Notre-Dame de l'Assomption on aborde les grands problèmes du monde ouvrier. L'école est aussi une solution aux problèmes sociaux.

²⁰ *Écrits spirituels*, p. 1442-43.

6 - Les questions scolaires

Le sujet de l'enseignement concerne peu ou prou toutes les Congrégations de l'Assomption, et ceci, à tous les niveaux. Mère Eugénie est frappée avant tout par la déchristianisation des classes dirigeantes et de la bourgeoisie, et par l'insuffisance de formation supérieure des jeunes filles, d'où ses pensionnats. Rappelons quelques mots d'elle : *"Dans la classe dont je parle, c'est-à-dire les familles de banquiers, de notaires, d'avocats, etc... mille préjugés s'opposent encore à l'éducation des couvents... enfermés dans un de ces trois préjugés : couleur politique, défaut d'instruction, ou défaut de bonnes manières²¹".* Elle vise à *"christianiser l'intelligence"* et à *"dilater l'intelligence de la jeune fille"* (Combalot). D'où cette phrase extraordinaire à propos des Sœurs à recruter : *"avec le temps, la piété s'évapore mais la sottise demeure"*. Il faudrait ici développer le thème de l'incrédulité de la bourgeoisie des années 1830 qui se traduit dans les lycées et collèges, ce que Y.M. Hilaire appelle *"la prédominance prolongée des fils de Voltaire"*.²² Les Constitutions des Religieuses de l'Assomption précisent ce point : *"C'est par l'éducation qui est l'œuvre même du christianisme que les Religieuses de l'Assomption sont appelées à remplir leur mission, d'étendre les frontières de son royaume"*. Et ailleurs : *"C'est l'éducation notre part, notre service, notre ministère dans l'Église"*.

D'Alzon s'occupera activement du secondaire²³ et du supérieur. Pour lui, l'enseignement secondaire chrétien doit former des élites. Mais il proclame *"la nécessité de s'emparer de nouveau de toutes les parties de l'enseignement depuis les premiers éléments jusqu'à ses hauteurs les plus profondes (sic) ; donc des universités en haut, des écoles du peuple en bas²⁴"*. De Marie-Eugénie à d'Alzon, grandes sont les parentés sur ce point : *"L'éducation chrétienne ne saurait être autre chose que former les âmes à la connaissance, à l'amour et à la ressemblance de Jésus-Christ"* (Marie-Eugénie) –

²¹ Cité par Sœur Thérèse Maylis, *infra*.

²² G. Cholvy, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1800/1880*, p. 73.

²³ L. Secondy, *Aux origines de l'Assomption*.

²⁴ *Écrits spirituels*, pp. 1070-1.

“*Le maître chrétien doit sculpter le Christ dans les âmes des jeunes*” (d’Alzon).

Les Oblates de l’Assomption, fondées par le Père d’Alzon, sont en grande partie destinées aux écoles populaires des régions bulgares. Elles seront les servantes et les maîtresses d’école pour la Bulgarie. C’est donc une question majeure pour vos fondateurs, d’où la nécessité de bien connaître ces mécanismes, par-delà les études déjà faites sur tel ou tel point par F. Mayeur ou Sœur Clare Teresa pour les Religieuses de l’Assomption²⁵.

Rappelons quelques données qui concernent la France.

1 - Ce siècle est marqué par la généralisation progressive de la scolarisation primaire :

	Écoles	Élèves
1815	20 000	860 000
1820	27 000	1 120 000
1831	49 092	1 939 000
1847	63 028	3 500 000
1863	68 761	4 336 000 (¼ des enfants ne fréquente pas l'école).

Trois éléments majeurs marquent la période entre 1830 et 1890 : le développement rapide de la scolarisation des garçons, le développement notable de celui des filles tout au long du siècle²⁶, et le nombre décroissant d’illettrés, à mesure que l’on s’approche de 1880 (28% des adultes en 1864). Les lois de Jules Ferry, décrétant l’obligation scolaire, la laïcité et la gratuité (1881-82), viennent compléter le dispositif pour que tous soient instruits. *Le Pèlerin* appellera la loi sur l’obligation, “*la monstrueuse loi contre l’enfance*”.²⁷

²⁵ Op. Cit., Colloque de 1998.

²⁶ Les données chiffrées montrent cette croissance. Retenons-en une : en 1848, sur 63 000 écoles, 19 000 sont destinées aux filles et sur 3 500 000 élèves, on compte 1 300 000 filles. La loi Parieu de 1850 prévoyait une école de filles dans toutes les communes à partir de 800 habitants ; celle de 1867, de Victor Duruy, dans chaque commune de 500 habitants et plus.

²⁷ *Le Pèlerin*, 25 mars 1882.

2 - Ce siècle est marqué en deuxième lieu par *la conquête de la liberté de l'enseignement* aux trois niveaux scolaires : primaire, secondaire et supérieur, au terme de longues "bagarres", auxquelles le Père d'Alzon a été personnellement et entièrement mêlé : Loi Guizot, 1833 ; Loi Falloux, 1850 ; Loi sur l'enseignement supérieur, 1875.

De ces diverses lois découlent plusieurs conséquences importantes pour notre propos :

la création de nombreux collèges catholiques de garçons tenus par les prêtres diocésains et surtout par des religieux. La reconnaissance de l'Assomption à Nîmes a précédé de peu la loi de 1850.²⁸

la création d'écoles primaires privées catholiques, qui se développent avec les lois laïques pour s'opposer aux écoles laïques où "Dieu n'a plus sa place".

3 - Ce siècle est marqué en troisième lieu par *la naissance et le développement de l'enseignement secondaire féminin*, par étapes.

En 1867, les cours secondaires de jeunes filles de Victor Duruy n'ont que peu de succès.

En 1880, la loi Camille Sée organise des lycées, des collèges et des cours secondaires, mais les programmes ne mènent pas au bac, donc n'ouvrent pas les portes des universités aux filles. Pour leur donner des professeurs compétents, on fonde des Écoles normales supérieures à Fontenay et Saint-Cloud.

À chacune de ces créations ou de ces lois nouvelles, les catholiques réagissent. Il s'ensuit une forte opposition de leur part à ces nouveaux établissements qui vont pervertir la jeune fille et faire concurrence aux leurs. Ils vont donc multiplier et développer les Pensionnats féminins. Parmi eux, ceux des religieuses assomptionnistes, dont les maisons de Montpellier et de Nîmes. Nous en reparlerons.

4 - Cette politique scolaire est marquée par les tracasseries encourues par les religieux.

En 1828, un sérieux coup de freins a été mis à l'activité des petits séminaires. Les ordonnances en limitent le nombre et celui des élèves. Des mesures sont prises contre les Jésuites. Viendront en-

²⁸ "Aux origines de la maison de l'Assomption à Nîmes (1844-1853)", in *Emmanuel d'Alzon dans la société & l'Église du XIXe siècle*, colloque d'histoire (décembre 1980), Le Centurion, 1982, pp. 233-258.

suite pour les religieux d'autres affaires, comme celle de l'article 7 et des décrets de mars 1880. Les Congrégations religieuses enseignantes non autorisées sont amenées à se mettre en règle, et leur résistance se traduit par l'inertie, ce qui amène le gouvernement à user de la force. Le Père d'Alzon meurt au moment où les Assomptionnistes risquent d'être expulsés de Nîmes. Une partie majeure de son oeuvre paraît bien menacée.

Une grande partie des enseignants publics sont des religieux et des religieuses. En 1863, 70% des institutrices publiques sont des religieuses. Au passage, soulignons le rôle si important joué par les femmes dans cette église du XIXe siècle. "*Les femmes ont une mission toute particulière à remplir*", écrira le Père Pernet. La loi Goblet en 1886 leur interdit d'exercer dans l'enseignement public. Mais les plus anciennes pourront exercer jusqu'à leur retraite. La laïcisation devait être achevée en 1897. Cependant, il y a encore 7.000 religieuses dans les écoles publiques en 1901. La loi de 1904 porte un coup supplémentaire à l'enseignement des religieux, puisque tout membre d'une Congrégation, même autorisée, se voit privé du droit d'enseigner. Plus de 2 600 écoles seront fermées faute d'autorisation. En 1914, il ne reste plus que 25 écoles congréganistes contre 13.000 en 1880.

7 - Le siècle des grandes inventions qui bouleversent la vie des hommes

Elles sont innombrables. Citons au hasard et en vrac le chemin de fer (1831), la photographie, le téléphone (Graham Bell, 1876). L'électricité passe du laboratoire à l'usine avec la machine de Gramme (1869). Première utilisation de la houille blanche à des fins industrielles, invention de la lampe à incandescence par Edison en 1879. L'alternateur date de 1877 et le transformateur de 1886. En 1883, Desprez réalise le transport d'énergie électrique à échelle industrielle. Le phonogramme apparaît en 1877. Dans l'industrie et la construction de gros progrès avec le convertisseur Bessemer en 1855, l'architecture à base de fer (Halles centrales de Baltard, 1853). L'usage de l'aluminium devient courant. Le pétrole devient une source d'énergie majeure (aux USA en 1870, Rockefeller). De nombreuses machines outils, comme la machine à coudre Singer (1863) ou le frigorifique de Tellier (1867), sont mises au point.

D'importants ouvrages ou œuvres d'art sont construits. La machine à écrire de Remington (1872) ouvre un bel avenir.

Dans les sciences, on note les travaux de Pasteur, dont la mise au point du vaccin antirabique 1885. Claude Bernard écrit *L'Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* en 1865. L'expérience lui apparaît comme le seul moyen d'atteindre la vérité. L'alliance entre l'électricité, la photographie et la mécanique permet d'inventer le cinéma en 1895.

8 - *Le développement de la pensée et de l'art à travers des travaux et des ouvrages fondamentaux (nous ne pouvons qu'évoquer ce point)*

A. Comte publie *Le catéchisme positiviste* (1852), Darwin *L'origine des espèces* (1859), Strauss et puis Renan *La Vie de Jésus* (1863) et Marx et Engels publient *Le Capital* (1874).

L'art évolue profondément : on passe du romantisme au réalisme, au symbolisme et à l'impressionnisme.

9 - *Les phénomènes religieux : quelques traits sur l'Église de ce temps en France*

Divers courants se partagent l'Europe et la France en particulier. L'Église du XIXe condamne le libéralisme et la liberté religieuse de la Déclaration des Droits de l'Homme : les textes de Pie VI et Grégoire XVI sont sans nuance. La papauté qui perd ses États se crispe sur une vision de la société qui serait la chrétienté. Le *Syllabus* et l'Encyclique *Quanta cura* condamnent les erreurs modernes, en 1864. Le Concile Vatican I semble aller dans le sens d'un caractère monarchique, avec l'infailibilité. En France, il existe quelques chrétiens libéraux, mais l'Église de ce pays est globalement à la tête du combat conservateur contre la République. Elle encadre de moins en moins la société dans la mesure où l'État se substitue à elle : on assiste à une sécularisation dans l'enseignement, à l'hôpital, dans les prisons, les cimetières. D'un autre côté, sur le plan intérieur, Gallicans et Ultramontains se livrent la guerre²⁹. D'Alzon n'écrira-t-il pas à Picard : "*Traiter les Romains et les Gallicans ex æquo est im-*

²⁹ Claude Bressolette, *Colloque de 1980*, p. 119 sur Maret et d'Alzon.

possible. Nous sommes dans la vérité, eux sont dans l'erreur, et bientôt l'hérésie".³⁰ Des personnages influents vont marquer à jamais cette Église de France, même s'il est des barrières solides : il suffit d'évoquer Lamennais qui a eu tant d'influence sur d'Alzon jeune, comme sur Marie-Eugénie, et Lacordaire, sur la jeunesse du temps. Ici, il faut pointer le rôle des laïcs si engagés dans cette œuvre d'évangélisation - voir le *Frédéric Ozanam* de G. Cholvy. Le Père Pernet, par exemple, le sait bien, qui fonde trois associations de laïcs.

Il faut bien noter aussi chez certains catholiques, même lorsqu'ils demeurent hostiles aux idées modernes, des tentatives d'adaptation ou de réponse à ce monde, par des relances, des renouveaux et des nouveautés pleines de dynamisme. Renouveau de la vie religieuse : anciens Ordres rétablis, (Bénédictins, Dominicains), Congrégations nouvelles, avec des buts précis : enseignantes, missionnaires, hospitalières, charitables, toutes mouvances dans lesquelles s'inscrivent vos fondateurs, renaissance des confréries comme les Pénitents chez nous. Volonté aussi de reconquête ou plus exactement de réévangélisation avec la multiplication des missions paroissiales. Renouveau du clergé avec le développement des séminaires et l'augmentation substantielle du nombre de prêtres.

Mais le XIXe siècle est aussi celui du développement de la vie mystique - voir l'article de Sœur Marie-Hélène : *Marie-Eugénie, une spiritualité pour aujourd'hui*³¹ - le recentrage sur le Christ, d'une religion fondée sur la crainte, mais aussi sur l'amour, la redécouverte de la prière, de la contemplation et des dévotions fondamentales : le Saint-Sacrement et le culte de l'Eucharistie, le Sacré-Cœur, la Vierge - c'est le siècle des apparitions - et d'autres dévotions comme les âmes du purgatoire et les saints anges. Dévotions, pèlerinages et pratiques mariales vont trouver les Assomptionnistes au premier plan. Dans les *Écrits Spirituels* du Père d'Alzon, Marie tient une place considérable (voir le dossier sur la spiritualité des Petites Sœurs de l'Assomption). D'Alzon, à Nîmes, pèlerine à Rochefort. Les pèlerinages lui paraissent être des actes de pénitence collectifs, "*d'immenses processions, plus prolongées et plus efficaces, parce qu'elles sont plus pénibles*". Et il a un véritable amour

³⁰ Ibid. p. 126, 25 février 1870.

³¹ *Colloque de 1998*, pp. 113-256.

pour l'Église et pour le pape, une dévotion à Pie IX. Quant il s'agit de la défense du pape, les Assomptionnistes sont là sans faillir (les zouaves pontificaux). Défendre l'Église, contre les effets conjugués de la Réforme, de la Révolution, de l'Université, de la Franc-Maçonnerie, c'est là un des buts majeurs de leur fondateur et d'eux-mêmes. La naissance d'une grande presse où les Assomptionnistes sont encore là, au tout premier rang, est une de leurs armes, populaire - son style vulgaire déplaisait au Père d'Alzon - mais sans qu'ils négligent pour autant la presse plus savante et plus spécialisée, type *L'Enseignement chrétien*. Les patronages, la première action catholique, les mouvements de jeunes hors de la paroisse marquent encore l'Église de cette période.

Un certain réveil spirituel se manifeste au cours du siècle chez les intellectuels comme Ozanam et il y a un important mouvement de conversion. Marie-Eugénie elle-même se considère comme telle : "*Dans sa foi de convertie*", a-t-on écrit à son sujet. Vos fondateurs y ont leur part, à l'égard des plus humbles aussi, à travers leur action sociale, en particulier.

Politiquement, se font les premiers ralliements à la République, avec Léon XIII et l'action de Lavigerie en 1892. Mais, c'est bien tard par rapport à nos limites chronologiques. Mais ce qu'il faut rappeler, c'est l'affirmation de d'Alzon que l'Église ne combat pas les régimes politiques quels qu'ils soient, sauf ceux qui oublient les droits de Dieu. "*L'Église est républicaine en Suisse, en Amérique ; elle n'est pas contre, elle est au-dessus. La lutte, on ne saurait trop le répéter, n'est pas entre l'Église et telle institution... elle est entre Dieu et l'homme, qui veut se faire Dieu... Nous sommes ses ennemis dans ce qu'elle a d'anti-religieux et d'anti-social.*"³² Les chrétiens peuvent donc accepter la République là où elle n'est pas anti-chrétienne.

La montée de la sécularisation et la création d'instituts, d'écoles, d'œuvres laïques, comme les lois scolaires, entraînent des débats dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils n'ont rien d'académique. Le style se fait souvent violent ; la polémique fait

³² "*Le Protestantisme, la Franc-Maçonnerie, la Révolution et l'Université selon le Père d'Alzon*", Actes du colloque de Montauban : Révolution et contre-Révolution dans la France du Sud-Ouest, 1990, pp. 119-123.

rage. Chaque adversaire y va de ses quolibets. Plus tard, *Le Pèlerin* viendra renforcer, voire systématiser cette tendance. Les vignettes y aideront, comme celle que nous présentons ou celle sur les lycées de filles : la dernière fait entrer leurs élèves à une place de choix : Satan les attend à la porte de l'enfer.

CONCLUSION

Vos fondateurs vivent donc dans un monde en pleine mutation, en pleine contestation, avec des résistances fortes et des avancées significatives. Ils sont confrontés à des changements qui souvent les agressent. Ils vont se positionner sur bien de ces questions quand elles les touchent directement, soit à travers leur existence propre, soit à travers leurs oeuvres, soit à travers leurs préoccupations de chrétiens engagés dans une société qu'ils n'ont pas choisie telle qu'elle est. Parmi tant d'autres, avec leurs personnalités propres, ils seront de tous les combats, les uns plutôt sur tel front, les autres sur tel autre, mais ensemble sur tous les fronts : religieux, politiques, sociaux, scolaires et le front de la charité. Souvent au premier plan.

Les données que nous venons d'engranger contribueront à expliquer et à faire comprendre, peut-être, certains de leurs comportements que nous rencontrerons dans ce colloque. Il faudra les appréhender, sans les juger avec nos critères. Quand d'Alzon explique que la multiplication des aumôniers dans les lycées est pour les élèves un motif d'impiété, il faut faire un effort et entrer dans sa logique, pour comprendre son raisonnement, ce qui ne signifie nullement notre accord sur le fond. Mais il le faut absolument, car l'histoire ne souffre pas l'anachronisme et les sujets que vous allez aborder, moins que tout autre. Une telle attitude constituera un des éléments majeurs d'un jugement apaisé et sain. N'est-ce pas le but de votre recherche ?

9, rue de la Frégate
34080 Montpellier
France

Louis Secondy

DÉBAT

Du rôle de l'histoire

Richard Lamoureux, A.A : Vous nous avez donné un bon conseil : appréhender l'histoire sans juger, comprendre le raisonnement. Mais ne faut-il pas aussi comprendre pour apprendre, à travers ce que les fondateurs ont vécu, leurs intuitions, apprendre à partir de leur expérience du XIXe siècle ? Avez-vous des conseils à nous donner à ce sujet ?

Louis Secondy : Que prendre du XIXe siècle pour notre temps ? L'histoire ne meurt jamais (cf. les Balkans). L'histoire est une résurgence. En 1980, comment les Assomptionnistes ont-ils revu leur fondateur ? Ce Colloque a rendu à d'Alzon sa part de modernité. En dehors du caractère de chacun, se dégagent des intuitions enrichies par la lecture du moment présent. Par exemple, la justice ne détruira jamais la charité (cf. les Petites Sœurs de l'Assomption). Il s'agit de bien remettre les choses dans notre temps en les remettant dans leur temps.

Le quatrième vœu

Lucas Chuffart, A.A : Je suis heureux d'avoir entendu parler du "quatrième vœu" qui marque très fortement le charisme et la spiritualité de la Congrégation. Il serait intéressant de savoir pourquoi il a été abandonné.

Louis Secondy : Pourquoi, Rome a refusé ce quatrième vœu ? Cet engagement me paraît être trop ancré dans le temps. C'est un événement trop conjoncturel. Ce vœu aurait-il un sens aujourd'hui ?

Lucas Chuffart, A.A. : La formulation du vœu a été changée, la première, contre-révolutionnaire, est trop datée.

Jean-Paul Périer-Muzet, A.A. : La première expression est "pour l'extension du Règne de Dieu et l'éducation des jeunes". Remarquons l'opposition de l'Église institutionnelle à la spécification

des vœux religieux. Elle veut arriver aux trois vœux. Or, des Congrégations veulent arriver au statut d'un Ordre.

Thérèse-Maylis Toujouse, R.A. : À Noël 1844, les Religieuses de l'Assomption ajoutent aux trois vœux un quatrième, inspiré par le Père d'Alzon. La formulation de ce vœu a été retransmise dans la Congrégation à quelques Sœurs partant en mission. L'Église a demandé de le supprimer au moment de la présentation des Constitutions en 1866. Le motif de la demande de suppression n'était pas très clair, car "laissé au discernement de la seule Supérieure Générale". De la part de la Congrégation, il est écrit que la suppression de ce vœu serait un regret pour beaucoup de Sœurs. Les Constitutions de 1888 ne mentionnent pas de quatrième vœu mais son esprit est inscrit dans le but de la Congrégation : "Étendre par toute notre vie le Règne de J.C [Jésus-Christ]." : Cette orientation fait partie de notre formule de vœux. Le quatrième vœu, exprimant en général la spécificité de la Congrégation, devient donc inutile.

Clare-Teresa Tjader, R.A. : Le quatrième vœu n'avait pas un contenu clair. C'est pourquoi j'ai compris que l'Église avait supprimé ce vœu.

Claire Rabitz, O.A. : Le Père d'Alzon avait fait prononcer le vœu des missions étrangères. Quand les Oblates se réunissent en une seule branche en 1926, le quatrième vœu est supprimé.¹

Georgette-Marie Fayolle, O.A : Je suis d'accord avec Claire Rabitz. C'est le vœu des missions qui a été gardé par la branche de Bordeaux.

L'éducation

Richard Brunelle, A.A. : Comment expliquer l'opposition du Père d'Alzon à l'éducation publique ?

Louis Secondy : Le Père d'Alzon s'est intéressé à l'enseignement secondaire et supérieur. Le grand combat de d'Alzon a été d'obtenir d'abord la liberté de l'enseignement secondaire.

¹ Il ne s'agit pas du même vœu (voir texte dans les *Écrits spirituels*, p. 1090).

Quand le Père d'Alzon combat l'Université, c'est parce qu'il la trouve fille de la Réforme, de la Révolution, de la Franc-maçonnerie : elle véhicule un monde hostile à Dieu.

En 1881, quand l'enseignement primaire public va devenir laïc, d'Alzon est mort. Ce sont ses disciples (Le Pèlerin) qui luttent pour créer une situation nouvelle face à cette école sans Dieu. Le fait qu'il y ait encore des enseignants religieux dans le public n'empêche pas que ceux-ci soient tenus à ne pas parler de Dieu. Dans les villes, des Frères des Écoles chrétiennes perdent leurs écoles. La laïcisation des écoles a commencé bien avant la Loi de 1881.

Jean-Paul Périer-Muzet, A.A. : Comment nos fondateurs voient-ils le progrès ? N'est-ce pas très souvent que d'un point de vue critique ?

Louis Secondy : En tant que progrès matériel, l'idée de progrès n'est pas refusée par les gens de l'Assomption. Ils refusent celle qui explique le sens du monde et la vie en société sans laisser la place à la religion, qui explique le monde autrement que par les données de la Bible et de la foi. D'où la réaction des chrétiens intransigeants face à ces idées de progrès.

Anne Huyghebaert, Or.A. : Le Père d'Alzon et d'autres catholiques ne sont pas pour la présence des femmes dans l'enseignement supérieur. Cela prépare-t-il la crise du modernisme ? Sur quoi se base la différence de l'éducation entre garçons et filles ? *Le Pèlerin* était-il le seul à avoir son style à l'époque ?

Louis Secondy : Cette situation ne doit pas être comprise comme étant la vision chrétienne de la femme. Jules Ferry reprend l'idée que le rôle de la femme dans la société est autre que celui de l'homme. C'est une différence de nature, du domaine du privé, du domestique, de l'éducation. La femme est l'éducatrice par excellence (cf. Marie Rouanet qui montre une femme qui tient les clés, les comptes, la mémoire, l'éducation des enfants et la tradition de Dieu). À partir du moment où l'enfant est éduqué à la maison, c'est la femme qui exerce ce rôle. La conquête de la femme en milieu chrétien, conquête de son indépendance, est sa capacité à

dire non à l'homme. La Supérieure Générale va-t-elle obéir à l'homme ? Marie Correnson et Marie-Eugénie de Jésus vont affirmer leur féminité.

Éducatrices, elles sont devenues éducatrices des pauvres, elles ont créé des externats, et pour subventionner ces écoles, des internats. Si l'on ne considère que l'Église hiérarchique, on ne comprend pas la place des femmes au XIXe siècle, dans l'Église.

Jean-Paul Périer-Muzet, A.A. : Le Père d'Alzon a obtenu deux ans avant le vote de la loi Falloux, l'obtention du plein exercice pour son collègue. Il a donc mené des actions collectives mais aussi des actions personnelles pour sa Congrégation.

Le Pèlerin est une presse dont le Père d'Alzon n'aimait pas le style. Ses disciples ont compris que c'était le moyen de s'adresser à des gens de milieu populaire pour leur apporter un message fort, un message de combat. Conquête et reconquête pour anéantir l'œuvre de la Révolution et se libérer, pour rendre à l'Église son rôle dans la société ; reconstituer comme une sorte de chrétienté.

La presse populaire va lancer des offensives en ramenant au niveau le plus "popu" toutes ces idées là : on est en train de faire de la France un monde sans Dieu. Le rôle de l'image dans *Le Pèlerin* : images très simplifiées avec lesquelles on frappe les gens (vignettes). *Le Pèlerin* s'inscrit dans cette veine : les bombardiers de l'Église, les mitrailleurs de l'Église.

La place des laïcs

Monique Blondel, P.S.A. : Actuellement, pour mon travail je dois relire les comptes-rendus des réunions de la Fraternité [Notre-Dame de Salut] fondée par le Père Pernet. On y voit la place des laïcs dans ces rencontres, le courant contre-révolutionnaire et celui de l'école, le problème du travail, les invitations de diverses personnalités à ces réunions (Léon Harmel, des missionnaires...). Concernant les participants, c'était des ouvriers qui venaient d'endroits éloignés de Paris. Quant à leur participation lors des réunions, souvent, seuls les laïcs parlaient, y compris parfois pour le commentaire de la Parole de Dieu. Parmi ces laïcs, il

existait des courants divers, parmi lesquels, celui du ralliement. Le problème du travail du dimanche fut parfois abordé de la façon suivante : dans certains cas ne faut-il pas mieux aller au travail qu'à la messe afin de nourrir sa famille ? Il serait intéressant de voir, dans les autres Congrégations la place réservée aux laïcs ?

Thérèse-Maylis Toujouse, R.A. : Les laïcs essayèrent d'allier intelligence et engagement social. Frédéric Ozanam et les universitaires demandèrent à Mgr de Quelen la création des conférences de Notre-Dame. À cette époque a lieu aussi la fondation des conférences saint Vincent de Paul. On note encore l'existence d'un courant de jeunes intellectuels, désireux de connaître l'enseignement traditionnel de l'Église, tel qu'on peut l'adapter aux jeunes après le siècle des Lumières. Dans toutes ces entreprises, l'intelligence et le cœur ne sont jamais séparés.

Gisèle Marchand, P.S.A. : Le XIXe siècle est aussi marqué par l'immigration avec l'exode rural (les Français quittent la campagne pour la ville), mais aussi avec l'arrivée des Italiens, des Allemands.

En 1865 les ouvriers ne représentent que 30% de la population active. C'est à ces ouvriers venus de la campagne que le Père Pernet va s'adresser.

Jean-Paul Périer-Muzet, A.A. : Le livre "*Prier 15 jours avec le P. d'Alzon*" consacre certains chapitres aux laïcs (la nécessaire collaboration avec les laïcs, notamment pour les collèges).

Les conférences saint Vincent de Paul figurent à l'intérieur des oeuvres d'éducation. D'Alzon fonde un patronage à Nîmes. Il éprouve une grande admiration pour Pauline Jaricot qui fonde *la Propagation de la foi* et Agathe Thavet fondatrice de *l'Oeuvre des militaires*. Dans les orphelinats agricoles, les laïcs font l'éducation par le milieu du travail. De même, les laïcs agissent dans la Presse qui ne serait ni fondée ni développée sans leur action. D'après les propos du Comte de L'Épinois. "Nous sommes là pour vous appuyer. Quand passez-vous à l'acte ?"

Louis Secondy : En ce qui concerne la place donnée par le Père d'Alzon aux laïcs dans ses collèges, il n'exige pas que les enfants aillent à la messe tous les jours, parce qu'il pense devoir former

des laïcs qui ne doivent pas être éduqués comme dans les alumni.

Quant aux Fraternités et aux conférences de saint Vincent de Paul, leur création, animation, etc., sont confiées exclusivement à des laïcs. Or, dans l'Église, il existe une certaine peur de la hiérarchie de voir que les laïcs prenaient tant de place. À l'époque, des dizaines de milliers de catéchistes apprennent le catéchisme aux enfants. (cf. Montpellier en 1907, Colloque des oeuvres). En 1845, Lacordaire écrira à Notre-Dame dans un texte : "Vous tous qui avez été baptisés, vous êtes la lumière du monde..." Il faut donc reconsidérer le XIXe siècle, comme n'étant pas seulement le siècle des clercs. Dans l'école primaire, on va créer des comités de parents pour surveiller les instituteurs et le contenu des manuels.

À noter que parfois, dans l'Église, ce qu'on accorde à une Congrégation on le refuse à l'autre : Pierre Valdo et François d'Assise. Les décisions de Rome tiennent parfois à la conjoncture... (cf. Décision contre la contraception avec Paul VI). L'histoire de l'Église est faite de contradictions.

Thérèse-Maylis Toujouse, R.A. : À propos de l'éducation et la formation de laïcs engagés, Marie-Eugénie dit qu'il faut toujours élever nos élèves, non pas comme des religieuses, mais en fonction de leur vie future dans le monde et d'un engagement social. Elle crée des Externats pour permettre aux jeunes filles d'être plus en prise avec leur société.

L'influence de Lamennais

Clare-Teresa Tjader, R.A. : Pouvez-vous situer Lamennais et son influence ?

Louis Secondy : Une image : Lamennais commence par être un défenseur du régime établi, plutôt conservateur, classique. Il évolue très vite, passant du conservatisme premier à une ouverture sur les grandes libertés, les six grandes libertés que son journal L'Avenir va prendre : Liberté de conscience, Presse, Liberté des

peuples à disposer d'eux-mêmes... Elles vont faire tâche d'huile dans un milieu de tout jeunes intellectuels : de Coux, Gerbet, Montalembert. Des groupes de réflexion et de prière naissent. Des sortes de convertis, de "convertisseurs" vont annoncer Dieu et les libertés. Une nouvelle vision du monde s'offre aux chrétiens de France. Les jeunes sont marqués par un enthousiasme qui va éclairer tout le XIXe siècle libéral. Mais le drame survient : Lamennais est condamné deux fois par Rome. Ses amis vont se détacher matériellement de lui, qui va vers un mouvement anticlérical. Les idées de Lamennais feront quand même leur chemin. Les jeunes qui en seront marqués comme au fer rouge, ne s'en libéreront jamais.

CLAUDE PRUDHOMME

L'Église au XIXe siècle

Géopolitique et stratégies ecclésiales

Je veux essayer de réfléchir avec vous sur la manière dont le XIXe siècle catholique a abordé la question de la mondialisation. Terme à la mode, mais pour les historiens, cela fait sourire. En effet, pour l'histoire de l'Europe, depuis le XVe et le XVIe siècle, l'ouverture sur l'Amérique, nous sommes embarqués dans une extraordinaire mondialisation.

Alors, le XIXe est un autre moment fort de ce processus, puisque c'est celui de l'expansion européenne, et on peut dire d'une véritable européanisation du monde.

Il faut donc y revenir pour voir comment cela s'est manifesté, comment l'Église Catholique a perçu ces changements, comment elle a tenté d'y répondre et essayer de faire un premier bilan – les premières réflexions autocritiques se sont faites au lendemain de la première guerre mondiale.

En introduction, je considère que vous avez présent à l'esprit le premier grand débat du XIXe : la réponse à la sécularisation : question des états, question de la science qui s'émancipe, questions politiques...

Vous l'avez vu, face à la question de la sécularisation, on voit se dessiner dans l'Église Catholique deux attitudes, deux réponses : l'une qui est une réponse de refus de certains aspects de cette évolution (dont le père d'Alzon est un parfait représentant, c'est le refus de la Révolution Française et des principes de 1789 tels qu'ils sont alors interprétés). Il y a d'abord un aspect « refus » d'une évolution. Et puis, en même temps il y a très vite la prise de conscience que si on ne s'inscrit pas dans cette histoire en train de se faire, on n'aura aucune possibilité d'agir sur elle, de l'orienter autrement. La volonté de conquête ou reconquête quand elle est missionnaire auprès des païens accompagne toujours le refus qui est notamment exprimé par l'opposition aux idées et aux idéaux de la Révolution Française.

Ce couple-là, qui est donc refus, reconquête, engagement d'un nouveau type, on le voit particulièrement se manifester quand on s'intéresse à la question des missions, puisque le XIXe siècle va être pour le catholicisme, le grand moment du réveil missionnaire. La première grande expérience, l'expérience fondatrice, est celle du XVIe siècle. L'image actuelle du catholicisme en dehors des avancées du XVIe est le fruit de ce qui s'est passé au XIXe.

MONDIALISATION AU XIXE

Liberté politique

Quand le catholicisme se réveille au lendemain du choc révolutionnaire, la première chose qu'il doit découvrir, c'est que, désormais se dressent en face de lui, des idéologies qui ont une prétention universelle. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen affirme bien d'emblée l'ambition d'être une sorte de table, d'exposés de principes valables partout et toujours. On est au-delà d'une culture particulière et d'une époque particulière. C'est un véritable choc pour une religion qui se considère porteuse du seul véritable universalisme. Désormais, il faut faire avec autre chose, ce sera un premier type d'affrontement. Et pendant tout le XIXe, cette confrontation se poursuit, avec notamment la grande question de la liberté. Et là, l'histoire des assumptionnistes et du Père d'Alzon est étroitement liée à cette revendication : qu'est-ce que c'est que cette aspiration à la liberté qui est en train de gagner les peuples, d'abord les peuples européens, et au-delà des peuples européens, n'oublions pas ce qui se passe notamment dans les terres à esclaves, notamment, les mouvements qui vont se terminer par l'émancipation, l'affranchissement des esclaves.

Et puis, après cette grande vague d'aspiration à la liberté plutôt politique, la volonté de participer à la vie du pays, notamment par le vote. À cette vague-là vient s'ajouter une autre vague, surtout à partir du milieu du siècle, 1848 et après, l'aspiration à la libération sociale, avec à chaque fois, une prétention à l'universalité. La vague de la libération sociale s'appuie sur des internationales, rouges, mais internationales. Au point que dans le catholicisme, on a tenté d'organiser à la fin du pontificat de Pie IX une internationale noire, qui se voulait une sorte de réponse à l'internationale rouge.

Il y a bien compétition nouvelle qui fait comprendre que les enjeux sont à l'échelle mondiale.

Il faut donc se rendre compte, surtout vus de Rome que les problèmes sont internationaux, pas seulement des questions qui se posent dans un pays particulier.

Premier élément : il y a désormais de grandes aspirations collectives qui se développent à l'international et le catholicisme doit composer avec elles.

Révolution industrielle

Deuxième donnée qui échappe complètement à l'Église catholique comme à toutes les forces religieuses, c'est la révolution industrielle.

Quelles conséquences pour la vie de l'Église ?

La révolution des transports : le fait de construire des chemins de fer en Orient (on ne comprend rien aux missions d'Orient si on ne suit pas la construction des chemins de fer). On ne comprend rien à l'histoire des missions si on ne regarde pas les lignes de navigation régulière qui se développent et permettent désormais de transporter des gens de façon beaucoup moins chère et de communiquer beaucoup plus rapidement.

C'est aussi, grâce à ces moyens de transport des communications plus faciles à travers la Poste, à travers le télégraphe.

Un exemple : l'ouverture du Canal de Suez en 1869 crée tout à coup un tout nouveau rapport de force : Constantinople, la Turquie, sont devenues toutes proches de l'Europe.

Cela veut dire que pour les personnes qui sont dans une institution internationale, le mode de communication à l'intérieur est tout à fait nouveau. On le sent aujourd'hui : Internet est en train de changer nos façons de travailler à travers nos communautés comme à travers tous les groupes sociaux.

La révolution industrielle, c'est aussi la mondialisation des capitaux : l'argent circule. Si cela devient possible au niveau du capitalisme international, la circulation de l'argent va devenir aussi possible grâce aux réseaux bancaires, au niveau des églises. Sans cette révolution bancaire, on n'aurait pas pu voir l'œuvre de la Propagation de la Foi née à Lyon s'établir aussi bien en Amérique Latine que progressivement en Afrique ou en Asie et l'argent être récolté dans le monde entier et grâce à des virements bancaires être concen-

tré et redistribué en fonction des besoins et des choix qui avaient été opérés.

Des églises seront très liées à cette révolution bancaire.

C'est aussi une période de mutation démographique au profit de l'Europe : c'est l'Europe qui envoie son excédent de travailleurs et qui reproche aux autres aujourd'hui de faire ce qu'elle a fait pour résoudre ses propres problèmes. 40 millions d'européens partent aux États-Unis, (32 vont y rester) ; 12 millions d'européens vont partir en Amérique Latine. Ce sont donc des mouvements de masse permis par les bateaux. Cela signifie que l'Europe se vit comme une puissance démographique en expansion, cela modifie sans doute sa relation avec les autres populations.

Et enfin, quatrième aspect de la révolution industrielle : la révolution des échanges, la revendication de la liberté des échanges, le GATT, grande idéologie américaine suivant laquelle le bonheur de l'humanité est lié à la libéralisation des échanges, c'est très exactement les traités de libre échange de 1860, qui, à l'époque, s'appliquent aux grandes puissances occidentales, en Europe, mais dont le but est de supprimer les barrières douanières partout pour que la prospérité soit rendue possible pour tous les peuples.

Les grandes puissances croient ainsi résoudre leurs problèmes internes.

À partir de cette constatation, il faut ajouter que l'Occident n'exporte pas simplement des techniques, des hommes, des capitaux, mais l'Europe exporte aussi sa culture.

Exportation de la culture européenne

C'est sans doute un des changements les plus spectaculaires et les plus décisifs du XIXe : l'Europe s'était déjà exportée avant, mais c'est au XIXe qu'elle va exporter dans le monde entier son savoir. Depuis le XIXe s., le savoir qui s'exporte, la science qui s'exporte, sont un savoir, une science qui viennent de l'Europe ou des États-Unis, bref, un savoir occidental.

Le moyen de l'exporter, ce sera la diffusion des écoles : les missions vont être un des éléments clés.

En même temps que l'Europe exporte son savoir, elle exporte tout naturellement les valeurs qu'elle pense être au fondement de sa réussite à elle. Et ne soyons pas étonnés de découvrir que, quels que soient les gens qui écrivent, explorateurs, capitalistes, hommes poli-

tiques, de gauche ou de droite, missionnaires ou non, ils parlent tous de la nécessité du travail, de l'importance de la famille et de la nécessité de l'épargne. Valeurs qui sont comme les clés du développement, de la réussite et du progrès.

Et on exporte aussi, sans qu'on y réfléchisse, ses modes de vie dès qu'on arrive quelque part, même s'il faut s'adapter un minimum, il faut faire avec les matériaux locaux, le climat.

On n'a pas vu les enjeux de cette exportation de la culture occidentale au XIXe, par contre, un débat naît déjà, celui de savoir si on peut prendre de l'Occident sa technique et sa science sans prendre toute la culture qui va avec. La même question va se poser au sein de l'Église catholique, notamment, plus récemment, avec la notion d'inculturation.

On n'en est pas là au XIXe s., mais le problème de savoir si il y a un lien entre une science, un savoir, des techniques, et une culture en général est posé.

Les Chinois de l'époque ont quel rêve ? Le grand projet chinois était de prendre la science sans la philosophie et la culture. Le Japon a fait un choix plus complexe, gardant les formes de ses traditions.

Du point de vue historique et pour l'expansion du catholicisme, je retiens un quatrième point : l'expression qui a été prise par cette expansion occidentale, c'est l'impérialisme. Le terme est une invention de cette période, le mot apparaît à la veille de la guerre 14-18, fin XIXe, début XXe, chez les auteurs anglais, puis allemands, puis français, parce qu'on ne sait pas comment désigner cette domination aussi totale et aussi globale que l'Europe est en train d'établir sur le monde. Au départ, ce concept n'est pas un concept marxiste, mais un concept d'économistes libéraux qui veulent simplement constater que, de fait, l'économie européenne est en train de dominer les autres.

En même temps, on constate que l'expansion européenne prend deux formes : la forme d'une colonisation directe (Asie, Océanie, Afrique) ou bien une colonisation indirecte dont le prototype est la Chine. On ne conquiert pas la Chine, on ne peut pas, mais on lui impose des conditions à travers des traités, pour la subordonner aux politiques européennes.

Il y a donc un contexte idéologique qui veut légitimer cette domination. Les Européens se rendent compte qu'il faut donner des

arguments à ceux qui veulent défendre la colonisation ou l'impérialisme.

Le Catholicisme va devoir tenir compte de cela aussi.

L'ÉLABORATION DES RÉPONSES AU SEIN DU CATHOLICISME

Consolidation du centre Romain

Nous sommes dans un système catholique qui est de plus en plus centralisé et dans lequel désormais la personne du Pape va devenir centrale. Ne croyons pas que cela a toujours été comme cela dans le catholicisme. Pour des tas d'églises européennes, le Pape était à Rome, certes, on l'écoutait, mais en dehors de querelles doctrinales très particulières, finalement, chacun avait ses usages, chacun avait son mode d'organisation et fonctionnait sans en référer beaucoup à Rome.

Le changement apporté par le XIXe siècle c'est l'affirmation de l'autorité de ce centre, de l'autorité du pape et la reconnaissance de fait de sa capacité à réguler l'ensemble du système.

L'historien voit bien que le cœur de ce système romain le plus visible, c'est bien la personne du pape (on parlait d'ultramontanisme en France), qui se traduit au XIXe par une attitude tout à fait nouvelle des croyants vis-à-vis du pape, la dévotion au pape.

Je suis parfois surpris de trouver dans certaines encycliques des affirmations à la limite de l'orthodoxie. Par exemple, le Pape ne se définit pas comme le successeur de Pierre, mais le successeur et le représentant de Jésus sur terre. Aujourd'hui, aucun Pape ne le dirait. Il y a là une sorte de valorisation de la fonction qui peut amener quelques dérapages dans la formulation.

Mais Rome n'est pas que le pape. Quand on étudie les missions, on constate avec surprise et parfois admiration et parfois irritation, l'extraordinaire efficacité du gouvernement qui entoure le pape. Quand on regarde comment a fonctionné la Curie avec très peu de gens, on voit qu'ils sont efficaces. Et ceci, parce qu'ils ont une longue pratique des affaires fondée sur l'aptitude à communiquer et à collecter l'information : ils ont parfaitement géré le progrès technique, on voit très bien comment, au cours du XIXe, progressivement, dans tous les pays du monde, tous les vicaires apostoliques sont

contraints et acceptent finalement de rendre un rapport par an (même ceux qui sont au fond de la brousse et qui se demandent à quoi ça sert, sont obligés de le faire), et tous les cinq ans, ils sont soumis au rapport quinquennal qui remplace la visite à Rome, trop compliquée quand on est dans des pays éloignés. Et ils doivent bien rendre leur rapport car ceux qui les lisent à Rome et cochent les réponses insuffisantes, demandent des explications.

Par exemple, il y a une question rituelle dans le questionnaire : "est-ce que vous préparez des prêtres indigènes ?" Si le vicaire apostolique n'a pas expliqué ce qu'il faisait ou si on estime que ce qu'il fait n'est pas suffisant, il est sûr d'avoir des observations critiques.

Rome surveille donc ce qui se passe et corrige.

C'est un système complexe que la Curie. Un historien ne peut jamais vraiment savoir ce qui vient du pape, ce qui vient de la Curie... La Curie, c'est : un secrétaire d'État, difficile de savoir aussi vraiment son rôle, des Congrégations romaines : le Saint-Office, les Congrégations qui gèrent un secteur particulier (évêques, religieux, enseignement...) et la force de Rome a été d'inventer des Congrégations transversales, qui ont des statuts pas très clairs : la Propagande par exemple. On lui dit : vous êtes chargée des missions dans le monde entier, oui mais quand un problème de doctrine se pose, faut-il écrire à la Propagande ou au Saint-Office ? Cette question ne s'est jamais vraiment réglée.

La Curie a senti la nécessité de mettre en place des Congrégations transversales, et après la Révolution française, elle a dû encore ajouter un service : la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires ; ce n'est pas une vraie Congrégation, elle rassemble les responsables des principales Congrégations pour traiter ensemble de problèmes transversaux.

La Curie a su donner aussi une sorte d'inspiration commune : le modèle romain, modèle latin, est le meilleur.

La question s'est posée avec l'Église d'Orient. Plus tard on a dit, respectons la spécificité des églises orientales sans que cela fasse l'unanimité. Mais si cela a été possible pour les églises d'Orient, c'est parce qu'elles étaient des églises anciennes, c'est donc au nom de leur antiquité. Mais pour les églises jeunes (Afrique, Asie), cela n'est pas possible du point de vue de Rome : il faut donc introduire le modèle romain sous sa forme latine. Il y a eu un débat sur les ri-

tes éthiopiens, par exemple, le résultat a été une sorte de négociation : ce rite est ancien, on ne peut pas complètement le faire disparaître, mais les textes disent bien “on le fait à titre transitoire”.

Cette volonté d'imposer un modèle romain vient du fait que, dans ce monde qui est en train d'éclater, il faut une unité très forte, et à l'époque, pas d'unité sans uniformité. La notion de pluralité n'est pas un concept du XIXe.

Tout cela se fait à condition que tout le monde accepte la centralisation. C'est ce qui s'est passé.

Rome n'invente pas les réponses, Rome attend qu'on lui pose les questions. Cela se fait par les correspondances. Rome ne légifère que lorsqu'une question lui est posée. Il y a des stratégies différentes : ceux qui savent que, moins on pose de questions à Rome, plus on est tranquille, et ceux qui n'osent pas choisir le style de vêtement sans consulter Rome.

Voilà le risque d'un système qui veut tout centraliser : légiférer sur tout.

Modèle Catholique intransigeant

Concept utilisé surtout par des italiens puis des historiens français. Cela signifie deux choses : à la fois intransigeant, dans le sens où il existe un refus de transiger avec certains aspects de la modernité, notamment sa philosophie antireligieuse héritée de 1789 (esprit du Syllabus et de l'encyclique qui l'accompagne en 1864).

Mais ce modèle n'est pas seulement un modèle de refus et de défense, c'est aussi un modèle de reconquête : le catholicisme doit être quelque chose d'intégral (il faut mettre toute la foi dans toute la vie, la foi doit imprégner toute l'existence, qu'elle soit individuelle (on va suivre le fidèle de sa naissance à sa mort comme on a toujours fait) mais aussi collective, et on va multiplier les formes d'associations, d'œuvres, de regroupements, d'encadrements qui permettent d'avoir une action sur la société elle-même : un modèle donc qui a une préoccupation sociale très forte. C'est ce modèle qui s'exporte dans les missions très ouvertement, parce que, quand on part en mission, on part avec le sentiment que, justement, on est dans des terres vierges et auprès de populations qui peuvent être transformées parce que plus malléables et dans lesquelles on va pouvoir instaurer une sorte de société chrétienne.

Et cette idée de société chrétienne qu'on exporte outre-mer est nécessaire pour comprendre la manière dont les missionnaires développent leurs implantations, pourquoi ils regroupent très souvent leurs chrétiens dans des villages ou pourquoi ils multiplient les œuvres (transformer la société).

Il y a donc une sorte de modèle catholique universel dont nous vivons encore aujourd'hui, et qui, je crois est le modèle en crise actuellement, à cause de la sécularisation mais aussi dans les pays de mission, pour d'autres raisons.

Grand projet catholique du XIXe : être dans l'histoire pour faire l'histoire

Prise de conscience des catholiques du XIXe. Les catholiques ont dû être tentés de se retirer de la montagne sainte (Lammenais). Cela aurait pu être une réponse : ce monde nous rejette, ce monde ne nous comprend pas, retirons-nous. C'est cependant la tendance inverse qui va se manifester, d'abord sous Pie IX, puis sous Léon XIII, et cela sera une constante jusqu'à nos jours.

Qu'est-ce que cela signifie, reprendre position et essayer d'être présent au cœur de l'histoire ? Le premier but est de montrer que la véritable universalité est dans le catholicisme. Puisque tout le monde prétend être universel : la Révolution française, les Lumières, les Protestants, les Francs-Maçons, etc., il faut répéter sans cesse que la véritable universalité est dans le catholicisme et que sans cela, on va vers des catastrophes.

Ce courant est porté par une théologie très mobilisatrice pour les missions, car au cœur de cette universalité, il y a cette conviction profonde que ce qui est en jeu, c'est le salut de l'humanité. Voilà la grande préoccupation du XIXe, et c'est ce que j'ai tant de mal à faire comprendre à mes étudiants aujourd'hui : les gens sont véritablement taraudés par l'idée du Salut, avec cette précision essentielle : je ne peux me sauver que si je participe au salut des autres. Il y a une interdépendance dans l'universalité du salut qui est au cœur de la spiritualité catholique et qu'on retrouve en permanence dans les textes, dans les images.

Deuxième caractéristique de l'époque : on est persuadé que le salut se joue maintenant. Il y a un sens du moment que l'on vit, qui est nouveau au XIXe, fruit de la Révolution française. Voilà pourquoi, le réveil missionnaire s'est fait en France. Théoriquement,

c'était le pays le moins préparé à envoyer des missionnaires, c'est celui qui avait le plus souffert des conséquences de la Révolution. Or, à la fin du siècle, autour de 1900, les missionnaires sont essentiellement des Français : 2/3 des hommes, 90% des femmes. Comment cela a-t-il été possible ? Parce que depuis la Révolution française, plus que les autres, les catholiques français ont compris que la foi n'est pas quelque chose qu'on hérite, qui va de soi, que cela demande de faire des choix, que cela engage. Cela revient en permanence dans les textes missionnaires : le Salut, ce n'est pas quelque chose qu'on attend pour plus tard, c'est maintenant que ça se joue. Il y a alors toute une pastorale : préparer maintenant la mort qui peut survenir sans qu'on l'attende.

Ce salut s'inscrit dans une culture qui est celle de l'Europe, une culture moderne. Cela signifie une culture qui valorise non seulement le moment présent mais les enjeux terrestres. Un renversement se fait dans notre rapport à l'au-delà, du XVIIIe au XIXe siècle. Cela se voit principalement dans l'iconographie (ex-voto) : la part du Ciel diminue au profit de celle de la terre. C'est une attitude nouvelle qui émerge, on ne peut plus se contenter d'attendre le bonheur que dans le Ciel, c'est pour cela que les discours aux ouvriers ne passent plus : "vous êtes pauvres et misérables, ce n'est pas grave, obéissez à vos patrons, vous aurez le paradis pour vous" parce que pour les hommes du XIXe s., de plus en plus, l'existence terrestre a une importance qui se suffit à elle-même, elle n'est plus un simple passage ou une vallée de larmes en attendant les joies du paradis. Cette valorisation de la vie sur terre, le catholicisme, qui fait partie de la culture de l'époque, y participe directement.

Le catholicisme sent qu'il est utile à la société et les missions en sont une démonstration fantastique.

La religion ne sert plus à rien ? Regardez nos missionnaires ! Les lépreux, qui s'en occupe ? Les écoles, qui les ouvre ? Les dispensaires, les hôpitaux...

Il y a certes la volonté d'attirer des croyants dans ces pays, oui, il y a une forme de prosélytisme, mais il y a plus que cela, il y a la volonté de montrer que la religion est nécessaire, elle a quelque chose à dire et à faire pour transformer l'existence terrestre.

Voilà une nouvelle manière de concevoir le rapport à l'autre, qui valorise notamment, avec quelques ambiguïtés, l'action terrestre à travers les œuvres. Une nouvelle question naîtra : jusqu'où faut-il

aller dans le développement des œuvres ? Est-ce que vraiment la mission a pour but de multiplier les écoles, les œuvres d'assistance, etc. ?

Cette vision générale va ensuite s'inscrire dans une stratégie particulière. Nous avons vu les grands principes, mais une fois sur le terrain, il faut quelques repères plus concrets pour les missionnaires qui partent.

Au XIXe s., cela marche très bien, puisque tout est dirigé par Rome. Un exemple, quand le fondateur des missions étrangères de Lyon est allé rencontrer le pape pour la première fois de sa vie, il revenait des Indes, Pie IX le reçoit avec un globe terrestre à la main et demande au fondateur d'où il vient, comment il est venu, etc. Il a donc bien une vision complètement internationale.

De plus, les gens de Rome ont une vision planificatrice. Leur idée est de progressivement quadriller tout le planisphère : on découpe systématiquement, méthodiquement, avec des principes simples : chaque fois qu'on a délimité un territoire, on l'attribue à une Congrégation missionnaire masculine et une seule pour ne pas qu'il y ait ensuite des conflits internes.

La Congrégation masculine choisit ensuite les Congrégations féminines qu'elle veut voir ensuite s'installer sur son territoire.

Si on avait laissé Rome décider aussi de la répartition des Congrégations féminines, il n'y aurait peut-être jamais eu de problèmes !

Les missionnaires avaient le sentiment que Rome n'y connaissait rien. Les "Romains" ecclésiastiques du Vatican n'ont jamais mis les pieds en Afrique, en Asie, dans le Pacifique. Cela n'est pas si sûr, parce qu'ils envoient des gens sur place : synode, concile local, délégué apostolique et au retour, les gens font des rapports de 100, 150 pages. On a beaucoup d'informations, jusque dans le détail.

On essaye de mettre de l'ordre et on se fixe trois objectifs, depuis au moins la création de la Propagande en 1622, trois objectifs qui ne changent jamais et qui vont se révéler efficaces à terme :

- la priorité des priorités : le missionnaire doit former un clergé indigène ; on lui demande des comptes,
- la mission doit être indépendante de tous les pouvoirs politiques (locaux, extérieurs...)
- les missions doivent s'autofinancer (cela posera très vite des problèmes : on entre dans le système économique notamment

colonial avec des briqueteries, des plantations, des jardins... ; (et quand le missionnaire se transforme en commerçant, cela gêne).

Mais très vite, pour faire marcher la mission, il y a la recherche d'appuis. Or, Rome déclare officiellement qu'il ne faut pas chercher d'appuis des pouvoirs politiques, mais passe son temps à encourager les missionnaires à essayer d'avoir ces appuis politiques. Contradiction interne !!!

Pas forcément s'appuyer sur les colonisateurs mais les autorités locales.

Dans la réalité du XIXe s., le véritable interlocuteur, ce sera les grandes puissances européennes, et plus on avance dans le siècle, plus cela sera vrai. On commence par la connivence (même pays, même langue, on se rend des services), puis la connivence amène la convergence, on veut tous la même chose, on veut civiliser, petit à petit, cela amènera la confusion, on ne saura plus faire la différence entre l'administrateur et le missionnaire, du moins, tous deux affichent publiquement leur alliance et de fait travaillent la main dans la main. Réaction de l'hypertrophie des œuvres : vous voulez développer une œuvre, vous avez besoin de type de propriété, la garantie de garder ces propriétés, que l'investissement sera rentable, donc le moyen le plus sûr est de s'adresser au colonisateur pour obtenir des lois qui vous donnent des titres de propriété et vous garantissent la sécurité de la propriété.

Dans une logique d'efficacité, cette attitude est irrécusable, mais, cela vous lie plus que vous ne l'auriez peut-être souhaité au départ, avec le pouvoir politique.

CONCLUSION

Bilan de la part des catholiques sur cette expérience des missionnaires du XIXe.

En 1914-18, la guerre a amplifié des problèmes que l'on sentait poindre. Cette guerre a provoqué un traumatisme dans le monde missionnaire. Au Cameroun, par exemple, les missionnaires français arrêtent des missionnaires allemands. Comment les populations peuvent-elles comprendre ? Après la guerre, on expulse les missionnaires allemands des anciennes colonies allemandes parce

qu'elles deviennent françaises. La réaction immédiate de Rome a été d'amplifier le mot d'ordre très ancien, et de le rappeler avec beaucoup de force : la mission n'est pas liée à un quelconque patriotisme et elle n'a rien à voir avec des projets nationaux (encyclique *Maximum illud* de 1919 qui n'a rien inventé, tout a été dit avant mais elle le dit dans un contexte particulier et avec une force impressionnante).

Quelle est la liste des problèmes auxquels on a abouti :

- Comment jouer l'internationalisation dans un contexte où s'affirment des puissances dominantes et des nationalismes ? Problème très compliqué à résoudre pour le catholicisme.

Comment être à la fois universel et ancré dans un tissu local, à l'époque, de plus en plus national ? Comment montrer que le catholique est vraiment de son pays ? La tendance est donc de dire, nous sommes plus français que vous, mais en même temps il faut qu'ils expliquent qu'ils ne sont pas d'abord français mais missionnaires de l'Église de Jésus-Christ, catholique, romaine, apostolique. Ils sont constamment entre ces deux contradictions.

Des missionnaires en ont pris conscience plus vite que d'autres (certains Lazaristes en Chine à la fin du XIXe : le belge Vincent Lebbe... qui prend clairement conscience que si le catholicisme continue à se lier clairement à la France comme il l'a fait, ses chances de s'implanter en Chine sont nulles).

- La question des œuvres. La logique des œuvres fait entrer les églises locales dans des formes de négociation et d'alliance qui deviennent difficiles à gérer. Deux exemples : en 1908 est passée une convention entre l'État du Congo et le Vatican qui donne des avantages aux missionnaires. Pour se dégager au Congo de ces avantages, il faudra beaucoup de temps. Au Portugal les missions seront régies par des accords très avantageux signés par Rome, ce qui mettra Rome dans l'embarras quand il y aura la guerre en Angola et au Mozambique.

- Difficulté la plus radicale : l'utopie de la société chrétienne. Le monde missionnaire a pensé toute sa stratégie dans l'idée qu'il allait à l'extérieur pouvoir enfin édifier ces sociétés chrétiennes dont il

rêve, sociétés qui sont sous la conduite morale et spirituelle, voire de l'Église Catholique, à travers son clergé.

Or cette idée de théocratie commence à être mise en cause, à la veille de la guerre 14-18. En effet, il y a des sociétés qui ne deviendront jamais catholiques (la Chine), quel est alors le but de notre présence ? faire des îlots chrétiens ? et dans le monde musulman où on ne fait pas un converti ? On rentre ou on invente autre chose ? d'où l'expérience du Père de Foucauld.

- Question de la culture locale ? Comment en tenir compte ? Faut-il leur apporter notre modèle à nous (célibat obligatoire) ?

Au XIXe, il faut reconnaître la capacité à avoir introduit dans le catholicisme une conscience de l'universel et une conscience de vouloir s'insérer dans l'international qui a été une certaine réussite. Si les choses changent si vite dans le catholicisme, notamment dans les rapports de force (statistique), c'est à cause de ces choix. En 1800, les catholiques en Afrique sont de l'ordre de 1%, en 1914 : 3,5% ; le mouvement ne faisait que commencer, aujourd'hui on en est à 30% (avec les protestants). Alors que, aujourd'hui, on dit que l'islam a envahi l'Afrique (discours missionnaire) ; or l'islam est passé de 37% en 1800 à 37% en 2003. En terme globaux, l'islam n'a pas progressé.

Les solutions trouvées sont essentiellement fondées sur une régulation au centre avec une volonté de donner à tous des références communes (en quelques années, tous les programmes de tous les séminaires du monde entier ont été changés pour que partout soient enseignées la philosophie et la théologie thomistes).

Et le XIXe s. tente de concilier déjà, l'enracinement dans une société particulière et en même temps le fait que le catholicisme ne peut pas s'identifier à une société particulière. L'inculturation est un moment nécessaire dans la réflexion, mais il faut bien savoir ce que ce mot représente, ce que cela implique...

Centre André Latreille - LARHRA
18, Quai Claude Bernard
69007 Lyon
France

Claude Prudhomme

QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES

Histoire générale	Histoire du catholicisme	Autres faits
1789 : Révolution française	26 août 1789 : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen 1795 : première séparation	
1815 : Congrès de Vienne	1800-1823 : Pie VII	1817 : Lammenais, <i>Essai sur l'indifférence en matière de religion</i>
1830 : Expédition contre Alger	1822 : Œuvre de la Propagation de la foi (Lyon) Société des Missions Évangéliques de Paris 1824 : Léon XII condamne le libéralisme (<i>Ubi primum</i>)	
1830 : Révolutions libérales en Europe	1831-1846 : Grégoire XVI	
1842 : Traités inégaux en Chine	1832 : <i>Mirari vos</i> 1839 : <i>In supremo Apostolatus</i>	1834 : <i>Paroles d'un croyant</i> 1845 : d'Alzon fonde les Assomptionnistes
1848 : Révolutions libérales en Europe		Les <i>Annales</i> tirent à 150 000 ex.
1852-1870 : Napoléon III		1856 : Missions africaines de Lyon
1859 : Prise de Saïgon		1859 : Charles Darwin, <i>L'origine des espèces</i>
	1864 : <i>Quanta cura et Syllabus</i>	1863 : E. Renan, <i>Vie de Jésus</i>
Ere de Meiji au Japon 1869 : Canal de Suez		1867 : Karl Marx, <i>Le Capital</i> 1868 : Lavigerie fonde les Pères blancs
1870 : Défaite française IIIème République Unité italienne et allemande	1869-1970 : Vatican I <i>Pastor Aeternus</i> (infaillibilité)	1873-1878 : Kulturkampf
	1878-1903 Léon XIII	1880-1904 : Mesure contre les Congrégations en France
1885 : Conférence de Berlin pour l'Afrique centrale (art.6 : protection des missions)	1879 : <i>Aeterni patris</i> 1891 : <i>Rerum novarum</i> 1892 : Ralliement (Au milieu des sollicitudes) 1893 : <i>Ad extremas</i> 1894 : <i>Orientalium dignitatis</i> 1901 : <i>Graves de communi</i>	1883 : <i>La Croix</i> devient quotidien 1886 : Albert de Mun fonde l'ACJ (Jeunesse Française) 1890 : Lavigerie. Croisade anti-esclavagiste
1895 : Madagascar colonie 1896 : Adoua		
1900 : Intervention étrangère contre les Boxers en Chine.	1903-1914 : Pie X	

Histoire générale	Histoire du catholicisme	Autres faits
1904-1905 : Guerre russo-japonaise	1905 : Décret sur la communion fréquente 1906 : <i>Vehementer nos</i> contre la Séparation 1907 : Condamnation du modernisme (<i>Pascendi</i>)	1905 : Séparation Église-État
1905-1911 : Crise balkanique et marocaine		
1914-1918 : Premier conflit mondial	1914-1922 : Benoît XV 1919 : <i>Maximum illud</i>	1919 : Traité de Versailles

THÉRÈSE-MAYLIS TOUJOUSE

La Fondation des Religieuses de l'Assomption

“Fonder” – “Fondation” – “Fondateur” – “Fondatrice” : des mots employés pour indiquer un commencement. Lorsqu’il s’agit d’une Congrégation religieuse, quelle réalité expriment-ils ? Celui ou celle qui a eu la pensée d’origine ? Le premier (ou la première) réalisateur (-trice) de cette pensée ? Le premier groupe réuni dans ce but ? Celui ou ceux qui ont influencé ? Le directeur spirituel, le supérieur ecclésiastique ? L’évêque du lieu ?

En ce qui concerne les Religieuses de l’Assomption, le terme de fondateur a été appliqué différemment selon les circonstances, et par la suite, interprété et parfois transmis d’une façon qui ne correspond pas à la réalité. Nous allons donc dans cet exposé, appuyé sur la chronologie, évoquer trois figures à propos de notre fondation : l’Abbé Théodore Combalot (1797-1873), Mère Marie-Eugénie Milleret (1817-1898) et le Père Emmanuel d’Alzon (1810-1880).

En relevant le rôle de chacun, nous pensons éclairer le terme et l’histoire.

LES RELIGIEUSES DE L’ASSOMPTION

Date de naissance : 30 avril 1839.

Lieu : Paris, un petit appartement de la rue Férou, près de Saint-Sulpice (VI^e arr.).

Personnes : une jeune fille, Anne-Marie-Eugénie Milleret, née en 1817, et sa première compagne, Anastasie Bévier, née en 1816. En août et octobre, deux autres jeunes filles se joindront à elles, Catherine O’Neill, irlandaise, née en 1817, et Joséphine de Commarque, née en 1811. Voilà la première communauté. Toutes les quatre ont été orientées vers cette “œuvre”, de façon surprenante, par l’Abbé Combalot.

L'ABBÉ COMBALOT

Né en 1797 à Chatenay (Isère), ordonné prêtre en 1820, il aimait “attribuer sa vocation sacerdotale et ses convictions ultramontaines à la bénédiction de Pie VII, reçue en 1804, lorsque le Pape traversait la France pour se rendre à Paris où il allait sacrer l'Empereur Napoléon.”¹

Disciple de La Mennais, il avait fréquenté La Chesnaie et épousé les idées du Maître, principalement sur la transformation de la société.²

Mais après la condamnation par Rome en 1832, puis en 1834, il avait rompu avec La Mennais, puis tenté vainement, avec toute l'ardeur de son éloquence et la ferveur de son amitié, de le ramener à l'humilité et à sa fidélité première à l'Église.³

Missionnaire apostolique, fervent de Notre-Dame, il parcourait la France gallicane en essayant d'y semer des idées ultramontaines. Sa pensée sur la régénération de la société s'insérait dans le renouveau spirituel de la France et l'élan de nouvelles fondations après la Révolution.

Il n'y a aucun doute sur ce point : l'Abbé Combalot a été le fondateur des Religieuses de l'Assomption pour ce qui concerne l'inspiration, la volonté de fonder et de trouver “sa fondatrice”.

Lors d'un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, il avait eu l'inspiration de fonder une nouvelle Congrégation et en 1831-32, il avait fait, avec quelques jeunes filles dont ses deux Sœurs, “un essai qui avait complètement échoué”.⁴ Cette fondation était loin de ce que Mère Marie- Eugénie ferait par la suite :

Il avait d'ailleurs si peu l'idée de notre Institut actuel, que dans un essai qu'il avait tenté quelques années auparavant de faire avec ses

¹ *Notes et Documents – Origines de l'Assomption*, Tome 1 chap. 1 page 15.

² Professeur de Philosophie au grand séminaire de Grenoble, l'Abbé Combalot faisait partager à ses élèves son admiration pour l'auteur de *L'Essai sur l'indifférence en matière de religion*. – “Il m'est impossible de tolérer l'enseignement de ces doctrines dans mon séminaire”, lui avait dit un jour le Supérieur. – “Et moi, répliqua-t-il, il m'est impossible de ne pas les enseigner”. Il n'y avait plus qu'à se séparer. (*Origines de l'Assomption*, Tome 1, chap. 1, p. 20).

³ 1^{ère} et 2^{ème} Lettre de M. l'Abbé Combalot à M. Félicité de Lamennais, en réponse à son livre contre Rome, intitulé “Sur les affaires de Rome”, 1836 et 1837.

⁴ Écrits de Mère Marie-Eugénie, Volume VI, n° 1505, Notes sur la fondation.

Sœurs, il n'y avait rien eu de nos règles ni de notre manière de vie, mais bien plutôt un essai de ce que l'on veut fonder aujourd'hui sous le nom de Diaconesses.⁵

En 1837, lorsqu'il rencontre Anne-Eugénie Milleret en confession à l'église Saint-Eustache à Paris, il se réjouit d'avoir trouvé celle qui correspond à son projet.

Je suis la première de nos Sœurs à qui il ait été parlé de cette oeuvre. À une époque où je priais beaucoup Dieu de m'envoyer un confesseur qui m'apprît à le mieux servir, je crus avoir des marques de la Providence pour m'adresser à M. l'Abbé Combalot. Ce saint missionnaire avait, depuis plusieurs années, la pensée d'une association religieuse qui, sous le patronage de Marie, se consacraît à l'éducation des jeunes filles pour donner à cette éducation un développement tout chrétien. Dans un pèlerinage qu'il avait fait à Sainte-Anne d'Auray, il pensait avoir reçu une connaissance particulière du succès futur de son dessein ; et il avait cru voir en particulier que ces nouvelles filles de la Sainte Vierge porteraient le titre de l'Assomption et seraient habillées de violet.⁶

Deux années séparent cette rencontre de la fondation, deux années de préparation et d'incertitudes pour Anne-Eugénie, deux années de prédication et d'absences pour l'Abbé Combalot, deux années de correspondance où se traduit la relation entre père et fille spirituelle, directeur et dirigée (bien que parfois les rôles soient inversés), et où se révèle la différence de caractère entre une jeune fille pondérée et réaliste et un fougueux missionnaire, toujours en mouvement.⁷

Le **projet** de la fondation sera pensé durant ces deux années et élaboré après la fondation. Il est exprimé dans une *Introduction aux Constitutions des Religieuses de l'Assomption* (1839-1840), attribuée à l'Abbé Combalot.⁸

⁵ Volume VI, n° 1506, Abrégé de la fondation de notre Congrégation.

⁶ Ibid. n° 1506.

⁷ Peu après la première rencontre, Anne-Eugénie écrit : "Qu'y avait-il là pour penser qu'une œuvre pût s'ensuivre ? Une pauvre jeune fille de 19 ans qui ne savait même pas ce que c'était (la vie religieuse) et qui en s'y donnant, ne cherchait que d'obéir et de contribuer à donner aux autres une éducation plus chrétienne qu'elle ne l'avait reçue et un missionnaire jamais fixé dans le même lieu". Ibid. n° 1506.

⁸ De cette *Introduction*, Mgr Ricard, auteur du livre *L'Abbé Combalot, missionnaire apostolique*, Ed. Gaume et Cie (1892), écrit : "C'est une page superbe

Dans la fresque de l'histoire de l'Église et de la vie religieuse depuis les temps apostoliques, sont exposés les grands besoins de l'époque et le bien-fondé d'une nouvelle Congrégation pour l'éducation chrétienne des jeunes filles, futures mères de famille.

* Un but : la régénération de la société par l'Évangile, par l'intermédiaire des femmes, épouses des jeunes gens des familles aisées, en quête de connaissances étendues et modernes.

* Un modèle : Marie, en son mystère de l'Assomption, femme pleinement régénérée par la grâce. D'où une réflexion sur "le mystère social de l'Assomption".

* Une nécessité : une révolution fondamentale à opérer dans l'âme des riches pour les ouvrir à leur responsabilité vis-à-vis des pauvres, pour former en elles "des Sœurs" pour les pauvres.

* Une pensée fondamentale : l'enseignement catholique des diverses matières.

* Un enracinement spirituel : la pauvreté évangélique, l'humilité, l'étude de la science sacrée et du latin, la Vulgate, le Bréviaire romain, le culte liturgique.

LE NOM DE L'ASSOMPTION

Quant au vocable de l'Assomption, reçu dans la prière à Sainte-Anne d'Auray, l'Abbé Combalot le présente d'abord comme destiné à remplir un vide dans la liste des mystères de la Vierge auxquels se réfèrent déjà des Congrégations religieuses : l'Immaculée Conception, la Présentation, l'Annonciation, Nazareth, etc.⁹

comme ont pu en écrire les Ambroise et les Jérôme... digne de figurer à côté des chefs-d'œuvre des grands instituteurs de la vie religieuse. Il y a là des considérations inspirées sur les besoins de l'éducation contemporaine, si étrangement déviée de son but chrétien et social.", p. 143.

⁹ Cependant, dès avant la fondation, l'Abbé Combalot parle à Anne-Eugénie des anciennes Assomptiades. Elle lui répond : "En lisant ce que vous me dites des anciennes Assomptiades, je me suis rappelé en avoir vu quelque chose dans l'*Histoire [des Congrégations religieuses]* d'Hélyot. Puisez des renseignements dans cette œuvre." Vol. I, n° 74 – 9 février 1839.

De plus, dans une conversation du 30 avril 1862 (MOII) Mère Marie-Eugénie parle des Religieuses de l'Assomption ou Assomptiades, disparues à la Révolution. Elles vivaient sous la Règle de saint Augustin, dépendaient de M. le Grand Aumônier du Roi et avaient l'église de l'Assomption près du Faubourg Saint Ho-

Dans cette belle histoire des grandeurs de la Mère de Dieu, le mystère de l'Assomption vous reste, mes chères filles, il semble vous avoir été réservé par la miséricordieuse bonté de Celle dont vous voudriez imiter ici-bas les vertus et honorer les gloires... Quand la Très Sainte Vierge a été élevée en corps et en âme au Royaume des Cieux, Dieu a honoré pleinement dans son Auguste Mère, la femme régénérée par la grâce...

Avant la fondation, dans une note du 4 avril 1838, Anne-Eugénie exprime ses pensées "en mémoire du mystère de l'Assomption médité sur son chapelet". C'est une réflexion par rapport à l'éducation et aux besoins des temps actuels, "sous le patronage de l'Assomption de la Vierge miséricordieuse, mystère de gloire qui nous remplit de joie, d'espérance, et qui sert de soutien à notre faiblesse."¹⁰

Voilà déjà, semble-t-il, un lien entre le vocable et la mission.

La devise "*Maria Assumpta est*" (M.A.E.) est employée pour la première fois par Anne-Eugénie en tête d'une lettre à Joséphine de Commarque (future Mère Marie-Thérèse) le 21 novembre 1838, puis à l'Abbé Combalot le 25 novembre 1838.¹¹

À Joséphine, elle explique :

J'ai demandé à notre père la permission de prendre pour devise ce texte de l'Office de l'Assomption qui d'après lui, doit résumer notre œuvre : *Maria Assumpta est*. Vous êtes la première avec qui je m'en serve. En effet, honorer les gloires de la Sainte Vierge au jour de son Assomption, ranimer notre courage et nos espérances par ce mystère dont elle nous veut participantes, apprendre par son exemple à monter comme elle de vertu en vertu suivant la mesure de grâce qui nous est donnée, enfin travailler nous-mêmes à élever les jeunes filles qui nous seront confiées au-dessus des petites, de l'inconstance et des vanités, voilà notre destinée.

noré (actuellement église polonaise). Ces religieuses, issues des Haudriettes réunies sous saint Louis, avaient été restaurées en 1622 par une Bulle de Grégoire XV. Nos Archives en gardent les Constitutions.

¹⁰ C'est dans ce texte que l'on trouve pour la première fois l'expression : "*Jé-sus, Marie, l'Église, voilà toute notre devise.*" *Notes Intimes*, n° 161/05.

¹¹ Vol. V, n° 1176 & Vol. I, n° 53.

LA RUPTURE

Malgré sa volonté de fonder, ce qui manquait à l'Abbé Combalot, c'était toutes les qualités de fondateur dans la continuité. Marie-Eugénie le sentait dès avant la fondation, en pensant à sa future organisation.

J'ai de la peine à ôter de mon esprit que vous ne soyez pas propre à une pareille fondation, et il me semble que je serais soulagée si, sous votre direction et avec vos idées, un autre pouvait se charger de la créer, de la régulariser. Je crois que vous n'avez pas assez de suite, ni de calme, ni de prudence, ni d'esprit de commandement.¹²

Et encore :

L'exactitude des observances, l'unité de la direction pendant l'année de noviciat formeront seules l'esprit de la maison... Il est évident pour moi que la réussite est à ce prix... L'année complète de noviciat demandera toujours votre présence au moins une fois par semaine. Je suis trop jeune pour que vous puissiez me constituer Supérieure avant que mes Sœurs ne m'aient bien souvent vue obéir et m'humilier.¹³

Après la fondation, ses changements continuels dans la direction comme dans l'orientation de la vie religieuse créent vite des difficultés.

Dès qu'une certaine vie de communauté se fut établie, les défauts de Mr Combalot pour le gouvernement nous apparurent. Je n'avais jamais eu le désir de fonder, je le faisais par obéissance, j'avais vu la vie religieuse complète et bien ordonnée, je ne voyais pas comment jamais y aboutir.¹⁴

Difficultés et tensions insurmontables vont conduire à la rupture en 1841. L'Abbé Combalot écrit alors une lettre à l'évêché pour lui recommander "cette œuvre naissante".

Je me démetts entre vos mains de toute l'autorité que ma qualité de père et de fondateur me donnait sur elle. J'ai été assez heureux pour former ce noyau : la pensée qui a présidé à sa création me semble utile et op-

¹² Vol. I, n° 43 – 23 septembre 1838.

¹³ Vol I, n° 71 – 3 février 1839.

¹⁴ Vol VI, n° 1505.

portune ; mais ma coopération directe lui susciterait désormais trop d'obstacles pour se développer.¹⁵

Cependant, il éprouve une certaine amertume à l'égard de la communauté.

Marie-Eugénie, elle, espère à ce moment que la rupture ne sera pas définitive.

Dans quelques années vous en reviendrez à avoir pour moi une tranquille et véritable amitié qui ne sera ni l'irritation des derniers temps, ni l'enthousiasme des premiers.¹⁶

En août 1841, aux alentours de sa première profession, en réponse à une lettre de reproche, elle écrit :

Nulle d'entre nous, mon père, n'a eu le désir de faire cette fondation, nous y sommes toutes venues par obéissance à vos conseils. Ne vous étonnez pas que nous ayons continué à vous écrire et à porter votre souvenir devant Dieu. Nous restions convaincues, comme je le suis encore, qu'à la réflexion, quand vous seriez seul en votre âme avec Dieu, vous seriez bien aise que nous ayons continué à faire ce que vous aviez désiré voir accomplir pour la gloire de Dieu.¹⁷

Pour elle, la reconnaissance demeure.

Je suis et je serai toujours votre fille, nous en avons toutes les sentiments.¹⁸

Dans l'histoire de cette relation, Mère Marie-Eugénie parle d'abord de "votre œuvre", puis de "notre œuvre" puis de "l'œuvre de Dieu".

Après le départ de l'Abbé Combalot, écrivant à l'Abbé de Salinis, Marie-Eugénie parle de lui comme de "notre fondateur", et s'interroge sur l'avenir de "l'œuvre qu'il a fondée".¹⁹

¹⁵ *Origines*, Tome I, p . 407.

¹⁶ Vol. I, n° 134 – 5 avril 1841.

¹⁷ Vol. I, n° 136 – août 1841.

¹⁸ Vol. I, n° 135 – sans date (après mai 1841).

¹⁹ Vol. VI, n° 1502 – 16 mai 1841.

L'année suivante, en relation avec le Père d'Alzon, elle confie sa lassitude à propos de

cette charge mise sur moi si jeune d'âge et de vertu, car cette charge est plus qu'une supériorité, c'est une fondation, et une fondation sans fondateur (ou pire que sans fondateur).²⁰

C'est en Jésus-Christ qu'elle met son espérance.

Je sens que Jésus-Christ seul a le droit de fonder quelque chose en son Église, de gouverner les âmes, de faire l'éducation d'âmes rachetées par son sang.²¹

Jadis, en 1837, devant ses hésitations, l'Abbé Combalot ne lui avait-il pas dit :

C'est Jésus-Christ qui sera le fondateur de notre Assomption.

Le souvenir de l'Abbé Combalot demeure cependant au cœur de la communauté.

Je crois que depuis quelque temps, nos Sœurs se remettent à aimer M. Combalot. Nous aimons mieux notre esprit et notre dévotion à Jésus-Christ que tout ce que nous voyons ailleurs, et nous savons gré à M. Combalot de son influence sous ce rapport. Puis nous sommes mieux disposées pour lui depuis que nous sommes parfaitement assurées de ne pouvoir plus avoir trop de rapports avec lui.²²

²⁰ Vol. VII, n° 1561 – 16 septembre 1842.

²¹ Vol. VII, n° 1585 – 16 mars 1843.

²² Vol. VII, n° 1579 – 2 février 1843.

Quant à l'Abbé Combalot, il brasse toujours des projets.

En 1849, par l'intermédiaire d'une connaissance, il voudrait attirer Mère Thérèse-Emmanuel dans la branche contemplative de la Congrégation du Verbe Incarné, ce qui n'est pas sans créer des tensions avec Marie-Eugénie. (Vol. X, n° 2079 - 10 décembre 1849).

En 1855, se trouvant à Nîmes, il cherche à se mettre en relation avec la communauté, ce à quoi Marie-Eugénie ne donnerait pas son assentiment (Vol. XII, n° 2513 - 5 décembre 1855). Et en 1861, dans les mêmes circonstances, Marie-Eugénie exprime à nouveau son désir "*d'écarter cette visite*". (Vol. XII, n° 2840 & 2841 – 20 & 25 janvier 1861).

En 1862, dans une conversation, Marie-Eugénie répond à la question : "*M. Combalot ne revenait-il jamais à l'Assomption ?*"

- Non. J'ai toujours conservé une grande estime pour sa vertu. C'est un prêtre simple, plein de foi et de ferveur. C'est un excellent confesseur pour les person-

MARIE-EUGÉNIE MILLERET

Elle se présente elle-même à l'Abbé Gros, successeur de l'Abbé Combalot comme Supérieur ecclésiastique.

Fille d'une famille malheureusement incroyante, élevée dans une société qui l'était plus encore, j'avais pu comprendre et sentir tout le malheur, chrétiennement parlant, de la classe de la société à laquelle j'appartenais. Et je vous avouerai, mon Père, qu'aujourd'hui encore, je ne connais pas de pensée plus triste que ce souvenir.²³

Anne-Marie-Eugénie Milleret est née en 1817 à Metz, d'une famille de la bourgeoisie libérale opposée à la Restauration. Les origines paternelles se situent en Italie (Miglioretti) et en Lorraine, et la branche maternelle, en Belgique.

La devise familiale porte une histoire de foi : *Nihil sine fide* (Rien sans la foi). Aujourd'hui, la foi est celle du siècle des Lumières, celle des philosophes et de la raison. Son père, financier et homme politique, s'inscrit dans le courant voltairien. L'éducation de l'enfant est marquée par cette influence. D'autre part, la présence forte de sa mère, trop tôt disparue, laisse en elle une empreinte profonde²⁴. De son exemple, elle tirera bien des principes d'action. De

nes qu'il ne dirige pas. Il parlait assez en confession, mais avec cette manière zélée qui touche et qui donne de la contrition aux pécheurs. Sa parole élève à Dieu et met les âmes dans une sphère de foi et de ferveur qui transporte malgré soi. Il avait l'air très vénérable alors, il doit l'avoir bien plus aujourd'hui. Je suis sûre qu'il dit sept ou huit chapelets par jour, car il avait une grande dévotion à la Sainte Vierge ; et il se lève même à trois heures du matin pour faire ses oraisons." (MOI I)

L'Abbé Combalot est mort le 18 mars 1873. Ses derniers mots furent : "*l'Église, l'Église, l'Église.*" Il est inhumé à Chatenay, dans l'église qu'il avait fait construire.

Neuf ans auparavant, le 10 août 1864, le Père d'Alzon avait écrit à Marie Correnson après la mort de Mgr Gerbet :

"Ma douleur... s'augmente par la réflexion qu'il ne reste plus ici-bas que l'Abbé Combalot de cette pléiade sacerdotale qui a réveillé en France le mouvement catholique à une époque bien endormie, hélas ! il y a quarante ans... Aimons bien l'Église de Jésus-Christ et faisons-la aimer."

²³ Vol. VI, n° 1504 – novembre 1841.

²⁴ Vol I, n° 3 – 14 juillet 1837 ; n° 94 – 15 août 1839 ; n° 123 – 9 juillet 1840. *Notes Intimes*, n° 178 – août 1841.

Vol. VI, n° 1515 et suivants, sur l'éducation.

la grâce de sa première Communion, à Noël 1829, elle gardera le souvenir “d’un premier appel de Dieu à son âme”.

Après l’enfance heureuse, vient le temps des épreuves : ruine paternelle, séparation des parents, mort de cette mère qui, pour elle, était tout. À l’âge de 15 ans, elle se retrouve seule, “ne sachant à quoi elle pourrait désormais prendre quelque intérêt”.²⁵

Le séjour successif dans deux familles, l’une riche et mondaine, l’autre pieuse et qu’elle juge étroite, la laisse à ses lourdes interrogations sur le sens de la vie et de la mort. En 1836, l’écoute du Père Lacordaire, à Notre-Dame de Paris, transforme son désarroi intérieur et donne réponse à ses questions. “J’étais réellement convertie et j’avais conçu le désir de donner toutes mes forces ou plutôt toute ma faiblesse à cette Église qui seule, désormais à mes yeux, avait ici-bas le secret et la puissance du bien”.²⁶

D’une première rencontre avec le Père, Anne-Eugénie retient une définition inoubliable de la vie religieuse :

“une donation de soi à Dieu pour sauver les âmes” ; [elle en retire le conseil de la prière et de l’attente et un sérieux programme de lectures qui l’oriente vers une] “rénovation de son intelligence”.²⁷

L’année suivante, c’est à Saint-Eustache de Paris, qu’elle rencontre l’Abbé Combalot. Elle a 19 ans, il en a 38.

Quelques mois après la rencontre, et alors qu’elle commence à travailler en vue de la fondation, il lui écrit :

“Plus j’y pense et plus je reste convaincu que la Providence vous a prédestinée à devenir la pierre angulaire d’une œuvre toute divine. Dieu vous a donné la force de répondre à mon appel et de briser avec énergie et sagesse tous les liens qui vous retenaient dans le monde.

Un ecclésiastique distingué de ce pays à qui j’ai communiqué votre petit travail sur l’éducation en a été frappé vivement, et n’a pu s’empêcher de s’écrier après cette lecture : “Voilà la femme que Dieu a choisie pour l’œuvre importante qui vous occupe, Monsieur l’Abbé. N’en cherchez jamais d’autre”... Courage donc, ma chère fille.” (Turin, 21 novembre 1837)

²⁵ *Notes Intimes*, n° 178 – août 1841.

²⁶ Vol. VI, n° 1501 – décembre 1841.

²⁷ Ibid.

Engagée vers cette œuvre par des voies qui ne sont pas les siennes, Anne-Eugénie sent mûrir en elle une “pensée de zèle”, qui plus tard, sera l’explication de la fondation et lui permettra d’affronter les difficultés.

Aux intuitions fondatrices de l’Abbé Combalot, Anne-Eugénie apporte ce qu’elle est et ce qu’elle doit à sa mère dans sa première formation : éducation poussée, développement des “vertus naturelles”, ouverture de cœur et d’esprit, sens du rôle de la femme dans la famille et la société, formation humaniste sans Dieu. Douée d’une vive intelligence et d’une grande facilité dans les études, elle est poussée par un désir de savoir, un besoin de comprendre “que rien ne peut rassasier”.²⁸

Près de sa mère encore, elle a goûté la passion pour la politique.

Je puis vous dire qu’au vrai trois intelligences ont eu sur moi une action génératrice que je ressens encore, ma mère, puis deux hommes pour qui j’ai éprouvé les sentiments dont je vous ai parlé une autre fois... Ce que j’aimais en eux avec passion était la mission sociale que je leur croyais, l’idée dont ils étaient à mes yeux les représentants et les champions... Ces deux intelligences me semblent encore avoir été éminentes ainsi que celle de ma mère ; toutes deux étaient d’une démocratie ardente, non pour les vains détails de la politique du jour où je ne saurais prendre un intérêt sérieux, mais pour l’avenir, la destinée, la noblesse morale de notre pays.²⁹

Il faudrait ici relever l’influence de Buchez³⁰ (ses anciennes conversations et la lecture de ses œuvres) et de Boulland (“Buchézien zélé, prophète de transformations sociales, plus désirables que faciles à réaliser”).³¹

À 19 ou 20 ans, elle exprime sa passion, puisée dans le climat de l’époque :

Ainsi, quand depuis un an mon cœur battait au nom de mes contemporains, illustres défenseurs de la Foi, La Mennais avant sa chute, Lacordaire, Montalembert, et tous les autres, que je rêvais d’être homme pour être comme eux grandement utile, que je me disais qu’ils sauvaient la patrie en la retrempeant à la source de la vérité, je ne pensais guère qu’il me serait peut-être donné à moi, pleine de misères et de

²⁸ *Notes Intimes*, n° 151 – 1836-1837.

²⁹ Vol. VIII, n° 1610 – 12 mars 1844 et *Notes Intimes* n° 192/01.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Vol. VII, n° 1556 – 19 juillet 1842.

faiblesses, de m'associer à leurs grandes destinées. Et pourtant cela est, car mon humble sacrifice, s'il est complet, Dieu le bénira, comme leurs pensées grandioses ; peut-être ferai-je de grandes oeuvres, peut-être aurai-je des saintes pour enfants, et peut-être auront-elles à leur tour de grandes influences de salut.³²

Plus tard, elle revient à la pensée de La Mennais :

Hier seulement on m'a apporté les *Voix de prison* de M. de La Mennais : il y a plus d'une chose, vous le savez bien, qui a fait battre mon cœur à l'ouverture de ce petit volume, mais avec plus de calme. Il n'est pas possible au fond, que la régénération terrestre de l'humanité, de sa loi sociale, ne doive pas sortir de la Parole de Jésus-Christ.³³

Pour l'heure, si le projet de l'Abbé Combalot rejoint son expérience, elle se sent incapable de travailler à sa réalisation. Un séjour chez les Bénédictines du Saint-Sacrement à Paris - octobre 1837 à août 1838 - lui fait découvrir l'Office et l'Adoration du Saint-Sacrement. Un noviciat à la Visitation de la Côte Saint-André - août 1838 à avril 1839 - lui permet d'approfondir les études et la vie de prière :

Mes études passent dans mes méditations et je suis étonnée de voir comme tout ce que saint Thomas m'apprend, entre dans mes mouvements de piété, les vivifie, les domine. Je n'aime pas m'appuyer sur le faux ni l'incertain. Mon âme prend un essor et plus libre et plus assuré tant elle se sent certaine du terrain qu'elle parcourt et qu'elle y est guidée par la foi savante du Docteur Angélique.³⁴

Elle goûte l'esprit de François de Sales, la vie fraternelle et aspire aux Sœurs que Dieu lui donnera plus tard. Là est confirmé son attrait pour une vie religieuse monastique dans la ligne des grands Ordres.

Convertie par la prédication de Lacordaire, elle choisit une forme de vie très semblable à celle des Dominicains qui seront bientôt rétablis en France, "le seul ordre vers lequel nous nous sentions attirées". Ces fondements sont posés dès les premières années de la Congrégation.

³² *Notes Intimes* n° 154/10 - 1837.

³³ Vol. VIII, n° 1611 - 15 mars 1844.

³⁴ Vol. I, n° 56 - 20 décembre 1838.

J'aime à nommer sainte Catherine de Sienne, cette grande Sainte qui appartient à votre Ordre, car Dieu ayant permis que notre Congrégation commençât juste le jour de sa fête, et trouvant en elle un si parfait modèle de la vie de zèle unie à la vie de prière, nous y voyons aussi une de nos patronnes de prédilection.³⁵

À la même époque, en face de ce qui lui apparaît comme un doute de l'évêché vis-à-vis de ce petit groupe de jeunes femmes, Marie-Eugénie écrit à l'Abbé Gros, Supérieur ecclésiastique, une lettre où s'affirme sa foi dans la nécessité de cette œuvre nouvelle "qui se fera tôt ou tard", peut-être "par des mains plus saintes". Quant à elle, "sa vocation est de lui appartenir, quelles que soient les souffrances ou les difficultés qui puissent s'y attacher".³⁶

En même temps, elle demande l'aide du Père Lacordaire, à l'origine de sa conversion :

C'est à votre parole seule que j'avais dû cette vie nouvelle, ce désir d'entrer dans le sacrifice de Jésus-Christ dont nulle autre bouche ne m'avait enseigné la vertu, et dont, il faut bien le dire, je ne trouvais pas l'idée dans la plupart des cœurs chrétiens...³⁷

Et elle reprend une correspondance déjà commencée avec l'Abbé d'Alzon, Vicaire Général de Nîmes.

L'ABBÉ EMMANUEL D'ALZON

Né au Vigan en 1810, il a 28 ans au moment de la première rencontre avec Anne-Eugénie Milleret, à Chatenay, chez la mère de l'Abbé Combalot. La jeune fille est alors à la Visitation de la Côte Saint-André.

La devise de la famille d'Alzon : *Deo dati* (Donnés à Dieu) reste une affirmation de foi vécue. Il faudrait évoquer ici le terroir, les racines familiales, l'école menaisienne, les pensées de rénovation catholique, Rome, le sacerdoce, le diocèse de Nîmes. Un enracinement différent de celui de Marie-Eugénie au point de vue familial, social, religieux, politique. Pourtant, de cette première rencontre

³⁵ Vol. VI, n° 1502 – 4 février 1842.

³⁶ Vol. VI, n° 1504 – novembre 1841.

³⁷ Vol. VI, n° 1501 – 13 décembre 1841.

dont l'un et l'autre nous ont laissé le souvenir, naît une grande sympathie d'intelligence et une estime mutuelle.

De Mère Marie-Eugénie :

C'est vers la fin de l'été 1838 que je vis pour la première fois le Père d'Alzon. Je venais d'avoir 21 ans... Le Père d'Alzon me fit beaucoup de questions sur la manière dont je comprenais l'œuvre et sur les dispositions que j'y apportais, mais sans entrer dans le domaine de ma conscience.³⁸

Et ailleurs :

Sans lui ouvrir ma conscience dans un rapport si fugitif, je me sentis pour lui beaucoup d'estime et de confiance. C'est là que, causant à trois, il me dit devant M. Combalot que le grand obstacle à l'œuvre que voulait faire ce bon père, ce serait lui-même et qu'il fallait m'y attendre... La direction du Père d'Alzon pour moi commença en décembre 1840... Une fois religieuse, je n'ai revu le Père d'Alzon qu'en 1843.³⁹

Du Père d'Alzon (conversations en 1874-1875) :

J'ai connu l'Abbé Combalot à Lavagnac, chez mon père. En 1838, il y fit un court séjour, pendant lequel il me parla de son projet de fonder un nouvel ordre religieux pour l'enseignement des jeunes filles. Il me dit qu'il avait rencontré pour cela une personne d'une intelligence supérieure : en trois mois elle avait appris le latin, traduisait Virgile d'une manière étonnante et avait écrit un traité remarquable sur l'éducation ; il n'y avait certainement pas en Europe une femme qui pût lui être comparée. "Je vous la ferai voir", me disait-il, car il la considérait déjà comme sa propriété...

Lors de la rencontre :

Chacune des paroles de cette jeune fille portait l'empreinte d'un jugement solide et d'une âme non seulement élevée, mais habituée à converser avec Dieu. Je l'entends encore me parler du sens catholique à développer dans les âmes. Elle me dit à ce sujet des choses si lumineuses que j'en fus saisi, et d'un seul mot elle me révéla ma pensée la plus intime sur l'éducation et sur la vie religieuse. Chacune de ses paroles semblait avoir été pensée mûrement et pesée devant Dieu...

³⁸ Vol. VI, n° 1505 – non daté.

³⁹ Vol. XV, n° 3636 – 1880.

Lorsque M. Combalot me fit part de ses projets et me dit qu'il fallait que les choses allassent rondement et franchement, j'avoue que je fus saisi d'épouvante au sujet de votre pauvre Mère, et me tournant vers M. Combalot, je lui dis que je ne connaissais qu'un obstacle à son œuvre – "Et lequel me dit-il ? – Vous-même, mon cher ami".

Au temps de la fondation :

Mes relations durèrent quatre ans sans que je visse votre Mère, ni aucune des Religieuses de l'Assomption ; tout se passait en correspondance. Au bout de ce temps, je voulus voir quelles figures avaient ces personnes... J'arrivai à Paris en août 1843.

Au cœur des difficultés avec l'Abbé Combalot, Marie-Eugénie obtient donc la permission de recourir à un autre prêtre. Après le refus de plusieurs noms, il accepte l'Abbé d'Alzon, peut-être à cause de l'éloignement de Nîmes et de Paris. Dès le début, en décembre 1840, celui-ci écrit :

Non, vous ne devez pas abandonner à M. Combalot le succès de votre œuvre. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit à Chatenay, en sa présence. Si je n'avais compté que sur lui, je ne vous aurais pas, dès lors, engagée à aller de l'avant... M. Combalot ne changera pas, il est un peu trop vieux pour cela, il a pris son pli.

Une position si pénible ne peut être longtemps soutenable. Mais nous ne pouvons aujourd'hui poser que des pierres d'attente. C'est à la Providence de dénouer vos liens et soyez-en sûre, le dénouement arrivera plus tôt que vous ne pensez. J'ai voulu du moins vous prouver, par mon empressement à vous répondre, l'intérêt que je porte à votre œuvre.

Après le départ de l'Abbé Combalot, en ce temps d'incertitude, Marie-Eugénie consulte souvent le Père d'Alzon au sujet de la rédaction des Constitutions : l'expression du charisme et de la spiritualité de l'Assomption. Les citations seraient trop nombreuses, il suffit de parcourir leur correspondance réciproque entre 1842 et 1844, date des vœux perpétuels de Marie-Eugénie et des premières Sœurs.

En octobre-novembre 1844, Marie-Eugénie se rend à Nîmes pour consulter de vive voix le Père d'Alzon sur ce qui a été le fond de leur correspondance durant deux ans (l'autographe de ces Constitutions, aux Archives des Assomptionnistes à Rome, atteste la nature

de cette collaboration). Le Père d'Alzon répond à ses questions, la conseille, mais n'impose rien. Le fond du travail, de la pensée, est toujours de Marie-Eugénie.

Alors qu'elle espère passer la supériorité à une autre, il la reconnaît comme fondatrice et le lui rappelle.

La correspondance de 1844-1845 est très importante par rapport au mûrissement de l'œuvre. Elle abonde en réflexions sur l'esprit d'une Congrégation en général et ouvre les perspectives d'une fondation masculine "d'un esprit semblable, pour donner aux jeunes hommes chrétiens et surtout aux jeunes prêtres un caractère plus fort, plus large, plus intelligent, plus chrétien en un sens, et surtout plus noble et plus libre aussi, en un autre sens".⁴⁰ Cette fondation espérée est réalisée par le Père d'Alzon en 1845. Dès lors, il sera question de "notre double Assomption", de "nos deux Assomptions".⁴¹

"Votre œuvre", "notre œuvre", "l'œuvre de Dieu" : ces expressions qui alternaient de la part de Marie-Eugénie vis-à-vis de l'Abbé Combalot, alternent maintenant dans les relations de Marie-Eugénie et du Père d'Alzon. Il faudrait, au long des années, en évoquer bien des exemples.⁴²

Comme disciples de La Mennais et amants de Jésus-Christ et de son Église, les deux fondateurs partagent beaucoup. Cette même spiritualité se retrouve dans toute la famille de l'Assomption. Il est difficile d'attribuer ce fond à l'un ou à l'autre.

En 1855, au sujet de la vocation possible de l'Abbé Gay pour l'Assomption, Mère Marie-Eugénie exprime ce qu'elle voit comme caractéristiques de l'Assomption masculine. Comme elle parle de l'"Assomption" en général, nous pouvons en conclure que ce sont des traits qu'elle considère communs à nos deux Congrégations.

L'ordre d'idées de l'Assomption est le sien, et [que] c'est pour cela même que les Dominicains et les Jésuites ne peuvent lui aller... Une

⁴⁰ Vol VIII, n° 1627 – 5 août 1844.

⁴¹ De Marie-Eugénie : Vol. X, n° 2082 – 24 décembre 1849 ; Vol. XI, n° 2265 – 12 août 1852 ; Vol. XII, n° 2454 – 31 décembre 1854 ; Vol. XII, n° 2461 – 31 janvier 1855. Du Père d'Alzon : Lettre du 2 juin 1855, etc.

⁴² En 1859, le Père d'Alzon compose pour les Religieuses de l'Assomption un Directoire que Mère Marie-Eugénie n'accepte pas, trouvant qu'un texte qui attire et encourage serait mieux qu'un texte qui propose des examens. Par la suite, le Père retravaille ce texte pour ses religieux et il le donne aux Oblates.

sorte de pressentiment m'avait fait lui parler depuis quelque temps, beaucoup de ce qui m'allait si bien dans vos idées... : la connaissance de Jésus-Christ illuminant toutes choses, l'amour de l'Église, l'esprit de dévouement et de zèle pour le Saint Siège, l'esprit chrétien dans l'éducation, dans l'art, dans toute la direction de la vie, dans l'attachement à la tradition ; l'Office, les cérémonies, le désintéressement comme Ordre, enfin toutes ces choses que vous savez mieux que moi et qui sont toujours Jésus-Christ ou en lui-même ou en son Vicaire ou dans ses saints, dans son culte, dans tout ce qu'il a inspiré à son Église.⁴³

Des différences cependant. Les expressions comme : Dieu seul, la christianisation de l'intelligence, le dégagement joyeux, si importantes pour les Religieuses, ne trouvent pas de correspondant chez le Père d'Alzon. Sa façon de comprendre le mystère de l'Assomption, l'amour de la vérité, l'esprit contemplatif, qui sont autant de traits fondamentaux de notre spiritualité, sont propres aussi à Marie-Eugénie.

La manière de vivre l'esprit contemplatif sera un point de différend, Marie-Eugénie donnant à ses Sœurs une forme calquée sur les Ordres cloîtrés (tout en refusant la grande clôture), alors que, par le Père d'Alzon, les Assomptionnistes auront une forme de vie plus sacerdotale. Leurs visions de la spiritualité monastique seront différentes et complémentaires. (Cf. Instructions du Père d'Alzon aux Religieuses de l'Assomption à Nîmes en 1870 et celles de Marie-Eugénie aux Religieuses de l'Assomption à Paris en 1878). La spiritualité du Père d'Alzon sera plus active et apostolique, et celle de Marie-Eugénie plus contemplative, marquant toujours le lien entre l'apostolat et la vie de prière.

MÈRE THÉRÈSE-EMMANUEL

En parlant de Mère Marie-Eugénie à l'origine de la Congrégation, il est impossible de ne pas faire mention de Mère Thérèse-Emmanuel, Catherine O'Neill, née en 1817 à Limerick (Irlande), dans une famille profondément chrétienne. Élevée dans deux Congrégations religieuses (les Dames anglaises d'York et les Cha-

⁴³ Vol. XII, n° 2469 – 12 mars 1855.

noinesses du Saint Sépulcre de New Hall), venue en France pour un séjour à l'Abbaye-aux-Bois, elle est prise dans les filets de l'Abbé Combalot d'une manière stupéfiante au Carême 1839. Elle lui affirme cependant qu'elle n'est pas "toute à lui", mais "toute à Dieu". Malgré les différences d'éducation, de tempérament, de projet religieux, de visée éducative (au point de départ), vont se créer avec Marie-Eugénie des liens très forts que les épreuves des premiers temps avec l'Abbé Combalot ne font que renforcer. Plus que toute autre, elle souffre des variations que l'Abbé fait subir à leur formation. Mystique, profondément contemplative, Maîtresse des Novices jusqu'à sa mort en 1888, elle formera des générations de Sœurs à la vie religieuse à l'Assomption. Le Père d'Alzon lui reprochera de trop orienter les Sœurs vers la vie contemplative. Dans les difficultés internes ou externes (question du gouvernement par les Pères), elle se montrera toujours pour Marie-Eugénie assistante fidèle et lucide, soucieuse de communion autour de la fondatrice. À sa mort, l'année de l'approbation des Constitutions, Marie-Eugénie peut dire d'elle :

Vous savez toutes ce qu'était cette Mère pour la Congrégation, combien par son esprit religieux, par son travail, par sa foi, par son dévouement, elle a fondé cette œuvre de l'Assomption.⁴⁴

Je voudrais ajouter quelque chose sur Mère Thérèse-Emmanuel et vous dire son zèle pour la liturgie. Vous avez toutes connu ce zèle, et celles qui ont vécu avec elle se rappellent son grand amour de l'Office. Il est certain que, dans les commencements, elle a insisté plus que personne, pour que nous prissions l'Office ; elle l'a vivement désiré, toujours elle y a été vivement attachée et a inspiré aux Novices, tout le temps qu'elle les a formées, l'amour, la dévotion pour l'Office de la Sainte Église ; elle leur a appris à le dire avec respect, avec attention, à en faire le fondement de leur vie spirituelle.⁴⁵

LE TITRE DE FONDATEUR - FONDATRICE

Nous avons vu jusqu'ici l'Abbé Combalot inspirateur, Marie-Eugénie réalisatrice-fondatrice, le Père d'Alzon accompagnateur, directeur spirituel. Quant au titre de fondateur et de son rôle, il

⁴⁴ *Instructions de Chapitres* – 27 mai 1888.

⁴⁵ *Instructions de Chapitres* – 15 juillet 1888.

existe une confusion dans les esprits. Aujourd'hui encore, on dit, on écrit, dans nos Congrégations comme à l'extérieur, que le Père d'Alzon a fondé les Religieuses de l'Assomption. En effet, c'est le cas normal qu'une Congrégation féminine soit issue d'une Congrégation masculine fondée antérieurement, mais ce n'est pas ici le cas. La confusion est née en partie des dires de Mère Marie-Eugénie elle-même. Elle aimait beaucoup la Congrégation des Pères et voulait toujours marquer la parenté. Son humilité la faisait s'effacer devant le Père d'Alzon, le traiter comme fondateur, et même à l'occasion, le nommer fondateur. De plus, on peut discerner en elle une volonté d'échapper à l'emprise des évêques, d'éviter les conflits avec eux.

En réalité, on peut noter des étapes juridiques pour l'emploi du titre de fondateur.

En 1854, au sujet d'un questionnaire adressé par l'archevêché de Paris aux religieuses du diocèse, Marie-Eugénie demande au Père d'Alzon : " Faut-il parler de M. Combalot ? de Mgr Affre pour nos commencements ?"⁴⁶ Le Père d'Alzon conseille de répondre : "Fondées par un prêtre ami de Mgr Affre, lequel a voulu que le 1^{er} acte de son épiscopat fût votre prise d'habit (14 août 1840) – ne rien dire de M. Combalot – (la vérité la plus sobre possible)."

La réponse officielle de Marie-Eugénie apparaît au Volume VI, n° 1509. Quant à elle, Marie-Eugénie parle simplement, sans la nommer, de "celle qui fut choisie pour supérieure".

En plusieurs autres occasions, pour présenter la Congrégation, et jusqu'en avril 1880, dans le climat politique difficile pour les Congrégations religieuses, elle se réfère à Mgr Affre, comme à une autorité fondatrice.

Notre Congrégation, fondée par Mgr Affre sous la Règle de saint Augustin et des Constitutions qu'il avait bien voulu examiner...⁴⁷

L'important est de dire que nous dépendons de l'Évêque et que nous sommes reconnues par le Gouvernement. Il faut, si on le demande, nommer Mgr Affre comme fondateur.⁴⁸

⁴⁶ Vol. XII, n° 2393 – 19 mars 1854.

⁴⁷ Vol. XVII, n° 3959 – 1855-1856.

⁴⁸ Vol. XXV, n° 7249 – 25 avril 1880.

La plupart du temps Marie-Eugénie ne parle pas d'elle comme fondatrice : elle est "la première de nos Sœurs à qui il ait été parlé de cette œuvre", "la première pierre posée...". "Je voudrais être comme ces pierres de fondement qui soutiennent l'édifice sans qu'on les voie et sans qu'on y pense".⁴⁹

En même temps, elle reconnaît qu'elle est la fondatrice.

Au Père d'Alzon : "[...] Je suis fondatrice et je vois que je ne suis pas même religieuse"⁵⁰ ; "Je cherche devant Dieu ce qu'il me faudrait le plus pour être enfin l'ombre d'une fondatrice".⁵¹ De Rome, en 1866 : "Le Pape s'en rapportera à l'évêque de Nîmes, et si par lui il est assuré non seulement de l'Institut, mais de ma personne comme Supérieure Générale et comme fondatrice, puisqu'on me regarde comme telle..."⁵².

Pensant aux premières Sœurs qui ont porté la fondation, elle écrit à Mère Thérèse-Emmanuel à Richmond, en 1851 : "Nous sommes toutes pierres de fondation".⁵³

En ce qui concerne le Père d'Alzon :

En 1866, autour de la présentation des Constitutions à Rome pour l'approbation de l'Institut, Marie-Eugénie évoque le titre de fondateur :

Je voudrais bien que nous soyons à Rome sous le titre Nemausensis [de Nîmes] et que désormais il soit plus établi que vous êtes notre Père, de sorte que, ni vous ni moi, ne niions quand on dit que vous êtes notre fondateur.⁵⁴

Pas de réponse immédiate de ce dernier, mais au moins trois lettres au Père Picard sur ce que cela comporterait comme autorité. (Lettres des 3, 18 et 25 septembre 1866).

En 1868, dans une situation tendue, Marie-Eugénie envisage de remettre sa démission.⁵⁵

⁴⁹ Vol. XII, n° 2366 – 8 décembre 1853.

⁵⁰ Vol. IX, n° 1798 – 7 octobre 1846.

⁵¹ Vol. XI, n° 2215 – 1^{er} janvier 1852.

⁵² Vol. XVI, n° 3740 – 7 juin 1866.

⁵³ Vol. III, n° 325 – 22 mars 1851.

⁵⁴ Vol. XVI, n° 3772 – 31 août 1866.

⁵⁵ "*Quand je parle de ma retraite, je ne dis pas que personne la désire, mais moi je prendrai ce parti plutôt que de dévier de ce que je crois l'esprit de la Congrégation et son bien*". Vol. XIV, n° 3186 – 29 juin 1868.

Le 26 août, le Père reprend, de Bagnères de Bigorre :

Vous me parlez de vos décisions à prendre et vous demandez si j'accepte la donnée de travailler à notre œuvre. J'accepte, remarquez-le bien, toutes les données que vous voudrez ; c'est une affaire de pure explication. Quand j'étais, il y a 23 ou 24 ans ce que je vous serais, il n'était pas question de me donner le titre de fondateur auquel vous êtes revenue depuis. Ce titre emporte quelque chose avec lui, que voulez-vous me donner de ce quelque chose ? Voilà quel a été mon embarras, en présence de diverses paroles de vous. Je ne veux pas plus que vous ne voulez donner, seulement ce que vous voulez donner va-t-il au titre de fondateur ? La question est là pour moi, et puisque vous trouvez que, dans la liberté plus grande que j'ai ici, je vous reviens, (ce qui n'est pas exact, je n'avais pas à vous revenir), vous pouvez voir au moins que je suis tout disposée à entrer dans vos vues, pourvu que je sache quelles elles sont.

Il n'est pas question ici d'étudier l'évolution des rapports d'amitié ou d'autorité.

À LA MORT DU PÈRE D'ALZON

Mère Marie-Eugénie est à Nîmes au début de novembre 1880, elle attend un signe du Père Picard dans l'espoir de revoir le Père d'Alzon, ce qui aura lieu le 14 novembre.

À la mort du Père, Mère Marie-Eugénie interrogée par Mgr Besson sur les débuts de notre Congrégation, parle du Père d'Alzon comme notre fondateur. Une lettre de l'évêque au clergé de Nîmes reprend cette expression, ce qui cause une grande émotion parmi les Sœurs. Plusieurs écrivent à Auteuil pour avoir des explications. Mère Thérèse-Emmanuel répond par une note datée du 20 janvier 1881 :

“Vous me demandez comment nous entendons ici la phrase de la lettre de Mgr Besson à notre sujet. Pas comme affirmant une chose contraire à la vérité des faits, mais comme un titre de respect et d'affection donné à ce moment au Père d'Alzon.

L'évêque avait interrogé notre Mère sur les commencements de notre Congrégation qu'elle lui a racontés. “Donc, reprit-il, le Père d'Alzon n'a fondé que les Oblates ?” Notre Mère a répondu : “Ce n'est pas cela, Monseigneur, par les services qu'il nous a rendus, par les vocations qu'il nous a données, le Père d'Alzon peut être regardé comme notre

fondateur. Nous le pleurons...” Notre chère Mère devait être bien embarrassée devant une demande aussi catégorique, répugnant comme elle l’a toujours fait d’affirmer d’elle-même la part principale et fondamentale qu’elle a eue dans l’œuvre de l’Assomption. Elle n’a jamais voulu se dire fondatrice, se croyant indigne de ce titre. C’est Dieu, disait-elle, qui a fait l’œuvre, nous n’avons été que ses instruments ; c’est Lui qui en avait le dessein et qui nous a conduites à le réaliser.

Elle se cachait dans ce “nous” parmi les premières Sœurs, comme si elle n’avait pas eu une plus grande part que les autres à tout ce qui s’est fait. Son humilité et sa grandeur d’âme l’éloignaient également de se rien attribuer, mais nous qui savons qu’elle était la pierre fondamentale et choisie de Dieu et qui avons été dès le commencement posées sur elle, appuyées sur elle et soutenues dans le laborieux travail des premières années par la force, la vie, la stabilité que nous trouvions en elle, nous ne pouvons donner à aucun autre ce titre qu’elle seule a mérité. Car nul n’a partagé avec elle les travaux, les difficultés des commencements et n’y a apporté le remède journalier de lumière, de soutien et de don de soi qu’elle a fait.

L’œuvre était déjà faite quand Notre Mère a eu des rapports plus intimes avec le Père d’Alzon. Ensuite il a eu avec elle de longs entretiens sur toutes les grandes questions religieuses qui avaient inspiré notre œuvre qu’il trouvait si belle. Elle était si bien dans ses pensées et dans ses vues que, près de Notre Mère, il a formé le dessein de fonder lui-même une Congrégation semblable pour l’éducation, et de retour à Nîmes, il a acheté un collège qui se trouvait sous le vocable de l’Assomption.⁵⁶ Voilà comment, en vérité, notre Mère a été l’occasion de faire éclore dans le Père d’Alzon le projet qu’il a réalisé depuis. Il a ensuite aidé de ses conseils et de son dévouement le développement de notre œuvre. C’est pourquoi nous lui avons toujours gardé des sentiments de reconnaissance, d’affection et de respect pour le secours qu’il nous a prêté. C’est dans ce sens-là que Notre Mère a pu lui donner devant l’évêque, le titre de fondateur. Dans tous les cas, la Congrégation ne le dirait pas avec elle dans un autre sens. Elle est jalouse de conserver à Notre Mère Générale le titre que la vérité des faits lui assigne aussi bien que l’affection de nos cœurs. Vous êtes dans le vrai en disant que nos rapports avec les Pères sont des rapports d’amitié et de dévouement réciproques, sans rien de plus.

Je me hâte de finir cette bien longue lettre. Je serai heureuse si elle vous éclaire le point que vous m’avez soumis. Voyez-vous, les Pères

⁵⁶ En réalité, l’achat du collège, en l’absence du Père, n’a pas de rapport avec la pensée d’une fondation.

ne savent rien de nos commencements. Venus bien après nous, ils ont vu des rapports établis entre nous et eux et ils ont pris comme de soi que nous n'existions pas avant eux ; mais nous tenons pour montrer le vrai dessein de Dieu et ce qu'il a fait pour notre Assomption à raconter les faits, les dates qui disent comment les choses se sont passées et ce que Notre Mère a été pour notre Assomption : vraie fondatrice. Adieu." Soeur Thérèse-Emmanuel.⁵⁷

En décembre 1880, Mère Marie-Eugénie elle-même avait écrit à Mère Marie-Marguerite, Supérieure de Londres :

Avez-vous lu le mandement de Mgr de Nîmes sur le Père d'Alzon ? Il est très beau, quoique il ait le tort de le rapprocher du Père Lacordaire et qu'il ait exagéré ce que je lui ai dit de son action sur notre fondation.⁵⁸

D'autre part, au moment de graves difficultés autour du gouvernement des Religieuses de l'Assomption, lors du Chapitre spécial de 1886 et de ses conséquences, une autre série de documents est à prendre en compte.

Ainsi, de Mère Marie-Eugénie à Mère Jeanne-Emmanuel :

Ce n'est pas le Père d'Alzon qui est le fondateur... "Quant à la vie faite par l'Abbé Timon-David, il me semble que Dom L'Évêque nous rendrait bien service en avertissant l'auteur de sa méprise sans que nous intervenions nous-mêmes. L'inexactitude est flagrante. M. Mermillod dit bien que tous ceux qui ont assisté à nos origines disent que ce n'est pas le Père d'Alzon qui est le fondateur, mais nous ne pouvons pas lever une question qui soit un plus grand grief aux yeux des Pères de l'Assomption."⁵⁹

INTUITIONS COMMUNES, INFLUENCE RÉCIPROQUE

Si les Religieuses de l'Assomption ne disent pas que le Père d'Alzon est leur fondateur, elles reconnaissent leur grande dette à son égard. Il a en effet conduit Marie-Eugénie à une maturation humaine et spirituelle que n'avait pas la jeune fille choisie, d'instinct

⁵⁷ Cette lettre se trouve aux Archives des Religieuses de l'Assomption et des Assomptionnistes.

⁵⁸ Vol. XXVII, n° 8082 – 15 décembre 1880.

⁵⁹ Vol. XXII, n° 6360 – 4 novembre 1887.

surnaturel, par l'Abbé Combalot. Entre Marie-Eugénie et le Père d'Alzon, c'est une longue histoire d'amitié de quarante ans, tissée de lumière et d'ombres, mais d'une amitié, chez l'un et l'autre, plus forte que les épreuves.

Deux personnalités différentes, des talents et des attraits différents, développés en partage et en osmose. Deux personnalités qui ont marqué leur Congrégation selon leur être. Et deux fondations différentes, pas simplement parce que les Religieuses de l'Assomption ont été fondées six ans avant les Augustins de l'Assomption, mais parce que leurs fondations sont marquées par ces fondateurs et leurs tendances spirituelles particulières : celle d'un religieux-prêtre, passionné du Règne de Dieu, celle d'une religieuse contemplative-apostolique.

Il s'agit entre eux d'intuitions communes et d'influence réciproque, dans le respect mutuel.

Une belle expression en est donnée par le Père d'Alzon dans une lettre à Mère Marie-Gabrielle, Supérieure de Nîmes. Après la série de ses conférences de 1870-71, en présence du Noviciat des Religieuses en exil à Nîmes, le Père répond aux remerciements qui lui ont été adressés : "Si j'ai donné quelque chose, j'ai aussi énormément reçu. C'est cette communication réciproque qui est la source de ce que j'ai pu dire. Nous avons acheté dans les Cévennes une petite propriété où se trouvent deux ravins. Chacun a une petite source qui aboutit à un ruisseau commun. Quand les eaux sont mêlées, qui peut dire où est la véritable origine du ruisseau ?" (11 juillet 1871).

La véritable origine du ruisseau ? La source ? Réfléchissant à leur fondation, l'un et l'autre peuvent dire, comme l'a fait Marie-Eugénie :

"À l'Assomption, tout est de Jésus-Christ, tout est à Jésus-Christ, tout doit être pour Jésus-Christ." (2 mai 1884).

"Il n'y a qu'une pierre qui est Jésus-Christ. C'est sur Jésus-Christ que nous sommes bâtis." (1^{er} août 1880)

17 rue de l'Assomption
75016 Paris
France

Sœur Thérèse-Maylis Toujouse
Archiviste des Religieuses de
l'Assomption

ANNEXE : SUR LA RENCONTRE D'ANNE-EUGÉNIE MILLERET ET DE L'ABBÉ EMMANUEL D'ALZON EN 1838

Souvenirs de Marie-Eugénie sur le Père d'Alzon (1880) :

“Les premiers rapports que j’ai eus avec le Père d’Alzon sont en 1838. Il était déjà grand vicaire à Nîmes depuis un certain temps. J’étais à la Visitation à la Côte Saint-André, M. Combalot ayant été prêcher une neuvaine je ne sais où, passa quelque temps avec le Père d’Alzon, peut-être à Lavagnac. Il lui parla de moi, de son œuvre, et il lui fit part d’une lettre dans laquelle je m’effrayais de ce qu’on pourrait dire si j’avais avec M. Combalot des rapports très fréquents. Il le pria de m’écrire pour me rassurer. Cette lettre du Père d’Alzon, la première que j’aie reçue, m’a été enlevée avec un certain nombre d’autres dans un vol que l’on nous a fait à l’Impasse des Vignes... Quelque temps après, M. Combalot demanda aux Dames de la Visitation de me laisser aller quelque temps chez sa mère à Chatenay. Le Père d’Alzon vint et c’est là que je le vis pour la première fois. Nous n’eûmes pas beaucoup d’entretiens seule à seul, car M. Combalot veillait avec un soin jaloux à ne pas m’en laisser l’occasion ; seulement, une fois, allant visiter un lieu de dévotion dans la montagne, le Père d’Alzon finit son office et moi mon chapelet avant le bon père Combalot, et nous pûmes causer un peu. Sans lui ouvrir ma conscience dans un rapport si fugitif, je me sentis pour lui beaucoup d’estime et de confiance. C’est là que, causant à trois, il me dit devant M. Combalot que le grand obstacle à l’œuvre que voulait faire ce bon père, ce serait lui-même et qu’il fallait m’y attendre... La direction du Père d’Alzon pour moi commença en décembre 1840... Une fois religieuse je n’ai revu le Père d’Alzon qu’en 1843.” (Volume XV, n° 3636 - 1880).

Conversations du Père d'Alzon en 1874-75 sur sa première rencontre avec Mademoiselle Milleret :

“J’ai connu l’Abbé Combalot à Lavagnac, chez mon père. En 1838, il y fit un court séjour, pendant lequel il me parla de son projet de fonder un nouvel ordre religieux pour l’enseignement des jeunes filles. Il me dit qu’il avait rencontré pour cela une personne d’une intelligence supérieure : en trois mois elle avait appris le latin, traduisait Virgile d’une manière étonnante et avait écrit un traité remarquable sur l’éducation ; il n’y avait certainement pas en Europe une femme qui pût lui être comparée. “Je vous la ferai voir”, me disait-il, car il la considérait déjà comme sa propriété... nous allâmes ensemble à Montauban, où l’Abbé devait prêcher une retraite. Là, il me demanda d’écrire à M^{elle} Milleret, ce que je fis, mais d’une manière assez raide, lui faisant observer que l’œuvre qu’elle entreprenait me paraissait bien difficile et qu’il fallait beaucoup invoquer le Saint Esprit. Dans ce

voyage, je connus plus particulièrement ce bon Abbé Combalot, et je n'eus plus en lui aucune confiance comme homme pratique. Il alla prêcher une retraite ecclésiastique, puis je le revis à Lyon et il m'engagea à venir le voir à Chatenay, chez sa mère : "Venez donc, je vous montrerai M^{elle} Milleret. Vous verrez quelle femme distinguée ! Vous la soutiendrez, vous l'encouragerez..." Je me rendis à cette invitation, et c'est alors que je vis pour la première fois votre Mère, qui portait déjà une robe violette, quoiqu'elle fût encore en personne du monde...

Chacune des paroles de cette jeune fille portait l'empreinte d'un jugement solide et d'une âme non seulement élevée, mais habituée à converser avec Dieu. Je l'entends encore me parler du sens catholique à développer dans les âmes. Elle me dit à ce sujet des choses si lumineuses que j'en fus saisi, et d'un seul mot elle me révéla ma pensée la plus intime sur l'éducation et sur la vie religieuse. Chacune de ses paroles semblait avoir été pensée mûrement et pesée devant Dieu...

Il fut convenu que nous irions faire un pèlerinage à une chapelle qui se trouvait sur une montagne peu éloignée. Je fus frappé de l'admirable expression de votre Mère en récitant son chapelet le long du chemin ; et je me disais que c'était là une personne sérieuse qui ne se donnerait pas à demi. J'eus avec elle plusieurs conversations très graves qui me confirmèrent de plus en plus dans la conviction qu'il y avait en elle l'étoffe d'une fondatrice.

Lorsque M. Combalot me fit part de ses projets et me dit qu'il fallait que les choses allassent rondement et franchement, j'avoue que je fus saisi d'épouvante au sujet de votre pauvre Mère, et me tournant vers M. Combalot, je lui dis que je ne connaissais qu'un obstacle à son œuvre. "Et lequel, me dit-il ? – Vous-même, mon cher ami".

Votre Mère m'écrivit une fois à la fin de 1839, elle me disait qu'entre M. Combalot et elle commençaient à s'établir les difficultés prévues. Je ne crus pas pouvoir m'engager à lui répondre sans une permission de M. Combalot. Elle me ré-écrivit en 1840 qu'elle avait obtenu cette permission. Je fus content de penser que je pourrais être utile en quelque chose à votre Mère pour laquelle j'avais la plus haute estime depuis que je l'avais vue pour la première fois à Chatenay. De plus, je ne pouvais m'empêcher de plaindre une communauté naissante, dans laquelle je voyais tant de sujets distingués, livrée à un abandon à peu près complet. Je comprenais que là étaient des éléments précieux dont Dieu voulait se servir pour faire beaucoup de bien. Mes relations durèrent quatre ans sans que je visse votre Mère, ni aucune des Religieuses de l'Assomption ; tout se passait en correspondance. Au bout de ce temps, je voulus voir quelles figures avaient ces personnes... J'arrivai à Paris en août 1843".

Le titre de fondateur. À la mort du Père d'Alzon.

Outre le texte cité dans l'exposé à propos de la conversation de Mère Marie-Eugénie et de Mgr Besson, il existe aux Archives des Assomptionnistes un texte intitulé :

Note dictée le 22 novembre 1880

*Par Madame la Supérieure Générale des Dames de l'Assomption
C.L.D.L. n° 98*

Or, l'écriture en est de Mère Marie du Christ. Ce texte ne peut pas être de Mère Marie-Eugénie.

“Ce fut en 1838 que, par des circonstances toutes providentielles, le Père d'Alzon rencontra pour la première fois l'âme avec laquelle il devait commencer les œuvres qui ont formé sa famille religieuse. Un vif sentiment d'estime et de confiance réciproques fut le fruit de ces premiers et courts rapports. Un an après, la Mère Eugénie, se trouvant réunie avec quelques jeunes filles pour une fondation à laquelle elle n'avait été appelée que par obéissance à son confesseur, obtint, au milieu de difficultés inextricables, la permission de recourir au Père d'Alzon. Elle lui donna toute sa confiance et, par ses conseils et son dévouement il forma l'œuvre que Dieu a bénie de si grands accroissements. Dans le voyage qu'il fit à Paris en 1843, une grande partie de son temps fut consacré à la Mère et à ses filles, et en 1844, la Mère vint à Nîmes chez les Dames de Marie-Thérèse pour donner une première forme aux Constitutions. La vie contemplative, si chère au Père d'Alzon, se joignait en grande partie dans l'Institut aux œuvres de zèle. L'Office romain avait été adopté, et la première maison d'adoration de la Congrégation fut celle que le Père d'Alzon établit à Nîmes en 1855. Ainsi les plus chères dévotions du Père d'Alzon se trouvèrent dans l'Institut à moitié cloîtré qui, le premier, le regarda comme son Père.

Mais si le Père d'Alzon fut Père, il ne voulut jamais être Supérieur ; il refusa toujours plus d'autorité sur la Congrégation des Dames de l'Assomption et dit sans cesse à la fondatrice que son Institut comportant des maisons où les religieuses sont assez nombreuses pour former des Communautés tout à fait régulières, gardant la demi-clôture, et sont aussi près que possible de la vie des vraies moniales, il était de ceux qui, selon le Concile de Trente et les récentes décisions des Congrégations, devaient, dans chaque diocèse se trouver sous l'autorité de l'évêque et dépendre de Rome pour le centre ; que les rapports de direction et de dévouement réciproque étaient ce qui convenait entre sa Congrégation et la nôtre, et qu'il était bien convaincu que jamais aucun évêque ne s'opposerait à l'action de religieux professant les mêmes règles et pouvant mieux que personne en conserver l'esprit.

Pour les Missions, ses principes étaient tout différents ; il estimait que les Religieuses ne pouvaient y être avec sécurité spirituelle qu'en trouvant, dans une Congrégation de Religieux l'appui, non seulement de la direction, mais du gouvernement.

Peut-être faut-il dire ici que plus tard, quand le Père d'Alzon chargé des Œuvres d'Orient, sentit le besoin d'avoir des Religieuses d'une vie moins cloîtrée et plus active pour les besoins de la Bulgarie, ce fut une Religieuse de l'Assomption, la Mère Madeleine, qu'il mit d'abord à la tête d'une petite maison de filles humbles et dévouées qu'un de ses fils avait réunies au Vigan pour ce but. Plus tard, l'œuvre grandissante a vécu de sa propre vie et s'est établie à Nîmes où le Père d'Alzon lui a prodigué ses sollicitudes."

Le texte existe aussi aux Archives des Religieuses de l'Assomption. Ce document est complété par un autre expliquant les remarques faites dans la marge, au crayon, par "Mère Thérèse-Joseph de Jésus Marie, assistante générale des Assomptiades de 1927 à 1939, ensuite archiviste jusqu'à sa mort le 15 janvier 1948." C.L.D.L. n° 100 Archives Assomptionnistes.

Ce document, dû à la plume de Mère Marie du Christ, prête à équivoque. À lire la première phrase : "En 1838, le Père d'Alzon rencontra pour la première fois l'âme avec laquelle il devait **commencer** les œuvres qui ont formé sa famille religieuse", il semblerait que l'Institut des Assomptiades fait partie de la famille religieuse du Père d'Alzon, et a été commencée par lui. Interprétation contredite par les faits. (C'est l'Abbé Combalot qui fut l'inspirateur et, en ce sens, le vrai fondateur avec la Mère Marie-Eugénie de Jésus. Tout le volume I des *Origines de l'Assomption* en fait foi.)

Et, plus loin, on a l'impression que l'établissement de "la vie contemplative, si chère au Père d'Alzon, jointe en grande partie dans l'Institut aux œuvres de zèle", fut due au Père d'Alzon ainsi que la récitation de l'Office de l'Église. Or les Religieuses de l'Assomption ont commencé à réciter l'Office de l'Église dès l'Avent 1839, du temps de l'Abbé Combalot. (*Origines* vol. I, p. 327).

La lettre de Mère Thérèse-Emmanuel du 20 janvier 1881 à Soeur Marie-Antoinette, dit bien en quel sens il faut prendre le titre de fondateur, donné par Mgr Besson, dans son beau Mandement sur le Père d'Alzon. Notre Mère Fondatrice elle-même se plaint de ce qu'il "ait exagéré ce qu'elle lui avait dit de l'action du Père d'Alzon sur notre fondation." (Vol. XXVIII, lettre à Mère Marie-Marguerite -15 décembre 1880).

Textuellement : “Avez-vous eu le Mandement de Mgr de Nîmes sur le Père d’Alzon ? Il est très beau quoiqu’il ait exagéré ce que je lui ai dit de son action sur notre fondation.”

Toutes pierres de fondation

De Mère Marie-Eugénie à Mère Thérèse-Emmanuel :

“Je suis comme quelqu’un qui arrangerait tout pour après soi, non que j’aie aucune révélation de ma mort, mais la vie humaine va si vite que je pense très fort au degré d’obéissance en vue de Dieu et non de la personne, au degré de pauvreté, de charité envers ceux qui ne vous plaisent pas, d’humilité, d’attachement à la Congrégation pour la gloire de Dieu dont elle doit être l’instrument, et non pour telle maison, tel lieu, tel emploi qui nous convient, d’amour pour la communauté, d’esprit de dévouement, de régularité, dont chacune aura besoin pour que la Congrégation vive... Nous sommes toutes des pierres de fondation ; quand quelques-unes d’entre nous, vous, moi, etc. seront mortes, tout reposera sur les jeunes Sœurs, la Congrégation est perdue si elles n’ont pas tout l’esprit qui doit l’animer, et plus nous, les premières, avons été pauvres en vertus, plus il est nécessaire qu’elles en aient, de sorte que maintenant j’aimerais mieux avoir moins de Sœurs que d’en admettre de trop faibles. Je crains l’extension trop rapide qui nous empêcherait de tenir par-dessus tout à la solidité des sujets.” (Volume III, n° 325 - 22 mars 1851).

“C’est cette semaine que nous célébrons l’anniversaire du jour où nous nous sommes d’abord réunies. C’était une réunion bien petite et bien faible ; et une chose qui m’étonne, quand je regarde en arrière, c’est qu’aucune de nous n’ayant eu la pensée de fonder, -car je n’y pensais pas et Mère Thérèse-Emmanuel ou Soeur Marie-Augustine pas plus que moi - nous n’ayons cependant jamais eu dans ces commencements un instant de doute sur l’avenir de l’œuvre dont Dieu nous chargeait. Il est vrai que M. Combalot, le seul qui voulût fonder et qui nous avait prises comme instruments, ne doutait pas un instant ; sa confiance se communiquait à nous”. (*Instructions de Chapitres* - 28 avril 1889).

L’esprit de la fondation

“Notre Congrégation a eu des commencements tellement faibles, impuissants, et peu proportionnés au bien qu’il a déjà plu au Seigneur d’en tirer, que l’on n’oserait en quelque sorte les raconter, si ce n’était précisément dans l’absence de toute force et sagesse humaines que les œuvres se montrent plus purement de Dieu, et s’il ne devait en résulter pour nous cette pensée consolante, que c’est Notre Seigneur Jésus-Christ qui a voulu donner lui-même naissance à notre Institut, et y met-

tre par là un esprit de dépendance plus particulière envers sa personne sacrée. L'esprit de Foi, l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, le désir de son Règne, la dépendance de sa conduite, la confiance en sa Providence, sont en effet les seules fondatrices de notre œuvre. Plaise à Dieu qu'elles ne cessent d'en faire l'esprit !" (Vol. VI, n° 1506).

“Tout est de Jésus-Christ... Qui donc mes Sœurs, en dehors de Celui qui nous appelait, avait la pleine conception de ce que nous devons être ? Personne, ni celui qui, à Sainte-Anne d'Auray, croyait avoir reçu la révélation de la Très Sainte Vierge sur des filles consacrées au mystère de son Assomption, ni celles qui, appelées les premières, ont travaillé, chacune selon son pouvoir, et dont le plus grand mérite a été de se livrer sans réserve à des desseins encore inconnus... Notre Seigneur seul le savait”. *Instructions de Chapitres* - 2 mai 1884.

JEAN-PAUL PÉRIER-MUZET

Les relations entre les Assomptionnistes et les Congrégations féminines de l'Assomption

PRÉLIMINAIRES

La question des relations organiques entre les Assomptionnistes et les familles religieuses féminines de l'Assomption¹, telle qu'elle se pose avant et après 1876, appelle un éclairage chronologique plus étendu.

Il est évident que le Père d'Alzon, en désirant fonder un **Ordre de l'Assomption** en 1845, avait dans sa tête une idée commune avec Mère Marie-Eugénie de Jésus où le premier Ordre serait l'Assomption des hommes, le second l'Assomption des Femmes et le Tiers-Ordre, l'association tertiaire de fidèles, laïcs et prêtres, sur le modèle commun aux Ordres médiévaux. On sait que, l'Église n'étant plus favorable à la constitution d'Ordres nouveaux, l'Assomption s'est constituée en Congrégations autonomes avec le lien spirituel d'un esprit partagé : 1839, Religieuses de l'Assomption, 1845, Augustines de l'Assomption, 1865, Oblates de l'Assomption et Petites Sœurs de l'Assomption, 1896, Orantes que l'on peut interpréter en partie comme une reprise congréganiste des Adoratrices du Saint-Sacrement du Père d'Alzon.

Cet état de fait a inspiré entre les familles religieuses de l'Assomption, la recherche de **plusieurs modèles possibles de liens plus organiques** en fonction des possibilités du droit ecclésial ou canonique de l'époque, du droit religieux, des désirs ou attentes de chacune des Congrégations, de leur statut et de leurs Constitutions respectives. Il faut donc d'abord tenir compte des délais propres à chacune des Congrégations quant à leur reconnaissance, et de leur diversité de statut :

¹ Dossier ACR 2 TE 75-122 : correspondance, dépositions, rapports (Boules-teix). Pour la banque de données d'Alzon, 87 renvois. Documentation biographique du Père d'Alzon, pp. 758-777. Anthologie alzonienne, chap. 47. Chapitres Généraux 1876.

Les Religieuses de l'Assomption, fondées en 1839, sont reconnues par le décret pontifical de louange le 19 janvier 1855, en droit civil par les décrets impériaux du 5 mars 1856 et du 6 mai 1858. Elles obtiennent le décret d'approbation par Rome le 14 septembre 1867, confirmé le 11 avril 1888 (approbation des Constitutions).

Les Augustins de l'Assomption, fondés en 1845, ne font pas de demande de reconnaissance civile, obtiennent le décret pontifical de louange le 1^{er} mai 1857 et le décret d'approbation le 26 novembre 1864. Il faut attendre 1923 pour l'approbation définitive des Constitutions.

Les Oblates de l'Assomption, fondées en 1865, obtiennent le décret de louange le 14 février 1893 (branche de Nîmes), approuvé et confirmé le 3 juillet 1934, étendu aux Oblates reconstituées en une Congrégation unique ; l'approbation définitive des Constitutions date du 27 octobre 1947.

Les Petites Sœurs de l'Assomption deviennent Congrégation de droit pontifical le 10 avril 1897 et sont approuvées définitivement le 30 juillet 1901.

Les Orantes de l'Assomption, nées en 1896, de droit diocésain, sont approuvées par le Cardinal Richard les 29 juin et 21 novembre 1906.

On comprend déjà mieux que nos Congrégations sont toutes au XIXe en état de formation et de constitution, mais pas au même stade simultanément.

L'origine de la fondation spécifique de chacune des cinq Congrégations mérite aussi d'être relevée :

Les Religieuses de l'Assomption sont redevables à l'abbé Combalot et à Mère Marie-Eugénie de Jésus, le rôle du Père d'Alzon par rapport à cette dernière ne peut être assimilé à celui d'un fondateur, malgré les essais en ce sens, après le retrait de l'abbé Combalot. La

question du titre de "*fondateur*" appliqué au Père d'Alzon mérite donc une explication².

Les Augustins de l'Assomption relèvent directement et uniquement du Père d'Alzon.

Les Oblates de l'Assomption sont fondées par le Père d'Alzon qui choisit parmi ses dirigées la pierre angulaire comme fondatrice, Marie Correnson (1867).

Les Petites Sœurs de l'Assomption se reconnaissent comme filles du Père Pernet et de Mère Antoinette Fage, Marie de Jésus. Tous deux portent le charisme de fondation.

Les Orantes tiennent également à une double tête de fondation, le Père Picard et Mère Isabelle.

Du fait de ces diversités d'origine et de fondation, il apparaît déjà évident que toute tentative ou proposition d'union ne pouvait recevoir la même application.

Le droit religieux de l'époque est aussi en formation. Il existe des Ordres ou des Congrégations-sœurs : Dominicains-Dominicaines, Lazaristes-Filles de la Charité, etc. Chacun ou chacune trouve les chemins d'une aide fraternelle, selon les particularités de leur vie, de leur esprit, de leur apostolat. Il n'y a pas un modèle, mais des formes d'expérience ou d'expérimentation.

Du fait de la réalité cléricale masculine de l'institution ecclésiale, la prépondérance de religieux-prêtres et des évêques dans la vie religieuse crée des formes d'intervention ou d'ingérence plus ou moins acceptées, plus ou moins limitées, plus ou moins compliquées dans les cas de direction d'une Congrégation féminine de droit pontifical :

² Sur les 43 occurrences de ce titre dans les Lettres du Père d'Alzon, seulement neuf ont trait au lien d'Alzon - Religieuses de l'Assomption dont quatre en 1866 après l'affaire Véron, trois entre 1866 et 1870, au moment du Concile de Vatican I, et deux en 1878, lors de l'audience accordée au Père d'Alzon par Léon XIII. Il importe de se référer au contexte pour ne pas commettre de contre-sens. Le Père d'Alzon ne se l'est jamais octroyé, mais il a accepté de le porter temporairement pour rendre service à Mère Marie-Eugénie de Jésus : se reporter aux lettres suivantes, n° 2873 (tome VI, p. 140) ; n° 2875 (tome VI, p. 141) ; n° 2881, tome VI, p. 145 ; n° 2886, tome VI, p. 150 ; n° 3388 (tome VII, p. 151) ; n° 3972, (tome VIII, p. 298) ; n° 3994 (tome VIII, p. 325), n° 6302 (tome XII, p. 441) et n° 6303 (tome XII, p.442).

- l'évêque est appelé à désigner un **Supérieur ecclésiastique** dont l'intervention dans la vie de la Congrégation ou du couvent ne dépend pas forcément des droits ou devoirs reconnus, mais davantage de la personnalité des hommes en question. De possibles imixtions, jugées trop fortes (nominations, formation, fondations, visites), peuvent être contrecarrées.³ Je laisse le soin à Soeur Thérèse-Maylis d'établir une liste semblable pour les autres fondations : Le Cap en 1849 (Monseigneur Devereux), Richmond en 1850, Sedan en 1854, Nîmes en 1855 (Père d'Alzon), Londres en 1857, Auteuil en 1857, Bordeaux en 1860, Lyon en 1862, Malaga en 1865, Poitiers en 1866, Saint-Dizier en 1868, Nouvelle-Calédonie en 1873, San Sebastian et Sidmouth en 1882, Lourdes en 1884, Rome en 1888, Léon-Nicaragua et Manila-Philippines en 1892, Santa Ana-Salvador en 1895. D'autre part, en août 1876, une fonction de "Visiteur de la Congrégation" chez les Religieuses de l'Assomption est attribuée à Picard qui est le confesseur d'Auteuil depuis 1857. Les contours de cette charge nous sont connus par le Chapitre général des Religieuses de l'Assomption de 1876.

- la **Supérieure générale** d'une Congrégation pontificale tend à échapper, par l'**exemption** religieuse, à l'ingérence épiscopale ou de son délégué, en faisant appel aux directives de Congrégations romaines.

- au bout de la chaîne, **la religieuse** de base conserve une marge de manœuvre entre les directives de la Supérieure locale (appel à la Supérieure générale), celles de la Supérieure générale (appel au Supérieur ecclésiastique), les conseils de son confesseur ordinaire et extraordinaire et ceux de son directeur spirituel. Très concrètement, nous trouvons dans cet ensemble plus ou moins inter-actif, des sources possibles de tiraillements et de conciliations, de synergies et de disfonctionnements dans la vie religieuse. Les exemples ne manquent pas.

³ Pour Auteuil, la liste des supérieurs ecclésiastiques est la suivante : l'abbé Combalot (1839-1841), l'abbé Gros (1841-1843), l'abbé Gaume (1843-1849), l'abbé Léon-François Sibour (1849-1852), l'abbé de la Bouillerie (1852-1855), l'abbé Sibour (1855-1857) l'abbé Darboy (1857-1859), l'abbé Véron (1859-1867), l'abbé Jourdan (1867-1868), l'abbé Deplace (1868-1869), l'abbé Bayle (1870-1873), l'abbé d'Hulst (1873-1890), l'abbé Odélin (1890-1907). Pour Nîmes, de 1855 à 1880, le Père d'Alzon.

- Derrière cet ensemble de personnes et de fonctions, se profilent nombre de questions concrètes de direction, de gouvernement et d'animation pour une Congrégation : la formation au noviciat, l'éveil et discernement des vocations, les nominations et changements des religieuses, les fondations, le choix de Supérieures et de postes importants, les appuis relationnels, financiers, apostoliques, spirituels et administratifs, la préparation des assises provinciales...

C'est dans ce contexte global fort mouvant que nous avons à situer un fait de la vie inter-Assomption que l'on nomme généralement par le terme plus ou moins propre **les Chapitres d'union de 1876** préparés déjà par le Chapitre général des Assomptionnistes de 1868.

La question de l'union, une question ancienne ou récurrente entre Assomptionnistes et Religieuses de l'Assomption

Si on épluche de près la correspondance du Père d'Alzon avec Mère Marie-Eugénie de Jésus, on s'aperçoit vite que cette question est ancienne et qu'elle a fait l'objet de discussions entre plusieurs religieux : Père d'Alzon, Père Picard, Père Vincent de Paul Bailly, Père Hippolyte Saugrain : je mentionne en priorité les lettres n° 25222 (Tome V, p. 314) n° 2530 (Tome V, p. 323), n° 3081 (Tome VI, p. 328), n° 3388 (Tome VII, p. 151-152). Les idées sont toujours les mêmes : liberté, relations réelles de confiance et d'amitié, suivies de demandes et d'interrogations : que voulez-vous ? On peut se reporter au texte imprimé.

Mère Marie-Eugénie de Jésus apporte une réponse intéressante à ce sujet, datée du 9 août 1867, de Ems, au Père d'Alzon, qu'il convient de citer :

“Depuis assez longtemps, la question que vous me faites se résout pour moi de la manière que je l'ai traitée dans le mémoire dont le P. [Père] Picard doit avoir plusieurs exemplaires. Pour la sécurité de l'avenir et la force de la Congrégation, je voudrais que vous fussiez plutôt nos Pères que nos frères ; vous avez toujours été d'un autre avis, je vois des savants et des hommes graves tels que le P. [Père] Vitte très opposés à cette organisation en général et pour toutes les Congrégations. Je voudrais bien entendre vos raisons et vous donner les miennes. Combien de temps durera votre réunion ? L'achèverez-vous à Paris ? Ce serait un

grand contentement pour le P. [Père] Laurent et il me semble que cela serait sans inconvénient.”

CHAPITRE DES AUGUSTINS DE L'ASSOMPTION DE 1868

Tout naturellement donc, la question des relations des Religieux avec les Religieuses de l'Assomption est traitée au Chapitre général des Assomptionnistes de 1868. En voici les deux conclusions :

Les religieux accepteront de diriger et même de gouverner des communautés de femmes.

Ils maintiendront la liberté réciproque.

C'est cette disposition qui va prévaloir pour les Oblates de l'Assomption et les Petites Sœurs de l'Assomption.

Pour les Religieuses de l'Assomption, un paragraphe spécial est inséré :

“Quant aux Sœurs, qui par la place plus influente qu'elles occupent, par leur vie plus en rapport avec celle des religieuses des anciens temps comme les Religieuses de l'Assomption, rencontreraient plus de difficultés à s'unir aux Religieux de l'Assomption, il y aurait lieu d'examiner comment cette union pourrait exister ; et dès aujourd'hui on déclare ces liens et ces rapports désirables, s'ils sont sollicités par les religieuses.”

À noter quatre points particulièrement importants : la variante de vocabulaire entre “direction” et “gouvernement”, la règle absolue de liberté, l'introduction d'une différenciation d'attitudes possibles selon l'âge ou la qualité de la religieuse et enfin le désir formel exprimé par les religieuses elles-mêmes pour l'établissement d'une telle relation.

Sur cela intervient le Concile de Vatican I, auquel le Père d'Alzon prend une part indirecte, mais dont il attend beaucoup sur ce point particulier des Congrégations religieuses. On sait sa déception : le Concile fut ajourné.

De son côté, Mère Marie-Eugénie de Jésus, favorable à un statut d'union, le comprenait en conformité avec les lois de l'Église. Mais elle souhaitait cette union de son vivant sans lier l'avenir de sa famille religieuse et sans imposer de règles à celles qui lui succéderaient à la tête de sa Congrégation, en particulier de règles qui diminueraient l'autorité et l'indépendance des futures Supérieures Gé-

nérales. Le Père d'Alzon lui ne varie pas : oui pour ce qui est demandé et quand cela est demandé, liberté, préférence pour des liens d'amitié et de direction plutôt que de gouvernement. Une de ses conférences sur **l'esprit de l'Assomption** adressée à Nîmes aux Religieuses de l'Assomption (entre novembre 1870 et mars 1871) est consacrée au lien inter-Assomption.

CHAPITRES DES ASSOMPTIONNISTES ET RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION DE 1876

Les années ont passé, les désirs et intentions des uns et des autres se sont manifestés, exprimés. Il semble opportun de conclure sur cette question lancinante. L'opportunité semble bien choisie : 1876 est une année **capitulaire** pour tous.

Du 16 au 23 août, le Père d'Alzon prêche la retraite aux Religieuses de l'Assomption à Auteuil, soit trois instructions par jour, dont une réservée aux Capitulantes. Les 24 - 26 août, le quatrième Chapitre général est présidé par le Père d'Alzon, à l'exception de la séance du 24 août où Mère Eugénie de Jésus intervient elle-même, et lit les décisions du Chapitre Assomptionniste de 1868 en ces termes :

“Tout en préférant les oeuvres d'hommes, les Augustins de l'Assomption reconnaissent que la plupart des communautés de femmes ont été fondées par des religieux, et que l'esprit de la fondation a été maintenu par eux ; de plus, que de nos jours, l'influence prise par les femmes sur les oeuvres et sur la société peut devenir un puissant élément de bien qu'ils auraient tort de négliger. Ils accepteront donc de diriger et même de gouverner des communautés de femmes. Mais ils se rappelleront avant tout que le meilleur moyen d'atteindre ce but, c'est de ne point provoquer des communautés à se ranger sous leur dépendance, et d'attendre qu'elles le désirent spontanément et qu'elles le sollicitent. Ils maintiendront la liberté réciproque et seront toujours prêts à se démettre de l'autorité qu'ils auront, si cette autorité devient un joug odieux ou simplement pénible. Par exemple, s'il arrivait que, à un Chapitre général, des communautés gouvernées par eux, un tiers des membres répugnait à vivre sous leur dépendance, ils se retireraient de facto. Appliquant ensuite ces principes à ce qui existe déjà, le Chapitre décide :

Les Sœurs destinées aux Missions, comme les Oblates, seront sous la dépendance des religieux, et on en demandera l'approbation à la Propagande en temps opportun.

Les Sœurs destinées aux oeuvres extérieures de charité pourront aussi dépendre de l'institut.

Quant aux Sœurs qui par la place plus influente qu'elles occupent, par leur vie plus en rapport avec celle des religieuses des anciens temps comme les Religieuses de l'Assomption, rencontreraient plus de difficultés à s'unir aux Religieux de l'Assomption, il y aurait lieu d'examiner comment cette union pourrait exister ; et dès aujourd'hui, on déclare ces liens et ces rapports désirables, s'ils sont sollicités par les religieuses.

Ces questions générales tranchées, reste à savoir par qui et comment s'exercera l'autorité des religieux sur les religieuses. L'autorité réside entre les mains du Supérieur Général. Mais afin de ne point se laisser accaparer par le gouvernement des femmes, le Supérieur Général n'exercera point l'autorité sur lui-même ; il la délèguera à un de ses religieux. Ce religieux prendra le nom de Vicaire Général chargé de la communauté de X.

Il sera présenté par les religieux au Chapitre général et accepté par le Supérieur Général avant la réunion du Chapitre général. La Supérieure Générale s'entendra avec le Supérieur pour connaître les religieux que l'on pourrait choisir. Parmi ces religieux ainsi désignés, le Chapitre général présentera trois membres ou trois listes de trois membres et laissera le choix de nomination au Supérieur Général. Si le Chapitre général s'obstinait à vouloir présenter des religieux que ne veut pas accepter le Supérieur Général, l'union serait dissoute, et la communauté de femmes cesserait d'être gouvernée par l'institut.

Les pouvoirs du Vicaire Général ne dureront que d'un chapitre à l'autre de ces communautés. Si dans l'intervalle, le Supérieur Général avait besoin de disposer de ce sujet, il s'entendrait avec la Supérieure Générale.

On demandera pour ce Vicaire les pouvoirs nécessaires.

Son autorité ne s'exercerait habituellement sur les membres de la communauté que par la Supérieure Générale. Il laisserait aux Sœurs la liberté du confessionnal, mais il réserverait autant que possible la direction aux religieux, afin de pouvoir maintenir l'esprit particulier à l'institut.

Aucune fondation nouvelle, aucune fermeture de maison ne se ferait sans son agrément.

Il ferait encore à époques fixes des visites régulières. Dans la Règle de chacune de ces Congrégations, il y aurait un chapitre sur l'application des principes ci-dessus.

Des règlements spéciaux fixeront les rapports des religieux avec les religieuses dans les diverses fonctions où ils peuvent se rencontrer.”

La deuxième séance du Chapitre est présidée par le Père d'Alzon qui dans son allocution présente les avantages que pourraient rendre les Religieux de l'Assomption à la Congrégation. Il conclut en proposant aux religieuses de choisir comme délégué du Supérieur Général ou le Père Picard ou le Père Vincent de Paul Bailly.

Le 26 août, la rédaction du procès-verbal de la troisième séance est longuement étudiée par Mère Marie-Eugénie et le Père Picard :

“Les capitulantes ont accepté par un vote unanime la proposition de demander un délégué au Père d'Alzon. Les fonctions de ce délégué seraient d'abord de diriger et d'aider le gouvernement central de la Congrégation, en lui apportant le secours de la science qu'un prêtre possède et qui manque à des femmes. Il prendrait les ordres de Rome dans tout ce qui doit être rapporté à cette autorité souveraine et ceux des évêques dans ce qui regarde leur diocèse ; il aiderait à terminer la Règle et à en obtenir l'approbation, à rédiger le Directoire, les règlements, coutumiers et cérémoniaux de l'institut. Son autorité resterait comme par le passé une autorité de confiance, dont nous avons besoin, soit pour la direction des Sœurs, soit pour la visite des maisons, soit pour le soutien et le conseil du gouvernement, soit enfin pour tout ce qui intéresse le développement de la Congrégation, l'esprit général des maisons, l'organisation et la marche des pensionnats et la direction des études. Il serait le conseil et l'appui de la Supérieure Générale, serait toujours consulté pour les fondations nouvelles, suppression d'œuvres existantes, affaires temporelles graves, etc... afin que par lui les rapports sur ces affaires soient présentés à Rome ou aux évêques.”

Le Père d'Alzon accepte ces données générales, en établissant de nouveau qu'il tient à ce que les rapports qui viennent d'être définis soient libres, ne durent que d'un Chapitre à l'autre, et que chaque Chapitre général soit appelé à les ratifier.

Le Père d'Alzon demande alors aux Sœurs qui est le religieux qu'elles désirent et le Père Picard est nommé par acclamation.

La simple lecture de ce document soulève tout naturellement dans notre esprit une question d'évidence : dans ce contexte, que devient le **Conseil propre de la Supérieure Générale des Reli-**

gieuses de l'Assomption qui semble doublé par ce Conseiller externe ? Il n'est pas étonnant que les Sœurs du Conseil de Mère Marie-Eugénie de Jésus aient renacé ; l'unité de la Congrégation, portée par deux ailes, ressemble à l'aigle bicéphale des byzantins !

RÉACTIONS DES FAMILLES RELIGIEUSES

Chez les Oblates de l'Assomption, l'apparence d'une union naturelle entre les deux Congrégations fondées par le même Père d'Alzon semble aller de soi, renforcée par les nécessités de la mission d'Orient où le Père Galabert est le Supérieur ecclésiastique délégué, secondé par la Supérieure et sa déléguée locale, Mère Chantal Dugas. À Nîmes, le Père d'Alzon fondateur entoure Mère Emmanuel-Marie Correnson, mais le Père Emmanuel Bailly y fait aussi fonction de délégué.

En 1876, sur le formulaire scellant l'union de direction et de gouvernement⁴ elle appose sa griffe, mais n'omet pas d'insérer l'incise temporelle "*pour six ans.*"

Chez les Petites Sœurs de l'Assomption, fondées également en 1865, il est aussi demandé d'exprimer leur préférence entre trois noms de délégués possibles. Celui du Père Pernet est tout naturellement retenu et consenti par le Père d'Alzon. Mais cette démarche semble avoir quand même inspiré chez elles quelques inquiétudes.

Chez les Religieuses de l'Assomption, ce qui semblait en août une affaire entendue entre le Père d'Alzon et Mère Marie-Eugénie⁵ pose problème très vite. Le meilleur témoignage en est la lettre du Père d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus du 18 septembre 1876⁶. Conclusion du Père d'Alzon : *Restons-en sur le pied de la bonne amitié. Sur ce terrain et sans délibération aucune, nous serons toujours d'accord.*

⁴ Malgré la nuance indiquée par d'Alzon à Galabert : tome XI, p. 472 (finale).

⁵ Dans sa lettre au Père d'Alzon du 10 septembre 1876, elle évoque l'union en trois termes : la confiance, le respect et la reconnaissance.

⁶ Lettres, tome XI, pp. 469-470. Même développement : tome XII, p. 37 et 47.

Il semble bien que Mère Marie-Eugénie de Jésus ait préjugé de ses sentiments personnels en faveur de l'union sur ceux de son conseil, favorable à une assistance de direction, non de gouvernement.

Le Père d'Alzon nourrit par ailleurs de fortes préventions à l'égard de Mère Thérèse-Emmanuel⁷. D'autre part, le titre de délégué vidé de tout contenu d'autorité ne peut convenir au Père Picard qui se désiste.

Chez les Assomptionnistes s'est tenu, à Nîmes, en septembre 1876, le huitième Chapitre général qui a décidé par 9 voix contre 2 et une abstention, la division de la Congrégation en trois provinces. On aborde aussi la question de l'Union des Congrégations de femmes⁸ et l'on adopte à l'essai pour six ans un projet de *Directoire canonique* avec les Petites Sœurs de l'Assomption et les Oblates de l'Assomption *qui demandent à être gouvernées par nous et avec les R.A.[Religieuses de l'Assomption] qui demandent seulement à être dirigées*. La distinction retenue entre direction et gouvernement inspirera en 1879 au Père d'Alzon une formule qui ne manque pas d'acuité, confiée au Père Vincent de Paul⁹ :

“J’ai montré peu de penchant à les [Religieuses de l’Assomption] gouverner et même à les diriger. Je lui [Mère Marie-Eugénie de Jésus] ai dit qu’après tout elle était en dehors de quelques-unes de ses religieuses, qui ne tenaient à nous que pour s’en servir, que dès lors, il valait mieux en rester aux termes d’une bonne amitié. Elle m’a prié de le lui écrire. Je lui ai écrit et déjà dit qu’elle savait la répugnance que j’avais eue à accepter le gouvernement de sa Congrégation, que j’avais cru que le Supérieur gouvernerait, mais quand j’avais vu qu’on avait adopté la maxime des temps modernes : le roi règne et ne gouverne pas, je m’étais plus que jamais remis à la conviction qu’il valait mieux en rester aux relations d’une bonne amitié, qu’elles nous consulteraient quand

⁷ Lettre n° 5681, Tome XI, p. 425 (à Picard). On peut résumer les griefs du Père d'Alzon à son encontre par trois déviations qu'à tort ou à raison il lui impute : dans la formation auprès des jeunes religieuses, elle met trop l'amour d'Auteuil et pas assez celui de la Congrégation ; elle insiste plus sur les formes monastiques que sur l'esprit apostolique à l'Assomption ; elle a trop de “mysticité” qui finit par déteindre sur les jeunes. Peu à peu, cela va être perçu par le Père d'Alzon comme une sorte de second courant rival.

⁸ Lettre n° 5733, Tome XI, p. 468 (à Mère Marie-Eugénie de Jésus).

⁹ Lettres n° 6691, Tome XIII, p. 109-110 ; n° 6697, p. 115.

elles le voudraient, qu'elles feraient de nos conseils ce qu'elles voudraient, mais que les uns et les autres nous resterions parfaitement libres.”

Cette lettre reprend dans les mêmes termes le contenu de celle adressée la veille à Marie-Eugénie de Jésus : n° 6693 tome XII, p.111 recherchée sur un mode écrit et maximal (union) pour en revenir à celle de l'expérience d'une vie partagée en amitié.

En clair, il n'a pas été possible de transformer sur le plan des relations de Congrégation à Congrégation ce qui a été vécu sur le plan personnel entre les deux fondateurs.

Via San Pio V, 55
00165 Rome
Italie

Père Jean-Paul Périer-Muzet
Archiviste des Augustins de
l'Assomption

HUGUES-EMMANUEL D'ESPARRON

La fondation des Oblates de l'Assomption*

PRÉLIMINAIRES

En 1862, lors d'une visite à Rome, le Père d'Alzon comprend que le Pape Pie IX souhaite que les Assomptionnistes créent une mission en Orient et aident les chrétiens Bulgares à se réunir à Rome.

Dès novembre 1862, le Père Victorin Galabert part en éclaireur à Constantinople pour étudier la situation.

Le Père d'Alzon le rejoint au Printemps 1863 et il prêche le Carmême.

Très vite, le Père d'Alzon et le Père Galabert comprennent que les Assomptionnistes ont besoin d'être secondés par une présence religieuse féminine.

* Bibliographie :

Père Emmanuel d'Alzon : *Écrits Spirituels*, p. 1182-1184 (1503 pages), Rome – Maison Généralice, 1956.

Père Emmanuel d'Alzon : *Lettres, Tomes V/VI/VII* (livres rouges), *XV* (livre jaune).

Père Emmanuel d'Alzon : *Lettres à Mère Emmanuel-Marie Correnson et aux Oblates de l'Assomption* (livre vert) (490 pages) – Bruxelles, 1993. (*Invitées à un renouveau spirituel – Anthologie*, 1880-21 novembre 1980).

Siméon Vailhe, a.a. : *Biographie du Père d'Alzon*, 1934, Tome II, chap XVI, p. 380-415 (539 pages), Paris, Maison de la Bonne Presse, 1925.

Victorin Galabert, a.a. : *Journal et Lettres*.

Hippolyte Saugrain, a.a. : *Lettres*.

André Sève, a.a. : *Ma vie, c'est le Christ*, (179 pages) – Le Centurion, 1980
Emmanuel d'Alzon. Dossier sur la Vie et vertus, Volume II, Tome II, Rome 1986, chap 22 et 30.

Le Père d'Alzon et le Vigan, par les Orantes de l'Assomption (24 pages), 1980.

Sœur Thérèse-Marie Foy o.a. : *Une vie chevaleresque : Emmanuel d'Alzon*, (275 pages), 2000.

Pierre Touveneraud, a.a., Sœur Marie-Léonie Marichal o.a. : *La fondation des Sœurs Oblates de l'Assomption*, 1978, Rome – Série Centenaire 1880 n° 4.

Mère Emmanuel-Marie Correnson : *Lettres* (à paraître).

Mère Emmanuel-Marie Correnson : *Extraits de correspondance et de résumés de chapitres*. [...]

Un premier projet concerté en février 1864, avec Mère Marie-Eugénie, prévoit la fondation d'une communauté de quatre religieuses pour une maison d'adoration et la création d'une école normale d'institutrices.

Mais, au long de l'année 1864, la situation se modifie.

Les Dames de l'Assomption, pour des raisons qu'elles expliqueront elles-mêmes, pensent ne pas pouvoir aller en Orient. Mère Eugénie et le Père d'Alzon veulent alors créer une troisième catégorie dans la Congrégation, un genre de Tertiaires qu'ils appelleraient des Oblates de l'Assomption. (T.D. 41. page 128).

Le 1^{er} novembre 1864, le Père d'Alzon écrit à Mère Marie-Eugénie :

“Voici les propositions que je vous fais :

1° Donner aux Oblates de l'Assomption quelque chose de définitif, un peu au-dessous des Sœurs de chœur et au-dessus des Sœurs converses. Ce serait comme les Tertiaires dominicaines, vivant en communauté.

2° Je les prendrais pour les collègues en France, pour les écoles du peuple en Bulgarie et en Orient.

3° Leur costume, hors de vos maisons, serait noir comme celui de vos converses, avec le voile de laine ou le voile noir, à votre choix. Pas de manteau, mais votre grand voile noir pour sortir. La distinction me semble assez tranchée, et je vois, en même temps, assez de points de contact extérieurs.

4° J'ai tout de suite à ma disposition trois filles, dont deux très capables, Pauline en tête ; je lui ai parlé longuement à Lavagnac.

[...]

Marie Correnson et les premières Oblates, Colloque 2000.

Aînées et Fondatrices, Session Orsay, 1990.

Les Oblates de l'Assomption en France, Tome I, 1980 (monographie).

Les Oblates de l'Assomption en Bulgarie, 1980 (monographie).

Pages d'Oblation, Mémorial et souvenirs, Tome I/II/III.

Mère Marguerite-Marie Chamska, o.a. : *Lettres à Mère Correnson 1891-1893*.

Soeur Marie des Anges Clavier : *La septième petite pierre brute* : (souvenirs d'une Oblate contemporaine des origines – 1911), Maison Généralice – Paris 1965.

Marie-Michel Cornillie, a.a. : *L'Oblate de l'Assomption* (330 pages), Maison Généralice – Paris, 1951.

Sœur Mireille Garde, o.a. : *Oblate de l'Assomption, que dis-tu de toi-même?* 1981.

Mère Emmanuel-Marie de la Compassion, *d'après ses lettres au Père d'Alzon*, 1987, Maison Généralice, Paris.

Maria de Crisenoy : *Les Oblates de l'Assomption* (257 pages), Grasset, 1955.

5° Si vous ne croyez pas devoir accepter des Oblates dans ces conditions, veuillez me le dire tout simplement, parce que je ferai alors une petite Congrégation séparée, mais l'exemple des Dominicaines tertiaires me prouve que nous pouvons, il me semble, faire quelque chose d'analogue."¹

Le lendemain, le 2 novembre 1864, le Père d'Alzon écrit au Père Galabert :

"Je n'écris pas non plus à M. Champoiseau, mais je vous prie de lui dire que j'ai écrit à la Supérieure Générale de l'Assomption, et qu'en dehors de ce qu'elle fera j'ai jeté les bases d'une petite École Normale pour former des institutrices pour la Bulgarie. J'ai déjà quelques personnes. On préparerait des Françaises, puis on les enverrait à Philippopoli ou à Andrinople dans une maison où on les formerait à la langue du pays et où l'on attirerait des jeunes filles bulgares ; puis on les enverrait deux à deux, une Française et une Bulgare, dans les villages. Voilà une première idée, sauf les modifications qui pourraient surgir plus tard. Nos filles seraient accoutumées à un genre de vie plus dur que les Dames de l'Assomption, ce qui est nécessaire pour aller vivre au milieu de l'incivilisation."²

Depuis la mort du vicomte d'Alzon le 25 octobre 1864, Pauline Sagnier, jeune fille qui le soignait, est libre.

Il semble qu'elle ait les qualités nécessaires pour être à la tête de la fondation projetée car elle souhaite se dévouer aux Missions.

Le 25 janvier 1865 le Père d'Alzon peut écrire au Père Hippolyte Saugrain :

"Pauline est arrivée. Je vais faire venir Mlle Cazals. Mlle Schaller sort d'ici. Peut-être tout sera prêt pour le 1^{er} février."

Et fin janvier, le Père d'Alzon peut écrire au Père Galabert :

"Le noyau des Oblates pour la Bulgarie se forme, la pierre fondamentale est en retraite. La semaine prochaine, nous en aurons deux autres. Priez bien le Bon Dieu pour que cela réussisse."³

Les points de vue entre le Père d'Alzon et Mère Marie-Eugénie divergent quant aux Règles à donner à ces Oblates, ce qui décide le

¹ Lettre n° 2371.

² Lettre n° 2373.

³ Lettre n° 2448.

Père d'Alzon à fonder sa propre Congrégation : il en gardera le nom : Oblates de l'Assomption.

À partir de ce moment, on sent dans la correspondance que les relations entre eux ne sont plus aussi libres, le ton est différent bien qu'ils gardent l'un pour l'autre une grande amitié.

Le Père d'Alzon écrit à Mère Marie-Eugénie le 22 février 1865 :

“Je dois vous faire une petite confidence : Pauline a ravi vos Sœurs du Prieuré. Or, très involontairement, elles lui ont si bien peint le bonheur de leur vie que Pauline veut à présent rentrer chez vous. Il y a là une position fautive à dégager. Si Pauline vous vient – et je ne m’y oppose pas – je suis contraint de laisser pour le moment l’œuvre des Oblates, et puis de ne plus adresser au Prieuré les filles capables, qui tout naturellement céderont à la tentation de quelque chose de moins dur que la vie que j’imposerai à nos futures maîtresses d’école.”⁴

Le 28 février 1865, la lettre suivante est assez typique du genre du Père d'Alzon qui dit à Mère Marie-Eugénie :

“J’espère vous tirer du pétrin, même avant d’avoir fini votre lettre et si je ne vous avais écrit quarante-huit heures plus tôt, je vous aurais ôté la pensée que je suis fâché, car très franchement je ne le suis pas. Voici pourquoi. Après avoir bien étudié Pauline, j’ai constaté que cette fille très intelligente, pleine de cœur, et réellement supérieure par certains côtés, avait subi les conséquences de son état inférieur ; qu’accoutumée à faire sa volonté par adresse, elle portait sans s’en douter l’habitude d’une finocherie, dont elle ne se rend peut-être pas compte, pour arriver à ses fins qui sont bonnes . Quand j’ai eu constaté cela, j’avoue que je me suis senti merveilleusement disposé à la lâcher, d’autant plus que ce qui ne se fera pas en long se fera peut-être en large. Je trouve ici (au Vigan) de bien bonnes vocations. Il y a certainement une veine à exploiter et je réfléchis. Je ne voudrais pas donner aux Oblates des Supérieures du dehors, mais des appuis pour une foule de choses, et la pauvre Pauline qui ne rêve que l’Assomption a un peu confondu. Mais quand je me suis rendu compte de ce que sa vie précédente l’avait rendue, je ne lui en ai pas voulu le moins du monde, seulement j’ai tenu beaucoup moins à elle comme supérieure. Voyez-vous ma façon de juger et pourquoi je ne suis pas le moins du monde fâché.

Cela dit, je reprends la lecture de ma lettre. Je crois que vous pouvez l’accepter sans la moindre difficulté. Elle vous rendra de précieux services, surtout si vous lui faites passer un je ne sais quoi qui n’est pas

⁴ Lettre n° 2460.

absence de franchise, mais qui n'est pas la franchise non plus. Mlle de Régis appelle cela la direction des Jésuites. Je ne le crois pas tout à fait. Enfin vous êtes avertie."⁵

Cette lettre a été écrite du Vigan. Le Père d'Alzon n'est pas fâché contre Mère Eugénie et la Providence lui prépare une compensation. Une lettre du 6 mars 1865, à son retour à Nîmes, nous éclaire :

"J'ai passé quelques jours au Vigan et j'ai été surpris de la mine de vocations pour les Oblates et pour des Sœurs converses que l'on y trouverait si on voulait. Le Père Hippolyte pourrait nous y être fort utile."⁶

Courant avril, le projet se précise comme il l'écrit, du Vigan, à Madame de Chaponnay, le 19 avril 1865 :

"Je suis ici très préoccupé de mon noviciat (A.A.) comme aussi de l'idée de former une maison d'adoration du Saint-Sacrement pour de bonnes filles des montagnes qui vivraient de travail, de pénitence et d'oraison et dont les plus ferventes seraient envoyées comme maîtresses d'école en Bulgarie."⁷

FONDATION DES OBLATES DE L'ASSOMPTION, À ROCHEBELLE, AU VIGAN

Le 23 mai 1865, le Père d'Alzon bénit la maison de Rochebelle : Notre-Dame de Bulgarie, où s'installent les six premières Oblates de l'Assomption :

Sœur Marguerite Bernasseau, Sœur Madeleine Durand, Sœur Marie de l'Annonciation Durand, Sœur Thérèse de Jésus Salze, Sœur Louise Damènne, Sœur Véronique Villaret.

Sur les six, seule Sœur Louise Damènne repartira assez vite.

Le 24 mai, date officielle de la fondation, le Père d'Alzon dit la première Messe dans la petite chapelle à gauche de la porte d'entrée.

Une quinzaine de nîmoises a été invitée à cette inauguration. Parmi elles, Marie Correnson avouera plus tard qu'elle a pleuré tou-

⁵ Lettre n° 2464.

⁶ Lettre n° 2465.

⁷ Lettre n° 2189 a.

tes les larmes de son corps de ne pouvoir faire partie de ce premier contingent.

Le lendemain, Mgr Plantier bénit une statue de la Vierge placée dans le jardin.

Le samedi après l'Ascension, les Sœurs entrent en retraite. Et arrive la septième petite pierre brute, Sœur Marie des Anges Clavier. Elle raconte :

“Nous étions sans supérieure proprement dite ; nous demandions nos permissions à la Sœur Madeleine, la plus respectable d'entre nous, âgée de 52 ans.

Tous les jours, notre bon Père venait nous faire des instructions à la salle de communauté, et nous faire le chapitre des coupes. En son absence, c'était le Père Hippolyte.”

Le 29 mai 1865, le Père d'Alzon écrit au Père Galabert :

“J'ai béni, mardi dernier, une maison où j'ai installé six pieuses filles, qui vont être suivies d'une vingtaine d'autres qui se destinent aux Missions de Bulgarie. La maison porte le titre de Notre Dame de Bulgarie. Elle sera composée d'une classe moins distinguée que les Dames de l'Assomption, mais elles pourront aller dans les villages où l'on croira pouvoir leur confier des écoles. Les montagnes au milieu desquelles est posé Le Vigan, donnent des sujets plus aptes à porter la vie telle que les Bulgares se la font et nous pourrions trouver dans les villages des environs de très nombreuses vocations.

Ce seront des filles moins instruites, mais du moins plus dures à la fatigue. Par ce côté, peut-être feront-elles plus de bien.”⁸

C'est la mise en route d'un noviciat de trois ans, temps nécessaire pour former à la vie religieuse et donner un complément d'instruction.

Le Père d'Alzon demande à Mère Marie-Eugénie de lui prêter pour un temps une religieuse capable de former les nouvelles Sœurs. Il écrit le 27 juin 1865 :

“Pensez-vous pouvoir m'envoyer bientôt Sœur Marie-Madeleine ? Le père Hippolyte le désire beaucoup. Si elle pouvait être ici le plus tôt possible. J'aurais quelques semaines pour traiter avec elle la grosse question de savoir quelles sont celles de ces filles dont il faut faire des Oblates, et quelles sont celles qu'on peut vous donner pour converses. Je crois qu'il y aurait une mine très riche pour les deux catégories. Au

⁸ Lettre n° 2528.

milieu de certains scandales on ne connaît pas assez l'énergie de la foi concrète de nos montagnes.”

Un mois plus tard, le 29 juillet 1865, le Père d'Alzon peut écrire au Père François Picard :

“La Sœur Madeleine est arrivée. Elle produit un très bon effet, et j'espère qu'elle fera du bien. Je garde pourtant l'autorité dans la maison, parce que je pense que si les Religieuses de l'Assomption ne vont pas en Bulgarie, ce sera à nos Pères à les gouverner.”⁹

Une lettre à Mère Marie-Eugénie, du 8 août 1865, confirme cette bonne opinion :

“La Mère Marie-Madeleine fait à merveille, et nous apprécions bien le cadeau ou le prêt que nous avons reçu. Aussi, tout en désirant la garder le plus possible comprenons-nous à merveille que son séjour parmi nous ne saurait être indéfini. Elle a mis l'ordre, la règle, donné une direction à l'esprit de nos filles. Elle les conduit avec douceur et fermeté, ce que j'admire d'autant plus qu'évidemment elle ne se doutait pas du terrain qu'elle avait à défricher. Elle se pose tous les jours plus en supérieure, et je crois qu'elle sait que je l'y aide.

Quand elle sera bien au courant de ces natures, où la droiture, l'ignorance, l'intelligence, la foi font un mélange assez extraordinaire à première vue, elle s'apercevra qu'elle peut mener rondement et loin dans le bien. C'est du moins mon impression, quoique peut-être ce ne soit pas encore la sienne. Elles sont dix. Voilà une onzième que son père amène et qui cause avec le P. Hippolyte dans notre parloir ; nous en attendons, d'ici au mois de novembre, sept à huit. Je crois bien qu'elle seront une vingtaine avant le 1^{er} janvier.”¹⁰

La première prise d'habit a lieu le 14 août pour neuf postulantes. Aux sept déjà nommées s'ajoutent Jeanne de la Croix et Nathalie Dalmier qui repartiront bientôt ainsi que Louise Damènne.

Mère Marie-Gabrielle de Courcy (la supérieure du prieuré de Nîmes) a fait le patron des costumes et des voiles qui s'inspirent de ceux des converses de l'Assomption.

⁹ Lettre n° 2591.

¹⁰ Lettre n° 2601.

QUE SAVONS-NOUS DE LA VIE DES PREMIÈRES OBLATES ?

Elle est certainement très austère avec un lever matinal à 5h, peut-être 4h, une demi-heure ou trois quarts d'heure de méditation le matin,

C'est ce que le Père écrit à Eulalie de Régis, le 21 août 1866 :

“Pouvez-vous rester trois quarts d'heure à genoux sans appui ?”¹¹

La Messe, le Rosaire, l'adoration du soir qui sera vite suivie de l'adoration nocturne devant le Saint-Sacrement exposé. L'office n'interviendra que plus tard : dans une lettre du 18 août 1871, le Père Galabert écrit au Père d'Alzon :

“L'année passée, à Rome, vous m'aviez plusieurs fois dit que votre intention était de donner plus tard aux Oblates, la récitation des Laudes, petites Heures, Vêpres et Complies au lieu des trois chapelets. Si vous le jugez à propos, je pourrais commencer à introduire cet usage les dimanches et fêtes de précepte chez les Religieuses de Bulgarie. Dans ce cas, il serait bon d'envoyer quelques diurnaux.”

La Mère Madeleine de Peter restera jusqu'en décembre 1866. Puis, Mère Marie-Eugénie aura besoin d'elle à Sedan. Elle est alors remplacée par Mère Emmanuel-Marie d'Everlange, une des nombreuses nîmoises que le Père d'Alzon a envoyées à l'Assomption.

Le 31 août 1866, alors qu'il y a une vingtaine de novices, cinq Oblates partent pour le collège de Nîmes où elles sont chargées de divers services : Soeur Félicité Brun et Soeur Thérèse Salze pour l'infirmerie, Soeur Nathalie Dalmier, Soeur Pauline Peyre et Soeur Marie de la Présentation Bourrier pour la lingerie. Le Père leur fait mettre un voile noir et leur donne la ceinture de cuir.

Il ne semble pas que leur logement au collège ait posé de problème. Elles sont peu nombreuses et ne sont pas nîmoises.

Mais pourtant, le Père écrit à Marie Correnson le 25 août 1866 :

“Tant que les Oblates seront logées dans notre maison, il sera de toute impossibilité que vous vous unissiez à elles.”

¹¹ Lettre n° 2861.

L'expérience avec Mère Emmanuel-Marie d'Everlange est moins heureuse qu'avec Mère Marie-Madeleine, comme en témoigne une lettre du Père Galabert au Père Hippolyte Saugrain, datée du 15 mars 1867 :

“Je ne suis nullement surpris des ennuis que vous avez avec les Supérieures données par les Dames de l'Assomption pour les Oblates. Ces religieuses ont naturellement des idées qu'il ne serait pas bon de laisser développer dans notre petite Congrégation naissante, qui ne doit avoir avec la leur que des rapports de bon voisinage, et à priori il me semble que trois ans de noviciat doivent déjà suffire pour former une Supérieure qui puisse marcher seule, aidée et dirigée par nos conseils. Il y aurait ainsi plus d'unité de vues.”

Le 10 juin 1867, Sœur Emmanuel-Marie d'Everlange retourne à Paris. Il est temps de trouver une autre solution pour les Oblates de l'Assomption.

Eulalie de Régis, sur laquelle le Père d'Alzon avait cru pouvoir compter un moment, meurt à Nîmes le 4 avril 1867.

MARIE CORRENSON, COFONDATRICE DES OBLATES DE L'ASSOMPTION

Depuis des mois le Père d'Alzon la prépare. Une lettre du 20 juillet 1866 en témoigne :

“Pour le côté moral, ma fille, examinez bien la question que je vous pose :

1° Vous sentez-vous le courage de pénétrer peu à peu dans l'intime de l'œuvre ?

2° Restant un certain temps encore en dehors, croyez-vous pouvoir en être un jour la Mère ?”¹²

Un mois plus tard, le 21 août 1866, alors que Marie Correnson lui fait part de ses perplexités, il répond :

“Comment voulez-vous que je décide immédiatement pour vous ce que vous devez faire ?

1° Je ne crois pas que vous deviez immédiatement entrer.

¹² Lettre n° 2834.

2° Je suis convaincu que vous entrerez un jour, quand l'heure voulue de Dieu aura sonné.

3° Le bien que vous pouvez faire à ces bonnes filles est immense ; seulement il faudra le faire plus lentement.

4° Je ne vois pas pourquoi vous ne commenceriez pas un petit noviciat secret.”¹³

À cela, Marie Correnson répond, le 23 août 1866, qu'elle ne sera jamais Oblate.

Ce même 23 août le Père d'Alzon réagit :

“Je ne suis pas surpris de cette lettre. Je vous avoue que je l'attendais un peu, mais je pense que ces répugnances seront pour vous, un jour, un sujet de très profonde humiliation, lorsque cherchant à marcher sur les traces de Notre-Seigneur, vous penserez qu'après tout, pour s'unir à l'humanité, Notre-Seigneur a fait un peu plus de chemin du ciel jusqu'aux pécheurs, que vous n'en auriez fait, de votre position à celle de mes pauvres enfants.”¹⁴

Le 24 août, elle répond :

“Avec vous c'est un peu comme avec le Bon Dieu : il s'agit de reconnaître sa faute et de l'avouer pour en être pardonné. Après avoir lu votre lettre, je me suis offerte à Notre-Seigneur comme peut-être je ne l'avais jamais fait lui disant de me prendre comme il le voulait, car ce n'est pas servir Dieu généreusement que de vouloir une autre place que celle qu'il vous assigne.”

Marie Correnson commence donc le petit noviciat secret. Le 7 avril 1867, toujours en secret, elle prend l'habit dans la chapelle du collège mais avec dispense de le porter.

Le départ de Mère Emmanuel-Marie d'Everlange la convainc qu'il est temps de réaliser son départ en cachette de ses parents qui ne lui auraient pas permis de partir (elle a tout de même 25 ans !). Depuis plusieurs mois du reste, elle jouait son rôle de protectrice auprès des Oblates de Nîmes, mais tout en restant à l'extérieur.

Le 27 juin 1867, Marie Correnson quitte le domicile familial comme si elle allait à la Messe.

¹³ Lettre n° 2863.

¹⁴ Lettre n° 2865.

Elle met son costume religieux et prend la diligence pour le Vigan en compagnie d'Isabelle de Mérignargues et de Louise Coulob.

Isabelle de Mérignargues raconte cette journée au Père d'Alzon :

“Il m'est impossible de laisser partir la lettre de notre Mère sans y ajouter quelques mots pour vous dire que tout s'est passé admirablement.

“Marie a eu de la force. Nous avons fait un charmant voyage. Mme Arnal nous a fait un parfait accueil. Ensuite l'entrée à Rochebelle a été des plus touchantes.

Nous sommes arrivées à la chapelle, Marie a pris sa place de Supérieure et on a entonné le Magnificat. Je ne puis vous exprimer toute l'émotion que nous avons eue. Ensuite au parloir, Marie a embrassé toutes les Sœurs qui sont dans un ravissement incroyable depuis l'arrivée de leur Mère.

Voilà, mon Père, les premières impressions, elles sont excellentes. Rochebelle est charmant, les Sœurs ont une tenue parfaite et elles auront pour Supérieure un trésor.

Marie continue à montrer une générosité admirable.

Mme Arnal et le Père Hippolyte sont ravis, ils ont été parfaits pour nous. Voilà l'heure du dîner ; allons le faire avec la communauté.

Je viens d'écrire à maman, j'espère qu'elle aura bien pris mon départ.”

À Nîmes, la famille Correnson le prend très mal. Le docteur Pleindoux, père de Madame Correnson est particulièrement virulent. Mère Emmanuel-Marie Correnson reste environ deux semaines à Rochebelle. Puis elle part pour Auteuil où elle doit compléter sa formation avec Mère Marie-Eugénie. Elle passe par Nîmes où elle reçoit ses parents au Prieuré des Religieuses de l'Assomption.

Il est prévu que le Père d'Alzon doit les rejoindre en août pour une session thermale à Ems.

Finalement Mère Marie-Eugénie et Mère Emmanuel-Marie Correnson partiront sans lui.

Après un bref arrêt à Nîmes, Mère Emmanuel-Marie Correnson est de retour au Vigan le 1^{er} septembre.

LES PREMIÈRES OBLATES AU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION DE NÎMES
ET LE DÉPART POUR LA BULGARIE

Pendant ce temps, on prépare à Nîmes l'arrivée d'un contingent plus important d'Oblates.

C'est à ce moment que le pavillon à l'angle de l'avenue Feuchères et de la rue Pradier est aménagé avec une entrée séparée, murée depuis, mais dont la trace se voit encore.

Une bonne douzaine de Sœurs est prévue. Elles assureront la cuisine, la lingerie, l'infirmerie et l'entretien des dortoirs. Il est prévu aussi d'ouvrir une classe pour les petits garçons au rez-de-chaussée du pavillon.

Le 6 octobre, Mère Emmanuel-Marie Correnson revient à Nîmes, le Collège de l'Assomption sera désormais son lieu de résidence ordinaire.

Les Oblates sont déjà habituées à une vie rude. Elles acceptent tout simplement un dortoir qui ne paraissait pas suffisant pour les Frères Convers.

Une lettre du Père d'Alzon du 25 septembre 1867 à Mère Emmanuel-Marie Correnson nous le montre :

“J'étais allé le 24 dire la Messe pour les Oblates et bénir le pavillon où elles avaient couché la veille. Figurez-vous que pour tout arranger, ces bonnes filles ont quitté leur appartement, du moins leur dortoir, et sont allées prendre celui que le Père Vincent de Paul avait déclaré insoutenable. Comme il est planchéié, elles ont mis leurs paillasses par terre et il paraît qu'elles avaient très bien dormi.”¹⁵

L'arrivée de Mère Emmanuel-Marie Correnson n'est pas forcément une panacée. Mais avec beaucoup de bonne volonté de part et d'autre, la vie s'organise vers une nouvelle étape.

1868 est une année clé qui voit les premières professions et les premiers départs en mission.

Un moment, les rumeurs de guerre en Orient font envisager un retard. Mais le Père Galabert minimise ces bruits et réclame les Sœurs avec insistance.

La constitution de la première équipe s'organise.

¹⁵ Lettre n° 3135.

Le 18 avril 1868, Mère Emmanuel-Marie Correnson prononce ses premiers vœux qui sont aussi des vœux perpétuels en présence de la communauté.

“Cette profession a été la première comme il convenait pour la fondatrice des Oblates .”

Le lendemain, 19 avril 1868, les cinq Sœurs qui doivent partir pour l'Orient font à leur tour profession :

Thérèse Salze, Marguerite-Marie Bernassau, Valérie Sarran, Colombe Balmelle, Hélène Puech.

Thérèse Salze est la plus âgée (33 ans). C'est à ce titre qu'elle est nommée Supérieure. C'est une personne énergique et de bon sens qui se fera aimer de ses Sœurs et des membres de la colonie.

Mais son manque d'instruction est pour elle un gros handicap.

Le Père d'Alzon conseille au Père Galabert de lui faire donner quelques leçons par le Père Athanase afin de lui permettre de mieux correspondre avec ses Supérieures de Nîmes.

Le 25 avril 1868, le Père d'Alzon, Mère Marie-Eugénie et Mère Emmanuel-Marie Correnson accompagnent les Sœurs à Marseille où elles embarquent pour l'Orient.

Après une escale à Constantinople et la traversée de la mer de Marmara jusqu'à Rodosto, les Sœurs continuent leur route par terre en char à bœufs peu confortable. À l'arrivée à Andrinople, le Père Galabert les attend avec le consul de France et quelques Messieurs de la colonie européenne. À peine quelques semaines d'installation, et le 24 mai 1868, trois ans après la fondation, elles ouvrent leur première école. Sœur Valérie Sarran réussit parfaitement auprès des enfants du petit pensionnat à qui elle sait transmettre le peu qu'elle sait. Quant à Sœur Marguerite, chargée de l'école gratuite, quoique plus instruite, elle est gênée par sa timidité. Sœur Thérèse Salze et Sœur Colombe Balmelle soignent les malades. Sœur Hélène Puech a la charge de la cuisine.

C'est le début de la Mission des Oblates de l'Assomption en Orient.

QUI SONT LES FONDATEURS DES OBLATES DE L'ASSOMPTION ?

On a longtemps considéré que le Fondateur des Oblates était uniquement le Père d'Alzon. Ce qui est vrai. Puis, on s'est peu à peu intéressé à la cofondatrice : Mère Emmanuel-Marie Correnson.

Cependant, d'autres hommes et femmes peuvent être considérés comme des pierres de fondation, tels que le Père Hippolyte Sauvrain, le Père Galabert, Eulalie de Régis, les premières Oblates de Rochebelle, Mère Madeleine de Peter, etc...

Sans reprendre la biographie de ces pierres de fondation, nous allons simplement évoquer qui sont ces personnes au moment de la Fondation des Oblates de l'Assomption, c'est à dire en 1865.

Le Père Emmanuel d'Alzon

Il est dans sa cinquante-cinquième année. C'est un homme qui travaille beaucoup, entreprend toujours de nouvelles réalisations mais c'est aussi un homme fatigué qui a beaucoup souffert physiquement et moralement. Cela fait trente ans qu'il est Vicaire Général de l'Évêque de Nîmes, vingt-cinq ans qu'il est directeur du Collège de l'Assomption, vingt ans qu'il dirige la Congrégation qu'il a fondée. Il est entièrement donné au Christ et à l'Église.

Alors qu'il projetait le rachat du Cénacle et de la maison de la Dormition de la Vierge, à Jérusalem, le Pape Pie IX lui propose de travailler à l'unité des chrétiens dans les pays du Moyen-Orient. Sans attendre, il y envoie le Père Galabert, qu'il rejoint quelques mois plus tard à Constantinople. Rapidement il se rend compte qu'il lui faut des religieuses pour aider les Assomptionnistes. Après bien des déboires, il arrive à fonder les Oblates de l'Assomption – peut-être pas dans les meilleures conditions !

Depuis une dizaine d'années, il est malade et est obligé de quitter Nîmes pour se reposer à Lavagnac ou faire des cures à Lamalou. Cette inactivité le fait beaucoup souffrir mais lui donne l'occasion d'écrire de très belles pages sur la vie spirituelle. Dès qu'il se sent mieux, il continue voyages, prédications et activités multiples.

Le Collège de l'Assomption lui a donné beaucoup de soucis jusqu'au risque de fermer ! Heureusement une solution est trouvée, mais il est toujours sur une corde raide et souffre **“le martyr des écus”**!

Il a perdu presque tous les membres de sa famille à peu d'intervalle : son beau-frère : le Comte Anatole de Puységur (1851), sa Sœur Augustine d'Alzon qu'il aimait tant (1860), sa mère, Madame Henri d'Alzon à qui il n'a même pas pu donner les derniers sacrements (1860), et enfin son père Henri d'Alzon (1864). Si on ajoute la mort de son ami : Jules Monnier, professeur au Collège (1856), on peut dire que le Père d'Alzon a subi de grandes souffrances au niveau affectif.

Sa Congrégation lui donne également pas mal de souci : fermeture du collège de Clichy, achat du terrain de la rue François 1^{er}, départ des frères pour l'Australie, souci du recrutement...

Et récemment les difficultés précédant la fondation des Oblates : désistement des Dames de l'Assomption, difficulté de trouver une personne valable pour mettre à la tête de la nouvelle Congrégation....

Mais le Père d'Alzon n'est pas arrêté par les difficultés. Il continue son chemin puisqu'il sent que c'est la volonté du Seigneur.

Le Père Hippolyte Saugrain (1822-1905) :

Le terme de co-fondateur, au sens large, s'impose, aussi pour le Père Hippolyte Saugrain.

Depuis l'été 1864, il est maître des novices des religieux de l'Assomption au Vigan. Il ne se borne pas à cette activité, il prêche et confesse dans toute la région du Vigan, en février 1865, ce qui lui permet d'être en contact avec de nombreuses jeunes filles susceptibles de devenir religieuses.

Quand le Père d'Alzon va au Vigan après sa déconvenue nîmoise, le Père Hippolyte fait part à son Supérieur de la présence de vocations possibles.

Quand en juin 1865, Mère Marie-Eugénie s'inquiète de la surcharge que les premières Oblates peuvent représenter pour le Père d'Alzon, celui-ci répond :

“Quant aux Oblates, c'est une œuvre qui, jusqu'à nouvel ordre, occupera plus le Père Hippolyte que moi. Je n'y connais que les filles qu'il y a

appelées. Et quant à celles qui viendront plus tard, je n'en vois pas que je doive y envoyer de si tôt.”¹⁶

Dans les premiers jours de la fondation, si le Père d'Alzon va tous les après-midi à Rochebelle, le Père Hippolyte y va tous les matins, au moins jusqu'à l'arrivée de Mère Madeleine de Peter, le 25 juillet.

En 1868, quand le moment est venu d'envoyer les premières Oblates en Orient, le Père Hippolyte Saugrain écrit au Père Galabert (1830-1885) pour l'informer sur les premières partantes :

“C'est avec bonheur que je vois que vous préparez une bonne position pour les Oblates à Andrinople mais prenez garde de trop promettre et qu'il y ait une véritable déception. Ces pauvres filles sont bien bonnes mais il leur a manqué et il leur manquera encore longtemps quelqu'un pour les former...

Sœur Thérèse Salze (1835-1905) qui doit être Supérieure, par une nouvelle décision, est une fille que j'estime et aime beaucoup. Elle a du sens commun, mais pas d'instruction ; laborieuse, économe, vertueuse, solide ; vous pouvez avoir confiance en elle. Je lui ai dit qu'elle devait se laisser diriger en tout par vos conseils.

Sœur Marguerite Bernassau (1840-1869) est aussi une excellente fille que je connais beaucoup. C'est une petite perle, mais peu entreprenante ; elle a aussi du bon sens. C'est la plus instruite (les autres ne savent rien).

Sœur Colombe Balmelle (1843-1878) est une fille toute naïve, bon caractère, douce et obéissante, mais incapable de faire des études.

Sœur Valérie Sarran (1843-1916) qui devait être Supérieure, a besoin d'être dirigée fortement, orgueilleuse, prétentieuse et d'un caractère difficile, ne sachant pas grand chose, mais pouvant apprendre.

Sœur Hélène Puech (1843-1878) bonne pâte, s'il en fût, laborieuse, vertueuse jusqu'au bout des doigts, excellent caractère, capable d'étudier, mais elle a un défaut de langue, c'est le seul défaut que je lui connaisse.

En résumé, je vous donne cinq excellentes filles. Je vais assister demain à leur profession.”¹⁷

¹⁶ Lettre n° 2540, 5 juin 1865.

¹⁷ 18 avril 1868.

Le Père Victorin Galabert (1830-1855) :

Par ses demandes, ses conseils, ses nombreuses réflexions, le Père Galabert a eu une grande influence sur la Congrégation naissante des Oblates de l'Assomption.

Dans les années 1864-1865, le Père d'Alzon parle souvent de la fondation d'une école normale pour former des institutrices pour la Bulgarie.

Or, dès 1865, le Père Galabert rappelle qu'il lui faut aussi des religieuses hospitalières. Il le dit au Père Vincent de Paul Bailly (1832-1912) :

“Les Oblates qui peuvent nous devenir de très utiles auxiliaires, nous seront à peu près inutiles, à moins que le Père d'Alzon n'en fasse, comme j'ai déjà pris la liberté de le lui suggérer l'idée, des religieuses hospitalières.”¹⁸

En 1868, le Père Galabert précise ses intentions au Père d'Alzon :

“N'ayez aucune inquiétude sous le rapport de la science, la première année, les Oblates n'auront qu'à apprendre à lire et à écrire et à enseigner les premiers éléments de grammaire et d'orthographe ; les maîtresses apprendront leurs leçons et feront leurs devoirs comme les élèves et elles seront des savantes pour le pays. L'important, comme je vous l'ai dit, c'est de m'envoyer une supérieure de bon sens et intelligente, et d'un certain âge, qui puisse inspirer le respect.”¹⁹

Ceci déterminera le choix de Sœur Thérèse Salze, 29 ans, qui a du bon sens mais dont l'instruction est bien limitée. Sœur Valérie Sarran, plus intelligente, capable de faire la classe, n'a que 25 ans ; son caractère fait un peu peur.

Au bout d'un an de présence à Andrinople, le Père Galabert peut donner son avis personnel sur la petite communauté. Il concorde assez bien avec ce que lui avaient annoncé le Père d'Alzon et le Père Saugrain :

“Il est incontestable que Dieu bénit l'œuvre de vos filles d'une manière toute particulière...”

La bonne Sœur Valérie comme maîtresse d'école fait merveille ; elle n'a pas reçu grande éducation ; mais le peu qu'elle sait, elle le commu-

¹⁸ 2 juin 1865.

¹⁹ 2 janvier 1868.

nique bien ; et elle est considérée ici comme une personne instruite et capable.

Sœur Marguerite, avec sa timidité insurmontable, ne fera jamais qu'une maîtresse médiocre. Elle a beaucoup plus de fond que Sœur Valérie, elle n'a pas le talent de communiquer ce qu'elle sait ; tout l'embarrasse, tout devient une difficulté pour elle...

Sœur Thérèse est très aimée comme Supérieure, et de ses Sœurs autant que je puisse en juger, et des personnes étrangères surtout. Elle sait mettre beaucoup d'entrain à la réunion hebdomadaire des Dames et s'est acquis la sympathie des personnes qui la connaissent.

Il est fâcheux qu'elle n'ait pas reçu une meilleure instruction et éducation. Mais ici, on ne s'en aperçoit pas. Elle est, je crois, appelée à faire beaucoup de bien.”²⁰

Marie Correnson (1842-1900) :

Au moment de la fondation, Marie, jeune fille de la bourgeoisie de Nîmes, connaît le Père d'Alzon depuis 7 ans. Le Père est son directeur de conscience. Elle se pose la question de la vie religieuse. Au cas où le Père encouragerait cette option, elle irait tout naturellement chez les Dames de l'Assomption ; ses parents les apprécient.

Elle n'a cependant pas été élevée au Prieuré. Un précepteur venait à la maison pour elle et sa Sœur Augustine.

Marie n'a pas une bonne santé (c'est le cas de presque toute la famille). Ses parents ne seraient pas du tout d'accord qu'elle aille dans une Congrégation qui débute et qui, par conséquent n'a pas encore fait ses preuves.

Quand le Père d'Alzon lui fait la proposition de diriger les Oblates, puisque celles qu'il prévoyait pour cette responsabilité ne s'avèrent pas disponibles pour une raison ou une autre... (Eulalie de Régis – Pauline Sagnier – Isabelle de Mégnargues) elle expose ses objections au Père d'Alzon qui sont d'ordre personnel, familial et social et elle refuse catégoriquement :

“Décidément, je ne serai jamais Oblate car plus j'y réfléchis et moins je me sens la force d'entreprendre cette œuvre. Je vous aiderai extérieurement tant que je le pourrai à moins que vous ne soyez d'avis que je rentre au couvent, alors je m'arrangerai pour entrer chez les Dames de l'Assomption. J'aime mieux encore obéir que commander. D'ailleurs, je vous l'ai souvent dit, la vie dure, pénible ne me fera rien, c'est le milieu dans lequel je serai obligée de vivre, car autre chose est de les voir

²⁰ 23 janvier 1869.

en passant avec la facilité de trouver un autre centre d'intérêt en les quittant.

D'ailleurs je ne me sens pas assez de courage pour demander à mes parents l'autorisation d'entrer dans une maison qui n'est pas assise ; je suis sûre par avance de leur refus. Ne comptez donc plus sur moi, le bon Dieu ne le veut pas puisqu'il me permet d'entrevoir toutes les difficultés qui surgiraient, de mon pas de clerc."²¹

J'ai toujours beaucoup admiré la réponse du Père d'Alzon qui se juge seul responsable du refus de Marie :

“Vous dirai-je, chère Marie, que j'attribue à ma faute votre découragement ? Si j'avais su vous prêcher un peu plus d'exemple la vraie vie apostolique, vous auriez un peu mieux compris la beauté de cette vie pour laquelle Notre Seigneur commença par prendre d'abord de pauvres pêcheurs et des hommes grossiers, comme nous avons commencé par nos fileuses et nos montagnardes. Que vous étant attaché, comme je le suis, cela me fasse un peu souffrir, je mentirais si je disais le contraire. Mais voyez-vous, Marie, il y a quelqu'un que j'aime mille fois plus que vous, c'est Notre Seigneur...”²²

Émue par la réponse du Père d'Alzon, Marie se ressaisit :

“Je me suis offerte à Notre Seigneur en lui disant de me prendre comme il le voulait...”

Elle regrette son attitude antérieure, mais dit-elle :

“Il est bon que vous m'ayez vue ainsi car vous avez trop bonne opinion de moi.”²³

Marie deviendra co-fondatrice des Oblates de l'Assomption le 27 juin 1867, alors que la Congrégation est fondée depuis déjà deux ans ! On comprend facilement que la première génération d'Oblates sera moins attachée à la fondatrice que celles qui l'auront connue dès leurs débuts. D'autant plus qu'après quelques semaines passées au Vigan, elle part pour Auteuil afin que Mère Eugénie lui donne une formation, disons accélérée, à la vie religieuse. Au retour, elle rejoint la communauté d'Oblates installée au Collège de l'Assomp-

²¹ 23 août 1866.

²² 23 août 1866.

²³ 24 août 1866.

tion à Nîmes depuis 1866. Mère Emmanuel-Marie Correnson ne fera que de brèves apparitions au Vigan.

Le Père d'Alzon a souvent tendance à considérer Marie comme sa fille, souvent comme sa petite fille, en ce sens qu'il a du mal à lui refuser certaines choses, même s'il n'est pas entièrement d'accord.

Par contre il considère Mère Marie-Eugénie comme sa sœur (spirituelle bien entendu).

Marie Correnson a 25 ans en 1867, lorsqu'elle devient Oblate de l'Assomption, alors que Mère Marie-Eugénie en a 50 !²⁴

On oublie quelquefois cette différence d'âge qui devrait pouvoir expliquer certaines choses.

Du vivant du Père d'Alzon, elle affiche une certaine indépendance et n'est plus la petite fille soumise que l'on a rencontrée au début de sa correspondance avec le Père d'Alzon.

Mais après la mort du Père, elle s'attachera scrupuleusement à suivre ses moindres directives, quelquefois un peu trop.

On peut aussi considérer comme co-fondatrices **les six premières Sœurs** entrées à Rochebelle le 23 mai 1865 : Sœur Madeleine Durand (1813-1900), Sœur Marie de l'Annonciation Durand (1823-1905), Sœur Marguerite Bernassau (1840-1869), Sœur Thérèse de Jésus Salze (1835-1902), Sœur Louise Damenne repartie en 1868, Sœur Véronique Villaret (1832-1911).

Certaines autres personnes ont joué un rôle important dans la Congrégation naissante.

Entre 1865 et 1867, au Vigan, il est souvent question de **Madame Arnal**, qui, de l'extérieur, veille sur les Sœurs. Elle a perdu son mari et se retrouve seule avec trois jeunes garçons. Il n'est donc pas question qu'elle puisse entrer dans la Congrégation.

L'arrivée de Mère Emmanuel-Marie Correnson, en 1867 ne lui plaît pas trop²⁵.

À Nîmes, on ne peut oublier **Eulalie de Régis (1829-1867)**, que le Père d'Alzon avait prévue pour diriger les Oblates mais dont la santé se détériore de jour en jour. Elle mourra en 1867.

²⁴ Cf. La Lettre n° 3095 du 25 août 1867 du Père d'Alzon à Mère Marie-Eugénie.

²⁵ Cf. la correspondance du Père d'Alzon avec le Père Hippolyte Saugrain à son sujet en 1867 : Lettres n° 3149-3151-3155, entre autres...

À Nîmes, il est aussi souvent question de **Louise Coulomb (dont le nom d'adoratrice : Marie de saint Jean)**. Elle portera l'habit religieux et remplacera Mère Emmanuel-Marie Correnson pendant que celle-ci fait une cure à Vichy. Elle passe quelques mois au Vigan puis à l'Espérou avant de se retirer sans problème puisqu'elle n'a pas fait de vœux.

30, rue Séguier
30000 Nîmes
France

Sœur Hugues-Emmanuel d'Esparron
Oblate de l'Assomption

ANNEXE : TABLE ONOMASTIQUE*Alzon Emmanuel (1810-1880)¹*

Fondateur des Augustins de l'Assomption (1845) et des Oblates de l'Assomption (1865).

Vicaire général de trois évêques de Nîmes. Directeur du Collège de l'Assomption à Nîmes, avenue Feuchères.

Bailly Emmanuel (1842-1917)

Rentre à l'Assomption en 1861. Maître des Novices (1880 à Osma), Procureur des Assomptionnistes en 1892 et Assistant général du Père Picard. Il collecte les documents qui vont servir à écrire la biographie du Père d'Alzon. Troisième Supérieur Général de l'Assomption, succède au Père Picard en 1903.

Bailly Vincent de Paul (1832-1912)

Frère du Père Emmanuel Bailly - Fondateur de la Bonne Presse.

Besson Louis (1821-1888)

Évêque de Nîmes. Prêtre et Professeur à Besançon, il est nommé au siège de Nîmes le 3 août 1876. Le Père d'Alzon avait apprécié ses compétences mais était plus réservé sur son caractère. Il resta son vicaire général jusqu'en 1878 où il obtint enfin que l'évêque accepte sa démission. Mgr Besson fit un beau panégyrique du Père d'Alzon.

En 1882, il prit sous sa protection Mère Emmanuel-Marie Correnson et les oblates de Nîmes.

Chamska Marguerite-Marie (1842-1926)

Dirigée par le Père d'Alzon, elle rentra chez les Oblates de l'Assomption en 1875. Après sa profession perpétuelle, elle devient assistante de la Mère fondatrice et maîtresse des novices. Elle succède à Mère Emmanuel-Marie Correnson comme Supérieure Générale en 1897. Au moment de l'exil, elle prend le chemin des Pays-Bas. Elle

¹ Cf. Siméon Vailhé : *“Vie du Père Emmanuel d'Alzon”* - 2 tomes, B.P., 1934.

rentre à Nîmes en 1920 et se donne beaucoup de mal pour récupérer la chapelle de la rue Séguier et les locaux faisant partie du lot.

Elle entreprend les démarches pour que les Oblates de Nîmes puissent rejoindre la branche de Paris, aidée par le Père Gervais Quenard. Elle meurt à Nîmes rue Roussy le 15 avril 1926 quelque temps avant que l'union tant désirée se réalise le 22 juin suivant.

Elle était, paraît-il, petite cousine du Père d'Alzon².

*Correnson Marie (1842-1900)*³

Elle est co-fondatrice des Oblates de l'Assomption avec le Père d'Alzon.

En 1882, elle refuse au Père Picard de le suivre à Paris. Cela entraîne une scission parmi les Oblates.

En 1891, Mère Eugénie, le Père Picard et les Oblates de Paris lui font un procès afin de lui interdire de porter le nom de l'Assomption. Elle perd le procès à Nîmes mais le gagne à Rome en 1893.

Dugas Jeanne de Chantal (1848-1940)

La figure humaine et spirituelle de cette grande Oblate est esquissée dans "*Pages d'Oblation*" Tome III - page 6 et dans le livret de la session d'Orsay : "*Aînées et Fondatrices*", juillet 1990.

Galabert Victorin (1830-1885)

Docteur en médecine et en droit Canon. Fondateur de la Mission d'Orient. Le Père d'Alzon l'envoie dès le début à Andrinople. Il prit soin des premières Oblates envoyées en Bulgarie.

Guéranger Prosper (1805-1875)

Dom Gueranger, restaurateur de l'ordre bénédictin en France et premier Abbé de Solesmes. Il initia le renouveau de la liturgie romaine.

² Cf. *Pages d'Oblation*, Tome II, page 62.

³ Cf. *Colloque Marie Correnson*, 2000.

Lammenais Félicité de (1782-1854)

Écrivain français du XIXe siècle, prêtre. Député en 1848. Ultramontain. Apologiste de la liberté religieuse face à l'Église Gallicane. En 1830, il regroupe la jeunesse libérale catholique autour du journal *L'avenir*. Il publie : "*Paroles d'un croyant*".

Condamné par le Pape Grégoire XVI, il rompt avec Rome.

Lombard Mathieu (1858-1951)

Un des premiers alumnistes des Châteaux. Il fait son noviciat à Paris avec le Père Picard. Il est professeur au Collège de l'Assomption de Nîmes et vit tous les problèmes rencontrés avec le gouvernement. Il devient Assistant général en 1923. Il est toujours resté favorable aux Oblates de Nîmes.

Mauvise Esther de (1845-1922)⁴

En religion Mère Marie du Christ : Dame de l'Assomption prêtée aux Oblates à la demande du Père Picard. Elle tint le rôle de Supérieure majeure chez les Oblates de l'Assomption, pendant 36 ans, jusqu'à sa mort.

Milleret Anne-Eugénie de Brou (1817-1898)

En religion, Mère Marie-Eugénie de Jésus. Fondatrice des Dames de l'Assomption, grande amie du Père d'Alzon qui l'aida dans la fondation de sa Congrégation. Leurs relations devinrent moins étroites après la fondation des Oblates de l'Assomption et surtout après l'installation des Oblates rue Séguier.

Pare Berthe-Marie (1860-1946)⁵

Troisième Supérieure Générale de la Congrégation des Oblates de l'Assomption, mais première de la branche de Paris en 1924. Elle y restera jusqu'en 1936, renonçant à sa charge pour raison de santé. Mère Michaël lui succède jusqu'en 1942 (date de sa mort).

⁴ Cf. *Pages d'Oblation*, Tome II, page 5.

⁵ Cf. *Pages d'Oblation* Tome IV, page 47.

de Peter Sœur Marie-Madeleine (1823-1888)

Dame de l'Assomption, elle reçoit l'habit religieux sous la présidence du Père d'Alzon. Elle a été prieure à Sedan et à Saint-Dizier.

De juillet 1865 à novembre 1866, elle aide à la formation des premières Oblates au Vigan.

Elle fut Assistante générale de sa Congrégation pendant 6 ans.

Picard François (1831-1903)

Fut élève du Père d'Alzon au Collège de l'Assomption. Il entre à l'Assomption en 1850 et lui succède comme Supérieur Général en 1880.

Il fonde les Orantes de l'Assomption en 1897. Il contribue au développement des Pères et des Oblates de Paris ainsi qu'à la création de la Bonne Presse.

Quenard Gervais (1875-1961)

Supérieur de la Mission d'Orient puis Supérieur Général des Assomptionnistes. On lui doit la réunion des Oblates de Nîmes aux Oblates de Paris.

Régis Eulalie de (1829-1867)⁶

Le Père d'Alzon aurait aimé qu'elle soit la co-fondatrice des Oblates mais sa santé déficiente l'en empêcha, elle meurt avant la fondation, mais donne aux Oblates la quasi totalité de son héritage.

Saugrain Hippolyte (1822-1905)

Professeur au Collège de l'Assomption, puis maître des novices au Vigan et Économe Général. Il fait beaucoup d'apostolat dans les environs du Vigan.

Il recrute les premières Oblates et participe activement à leur formation.

⁶ Cf. *Pages d'Oblation*, Tome I, page 1.

Serre Augustin (1850-1910)

Vicaire à l'Église Sainte-Perpétue en 1879, il est l'avocat de Mère Emmanuel-Marie Correnson lors du procès des années 1890. Il gagne le procès à Rome après l'avoir perdu à Nîmes. Mère Emmanuel-Marie Correnson lui en est très reconnaissante et se rend très souvent à son domicile rue Roussy.

GISÈLE MARCHAND

La fondation des Petites Soeurs de l'Assomption*

La Congrégation des Petites Sœurs de l'Assomption, garde-malades des pauvres à domicile, a été fondée à Paris en juillet 1865, par le Père Claude-Étienne Pernet (1824-1899), l'un des cinq premiers Assomptionnistes, et par Mère Marie de Jésus, Marie-Antoinette Fage (1824-1883).

L'histoire politique, économique et sociale du temps nous est connue. Je rappellerai ici seulement quelques points de repère du contexte qui ont leur importance pour l'histoire de la Congrégation.

Étienne Pernet est né en Franche-Comté en **1824** et Antoinette Fage à Paris, la même année. Cette date évoque la Restauration de la monarchie (Règne de Charles X).

Nés 35 ans après la Révolution, nos Fondateurs vivent dans une période complexe, bouillonnante d'idées et d'affrontements. Ils ont connu cinq régimes politiques¹.

Ils ont également assisté à l'essor du **machinisme industriel**. C'est le début du développement économique. L'existence quotidienne se transforme mais cette révolution industrielle s'opère au détriment des vies humaines. Elle provoque la naissance du **prolé-**

* **Sources :**

- Correspondance
- Rapport aux bienfaitrices (1867)
- Relation faite par Mère Marie de Jésus de sa rencontre avec le Père Pernet
- Récits de la Fondation
- Directoire des Petites Sœurs de l'Assomption
- Conférences et instructions du Père Pernet
- Témoignages (sur les Fondateurs)
- "Le Père Étienne Pernet, hier et aujourd'hui", Père P. Touveneraud (Pages d'archives A.A. avril 1966)
- "De la famille humaine au Peuple de Dieu", Sœur M. Humberte Mollière, Ed. St Paul, 1967.

¹ La Restauration (1815-1830) ; La monarchie de Juillet (1830-1848) ; La IIe République (1848-1851) ; Le second Empire (1852-1870) ; La IIIe République en 1870.

tariat issu du mouvement d'immigration des campagnes défavorisées vers les villes.

C'est aussi une époque de fermentation idéologique qui a donné naissance aux **divers courants socialistes**.

Dans l'Église comme dans la société c'est une période de contradictions et de contrastes :

L'Église se situe par rapport aux trois grands courants de la société française : mouvement libéral, mouvement républicain, mouvement socialiste.

Globalement, elle se trouve **en position de défense**. Cependant, certains veulent accueillir ce monde qui se construit. C'est le début du **catholicisme social**.

L'Église est sensible à la misère des pauvres

Pour y répondre, de nombreuses Congrégations religieuses sont fondées et l'on prend des initiatives telles que “la Conférence de saint Vincent de Paul”, “les cercles d'ouvriers” et “l'œuvre des patronages”.

Un courant de **renouveau spirituel** traverse l'Église en France à cette même époque du XIXe siècle : expansion missionnaire, éveil des laïcs à une foi agissante, courant marial (apparitions de la Sainte Vierge : à Paris, rue du Bac ; à Lourdes).

INFLUENCES ET PRÉPARATIONS

En 1865, année de la Fondation, le Père Pernet écrivait à Mère Marie de Jésus “*Songez que vous devez être apôtre et mère de toutes celles qui viendront aussi se faire **apôtres parmi la classe ouvrière et pauvre***”.

Le Père Pernet a eu **l'intuition d'une réponse évangélique** à la situation de misère des ouvriers de son temps. Mère Marie de Jésus avec ses Sœurs va “donner corps” au charisme du Père Pernet.

L'Assistante générale de l'époque, Mère Marie-Madeleine Tomkowicz en témoigne :

“Elle était le soutien du Père comme son infatigable coopératrice, **jamais** les séparer. Ce que notre Père dit dans la règle, le directoire, le

coutumier est passé par leur mutuelle expérience. Cela ne diminue pas le Père. Quand vous l'entendez, vous entendez la Mère aussi.”²

L'expérience personnelle et familiale des Fondateurs a été certainement **déterminante pour les préparer** à leur mission auprès “des pauvres et des ouvriers”, et à se lancer dans l'aventure d'une fondation religieuse.

Tous deux sont marqués par les épreuves de la vie, tous deux sont issus de familles défavorisées. L'un et l'autre ont connu la pauvreté, la solitude, la maladie, l'incertitude du lendemain. Ils l'ont vécu dans des expériences de vie différentes, qu'il nous faut rappeler brièvement.

Claude-Étienne Pernet est né dans un petit village : Velleuxon (Haute-Saône), le 23 juillet 1824, dans une famille chrétienne, rurale, très modeste. Il a 14 ans à la mort de son père. Dès lors, la famille s'appauvrira progressivement jusqu'à connaître la misère. Sa maman exercera son métier de sage-femme pour subvenir aux besoins des cinq enfants alors vivants. Profondément chrétienne, elle laissera partir Étienne, son fils aîné, pour le séminaire, quelques mois après la mort de Monsieur Pernet³, en 1838. En 1844, doutant de sa vocation de prêtre diocésain, il quitte le séminaire, d'entente avec ses supérieurs, pour un temps de réflexion. Il a 20 ans.

Après ces six années d'étude, il va travailler quatre ans en Franche-Comté, à Dôle, à “la maison des orphelins”, comme surveillant, puis comme précepteur de Joseph de Fontenelle.

Au chômage en 1848, comme tant d'autres ruraux, il émigre à Paris pour chercher du travail, et vit l'épreuve de tous ceux qui arrivent sans relations ni expérience dans une grande ville. Complètement désemparé, il tombe gravement malade. Il va chaque jour à Notre-Dame des Victoires, pour demander la lumière sur sa vocation. Il songeait à partir en mission dans les pays lointains. À Notre-Dame des Victoires, il rencontre le Père Morcel⁴, mariste, qui l'adresse à Mère Marie-Eugénie de Jésus, pour qu'il soit présenté au Père d'Alzon. Une série de lettres de mai 1849 permet de ressaisir le

² Témoignage n° 130.

³ Claude-Louis Pernet (1798-1838).

⁴ Père Morcel (1813-1892), Mariste.

déroulement des faits et le climat dans lequel se sont opérés les discernements successifs. Finalement, le Père d'Alzon accepte de le recevoir à Nîmes. Il avance l'argent du voyage. Le 5 juin 1849, Étienne Pernet arrive à Nîmes. Il continue de chercher sa voie tout en étant surveillant au collège.

Le 19 octobre 1849, après un pèlerinage à Notre-Dame de Rochefort, il entre au noviciat des Augustins de l'Assomption, et le 25 décembre 1850, il prononce ses premiers vœux. Il sera ordonné prêtre le 3 avril 1858 par Monseigneur Nanquette⁵, évêque du Mans.

Durant sa vie religieuse, qui dura 50 ans, Étienne Pernet fit deux expériences apostoliques différentes. Pendant 14 ans, il enseigna soit à Nîmes, soit à Clichy, puis il exerça son ministère pastoral pendant 36 ans.

Assomptionniste fervent, il s'imprègne de l'esprit de sa Congrégation, des directives du Père d'Alzon à la communauté et de l'ouverture apportée par les personnes connues à l'Assomption.

D'un esprit plus profond que brillant, Étienne Pernet réfléchit, assimile, intériorise en même temps qu'il se rôde à la vie, se laissant guider dans sa réponse de Foi par le Père d'Alzon, "*son bien aimé Père*", dira-t-il.

Le Père d'Alzon a eu une **influence importante** sur Étienne Pernet. Il lui manifesta une amitié forte et compréhensive, très humaine, chaleureuse, et cela toute sa vie. Étienne Pernet a trouvé en lui ce père qui lui a manqué trop tôt.

C'est en terme de sainteté, et non pas d'activités apostoliques qu'ils cherchent ensemble la volonté de Dieu sur sa vie de jeune religieux. Le Père d'Alzon l'aidera à préciser sa vocation et par la confiance, à évoluer vers l'acceptation et le dépassement de soi.

S'il lui manifeste confiance et amitié, il a à son égard un accompagnement ferme qui communiquera au Père Pernet sa passion du Christ et son amour de l'Église.

C'est ainsi que, jeune rural déraciné de son milieu, il trouva sa voie après un discernement de vocation long et difficile.

En 1862 le Père Pernet est à nouveau à Nîmes. Pour raison de santé, il est relevé de sa charge d'enseignant et mis au repos par le Père d'Alzon. Le 17 octobre 1863, il revient à Paris et rejoint la

⁵ Mgr Jean-Jacques Nanquette (1807-1861), Evêque du Mans de 1855 à 1861, ami des Religieuses de l'Assomption et du Père d'Alzon.

communauté de la rue François 1^{er} qui, à cette époque, a une activité pastorale. Dès son arrivée le Père Picard lui confie un ministère que l'on pense approprié à sa santé déficiente : prédication, confessions, accueil.

Bien vite, il sillonne les quartiers pauvres de Paris, visite des malades et des mourants, effectue des démarches, écrit des lettres de direction, etc...

“Pernet fait mirabilia, il est le père des pauvres et le consolator afflictorum du quartier, il est dans son élément”, écrira le Père Picard au Père d'Alzon.⁶

Depuis 14 ans, il est hanté par la condition de tant de familles ouvrières, ce qu'il appellera *“le mal de l'ouvrier”*. C'est à **Nîmes, en 1850**, au début de sa vie religieuse, qu'il vécut une expérience déterminante pour lui-même et la Congrégation dont il deviendra le Fondateur. Surveillant au collège de l'Assomption, il devient en même temps responsable d'un **patronage** lié aux activités charitables de ce collège. Ce patronage regroupe 200 garçons du monde ouvrier, dont certains travaillent déjà. C'est en rendant visite à leurs familles en particulier dans le quartier de “l'Enclos Rey” qu'il reçoit un choc décisif :

“J'ai vu là des détreffes que je connaissais à peine de nom. C'est à Nîmes que j'ai eu la pensée de fonder les Petites Sœurs.”⁷

De 1850 à 1864, il va porter en lui douloureusement cette interrogation. À la même époque, sa famille connaît la misère et un grand isolement. Après la mort de sa maman (1857) son frère infirme vient le rejoindre à Paris, sans emploi, dénué de tout.

Son expérience personnelle, **ce qu'il a vécu lui-même, ce que vit sa famille, rejoint ce qu'il a vu à Nîmes.**

Il est saisi par la souffrance, par la déshumanisation des travailleurs, la désagrégation et la déchristianisation des familles ouvrières, leur désarroi, surtout quand la mère est malade.

Ce n'est pas seulement son naturel bon et généreux qui est ému. Il croit que **tout homme, si pauvre soit-il, est important aux yeux**

⁶ 25 avril 1865.

⁷ Notes biographiques II 1897.

de Dieu. En eux, sa foi reconnaît “*des membres souffrants de Jésus Christ.*”⁸

Marie-Antoinette Fage est née à Paris le 7 novembre 1824. À la différence du Père Pernet qui est un rural, Marie-Antoinette **a grandi en plein milieu ouvrier parisien.** Sa maman⁹ a 20 ans. Elle est lingère, comme beaucoup de jeunes femmes des milieux modestes. Son père, Jean Fage¹⁰ est soldat, il a 24 ans. Ses parents étaient séparés au moment de sa naissance.

Son enfance se passa dans la pauvreté et dans la peine. Vers l'âge de 12 ans, Antoinette subit une grave épreuve de santé, dont elle resta infirme et d'une taille au-dessous de la moyenne. En février 1838, sa mère meurt. Orpheline à 13 ans, elle sera accueillie par des voisins, amis de sa mère.

À son tour, elle devient **lingère** et pendant près de 24 ans, elle exercera ce métier en **atelier**, gagnant durement sa vie.

Elle a le souci de ses camarades d'atelier, plus particulièrement des apprenties, de leur situation, de leur avenir. Au témoignage du Père Pernet,

“Elle savait dépenser sa vie et ses forces pour soutenir les autres. Je ne sais combien de fois elle a renouvelé son ménage qu'elle donnait aux jeunes filles qu'elle faisait marier”¹¹.

“Dans sa force d'aimer et son dévouement, elle inclinait surtout vers les petits, les faibles, les délaissés. Plus on était à plaindre, plus on avait droit aux tendresses de son cœur, à ses services.”¹²

Vers 18-19 ans, elle découvre la force d'une foi vivante. Enfant, puis adolescente, **la souffrance l'ouvre aux autres** et elle se tourne vers Dieu. Fièvre, sensible, fervente, elle est avide de la **Parole de Dieu** et a un amour profond de la **Vierge Marie.**

En 1853, elle fait partie de l'Association Notre-Dame du Bon Conseil. À ce moment, elle entre en relations avec les Dominicains

⁸ Règle des Assomptionnistes. 1855.

⁹ Jeanne Suzanne Muto not (1804-1838).

¹⁰ Jean Fage (1800-1854).

¹¹ 18 septembre 1884, VIII, 90.

¹² 19 janvier 1896, I, 446.

du couvent Saint-Jacques à Paris (Pères Lecomte¹³, Faucillon¹⁴, Manuel¹⁵, Chocarne¹⁶, etc...). C'est par l'entremise d'une tertiaire dominicaine¹⁷ qu'elle entrera en relations avec Madame de Mesnard¹⁸ et sa fille¹⁹ qui songent à fonder un orphelinat pour de jeunes adolescentes des faubourgs parisiens. En mars 1861, elle accepte de le diriger. Cette même année, elle entre elle-même au Tiers-ordre dominicain où elle fera profession le 24 avril 1862 sous le nom de soeur Catherine de Sienne. Par le Tiers-ordre et par l'orphelinat, elle est en contact avec des personnes d'œuvres, des prêtres, et Monseigneur Mermillod²⁰ (1824-1892), conseiller des Dames de Mesnard, futur évêque de Genève, ouvert aux questions sociales, auteur de *la question ouvrière* (1872).

D'apparence chétive, toujours souffrante, elle était gaie, pleine d'entrain, aimée des jeunes. Un conflit éclata avec les fondatrices de l'orphelinat. C'est dans ces circonstances qu'Antoinette Fage rencontrera le Père Pernet en 1864. C'est le début d'une relation qui ne cessera plus.

Pendant près de vingt ans, Étienne Pernet et Antoinette Fage ont travaillé ensemble à la fondation de la Congrégation. Au moment de la mort de Mère Marie de Jésus en 1883, le Père Pernet dira à la communauté :

“Nous n'avons eu qu'un même esprit et un même coeur. Il n'y a jamais eu entre nous le moindre dissentiment.”²¹

¹³ Père Mathieu Lecomte, OP, décédé en 1887.

¹⁴ Père Thomas Faucillon, OP (1829-1901).

¹⁵ Père Emmanuel Manuel, OP, décédé en 1892.

¹⁶ Père Bernard Chocarne, OP (1825-1895).

¹⁷ Mlle Ermance Gaillardin, sœur de Casimir Gaillardin l'un des fondateurs avec l'abbé Ledreuille et M. Nisard, de la société Saint François-Xavier, société de secours mutuel et d'éducation populaire.

¹⁸ Flora de Mesnard née de Bellissen (1808-1887). Membre du Tiers Ordre dominicain.

¹⁹ Caroline de Mesnard née en 1830, membre du Tiers ordre dominicain.

²⁰ Gaspard Mermillod (1824-1892), de nationalité suisse, évêque de Lausanne et Genève en 1883, Cardinal en 1890.

²¹ 16 septembre 1883, V, 284.

LES CIRCONSTANCES

Mai-Juin 1864 : deux rencontres décisives

En 1864, Étienne Pernet et Marie-Antoinette Fage ont 40 ans. Le Père Pernet, est simultanément en relation avec un petit groupe de garde-malades et avec Mademoiselle Fage. Pendant un an, il va réfléchir, prier, rester attentif aux événements.

Début juin, deux pénitentes du Père, Marie Maire²² et une amie, toutes deux garde-malades sont venues lui demander du travail. Après un temps de recherches, il leur répond par une double question :

“Mes filles, aimez-vous Notre-Seigneur ? Vous sentiriez-vous le courage de faire quelque chose pour Lui ?”

Sur leur réponse affirmative, il leur propose ceci :

“Convenons que vous continuerez à vous occuper des malades. S'il s'en présente de riches à soigner, vous vous ferez payer, c'est trop juste. Mais vous ne refuserez jamais les pauvres auxquels vous donnerez vos soins pour rien.”

Marie Maire seule accepta, loua une chambre, 73 rue Vaneau, avec une, puis deux jeunes filles²³ qui consentirent à partager son genre de vie.

Dans un rapport daté du 7 mars 1867, le Père Pernet écrira :

“Pendant le mois de juin, consacré au Très Saint Coeur de Jésus, on pria beaucoup pour la petite entreprise, et les trois bonnes filles se mirent à l'oeuvre. Elles eurent quelques malades payants, mais très peu, et l'on ne tarda pas à n'accepter que les pauvres...”²⁴

En mai 1864, le Père Pernet a rencontré pour la première fois Marie-Antoinette Fage. Il venait lui demander du travail et un logement pour une institutrice sans ressources. Assez vite, Antoinette lui demandera de devenir son conseiller spirituel.

²² Marie Marie, Sr Marie de la Croix, p.s.a. (1828-1905).

²³ Céline Magnoux et Denise Cayzac.

²⁴ 4A1 n° 1.

Le Père Pernet aura vite l'intuition qu'elle peut réaliser l'appel apostolique qu'il ressent. Depuis qu'il la connaît, il a apprécié

sa simplicité, sa rondeur, sa franchise, sa générosité en vue de la Gloire de Dieu, et de l'apostolat.²⁵

1865

En mai 1865, il apprend par hasard, chez les Religieuses de l'Assomption, que Mesdames de Mesnard cherchent à la remplacer dans sa responsabilité de directrice. Il lui demande alors de prendre la responsabilité de la communauté des Garde-Malades. Cet appel inattendu est d'abord repoussé par Antoinette Fage puis elle discerne dans cette proposition un appel de Dieu. Elle s'engage alors avec tout son être. À l'origine de la Congrégation des Petites Sœurs de l'Assomption, il y a l'**acte de foi** d'Antoinette Fage.

En juin se situe le séjour à Auteuil de Marie-Antoinette Fage

Celle-ci, dans ses notes, relate les faits :

“Voici donc ce que je vous propose”, lui dit le Père Pernet, après m'en être entendu avec mon Supérieur, le Révérend Père Picard : C'est que vous acceptiez la direction de cette Oeuvre. Mais, comme avant tout vous avez besoin de préparation, de connaître un peu la vie religieuse, le Père Picard est d'avis que vous alliez passer quelques mois au couvent d'Auteuil.

[...] Il fut décidé, que j'entrerais le 1^{er} juin à l'Assomption.”

Mademoiselle Fage se prépara à sa mission avec Mère Marie-Eugénie et Mère Françoise-Eugénie (de Malbosc). Le Père Pernet venait la voir tous les jours à Auteuil et ensemble ils préparèrent un *petit règlement* pour la communauté.

Du fait de différentes circonstances, Mademoiselle Fage resta seulement un mois à Auteuil.

La première communauté

Le 17 juillet 1865, la première communauté se rassemble dans un petit logement loué 233 rue Saint-Dominique, sur le quartier du Gros Caillou, choisi “*pour le nombre incalculable de pauvres qu'il*

²⁵ 18 septembre 1884, VIII, 90.

renferme”. Cette maison est très proche du Champ de Mars où se tenait une exposition universelle.

La communauté a un règlement précis de vie commune, et un cadre de prière qui sera pratiquement celui de la Congrégation pendant un siècle. Il comporte aussi une étude quotidienne du catéchisme. Les garde-malades s'appellent “Sœurs” entre elles et regardent Mademoiselle Fage comme la supérieure, “la Mère” qui prendra le nom religieux de Marie de Jésus.

C'est à partir du **soin des malades abandonnés**, chez eux, que le Père Pernet a commencé la fondation. L'action des Petites Soeurs part de la vie matérielle banale, et de relations simples, fraternelles, personnalisées pour atteindre le but : *refaire un peuple à Jésus Christ*.²⁶

Les Sœurs vont à domicile, soignent les malades, font le ménage, s'occupent des enfants et de tout ce qui fait la vie de la famille. Par ces **gestes simples de service**, la Petite Sœur proche et fraternelle cherche à témoigner de l'amour de Dieu dont elle vit.

Dès le début, le projet de la Congrégation dépasse l'aspect caritatif du “soin des malades”. C'est **un projet apostolique**.

En fraternité avec les pauvres

Les “petites gardes-malades” sont pauvres au milieu des pauvres. Pauvreté de place, de matériel, d'un budget au jour le jour : les premières Sœurs n'ont que l'argent nécessaire pour vivre la journée en cours. Et cela dure pendant plus de deux ans. Elles ont faim parfois et utilisent des bons des “fourneaux économiques”, comme tous les pauvres du quartier.

“*Nous n'avions que la Providence en caisse*”, dira plus tard le Père Pernet !²⁷

Là où elles travaillent, elles partagent la vie des familles dans les taudis, nombreux en ce temps-là. Le Père Picard, Supérieur du Père Pernet, Mère Marie-Eugénie de Jésus, les tertiaires de saint Dominique, quelques personnes amies, leur viennent en aide. Plus tard, à Monceau, ce sera la Supérieure des Filles de la Charité, Mère Bi-

²⁶ 21 janvier 1894, I, 472.

²⁷ 9 mai 1889, VII, 23.

gourdan²⁸, qui les aidera fraternellement. Les carnets de Mère Marie de Jésus permettent de suivre tout cela au jour le jour.

C'est en mars 1867 que la “petite œuvre”, comme on l'appelait, fut adoptée par les anciennes élèves d'Auteuil, sur la recommandation du Père Picard. Une souscription fut organisée.

Dans cette situation précaire, Mère Marie de Jésus et ses Sœurs vivent aussi un partage simple avec ceux qui les entourent, en répondant aux événements qui les provoquent. “*Elle invitait souvent la communauté à se priver du nécessaire au profit des pauvres*”. De nombreuses personnes en difficulté sont venues vivre à la communauté.

Pendant la guerre de 1870, le Père Pernet et le Père Vincent de Paul Bailly sont engagés comme aumôniers militaires. À Metz, ils sont faits prisonniers et transférés à Mayence où ils logent chez Monseigneur Von Ketteler²⁹ (1811-1877), un des évêques les plus ouverts aux questions sociales de l'époque, qui écrivit dès 1864 “*la question ouvrière et le christianisme*”. Ce contact ne dut pas être sans intérêt pour le Père Pernet.

Dès le début de la fondation, le Père d'Alzon, comme le Père Picard, son Supérieur direct, l'encouragèrent dans son dessein.

Le Père Picard a soutenu Mère Marie de Jésus et la première communauté, partageant avec le Père Pernet ce qui faisait sa vie, le suppléant quand il devait s'absenter.

Pendant plus de trente ans, au fur et à mesure que la Congrégation se développera, le Père Pernet demandera conseil et soumettra les questions au Père Picard.

En 1896, lors des démarches à Rome pour l'Approbation pontificale, le Père Picard écrit au Père Emmanuel Bailly :

“Puisqu'il faut parler de moi à propos des Petites Sœurs, je vous rappelle deux souvenirs :

1°- Lors de la fondation, j'ai posé le principe de la gratuité absolue et de la règle inébranlable de ne jamais aller soigner les riches. J'ai donc **participé** à la fondation.

²⁸ Suzanne Malina, Mère Bigourdan (1826-1887), FC.

²⁹ Mgr Wilhelm Emmanuel Von Ketteler (1811-1877).

2°- Lorsque j'ai demandé au Père d'Alzon les autorisations pour établir cette oeuvre nouvelle, le Père m'a répondu : "Vous en chargez-vous? - Oui. - M'en répondez-vous pour l'avenir? - Oui, mon Père. Alors je donne toute autorisation, mais sous votre responsabilité. J'ai donc pris la responsabilité."³⁰

LES PETITES SŒURS ET L'ASSOMPTION (A.A.)

Depuis leur fondation, les Petites Sœurs de l'Assomption font des voeux privés. Elles ont en usage la Règle de saint Augustin et le "petit règlement" écrit par les Fondateurs pendant le séjour d'Antoinette Fage à Auteuil. Après la guerre de 1870, la paix revenue et le groupe devenant plus nombreux, il devint nécessaire de préciser sa situation vis-à-vis de l'Assomption.

Le Père Pernet tenait beaucoup au soutien et à la direction des Religieux pour les Petites-Sœurs.

En 1877, nous lisons dans une note conservée à l'archevêché de Paris :

"L'oeuvre des Petites Soeurs de l'Assomption est une oeuvre pleine de difficultés et de périls.[...] Je ne les ai encouragées jusqu'ici qu'en comptant pour elles sur le gouvernement et la direction des Religieux de l'Assomption, et, si cet appui devait leur manquer, ma conscience me ferait un devoir de ne pas les encourager dans un état d'où elles pourraient glisser à l'abîme."³¹

1873 : Élection du Délégué du Supérieur Général de l'Assomption

Le 16 septembre 1873, le Père Pernet écrit à Mère Marie de Jésus :

"Nous avons terminé aujourd'hui les travaux de notre Chapitre général [...] Je serai chargé par les membres du Chapitre de vous communiquer un travail dont les résolutions sont de la plus haute importance pour **votre** petite Congrégation. Désormais, vous n'aurez plus à craindre si vous le voulez, d'être considérées comme étrangères à l'Assomption. Les liens entre vous et nous seront à votre gré aussi étroits que dura-

³⁰ 13 février 1896.

³¹ 6 février 1877, 1A1D.870.

bles. Mais je m'abstiens de vous en dire plus long à ce sujet. Ce sera pièce en main que je vous expliquerai tout.”³²

Il savait qu'il avait l'accord de Mère Marie de Jésus et des Soeurs qui accueillirent avec reconnaissance cette orientation et procédèrent à l'élection le 26 décembre 1873. Le Père Pernet obtient la majorité absolue et devient "délégué du Supérieur Général des Augustins de l'Assomption" auprès des Petites-Soeurs.

Voici un extrait de la lettre écrite le 26 décembre 1873 par Mère Marie de Jésus au Père Picard :

[...] “Nous ne pouvions rien désirer de mieux pour le bien général de notre oeuvre que vous veuillez en prendre le **gouvernement** et la **direction**. C'est pourquoi dès que notre Révérend Père Général, le Père d'Alzon nous eût demandé de choisir comme supérieur soit le Père V. de P. Bailly, soit le Père Germer, soit le Père Pernet, nous nous sommes empressées de nous conformer à sa volonté”.

La première Règle et la question du nom

La Congrégation fut officiellement reconnue dans l'Église en **1875**. La première **règle** des “**Petites Sœurs de l'Assomption Garde-Malades des Pauvres à domicile**” a été présentée au Cardinal Guibert³³, archevêque de Paris, en avril 1874, après avoir été soumise au Père Picard.

“*Il est convenu que ma réponse sera celle de l'obéissance*”, écrivait le Père Pernet (24 avril 1874). Cette obéissance se doublera de beaucoup de patience puisque, de juillet 1874 à février 1875, il écrira cinq lettres au Père Picard en lui réclamant le projet de Constitutions des Petites Sœurs de l'Assomption qu'il lui avait soumis et que lui demandait l'Archevêché.

Le Père Pernet finit par le récupérer :

“Je l'ai, comme par hasard, retrouvé dans un petit coin de votre cellule, perdu au milieu d'un tas d'autres papiers au rebut.”³⁴

³² 1A1C 191.

³³ Joseph Hippolyte Guibert (1802-1886), OMI en 1823, archevêque de Paris en 1871, Cardinal en 1873.

³⁴ 26 février 1875, 1A1C 4121.

Ce projet, examiné par le Père Picard, fut approuvé à l'Archevêché.

Pour l'écrire, le Père Pernet avait consulté la Règle des Sœurs de saint Thomas de Villeneuve, car dans la même lettre, le Père Pernet écrit :

“malheureusement, la Règle de l'Enfant Jésus (Dames de saint Thomas de Villeneuve) où j'avais puisé le plus, n'était pas en cet endroit.”

Le nom de “Petites Sœurs de l'Assomption” fut homologué par le Chapitre Général des Assomptionnistes de 1873.

Le 13 septembre de la même année, Mère Marie de Jésus écrivant au Père Pernet, alors à Nîmes au Chapitre général, signe pour la première fois : “*Soeur Marie de Jésus des Petites Sœurs de l'Assomption Garde-Malades des pauvres*”.

Il est difficile de dire quand ce nom nous fut donné de façon habituelle. En général, jusqu'à cette année 1873, on nous appelait les “Garde-Malades des pauvres”. Certains Pères parlaient des “Pernettes” ou “des Sœurs du Père Pernet” ou “des Filles de Mademoiselle Fage”.

Par contre, nous voyons dès 1865, une jeune fille, Laurence, désireuse de devenir “*une Petite Sœur de l'Assomption*”³⁵.

Le 22 septembre 1866, Antoinette Fage prononça la première, ses vœux de religion et s'engagea à se consacrer [...] “à l'œuvre des **Filles de Notre-Dame de Compassion**, Sœurs de Jésus souffrant, dévouées à la garde des malades pauvres et abandonnés”. Sur la même page, on lit l'année suivante :

“renouvelé pour toujours : le 15 août 1867

Antoinette Fage, en religion, Marie de Jésus, **Petite Sœur de l'Assomption**, garde-malade des pauvres”.

En fait, jamais le nom de “Filles de Notre-Dame de Compassion”³⁶ ne fut donné aux garde-malades, et on ne le rencontre nulle part dans la volumineuse correspondance de cette époque.

³⁵ Lettre au Père Pernet, 20 avril 1865.

³⁶ Parmi les lettres du Père Pernet à Mlle Fage, deux sont adressées à “Mme la Supérieure des Filles de Marie” (n° 46 du 22-12-1865 et n° 87 du 19-11-1866), une autre à “Mme la Supérieure des Garde-Malades des Pauvres” (n° 119 du 1-12-1867). Enfin le 17 août 1870, de Metz, le Père Pernet adresse sa lettre à “Ma-

Cependant, bien des années après, en 1896, dans le Directoire, le Père Pernet reprendra ce mystère au chapitre du "caractère de notre amour envers la Très Sainte Vierge".

“La Petite Sœur, comme Marie, voudra partager la Croix de Jésus [...] pour le salut du monde. Et cette **vie de compassion** ne sera pas seulement dans le désir et le sentiment ; elle se réduira en actes généreux d'immolation, de pénitence, de travail et de dévouement”.³⁷

Dans une conférence aux Sœurs du 11 février 1892, le Père Pernet disait :

“Vous auriez pu vous appeler tout autrement que Petites Sœurs de l'Assomption : par exemple, les Soeurs de saint Jean Baptiste, de la Compassion etc. ; vous avez manqué de vous appeler les Servantes des Pauvres, la Sainte Vierge ne l'a pas voulu, elle a voulu que vous soyez de l'Assomption parce qu'elle vous voulait près de son cœur.”³⁸

57, rue Violet
75015 Paris
France

Sœur Gisèle Marchand
Petite Sœur de l'Assomption

dame Fage, Supérieure des Petites Sœurs de l'Assomption, 57 rue Violet Grenelle – Paris”.

³⁷ chap VIII.

³⁸ VI,157.

ANNEXE : COMPLÉMENTS D'INFORMATION*

En traitant de la Fondation de la Congrégation, l'insistance a été mise sur les circonstances, les influences et ce qui a préparé nos Fondateurs à vivre l'aventure de cette Fondation. Cependant, pour saisir ce qu'elle fut dans la relation avec les familles de l'Assomption, particulièrement, les Pères de l'Assomption, il est nécessaire d'aborder deux aspects :

- Le Père Pernet, fondateur : initiative et dépendance
- Mère Marie de Jésus Fage, cofondatrice

1 - Le Père Pernet, fondateur : initiative et dépendance

Parmi les Fondateurs des familles de l'Assomption, le Père Pernet est le seul qui n'a pas été Supérieur.

Étienne Pernet était un homme **discret**, un peu vif de caractère, sensible, mais modéré, **réfléchi**, tenace. Au temps de la Fondation, il maîtrise le fond inquiet de son tempérament et sait être ferme et courageux.

Le témoignage unanime de ceux qui le côtoient relève son **humilité**. Il connut le rude sentier des humiliations. Comme il le dira lui-même la recherche de la volonté de Dieu sur lui fut longue et il souffrira aussi, longtemps, de se sentir "inefficace". La correspondance fait apparaître sa bienveillance, sa serviabilité, la chaleur de ses rapports fraternels.

Le religieux qui disait "*nous ne viserons pas à nous dessécher le coeur, mais au contraire à le rendre plus grand, plus fort, plus vivant*"¹ avait une réputation de **bonté**. Il ne désespérait jamais des autres. Bonté qui allait de pair avec le bon sens et le discernement.

* Sources :

Correspondance

Conférences du Père Pernet aux Petites Sœurs de l'Assomption concernant Mère Marie de Jésus

"*Mère Marie de Jésus, cofondatrice des P.S.A.*" (Pour le centenaire Sr Gisèle Marchand, 1983)

"*Force dans la faiblesse : deux pauvres au service du Projet de Dieu*", Sr Myriam Rabia PCN 11-2-1999

¹ 2 août 1865 1A1C n° 36.

Religieux parmi les autres, il est nécessaire de situer sa pensée concernant les relations des Petites Sœurs de l'Assomption avec les Assomptionnistes et son attitude envers ses Supérieurs.

1 - Sa pensée sur les relations des Petites Sœurs de l'Assomption avec les Assomptionnistes

Le Père Pernet a fait sien l'esprit de l'Assomption. Il en est pénétré. En même temps, il a intériorisé sa grâce propre de Fondateur.

Il tenait beaucoup au soutien et à la direction des Religieux pour les Petites Sœurs.

Il l'exprime dans sa correspondance avec la Baronne Reille² en 1877³.

Et le 2 juillet 1879, dans une conférence aux Petites Sœurs, il dit :

“[...] Je vous avoue que je souffrirais beaucoup, si je savais qu'un jour vous dussiez être sous la direction d'un Monsieur l'Abbé quelconque, ou sous la domination de Monseigneur un tel. [...] Voyez-vous je désire que vous ayez toujours de vrais Pères à votre tête.”⁴

2 - Son attitude envers ses Supérieurs

Fondateur, il est religieux appartenant à une communauté et à une Congrégation. On a pu écrire : “*Pour réaliser le difficile équilibre entre l'initiative du fondateur et la dépendance du religieux, il opta pour l'obéissance.*” (Telle fut son âme p. 51)

Fondateur, il conduit les choses en se référant aux Petites Sœurs de l'Assomption elles-mêmes et à son Supérieur.

Il a eu une attention très grande à la marche de la Congrégation et vécu une étroite collaboration avec les deux premières Supérieures Générales, Mère Marie de Jésus Fage et Mère Marie du Saint-Sacrement Jacobs⁵, sans jamais se substituer à elles. On retrouve la même attitude avec les supérieures des communautés où il se rendait régulièrement. Il ne s'entremettait jamais entre Sœurs et supé-

² Baronne Geneviève Reille née Sout de Dalmatie (1844-1910).

³ Lettres 1A1C n° 2873 et 2874.

⁴ IX, 322.

⁵ Eugénie Jacobs Mère Marie du Saint-Sacrement (1853-1922), Supérieure Générale en septembre 1883 après la mort de Marie-Antoinette Fage (1824-1883) co-fondatrice de la Congrégation.

rieures s'en tenant à sa tâche propre de garant du charisme et d'animation spirituelle. Avec elles, il dut faire des recherches, oser des innovations, prendre des décisions, mais toujours dans l'obéissance envers ses supérieurs. Son supérieur local est tenu au courant, et, par lui, le Supérieur Général.

Religieux, il a une conviction qui s'inscrit dans toute sa vie. Il se sait "envoyé" et dépositaire d'une mission. Il ne parlera jamais de "son" oeuvre, mais de "l'oeuvre de Dieu" et résistera toujours à se la voir attribuer.

Pour lui, l'obéissance est la garantie de faire la volonté de Dieu. C'est une dimension spirituelle qu'il a transmise avec insistance à la Congrégation.

À l'Assomption le Père Pernet, fils spirituel du Père d'Alzon eut pour Supérieur de communauté, à Clichy de 1852 à 1860, le Père Laurent, à Paris rue François 1^{er} de 1863 à 1880 le Père Picard, puis le Père Vincent de Paul Bailly.

Le Père Picard fut pour lui un point d'appui et un guide, ce qui ne veut pas dire que tout fut facile.

À titre d'exemples, deux questions traitées par eux parmi beaucoup d'autres :

- Location d'un logement pour la Communauté.

En 1867, d'entente avec le Père Picard⁶, le Père Pernet a cherché et trouvé une petite maison, passage Gaillard⁷ sur la paroisse de Chaillot. Après avoir pris conseil de plusieurs personnes, Mademoiselle Fage a entrepris les démarches pour la location. Le 7 août, le Père Picard exclut le transfert de la Communauté sur Chaillot, du fait des difficultés de cette paroisse avec l'Assomption.

Le Père Pernet lui répond :

"Comme la défense était formelle, j'ai immédiatement écrit à Mademoiselle Fage de suspendre toutes les démarches et d'arrêter l'affaire. Vous voyez que je vous ai obéi, et aussi promptement qu'il m'a été possible. Cela posé, laissez-moi vous expliquer ma conduite."⁸

Sur cette affaire il y a une dizaine de lettres.

⁶ Cf. 1A1C.114.

⁷ Passage Gaillard : ce passage n'existe plus, c'était une ruelle étroite parallèle à la rue François 1^{er}.

⁸ 16 août 1867, 1A1C 4072.

Finalement les Petites Sœurs de l'Assomption loueront cette maison avant de se transporter à Monceau l'année suivante. Pendant un an, pour éviter les difficultés avec le clergé de la paroisse, le Père Pernet, en accord avec le Père Picard, s'imposera de ne pas rejoindre la communauté des Sœurs.

1891 - Fondation de New York

Le Père Picard tenait à une fondation des Pères en même temps que celle des Petites Sœurs. À cette demande, la réponse par deux fois a été formellement négative, le Conseil de l'archevêque⁹ ne voulant que les Petites Soeurs. Cette position risquait de remettre en question la fondation projetée avec l'appui d'amis américains. Dans une lettre au Père Picard, le Père Pernet écrit :

“Nous avons prié et nous prions encore, et je reste perplexe, tout en étant disposé à dire non, si vous le demandez.”¹⁰

À cette époque, le Père Pernet est à Nîmes. En février, Mère Marie du Saint-Sacrement ayant reçu une lettre de l'archevêque de New York est allée trouver le Père Picard. Voici un extrait de la lettre qu'elle écrit ensuite au Père Pernet :

[...] “Après lui avoir dit qu'au reçu de sa lettre nous avons refusé pour les raisons qu'il savait, j'ajoutai : “Mon Père, vous nous avez dit que le bon Dieu bénirait notre obéissance ; c'est ce qu'il a fait, l'obstacle est levé, l'archevêque accepte un Père. Il me répondit : “Je m'y attendais.” Cette réponse ne me surprit pas ; le Père croit par là avoir tout obtenu et il se fait gloire en quelque sorte de son refus. Mais, peu importe.

Je lui traduisis la lettre. “Il n'accepte pas une fondation de Pères, me dit-il ? - Non, mon Père, du moins pour le moment, mais je suis persuadée que lorsque les Petites Soeurs auront pris pied et que l'oeuvre sera connue, cela facilitera bien des choses pour l'avenir. J'achevai la traduction et quand j'eus fini, je questionnai le Père du regard et il me dit : “Eh bien, marchez.”

Pour avoir le coeur net, je voulus qu'il entende de nouveau toute l'histoire de la fondation, afin que nous ne soyions pas accusés d'avoir agi par nous-mêmes”.

⁹ Michel-Auguste Corrigan (1839-1902), archevêque de New York depuis 1885.

¹⁰ 24 janvier 1891, 1A1C 4164.

Après avoir retracé l'histoire de la fondation, Mère Marie du Saint-Sacrement, toujours dans cette même lettre reprend :

[...] lorsqu'il me dit : "J'étais convaincu que votre refus amènerait cette solution" ; je lui dis : "J'avoue, mon Père, que je ne le croyais pas et que j'avais été profondément peinée. De plus, notre bon Père m'a édifiée bien souvent, mais jamais comme le jour où il dut se soumettre ainsi, et je dois vous dire, mon Père, que j'ai trouvé que le Fondateur était bien effacé par le religieux."

Il me répondit : "Il le fallait, (faisant toujours allusion au bien qui en devait résulter), puis relevant ma phrase, il me dit : "Oh ! pour cela, le Fondateur ne doit jamais être effacé par le religieux, autrement, cela lui créerait une situation impossible parmi nos religieux."

"C'est toujours ce que j'ai pensé", lui ai-je répondu.

Enfin, pour clore cette question, le Père me dit : "Eh bien, écrivez au Père ce qu'il en est, et moi, je vais écrire au Père Brun de se préparer à partir. [...]"¹¹

2 – Mère Marie de Jésus : cofondatrice

Comme cela a été dit, la Congrégation a été fondée par le Père Pernet **et** Mère Marie de Jésus. Le Père a eu l'intuition évangélique et Mère Marie de Jésus va "donner corps" au charisme du Père Pernet.

"Elle était le soutien du Père comme son infatigable coopératrice" "**jamais les séparer**" dira Mère Marie-Madeleine.¹²

On retiendra ces mots : **soutien** et **infatigable coopératrice**.

En 1864, Marie-Antoinette Fage est une petite femme de 40 ans, de frêle apparence, contrefaite, mais de qui émane un charme évident : "*Cette petite femme est bien grande*" ; dira le Père d'Alzon en 1867.

On devine **une personnalité forte**, plutôt indépendante. C'est une personne active, entreprenante, spontanée.

¹¹ 1A1B 3056.

¹² Témoignage 130.

“Lorsque Dieu me l'a fait rencontrer”, dira le Père Pernet “elle était entourée d'orphelines, de qui elle était adorée et à qui elle servait de mère.”¹³

Le Père Pernet a saisi l'être profond d'Antoinette Fage dont les premières lettres en 1864, témoignent à la fois d'une franchise et d'une timidité excessive, sa sensibilité ayant sans doute été trop malmenée par la dureté de l'existence. Il a perçu son sens éducatif joint à “*une intelligence haute et ferme pour concevoir et une rare vigueur de volonté et de décision pour exécuter*” dira en 1883, le Père Manuel OP qui fut maître des novices des Dominicains.

Une foncière **pauvreté de cœur** a été la grâce commune des deux Fondateurs, leur abandon à Dieu marque leur vie et l'histoire de la Congrégation en ses débuts.

Après sa mort, le Père Pernet dira aux Petites Sœurs de l'Assomption :

“Votre Mère a été la personne la plus à la merci du Bon Dieu que j'ai jamais rencontrée. Elle a été l'enfant de la Providence.”¹⁴

La **bonté** d'Antoinette Fage, son sens de la justice, sa **compassion**, frapperont tous ceux qu'elle rencontrera.

“Votre première Mère joignait une grande énergie à un grand cœur. Elle soutenait les sujets, les reprenait sans les décourager jamais et les formait à la vertu.”¹⁵

et encore,

“Votre Mère était une âme de grande foi,... elle était en même temps très humble, aimant beaucoup Notre Seigneur, l'Église, les âmes, surtout les pauvres ...”¹⁶

Le point de départ de l'œuvre commune et de l'amitié spirituelle forte qui devaient lier Étienne Pernet et Antoinette Fage, fut, **un grand amour de Notre Seigneur concrétisé dans leur amour des pauvres.**

“Vous n'avez peur de rien, quand il s'agit du dévouement et du salut des âmes,” lui écrit le Père Pernet en 1871.

¹³ 20 septembre 1883, VIII, 644.

¹⁴ 18 septembre 1884, VIII, 90.

¹⁵ 18 septembre 1890, XI, 118.

¹⁶ 17 septembre 1896, VIII, 87.

“Oublieuse d'elle même, très simple, très modeste”, avec hardiesse et **humilité**, elle va de l'avant, entraînant ses Sœurs par son exemple. “C'est une femme qui est debout, qui ne se trouble pas, qui sait souffrir”, dit le Curé de Saint-Jean Baptiste de Grenelle¹⁷ en 1876.

Les écrits conservés sont peu nombreux mais de grande valeur pour connaître les débuts de la Congrégation. Dans son humilité, Mère Marie de Jésus ne voulait pas que l'on conserve ses paroles. Elle disait aux novices :

“Non, mes enfants, cela ne conviendrait pas ; je ne l'ai jamais permis à vos aînées, je ne le vous permets pas davantage. Seules les paroles de Notre Vénéré Père doivent être conservées : c'est à lui que Dieu a donné la lumière sur ce qui est nécessaire à notre œuvre ; **c'est à lui à nous instruire, à nous enseigner vous et moi**, et tout ce qu'il dit, nous devons le garder avec soin pour les générations qui viendront après nous. Moi, je ne suis rien, mes enfants, je m'efforce simplement de vous **aider à mettre en pratique les conseils de notre Père**, selon les occasions qui se présentent et les avis que je dois vous donner.”¹⁸

Supérieure Générale, elle fut “l'infatigable coopératrice” du Père Pernet.

- 1865 : Quand le Père lui demande de se joindre aux premières Sœurs, il lui demande en même temps de prendre la responsabilité de la communauté, et la situe comme Supérieure. Mère Marie de Jésus déploie ses qualités de cœur, d'intelligence et d'organisation dans des difficultés de toutes sortes. Sa Foi la rend forte dans les épreuves.

- À la déclaration de guerre en 1870 le Père Pernet s'engage comme aumônier volontaire et part à Metz.

À l'initiative de Mère Marie de Jésus, une ambulance militaire de 42 lits est installée à Grenelle. Les Sœurs prennent en charge 4 autres ambulances à Paris¹⁹. Au total : 90 lits. Elles logent elles-mêmes dans les combles, et Mère Marie de Jésus donne asile à une vingtaine de personnes du quartier qui ont faim et froid.

¹⁷ Abbé Jacques-Théodore Lamarche (1827-1892), qui devint en 1887 évêque de Quimper.

¹⁸ Biographie, p. 280.

¹⁹ Ces ambulances militaires dépendaient des Invalides.

En 1871, pendant la Commune de Paris, rue de Javel, la pou-drière éclate. Mère Marie de Jésus donne l'hospitalité à tous ceux qui en ont besoin. *“Notre maison pouvait s'appeler la maison du refuge”*. Les soeurs soignent les soldats et fédérés blessés.

Les années 1870-1871 ont été importantes pour l'institut qui a passé par l'épreuve de l'absence du Fondateur, et il a tenu bon. Mère Marie de Jésus a fait face aux difficultés soulevées par la Guerre et la Commune. Tout de suite après, les Sœurs se remettent aux soins des malades chez eux. À partir de cette date, la Congrégation va prendre sa physionomie propre adaptée à la société de l'époque. Mère Marie de Jésus a eu à lutter pour sauvegarder **le but de l'institut**.

- Convaincue du besoin qu'avait la jeune fondation de l'impulsion du Père Pernet, elle obtiendra qu'il soit nommé Supérieur ecclésiastique par le diocèse de Paris, s'opposant avec fermeté au projet du Cardinal Guibert. Elle mènera cette négociation difficile avec tact et délicatesse.

- Elle a le sens de ses responsabilités vis-à-vis des Sœurs et des communautés. Elle suit particulièrement les fondations : Creil, Sèvres, Perpignan, Londres. Au total : 14 en 12 ans. Elle soutient les jeunes supérieures “jour après jour” dans leurs difficultés. Leur correspondance conservée en témoigne.

Elle est sur les routes, et sur les chantiers, et se débat avec les difficultés financières, car à Grenelle, il faut s'agrandir pour loger tout le monde. En 1877, les novices partent à Sèvres tandis que l'on surélève la maison-mère de deux étages et que l'on entreprend en 1880 la construction de la chapelle.

À sa mort, le 18 septembre 1883, la Congrégation compte 119 Sœurs et 15 communautés en France et en Angleterre.

- Avec le Père Pernet, elle fonde les Dames Servantes des Pauvres (1876) et la Fraternité Notre-Dame de l'Assomption (1881).

“Elle était l'âme de notre groupement” diront les Dames Servantes.

Elle réunit chaque mois à Grenelle le groupe des “Enfants du Salut”, ira onze fois à Lourdes au Pèlerinage national, aide à la fondation d'autres Congrégations²⁰. Toute sa vie, Mère Marie de Jésus sut

²⁰ Petites Sœurs Dominicaines d'Orléans (correspondance avec Madame de Blic) et Servantes des Pauvres d'Angers (Dom Leduc de Solesmes).

prendre ses responsabilités de Supérieure et laisser au Père Pernet sa place de Fondateur. Ils ont reçu l'un et l'autre une mission complémentaire.

Quand le Père Pernet parlait de cet entretien, il ajoutait :

“et elle s'enflammait quand je lui montrais que la mission que je lui proposais ferait d'elle et de celles qui viendraient se joindre à elle, des apôtres dans la classe ouvrière. [...] et elle l'acceptait de grand cœur. [...] elle a été si surnaturelle, si fidèle, si généreuse à accomplir ce qui lui a été demandé.”²¹

La sagesse, lentement mûrie, du Père trouvait en elle un dynamisme complémentaire de ses propres et solides qualités. Il sut toujours le reconnaître. C'est un aspect de sa simplicité. Le Père Pernet par sa direction spirituelle a permis à la belle personnalité d'Antoinette Fage de se libérer. Celle-ci le reconnaissait et disait aux Sœurs durant sa dernière maladie :

“Oh mes enfants, quel bon guide ! Ne le quittez jamais !”

²¹ 18 septembre 1884, VIII, 90.

MARIE-JACQUES SÉVENET ET ANNE HUYGHEBAERT

La fondation des Orantes de l'Assomption

Isabelle de Clermont-Tonnerre, Comtesse d'Ursel, et François Picard : deux figures fondatrices vues dans leur cheminement avant la fondation des Orantes de l'Assomption

Au matin du 8 décembre 1896, la chapelle du Noviciat des Oblates de l'Assomption, rue Berton à Paris, est témoin d'un évènement discret : la naissance des Orantes de l'Assomption.

Le Père François Picard, Supérieur Général, en lance l'annonce :

“L'Assomption possédait à peu près toutes les branches d'activité, de force et d'énergie ; il lui manquait cette petite famille consacrée à la prière, à l'étude et à la mortification... Réjouissez-vous enfants de l'Assomption !”

Dans le chœur des Oblates quatre prie-dieu sont préparés : Isabelle de Clermont-Tonnerre, comtesse d'Ursel et deux jeunes filles, Sœur Anna qui ne restera que quelques mois et Sœur Thérèse qui devra au contraire repartir quelques temps avant de revenir définitivement, y prennent place. À leurs côtés, Mère Marie de la Compassion, Oblate de l'Assomption choisie par le Père Picard pour les initier à la vie religieuse.¹

“*Tout se passe dans la plus grande simplicité et une profonde humilité*”, écrira 25 ans plus tard Sœur Thérèse-Emmanuel. Simplicité et pauvreté éclairées de la joie profonde dont rayonne le Père Picard, marquées également de l'effacement total d'Isabelle : “*ce qui met le comble à ma désolation c'est quand on parle de "l'œuvre de Madame d'Ursel" quand j'ai l'air d'être quelque chose et même la première dans l'œuvre.*”²

¹ Voir *Histoire de notre famille religieuse, les dix premières années*, Tome 1, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 3.

² Voir lettre d'Isabelle au Père Picard # P391.

Pour l'un comme pour l'autre fondateur ce jour est l'aboutissement d'une longue maturation. C'est bien leur œuvre commune qui s'inaugure en ce jour.

GENÈSE ET MATURATION DE LA FONDATION ORANTE EN ISABELLE

À la fin de sa retraite annuelle de 1893 Isabelle jette un regard sur le chemin parcouru vers la fondation qu'elle mûrit :

“Dieu est patient avec les âmes. De même que depuis trente ans il me fait constamment sentir qu'un jour je serai toute à lui et qu'à travers les vicissitudes de ma vie il m'a conduit vers un but que lui seul connaissait...”

Une vocation de jeunesse

Trente ans... cela ferait remonter l'origine de sa vocation à l'année 1863. Isabelle a 14 ans ; l'année précédente sa mère s'est remariée dans le Lyonnais : choc affectif, choc culturel également. Quittant les beaux quartiers de Paris, Isabelle va passer sa jeunesse dans la région de Saint-Étienne, au château de Feugerolles aux allures de forteresse ; de la terrasse on y domine le village du Chambon et toute la vallée de La Ricamarie : contraste saisissant de nos jours mais combien plus lorsque mines et hauts fourneaux hérissaient la vallée de leurs colonnes fumantes... Dès qu'elle le pourra, Isabelle rejoint la communauté des Sœurs de Saint Vincent de Paul très actives dans le village pour les seconder dans l'une ou l'autre de leurs œuvres³. Il semble même que son entrée au noviciat soit décidée en 1869 : “*Le jour où j'aurai la cornette...*”⁴

Cet amour des pauvres, un amour concret et engagé, marquera toute sa vie.

La faiblesse de sa santé - toute sa vie Isabelle sera sujette à de fréquents évanouissements - retarde la décision. Un mariage chrétien est envisagé et la rencontre avec Henri d'Ursel doit avoir lieu chez une de ses tantes lorsqu'éclate la guerre de 1870. Les projets sont interrompus mais les questions demeurent... Devant ce qu'en

³ Voir lettres à sa Bonne-maman de Clermont-Tonnerre.

⁴ Voir lettre à sa mère # FA91.

famille on appelle avec un peu d'agacement les indécisions d'Isabelle, une autre de ses tantes, la marquise de Vallin, fidèle soutien des œuvres naissantes de l'Assomption, la met en relation avec le Père Picard.⁵

L'appui et la direction de celui-ci seront décisifs.

La direction du Père Picard

Nous pouvons la suivre de 1872 à 1903 grâce à une correspondance fournie.⁶ D'emblée Isabelle se livre avec franchise et lucidité. Sensible et spontanée, elle ne cache rien de ses doutes ni des grâces qui jalonnent sa vie spirituelle et la conduiront jusqu'à l'union mystique. Les réponses du Père Picard sont généralement brèves, marquées de sagesse et de fermeté, ce qui n'exclut pas une certaine tendresse lors d'événements douloureux. Pour l'un comme pour l'autre, seul compte la reconnaissance de la volonté de Dieu et son accomplissement. D'où des intransigeances qui peuvent paraître excessives à nos mentalités actuelles.

Le 16 juin 1873, Isabelle devient la comtesse Henri d'Ursel, sa fille Caroline naît dans la nuit de Noël 1874 alors que son mari est déjà gravement malade. Il meurt à Madère le 9 septembre 1875. Sa décision est immédiate, absolue :

“J'ai fait au pied du lit de mort de mon mari le vœu de chasteté perpétuelle et celui de me consacrer à Dieu aussitôt que ma fille n'aurait plus besoin de moi. J'ai fait une seule réserve : celle de votre approbation.”⁷

Tout le débat est engagé : malgré les obligations familiales voire mondaines, jamais Isabelle ne reviendra sur ce don total d'elle-même fait à Dieu. Bien au contraire, sa vie spirituelle se creuse à travers épreuves et grâces mystiques. Dans le même temps, arrière-petite-fille par sa mère de sainte Jeanne de Chantal, Isabelle se refuse “à *passer sur le corps de son enfant*” pour répondre à cet

⁵ Voir extrait des Chroniques des Petites Sœurs de l'Assomption.

⁶ Une étude croisée de cette correspondance est en cours. Elle comprend près de mille pages dactylographiées de lettres d'Isabelle, mais toutes les lettres n'ont pas été conservées et Isabelle avait perdu celles qu'elle considérait comme les plus précieuses lors d'un voyage en 1884 ou 1885. La lettre # P3 citée plus loin (note 32) donne l'orientation de sa recherche qui sera celle de toute sa vie.

⁷ Voir lettre # P30 du 5 novembre 1875.

appel irréversible. Elle sait intérieurement que là n'est pas son chemin ; il lui faut concilier les deux, mais comment ? Le Père Picard est le témoin et le guide de cette tension et des crises qui en résultent.

Vers une vie religieuse

Tertiaire de Saint Augustin dès octobre 1876⁸, Isabelle fait désormais de nombreux séjours à Auteuil et s'y imprègne de l'esprit de l'Assomption. Très estimée de Mère Marie-Eugénie, elle est admise au Grand Couvent et participe en partie à la vie des religieuses. Mais elle vit habituellement dans sa belle-famille et la tension à porter est forte entre ces deux milieux : modes de vie différents, jugements négatifs sur ses choix...

L'automne 1880 marque une étape. En accord avec le Père Picard et Mère Marie-Eugénie⁹, Isabelle s'établit comme dame pensionnaire au Couvent de Cannes récemment fondé : Caroline pourra y effectuer une scolarité normale et elle-même bénéficiera davantage de la vie religieuse, offices au chœur mais aussi repas, récréations, port de l'habit les jours de fête... et surtout soumission régulière à la Supérieure, Mère Marie de la Nativité (Florence Dillon). Son désir de vie religieuse grandit. Aussi, lorsqu'à l'automne 1883, Mère Thérèse-Emmanuel, co-fondatrice des Religieuses de l'Assomption, vient à Cannes avec quelques novices, Isabelle s'engage davantage¹⁰ : “ *Mère Thérèse-Emmanuel est bien bonne, elle m'a admise au noviciat de sorte que j'ai à peu près toute la vie religieuse... Matériellement ma formation se fera je crois.* ” C'est donc vers une entrée chez les Religieuses de l'Assomption qu'elle s'oriente.

La crise

Isabelle parlera souvent de sa retraite d'avril 1884 comme d'une retraite de révolte, de rébellion. Nous n'avons que peu d'éléments

⁸ Voir lettre # P42 et les Archives de l'Assomption à Auteuil.

⁹ Voir lettre de Mère Marie-Eugénie à la Supérieure de Cannes (Vol 24, n° 6741).

¹⁰ Voir lettres # P119, P123 etc d'Isabelle, # PIA4334 du Père Picard et lettres à Mère Thérèse-Emmanuel.

pour en juger car les notes de cette période manquent, probablement détruites par Isabelle elle-même. Des indices relevés dans la correspondance ou les notes postérieures permettent de situer cette révolte :

“Une mère qui soumet son enfant au vœu d'obéissance est-elle dans le vrai de son devoir ?... Je reconnais que votre ordre basé sur son conseil (Mère Marie de la Nativité) n'avait rien d'imprudent ni d'excessif en lui-même, sauf qu'il substituait l'autorité religieuse à l'autorité maternelle.”¹¹

Ce à quoi le Père Picard lui répondra que les droits de Dieu l'emportent sur le devoir maternel :

“il n'y avait de raisonnable que la peine de voir échouer une grâce et perdre le trésor d'une grande partie de la retraite.”¹²

Aujourd'hui nous dirions : qui peut en juger ? Mais les temps étaient autres.

Il nous semble que ce soit bien dans l'extension de son vœu d'obéissance à l'éducation de sa fille, que soit le nœud du débat en Isabelle. Outre la question apparemment théorique qu'Isabelle vient de poser, ce vœu impliquait pour l'éducation de sa fille la soumission au Père Picard mais aussi à la Supérieure de Cannes (Mère Marie de la Nativité). L'autorité de celle-ci semble s'être exercée de façon parfois excessive ou déplacée sur Isabelle et particulièrement sur l'éducation de sa fille Caroline, et sans que le Père Picard ne le perçoive¹³. D'avril à juillet, les événements se bousculent, apportant révolte puis interrogations. En même temps qu'Isabelle voit la nécessaire purification de son amour maternel, elle demeure cependant décidée à accélérer son entrée dans la vie religieuse¹⁴.

¹¹ Voir lettre # P141 du 14 juillet 1884.

¹² Voir lettre du Père Picard # PIA4347 du 20 juillet 1884.

¹³ Voir les lettres # P182, P183, P227 au Père Picard : “*Pensez un peu à l'influence que cette chère Mère a eue sur ma vie ! (...) Influence et autorité. Était-elle à même de juger... ? Je crois bien qu'il doit y avoir eu des choses, sinon mauvaises, du moins dangereuses. Cela ne m'avait jamais paru dans l'ordre, mais je m'y soumettais.*”

¹⁴ Voir lettres # P130,133,135.

“Dieu veut la fixation de ma vie dans l'état religieux... Les difficultés ne seront surmontables que si je porte l'habit au Couvent... L'habit entraîne l'aveu et par conséquent la pratique plus complète de la dépendance et de la pauvreté... Qu'en résultera-t-il ? Un conseil de famille ne pourra-t-il pas m'ôter la tutelle de ma fille ? ... Mais Dieu sait que je veux sa volonté, rien que sa volonté.”

En juin, alors que sa famille l'attend, à la demande de la Supérieure, Isabelle retarde son départ de Cannes afin de passer quelques jours de vacances avec elle dans une maison de campagne proche. Caroline en revient avec un gros mal de gorge qui se révèle être une diphtérie, maladie souvent mortelle à l'époque. La correspondance du Père Picard comme celle de Mère Marie-Eugénie témoigne de l'émoi général. Partout la prière est intense. Grâce à une trachéotomie réussie, Caroline sera sauvée, mais en Isabelle, l'ébranlement demeure. En août 1884, elle écrit :

“Je veux être loyale, garder fidèlement mes promesses, mais la pensée que ma fille a été sacrifiée à ma vie spirituelle est une pensée qui me hante et me torture. Et encore : Depuis que j'ai eu le sentiment que j'allais passer sur le cadavre de mon enfant pour entrer dans la vie religieuse... je n'ai plus aucun désir de ce Noviciat que je dois commencer l'année prochaine.”

Elle reconnaît sa répugnance extrême à retourner à Cannes mais continue d'avancer dans sa vie d'union à Dieu¹⁵ :

“J'ai été amenée à formuler la promesse de tout offrir et accepter en esprit d'expiation pour les infidélités de ma retraite.”

Plus tard, en novembre 1886, Isabelle écrira cependant :

“Je jouis de ne plus être sous l'obéissance au sujet de Caroline comme avec Florence.”¹⁶

Après une année sans évènement majeur et sur laquelle nous avons peu de documents, éclate - fin octobre 1885 - la grave crise du départ de la Supérieure de Cannes (Mère Marie de la Nativité ou Florence Dillon). Nous n'en reprenons pas ici l'historique, qui

¹⁵ Voir lettres # P143,146,152,182...

¹⁶ Florence est l'ancienne Supérieure de Cannes – Voir lettre # P228.

appartient aux Religieuses de l'Assomption, mais ses répercussions sur l'engagement d'Isabelle vers la vie religieuse.

Apprenant le drame sur le chemin du retour vers Cannes, Isabelle s'arrête à Auteuil et y demeure jusqu'en décembre, soutenant Mère Marie-Eugénie dans ses démarches, et s'impliquant elle-même pour que Mère Marie de la Nativité revienne à la vie religieuse. De retour à Cannes, ce sont toutes les répercussions morales et financières qu'il lui faut affronter ¹⁷. Sous l'obéissance et en vue du bien de Florence, l'ancienne Supérieure, et des Sœurs, elle n'hésite pas à assumer dettes et autres questions financières laissées par celle-ci, cependant doutes et découragement face à la vie religieuse l'envahissent :

“Il y a un mois je me suis reproché de ne pas faire le pas dont j'avais l'occasion... Je croyais avoir saisi la branche de la vie religieuse, elle s'est brisée entre mes mains.”¹⁸

Et peu de temps après :

“La vie religieuse est déflorée... j'ai vu là bien des sentiments que je connais chez moi mais que je ne voudrais pas voir chez celles qui appartiennent à Dieu.”¹⁹

Mais bientôt, elle se ressaisit :

“Je serais ingrate d'exercer la sévérité de mes jugements sur une famille religieuse qui m'a si bien accueillie. Mais dans la vie religieuse on ne voudrait avoir qu'à admirer.”²⁰

C'est du creux de cette double souffrance et de cette déception que va croître en Isabelle l'appel à devenir une âme d'oraison “*purifiée au feu de l'expiation*” et naître la perspective d'une autre forme de vie religieuse.²¹

Mais déjà, une troisième crise se profile. Les tensions sur Auteuil entre les Pères Assomptionnistes et les Religieuses de l'Assomption

¹⁷ Voir de nombreuses lettres au Père Picard : # P175 à 215 puis 228 à 241, etc.

¹⁸ Voir lettre # P183 du 22 novembre 1885.

¹⁹ Voir lettre # P186 du 12 décembre 1885.

²⁰ Voir lettre # P189 du 18 décembre 1885.

²¹ Voir lettre # P210 du 2 mai 1886.

vont déboucher sur un conflit d'autorité et d'influence que le Chapitre spécial des Sœurs tranchera en juillet 1886 : la grande majorité des Sœurs refusent le gouvernement par “les Pères” et par voie de conséquence toute ingérence du Père Picard dans leurs décisions. Celui-ci en conclut qu’il doit totalement se retirer. De part et d'autre, la souffrance est grande, comme en témoigne la correspondance du Père et de Mère Marie-Eugénie. À Cannes, Isabelle est suffisamment intégrée à la vie de la communauté pour percevoir ces tensions. Longtemps, elle les espère temporaires²² mais son choix est clair :

“Madame la Supérieure m'a dit que si pareil malheur que votre éloignement de la Congrégation pût arriver, de son vivant votre place serait toujours gardée pour que vous reveniez à la première occasion... Il n'y a aucun doute dans mon âme sur ce que je suivrai votre sort... et je me vois ne touchant jamais le port... Chaque fois que j'ai cru voir la terre ferme elle m'a échappé... J'ai travaillé à arriver à la vie religieuse et cela aussi m'a échappé”²³.

La même lettre nous dit que ce qu'elle appelle encore des fantasmagories ne la quitte pas :

“... ou bien Dieu a sur moi des desseins particuliers que je ne connais pas.”

La parole entendue à Fourvière pendant son action de grâces résonne-t-elle à nouveau ?

“J'ai besoin de toi pour une grande chose mais je ne t'emploierai que pour autant que tu t'anéantiras”²⁴.

C'était le 21 mars 1881 et Isabelle ne semble pas y avoir attaché d'importance, n'en retenant que la finale :

“Il faut que tu disparaisses absolument à toi-même dans l'obéissance.”²⁵

²² Voir lettres # P199 et P210,211,212.

²³ Voir lettre # P216 du 3 juin 1886.

²⁴ Voir lettre # P108.

²⁵ Des éléments nouveaux fournis lors du Colloque modifient cette opinion ; voir le supplément d'information ci-après.

Vers une nouvelle fondation

Alors qu'en cet été 1886 la séparation entre le Père Picard et les Religieuses de l'Assomption devient irréversible, Isabelle voit s'effriter en elle l'idéal de vie religieuse dont elle avait rêvé, mais aussi s'affiner un appel à la vie contemplative sous une forme qu'elle ne connaît pas et qui se fait de plus en plus précise :

“Il y a eu un instant où Notre-Seigneur a semblé me dire : Et si ce que tu as dans l'imagination était une réalité, tu sais ce que tu aurais alors à souffrir...”²⁶

Impulsion intérieure qui se lit en filigrane de longs rendements de compte d'oraison, toujours marqués du sceau de la sincérité. Isabelle ne cache rien des exigences d'une vie spirituelle intense et pas davantage sa faiblesse pour y répondre :

“Je vais mettre le bracelet pour la veillée, cela me tiendra peut-être éveillée mes yeux se ferment malgré moi. Jolie âme contemplative vraiment !”

Le Père Picard ne s'y trompe pas. Certes, il veille à la santé d'Isabelle très ébranlée mais relève :

“La grâce dont vous me parlez est bien lumineuse, restez dans cette lumière et laissez-vous porter par celui qui vous appelle.”²⁷

Dès les premiers jours de janvier 1887 tout s'éclaire :

“Notre-Seigneur m'a dit qu'il ne suffisait pas qu'Il me donne des âmes, qu'il fallait que je lui en donne, que le fruit des épousailles célestes était la naissance spirituelle des âmes... qu'Il ne m'en disait pas davantage mais qu'il me donnerait une forme, une mission dans l'Église... Il a ajouté qu'il n'y avait pas de vie plus exposée à la souffrance, à l'humiliation et au reste que celle de fondatrice dont il semble me parler”²⁸.

Répondant au Père Picard qui l'encourage à nouveau à laisser agir la grâce, Isabelle ajoute :

²⁶ Voir lettre # P231 du 26 novembre 1886.

²⁷ Voir lettres du Père Picard # PIA4418 et 4426.

²⁸ Voir lettre # P237 du 4 janvier 1887.

“Voyant que vous ne répondez pas en riant et que peut-être vous attachez un certain sérieux à ce que je vous ai dit, je pense qu'il est plus consciencieux d'y ajouter que je suis à même, le jour où vous me le demanderez, de tracer les grandes lignes de l'œuvre que je crois voulue de Dieu... Si vous voulez ensuite l'accomplir, alors vous chercherez des âmes qui soient tout l'opposé de ce que je suis...”

Aussi, dès que le Père Picard lui confirme de noter ses idées sur l'œuvre (... “*Soyez une plume. Notez vos idées... et puis fermez la porte*”²⁹), du 23 au 27 janvier 1887, Isabelle écrit les quelques pages vigoureuses qui donnent les grands axes de la vie des futures Orantes :

“Jésus-Christ d'abord, vie, sève et force de toute entreprise, donc un ordre contemplatif, faisant de la prière d'abord, de l'étude religieuse ensuite, la base de son existence... Prière, premier devoir par l'adoration, l'oraison, le grand office... Étude ayant Dieu pour seul but et soumise aux Pères de l'Assomption afin de ne pas se perdre dans les inutilités... car les (...) seront apôtres, apôtres par leurs oraisons, apôtres aussi par les œuvres extérieures - restreintes afin que la prière soit toujours la première des œuvres, étendues dans leur diversité... Le bon Dieu voit probablement d'autres œuvres, je n'en vois que trois : cours, pensionnats, retraites.”

Marquée par son temps et par sa longue fréquentation des Religieuses de l'Assomption, Isabelle insiste sur l'instruction chrétienne nécessaire aux filles trop souvent délaissées. Elle souhaite que les retraitantes viennent puiser à une source d'austérité chrétienne :

“Les mœurs changent, par conséquent, la pratique change, tandis que la sève ne change jamais et donne à l'âme la lumière pour se conduire dans les différentes occasions”.³⁰

Sève, austérité, en février deux notes précisent sa pensée :

“Nous voulons des religieuses instruites, voulons-les aussi humbles, humiliées, anéanties autant que faire se peut. Nous n'aurons donc pas de Sœurs Converses.”

²⁹ Voir lettres # PIA4427 et 4428.

³⁰ Voir dans les Premières Vues les documents D00001, 2 et 3.

La *confraternité d'œuvre* avec les Oblates de l'Assomption est envisagée comme une ouverture à la réalité du monde nécessaire à l'esprit apostolique, mais aussi à l'esprit de pauvreté : se rappeler les privations des autres apprend à se priver pour faire une large part aux œuvres.

Ne retrouvons-nous pas là les lignes de force de sa "vocation de jeunesse" exprimée au Père Picard dès 1872 ?

"Jamais je n'aurais la force physique pour faire une sérieuse Sœur de Charité... Que me resterait-il à offrir à Dieu ? ... Plus je serai à Dieu, plus je lui serai livrée entièrement, plus je serai heureuse. Je ne me sens d'attrait pour aucun ordre en particulier... Je me mets à rechercher dans quel ordre je retrouverais mon attrait pour les pauvres, un entier abandon de moi-même et de mes défauts tout en n'y trouvant pas un obstacle dans ma santé..."³¹

Amour du pauvre qu'Isabelle n'a jamais cessé de mettre en pratique tout au long de sa vie, et pas uniquement en généreuse pourvoyeuse d'œuvres et de personnes les plus diverses.

Séparation avec les Dames de l'Assomption - Rapprochement avec les Oblates

De retour à Cannes, Isabelle n'est plus sous l'obéissance complète de la Supérieure, elle reprend plus difficilement sa part de vie religieuse.

"Je ne sais ce que vous allez décider par rapport à mon séjour à Cannes..."³²

Elle se sent en porte-à-faux ce qui ne l'empêche pas de prendre à cœur les difficultés provenant de la situation et des agissements de Florence³³. Elle est sûre désormais de ne "*plus être faite pour l'Assomption*"³⁴. En mars 1887, un séjour de Mère Marie-Eugénie à Cannes lui permet de s'expliquer franchement :

"Il est entendu que je n'entrerai jamais à l'Assomption quand bien même les choses s'arrangeraient avec vous. La position est nette. Ma-

³¹ Voir lettre # P3 du 4 septembre 1872.

³² Voir lettre # P221.

³³ Voir lettres # P234 à P240.

³⁴ Lettre # P241.

dame la Supérieure Générale m'a néanmoins témoigné le désir que je reste dans les mêmes termes..."³⁵

L'estime mutuelle demeure mais l'écart est définitif. En mai 1888, Isabelle et Caroline quittent définitivement Cannes, elles ne reviendront que rarement à Auteuil³⁶.

Le rapprochement avec les Oblates se fait au cours de l'été de 1886 par l'intermédiaire de Mère Marie du Christ, alors Conseillère Générale des Religieuses de l'Assomption et Supérieure de l'école de la rue de Lübeck, à Paris. Isabelle commence à s'appuyer sur elle en raison de la confiance que le Père Picard lui témoigne³⁷. Prêtée aux Oblates de Paris, Mère Marie du Christ devient leur Supérieure majeure. C'est donc chez les Oblates, au Cours-la-Reine, qu'Isabelle descendra lors de ses retraites annuelles et autres séjours à Paris.

Les années d'attente

À partir de l'automne 1888, Isabelle est fixée en Belgique dans sa belle-famille : vie familiale et parfois mondaine nécessaire pour Caroline adolescente. Mais désormais, Isabelle garde une certitude au cœur, et tout se vit dans une intense union à Notre-Seigneur de qui elle entend bientôt la confirmation de l'appel à établir une forme nouvelle de vie contemplative : "*Tu fonderas et tu auras beaucoup de filles.*"³⁸. Elle peut aussi répondre à une aspiration ancienne.

Dès 1875, Isabelle avait été attirée par l'œuvre du Calvaire fondée à Lyon et Paris par Jeanne Garnier, et restait en lien avec le Calvaire de Lyon. En 1886, elle peut, grâce au soutien du Père Adolphe Petit, jésuite, et à la générosité d'autres veuves de la société belge, aboutir à l'ouverture à Bruxelles d'un dispensaire pour le soin des cancéreuses. En 1888, elle s'engage donc à donner de son temps :

³⁵ Lettre # P249 du 28 mars 1887. Isabelle ne fait pas écho du contenu de cette explication franche. La lettre qu'elle signale avoir écrit à Mère Marie-Eugénie en prolongement de cet entretien n'a pas été retrouvée.

³⁶ Voir correspondance Mère Marie-Eugénie, Annales du Couvent de Cannes et lettres # P250, 264, 290.

³⁷ Voir lettres # P221 et # PIA4412.

³⁸ Voir lettre # P301 du 4 octobre 1888.

“J’ai été reçue hier de la Croix du Calvaire... Cette œuvre si visiblement bénie de Dieu fortifie ma foi... Faut-il ajouter que par dessus la chapelle du Calvaire je regarde au delà ?... Ma foi en cet avenir se fortifie non par le désir mais par la croyance que c’est la volonté de Dieu sur moi.”³⁹

Avenir dont la forme continue de se façonner en elle : lors de sa retraite annuelle d’avril 1891, Isabelle s’engage par vœu “à [se] tenir disposée à [se] dévouer sous la dépendance du Père Picard à la formation extérieure de cette œuvre”⁴⁰, vœu qu’elle renouvellera désormais chaque année. Pourtant, elle continue de se dire incapable d’assumer la réalisation de l’œuvre projetée et demande au Père Picard de trouver la personne apte à le faire...⁴¹

La transmission du charisme

Se consacrer entièrement à l’œuvre, oui, mais avec qui ?

En 1893, le Père Picard met Isabelle en relation avec Madame de l’Epinçois, veuve d’un grand ami de l’Assomption⁴². Isabelle doute qu’elle devienne un appui, c’est pourtant avec elle qu’elle va partager ses intuitions pendant plus de deux ans⁴³. Puis c’est une jeune fille, Mademoiselle Dienne, institutrice dès 1891 dans la famille d’Ursel qui, s’interrogeant sur sa propre vocation, se met sous la direction du Père Picard et devient fille spirituelle d’Isabelle en 1895⁴⁴. Mais elle est jeune et entre elles il s’agit davantage de formation que de partage de vues.

La pensée d’Isabelle est résumée dans quelques lettres de cette époque⁴⁵. Elle rédige d’autre part un questionnaire destiné au Père Picard et le transmet aux deux “prétendantes” en leur demandant leurs idées. Seule Madame de l’Epinçois y apportera quelques ajouts de détail. Le Père Picard ne fera aucun commentaire. Ainsi, à la

³⁹ Voir lettres # P303 d’octobre, et # P309 du 9 décembre 1888.

⁴⁰ Voir dans le volume des Retraites Spirituelles le # S00112 puis # S00145.

⁴¹ Voir en particulier lettres # P367 du 25 janvier, # P378 du 9 mai 1894 etc.

⁴² Voir lettre # PIA4575 du 14 mars 1893.

⁴³ Voir lettres # P364 de novembre et # P366 du 4 décembre 1893.

⁴⁴ Le Père Picard a reconnu en Mademoiselle Dienne une vocation contemplative et son affinité avec les lignes de force de l’esprit de l’Assomption. C’est à Isabelle qu’il la confie ensuite – voir lettres # PIA4621 et # P378 de mai 1895.

⁴⁵ # RA3 du 23 avril 1895, # RA17, RA25, RA34, RA37...

veille de la Fondation, l'inspiration est bien concrètement celle d'Isabelle.

UN PROJET MÛRI QUATORZE ANS PAR LE PÈRE FRANÇOIS PICARD⁴⁶

“Il y a quatorze ans que je mûris ce secret ; car j’ai besoin de réfléchir longtemps”.

Dans son instruction aux Oblates du 22 novembre 1896⁴⁷, le Père François Picard termine ainsi son annonce de la fondation des Orantes. D’après cette indication, il faudrait donc faire remonter à l’année 1882 l’inspiration qu’il eut de les fonder. C’était plusieurs années avant qu’Isabelle ne lui communique ses propres inspirations fondatrices⁴⁸. Que pouvons-nous trouver comme indication sur l’origine de cette pensée chez le Père Picard ?

⁴⁶ Nous ne relevons ici que quelques aspects du Père Picard, qui nous semblent nécessaires pour le découvrir en tant que fondateur des Orantes de l’Assomption. Hormis ses instructions aux Orantes, sa vie et ses oeuvres sont un vaste champ d’étude qui dépasse largement notre fondation et qui est resté jusqu’à ce jour assez naturellement ‘réservé aux Pères’.

Nous n’avons aucune note personnelle du Père Picard qui, contrairement au Père d’Alzon, parle et écrit peu de lui-même. Pour mieux le découvrir, nous n’avons pu nous appuyer que sur les faits connus, ses réalisations, quelques rendements de compte au Père d’Alzon, quelques nouvelles assez extérieures données dans ses lettres, les quelques témoignages récoltés et les conseils et enseignements qu’il donne dans ses courriers et instructions. L’étude est loin d’être terminée.

⁴⁷ François Picard, *Instructions aux Oblates*, Tome V p. 106 (44e instruction, Paris, 22 novembre).

⁴⁸ Nous avons un double témoignage (Sœur Thérèse-Emmanuel et Marie-Isabelle elle-même) du silence que le Père a gardé à l’époque sur cette inspiration. Par contre, au cours du colloque, nous avons pris connaissance de deux courriers qui semblent laisser entendre le contraire.

Accident et conversion⁴⁹

Presque jour pour jour, 14 ans plus tôt, le 25 novembre 1882, il eut un accident sur la route d'Osma à Madrid qui le rendit infirme pour le restant de ses jours.

“... le Père partit le 25 novembre pour Catalayud. La communauté accompagne le Père pendant la matinée, en une journée de grande promenade, et le Père fit cette partie du trajet dans la voiture de l'évêque d'Osma mise gracieusement à sa disposition. Vers le milieu du jour on déjeuna ensemble puis on se fit les adieux.

Pour continuer jusqu'à Catalayud, le Père n'eut pour tout équipage qu'une sorte de cabriolet primitif attelé d'une mule... Craignant de manquer le train, il demanda au cocher de pousser vivement sa monture. Celle-ci refusa obstinément de partir... Impatienté, le Père Picard se met à la place du cocher, saisit le fouet, et administre à cet entêté d'animal une volée de coups de manche. Celui-ci prit mal la chose et partit si brusquement que le Père Picard qui était debout tomba en avant et se heurta violemment la jambe contre le tablier du siège ; il n'y fit pas attention sur le moment, trop heureux de voir enfin trotter la mule, passa quelques jours à Madrid jusqu'au 29, avec le Père Brun qui y prépare l'ouverture d'un externat. Puis accompagné du Frère Jaujou désormais son secrétaire jusqu'à sa mort, rentre en France en faisant des arrêts à Saint-Sébastien, Lourdes, Toulouse où il prêche, et arrive à Nîmes le 6 décembre.

À Nîmes une aggravation de sa plaie l'immobilise jusqu'au début 1883. Il rentre à Paris le samedi 13 janvier - sa jambe enfle et sa blessure devient douloureuse. – repos absolu –”⁵⁰

Laissées de côté par les biographes, ces circonstances nous sont restées longtemps ignorées. Une fois rapprochées de témoignages ultérieurs, elles nous semblent être une des clés de compréhension de la vie du Père Picard. À partir de cette date, tous en effet souli-

⁴⁹ Recherche faite en collaboration avec Sœur Marie-Salomé Amigon sur base de notes rassemblées par Sœur Marie Michaël Laguerie, Orante de l'Assomption, décédée (2001) avant d'avoir pu réaliser son projet de livre sur la vie du Père Picard.

⁵⁰ Texte relevé par Sœur Marie-Michaël Laguerie, vraisemblablement sur une copie des éphémérides du noviciat d'Osma.

gnent une patience étonnante, constante, parfaite et “plutôt joyeuse”⁵¹.

Dans sa jeunesse pourtant, à la veille de son ordination en 1856, il “demande au bon Dieu - plus de patience et d'égalité d'âme”⁵². Défaut de jeunesse dont son courrier avec le Père d'Alzon montre l'évolution et ne parle plus au delà de 1866⁵³. Sans doute était-ce ce tempérament plutôt vif que lui connaissait le Père Géry tandis qu'il arrivait à la maison de Paris en novembre 1883. Le 28, il écrit aux novices d'Osma :

“Le Père est toujours étendu sur une chaise longue, c'est là qu'il reçoit les visites. Il peut cependant marcher un peu dans l'intérieur de la maison, mais très peu. Il se fait aussi transporter en voiture de temps en temps chez les Dames de l'Assomption [et à Sèvres chez les Oblates] - Mardi le feu a pris dans sa cheminée - il doit passer maintenant toute la journée dans le petit salon à côté. Ce dérangement, très gênant dans l'état où il est, le laisse tout aussi calme que les souffrances quelquefois assez fortes qu'il ressent.

Je l'avais pourtant bien connu autrefois au noviciat, mais je l'ai trouvé tel que je ne le connaissais pas encore ; il a des paroles de foi plus fortes et plus pénétrantes que jamais qui remuent jusqu'au fond - Tous ceux qui l'approchent disent que depuis son mal il se sanctifie d'une manière extraordinaire. C'est ainsi que cette épreuve est une bénédiction pour lui et pour ses enfants.”⁵⁴

Sa blessure ne guérit pas et ne guérira pas, les médecins ne comprennent pas pourquoi, mais lui, le Père le sait sans aucun doute, son mal n'est-il pas la guérison de son impatience ?

“Il avait un empire absolu sur lui-même et ses premiers mouvements, cependant le Père Picard était vif par nature, mais dès le jour où il se blessa la jambe il entra pleinement dans cette vie de dépendance qu'il devait mener vingt et un ans sans jamais proférer la moindre plainte, ni même témoigner que cela le gênait pour répondre à ses devoirs de supérieur général, calme, serein, abandonné à toute volonté de Dieu, at-

⁵¹ Lire particulièrement les témoignages des Pères Gervais Quenard ; André Jaujou, son secrétaire particulier ; Octavien Caron qui fut un de ses “camériers”.

⁵² Lettre au Père d'Alzon PIA0030 du 19 mai 1856 .

⁵³ Lettres au Père d'Alzon PIA0007 ; 0011 ; 0032 ; 0047 ; 0070 ; 0074 ; 0521 ; Lettres du Père d'Alzon B21126 ; 21129 ; B01760 ; 01774.

⁵⁴ Lettre du Père Gery du 28 novembre 1883, cité dans Pages d'Archives – *Le Père André Jaujou* – n° 7 p. 91.

tentif à se servir de tout pour rester dans la mortification. Seul ou en compagnie, sa tenue restait la même ... il restait paisiblement lui-même, sans que rien le troublât.”⁵⁵

Tout semble indiquer que cet accident est pour le Père Picard à l'origine d'une grâce de conversion liée à une prise de conscience : dans ce petit fait aux graves conséquences, n'avait-il pas voulu maîtriser ou même forcer les événements, les ramener à son vouloir ? Car, d'une manière ou d'une autre, tous les emportements, toutes les impatiences, les inquiétudes et les détours, comportent cette indépendance de volonté.

Il dit de lui-même : *“Dieu m'a retenu par la patte pour m'empêcher de courir au bout du monde”*⁵⁶ ... pour faire à sa guise.

Cette jambe malade lui en était un constant rappel, au point même de lui être véritablement et concrètement signe de Dieu.⁵⁷ Désormais les capacités naturelles du Père Picard sont renforcées par une constante recherche de l'union à Dieu et de sa volonté. Cela le provoque à accueillir le réel qui ne dépend pas de lui, même le plus désagréable, comme venant de la main de Dieu et lui donne une grande sérénité remarquée par ses proches⁵⁸.

L'année 1882 présente plusieurs autres événements importants.

Le premier pèlerinage à Jérusalem est décidé en janvier et c'est le Père Picard qui en conduit les 1000 participants de façon mémo-

⁵⁵ Voir témoignage du Père André Jaujou noté dans nos chroniques à la date du 5 octobre 1910.

⁵⁶ Cité par le Père Gervais Quenard dans son témoignage.

⁵⁷ Selon le Père André dans un témoignage noté dans nos chroniques à la date du 16 décembre 1908, *“Il ne voulut jamais demander sa guérison mais quand d'autres priaient pour cela, même à l'insu du Père, il le connaissait par l'aggravation du mal. Une seule fois il consentit à Lourdes à se joindre aux prières faites pour sa guérison ; elle fut immédiatement obtenue et le Père André témoigne qu'il put alors palper et frapper la jambe d'ordinaire extrêmement sensible et douloureuse au moindre toucher. Mais le Père Picard affirmait que cela ne durerait pas et en effet au bout de sept heures le mal revint comme précédemment. Mais Dieu, en envoyant au Père cette rude épreuve, lui donna en même temps la grâce d'une inaltérable patience. Jamais il ne se plaignait, non seulement de la souffrance mais même de la gêne qui en résultait, pour l'accomplissement de ses devoirs de Supérieur Général.”*

⁵⁸ Par exemple, selon le témoignage du Père Octavien Caron : *“Nous lui disions un jour : “Père, malgré toutes vos préoccupations, vous n'avez jamais l'air préoccupé ? Ne vous y fiez pas, répondit-il gaiement. C'est peut-être quand vous me voyez le plus souriant que j'ai le plus de tracas !”*

rable d'avril à juin. Il en revint avec un profond attachement au jardin des Oliviers : *"Faites une visite pour moi au jardin de Gethsémani, j'y ai laissé mon cœur."*⁵⁹ Mystère du *Voluntas Tua* cher aussi à Mère Isabelle et qui a marqué notre institut.

C'est en 1882 également, que des courriers et rencontres entre le Père François Picard et Mère Marie Correnson aboutissent à la pénible séparation entre les Pères et les Oblates de Nîmes, accompagnée de la scission douloureuse pour tous qui en résulte et de l'ouverture simultanée du noviciat de Sèvres (futurs Oblates de Paris). Le Père apprend en Espagne, quelques jours avant son accident, que par la visite de l'évêque de Nîmes aux Oblates de la rue Séguier, la rupture était consommée. Ces événements n'ont pu qu'accentuer l'expérience spirituelle faite sur les chemins d'Espagne : *"Dieu est le maître !"*

"Dieu est le maître"

Cette expression reprise au Père d'Alzon, ou d'autres semblables, lui étaient devenues coutumières, particulièrement face à l'adversité ou aux simples contretemps. *"Dieu se trouvait placé au-dessus de toute chose, dans sa pensée et dans son cœur. Aussi, en toute circonstance, il n'eut jamais qu'un désir : s'assurer de la volonté de Dieu, et l'exécuter sans réserve ni défaillance, parce que Dieu, disait-il fréquemment, est le Maître."* Conscient de la présence et l'action constante de Dieu, il voulait *"rendre hommage à sa maîtrise absolue et le servir sans relâche"* et *"répétait volontiers qu'on devait avant tout faire la volonté de Dieu"*. Sur son lit de mort, ses dernières paroles ne disaient rien d'autre : *"Il ne faut vouloir que ce que Dieu veut... Est-ce qu'on peut désirer autre chose que ce que Dieu veut ?"*⁶⁰

Dans de telles dispositions, il n'est pas étonnant que

"L'impression dominante de tous ceux qui l'ont approché de plus près, c'est que le Père Picard vivait en union constante avec Notre Seigneur,

⁵⁹ Lettre PIA2506 du 23 mai 1889 du Père Picard au Père Emmanuel Bailly.

⁶⁰ *Articles produits par le Père Aubin Colette en la cause du Serviteur de Dieu François Picard*, Bois le Duc, Imprimerie Saint-Paul, 1959, (n^{os} 149, 202, 213, 124, 283...).

ce qui explique son accueil toujours également bienveillant, son calme imperturbable dans les circonstances - et la fécondité de ses œuvres.”⁶¹

Bien que l'on voyait surtout du Père Picard ses œuvres et son activité, cette union constante à Dieu était nourrie d'une prière visiblement intense d'après ses témoins :

“Nous pouvions le contempler des heures entières, absorbé dans un divin colloque.” “Au milieu d'une vie très active, il gardait une large place à la prière - et c'est dans cette intimité avec Dieu, qu'il trouvait ses lumières et ses admirables énergies.”⁶²

Dans son infirmité et conscient de sa faiblesse, il disait volontiers, pour lui ou dans la direction spirituelle, *Infirma mundi elegit Deus*, Dieu a choisi le faible selon le monde. Le Père Picard trouve sa force en Dieu, il ne vit que par, avec et en lui. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il écrive :

“La prière est indispensable. Elle seule peut réaliser parmi nous les desseins de Notre Seigneur ; en dehors, je trouve faiblesse, maladies, impuissance.”⁶³

Le Père Gervais Quenard en témoigne :

“Après la Commune, il déclencha une vraie croisade de prières sur toute la France - En même temps, il lançait les grands pèlerinages, solennelles manifestations de prière publique - La création du journal *La Croix* fut elle-même inspirée par la prière - Le Père croyait vraiment que la prière pouvait “tout obtenir”, suivant la promesse de Notre-Seigneur. Il fut, avant tout l'homme d'une action catholique basée sur la prière. - Toujours la prière devait précéder et accompagner ses entreprises. C'est pour l'assurer à toutes ses œuvres, de façon permanente, qu'il fonde les Sœurs Orantes.”

Et il ajoute :

“C'était là son vrai charisme personnel - l'union de la prière et de l'action”.⁶⁴

⁶¹ Témoignage du Père Octavien Caron, Augustin de l'Assomption.

⁶² Témoignage produit par le Père Aubin Colette.

⁶³ Lettre du Père Picard aux Orantes de l'Assomption en décembre 1898, citée par Soeur Thérèse-Emmanuel dans ses notes sur le Père Picard écrites en 1931.

Conclusion à laquelle le Père Picard lui-même fait écho :

“Soyons des hommes de prière et des apôtres. Tout le reste est peu.”⁶⁵

Disciple du Père d’Alzon

“*Homme de prière et apôtre*” - Si son union avec le Seigneur devenant continuelle nous le révèle comme éminemment contemplatif, il n’en est pas moins d’abord disciple du Père d’Alzon. Il est pénétré de son enseignement qu’il a fait sien et - si ce n’est déjà fait - il serait aisé de développer combien il a intégré, vécu et transmis les thèmes alzoniens et assomptionnistes.⁶⁶

Outre le fait qu’il vit pleinement les trois trilogies assomptionnistes, nous relevons surtout son zèle pour étendre le Règne de Dieu en lui (comme vu plus haut) et autour de lui. Ses oeuvres et fondations diverses en sont le témoignage visible qui s’enracine dans ce qu’on appelait alors le “zèle des âmes”.

“Nous sommes des religieux et pas autre chose que des religieux. Notre but est d’étendre le règne de Notre Seigneur dans les âmes et c’est toute notre ambition.”

disait-il publiquement au procureur lors du “procès des douze” en 1900.

Une des formes de cette recherche incessante du règne de Dieu est le total respect et la défense des “droits de Dieu”. Attitude qui a de très larges implications dans sa vie qu’il serait intéressant d’étudier de manière plus systématique. Elles nous ont particulièrement intéressées dans son charisme de chef, sa direction spirituelle et les choix qu’il pose. Ce dernier point ne concernant pas directement son rôle de fondateur des Orantes de l’Assomption, je ne l’évoque ici que brièvement.

Ce que nous savons de l’enfance et la jeunesse du Père Picard nous le montre entier, battant et absolu. Si le travail sur lui-même et ensuite la “grâce d’Osma” l’a soumis aux volontés de Dieu au point

⁶⁴ Extraits du témoignage du Père Gervais Quenard sur le Père François Picard.

⁶⁵ Lettre CDPIA1889 de François Picard à Vincent de Paul Bailly en novembre 1882.

⁶⁶ Voir entre autres à ce propos l’intervention du Père Claude Maréchal assomptionniste à Bonnelles, le 8 décembre 1996.

d'être patient, égal et bienveillant, il n'en gardait pas moins des manières si franches que, surtout avec les plus proches, elles pouvaient devenir carrées, tranchées ou même tranchantes - contribuant d'ailleurs parfois à son charisme de chef.⁶⁷ On a pu facilement attribuer à son tempérament des positions dérangeantes et porteuses de résultats pénibles qu'il a cependant tenues avec ténacité. Au-delà de la souffrance qu'il en ressentait vivement lui-même, ce n'était pour lui que devoir de conscience et respect de la primauté absolue des droits de Dieu. *“Si le Père Picard croit que c'est de son devoir, jamais il ne cédera”* disait Mère Marie-Eugénie en 1886.⁶⁸

Était-ce mener trop loin l'absolu des droits de Dieu ? Était-ce y mêler de l'intransigeance trop humaine ? Il ne m'appartient pas d'en juger. Je voudrais seulement souligner ici qu'il me paraît indispensable pour analyser ces questions et situations pénibles d'y rechercher, situer et faire la lumière sur tout ce qui a pu - à tort ou à raison - provoquer le Père Picard à vouloir “défendre les droits de Dieu”. Quelles que soient les autres causes et aspects du problème, il me semble qu'en négligeant d'examiner cette question-là, on ne pourra aboutir à un résultat fiable.

Ses qualités dans le “leadership” et la direction spirituelle s'enracinent dans le même art de mobiliser les volontés pour les mettre au service de Dieu. Plutôt que d'une “aura” personnelle il s'agit d'une “onction” spirituelle qui s'enracine dans sa propre adoration et adhésion à la volonté de Dieu.

Direction spirituelle

L'art du Père Picard pour la direction spirituelle lui était largement reconnu et son confessionnal à la rue François 1^{er}, comme celui du Père Pernet, était très fréquenté. Dès son arrivée à Paris, il fut apprécié par Mère Marie-Eugénie à cause de sa précision, de sa fermeté, de ses vues surnaturelles. Elle écrit au Père d'Alzon :

“Le Père Picard se montre excellent confesseur, j'en suis étonnée, à son âge ; il est peut-être un peu sévère, mais ce n'est pas là un défaut et

⁶⁷ Sur les relations qu'avaient les premiers Pères de l'Assomption, lire par exemple ce qui est dit des Pères Picard et Vincent de Paul Bailly dans E. Lacoste, *Le Père V. de P. Bailly*, Bonne Presse aux pages p. 86,158 ; la lettre BAD23070 du Père Vincent de Paul Bailly au Père Picard etc.

⁶⁸ Cité par Mère Isabelle dans sa lettre P210 du 2 mai 1886 au Père Picard.

d'ailleurs il s'y prend assez bien pour contenter ses pénitentes, enfants et religieuses. C'est, je le dirai toujours, le meilleur confesseur que nous ayons jamais eu”⁶⁹.

Mère Isabelle disait de lui que

“par dessus tout [il] veillait à ce que l'âme fût fidèle et ne déviât pas des vues de son Dieu sur elle. - Et là était le secret de son extraordinaire ascendant sur les âmes. On voyait en lui l'intermédiaire de Dieu.”⁷⁰

Nous retrouvons là encore combien son charisme est lié à son service des volontés, des desseins et des “droits” de Dieu. C’est de la même manière qu’il avait horreur des subterfuges, de la dissimulation, des procédés obliques... mais aussi qu’il pacifiait ceux qui ayant une part de bonne volonté allaient à lui inquiets, révoltés ou troublés. Il pacifiait non par la diplomatie, mais par la franchise, l’encouragement et la lumière sur les voies de Dieu.

Le premier rôle du Père Picard dans la fondation des Orantes est la direction spirituelle, de Mère Isabelle tout particulièrement mais plus tard, aussi des premières Sœurs :

“Ce n’était pas long - mais la réponse était précise, lumineuse et toujours pacifiante. La direction spirituelle du Père était austère - accompagnée d’une grande simplicité, de bonté, de confiance et de largeur d’esprit. On pouvait tout dire au Père : il désirait cette parfaite franchise. Il laissait une grande liberté aux traits de l’âme - Il savait attendre longtemps avec patience que la lumière se fit dans l’âme, mais aussitôt qu’il voyait le fruit à maturité, il ne tergiversait pas - Devant la lâcheté, le Père restait inflexible et sa volonté unie à celle de Dieu triomphait des résistances de la nature.”⁷¹

Sur Mère Isabelle qu’il a dirigée de 1872 à 1903 et qui lui a fait vœu d’obéissance dès 1877, le Père Picard a eu une profonde influence et un ascendant certain. Il l’a formée à l’esprit de l’Assomption, il l’a entraînée à une générosité toujours plus grande, à un

⁶⁹ Lettres des 12 novembre 1857 et 16 décembre 1858 citées par le Père Aubin Colette.

⁷⁰ Document # DN12.10 : Page de chronique concernant nos origines, rectifiée par Mère Isabelle.

⁷¹ Notes sur le Père Picard écrites en août 1931 par Sœur Thérèse Emmanuel Orante.

amour de plus en plus délicat, fidèle et purifié pour le Seigneur. La soutenant dans ses luttes intimes et dans ses terribles souffrances morales, il ne se laissait cependant pas attendrir par ses plaintes devant la rigueur de ses voies, et maintenait avec fermeté et affection les exigences divines. Bien souvent, Notre-Seigneur enjoignait intérieurement à Isabelle de confier au Père Picard les exigences intérieurement entendues afin qu'il y appose le sceau de l'obéissance. L'obéissance fut effectivement son salut et le Père Picard sut la mettre au service de l'accomplissement entier des desseins de Dieu.

Marchant dans des voies si extraordinaires, par suite de ce qui lui était dit ou prescrit dans l'oraison, Mère Isabelle devait bénéficier d'une direction particulièrement éclairée des voies de Dieu et de la mystique. Quelques-unes de ses paroles sont révélatrices :

“Le Père Picard fut lui-même effrayé [des grandes désolations traversées]. Le père a l'air d'avoir si peur que je ne laisse pas pénétrer cette lumière...”⁷².

La direction du Père Picard n'en était pas moins admirable pour freiner à bon escient un élan de l'âme, pousser vers une immolation redoutée et - plus délicat encore - dépasser étonnement la prudence humaine pour conduire, selon les appels de Dieu, à un genre de vie, des séparations, des décisions qui heurtaient le bon sens et la sagesse naturelle. Au soir de sa vie, elle-même s'étonnait des voies par lesquelles le Père l'avait aidée à marcher.

Un projet commun

Nous avons dit à propos d'Isabelle que le Père Picard avait bien accueilli ses premières intuitions sur un avenir à fonder. Il le fit même avec empressement, les qualifiant dès le surlendemain et malgré leurs contours imprécis de “grâce lumineuse”. Il l'invita ensuite à lui écrire sa pensée, ce qu'elle fit en janvier-février 1887. Puis ce fut le silence pendant un an car le Père tenait beaucoup au silence dans lequel mûrissent les œuvres de Dieu. Grand fut l'étonnement d'Isabelle quand, à sa retraite de 1888, il y revint et lui dit : “*Je vous le dis pour votre consolation, je m'attendais [à ce-*

⁷² Lettre AB.53 du 11 mars 1907 au Père Emmanuel Bailly ; Notes de retraite en 1889 #SN4.7.

la], je savais d'avance ce que vous m'écrieriez.” Cette parole qu'elle répète plusieurs fois a marqué Mère Isabelle de manière bien compréhensible puisqu'elle lui révélait quelque chose de cette semblable inspiration que portait déjà le Père Picard. Ce fut pour elle non seulement une consolation mais une solidité tout au long de sa vie.

Les lettres et les échos de conversations manquent pour mieux cerner leur élaboration commune de ce projet. Mère Isabelle précise cependant :

“J'en causais quelques fois, mais plutôt rarement, avec le Père. Par principe, le Père Picard ne concevait pas une œuvre toute faite dans son esprit. Il pensait, il agissait sous le souffle du Saint-Esprit, il étudiait les circonstances, cherchait à y découvrir les intentions de Dieu, écoutait patiemment tout ce qu'on lui disait, le pour comme le contre, et, par dessus tout, veillait à ce que l'âme fût fidèle - Il disait d'ailleurs qu'une œuvre ne se faisait jamais complètement telle qu'on l'avait d'abord supposée.”⁷³

Nous relevons surtout qu'il y eut entre eux une grande communion dans le respect et l'admiration mutuelle⁷⁴, ainsi qu'un parfait accord de pensée :

“Je tiens à vous dire avec quelle joie de vous entendre développer l'esprit de notre œuvre en si parfaite conformité avec tout ce que j'ai reçu à ce sujet dans l'oraison depuis quelques années. Je n'aurais pas su le dire ainsi, mais c'est le développement, l'explication, l'épanouissement de tout ce que j'ai dans l'âme au sujet de cette œuvre. Je ne la comprends pas autrement et je ne la comprends qu'ainsi.”⁷⁵

Décision et organisation

Le Père Picard a été souvent présenté dans ses qualités et charismes de “chef” et de bon organisateur. Il l'est effectivement et en a donné le fruit à sa Congrégation. Ce fruit, souvent durable, n'est pas à attribuer d'abord à ses capacités naturelles, repérées déjà à Nîmes par le Père d'Alzon. Dans sa création ou sa gestion des œuvres, communautés et missions, le Père Picard ne négligeait pas les

⁷³ Document # DN12.10 : Page de chronique concernant nos origines, rectifiée par Mère Isabelle.

⁷⁴ “*Quelle belle âme ! Remerciez Dieu d'avoir créé une si belle âme !*” disait le Père Picard à Mère Marie de la Compassion, Oblate de l'Assomption.

⁷⁵ Lettre au Père Picard #P392 classée à la fin de celles de 1896.

réflexions et préparations nécessaires⁷⁶. Il ne s'appuyait cependant pas d'abord sur celles-ci, mais sur la recherche de la volonté de Dieu et la confiance dans l'action divine. Dans leur naissance comme dans leur quotidien ensuite, ses œuvres sont d'abord des actes d'obéissance et de foi. Cela se retrouve aisément dans les récits de fondation des pèlerinages ou du quotidien *La Croix*.

Une fois assuré de la volonté de Dieu, sa foi poussait le Père Picard à l'audace. Il ne rappela lui-même cette disposition qu'à propos de la fondation de *La Croix* et de celle des Orantes. En établissant celles-ci sans aucune garantie humaine de sécurité, il s'accuse lui-même d'avoir hésité, mais il ajoute : "*J'ai la foi ; il faut que vous l'ayez vous-mêmes et je réponds de tout*".⁷⁷

Le Père Picard avait la certitude que cette fondation était selon la volonté de Dieu et le répétait au cours des premières années difficiles :

"J'ai la ferme conviction que Notre-Seigneur veut la petite œuvre que nous commençons, et que c'est Lui qui l'a inspirée. Il nous conduit par des voies obscures, mais vers un but qui est sûr... Livrons-nous aux desseins de Dieu, marchons lentement maintenant, puisqu'Il le veut, et soyons prêts à avancer rapidement quand il lui plaira..."⁷⁸.

Parce qu'il avait cette certitude, ni les circonstances ni le manque de sujet ne l'arrêtent. Il organise la fondation et en mène la mise en place concrète. De son côté, Mère Isabelle gardera toujours conscience que

"jamais cette œuvre n'eut été continuée ni commencée si **lui** n'y avait pas vu la volonté de Dieu sur moi."⁷⁹

⁷⁶ "*personne ne fut plus porté à consulter, à prendre avis de ceux qui avaient sa confiance.*"- Père Edmond dans sa conférence sur le Père Picard donnée aux Orantes le 16 avril 1909.

⁷⁷ Voir Article 133 produit par le Père Aubin Colette en la cause de François Picard.

⁷⁸ Paroles du Père Picard aux premières Orantes réunies à Livry le 13 juillet 1899 et rapportées par Sœur Thérèse-Emmanuel dans ses notes sur le Père Picard écrites en 1931.

⁷⁹ Lettre #AC.22 du 27 avril 1903 au Père André Jaujou.

DEUX FONDATEURS

Mère Isabelle exprimant sa confusion d'être remarquée comme fondatrice, ne refuse pourtant jamais cette réalité.

Jusqu'en 1903, le Père Picard parle et agit en chef avec le plein assentiment de Mère Isabelle.

Plusieurs textes et la tradition orale en font foi : de son vivant Mère Isabelle nomme toujours le Père Picard "notre fondateur" ou "celui qui nous a fondées" et elle aime en parler aux Sœurs.

Sœur Thérèse-Emmanuel croit d'ailleurs longtemps que le Père Picard est le fondateur principal et Mère Isabelle simplement dirigée par lui.

Le Père André qui savait bien quelle était la part de chacun dans la fondation, les nomme tous deux fondateurs.

Les Sœurs ne découvrirent pleinement le vécu de Mère Isabelle que progressivement, après sa mort, à travers ses écrits connus seulement à partir de 1932. Elles ignoraient tout de sa vie mystique et ne savaient pas à quelle point elle était fondatrice jusque dans les inspirations premières.

Bien avant d'être au courant de ces découvertes, les Sœurs anciennes continuaient d'appeler Mère Isabelle "Notre Mère fondatrice" ou plus souvent dans sa forme abrégée : "Not' Mère".

Même si le Père Picard fut désigné comme co-fondateur des Sœurs Orantes de l'Assomption lors de l'introduction de sa cause en 1959, ce fait fut assez vite oublié et les Sœurs parlaient plutôt de "nos deux fondateurs".

La mission de fondatrice de Mère Isabelle est claire :

Elle a reçu de Dieu les paroles décisives, à plusieurs reprises - cela ne fait aucun doute - et c'est sous sa plume que nous découvrons la première formulation des intuitions fondatrices.

Elle s'est livrée totalement à Dieu dans cette œuvre par une longue obéissance et une entière offrande d'elle-même.

Dès 1899 le supérieurat lui est confié. L'écartement progressif puis le décès du Père Picard la mènent à assurer, dans la collaboration avec le Père André Jaujou, Supérieur ecclésiastique, la formation des Sœurs et l'organisation de la communauté puis de l'institut naissant par la mise en place de ses structures et la préparation de la règle.

Le Père Picard a un rôle personnel très important dans la fondation :

Il assure la formation spirituelle et la direction éclairée de la fondatrice ;

Il lui transmet l'esprit de l'Assomption et la confie aux Sœurs qui contribuent à cette transmission ;

Il assume la responsabilité de l'œuvre dans des conditions particulièrement difficiles ;

Il collabore à déterminer le mode de vie de l'institut envisagé ;

Il assure la concrétisation et la formation au tout début de l'œuvre.

Le Père Picard, trop tôt parti, avait toutefois rempli sa mission en formant la fondatrice d'une telle manière qu'elle put assumer la sienne. Cependant, seule, la fondatrice n'aurait sans doute pas osé entreprendre la création d'une nouvelle famille religieuse : l'humilité que Dieu avait implantée si profondément en elle la portait à une défiance d'elle-même qui ne cédait que devant l'obéissance.

Cela s'ajoute à leur inspiration et leur projet communs pour nous permettre de les considérer tous deux avec reconnaissance comme nos fondateurs.⁸⁰

6, Sentier Henri Dupuis
94230 Cachan
France

Sœurs Marie-Jacques Sévenet
et Anne Huyghebaert
Orantes de l'Assomption

⁸⁰ Voir aussi le chapitre très documenté donné sur les rôles respectifs de nos deux fondateurs par Mère Marie-Madeleine aux Orantes, à Sceaux le 11 février 1957.

ANNEXE¹ :

Deux documents éclairent de façon nouvelle la période 1881-1882.

Ces lettres sont de Mère Marie de la Nativité, Supérieure du couvent de Cannes, adressées à Mère Marie-Eugénie (HSP X AII) :

Entre nous tout à fait, ma chère Mère, je me demande si le Père Picard a quelque idée arrêtée pour l'avenir de Mme d'Ursel, a-t-il envie de s'en servir pour quelque chose à lui ? Ne lui en parlez pas, surtout au Père Picard, il faut ici beaucoup de prudence. Il a vu Isabelle à Lyon où elle est chez sa mère encore pour quelque temps. Elle m'écrit qu'elle a eu une conversation avec lui qui lui a laissé de pénibles impressions. (...) Je ne serai pas contente du Père s'il entrave cette vocation (...).²

Il se fait une explication assez sérieuse entre Mme d'Ursel et le Père Picard. Elle le prie d'en causer avec vous, mais n'ayez pas l'air d'être prévenue. Elle a voulu qu'il lui permette de fixer son esprit et son cœur à l'Assomption, c'est-à-dire de se considérer comme destinée à entrer chez nous. Il lui a répondu que c'était de l'enthousiasme, qu'il avait compté sur elle pour une œuvre etc. etc. que cependant si cette œuvre lui répugnait (notez qu'elle ne sait pas de quoi il s'agit) il y renonçait. (...)³

Ces lettres donnent un nouveau sens à la lettre d'Isabelle au Père Picard :

J'étais si hébétée de fatigue et de mal de tête que je ne vous ai pas dit l'autre jour la moitié de ce que j'avais à dire. Je compte que le bon Dieu y suppléera puisqu'il vous dit si bien directement ce qui me regarde. Vous savez que je suis atterrée de vos paroles, atterrée est le mot car il ne s'agit ni de révolte contre l'obéissance, ni en quelque sorte de crainte de ce que Dieu me demandera. Mais j'ai peur de moi, une peur horrible. Je me sens sans force et sans vertu pour n'importe quel sacrifice et je me demande comment je ferai quand le moment d'obéir sera arrivé. (...)⁴

¹ Au cours du Colloque, les Religieuses de l'Assomption ont communiqué ces documents qui étaient inconnus jusqu'ici.

² 20 mars 1881, Cannes.

³ 12 avril 1882, Cannes.

⁴ P00108, Lyon, 19 mars 1881.

À Fourvière, pendant mon action de grâce, Notre-Seigneur m'a dit : J'ai besoin de toi pour une grande chose mais je ne t'emploierai que pour autant que tu t'anéantiras. (...) ⁵

À la suite de Mère Marie-Madeleine de Dainville⁶, nous avons toujours entendu la parole reçue à Fourvière le 21 mars 1881 comme une annonce intérieure lointaine de la fondation, l'ensemble de la lettre étant cependant entendu comme une crainte extrême d'Isabelle devant les exigences de sa vie spirituelle que le Père Picard lui aurait mises en évidence (d'autres exemples similaires existent dans sa correspondance).

En 1881 il s'agirait *d'idée arrêtée pour l'avenir... pour quelque chose à lui*, et en 1882 beaucoup plus clairement : *qu'il avait compété sur elle pour une œuvre...*

De quelle œuvre s'agit-il ? Est-ce déjà d'une future fondation de contemplatives ?

Nous ne pouvons rien affirmer dans l'actuel : à part cette lettre⁷ aucune lettre de la même époque au Père Picard ne parle de ce projet (il n'y a d'ailleurs que peu de lettres (9) entre novembre 1881 et juin 1883 et moins encore du Père Picard à Isabelle, sans oublier que les plus précieuses, celles dont elle ne se séparait jamais lui ont été volées lors d'un voyage en Allemagne en 1885). Une étude serait à faire pour relever systématiquement dans les écrits du Père Picard les éventuelles allusions à cette œuvre souhaitée.

Nous présentons l'accident du Père Picard en novembre 1882 sur la route d'Osma comme un tournant spirituel pouvant être à la racine d'un projet de fondation contemplative. Il est avéré qu'il y eut bien tournant spirituel et transformation de comportement pour le Père Picard, mais il est à noter que les courriers évoquant une œuvre à confier à Isabelle datent de plusieurs mois avant cet événement et de quelques jours avant le premier pèlerinage à Jérusalem. De quelle œuvre s'agit-il ? Isabelle elle-même n'en fut pas informée.

Même sans savoir si les courriers que nous venons de découvrir évoquent déjà une œuvre contemplative à fonder, ils nous condui-

⁵ P00108, 21 mars 1881.

⁶ Biographie de Mère Isabelle p. 114.

⁷ P00108, 19 mars 1881.

sent à nuancer ce que nous avons écrit précédemment sur la naissance d'une même intuition fondatrice chez le Père Picard d'abord et en Isabelle ensuite : D'une part, le projet du Père Picard de fonder une œuvre contemplative s'enracine peut-être un peu avant son expérience d'Osma. D'autre part, avant celle-ci, en 1881-82, le silence qu'a gardé le Père Picard sur le contenu de son projet ne l'a pas empêché d'évoquer une œuvre pour laquelle il comptait sur Isabelle et d'avoir eu tendance semble-t-il, dans un premier temps, de la dissuader d'entrer chez les Religieuses. Isabelle garda cependant cette perspective jusqu'en 1886, sans désaccord avec le Père Picard.

DÉBAT

Animateur : Bernard Holzer, A.A : Après ce temps important pour entrer dans un autre siècle, une autre société, des histoires et des aventures que nous connaissions plus ou moins bien, l'équipe d'animation propose de continuer à entrer dans cette compréhension du temps de nos Fondateurs et Fondatrices.

Mais avant, elle invite chaque participant à dire ce qui l'a marqué jusqu'ici.

Maureen Connor, R.A. : Je retiendrai trois choses : l'atmosphère de bienveillance et de fraternité ; on se sent chez nous à l'Assomption, en famille. J'ai appris beaucoup de choses, notamment, la place de la femme au XIXe siècle. J'ai découvert enfin un fil constant : toutes les personnes dont nous avons parlé cherchaient à faire la volonté de Dieu.

Marie-Françoise Phelippeau, P.S.A. : J'ai senti toute l'épaisseur de l'humanité et l'audace de chaque Fondateur. Chacun a pris sa destinée en main en faisant confiance à Dieu.

Par rapport à notre groupe, nous faisons grandir la confiance que nous avons les uns envers les autres pour nommer nos blessures, nos faux pas, nos soutiens dans l'histoire. Ceci nous permet d'aller plus loin.

Richard Brunelle, A.A. : J'ai été frappé par le désir de tous les Fondateurs de faire la volonté de Dieu, et par leur humilité...

Georgette-Marie Fayolle, O.A. : Chaque Congrégation, au cours de son histoire, a vécu des heures difficiles. Une parole du Père d'Alzon m'a frappée à propos d'une personne qui lui portait un paquet de misères : "Le Seigneur fait comme pour Adam, il souffle dessus et en fait sortir quelque chose de très heureux."

Richard Lamoureux, A.A : J'ai été très impressionné par les communications établies entre nos Fondateurs et Fondatrices : lettres, conversations, contacts très réguliers. Ils se stimulaient et s'inspiraient mutuellement.

Irène Mupitanzila, O.A. : Nos Fondateurs sont toujours restés à l'écoute du Seigneur et se sont laissé guider par Lui. Marie-Eugénie de Jésus a participé à la fondation des autres Congrégations.

Leela Koottor, R.A. : Je suis frappée par la diversité des familles de l'Assomption, en même temps que par les liens que ces familles ont tissés à partir des charismes spécifiques. Par ailleurs, j'ai senti un bon esprit dans l'assemblée.

Cristina-Marie Gonzalez, R.A : Les paroles de Louis Secondy m'ont frappée : "Nos Fondateurs n'ont pas choisi le temps où ils ont vécu mais ils sont rentrés dans leur temps pour le changer". Après la présentation de chaque Fondateur, j'ai mieux vu ce qui a été fait pour essayer de changer son temps. La transformation de la société est pour nous une perspective. Hier, nous sommes rentrés dans le défi de ce colloque : se mettre à l'écoute de l'autre pour pouvoir se mettre à parler.

Marie-Aline Vauquois, O.A. : Un Fondateur est dépositaire d'un charisme. Pour lui donner corps, il a besoin de collaboration. C'est un appel pour nous, si nous voulons donner vie à l'Assomption.

Marcel Poirier, A.A : J'ai aimé le climat fraternel de la journée d'hier. J'ai beaucoup appris. Je retiens que les Fondateurs n'étaient pas des personnes seules. Dans chaque cas, on trouve des influences masculines et féminines. C'est une Communauté qui se fonde et non un individu qui agrège des individus. Ils ne sont pas seuls.

Leur enracinement profond dans la société de leur temps dont ils avaient mesuré les limites, m'a marqué, comme leur ton militant dans une Église assiégée, par exemple. Ils sentent l'impossibilité de construire un monde sans Dieu.

L'effacement et l'humilité des Fondateurs refusant qu'on leur donne le titre de "fondateur", m'ont marqué.

Michèle Ropp, Or.A. : C'est une chance que de pouvoir parler de ce qui nous a blessés, façonnés... C'est une source de soutien que nous aurons à nous donner.

J'ai ressenti fortement l'influence de Marie-Eugénie de Jésus, la grâce de la formation qu'elle nous a prodiguée.

Je ressens un désir pour aujourd'hui de nous entraider pour la venue du règne.

Lucie Licheri, P.S.A. : C'est une joie de nous sentir en famille. La découverte de la personnalité de Marie-Eugénie de Jésus donne envie de mieux la connaître. On ressent de la souffrance devant certains conflits brièvement évoqués.

J'ai été grandement surprise en entendant que Sœur Gelsomina a été Fondatrice d'une Congrégation de l'Assomption. À partir de quels critères peut-on parler d'une nouvelle Congrégation ?

Mercedes Martínez, P.S.A. : J'ai beaucoup aimé l'apport très riche de Louis Secondy sur la réalité du XIXe siècle. J'ai mieux compris comment nos Fondateurs et Fondatrices ont été façonnés par les réalités sociales et politiques et ai admiré la façon dont a été évoquée la forte personnalité de Marie-Eugénie.

J'ai découvert la réalité humaine de chaque Fondateur/trice avec ses richesses et ses faiblesses et son désir de suivre la volonté de Dieu.

Henri Kizito Vyambwera, A.A. : Je suis très content parce que j'ai appris beaucoup de choses. Louis Secondy disait que nos Fondateurs vivaient dans une période de crise. C'est donc une situation qui ne date pas d'aujourd'hui. Nos Congrégations sont nées dans une situation de crise. C'est un élément qui peut m'aider à espérer que même dans cette situation de crise que nous croyons plus critique que celle de nos fondateurs, nous sommes capables de faire quelque chose de bon.

Lucas Chufart, A.A. : Nos Fondateurs ont travaillé avec des laïcs. Pourquoi deux ou trois laïcs ne pourraient-ils pas participer à ce colloque ?

Micaela de Wilde, P.S.A. : J'ai aimé l'apport historique et j'ai beaucoup appris de chacun. J'ai découvert l'humanité de nos Fondateurs avec leurs qualités et leurs défauts, à travers laquelle nous existons aujourd'hui.

J'ai découvert l'influence de Marie-Eugénie sur nos branches masculines et féminines.

Avec cette entraide, les choses de Dieu se sont faites. Dans une entraide mutuelle, avec nos limites, où nous pouvons continuer

l'œuvre de Dieu et la construire dans le contexte historique d'aujourd'hui.

Monique Blondel, P.S.A. : J'ai beaucoup apprécié l'humilité de chacun de ceux qui ont présenté leur Fondateur/trice. C'est une qualité de l'Assomption.

Eugenia Guadalupe Acosta, R.A. : Je suis très contente d'être ici, de pouvoir écouter la richesse de toutes les Congrégations. Cela ouvre des possibilités pour des réponses aux situations d'aujourd'hui. C'est le moment de prier beaucoup l'Esprit-Saint pour pouvoir aller plus loin.

Céline Héon, P.S.A. : J'ai ressenti une impression de grâce : on pouvait discerner en entendant, ce qu'ont été nos Fondateurs, le poids de l'humain. C'est une clé de lecture pour nous aujourd'hui. C'est une chance que d'être dans la ligne de l'espérance.

Élodie Tsongo Bota Nashe, Or.A. : Nous pouvons à présent situer nos Fondateurs dans leur société. Nous avons à aimer nos Fondateurs, à les comprendre et non à les juger.

Marie-Claude Prat, P.S.A. : Dans cette histoire je note le poids de l'humain, le travail de l'Esprit au cœur de nos humanités.

Je retiens la place des laïcs qui est à poursuivre aujourd'hui.

L'importance de la formation de l'intelligence m'a également marquée.

Animateur : Bernard Holzer, A.A. : Nous allons maintenant prendre le temps de clarifier certains points, pour bâtir l'avenir. Nous allons d'abord essayer de comprendre ce qu'on nous a dit hier, puis poser des questions. Nous allons ensuite faire un effort pour souligner et nommer un certain nombre de difficultés et des problèmes qui se sont posés dès l'origine de nos Congrégations sur lesquels nous souhaiterions des explications.

QUESTIONS

Tomas González, A.A. J'ai été frappé par les maladies de nos Fondateurs et de leurs premiers disciples. On dit que le Père d'Alzon a été malade toute sa vie.

D'après la biographie de Marie-Eugénie, 209 religieuses sont décédées avant elle.

Combien de religieux ont-ils quitté notre Congrégation durant la vie du Père d'Alzon ?

Éliane de Montebello, P.S.A : Dans la présentation des Oblates, je vois figurer quatre Fondateurs. Qui sont finalement leurs Fondateurs ? Sont-ils vraiment quatre ?

Céline Héon, P.S.A. : Dans la présentation des Fondateurs de l'Assomption, je suis étonnée de trouver Soeur Gelsomina comme Fondatrice. C'est vraiment très large. Qu'est-ce qu'un Fondateur, une Fondation ?

Michèle Ropp, Or.A. : Dans le dossier des Orantes, on remarque des tensions entre nos instituts dues au rôle des Assomptionnistes en tant que prêtres sur nos Fondatrices. Cette tension existait à Auteuil. Conflit d'autorité. Quels étaient les Rapports d'autorité au XIXe siècle ?

Luc Fritz, A.A : Je ne connaissais pas l'Histoire des Orantes. Certains points me paraissent assez flous : quels sont les rapports entre les Religieuses et les futures Orantes à Cannes ?

Mercedes Martínez, P.S.A : Je suis étonnée par la note de Jean-Paul Périer-Muzet. Quel est le critère pour dire qu'une Congrégation appartient à une famille religieuse ou qui en décide ? Les Sœurs de la Charité en Italie ont maintenu le nom de l'Assomption mais n'ont rien à voir avec l'Assomption. Elles font partie du mouvement *Communio e Liberazione*. Elles ont une formation propre : école de communauté. Qui est leur Fondateur ?

Georgette-Marie Fayolle, O.A. : Pourrait-on clarifier les relations entre les Religieuses et les Oblates après 1882, à Paris et à Nîmes ?

Jean-Michel Brochec, A.A. : Peut-on expliciter le rôle de Marie-Eugénie dans la naissance et le développement de la famille de

l'Assomption. S'il y a des Fondateurs, il y a des "super-Fondateurs".

Marie-Eugénie et Emmanuel d'Alzon ont élaboré une pensée, un projet et une spiritualité très riche et très complexe. Est-ce que les autres fondations n'ont pas été créées pour décliner certains aspects des projets de Marie-Eugénie et du Père d'Alzon, pour les mettre en oeuvre ?

Marie-Claude Prat, P.S.A. : Qu'est-ce que l'Histoire de Cannes ? Quelles sont les scissions ?

Monique Blondel, P.S.A. : Concernant les relations du Père Pernet avec sa propre Congrégation en tant que Fondateur d'une autre Congrégation : Quelle dépendance entre lui et ses Supérieurs ?

Dans les débuts de notre Congrégation, nous avons vécu des difficultés avec certaines Sœurs qui nous ont marquées ; elles n'ont pas été soulignées hier. Je fais allusion à la toute première communauté de la rue Saint-Dominique où se sont trouvées Sœur Marie de la Croix et peu après Marie de Jésus. Il y eut des difficultés qui, ensuite, ont été bien vécues mais difficilement. Je fais aussi allusion à une certaine Léontine [Martin]¹ qui a créé de grosses difficultés à Mère Marie de Jésus, et au moment [1879] où une maîtresse des novices [Sœur Marie Lucie]² est partie avec plusieurs novices.

Concernant les Orantes : ai-je bien compris les rôles de Fondateur du Père Picard et d'Isabelle ? D'après ce que j'ai entendu, c'est Isabelle qui a eu l'intuition de la Congrégation, alors que, dans mon esprit, c'était le Père Picard.

Clare-Teresa Tjader, R.A. : Dans nos difficultés, l'appellation "Dames de l'Assomption" donnée aux Religieuses de l'Assomption a joué aussi.

Antonio Echániz, A.A. : Le Père Pernet est à la fois Fondateur et membre d'une Congrégation. Les autres Fondateurs sont autonomes. Pernet doit demander la permission.

Durant ses quatorze ans dans l'enseignement, il souffrait avec les enfants. Il a été bien content de découvrir le patronage. Il a aussi

¹ Léontine Martin, sortie en 1867.

² Léonie Martineau (1854-1918), sortie en 1882.

souffert comme économe, à Clichy. Parce qu'il est malade, il quitte l'enseignement. Il part à François 1^{er} qui est une communauté pastorale. Là, il commence à faire ce qu'il aime, ce à quoi il se sent appelé. C'est à travers tout cela que Pernet a pu faire ce à quoi l'Esprit-Saint l'appelait. C'est tout le parcours qui constitue un projet !

Richard Lamoureux, A.A. : Qu'est-ce qu'un Fondateur, une Fondatrice : celui ou celle qui a la première intuition ? le charisme de gouvernement ? Qui a commencé la première Communauté ? Il serait bon de réfléchir à cette question parce que nos Congrégations ont plusieurs Fondateurs. C'est un point à approfondir. Il pourrait clarifier certaines difficultés de notre histoire.

PREMIÈRES RÉPONSES AUX QUESTIONS

Jean-Paul Périer-Muzet : Le Père Rémi Kokel a écrit un livre sur le Père Bailly et non sur le Père d'Alzon.

340 Assomptionnistes sont partis du vivant du Père d'Alzon. 70 restaient auprès du Père mourant.

Quant à la question de savoir qui sont nos Fondateurs, saint Bernard est-il un fondateur quand il quitte Cluny et fonde Cîteaux ? Marie Correnson est-elle une fondatrice quand le Père Picard provoque la fondation des Oblates ou qu'il dénie tout titre de Fondatrice ? Nous reviendrons sur cette question au moment de traiter les procès sur le nom de l'Assomption à Nîmes.

En ce qui concerne la note sur les différentes Assomptions, on distingue le XIX^e et le XX^e siècles. Les Congrégations du XIX^e se reconnaissent par un lien constitutionnel entre elles. Ce n'est pas le cas pour celles du XX^e siècle. Parmi les Fondateurs, il faut distinguer trois figures tutélaires : l'abbé Combalot, Marie-Eugénie et le Père d'Alzon. Si vous enlevez une de ces trois personnes, les familles de l'Assomption n'existent plus. Par cette note, je voulais simplement souligner que nous n'avons pas le monopole des appellations de l'Assomption. C'est un point difficile dans l'histoire : l'appellation Assomption ne nous appartient pas exclusivement.

Clare-Teresa Tjader, R.A. : Parler de “Congrégations de l’Assomption” est un point de vue historique récent. Quand nous avons dû décider quelles Congrégations seraient invitées aux réunions des “cinq familles de l’Assomption,” nous avons exclu les Soeurs Missionnaires non parce qu’elles ne participaient pas au charisme fondamental décrit par Jean-Paul Périer-Muzet, mais pour ne pas devoir inviter toutes les autres congrégations fondées par les Assomptionnistes (Condition imposée à l’époque) Pourtant, elles se reconnaissent et nous les reconnaissons soeurs de “l’Assomption”.

Thérèse-Maylis Toujouse, R.A. : Les Sœurs Missionnaires de l’Assomption se sont crues longtemps des Religieuses de l’Assomption et Marie-Eugénie conserva, tout au long de sa vie, des espoirs de réunion. Ce n’est qu’en 1932-34, quand il s’est avéré que les Sœurs vivaient autre chose que les Religieuses de l’Assomption, que la Supérieure Générale de l’Assomption d’alors, Mère Marie-Johanna a demandé qu’elles fassent de nouvelles constitutions et prennent un autre nom.

Mercedes Martínez, P.S.A. : Pour les Sœurs de la Charité de l’Assomption, les choses sont différentes parce qu’elles sont nées de “Communio e Liberazione”. Elles n’ont pas été formées comme Petites Sœurs de l’Assomption, bien qu’elles aient la photo du Père Pernet et de Mère Marie de Jésus dans leurs maisons. Elles n’ont pas l’esprit de l’Assomption. Nous entretenons des relations fraternelles avec elles.

Céline Héon, P.S.A. : Mercedes souligne l’aspect de la formation et d’une spiritualité différentes. La tradition vivante des Petites Sœurs de l’Assomption est stoppée dans l’histoire. Depuis 1962, ce n’est plus leur référence. La dimension d’internationalité était difficilement acceptable pour elles au moment où nous avons entrepris un discernement. Nous avons dû constater que nous ne pouvions nous rejoindre, car leur Fondation était tributaire de celle de “Communio e Liberazione”.

Éliane de Montebello, P.S.A. : Dans leurs constitutions elles font plus appel au Père Pernet que nous. Cela fait partie de mon trouble par rapport à cette histoire.

Louis Secondy : Quand on parle des Sœurs Missionnaires de l'Assomption, de quoi s'agit-il ?

L'Assomption est-elle la spiritualité de l'Assomption ?

Céline Héon, P.S.A. : Les constitutions des Sœurs de la Charité nous ont troublées. Il y est carrément écrit que le Père Pernet est le Fondateur de cette Congrégation en 1993. Cela étonne tout le monde. C'est entre 1987 et 1993 qu'un discernement s'est déroulé entre nous dans un climat de charité. Nous avons essayé de comprendre ce que nous étions devenues. Sœur Gelsomina a été claire avec elle-même. Elle a découvert le Seigneur à l'intérieur du mouvement "Communio e Liberazione" et les Sœurs sont restées attachées au mouvement.

Clare-Teresa Tjader, R.A. : Dieu réalise son projet avec ces tristes histoires (cf. Esau et Jacob). Remercions le Seigneur que ces Congrégations sont aujourd'hui solides, aiment le Seigneur.

Céline Héon, P.S.A. : Je ne crois pas nécessaire d'affirmer que nous sommes d'une même famille, même si j'ai reconnu l'Esprit dans cette Congrégation. Nous sommes devant quelque chose de très grand qui nous échappe. Faut-il aller vers un rapprochement ? Je le sens moins comme une espérance, un désir. Il faut faire Église avant tout.

Mercedes Martínez, P.S.A. : Nous vivons actuellement une relation fraternelle qui reste à approfondir mais leur façon de se situer reste très différente de la nôtre. C'est une autre Congrégation.

Michelle Barrot, P.S.A. : J'ai été très impliquée dans cette réalité, très proche de cet événement. J'avais beaucoup de liens de fraternité avec les Sœurs. Tout d'un coup, nous n'avions plus la même parole. Les souffrances sont tellement profondes qu'on a besoin de prendre une distance mutuelle. Nous n'aimions pas bien que nos frères disent que c'est l'Assomption. Nous souffrons trop pour pouvoir reconnaître ce lien Assomption.

ANNEXE : FIGURES FONDATRICES DE L'ASSOMPTION

Des origines à nos jours*XIXe siècle*

Abbé Théodore Combalot (1797-1873)

Mère Marie-Eugénie de Jésus, née Anne-Eugénie Milleret de Brou (1817-1898) : Religieuses de l'Assomption.

Père Emmanuel d'Alzon (1810-1880) : Augustins de l'Assomption et Oblates de l'Assomption.

Mère Marie-Gertrude de Henningsen (1822-1904) : Sœurs Missionnaires de l'Assomption.

Mère Emmanuel-Marie de la Compassion, née Marie Correnson (1842-1900) : Cofondatrice des Oblates de l'Assomption.

Mère Marie de Jésus, née Antoinette Fage (1824-1883) : Cofondatrice des Petites Sœurs de l'Assomption.

Père Étienne Pernet, A.A. (1824-1899) : Fondateur des Petites Sœurs de l'Assomption.

Mère Isabelle-Marie de Gethsémani, née Isabelle de Clermont-Tonnerre, Veuve Henri d'Ursel (1849-1883) : Orantes de l'Assomption.

Père François Picard, A.A. (1831-1903) : Cofondateur des Orantes de l'Assomption.

XXe siècle

Père Marie-Clément Staub, A.A. (1876-1936) et Mère Jeanne de la Croix, Cofondatrice : Sœurs de Jeanne d'Arc.

Monseigneur Henri Piérard, A.A. (1893-1975) : Frères de l'Assomption, Petites Sœurs de la Présentation de Notre-Dame.

Père Elpide Stephanou, A.A. (1896-1978) : Sœurs de la Croix.

Père Niklaas Nicolaes, ex-A.A. (1913- ?) : Institut séculier des Petites Missionnaires de la Croix.

Sœur Gelsomina Angrisano : Sœurs de Charité de l'Assomption.

Dates de fondation

Religieuses de l'Assomption : 1839 – Paris

Augustins de l'Assomption : 1845 – Nîmes

Sœurs Missionnaires de l'Assomption : 1852 – Afrique du Sud

Oblates de l'Assomption : 1865 – Le Vigan (Nîmes)
Petites Sœurs de l'Assomption : 1865 – Paris
Orantes de l'Assomption : 1896 – Paris
Sœurs de Jeanne d'Arc : 1914 – Worcester
Sœurs de la Croix : 1939 – Athènes
Frères de l'Assomption : 1951-1952 – Béni (RD du Congo)
Petites Sœurs de Notre-Dame : 1952 – Béni (RD du Congo)
Petites Missionnaires de la Croix : 1955 – Colombie
Sœurs de Charité de l'Assomption : 1993 – Milan

THÉRÈSE-MAYLIS TOUJOUSE

Les Religieuses de l'Assomption

Intuitions des origines

Nous avons déjà présenté le rôle de l'abbé Combalot, ses intuitions et son but, et vu comment il était incapable d'assumer avec continuité l'œuvre commencée. C'est Mère Marie-Eugénie qui, dans le temps et dans la chair, pour ainsi dire, a donné forme et vie à notre esprit.

L'esprit, c'est le fonds d'idées et de valeurs prioritaires qui expriment le sens profond d'un institut et orientent l'action. C'est ce que nous croyons avoir en commun avec toute la famille de l'Assomption : place centrale de Jésus-Christ et du Règne, amour de l'Église, spiritualité doctrinale, vision sociale dans l'action, sens catholique.

La Spiritualité, c'est l'esprit avec aussi des attitudes, des pratiques, comme incarnation de cet esprit. La vie vécue, l'expérience partagée qui constituent une école ou une voie tracée offerte aux successeurs. C'est la spiritualité qui est fortement marquée par la personnalité et l'expérience du fondateur (-trice) et par les premiers membres d'une Congrégation (le vécu de la communauté).

Pour dire vrai, nous avons toujours trouvé notre spiritualité d'une complexité très grande et difficile à exprimer. Autant de Sœurs, autant d'explications. Dans le fond, il y a un accord profond, mais il y a une telle abondance de textes et d'expressions chez Mère Marie-Eugénie que l'une ou l'autre choisira l'un ou l'autre texte en y mettant parfois un accent différent.¹ Néanmoins, nous nous retrouvons en quelques citations-clé de Marie-Eugénie. L'une d'elles : "Notre esprit devant être d'être riche de l'esprit de l'Église..."². Notre style

¹ Il suffit de regarder des sites sur Internet où chaque page des Religieuses de l'Assomption donne une version du charisme et de la spiritualité un peu différente.

² *Instructions de Chapitres* de Mère Marie-Eugénie, 3 mars 1878.

de vie monastique et apostolique nous unit au-delà des mots et des explications.

Dans ce document, nous allons insister sur quelques traits particuliers de la spiritualité de Mère Marie-Eugénie et ainsi de la Congrégation, et sur la manière qu'ont les Religieuses de l'Assomption de vivre certains éléments de notre esprit commun.

C'est une "pensée de zèle" qui a présidé à la fondation de la première Congrégation de l'Assomption.³ La Congrégation est une Congrégation à but apostolique suivant la Règle de saint Augustin. Voyant comment la classe "riche et influente"⁴ était éloignée du Christ et de l'Église, et comment elle recherchait un enseignement large et moderne, Marie-Eugénie voulait offrir aux jeunes filles une éducation selon leurs goûts, mais tout imprégnée de l'esprit de l'Évangile. Sa propre expérience de cette "aristocratie libérale" lui faisait ressentir la tristesse de sa situation religieuse et lui inspirait le désir d'apporter un changement à la société par l'intermédiaire de la femme. Il s'agissait d'une véritable révolution à opérer dans les esprits et dans la société, d'une oeuvre colossale à laquelle se donner.⁵

Cette oeuvre devait se réaliser non seulement à travers un enseignement intellectuel étendu, mais par une transformation des personnes, mentalité et cœur. Cela impliquait une même transformation chez les enseignants et un "milieu éducatif". Pour les Sœurs, leur forme particulière d'éducation découlait d'une vie spirituelle, d'une intelligence évangélisée.

En fait, Mère Marie-Eugénie avait une vision d'un monde transfiguré par le Christ à travers l'Église. Elle était consciente de créer du neuf, mais elle voulait en même temps rattacher son oeuvre aux grands Ordres et à la grande Tradition. Elle a eu du mal à exprimer sa vision et à faire accepter notre style de vie contemplatif et apostolique par les Supérieurs ecclésiastiques. La pierre d'achoppement

³ "La pensée qui a présidé à la fondation de cette oeuvre est une pensée de zèle." Lettre de Mère Marie-Eugénie à l'Abbé Gros, Supérieur ecclésiastique n. 1504, novembre 1841.

⁴ Ibid. L'irréligion, l'incrédulité, l'indifférence. Cf. la même lettre.

⁵ Cf. *Introduction aux Constitutions*, de l'Abbé Combalot ; Lettre de Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon, n° 1555, 6 juillet 1842.

était la récitation chorale de tout l'Office divin alliée à l'enseignement (ce style de vie impliquait aussi la demi-clôture).

Ainsi, quatre ans après la fondation, Mère Marie-Eugénie peut écrire au Père d'Alzon à propos de la rédaction des Constitutions qui seront celles de 1844 :

Nous ne sommes pas assez établies pour que j'ose exprimer notre but comme je le comprends, dans [sic] la vie contemplative éclairée par les études religieuses, et principe d'une vie active de foi, de zèle, de liberté d'esprit.⁶

Elle continue :

Pour moi, le vrai but, le vrai cachet d'une œuvre, est dans sa consécration intérieure à tel ou tel mystère divin envers lequel elle soit comme un hommage toujours subsistant. Je crois que nous sommes appelées à honorer le mystère de l'Incarnation et la personne sacrée de Jésus-Christ, ainsi que l'adhérence de la très Sainte Vierge à Jésus-Christ. C'est là même ce qui domine nos vues sur l'éducation et quoique vous en disiez, Marie nous semble bien notre Mère, comme l'âme purement humaine la plus revêtue de la vie de Jésus-Christ. Mais comment voulez-vous que j'ose exprimer rien de semblable, même avec tous les ménagements, toutes les explications que j'y mettrais, si ce n'était à vous que je l'écrivisse.

Finalement, presque cinquante ans plus tard, elle arrivera pour les Constitutions à cette formule qui satisfait Rome et répond au style propre à une Règle :

BUT DE L'INSTITUT

... imiter la très sainte Vierge dans son amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, spécialement au très Saint-Sacrement de l'autel, et [de] travailler, par l'éducation et les œuvres de zèle, à faire connaître et aimer Jésus-Christ et sa sainte Église. (Constitutions de 1888⁷)

⁶ Lettre de Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon, n° 1590, 27 août 1843.

⁷ Lettre de Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon : "C'est une chose étrange que les partisans tout opposés que nous avons. Les amis des antiquités monastiques prétendent que nous ressuscitons les études religieuses autrefois en usage dans les grands monastères, ils nous aiment à cause de notre science et de

Le désir d'allier l'action et la contemplation⁸ dans une Congrégation à but apostolique allait dans le sens contraire à la forme de vie jésuite. Ce qui nous distingue toujours des Jésuites, c'est la volonté de Mère Marie-Eugénie de garder tout ce que Ignace avait rejeté : les formes monastiques – l'Office choral, une forte vie communautaire, le rôle de la Supérieure avec le Chapitre et l'accompagnement spirituel, le silence et les études alimentant la prière et la vie aussi bien que l'enseignement.

L'attrait pour la vie contemplative exprime une caractéristique très marquée de la spiritualité de Marie-Eugénie : le sens d'un Dieu "au-delà de tout" et digne du don total de sa créature – ce qu'elle va appeler l'**esprit d'adoration**. À sa première communion, à l'âge de 12 ans, elle éprouve une saisie d'elle-même par Dieu et le Tout de ce Dieu que le Christ la rend capable d'adorer.⁹ Vers la fin de sa vie, Mère Marie-Eugénie écrit dans la dernière des *Notes Intimes* que nous ayons d'elle : "Suivre mon attrait d'adorer par Lui et de rendre par Lui tout ce qui est dû à Dieu."¹⁰

Elle aime parler de l'adoration des droits de Dieu : droit à l'amour, droit à la foi. Dans son enseignement, elle présente la Vierge Marie comme la parfaite adoratrice.

En 1855, Nîmes est la première maison dite "d'adoration" - du Saint-Sacrement exposé - et progressivement l'adoration fera partie de la vie des communautés, selon le nombre de Sœurs et la permission de l'Ordinaire du lieu. Cette dévotion sera officiellement inscrite dans les Constitutions de 1866. Dans les *Instructions de Chapitre* sur l'esprit de l'Assomption (1878), Marie-Eugénie affirme que "le culte du très Saint-Sacrement est l'épanouissement de notre esprit".¹¹

L'Incarnation - Dans la citation ci-dessus sur le but de la Congrégation, Marie-Eugénie situe le but mystique de son œuvre

notre respect des anciens usages, tandis qu'ailleurs on nous aime comme un type d'innovation. Vous qui connaissez maintenant nos pensées, vous comprenez qu'en effet nous devons avoir ce double caractère." n° 1592, 12 septembre 1843.

⁸ Ou bien, selon une expression ignatienne, reprise en 1954 par Mère Marie-Denise, Supérieure Générale de 1953 à 1970 : "Être contemplatives dans l'action" (Circulaire du 1^{er} novembre 1954).

⁹ *Notes Intimes* de Mère Marie-Eugénie n. 175/01 et 178/01, août 1841.

¹⁰ *Notes Intimes* n. 238/01, 31 mars 1890.

¹¹ *Instructions de Chapitres*, 24 février et 5 mai 1878.

dans une consécration au mystère de l'Incarnation. Sûrement elle a reçu l'influence de l'École française durant son séjour à la Visitation, et dès la fondation, les Sœurs ont prié l'Office des Grandeurs de Jésus. La vie spirituelle des premières Sœurs est modelée par ce courant dont l'Incarnation mystique est le cœur.

L'Incarnation est le mystère auquel elles doivent avoir leur spéciale dévotion, puisque c'est en ce mystère que toutes les choses humaines ont été divinisées et ont trouvé leur fin.¹²

Le désir d'imiter Jésus, de le laisser vivre ses mystères en nous, se traduit pour Marie-Eugénie dans une consécration à l'Incarnation, en la fête de l'Annonciation 1843.¹³ Mère Térèse-Emmanuel achèvera sa sainteté dans l'adhésion à cette spiritualité alors que Mère Marie-Eugénie sera entraînée par le grand courant théologique d'Augustin et la Tradition de l'Église. Néanmoins, l'Incarnation restera centrale dans la spiritualité de la Congrégation et dans sa philosophie de l'éducation.

Le Règne de Dieu est au cœur de l'intuition première de Marie-Eugénie. Sa conversion l'a amenée à comprendre le Christ comme Libérateur et Roi. Son Règne est le but, le sens du monde.¹⁴ Le Règne de Dieu / de Jésus-Christ est la raison d'être de la Congrégation : connaître et aimer le Christ, le faire connaître et aimer ainsi que son Église, étendre le Règne du Christ dans la société. Les premières Sœurs feront le vœu d'étendre par toute leur vie le Règne de Jésus-Christ¹⁵ ; plus tard cela impliquera l'envoi en mission lointaine. Le Règne doit être étendu toujours davantage "en nous, autour de nous", dans le monde.¹⁵

Nous remarquons cependant que le Règne ne joue pas le même rôle dans la spiritualité des Religieuses que chez les Assomptionnistes et les Oblates. Marie-Eugénie a pris la devise : *Adveniat Regnum tuum*, sur la suggestion du Père d'Alzon, mais pour elle l'expression

¹² Lettre de Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon, n. 1592, 12 septembre 1843.

¹³ *Notes Intimes* n. 188, Lettre au Père d'Alzon n. 1586, 18 avril 1843.

¹⁴ Lettre de Mère Marie-Eugénie au Père Lacordaire, vers 1844 : *Textes Fondateurs* p. 118.

¹⁵ *Notes Intimes* n. 234, septembre 1878 ; n. 237, mai 1886 ; *Instructions de Chapitres*, 16 octobre 1870 (inédit), 3 décembre 1882.

ne prendra pas la même importance que pour le Père. En tête des lettres, par exemple, on inscrira, non A.R.T [Adveniat Regnum tuum], mais D.S., *Dieu seul* ! Dans l'Instruction du 12 mai 1878, Mère Marie-Eugénie cite *l'Adveniat Regnum tuum* comme "notre devise pour la vie active" et dans l'Instruction du 5 mai 1878 comme "la devise des Pères de l'Assomption".¹⁶ Mais malheureusement ses instructions parlent assez peu du Royaume. Ses Chapitres (ou instructions) monnaient pour les Sœurs la théologie de saint Thomas, à partir de la liturgie, et la grande Tradition de la spiritualité occidentale. Le fait qu'il n'y avait pas une théologie du Royaume développée à l'époque explique peut-être cette absence. Ses idées sur le Règne social sont certainement inspirées par la pensée de Lamennais et de son école.

Sa grande préoccupation est l'oraison et la qualité de la vie des Sœurs d'où découle toute la force de l'action. L'orientation : *Contemplare et contemplata aliis tradere* [*Contempler et transmettre aux autres ce qui a été contemplé*], reçue des Dominicains¹⁷, traduit mieux son enseignement de tous les jours.

Spiritualité Doctrinale - Cette expression du Père d'Alzon ne se retrouve pas sous la plume de Marie-Eugénie. Chez les Religieuses, "amour de la vérité", - dont Augustin est le grand modèle - exprime la même réalité. Cet amour se manifeste largement dans les études et la lecture spirituelle. La spiritualité est doctrinalement très alimentée, non seulement par les études, mais aussi par la prière de l'Office divin¹⁸. À l'époque de Mère Marie-Eugénie, l'Office prenait à peu près trois heures par jour. (L'ensemble des exercices spirituels prenait plus de cinq heures dans la journée.) Notre vie contemplative devait mener à une transformation de l'intelligence ("altérer", dira Mère Marie-Eugénie dans les chapitres de 1878) ou

¹⁶ Cf. aussi *Instructions de Chapitres*, 14 décembre 1873, 14 avril 1878, 17 novembre 1878.

¹⁷ "... le but de notre Congrégation étant de communiquer aux âmes une vie de Jésus-Christ dont nous soyons pleines, ou pour mieux dire *contemplata tradere...*" *Notes Intimes* n. 217, 26 septembre 1856. Cf. Thomas d'Aquin, *Summa* 2a 2ae Q188, R6

¹⁸ *Instructions de Chapitres*, 12 mai 1878.

“christianisation de l’intelligence” par la vérité ; elle devait nous faire vivre dans la foi qui devient “l’atmosphère de nos âmes.”¹⁹

Augustiniennes - Comme Congrégation apostolique, nous avons eu, dès le début, la Règle de saint Augustin comme règle de base pour les Constitutions.²⁰ Augustin est “notre Père”. Cette Règle est fidèlement lue chaque dimanche au réfectoire. On peut sourire de l’expression : “ne jamais sortir moins de deux ensemble” et des “cheveux arrangés avec artifice”, mais on assimile les leçons sur l’intériorité et l’authenticité, la pauvreté et le pardon. Mère Marie-Eugénie en fait des commentaires dans ses Chapitres (13 août 1876, 13 juillet 1879...). Maintes fois, elle fait référence au Prologue à cause de son insistance sur la charité, amour de Dieu et du prochain.²¹

Dans les *Instructions de Chapitre* sur l’esprit de l’Assomption (déjà citées-1878), saint Augustin figure comme exemple de tous les points majeurs : son grand cœur, son amour de la vérité, son amour de l’Église, l’humilité... (24 février, 3 mars, 10 mars, 7 avril, 5 mai, 12 mai, 19 mai). Par-dessus tout, Marie-Eugénie ressemble à Augustin dans sa recherche de Dieu en tout, à travers tout.

Je voudrais aujourd’hui vous parler de saint Augustin et vous en dire quelque chose qui me semble pratique pour nous. Avec ce grand esprit, doué d’une si grande sagesse, éclairé d’une si grande lumière, songez combien il voyait le bien. La grandeur de son âme consiste précisément à avoir été jusqu’au bout de ses lumières dans le bien.²²

Sa spiritualité est augustinienne parce que sa théologie est augustinienne : Dieu, Jésus-Christ, l’Église, l’amour de la Vérité et l’étude de la doctrine, la contemplation, et l’absence d’autres “peti-

¹⁹ *Instructions de Chapitres*, 3 mars 1878.

²⁰ Marie-Eugénie choisira la version des Dames du Bon Pasteur, traduction approuvée par Grégoire XVI en 1836, et elle-même inspirée de la Règle des Augustins. Dans la version choisie, au chapitre de l’Obéissance, l’expression “Supérieure Générale” est substituée au mot : “prêtre”, ce qui est important par rapport à la conception du gouvernement d’une Congrégation.

²¹ *Instructions de Chapitres*, 24 février 1878, 13 juillet 1879, 20 août 1886, 1853 (inédit) et 1870 (inédit).

²² *Instructions de Chapitres*, 1^{er} septembre 1882.

tes” dévotions. La Congrégation est christocentrique parce que Jésus-Christ est le grand médiateur de Dieu.

Les Sœurs deviennent augustiniennes aussi à travers leur identification avec la vie de l’Église dans sa prière, le Bréviaire. Non seulement les psaumes, mais les commentaires des Pères de l’Église. Les écrits d’Augustin s’y trouvent plus que tout autre.

En matière de pénitence, Marie-Eugénie insiste sur la mortification intérieure, celle des pensées, plus dans la ligne augustinienne et conforme à notre vocation particulière.

Quant à la *Cité de Dieu* que le Père d’Alzon considérait comme “une seconde révélation”, Marie-Eugénie est frappée par l’idée des deux amours.²³ Dès 1842, dans ses “Conseils sur l’éducation” elle fait référence à cette oeuvre :

Saint Augustin a dit qu’il n’y avait en ce monde que deux cités... c’est-à-dire égoïsme et dévouement ; voilà tout le mystère, tout le principe du bien et du mal dans les choses d’ici-bas... et “le but de l’éducation étant de préparer un enfant à tous les devoirs de la vie”, il importe de le faire entrer dans “la cité du dévouement”.²⁴

Sa préoccupation pour la vie contemplative des Sœurs la fait souvent revenir à cette idée.

Nous connaissons toutes ces paroles de saint Augustin : “Il y a deux cités en ce monde, l’une bâtie par l’amour de Dieu poussé jusqu’au mépris de soi-même, l’autre bâtie par l’amour de soi poussé jusqu’au mépris de Dieu... Très évidemment nous sommes dans la cité qui repose sur l’amour de Jésus-Christ poussé jusqu’au mépris de soi. Voilà où commence l’examen. Est-ce que nous vivons en tout conformément à ce principe ? Est-ce que nous en acceptons les conséquences ? ...”²⁵

Nous avons déjà vu comment la Congrégation a reçu le nom de l’**Assomption** de l’Abbé Combalot et la Sainte Vierge comme patronne. Avec la même logique qui lui faisait approfondir l’appartenance augustinienne à travers la Règle, Marie-Eugénie a pris au sérieux ce titre de Congrégation et a élaboré une **petite spiritualité du mystère de l’Assomption**. Elle nous propose de nous

²³ *Instructions de Chapitres*, 12 janvier 1875, 7 avril 1878, 27 mai 1881, 18 juin 1886.

²⁴ *Textes Fondateurs*, p. 535.

²⁵ *Instructions de Chapitres*, 13 juin 1884.

élever au-dessus des difficultés, des contrariétés, des misères de chaque jour par un *Sursum corda* à la suite de Marie, de nous laisser attirer en haut par Dieu comme Marie dans sa montée au Ciel, de vivre dans le dégagement joyeux de tout ce qui n'est pas Dieu²⁶ comme Marie dans ce mystère.

Vous êtes filles de l'Assomption. Ce mystère qui est plus du Ciel que de la terre est un mystère d'adoration. ... En Marie tout a été adoration.²⁷

CONCLUSION

“Jésus-Christ, le Roi de l'Éternité, vivant dans les âmes et vivant dans son Église, l'extension de son Règne au-dedans et au-dehors de nous, un grand esprit de prière appuyé, d'une part, sur l'Office divin où nous trouvons les traces des saints et les dévotions de l'Église, d'autre part, sur l'adoration du Très Saint-Sacrement où nous entrons avec Notre Seigneur Jésus-Christ dans les quatre fins de son divin sacrifice... une certaine liberté d'esprit qui laisse à chacune le caractère de sa grâce... cet esprit de fraternité plein de respect et de simplicité, ce quelque chose aussi qui nous rapproche des anciens Ordres, la forme d'éducation qui en découle...”

Et la joie !

Voici une des dernières formulations de l'esprit de l'Assomption, à l'occasion d'un anniversaire de la Fondation.²⁸

17, rue de l'Assomption
75016 Paris
France

Sœur Thérèse-Maylis Toujouse
Archiviste des Religieuses
de l'Assomption

²⁶ Il y a un accent joyeux sur le “tout” de Dieu, qui contraste avec le “nada” de saint Jean de la Croix. Cf. *Instructions de Chapitres*, 19 mai 1878.

²⁷ *Instructions de Chapitres*, 24 février 1878.

²⁸ *Instructions de Chapitres*, 2 mai 1884.

JEAN-PAUL PÉRIER-MUZET

Les Augustins de l'Assomption**Intuitions des origines**

Le livre *Prier 15 jours avec Emmanuel d'Alzon* est construit à partir d'une présentation articulée de la spiritualité assomptionniste. Il s'ouvre et se ferme sur le thème majeur de l'amour trinitaire et christologique, déclinaison de la Trinité (chap. 1, 2, 3 et 15). Puis il égrène les notes augustiniennes et mariales de cette spiritualité (chap. 4, 6) dont la prière est la porte d'entrée (chap. 5), avant de s'attacher aux caractères et aux directions privilégiées de l'apostolat à l'Assomption (unité chap. 7, cause de l'Église chap. 9, mission lointaine chap. 10). La vie concrète du Père d'Alzon inspire et illustre cette démarche spirituelle, lui qui a porté la foi dans le combat de la croix (chap. 8), avec le souci de l'actualisation (chap. 11) et la ferveur de l'amitié (chap. 12). L'histoire retient aussi son sens d'une mission partagée avec des laïcs (chap. 13) et sa préoccupation de fournir à l'Église des "permanents de l'Évangile" (chap. 14). Aussi cette spiritualité profondément enracinée dans l'amour de conception trinitaire mais d'expression christocentrique, se vit-elle au quotidien dans l'incarnation d'une vocation d'une mission parfaitement ecclésiales.

Via San Pio V, 55
00165 Rome
Italie

Père Jean-Paul Périer-Muzet
Archiviste des Augustins
de l'Assomption

CLAIRE DE LA CROIX RABITZ

Les Oblates de l'Assomption

Intuitions des origines et spiritualité

Notre spiritualité découle de celle des Assomptionnistes : nous avons le même fondateur et nous avons été créées pour travailler ensemble à la mission d'Orient.

Pour nous, Oblates de l'Assomption, **l'esprit de l'Assomption** est exprimé par le Père d'Alzon lui-même lors de la clôture du Chapitre Général des Assomptionnistes le 17 septembre 1868 :

“Notre vie spirituelle... se trouve dans notre devise *Adveniat Regnum Tuum*. L'avènement du règne de Dieu dans nos âmes... l'avènement du règne de Dieu dans le monde... si à cet amour principal, vous ajoutez l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'amour de la Sainte Vierge, sa Mère et de l'Église son épouse, vous connaîtrez, sous son expression la plus abrégée l'esprit de l'Assomption.”¹

LE TRIPLE AMOUR

Notre spiritualité est avant tout **christocentrique**, comme le témoignent de nombreux textes adressés, par le Père d'Alzon, à Mère Emmanuel-Marie Correnson, ou aux premières Oblates de l'Assomption.

“Vous aimez beaucoup **Notre Seigneur** comme votre époux, pas assez peut-être comme votre roi... Vous le voulez pour vous... La Fondatrice des Oblates doit le vouloir pour ses filles, pour toutes les âmes que ses filles convertiront, pour toute l'Église, pour tous les pécheurs.”²

¹ *Écrits Spirituels*, p. 130.

² Lettre n° 3635 à Mère Emmanuel-Marie Correnson, le 17 juillet 1869.

“L'Oblate doit renouveler le plus souvent possible le don d'elle-même à **Jésus-Christ** son époux... et demander sans cesse son amour le plus ardent dans tous les plus simples détails de la vie.”³

Cet amour inconditionné de Jésus-Christ entraîne un zèle apostolique infatigable exprimé dans nos deux premières devises : *Propter amorem Domini Nostri Jesu Christi* et *Adveniat Regnum Tuum*.

1 - Amour de Jésus Christ traduit particulièrement dans le culte de l'Eucharistie non en tant que dévotion mais comme orientation instinctive.

Un lien particulier existe entre notre fondation et l'Eucharistie.

Le Père d'Alzon écrit :

“Priez beaucoup pour une œuvre qui me préoccupe bien ici. C'est la fondation d'une maison d'adoration confiée à de pauvres filles qui se consacraient au travail, à la pénitence, à la prière.”⁴

Dès l'arrivée à Rochebelle, il installe le Saint-Sacrement et organise l'adoration nocturne.

Il avait constaté l'insuffisance de la piété eucharistique, au cours de son voyage en Orient. Il l'exprime dans sa toute première conception du but des Oblates :

“1° - Un ardent amour de Notre Seigneur immolé sur l'autel.

2° - Le désir de réparer les insultes dont il est l'objet par la prière, la pénitence et les œuvres de zèle” et plus loin : “l'adoration perpétuelle à établir dans ces pays.”⁵

La vénération pour **l'Eucharistie** qu'il entend donner aux Oblates de l'Assomption est tout de suite orientée dans un but d'unité, et pour servir sa conception de l'unité.

“Considérez tous les jours en faisant votre visite au Saint-Sacrement, la distance qui vous sépare de Notre Seigneur. Si d'une communion à l'autre, si d'une adoration à l'autre, vous vous proposez de diminuer

³ Lettre n° 5842 à Mère Jeanne de Chantal Dugas le 30 janvier 1877 - *Écrits Spirituels*, p. 1199.

⁴ Lettre n° 2493 à Madame Doumet le 21 avril 1865.

⁵ Lettre n° 2342 à Marie Correnson le 04 octobre 1864.

cette distance, impossible que tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, il n'y ait pas une somme de progrès.”⁶

L'amour de Notre Seigneur s'applique tout naturellement à ce que Jésus-Christ a le plus aimé : sa Mère et l'Église.

2 - Marie, aimée comme notre Mère est avant tout, pour nous, un modèle à suivre : modèle de disponibilité “*du oui de l'Annonciation au oui de la Compassion.*”⁷

“Ne laissez pas s'écouler le mois de Marie sans avoir fait un don spécial de vous-même, comme celui que la Sainte Vierge renouvelait sans cesse.”⁸

Le Père d'Alzon aime invoquer Marie, sous le vocable : Reine des Apôtres :

“Soyez Mère de la petite famille apostolique qui vous est confiée, comme la Sainte Vierge a été la mère des Apôtres avant d'en être la Reine.”⁹

Dans son testament spirituel aux Oblates de l'Assomption, le Père d'Alzon leur écrit :

“Je cherche à accentuer plus énergiquement le cachet qui doit vous être propre et le caractère auquel on doit vous reconnaître comme de vraies filles de la Sainte Vierge, Reine des Apôtres.”¹⁰

3 - L'amour de l'Église, Jésus-Christ continué, découle tout naturellement de l'amour du Père d'Alzon pour le Christ : nous sommes nées de cet amour :

“un amour surnaturel, hardi, désintéressé.”¹¹

Plus loin, il dit à ses frères, en parlant des Oblates :

⁶ Lettre n° 4009 aux Oblates de l'Assomption de Nîmes le 28 avril 1870.

⁷ Règle de Vie O.A. n° 63.

⁸ Lettre n° 4039 à Mère Emmanuel-Marie Correnson le 15 mai 1870.

⁹ Lettre n° 3004 à Mère Emmanuel-Marie Correnson le 17 mai 1867.

¹⁰ Lettre n° 5731 du 10 septembre 1876, *Écrits Spirituels*, p. 1198.

¹¹ *Écrits Spirituels*, p. 136, Clôture du Chapitre général de 1868.

“Elles veulent se sanctifier comme nous dans un immense et apostolique amour pour l'Église. Leur cachet, sous ce rapport creuse en quelque sorte davantage notre propre cachet.¹²”

En résumé, notre vie d'Oblate de l'Assomption puise son élan dans **le Christ** aimé par dessus tout, vivant dans **l'Église**, présent dans **l'Eucharistie**. Cette vie essentiellement apostolique a pour modèle **la Vierge Marie**.

La contemplation apostolique

Notre Congrégation au caractère apostolique, n'est pas “contemplative” dans le sens où la principale activité des Sœurs serait le temps passé à la prière. Le Père d'Alzon insiste sur ce point dans plusieurs lettres envoyées au Père Galabert.

Il veut pour les Oblates :

“des cœurs de séraphin et d'apôtre¹³”

Le séraphin représentant l'amour qui consume toute une vie dans la louange de Dieu – pour l'Oblate de l'Assomption, contemplation et apostolat se pénètrent au point de ne faire plus qu'un.

Le Père d'Alzon explique au Père Picard la grande différence qu'il voit entre les Dames de l'Assomption et les Oblates de l'Assomption :

“des religieuses demi-cloîtrées et des religieuses missionnaires.”¹⁴

Mais des “religieuses” des deux côtés, il y tient beaucoup pour les Oblates et Mère Emmanuel-Marie Correnson aussi.

Le Père d'Alzon présente ainsi le but qu'il donne aux Oblates dans une lettre à Eulalie de Regis :

“Travail, pénitence, oraison. Travail pour vivre, pénitence pour obtenir la conversion des hérétiques, **oraison pour adorer le Saint-Sacrement**.¹⁵”

¹² *Écrits Spirituels*, p. 144.

¹³ Lettre n°3742 à Mère Emmanuel-Marie Correnson le 17 novembre 1869, *Écrits Spirituels*, p. 1270.

¹⁴ Lettre n°2847 le 6 août 1866.

¹⁵ Lettre n° 2494 le 22 avril 1865.

Cet élan que le Père d'Alzon veut donner aux Oblates trouve son impulsion dans les besoins de l'Église et du monde.

D'une part, la mission apostolique renvoie à la contemplation : travailler pour faire advenir le Règne du Christ incite à prier le Père pour devenir de meilleures ouvrières, pour multiplier ces ouvriers, pour réaliser lui-même ce que nous ne pouvons pas faire. Le Père d'Alzon suggère des intentions de prière en lien direct avec les rencontres de la vie de chaque jour¹⁶ sans oublier de les élargir aux dimensions de l'Église.¹⁷

D'autre part, la contemplation s'épanouit dans la mission apostolique, ainsi dans le dernier chapitre du Directoire intitulé : "De la vie intérieure", il écrit :

"Je ne puis aimer Jésus-Christ sans vouloir que toutes les créatures l'aiment et voilà ce qui doit faire le caractère apostolique de ma vie."¹⁸

L'ensemble du Directoire est à lire à la lumière de cette petite phrase.

"Oh ! Que je voudrais qu'au milieu de vos travaux vous fussiez toujours unies par le cœur à votre divin Maître."¹⁹

Action et contemplation sont toujours appelées à s'unifier dans notre vie dont les occupations sont diverses. Tout, prière ou action converge vers le même but.

Quelques semaines plus tard, il écrit encore aux Oblates de l'Assomption :

"... partout, soyez constamment préoccupées de cette pensée : il faut que je sois une religieuse apôtre."²⁰

"Pourvu que vous soyez des filles apostoliques, je serai content."²¹

¹⁶ *Écrits Spirituels*, p. 624.

¹⁷ *Écrits Spirituels*, p. 626.

¹⁸ *Écrits Spirituels*, p. 123.

¹⁹ Lettre n° 3912 aux Oblates de l'Assomption le 20 février 1870.

²⁰ Lettre n° 3915 le 28 avril 1870.

²¹ Lettre n° 5164 le 24 décembre 1874.

OBLATES DE L'ASSOMPTION, POUR QUELLE MISSION ?

En lien avec les Assomptionnistes

Nous avons été fondées pour travailler avec les Assomptionnistes dans la Mission d'Orient :

“Vous êtes fondées pour être nos auxiliaires dans les missions.”²²

c'est-à-dire non seulement pour rendre service aux religieux, mais surtout pour servir l'Église dans une même perspective et dans la complémentarité²³.

Comme pour ses frères, le Père d'Alzon nous a donné comme base la Règle de saint Augustin.

Et dans le Testament spirituel qu'il laisse aux Oblates :

“Gardez le cadre de ces instructions comme le fond de votre vie spirituelle. Je vous ai déjà donné des Constitutions et un Directoire. Ces deux travaux sont à peu près les mêmes pour vous et les religieux.”²⁴

Dans un but œcuménique

Le nom donné par le Père d'Alzon au premier noviciat est explicite par lui-même : **Notre-Dame de Bulgarie**. Nous avons été fondées pour travailler au rapprochement des églises orientales. Ce que le Père d'Alzon appelait “*conversion des schismatiques*”, nous l'avons traduit au fil des temps par “œcuménisme” et maintenant “dialogue inter-religieux”. C'est l'esprit qui est important. On ne peut envisager l'unité aujourd'hui comme le Père d'Alzon le faisait au XIXe siècle, dans une perspective ultramontaine.

Si les trois grandes causes qui mobilisent l'Assomption sont la proclamation de la **Vérité**, la manifestation de la **Charité**, la restauration de l'**Unité**²⁵ - nous les retrouvons dans notre Règle de vie aux n° 2 et 56 - pour nous, Oblates de l'Assomption, la cause de l'**Unité** semble passer au premier plan lors de nos origines :

²² Lettre n. 5142 du Père d'Alzon à Mère Emmanuel-Marie Correnson le 27 décembre 1874, *Écrits Spirituels*, p. 1195.

²³ Règle de vie des Oblates de l'Assomption n° 58.

²⁴ Lettre n° 5731 du 10 septembre 1876, *Écrits Spirituels*, p. 1198.

²⁵ *Écrits Spirituels*, p. 303-304.

“Quelle folie que de vouloir travailler à renverser le schisme grec, oriental, russe avec quelques pauvres filles !... Dieu se sert de tous les moyens et se servira même de vous”,

dit le Père d'Alzon lors de la prise d'habit de Soeur Thérèse-Augustine le 25 septembre 1878²⁶.

Cette volonté du Père d'Alzon se traduit aussi par l'inscription qu'il a voulu faire graver à l'intérieur de la cloche de la chapelle de la rue Séguier, à Nîmes, qu'il baptise du nom de la fondatrice des Oblates :

“Moi, Emmanuel-Marie, je loue Dieu,
je rassemble les vierges apostoliques,
j'appelle les errants éloignés au Règne de N.S.J.C.
afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur.”²⁷

“Au delà des mers”

Le but œcuménique n'est pas exclusif, dès le début, la perspective missionnaire s'étend au monde entier :

Les textes le montrent sans équivoque, la mission débute en Orient, mais le Père d'Alzon n'exclut pas les autres pays. La cloche de Nîmes rassemble “*les vierges apostoliques*” sans aucune autre précision.

Au Chapitre de 1868, écrit et proclamé six mois après le départ des premières Oblates en Orient, le Père parle de nous et de notre “*amour apostolique*” employant une formule sans limite :

“Mes filles, vous irez au-delà des mers.”²⁸

Les *60 millions de schismatiques* sont cités seulement comme un exemple de ce *champ immense* dont on ne verra jamais le bout : les “*missions étrangères*”.

Dans la même lettre, après avoir signalé la présence au concile d'Évêques d'Amérique du Nord, Amérique du Sud, Chaldée, Asie, Syrie, Égypte, Afrique centrale, le Père ajoute :

²⁶ *Écrits Spirituels*, p. 1210.

²⁷ Lettre n° 6664 à Mère Emmanuel-Marie Correnson le 2 avril 1879.

²⁸ Le 17 novembre 1868, *Écrits Spirituels*, p. 144, Clôture du Chapitre général.

“Ce sont partout presque des pays de mission où les Oblates peuvent travailler.²⁹”

Le 1^{er} mai 1873, le Père d'Alzon demande au Père Picard de se renseigner sur une proposition qui lui est faite :

“On demande six Oblates pour Iquique, ville du Pérou... J'aurais envie de ne les faire partir qu'avec un de nos religieux.”³⁰

Le projet n'eut pas de suite, mais il correspondait parfaitement à la vocation de l'Oblate dans l'esprit du Père d'Alzon.

Le caractère missionnaire marque en effet l'être de l'Oblate :

“Le vœu de se consacrer aux missions étrangères lèvera toutes les difficultés en ce sens qu'on verra qu'elles ne sont que comme dans un noviciat dans les maisons d'éducation, sauf celles qui devront y rester pour former les autres... ce vœu arrêtera bien du monde, mais spécifiera l'œuvre d'une façon très caractérisée.”³¹

De même, sept ans plus tard à Mère Eugénie :

“La grande différence, c'est, outre le nom d'Oblates, celui de religieuses missionnaires, et, à cette différence, elles y tiennent, je puis vous l'assurer.”³²

Et en 1878, le Père d'Alzon écrit à Mère Emmanuel-Marie Correnson :

“... Nous devons tout faire pour accroître les Oblates : Il m'en faut pour Odessa d'ici à un temps assez rapproché. Le Père Galabert prend en Orient de l'influence, surtout par la charité et le dévouement de ses filles. Or, je suis convaincu qu'elles sont destinées à nous ouvrir les portes de la Russie, d'abord par un hôpital, ensuite par un pensionnat.”³³

Les activités des Sœurs en France sont nettement conçues par notre fondateur comme une préparation à la mission, par exemple :

²⁹ Lettre n° 3742 à Mère Emmanuel-Marie Correnson le 17 novembre 1869.

³⁰ Lettre n° 4799.

³¹ Lettre n° 2868 à Mère Emmanuel-Marie Correnson le 25 août 1866.

³² Lettre n° 4865 le 12 août 1873.

³³ Lettre n° 6260 le 29 mars 1878.

“Vous verrez que nous mettrons au Vigan une œuvre de Sœurs garde malades qui s'y prépareront à soigner les pauvres en Bulgarie et dans les missions étrangères.³⁴”

D'où, le projet d'orphelinat à Arras et la fondation à l'Espérou.

En résumé, on peut dire que l'Oblate doit être attentive et disponible à tous les besoins de l'Église et du monde. Dans ce discernement, se trouve sa mission spécifique.

“Appliquez-vous à étudier tout ce qui peut vous faire bien saisir ce dont l'Église a le plus besoin.³⁵”

4 – Au service des pauvres

Notre but missionnaire et œcuménique ne nous spécialise pas dans une classe de la société, il nous met à la disposition de tous.

Cependant il existe une affinité très marquée entre l'Oblate de l'Assomption et les pauvres.

Fondées pour être envoyées dans un pays dans lequel “*le bien à faire doit l'être par les écoles du peuple*”³⁶, les premières Oblates sont destinées à ce milieu populaire.

La modeste origine de nos premières Sœurs convenait parfaitement à leur mission, bien que le Père d'Alzon ait souhaité, dès le début, voir venir des sujets issus de tous les milieux culturels : “*des bergers et des mages.*”³⁷

Il tenait à les voir vivre ensemble sans privilèges, sans Sœurs converses. C'était un projet audacieux pour l'époque.

En Orient, les Oblates de l'Assomption se sont adressées à toutes les classes sociales.

À Nîmes, la première école des Oblates s'adresse à une catégorie d'élèves d'un milieu simple.

En parlant de “*son faible pour les Oblates à cause de cet esprit plus humble et plus apte à atteindre une portion du monde que No-*

³⁴ Lettre n° [?] à Mère Emmanuel-Marie Correnson le 22 juin 1867.

³⁵ Lettre n° 3635 à Mère Emmanuel-Marie Correnson le 17 juillet 1869.

³⁶ Lettre n° 1916 le 24 février 1863.

³⁷ Lettre n° 5201 aux Oblates le 4 janvier 1875, *Écrits Spirituels*, p. 1196-1198.

tre Seigneur aime tout spécialement”³⁸, le Père d'Alzon traduit bien cette connivence entre notre Congrégation et le monde des pauvres.

Œcuménisme, Missions lointaines, Orientation vers les pauvres, en priorité avec les Assomptionnistes, sont bien les notes caractéristiques qu'a voulues le Père d'Alzon en fondant les Oblates de l'Assomption. Les trois notes sont englobées dans l'amour de Jésus-Christ, et dans la disponibilité au service de l'Église.

EN CONCLUSION

Le Père d'Alzon a voulu pour ses filles **un cœur large** comme le sien l'était, et en conformité à la mission. Il écrit de Rome à Mère Emmanuel-Marie Correnson :

“Il faut avoir non seulement le cœur, mais les idées catholiques, et quand on parle d'idées larges, je ne crois pas qu'on en trouve de plus larges que celles-là.”³⁹

“Je vous voudrais un cœur immense comme l'océan.”⁴⁰

D'autre part, le Père d'Alzon a un grand respect pour la liberté de chaque personne dans sa manière d'aller vers Dieu. Il ne veut imposer ni dévotion particulière, ni méthode d'oraison. Il disait certainement aux Sœurs comme à ses propres novices :

“Cherchons le Royaume de Dieu, proclamons-le avec toute la plénitude de notre liberté et de notre amour, car Dieu ne veut pas régner sur des esclaves, mais sur des hommes libres.”⁴¹

Pour résumer l'esprit que le Père d'Alzon veut pour les Oblates de l'Assomption, on peut lire la Lettre n° 3915 du 28 février 1870 – je ne cite que les grandes lignes :

“Plus je réfléchis sur le but de votre fondation... plus il y a les éléments d'un très grand bien... pour cela il faut plusieurs conditions :

³⁸ Lettre n° 3784 à Mère Emmanuel-Marie Correnson, le 14 décembre 1869.

³⁹ Chapitre général le 17 septembre 1868, *Écrits Spirituels*, p. 131.

⁴⁰ Lettre n° 3974 aux Oblates de l'Assomption le 3 avril 1870.

⁴¹ Lettre n° 3974 aux Oblates de l'Assomption le 3 avril 1870.

- 1 – Un grand oubli de vous-mêmes
- 2 – L'esprit de prière
- 3 – Une franche et loyale obéissance
- 4 – La charité fraternelle
- 5 – L'amour de l'Église
- 6 – L'amour de Notre Seigneur. Il faut commencer et finir par là.
Qu'est ce qu'une Oblate dont Jésus Christ n'est pas la vie ?⁴²

L'Esprit de l'Assomption

L'Esprit de l'Assomption n'est pas du tout lié, pour moi, au mystère glorieux de la Vierge Marie, mais au style de vie, à la manière d'être, d'entrer en relation qui nous caractérisent et que **le Père d'Alzon a voulu pour nous** : à savoir, pour faire court :

- la passion du Royaume (1) bâtie sur une vie christocentrique et la contemplation apostolique,
- une vie communautaire Augustinienne,

le tout vécu dans une **grande ouverture, liberté et esprit de famille**.

Cet esprit est sans doute le résultat de plusieurs influences que le Père d'Alzon a reçues : Augustin, Dom Guéranger, La Mennais, Mère Eugénie... un esprit "*sui generis*" comme il l'écrit lui-même à Mère Eugénie, le 10 juillet 1865⁴³.

On sait par ailleurs que le Père d'Alzon a choisi le nom de l'Assomption, non en raison de sa connaissance et de son amitié avec les Dames de l'Assomption, mais parce que c'est le nom qu'il a trouvé sur le Collège que son ami Goubier avait acheté pour lui à son insu :

"Nous n'avons pas choisi le mystère de l'Assomption, il s'est pour ainsi dire imposé de lui-même. La pierre placée sur la porte d'entrée de notre maison était gravée plusieurs années avant que nous ne vinssions prendre possession du berceau de notre famille religieuse. On peut dire que ce n'est pas nous qui avons choisi Marie triomphant dans les cieux pour notre protectrice ; c'est Marie, du haut du ciel, qui semble avoir dit : cette maison m'a été donnée et je vous la donne, à mon tour..."⁴⁴

⁴² Lettre n°3915 aux Oblates de l'Assomption le 28 février 1870.

⁴³ Lettre n°3040.

⁴⁴ *Écrits Spirituels*, p. 1025.

(1) - Notre devise : “**Que ton Règne vienne**” vient du Père d'Alzon et de personne d'autre. Il le dit lui-même, en s'adressant aux Dames de l'Assomption, en 1871 :

“Je me rappelle lorsque, Impasse des Vignes, nous parlions avec votre Mère Générale de ces commencements, la devise **Adveniat Regnum Tuum** fut proposée par moi. Elle m'avait frappée chez les Sœurs de Marie-Thérèse par sa beauté et sa profondeur... Resterons-nous toujours au-dessous de ce qu'il faut faire pour procurer cette gloire à Dieu?... Je crois que l'intelligence de cette parole est d'une grande application au temps présent.⁴⁵”

203, rue Lecourbe
75015 Paris
France

Sœur Claire de la Croix Rabitz
Supérieure Générale des
Oblates de l'Assomption

⁴⁵ *Écrits Spirituels*, p. 659.

GISÈLE MARCHAND

Les Petites Sœurs de l'Assomption

Spiritualité et Esprit*

Le Père Pernet considérait comme essentiel d'être animé de l'esprit de sa Congrégation. Il en parlait comme d'une sève qui nous fait vivre.

La source d'inspiration d'Étienne Pernet c'est d'abord sa famille religieuse :

Il a fait sien l'esprit de l'Assomption, il en est pénétré. En même temps, il a intériorisé sa grâce propre de Fondateur. De là est né notre esprit.

La plupart des **Écrits** de nos Fondateurs sont **occasionnels**. Le Père Pernet n'a laissé aucun traité spirituel. Il n'a jamais ordonné sa pensée, sa ligne spirituelle en un tout logique.

Cependant, il a écrit pour les Petites Sœurs de l'Assomption, avant 1870, la première Règle (approuvée en 1875) ; puis en 1896, il précise cette Règle en écrivant les Constitutions (approuvées en 1901) et le Directoire.

Le Directoire s'inspire de celui des Augustins de l'Assomption. Le Père Pernet reprend le schéma des chapitres, mais en faisant un texte neuf où s'inscrit la grâce propre qui lui a été donnée comme Fondateur et notre originalité parmi les familles de l'Assomption. Ce Directoire est le fruit de trente années de réflexion, de prière, d'échanges avec les Soeurs.

* Sources :

Première Règle des Petites Sœurs de l'Assomption

Directoire des Petites Sœurs de l'Assomption

Conférences du Père Pernet

Comptes-rendus des Réunions de la Fraternité et des Dames Servantes

De la famille humaine au Peuple de Dieu, Sœur Humberte Mollière (1967)

Le Père Pernet et la Famille, Sœur Humberte Mollière (1975)

À l'origine de la spiritualité des Petites Sœurs de l'Assomption, Sœur Gisèle Marchand (1991).

ESPRIT DE L'ASSOMPTION

Le Père Pernet se réclame du Père d'Alzon et de l'esprit de l'Assomption “*que je voudrais pouvoir vous insuffler jusqu'au fond du coeur, jusqu'à la moelle des os.*”¹

Pour “*la Petite Sœur qui est la plus petite dans la famille de l'Assomption*”², le Fondateur a voulu la Congrégation greffée sur ce “tronc” comme il dit avec des caractéristiques particulières.

“L'ordre de l'Assomption est un tronc qui a plusieurs branches. Restons unis au tronc et soyons contents de la place que nous occupons. Dans un parterre, la marguerite ne veut pas être la rose ; chaque fleur garde sa physionomie propre.”³

Dès le début, en 1864, il a donné aux Soeurs ***la Règle de saint Augustin.***

Le but de notre vie : l'extension du Règne de Dieu

Pour les Petites Sœurs de l'Assomption, comme pour l'Assomption,

“la gloire de Dieu, l'extension de son Règne doivent être le but de notre vie”⁴

mais pour les Petites Sœurs de l'Assomption, c'est :

“au milieu des pauvres”. “**Leur devise** sera : *Adveniat Regnum tuum, [...]. Elles contribueront à l'extension de ce règne en se dévouant charitablement à la classe ouvrière et pauvre.*”⁵

Extension du Règne de Dieu en nous et autour de nous, ce qui suppose conversion personnelle et transformation de la société dans laquelle nous sommes.

¹ Lettre n° 283 à Antoinette Fage le 26 août 1881.

² Directoire, p. 37.

³ Le 28 août 1880, IX, 466.

⁴ Le 31 juillet 1881, IX, 583.

⁵ 1^{ère} Règle – But de la Congrégation.

Le “triple amour” : - le Christ - Marie - l'Église

“La Petite Sœur de l'Assomption se convaincra tous les jours de plus en plus que son esprit doit être celui de l'Assomption, lequel consiste surtout dans l'amour de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge et de l'Église, avec le devoir de manifester ce triple amour au monde.”⁶

Pour le Père Pernet Jésus-Christ est au centre de tout. En Lui “*notre seul Sauveur et unique Médiateur*”, nous aimons l'Église, Marie, et les pauvres.

Les paroles du Père Pernet sont claires :

“Que Notre Seigneur soit tout pour vous”⁷

“Que Jésus-Christ soit votre centre”⁸

“Que Jésus vous soit tout en tout, et tout en tous.”⁹

Tout part du Christ – c'est Lui qui nous conduit à Dieu-Trinité. Être configurées au Christ, transformées en Lui c'est la racine de notre vie.

“Revêtez-vous de N.S.[Notre-Seigneur] Que vos œuvres parlent J.C. [Jésus-Christ]. Si vous n'êtes pas un autre Jésus-Christ, vous ne pouvez être une Petite Sœur de l'Assomption.”¹⁰

Pour la Petite Sœur, la relation au Christ est première, et s'imprègne de son action : **la Gloire de Dieu et le salut des âmes** :

“Glorifier Dieu et sauver les âmes, c'est tout Notre Seigneur.”¹¹ “Nous vous l'avons dit et nous vous le répétons sans cesse, la Petite Sœur de l'Assomption est tout spécialement destinée à procurer **la gloire de Dieu par le salut des pauvres et des petits** [...]. C'est là un horizon que vous ne devez jamais perdre de vue [...] ; la Petite Sœur qui n'aurait pas une passion pour tout ce qui touche à la Gloire du Bon Dieu ne serait pas une Petite Sœur.”¹²

⁶ Directoire, chap. I.

⁷ Le 22 décembre 1881, IX, 645.

⁸ Le 28 août 1885, XI, 60.

⁹ Lettre à Antoinette Fage le 26 janvier 1865, 1A1C18.

¹⁰ Le 16 octobre 1884, X, 14.

¹¹ Le 5 janvier 1893, VI, 23.

¹² Le 23 juin 1892, VII, 193-194.

Constamment, le Père Pernet souligne le lien qui existe entre la fécondité de la vie apostolique et l'union de l'apôtre au Christ. La vie de la Petite Sœur a un **caractère contemplatif**. La prière comme "le dévouement au prochain" est le lieu de la rencontre avec Dieu. Vivre selon Dieu et de la vie même de Dieu va de pair avec la croissance en **liberté**.

"Oui, ma fille, liberté entière, dans l'obéissance toutefois. Il ne faut étouffer ni les cœurs, ni leur bonne initiative."¹³

La Parole de Dieu

C'est par elle que l'on rejoint "l'esprit de Notre Seigneur", le Père Pernet dit qu'elle est une "*eau féconde qui jaillit jusqu'à la vie éternelle*"¹⁴. Parole de Dieu à lire tous les jours, à faire passer dans les actes.¹⁵

L'Eucharistie est au centre de nos vies et de nos communautés.

"L'Eucharistie nous transforme en Jésus-Christ."¹⁶

Elle est invitation à livrer notre vie, à s'offrir avec le Christ¹⁷. Elle est source d'unité :

"Ayant une seule vie avec Lui, aimant avec Lui et comme Lui, nos esprits et nos cœurs s'unissent dans la vérité et la charité."¹⁸

C'est en Jésus-Christ que nous aimons Marie, l'Église et les pauvres.

Marie : la contempler, l'imiter, l'aimer, la faire aimer

car "sans Marie on n'a pas Jésus, et l'amour de Marie est le gage de l'amour de Jésus."¹⁹

¹³ EP le 22 janvier 1866, 1A1C n° 52.

¹⁴ Le 14 novembre 1897, III, 588.

¹⁵ Directoire, chap. V, p. 19.

¹⁶ Le 3 juillet 1892, IV, 503.

¹⁷ Cf. le 12 février 1872, IX, 68.

¹⁸ Le 29 septembre 1895, V, 390.

¹⁹ Directoire, chap. VII, p. 27.

Il la présente à notre contemplation surtout dans sa “*pureté immaculée*”, dans le mystère de la Visitation où elle est “*le modèle que vous devez copier*”²⁰ et dans “*sa compassion à la Croix*” où elle est devenue la “*mère des Élus*”.

Associée à l'œuvre rédemptrice du Christ, elle a une place particulière dans le projet de Dieu et dans la vie de l'Église.

L'Église

“Après Notre-Seigneur et la Très Sainte Vierge, ce que la Petite Soeur aimera le plus sur la terre, c'est l'Église sa Mère [...]. La Petite Soeur n'oubliera jamais que, tout en aimant l'Église comme sa Mère, la part de son héritage dans le royaume de Dieu sont les petits, les ignorants, les malades et les pauvres.”²¹

Pour Étienne Pernet, comme pour ses contemporains, l'Église est fortement institutionnelle, mais surtout il présente **le mystère de l'Église**.

Pour lui il s'agit de “*refaire un peuple à Dieu*”. Le Règne de Dieu établit de nouvelles relations filiales avec Dieu, fraternelles avec les hommes, dans lesquelles nous entrons par le **baptême**. Le but pour le Père Pernet c'est vraiment **l'unité par la communion** : unité des esprits et union des cœurs, tous vivants selon Dieu (vérité) et de la vie même de Dieu (charité). C'est l'Esprit-Saint qui nous régénère. C'est d'ailleurs ainsi qu'il conçoit la vie communautaire des Petites Sœurs “*où l'unité règne malgré la diversité des personnes*.”²²

“Toute communauté qui ne reproduit pas la Sainte Trinité n'en est pas une véritable.”²³

QUELQUES POINTS DE REPÈRE ESSENTIELS POUR LES PETITES SŒURS DE L'ASSOMPTION

À travers ces dimensions, **il y a des accents** qui sont comme **entrelacés et indissociables** sur lesquels le Père Pernet revient cons-

²⁰ Le 2 juillet 1891.

²¹ Directoire, chap. IX, p. 32-34.

²² Le 8 juin 1884, II, 581.

²³ Le 8 juin 1884, II, 581.

tamment et avec insistance, nous demandant d'en vivre parce qu'il les considère comme essentiels pour la Petite Soeur.

La “Mission” est constitutive de la Congrégation.

les Petites Soeurs sont envoyées à un peuple bien défini

“la part qui lui est dévolue est le pauvre, l'ouvrier et sa famille ; cette part, elle l'aimera d'un amour de préférence.”²⁴

Le Père Pernet rattache directement l'**envoi** de la Petite Sœur à celui des **Apôtres**. Dans ses conférences, il commente souvent l'envoi en mission des disciples et des Apôtres.

“Mes enfants, cette œuvre confiée aux Apôtres, vous la continuez aujourd'hui, car N.S [Notre-Seigneur] vous envoie comme Il les a envoyés : “Et misit illos praedicare Regnum Dei.” Allez prêcher le Royaume de Dieu.”²⁵

À la suite des Apôtres envoyés au monde entier, dans l'Église, les Petites Sœurs de l'Assomption sont **destinées au monde entier**.

“Vous irez partout, parce que partout il y a des malades, des pauvres et des âmes à sauver [...]. La Petite Sœur est missionnaire. Elle l'est d'autant plus qu'elle doit vivre au milieu des pauvres.”²⁶

Envoyées à ceux “qui sont loin” (dans l'ordre spirituel).

Par vocation, nous sommes envoyées à ceux qui sont “loin”, appelées à rejoindre les gens là où ils sont et à annoncer Jésus-Christ de façon qu'ils l'entendent. Nous sommes appelées, comme dit le Fondateur à “préparer les voies”.

“Vous êtes chargées par vocation de porter l'Enfant-Jésus en Égypte, et par Égypte, il faut entendre le pays où Dieu ne règne pas [...], le pays désolé où l'on meurt de soif dans l'ordre spirituel. Jésus vient à vous, mes enfants, et vous dit : Je me confie à toi, et tu me porteras dans telle mansarde, dans tel quartier, dans telle ville, dans telle contrée, telle province où je ne suis ni connu, ni servi.”²⁷ “Vous mettez de

²⁴ Directoire, chap. X, p. 37.

²⁵ Le 15 février 1894, VI, 176.

²⁶ Le 7 juin 1894, VII, 138.

²⁷ Le 4 janvier 1891, I, 301.

l'huile dans la serrure afin que la clé tourne plus facilement, autrement dit, vous préparez les voies.”²⁸

Le Père Pernet insiste sur la figure de Jean-Baptiste dans le Directoire :

“La Petite Sœur comme un autre Jean-Baptiste s'efforce d'annoncer le Salut aux pauvres et aux malades.”²⁹

“Les femmes ont une mission toute particulière à remplir [...]. Elles doivent être les “Jean-Baptiste” des temps modernes, préparer la voie à la régénération et au Salut de la Société.”³⁰

Tout part de la charité, de l'amour répandu en nos cœurs par l'Esprit-Saint. Si l'orientation apostolique de l'Assomption c'est de “travailler à l'avènement du Règne de Dieu dans le monde par l'expansion de la vérité et de la charité”, pour le Père Pernet la démarche apostolique des Petites Sœurs est toujours d'abord une démarche de charité.

“C'est par la tendresse et la charité du Bon Samaritain que la Petite Sœur doit se montrer au monde.”³¹

“La charité va s'éteignant dans le monde, voilà pourquoi la foi périclité, du jour où elle renaîtra, la foi revivra.”³²

Les Petites Sœurs témoignent par leurs actes.

“Il ne suffit pas de prêcher, de parler, il faut donner à Dieu le témoignage de ses actes.”³³

“Je conçois que quand vous entrez dans une maison où règne la pauvreté et que vous vous mettez à balayer, à faire la cuisine, je conçois que vous trouviez cela peu éclatant et en même temps peu excitant pour votre zèle, et que vous soyez tentées tout d'abord de ne pas trouver un rapprochement entre ces œuvres et la fin sublime de votre apostolat ; pourtant, mes enfants, il faut passer par le balai, la vaisselle,

²⁸ Le 12 avril 1894, VI, 443.

²⁹ Directoire, chap. VII, p. 26.

³⁰ Le 11 avril 1882, aux Dames-Servantes.

³¹ Le 21 juin 1885, III, 25.

³² Le 21 juillet 1887, VII, 331.

³³ Le 9 janvier 1887, I, 377.

servir le pauvre, et cela non comme des domestiques, mais comme des apôtres.”³⁴

À la suite du Christ Serviteur

En présentant à notre contemplation **tous** les mystères de la vie du Christ, comme naturellement il souligne le mystère de Jésus qui fait sienne la mission du Serviteur : Christ obéissant, humble et pauvre, venu pour servir.

À la Petite Sœur, le Père Pernet propose de devenir pour l'amour de Jésus Christ, et à sa suite, *“l’humble servante des pauvres”* jusqu'au don total, de livrer sa vie pour le salut des pauvres et des petits.

“Petite Sœur de l'Assomption ou très humble servante du pauvre abandonné, c'est la même chose.”³⁵

“Votre croix c'est le don de vous-même, vous servant de tout ce que vous avez de vie pour vous jeter dans la mêlée afin de faire connaître N.S.[Notre-Seigneur]”³⁶

“Rappelez-vous que la Petite Sœur doit être à la fois apôtre, prophète et martyr. Apôtre en enseignant la vérité, prophète en l'annonçant avec courage, martyr en l'affirmant même au prix de son sang.”³⁷

De multiples façons, le Père Pernet fait référence à *“Notre Seigneur pauvre, l'Ami, le Père et le Roi des pauvres”*³⁸.

Il présente à notre contemplation Jésus “doux et humble de cœur” qui vit pauvre parmi les pauvres, refusant les moyens de puissance et s'identifiant aux pauvres.

À la Petite Soeur il propose une vie pauvre, humble, parmi les pauvres ses frères qu'elle respecte et qu'elle aime.

“La pauvreté, voilà votre manteau, l'humilité voilà votre diadème. C'est ainsi que vous devez prêcher Jésus-Christ.”³⁹

³⁴ Le 13 novembre 1890, VIII, 373.

³⁵ Le 8 août 1878, IX, 236.

³⁶ Le 31 janvier 1889, VI, 116.

³⁷ Le 23 décembre 1880, IX, 521.

³⁸ Directoire, Chap. VII, p.75.

³⁹ Le 19 octobre 1876, IX, 98.

“La pauvreté nous unit à Notre Seigneur comme l'humilité nous en rapproche.”⁴⁰

“À la vue de telles misères, on comprend mieux les tendresses et les sentiments de Notre Seigneur pour les petites gens. Oh ! aimons les pauvres, les déshérités, les ignorants, respectons-les et que ce soit toujours un des côtés de notre esprit de famille.”⁴¹

- Les Petites Sœurs, à l'origine, sont appelées “garde-malades des pauvres à domicile”. Dans le Directoire, le Père Pernet énumère le visage des pauvres :

“le pauvre, l'ignorant, le délaissé, le rebuté, les malades, les infirmes, les débiles, les déclassés, les déshérités, les mourants...”⁴²

En 1876, le Père Pernet dira :

“Vous serez l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, l'oreille du sourd, vous serez les mères des pauvres”⁴³

Il souligne souvent la dignité du pauvre :

“Il y a une dignité royale dans le pauvre ; plus il est misérable, plus il est digne du dévouement du Fils de Dieu et par conséquent du vôtre.”⁴⁴

“En chacun d'eux la Petite Sœur doit découvrir et voir Jésus-Christ abaissé, pauvre, malade, infirme et comme enseveli par la misère et les humiliations.”⁴⁵

Refaire un peuple à Dieu

De fait, c'est à partir du **soin des malades abandonnés, chez eux**, que le Père Pernet a commencé la fondation. Les Sœurs rencontrent à la fois **un malade et son entourage** : une famille ou des voisins. Au fur et à mesure de leur expérience, les Petites Sœurs sont plus sensibles à cet entourage, et à **l'environnement du quartier** (ex : fondation de Levallois, Belleville, Creil).

⁴⁰ Le 27 janvier 1889, I, 467.

⁴¹ Le 1^{er} janvier 1899, I, 285.

⁴² Directoire, Chap. II, p. 53 et 138.

⁴³ Le 19 octobre 1876, IX, 96.

⁴⁴ Le 19 juillet 1894, IV, 555.

⁴⁵ Directoire, Chap. II, p.53.

Dans le contexte du XIXe siècle, le Père Pernet a vu **la place particulière de la famille dans la société et dans le plan de Dieu**. Dans le Directoire il précise sa pensée :

“Refaire un peuple à Dieu par la conversion et l'éducation chrétienne du pauvre, de l'ouvrier et de sa famille.”⁴⁶

“La famille humaine est, sur la terre, comme la reproduction vivante de la Sainte Trinité.”⁴⁷

Aux Petites Sœurs, il demande une action apostolique qui “se propose”, qui “tend” vers le Projet de Dieu sur l'humanité, qui ré-orienté dans le sens de la famille “*comme le Bon Dieu veut qu'elle soit*”.

“Vous devez tendre, dans votre dévouement et l'action que vous exercez, à refaire la famille de l'ouvrier comme le Bon Dieu veut qu'elle soit”. [...] Reconstituant la famille, vous ferez un peuple à Jésus Christ. [...] Reconstituant la famille, on refait les peuples et par les peuples, les sociétés.” (10.12.1891 -VIII, 495)

“Vous vous proposez uniquement le salut des âmes par la régénération chrétienne de la famille. [...] Le salut est là.

Je ne crois pas qu'on puisse refaire la société par des arrangements et des concessions venant d'en haut, il faut aller à la base, prendre la famille, refaire un peuple à J.-C.[Jésus-Christ], empêcher le divorce, réhabiliter les unions, que le père soit père, que la mère soit mère, et que l'enfant sache respecter ses parents et leur obéir.

Les congrès, les comités peuvent aider au bien, mais ils n'arriveront pas à grand chose s'ils s'écartent de là. [...]”⁴⁸

Refaire la société dans l'esprit de Notre Seigneur⁴⁹

Attentif à ce qui est vécu au jour le jour avec les premières Sœurs, Étienne Pernet réfléchit cherchant à répondre aux appels apostoliques qu'ils perçoivent. C'est ainsi qu'il fondera **trois asso-**

⁴⁶ Directoire, chap. I, p. 8.

⁴⁷ Le 23 janvier 1898, I, 479.

⁴⁸ Le 21 janvier 1894, I, 472.

⁴⁹ Réunion aux supérieures, le 25 avril 1883, XI, 35.

ciations de laïcs de tous les rangs de la société qui partagent le projet apostolique de la Congrégation de l'évangélisation de la classe ouvrière. Tous se veulent animés du même esprit et sont en lien avec les communautés de Petites Soeurs.

- 1876 Les Dames Servantes des Pauvres
- 1881 La Fraternité Notre-Dame de Salut, devenue Fraternité Notre-Dame de l'Assomption
- 1884 Les Filles de Sainte Monique, branche féminine de la Fraternité

Relations avec les laïcs

Les Dames Servantes des Pauvres

En 1876, c'est le labeur écrasant assumé par les Petites Soeurs qui provoque après réflexion, à faire appel aux bienfaitrices de la Congrégation naissante, à travailler comme auxiliaires des Petites Soeurs en "payant de leur personne" et non plus seulement de leur argent.

Elles s'engagent par promesses annuelles à se

"dévouer avec les Petites Sœurs de l'Assomption, **dans le même esprit, et sous la même direction**, au soin des malades pauvres à domicile et à la régénération de la famille ouvrière par la religion catholique." (promesse d'affiliation)

Les engagements pris par les Dames Servantes sont en rapport avec le mode de vie de la bourgeoisie.

Le Père Pernet les appelle à une vie chrétienne authentique, à vivre en esprit de pauvreté, à être apôtre, exerçant leur influence dans leurs familles et sur le personnel domestique :

"Parlez toujours la parole de Dieu. [...] Vous aurez souvent l'occasion dans vos salons de faire entendre le langage de la vérité. Au risque de passer pour des têtes folles, montrez-vous toujours apôtres. [...] Ne passez pas un seul jour, sans accomplir un acte de charité. Vous êtes habituées à commander, je vous demande d'oublier quelquefois le commandement pour payer de votre personne auprès des pauvres."⁵⁰

⁵⁰ Réunion aux Dames Servantes, le 4 juillet 1882.

Du vivant du Père Pernet il y aura 273 Dames Servantes affiliées d'après nos registres. Le Père Pernet réunit ces nouvelles collaboratrices tous les 15 jours.

La Fraternité Notre-Dame de Salut

L'Association prendra le nom de Fraternité Notre-Dame de l'Assomption après l'implantation en Angleterre où le mot "salut" évoquait l'Armée du Salut.

Les Petites Sœurs au cours du séjour dans les familles sont parfois témoins d'un cheminement d'ouverture à la foi chrétienne, qui pouvait s'arrêter lorsqu'elles quittaient les familles⁵¹.

La Fraternité Notre-Dame de Salut et sa branche féminine les Filles de sainte Monique rassemblent des pères et mères de familles ouvrières.

C'est après une longue réflexion avec la communauté (dont le récit est conservé) que le Père Pernet commencera à les regrouper, élargissant ainsi l'apostolat des Soeurs et lui assurant continuité et approfondissement.

"Il faut grouper les hommes, disait le Père Pernet, les voir, leur parler. Les débuts seront difficiles, mais avec la grâce de Dieu, nous y arriverons."⁵²

"C'est peut-être la vraie solution de la régénération chrétienne et catholique de la famille ouvrière."⁵³

À la première réunion, le 31 juillet 1881, le Père réunit rue Violet : un menuisier, deux chiffonniers, deux ouvriers, un contremaître, un architecte. Les statuts qu'il écrit cette même année 1881 précisent le but et les conditions :

"La Fraternité de Notre-Dame du Salut n'est pas une Société de secours mutuels : elle se propose la régénération chrétienne de la famille, dans la classe ouvrière, par l'Association des Pères de famille. Les frères sont tous des ouvriers, le plus grand nombre mariés.

⁵¹ Conférence à Perpignan, le 23 janvier 1883.

⁵² 4N1 n° 106.

⁵³ Lettre à Mère Marie du Saint-Sacrement, Supérieure à Perpignan, le 21.9.1881, n° 343.

[...] Ils doivent être d'honnête réputation, intelligents, droits, francs et doués d'une certaine énergie de caractère.”

À la Fraternité Notre-Dame de l'Assomption les membres s'engagent à

“s'aimer comme de vrais frères, s'entraidant selon les besoins de chacun et dans la mesure de leurs moyens.”⁵⁴

“La Fraternité repose sur cette parole de N.S. [Notre-Seigneur] : Mon précepte à moi est que vous vous aimiez les uns les autres. Mettez-le en pratique.”⁵⁵

“Il ne suffit pas que vous travailliez à votre bien et à celui de votre famille ; il faut encore que selon la nature de vos forces et vos moyens, vous étendiez le Règne de Dieu autour de vous dans la société.”⁵⁶

Étienne Pernet leur présente les exigences d'une vie chrétienne authentique, sans les déraciner de leur insertion humaine. Leurs engagements sont en rapport avec la vie concrète des familles ouvrières au XIXe siècle :

“Ne pas faire partie d'une société secrète, ne pas fréquenter les cafés et les cabarets, rapporter intact dans la famille le salaire de la semaine.”⁵⁷

En réunissant les Fraternités, il a fait confiance à des hommes peu instruits, pas trop pratiquants, ayant une foi rude et fruste “comme autrefois les Apôtres” et qu'il place simplement “sur le terrain de leur baptême” et avec leurs responsabilités de parents.

“Mes amis, je ne suis pas venu pour vous promettre quelque chose, disait le Père Pernet, ni pour vous faire entrevoir des avantages temporels. Je n'ai rien à vous donner, et j'ai au contraire beaucoup à vous demander. Mais je parle au nom du Bon Dieu à qui vous devez tout. Il veut que vous renouveliez ici l'engagement de vivre en fidèles chrétiens et, comme vous êtes faibles, il vous demande de vous unir pour vous aider réciproquement et faire régner sa loi dans vos familles.”⁵⁸

⁵⁴ Statuts 1881.

⁵⁵ Grenelle, le 26 novembre 1882.

⁵⁶ février 1897.

⁵⁷ Statuts 1881.

⁵⁸ Témoignage de Sœur Marguerite-Marie, 4N1 n°106.

Les réunions ont lieu tous les 15 jours. Chaque mois il y a une réunion par secteur et une réunion générale à la Maison Mère des Petites Sœurs de l'Assomption. (Statuts 1881) Souvent des Pères de l'Assomption ont été aumôniers des groupes de Fraternité.

Ces réunions sont d'abord un lieu où doit régner une **ambiance fraternelle** mais aussi un temps de **formation humaine et spirituelle**.

La première année les ouvriers se réunirent entre eux avec le Père Pernet, puis nous voyons apparaître dans l'assistance quelques hommes appartenant à une autre classe sociale. Le Père Pernet sentit le besoin de se faire aider par des animateurs qui seraient des hommes compétents.

Parmi ses propres amis et les habitués de la rue François 1^{er} il recruta des **collaborateurs** : en majorité des avocats, des juristes, des journalistes, des députés, quelques professeurs ou médecins, peu d'industriels, quelques officiers. Ils reçurent le nom de **Décurions**, car on avait envisagé que chacun d'eux serait en lien étroit avec dix familles (organisation qui ne se réalisera pas). Leur activité a, dans la pensée du Père Pernet, un caractère de service, de charité. Le Père (rapport sur l'oeuvre de 1896) les définit "*des hommes d'un certain rang qui viennent mettre leur parole et leur dévouement à la disposition des frères*". De son vivant, il y eut cent dix-neuf Décurions affiliés d'après les registres. Leur affiliation à la Fraternité a lieu en même temps que celle des Frères.

À partir de ce moment, les réunions prirent la forme de causeries – conférences. Les grands problèmes du monde ouvrier sont abordés. L'information porte aussi sur la vie de l'Église elle-même, sur les objections de l'époque, sur les découvertes scientifiques mais aussi sur les événements contemporains ou des réalisations à caractère social. À mots couverts, l'actualité politique est sous-jacente.

Toute cette information se voulait une formation préparant à l'action. Tout cet apport religieux, familial, social tend à former des chrétiens qui soient des témoins de leur foi, dans leur famille et autour d'eux, témoins dans la vie de tous les jours, leur travail, et dans la société.

“Si vous étiez des ouvriers comme nous le désirons, vous qui êtes tous les jours en contact avec d'autres ouvriers, vous en viendriez à réformer le travail de nos jours, à transformer l'atelier et vous trancheriez

cette grande question de l'union entre le patron, les chefs d'atelier et les ouvriers dans nos établissements industriels.”⁵⁹

“Notre siècle a du bon, nous ne le nions pas et il serait vraiment grand, si avec le progrès de la science, il était chrétien. Réagissons contre le courant qui entraîne la société loin de Dieu. Le bien ne s'est jamais fait que par le petit nombre. N.S. [Notre-Seigneur] n'avait que douze apôtres et Il disait souvent à ceux qui L'entouraient : “Vous êtes un petit troupeau.” Et avec ce petit troupeau, Il a envahi le monde entier. Que de prodiges opèrent les infiniment petits ! Le levain fait fermenter la pâte, et la Fraternité de N.D. de Salut peut devenir un bon ferment, qui soulèvera les masses.”⁶⁰

La Fraternité se développa rapidement. En 1890 on compte 810 Frères affiliés. En 1930, ils seront 9000 et la branche féminine sera encore plus importante.

Branche féminine : les Filles de sainte Monique

Des mères de famille dont le mari faisait partie de la Fraternité réclamèrent pour elles-mêmes une association semblable. En 1884, celle-ci vit le jour sous le nom d'Association des Filles de sainte Monique.

“Cette Association a pour but la régénération chrétienne de la famille dans la classe ouvrière.”⁶¹

La première réunion eut lieu à Sèvres le 24 février 1884. Il s'agit de faire de ces femmes de bonnes mères de famille.

À la rencontre du 16 août 1885, le Père Pernet leur rappela :

“Travailler à votre bien – être des femmes de foi – des mères chrétiennes, des épouses modèles, des femmes fortes.”

Comme pour la Fraternité, au-delà de l'aspect amical il y a des temps de formation pris en charge par les Dames Servantes.

Mais au cœur même de cette formation donnée pour une régénération de la famille, la perspective de la mission est également présente afin que ce soit toute la société qui soit régénérée.

⁵⁹ EP 4N1, n° 4, le 25 mai 1884.

⁶⁰ 4N1 n° 6, le 9 avril 1893.

⁶¹ Statuts des Filles de sainte Monique, 1884.

Les Fraternités, avec les Filles de sainte Monique, ont donc pour perspective de régénérer les familles ouvrières et par là, de refaire une société selon l'intuition du Père Pernet animé par l'esprit de l'Assomption.

Quel chemin propose le Père Pernet en créant des associations de laïcs ?

À tous, Étienne Pernet présente les exigences d'une **vie chrétienne authentique**, sans les déraciner de leur insertion humaine.

Tous sont Apôtres, du fait de leur baptême et appelés à la fidélité. Chaque chrétien, membre du Peuple de Dieu, a son rôle à jouer dans l'Église.

“Vous ne pouvez vous sanctifier pour vous seules, pas même pour vos Sœurs seulement, mais vous devez être dans l'Église des instruments de salut pour tous. Ceci est pour la Petite Sœur, pour la Dame Servante, pour le Frère de Notre-Dame de Salut, pour tous ceux qui travaillent avec nous à la régénération de la famille dans la classe ouvrière.⁶²”

L'Évangile peut inspirer des transformations sociales.

La conversion, de chacun et ensemble, est la base d'une société renouvelée dans le Christ, d'une société régénérée, ré-orientée vers le projet de Dieu.

Étienne Pernet croit à la **fraternité universelle** des chrétiens :

“Si nous vivions dans ces conditions (de charité, de vérité, d'une vie vraiment fraternelle), ce serait un bouleversement dans l'ordre de la nature, nous nous mettrions dans l'ordre surnaturel de N.S.J.C.[Notre Seigneur Jésus-Christ]”⁶³

Dans la perspective du Règne de Dieu il a pensé à un rapprochement des classes sociales dans un accueil mutuel, par des rapports de personne à personne, rapports fondés sur la foi et l'amour de Dieu.

“Dans cet ordre de la foi et de la charité, il faut rapprocher les classes. Que l'homme du monde fraternise avec l'ouvrier, qu'il lui soit un soutien. Que la femme du monde se rapproche de la femme de l'ouvrier.

⁶² Le 5 juin 1884, VII, 126.

⁶³ Réunion aux Dames Servantes, le 20 février 1883.

[...] On aura ainsi réuni tous les éléments qui forment un peuple, se combinant merveilleusement dans l'unité de la foi, la charité fraternelle, la soumission à Dieu et à son Christ ; et le résultat heureux de tout cela sera un peuple nouveau d'enfants de Dieu.⁶⁴

Cette citation est extraite d'une note que le Père Pernet a dictée en 1890, à l'occasion des 25 ans de la fondation. C'est dans un ordre inverse de celui de l'histoire qu'il explique la fondation. Le soin des malades et la Petite Sœur viennent en dernier après un regard d'ensemble sur la société du temps, et la présentation de la vie apostolique pour "ramener le règne de Dieu".

Dans "cet ordre de la foi et de la charité", il se met dans la perspective "de rapprocher les classes sociales".

Dans les faits, des hommes et des femmes de milieux sociaux différents ont été mis en présence. Des liens se sont tissés dans la vie.

Pour le Père Pernet, les Dames Servantes, les Décurions, les Frères et leurs familles, regroupés et engagés pour vivre en chrétiens authentiques, sont un ferment de christianisation de la Société, et sa réponse aux réalités qui se sont présentées à lui.

"Les Petites Sœurs, les Dames Servantes, les Décurions, les Frères de N.D. [Notre-Dame] de Salut se sont succédé par la force des choses, nous n'y sommes pour rien, le bon Dieu a tout fait. Le travail a été comme celui d'une plante qui croît, grandit, porte des fleurs en son temps."⁶⁵

57, rue Violet
75015 Paris
France

Sœur Gisèle Marchand
Petite Sœur de l'Assomption

⁶⁴ 1890.

⁶⁵ Réunion aux Dames Servantes, le 8 janvier 1884.

ANNE HUYGHEBAERT

Les Orantes de l'Assomption

Intuitions des origines et esprit de l'Assomption

Pourquoi Orantes...

En décembre 1897, un an après leur fondation, le Père Picard et Mère Isabelle sont inspirés chacun de leur côté, par le même nom d'Orantes qu'ils accueillent cependant avec des sentiments bien différents. C'est le 16 décembre que le Père Picard propose pour la première fois aux Sœurs le nom de "Orantes de l'Assomption". Elles se récrient en le trouvant prétentieux. Ce mot si peu connu n'était-il pas utilisé seulement en archéologie ? Les Sœurs remarquent cependant qu'il répond bien à leur vocation. Mère Isabelle non plus n'était pas portée à l'adopter, mais comme il s'était imposé la nuit même à son esprit, bien que le Père Picard n'insista pas, on n'en chercha pas d'autre et il fut adopté. En proposant aux Sœurs ce nom qui le réjouissait, le Père Picard l'associait à la vie de prière et d'offrande pour laquelle elles étaient fondées alors que la vie religieuse était persécutée et devait se cacher comme au temps des catacombes. Il en allait de même pour le vêtement blanc qu'il proposait mais qui ne pourra être revêtu avant longtemps.

... de l'Assomption ?

Nous sommes nées de l'Assomption, pour l'Assomption et dans un long processus porté en Assomption qui nous laisse penser que nous avons été voulues ou du moins bien accueillies par nos quatre branches aînées dans la famille de l'Assomption.

UN TISSU D'ASSOMPTION

Circonstances de la fondation¹*Préparations immédiates*

À partir de 1894, la préparation plus directe de la Fondation peut s'effectuer. Une première compagne Madame de l'Épinois semble décidée, une seconde, Mademoiselle Dienne, jeune institutrice dans la famille d'Ursel, le sera bientôt. Le mariage de Caroline se projette. Le Père Picard prend alors l'initiative.²

Au début de juillet 1895, la première réunion des futures Orantes a lieu à Livry. Le Père Picard donne l'objectif :

“assurer à sa famille religieuse, à ses ardents missionnaires lancés à travers le monde pour y étendre le règne de Notre Seigneur, le secours permanent de la prière et des sacrifices d'âmes religieuses contemplatives”,

et il en trace les grandes lignes : don total, dans le silence de l'adoration et l'union à la prière liturgique de l'Église.

Au cours de l'été 1896, le Père Picard choisit Mère Marie de la Compassion (Marie Dubron), Supérieure du couvent des Oblates de Nîmes pour lui confier l'initiation des premières Orantes aux pratiques de la vie religieuse. Il sait qu'il peut compter pour cela sur son

¹ Nous suivons ici les renseignements donnés par plusieurs textes écrits par Sœur Thérèse-Emmanuel, première Orante à la suite de Mère Isabelle : *Souvenirs de la fondatrice des Orantes de l'Assomption, Mère Isabelle-Marie, écrits par Sœur Thérèse-Emmanuel*, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 4, donne le déroulement des événements à partir de 1895 ; *Histoire de notre famille religieuse, les dix premières années*, Tome 1, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 2, écrit par Sœur Thérèse-Emmanuel à partir de nos chroniques, retrace notre histoire à partir de la fondation ; *Mère Marie de la Compassion (Marie Dubron), notes et souvenirs (1859-1931)*, Ed. Bonne Presse, donne la parole à Sœur Thérèse-Emmanuel au chapitre IV *Au berceau des Orantes*, pp.40-66. M. de Dainville, *Isabelle de Clermont Tonnerre, Comtesse Henri d'Ursel, Fondatrice des Orantes de l'Assomption, 1849-1921*, Ed. Lethielleux, est une biographie très documentée qui donne aussi de nombreux renseignements.

² Voir lettres DIA/4597 et 4612. Nous avons moins de documents de cette époque. La correspondance, plus rare, est souvent occupée d'autres questions matérielles.

esprit de prière et son affectueux dévouement. Une seconde réunion des futures Orantes était prévue mais finalement elles se succéderont à Livry. Il s'agit de prévoir les conditions pratiques de la fondation. Le "Questionnaire" envoyé par Isabelle au Père Picard a probablement été écrit à cette époque³. Seule Madame de l'Epinois y ajoute une ou deux observations minimales.

Après avoir marié sa fille Caroline au Comte Henry de Virieu le 21 mai 1896 à Bruxelles, Isabelle arrive dès le 13 juillet au noviciat des Oblates, rue Berton à Passy. Elle aurait été prête à commencer aussitôt sa vie religieuse, mais Madame de l'Epinois demande un délai jusqu'au 8 décembre. Ce temps était également nécessaire pour préparer le logement des futures Orantes.

À Lourdes, au cours du Pèlerinage National, le Père Picard fait prier les pèlerins pour une Œuvre de prière qu'il veut fonder. Seules Madame d'Ursel et Madame de l'Epinois savaient qu'il s'agissait des Orantes :

"L'Ave Maria est sorti de ces centaines de bouches pour nous recommander à Dieu. Nous étions là... perdues dans la foule qui ne soupçonnait pas quels étaient les pauvres instruments dont Dieu comptait se servir..."⁴

Le 28 septembre, tandis qu'Isabelle achève sa tournée d'adieux à sa famille, mais que Madame de l'Epinois reste empêchée de quitter la sienne, le Père Picard confirme la date de la fondation :

"Il n'est pas à propos de retarder l'ouverture de notre maison... Vous pouvez donc compter que je serai là bien avant la fête de l'Immaculée Conception"⁵.

La fondation est publiquement annoncée aux Oblates le 22 novembre⁶.

Fondation avec le soutien des Oblates

Pour la fondation, le 8 décembre 1896, Mère Marie du Christ offre aux premières Orantes une large hospitalité dans la maison du

³ Document DN2-01.

⁴ Voir aussi # MA 32 – 1^{er} septembre 1896.

⁵ Lettre du Père Picard à Isabelle n° PIA 4634.

⁶ P. F. Picard, *Instructions aux Oblates de l'Assomption*, Tome V n° 44.

noviciat des Oblates, rue Berton⁷. Elle y avait fait installer contre la Chapelle une “bicoque” genre maison de chantier légère en bois et métal... Tout y était pauvre, misérable même.

Le Père Picard est rayonnant. Après l'évangile, dans une courte instruction aux Oblates et Orantes réunies, il dit sa joie de placer l'œuvre naissante sous la protection de la vierge immaculée : “*Réjouissons-nous enfants de l'Assomption...*” Puis c'est la bénédiction du “*petit monastère*”. Comme Mère Isabelle le dira encore au soir de sa vie,

“le Père Picard était content !... Il ne disait pas : cette maison est en bois, il y fera chaud, il y fera froid !...Non !... Il était content ! Cela lui rappelait Nazareth...”⁸

De son côté, Mère Isabelle est en larmes mais sans hésitation.

“Le poids est très lourd. Tout me pèse et rien ne m'attire sinon la volonté de faire celle de Dieu.”

Depuis des années, elle a souvent demandé au Père Picard qu'une autre soit chargée de “L'œuvre”. C'est le moment de le réaliser et elle s'efface totalement sous la direction de Mère Marie de la Compassion se voulant simple novice à l'égal des autres Sœurs (bientôt réduites à une !). La défection définitive de Madame de l'Épinois en janvier 1897 coûte à Sœur Isabelle qui souligne

“cela m'isole moralement et me met plus en avant - Or je ne sens qu'une chose, c'est l'immense besoin de m'effacer et de n'être rien”.⁹

Il semble que personne ne s'y trompe : autour d'elle c'est bien de “l'Oeuvre de Madame d'Ursel” qu'il s'agit. La biographie de Mère Marie de la Compassion le dit clairement :

“Le 8 décembre 1896, le Père réunissait un petit groupe depuis longtemps choisi dans ce double but [de contemplation et prière ininterrompue pour la fécondité des œuvres]. La Comtesse d'Ursel, fondatrice

⁷ Les Sœurs du lieu étaient appelées “ces dames du Tournant” car, descendant de la colline de Passy, en face de l'actuelle ambassade de Turquie, la rue Berton tournait à hauteur du couvent, vers la Seine toute proche.

⁸ “Soyez Saintes et Joyeuses” pp. 4-7 ; *Instructions aux Oblates*, Tome V n° 43 ; Témoignage de Mère Isabelle dans son Chapitre du 4 octobre 1919.

⁹ Lettres au Père Picard # P391 et P393.

et première Supérieure générale des Orantes était là avec ses premières filles pour se former aux usages monastiques. C'est à Mère Marie de la Compassion (...) que le Père confiait ce soin.”

Admirons la simplicité et l'humilité réciproques de Mère Marie de la Compassion et de la future Mère Isabelle pour accepter et mettre en œuvre cette collaboration dans une estime mutuelle sans faille. De cela, nos chroniques donnent de nombreux témoignages.

On note que lorsque la première postulante, Sœur Anna, se découragea c'est à Mère Isabelle qu'elle se confie malgré la sollicitude de Mère Marie de la Compassion. En s'accusant de l'avoir trop écoutée, Isabelle reconnaît qu'elle s'est “*sentie autre chose qu'une novice*”¹⁰. Mais Mère Marie de la Compassion a bien en charge toute l'organisation et le suivi de la vie religieuse. Les Orantes lui en garderont toujours une vive reconnaissance.

Outre sa responsabilité de fondateur, le Père Picard avait promis d'être lui-même le Maître des Novices. Dès le 9 décembre, par une série d'instructions parfois quotidienne, il veille à transmettre l'esprit de l'Assomption et il assure régulièrement la formation spirituelle de chaque Sœur. Sa santé et sa charge de Supérieur Général l'obligeront à rompre cette régularité première, mais il ne manquera jamais de suivre les Sœurs et de donner largement son temps lors de ses séjours à Paris ou à Livry - Ses absences seront plus longues encore après les Lois d'exil de 1901.

Le soutien des Oblates est constant : présence et “prêt” de Mère Marie de la Compassion, accueil dans un logement autonome relié à la chapelle et à la Communauté, participation quotidienne à la Liturgie pour la messe et les Vêpres, fêtes et attentions mutuelles, possibilité de bénéficier des instructions données aux novices, appui matériel concret avec des repas fournis, le chauffage, etc... Des liens durables se nouent ainsi qui traverseront toutes les épreuves. Mais nous verrons que ces soutiens se réduiront les uns après les autres.

Formation à l'esprit de l'Assomption

Les comptes-rendus de retraite personnelle de Mère Isabelle depuis sa retraite d'élection en 1875, deux mois seulement après la

¹⁰ Lettre # P395 du 14 février 1897.

mort de son mari, jusqu'à celle de 1904 nous permettent de suivre l'évolution de sa vie spirituelle. Ils nous disent aussi son enracinement spirituel, marqué surtout de quatre grandes orientations : liturgique, augustinienne, alzonienne et ignatienne.¹¹

Enracinements spirituels

Les retraites s'appuyant sur les textes de l'Écriture en usage dans le missel ou l'office du temps manifestent un réel impact de la liturgie dont les citations latines ne manquent pas dans ses écrits - et moins encore dans ceux du Père Picard.

Jeune femme, Isabelle avait découvert saint Augustin à travers *Les Confessions* qu'elle lisait en latin avec son époux au début de leur mariage. Par la suite, elle fit connaissance avec les œuvres complètes de saint Augustin qu'elle a beaucoup lu et quatre de ses retraites s'appuient sur des écrits d'Augustin : *Commentaires sur les Psaumes*, *Traité sur saint Jean*, *Sermons*. Alors qu'elle quitte Bruxelles en 1896, sa bibliothèque qui servira aux futures Orantes comporte non seulement les œuvres complètes de saint Augustin mais aussi de nombreux commentaires de la Sainte Bible, les œuvres complètes de saint Jean Chrysostome, de saint Bernard, de saint François de Sales et sainte Chantal, etc.

À l'époque, le texte des *Exercices* de saint Ignace n'était pas directement utilisable, mais de grands prédicateurs jésuites ont, tout au long du XIXe siècle, donné et publié des Retraites qui s'en inspirent. Cinq des retraites d'Isabelle suivent des thèmes donnés par les Pères Olivaint et Ravignan, jésuites.

Dès 1888, Isabelle médite à partir du texte même des Retraites du Père d'Alzon dont le Père Picard lui a probablement fourni la copie manuscrite¹². Cinq de ses retraites reprennent ces méditations de diverses façons. Mais il est encore d'autres chemins par lesquels Mère Isabelle a largement hérité de la formation du Père d'Alzon.

¹¹ Ces sources ont certainement aidé Mère Isabelle à interpeller et structurer sa propre démarche spirituelle. Elles ne l'ont jamais limitée. Les appels intérieurs, les exigences d'une vie totalement livrée à l'action du Seigneur en elle seront trop impératifs, et bien souvent, après avoir cité un titre ou extrait une citation d'un texte donné, Isabelle poursuit sa propre interrogation personnelle selon ce qu'elle perçoit de la voie qui lui est demandée.

¹² Les premières éditions datent de 1898 et 1908.

Disciple du Père d'Alzon

Le Père Picard est pétri de l'enseignement du Père d'Alzon qu'il a fait sien et il reste fidèle à la mission de l'Assomption telle qu'inspirée par le fondateur. Quelle que soit son expression propre, il communique clairement l'enseignement et la mission laissés par le Père d'Alzon. Par la direction et la correspondance suivies que Mère Isabelle a eue avec lui de 1872 à 1902, ainsi que ses instructions aux Oblates et puis aux Orantes, ses prédications et retraites, sans oublier l'exemple de sa vie, elle a été à son tour pétrie par les thèmes alzoniens et assomptionnistes. Les prédications et visites d'autres Pères assomptionnistes y ont aussi contribué. Plus tard, lorsqu'après la mort du Père Hippolyte (en juin 1905) les lettres du Père d'Alzon aux adoratrices leur furent communiquées, les Orantes se retrouvèrent totalement dans l'esprit de ces textes.

Auprès des Religieuses de l'Assomption

D'abord tertiaire de saint Augustin, puis accueillie en communauté à Auteuil et surtout à Cannes pendant huit années dont une au noviciat, Isabelle y a reçu une solide formation religieuse. À travers un enseignement où l'esprit du Père d'Alzon et de Mère Marie-Eugénie n'étaient pas démêlés l'un de l'autre, ce sont aussi les thèmes alzoniens et assomptionnistes qui lui sont transmis. Le Père d'Alzon avait donné une série de conférences aux novices des Religieuses de l'Assomption en 1870-71. Nous ignorons si leur textes ou leurs contenus étaient repris dans la formation au noviciat de Cannes, mais nous constatons que leur esprit se retrouve beaucoup dans la spiritualité de Mère Isabelle.

Avec les Oblates

On l'a vu, suite à la crise de 1886, une troisième source de formation en Assomption s'ajoute aux deux premières : les Oblates de Paris chez lesquelles Madame d'Ursel sera largement accueillie et dont le noviciat accueille les premières Orantes au temps de leur fondation. Elles y sont instruites avec les Oblates (instructions au

noviciat) et par des Oblates (Mère Marie de la Compassion, Mère Marie du Christ¹³...).

Contacts et soutien mutuel en Assomption

Outre la proximité vécue et la formation reçue de ces trois “aînés” en Assomption, de nombreux autres contacts et entraides marquent l’histoire des origines des Orantes de l’Assomption. Sans vouloir en retracer ici le détail, nous ne pouvons les passer sous silence, car ils ont largement contribué à façonner l’esprit de famille assomptionniste qui a marqué nos origines.

Avec les Petites Sœurs de l’Assomption

Au fil des lectures, nous avons découvert quelques signes de bonne connaissance et relations de communion entre Orantes et Petites Sœurs.

Dès 1872, tandis que le Père Picard était devenu son directeur spirituel depuis peu, nous retrouvons Isabelle, jeune fille, visitant des pauvres à Grenelle en compagnie d’une cousine, et se joignant à la Communauté des Petites Sœurs pour faire avec elle une neuvaine de prière¹⁴. Isabelle connaissait donc les Petites Sœurs et les fréquentait mais nous ignorons dans quelle proportion et avec quel retentissement intérieur. Sans doute retrouvait-elle là son aspiration à faire du bien aux pauvres...

Bien plus tard, en octobre 1901, alors qu’elle s’apprête à s’installer dans son premier “petit monastère” autonome, la communauté des Orantes rend visite à la Supérieure Générale des Petites Sœurs qui a manifesté le désir de la connaître. La vaillance simple de Mère Marie du Saint-Sacrement face aux développements de la persécution émeut profondément Mère Isabelle et sa communauté et cette rencontre scelle la communion entre Orantes et Petites

¹³ Esther de Mauvise, Religieuse de l’Assomption prêtée aux Oblates en 1886 et qui est devenue leur Supérieure majeure. Voir d’autre part ce qui est dit de cette situation.

¹⁴ Voir le rapport du Père Pernet aux bienfaitrices du 1^{er} janvier 1873 (orig. ms AC PSA 4A1 n° 16).

Sœurs.¹⁵ Il dût y avoir entre elles d'autres contacts puisque l'étude de nos Premières Constitutions nous a révélé que celles-ci s'appuyaient largement sur celles des Petites Sœurs, reprenant à l'identique le texte de nombreux paragraphes.

En 1918, tandis que la communauté des Orantes est décimée par la grippe espagnole, une Petite Sœur infirmière est envoyée à leur secours. Les Orantes s'en sont transmis le souvenir ému à travers les générations.

Avec nos trois "aînés" en Assomption

Après avoir pris en 1886 une certaine distance par rapport aux Dames de l'Assomption, Isabelle leur garde une réelle affection et reconnaissance. Elles restent en bons termes et nous n'avons trouvé trace d'aucune critique négative entre elles. Après son départ de Cannes en 1888, Isabelle retournera peu à Auteuil, sauf avec Caroline qu'elle ne veut pas couper de l'Assomption. Les contacts par lettres semblent concerner majoritairement Florence Dillon¹⁶ qu'elle continuera toujours à accompagner de son amitié par un soutien fraternel (courriers), matériel (aides financières) et spirituel (prière et offrande réparatrices).

Avant notre fondation, Mère Isabelle connaissait déjà un certain nombre de Pères rencontrés dans les œuvres, les retraites etc. Dans les premières années de notre fondation, ce cercle continue à s'élargir avec ceux qui assurent la prédication ou la formation auprès des Orantes, et ceux qu'elle rencontre à la rue Berton, à Livry ou à la rue François 1^{er}¹⁷. Dans les événements de 1899-1901, les Orantes, devenues un peu plus nombreuses, se sentent très partie prenante de ce qui se vit en Église et Assomption. Nos chroniques de l'époque expriment les liens très forts qui les unissent à toute la famille de l'Assomption alors qu'elle traverse l'épreuve en missionnaire. Outre la formation doctrinale et spirituelle qu'assurent le Père André Jaujou et d'autres, sont notés les passages de Pères qui viennent donner sermons ou réollections et ceux de Pères venant

¹⁵ Voir la biographie de Mère Isabelle par M. de Dainville p. 251.

¹⁶ Anciennement Mère Marie de la Nativité – voir d'autre part ce qui est dit de l'affaire Nativité.

¹⁷ Les Pères André Jaujou, Léopold Gerbier, Edmond Bouvy, Claude Allez, Emmanuel Bailly, Marie Charles, etc.

de l'étranger - Bulgarie, Chili, Angleterre... - qui font des conférences et parlent aux Sœurs de leurs missions. Le Père Vincent de Paul Bailly¹⁸ fait de fréquents passages chez les Orantes.

À partir de 1888, dans ses séjours chez les Oblates au Cours-la-Reine, Isabelle se lie non seulement avec Mère Marie du Christ (Esther de Mauvise) mais aussi avec d'autres Sœurs dont elle apprécie la générosité. De 1896 à 1901, les premières Orantes font en été des séjours à Clichy-sous-Bois, maison de campagne des Oblates d'où elles peuvent aller facilement voir le Père Picard à Livry comme elles le faisaient déjà en 1895 pour préparer la fondation.

Les générosités d'Isabelle

Marquée dès sa jeunesse par la pauvreté découverte à son arrivée à Feugerolles, Isabelle manifeste un amour concret et engagé pour les pauvres. Tout au long de sa vie elle leur donne largement de son avoir et de sa personne. Elle le fait de manière particulièrement déployée au temps de son veuvage à travers de larges et nombreuses offrandes aux personnes et œuvres les plus diversifiées, ainsi que des visites et présence active, directement auprès de pauvres du voisinage ou dans diverses organisations de bienfaisance.

De 1872 jusqu'à sa mort en 1921, elle est particulièrement attentive à contribuer aux œuvres et besoins de l'Assomption. Nous avons de nombreuses traces de ces aides les plus diverses dont les principales sont notées dans ses comptes-rendus au Père Picard - et plus tard au Père André. Nous n'en citons que trois parmi les plus significatives. Étant un des piliers de la vente de charité pour les vocations, Isabelle la prépare et y participe activement chaque année, parfois en plusieurs endroits.¹⁹

L'affaire Nativité (1886) ayant de lourdes conséquences financières pour les Dames de l'Assomption, Isabelle contribue autant qu'elle peut à leur en alléger la charge. En 1882, à la demande du Père Picard et pour sauver ce patrimoine, elle rachète la maison na-

¹⁸ Il se souvenait du père d'Isabelle qui avait soutenu les débuts des Conférences de saint Vincent de Paul.

¹⁹ Nous en avons trace à partir de 1886 au moins (lettre au Père Picard P203, P197...).

tale du Père d'Alzon au Vigan²⁰, sous condition de ne la vendre qu'aux assumptionnistes, ce que fera sa fille en 1933. Après la fondation (1896), Mère Isabelle continuera encore à distribuer de nombreux et assez larges soutiens financiers, mais à une moindre échelle.

En tout cela, Isabelle n'est pas simplement une dame d'œuvre. Elle paye de sa personne et donne bien plus que du superflu. Suite à des reproches reçus du Père André, elle lui écrit :

“Dieu a à sa disposition les trésors du monde - Si j'avais raisonné autrement - j'aurais pu, non pas assurer beaucoup, mais assurer quelque chose au lieu de donner ailleurs selon les circonstances, mais je ne me suis pas du tout placée à ce point de vue-là, pas plus que le Père d'Alzon qui aurait pu vous laisser des revenus et qui, revenu et capital, a tout jeté aux quatre vents de la charité.”²¹

Le “petit monastère” des Orantes

En 1902, les Orantes installées rue Desbordes-Valmore ont pris leur autonomie. Leurs liens et l'entraide avec les Oblates sont très soutenus pendant des années. Intenses surtout jusqu'en 1905 ils continuent ensuite. La maison des Orantes est souvent lieu de transit entre la Belgique et l'Orient. Malgré les risques d'être découvertes et dénoncées, c'est sans aucune hésitation et avec joyeuse disponibilité que les Orantes accueillent les Pères de passage, en transit, et surtout leurs Sœurs Oblates. Celles-ci se croisent parfois nombreuses dans cette petite maison où les règles et horaires monastiques ne manquent pas d'être perturbés par les logements, repas, précautions à prendre... généralement à l'improviste. Le conseil des Oblates s'y tient avec les supérieures de l'étranger. D'autres Oblates viennent de la Bonne Presse ou de leurs logements dans Paris pour trouver un lieu de prière et de silence²² ou pour rencontrer le Père André...

²⁰ Le Père Picard écrit à ce propos : “J'ai obtenu qu'on achetât la maison du Vigan à un prix très élevé. La personne qui l'a achetée (la Ctesse [Comtesse] d'Ursel) nous est très dévouée... en la poussant à acheter j'avais en vue...” (lettres # PIA5103 et PIA1937).

²¹ Lettre #AC.22 du 6 mars 1905.

²² D'après un témoignage relevé dans *Les Oblates de l'Assomption au service de la presse catholique* p.27, il semble que les Oblates pouvaient avoir une autre perception de certaines de ces visites dans notre chapelle : “trois Sœurs étaient désignées chaque dimanche pour aller aider les Orantes de l'Assomption,

Par la suite, notre clôture s'établissant peu à peu plus strictement, les liens deviennent moins visibles mais restent bons et les solidarités demeurent, par exemple, dans le cadre du départ à Lourdes en 1914, de la grippe espagnole en 1918, ou de l'installation des Orantes à Sceaux en 1920-21...

NÉES POUR L'ASSOMPTION

À partir de 1886, un esprit propre commence à germer

Contrairement à ce qu'elle envisageait précédemment, au sortir de la crise de 1886 que nous avons décrite, Isabelle comprend qu'elle n'entrera pas chez les Dames de l'Assomption. Cela lui est à la fois pénible et certain. Mais pourquoi ? D'où lui vient cette certitude ? Nous n'en avons pas beaucoup d'indication car c'est oralement qu'elle s'en est expliquée²³.

Il est sûr qu'Isabelle a clairement et longtemps pensé entrer chez les Dames de l'Assomption, et on la voit comme "surprise" que finalement ce ne soit pas là le chemin. Quand elle en parle, elle invoque les circonstances traversées pour justifier sa décision²⁴. Nous l'avons vu, ces circonstances furent la maladie de Caroline accompagnée de la révolte d'Isabelle face à l'extension de son vœu d'obéissance incluant l'éducation de sa fille ; l'affaire Nativité et ses conséquences de désenchantement face à la vie religieuse ; la crise vécue entre les Dames de l'Assomption et le Père Picard allant jusqu'au retrait de celui-ci entre les mains duquel elle a fait vœu. Elle sort de ces épreuves avec la conviction qu'il lui faut *devenir une âme d'oraison "purifiée au feu de l'expiation"*. Mais où et comment ?

nouvellement fondées et trop peu nombreuses pour assurer l'Adoration du Saint-Sacrement exposé toute la journée – cette journée passée tout entière à la chapelle et dans le silence me coûtait beaucoup."

²³ La lettre qu'elle annonce avoir écrite à Mère Marie-Eugénie à ce sujet n'est pas retrouvée.

²⁴ Voir par exemple la rectification des chroniques # DN12-10 de 1919 dans laquelle elle précise que c'est "par suite des circonstances" qu'elle a renoncé à entrer chez les Dames de l'Assomption.

“Je comprends qu'il y a pour moi un grand bien à être détachée de tout et à ne m'attacher qu'au Maître qui fera de moi ce qu'il voudra. Je n'apporte dans la Communion qu'une parole : *Mon Dieu je viens pour obéir.*”²⁵

Tandis qu'Isabelle se remet entièrement entre les mains de Dieu, il se sert des circonstances évoquées pour l'ouvrir à une compréhension intérieure qu'elle n'était pas prête à accueillir spontanément. En effet, dans la même lettre du 2 mai 1886, Mère Isabelle dit au Père Picard son regret à l'idée du départ d'Auteuil qu'il envisage : “*Quel grand malheur ce serait !*”. Elle mentionne alors des qualités des Dames de l'Assomption sous lesquelles elle voit aussi un danger qu'il pourrait leur épargner : qu'elles ne deviennent des femmes plus aimables que religieuses, avec une piété trop douce et une pauvreté trop peu appliquée... Par ce biais, nous découvrons qu'elle souhaiterait quelque chose de plus pauvre et de plus totalement livré à Dieu. Bien qu'elle n'en formule encore rien, cela annonce déjà la vie pauvre et cachée, livrée dans la réparation et l'anéantissement, vers laquelle elle s'avance. Sans qu'elle ne le sache encore, un esprit propre aux futures Orantes commence à germer, reprenant les accents de sa ‘vocation de jeunesse’ :

“être toute entière à Notre Seigneur - plus je serai à Dieu, plus je lui serai livrée entièrement, plus aussi je serai heureuse.”

et cependant où trouver en même temps “*mon attrait pour les pauvres*”²⁶

“Je restai dans un état fort pénible d'ignorance de la volonté de Dieu sur moi - quand tout à coup – Notre Seigneur me faisait comprendre qu'il me destinait à une œuvre nouvelle. N.S [Notre Seigneur] m'a dit qu'il me donnerait une forme, **une mission dans l'Église.** (...) Il a ajouté qu'il n'y avait pas de vie plus exposée à la souffrance, à l'humiliation et au reste que celle de fondatrice dont il semble me parler. Probablement tout cela est de l'illusion...”²⁷

Elle commence cependant par pressentir une fondation à faire dont elle ne s'envisage pas fondatrice et qu'elle n'exprime et es-

²⁵ Lettre P210 du 2 mai 1886 au Père Picard.

²⁶ Lettre au Père Picard # P 003 en 1872.

²⁷ Rectification des chroniques # DN12-10 et lettre P237.

quisse qu'à partir de 1887-88²⁸ : il s'agit d'un ordre contemplatif centré sur Jésus-Christ, vie et sève de toute entreprise, et faisant de la prière d'abord, de l'étude religieuse ensuite la base de son existence. Les Sœurs y seront apôtres par leurs oraisons, apôtres aussi dans une moindre mesure par les œuvres extérieures... Et elle ajoute

“Je n'ai pas assez insisté sur la confraternité d'œuvres. Il faudrait que les œuvres des Pères se reflètent dans la prière et, quand il sera possible, dans [le travail] des Sœurs.”

De son côté, nous l'avons vu, le Père Picard accompagne et accueille l'évolution intérieure d'Isabelle et la naissance en elle d'un projet qu'il dira correspondre totalement au sien. Nous n'avons pas de projet écrit par lui à ce sujet, mais il veut clairement offrir à l'Assomption le soutien d'une œuvre de prière pour ses membres et ses œuvres, une fondation contemplative en Assomption.

Cependant, près de dix années d'attention aux besoins de Caroline jeune fille, sépare encore Mère Isabelle de toute réalisation d'un projet quelconque de vie religieuse. Approfondissement spirituel et résistances s'y mêlent, mais elle constate

“Quels que fussent mes doutes et mes craintes, je ne pus jamais chercher sérieusement une voie qui ne fût pas une voie nouvelle, inexistante encore.”²⁹

Évolutions de pensée

Au fil des ans, jusqu'en 1912 et même plus tard, il y a évolution dans la façon dont Mère Isabelle envisage les Orantes. Elle en a conscience et cela ne l'inquiète pas car il est normal de ne comprendre et ne s'ajuster que progressivement aux chemins de Dieu. Le Père Picard

“disait d'ailleurs qu'une œuvre ne se faisait jamais complètement telle qu'on l'avait d'abord supposée. Et cela se comprend parce qu'après l'appel réel mais très rapide de Dieu, la créature y mêle nécessairement son propre travail d'intelligence et d'imagination. Il est impossible à l'esprit humain de ne pas chercher aux alentours de la parole de Dieu ce qu'elle peut bien signifier au juste, et cela n'est pas défendu au contraire, mais ce qu'on pense n'est cependant pas toujours ce que Dieu

²⁸ Les “Premières Vues” # DN1 – Cahier 1.

²⁹ Rectification des chroniques # DN12-10.

veut et c'est souvent très petit à petit qu'Il montre sa volonté par les circonstances humaines, les réflexions, la sagesse de la direction, la fidélité des âmes, la nature des vocations ...”³⁰

Le 5 mars 1905, lors d'un conseil avec ses deux première “filles”, Mère Isabelle leur dit que,

“contrairement à ce qu'elle avait prévu au début de la fondation, le Bon Dieu [leur] amenait des vocations très humbles, sans ressources matérielles ni talents.”

et leur demandait si elles voulaient accepter celle qui se présentait ?

“Personnellement, ajouta-t-elle, je considère que l'œuvre des Orantes n'est pas mon œuvre mais celle de Dieu. Je ne l'avais pas prévue telle qu'Il la forme, mais je le laisse faire en tâchant de correspondre à ses desseins tels qu'ils se manifestent au jour le jour. Il se peut que Dieu veuille que nous soyons une Congrégation très pauvre, humble, tout effacée aux yeux du monde.”

Intuitions fondatrices : trois constantes qui nous structurent³¹

Malgré les étapes et évolutions, il y a trois constantes exprimées avec une tonalité clairement alzonienne qui nous structurent encore aujourd'hui : don de soi dans l'adoration et la prière, transmission de chemins spirituels, présence aux pauvres matériels et spirituels.

Don de soi et adoration

La prière d'adoration dans l'offrande généreuse de soi à Dieu et l'amour de l'Église est l'idéal de notre spiritualité christocentrique. C'en est le pivot solide à travers tous les temps.

Don de soi, générosité, amour du Christ, de l'Église... nous sommes en pleine tonalité assomptionniste. Et de fait, à la suite du Père d'Alzon, Mère Isabelle conçoit l'adoration comme la reconnaissance des droits de Dieu et de notre néant devant lui. Même si

³⁰ Rectification des chroniques # DN12-10 – 7 juin 1919 # DN1 – Cahier 1.

³¹ En ce qui concerne l'enseignement donné par le Père Picard dans ses Instructions aux Orantes, nous suivons la synthèse présentée par Marcel Neusch, assomptionniste, en introduction de leur édition dans *Soyez saintes et joyeuses*, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 1.

elle a traversé bien des épreuves familiales et morales et qu'elle hérite d'autant plus facilement d'un certain dolorisme d'époque, la vie livrée, la réparation, l'expiation, l'anéantissement dont elle parle sont avant tout des thèmes qui s'apparentent à l'adoration alzo-nienne. Cette vie livrée dans l'adoration est clairement offerte pour l'Assomption et ses œuvres. Non pour rester dans une chapelle, mais pour avancer avec elle en pleine Église et dans l'amour de l'Église dont Jésus-Christ est la tête.

Dans ses instructions souvent pratiques, le Père Picard souligne que pour que la vie d'Orante soit focalisée sur le Christ, cela impose de rechercher la solitude et le silence. L'Eucharistie en est un moment privilégié, car

“c'est le centre vers lequel tout converge dans l'Église.”

Il faut favoriser, dans la même perspective, les temps passés

“devant le tabernacle : là, apprenez à devenir de vraies filles d'oraison.”

À tout instant sollicité par les événements, il souligne la nécessité, l'urgence, la puissance de la prière avec une conviction qu'il puise lui-même dans l'oraison. Prier comment ? Il ne propose aucune méthode, mais il rappelle les attitudes qu'elle exige : persévérance, humilité, ardeur, esprit de foi, etc.

À plusieurs reprises, le Père Picard rappelle la devise de l'Assomption : *Adveniat Regnum Tuum*.

“Nous n'existons que pour procurer l'avènement de l'extension de son Règne.”

Une vie orante est inconcevable sans la dimension apostolique.

“Dans la vie religieuse, vous devez être apôtres, c'est-à-dire manifester Jésus Christ...”

Par cette intégration de l'apostolat, on évite dans l'oraison le repli sur soi.

“Je n'aime pas les dévotions qui replient les âmes sur elles-mêmes... Oubliez-vous... Ne perdez pas votre temps en vous occupant de vous-mêmes...”

l'oraison est le lieu où doit se forger l'âme apostolique :

“Priez, recueillez-vous, préparez-vous humblement à l'apostolat auquel vous pourrez être appelées plus tard..!”

Être apôtre, éviter le repli sur soi : voilà pour nos deux fondateurs le corollaire indispensable à l'adoration.

Être apôtre

Mère Isabelle aussi veut des Sœurs apôtres

“apôtres surtout dans leurs oraisons à la façon dont l'entend sainte Thérèse, et apôtres par les œuvres extérieures, mais ces œuvres extérieures seront restreintes... afin que la prière reste toujours la première des œuvres.”³²

Tous deux mettent un accent particulier sur la prière liturgique, prière de l'Église sans dévotion marginale que Mère Isabelle est particulièrement désireuse de partager largement avec d'autres. Susciter la prière, transmettre la foi et les chemins de la vie spirituelle sont des aspirations qu'elle lègue aux Orantes tout en ayant conscience que cela rend la vie contemplative plus difficile :

“L'autre jour, j'étais à la Messe chez les Clarisses. On leur apportait la Communion derrière l'autel et je pensais que c'était bien cette même œuvre d'immolation qu'il faudrait accomplir mais avec cette différence qui en augmenterait les difficultés que ce ne serait pas derrière l'autel que s'accomplirait l'immolation - pas dans l'oubli de la vie cachée bien au contraire, mais avec le désir d'implanter dans les âmes du monde l'amour de la vie cachée, de la mortification, de la croix.”³³

Quand Isabelle “émet l'idée d'une œuvre secondaire de charité à joindre à notre vie contemplative”, le père Picard ne l'exclut pas pour “plus tard” mais privilégie d'abord le temps du noviciat et de la formation initiale, après quoi certaines pourront exercer un apostolat. De toute façon, et particulièrement dans ce premier temps, c'est la prière elle-même qui doit être apostolique. Le but de l'apostolat étant d’“*enfanter des âmes au Christ*”, cela s'accomplit d'abord par la prière et tout au long de ses entretiens, le Père Picard confie

³² Les “Premières Vues” # DN1 – Cahier 1.

³³ Lettre # P293 du 14 mai 1888.

aux Orantes les grandes intentions de l'Église sans oublier l'Assomption.

Pauvreté sans repli sur soi

Appuyée sur une grande confiance en la Providence, la vie pauvre et simple que menait le Père Picard était joyeuse et communicative. Il l'a léguée aux Orantes.

Isabelle a toujours manifesté un amour concret et engagé pour les pauvres, et depuis 1886, elle situe la vie religieuse comme devant être profondément livrée et pauvre. Cette conjugaison d'une recherche de pauvreté et d'humilité personnelles et de communion concrète aux pauvres, marque notre vie.

Le choix de ne pas avoir de Sœurs converses correspond à cette volonté d'une vie religieuse humble et pauvre en même temps qu'elle met concrètement en communion avec le mode de vie des gens simples. Le Père André Jaujou souligne cette volonté de n'avoir pas de Sœurs converses comme une particularité de la vie contemplative que mènent les Orantes³⁴. Peut-être est-ce cette même attention aux pauvres qui a mené Mère Isabelle à ne limiter que très peu l'admission des sujets qui pouvaient n'avoir guère de revenus et n'être pas riches non plus dans leur personnalité.

Outre son souci du pauvre, Mère Isabelle avait comme le Père Picard le souci de ne pas favoriser une vie contemplative qui porte à l'égoïsme, à la recherche de confort ou au repli sur soi. Dès les "premières vues", elle prévoit une œuvre secondaire qui permettrait, selon les circonstances et les nécessités, de venir en aide aux pauvres et de répondre à notre mesure à certains besoins sociaux ou pastoraux que d'autres ne peuvent honorer.

"Je vous demande d'étudier, afin d'être capables plus tard de donner aux âmes la lumière doctrinale."

Le Père Picard envisage aussi pour les Sœurs une part d'apostolat après la formation initiale. Il met l'accent plutôt sur la transmission spirituelle et l'éducation de la foi. C'est dans ce cadre et par souci de formation et d'ouverture qu'il insiste davantage sur l'étude, désirée aussi par Mère Isabelle.

³⁴ Dans la prédication de sa première retraite aux Orantes en 1902.

QU'EST-CE QUE L'ASSOMPTION POUR NOS FONDATEURS ?

Quand Mère Isabelle ou le Père Picard parlent de l'Assomption dans le contexte de la fondation et de la vie des Orantes, ils la présentent comme une famille et un esprit.

Une famille

“Je prépare une petite fondation (...) Je crois que Dieu veut que l'Assomption grandisse et qu'après avoir eu des personnes qui s'occupent de l'instruction des riches, d'autres qui soignent les pauvres, d'autres qui se donnent aux missions, elle en ait qui se consacrent à la prière et à l'étude. C'est ainsi qu'on se soutient les uns les autres (...)”³⁵.

C'est ainsi que le Père Picard annonçait notre fondation et, comme nous l'avons déjà décrit, c'est bien ainsi qu'elle se vécut : dans le soutien mutuel.

Étant donné le tissu d'Assomption duquel sont nées les Orantes et la mission qui leur est confiée, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elles aient, à la suite de Mère Isabelle, une vive conscience de l'Assomption comme famille.

Dès la conception de “l'œuvre” en 1887, Mère Isabelle l'a voulue comme la branche contemplative de l'Assomption. Elle la voyait avec des liens très forts à celle-ci, presque en dépendance. C'est ainsi qu'en 1906, lors de la rédaction des Premières Constitutions, elle prévoyait :

“Les Orantes de l'Assomption ayant pour but la prière pour les œuvres de l'Assomption et la sanctification de ses membres, il importe qu'elles restent imprégnées de l'esprit de leur fondateur et unies sous la direction du Père de leur famille religieuse. C'est pourquoi : dans les affaires graves, la Supérieure Générale consulte le Supérieur Général des Augustins de l'Assomption.”³⁶

L'archevêque de Paris n'ayant pas accepté cette disposition, Mère Isabelle semble l'avoir regretté plus d'une fois.

³⁵ Annonce faite au cours d'une conférence aux Oblates du Cours-la-Reine le 22 novembre 1896.

³⁶ Projet des Premières Constitutions des Orantes de l'Assomption – 1906 – Cahier 3 p.4 – # D00012 sur le gouvernement.

Un esprit

Pour les instructions qu'il donne aux Orantes dans les premiers mois de la fondation³⁷, le Père Picard choisit de commenter la devise *Adveniat regnum tuum*, puis toute la première partie du Directoire du Père d'Alzon. Dans ces pages nous découvrons ce qu'est pour le Père Picard l'esprit de l'Assomption en même temps que l'application qu'il en fait aux Orantes.

Ce sont des exhortations qui ne constituent pas un enseignement systématique construit, mais dont la spiritualité s'organise autour de quelques accents privilégiés : Jésus-Christ au centre, l'oraison, l'apostolat, la formation et un certain nombre de traits assumptionnistes tels que le courage, la largeur de vue, la simplicité (vie pauvre et ascèse tempérée), la joie et l'esprit de foi qui semble devoir être la note dominante de l'esprit "orante".

Au-delà des accents de l'époque (mortification, expiation...), le Père Picard exhorte à vivre une foi intense totalement engagée au service du Royaume. Dans la grande tradition de l'Assomption, il oriente la spiritualité vers son centre unique, le Christ : Au centre de la vie orante, l'oraison, nourrie de la Parole de Dieu ; au cœur de l'oraison, la rencontre de Jésus ; dans cette rencontre, une seule préoccupation : l'avènement du Royaume. Une telle spiritualité a pour conséquence d'obliger à un décentrement permanent de soi.³⁸

"*Dernières venues de la grande famille de l'Assomption*", les Orantes sont formées et exhortées par Mère Isabelle à prier et adorer pour toutes les œuvres et les membres "*de la famille*". Les Pères en sont pour elle le pilier en tant qu'héritiers directs de la spiritualité du Père d'Alzon. Elle fait donc référence à "*la doctrine de nos Pères*" et ne se lasse pas de revenir aux textes de "*la grande retraite*" et surtout du directoire du Père d'Alzon qu'elle commente pour les Sœurs dans leur retraite de 1904 et dans ses chapitres. Elle évoque sa reconnaissance aux Dames de l'Assomption de l'avoir formée à la vie religieuse et à l'esprit du Père d'Alzon mais ne cite pas Mère Marie-Eugénie. L'esprit de l'Assomption est clairement pour elle l'esprit donné par le Père d'Alzon, dont le Père Picard est

³⁷ Du 9 décembre 1896 au 14 juin 1897.

³⁸ D'après une étude développée par Marcel Neusch, assumptionniste, en introduction de l'édition de ces instructions : *Soyez saintes et joyeuses*, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n°1.

l'héritier, puis le Père Emmanuel Bailly et les anciens (Saugrain, Vincent de Paul...), et qui est vécu en famille, dans l'amitié fraternelle et le soutien mutuel, selon la complémentarité de missions et charismes différents.

Rue de Normandie, 62
1081 Bruxelles
Belgique

Sœur Anne Huyghebaert
Orante de l'Assomption

DÉBAT

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Comment le Père Pernet, Fondateur des Petites Sœurs de l'Assomption, s'est-il situé dans sa propre Congrégation ?

Gisèle Marchand, P.S.A. : Le Père Pernet est le seul des Fondateurs de nos Congrégations à ne pas être Supérieur.

■ *Comment se situe-t-il par rapport à l'obéissance ?*

De 1865 à 1899, il est membre actif de sa Congrégation et participe à tous les Chapitres Généraux. En 1898, il est élu Assistant général.

Il tenait beaucoup à la relation des Petites Sœurs de l'Assomption avec les Assomptionnistes. Il est vraiment le fils spirituel du Père d'Alzon. En même temps il a intériorisé sa grâce propre de Fondateur. Pour réaliser "le difficile équilibre entre l'initiative du Fondateur et la dépendance du Religieux, il opta pour l'obéissance" (Telle fut son âme, p. 51)

Fondateur, il conduit les choses en se référant à son Supérieur, et collabore avec les deux Supérieures Générales sans se substituer à elles. Il ne s'entremet jamais entre Sœurs et Supérieures. Avec elles, il dut faire des recherches, par exemple pour la fondation de la Fraternité Notre Dame de Salut, mais toujours dans l'obéissance. Son Supérieur local est tenu au courant et par lui, son Supérieur Général. La correspondance témoigne qu'il a eu la même obéissance avec le Père Picard qu'avec le Père d'Alzon.

À titre d'exemple : la fondation de New York en 1891. Le Père Picard tenait à faire une fondation des Pères en même temps que celle des Petites Sœurs de l'Assomption. L'archevêque ne voulait pas des Pères. Finalement, après un dialogue difficile, le Père Brun partira comme chapelain des Petites Soeurs.

■ *Les 14 ans de souffrance du Père Pernet : 1850 - 1864.*

C'est en effet une période très importante dans la vie du Père Pernet, celle de son mûrissement psychologique et spirituel.

Le 25 décembre 1850, il prononce ses premiers vœux et sera ordonné prêtre le 3 avril 1858 par Monseigneur Nanquette¹, Évêque du Mans.

De 1849 à 1863, il est attaché à l'enseignement. Lui même avouera "qu'il a dû souffrir, et rudement, 14 ans, *pour avoir la certitude de ce que Dieu voulait de lui*". Défiant de lui-même, un peu vif, impressionnable, il a besoin d'acquérir la maîtrise de sa sensibilité. C'est un homme modeste, d'un esprit plus profond que brillant. Il réfléchit, assimile, intériorise en même temps qu'il se rôde à la vie, se laissant guider dans sa réponse de Foi par le Père d'Alzon.

De santé précaire, il ne s'épargne en rien pour vivre la vie de la Communauté. Durant cette période ; il est aux prises avec la réalité et connaît des difficultés dans son travail au collège comme économiste, dans sa tâche d'éducateur où il se sent inadapté, dans sa vie familiale. Il marche vraiment dans un chemin obscur. Quand sa mère qui fait vivre la famille tombe malade, la misère s'est installée chez les Pernet. En 1856, il se pose la question de quitter la vie religieuse pour pouvoir aider sa famille. "*Je marche dans les ténèbres profondes qui me font perdre le sens commun*". Il n'abandonne pas la prière, demande l'aide de ses frères. Il note aussi des transformations et demande la grâce de la conversion. C'est tout cela qui a formé dans le Père Pernet un cœur de pauvre. Il a expérimenté la tendresse et la miséricorde du Christ. En même temps, il a été décapé et purifié par les événements. Il est reconnu vénérable depuis le 14 mai 1983.

¹ Mgr Jean-Jacques Nanquette (1807-1861), évêque du Mans de 1855 à 1861, ami des Religieuses de l'Assomption et du Père d'Alzon.

La maison de Cannes et sa Supérieure par rapport à l'histoire des Orantes et du Père Picard.

Thérèse-Maylis Toujouse, R.A. : Cannes fut fondée en 1879. La Supérieure est Mère Marie de la Nativité, Florence Dillon. C'est autour d'elle que se situe ce que nous appelons "*l'affaire Nativité*". Il y avait à Cannes une école et une résidence de dames pensionnaires et parmi elles, une arménienne, Marie de Savalan de famille très compliquée, âgée de 27 ans. Sa mère avait dit qu'elle serait capable de tromper le diable lui-même ! Cette jeune femme a été conduite de l'hérésie à la foi par Mère Marie de la Nativité. À un moment donné, Marie de Savalan, a parlé de vocation, à condition de rester toujours avec Mère Marie de la Nativité. Leur attachement l'une à l'autre était réciproque.

En face, Mme d'Ursel, qui fait de longs séjours à Cannes avec sa petite fille, participe à la vie du noviciat. Elle est tertiaire. Le Père Picard, Supérieur Général des Assomptionnistes à partir de 1882, se repose d'un accident à la jambe. Il est alors directeur spirituel de Mère Marie de la Nativité.

Le 16 octobre 1885, cette dernière quitte l'Assomption de Cannes, sous prétexte qu'elle va se reposer à Auteuil. En fait, elle part avec Marie de Savalan. Les jours qui viennent, Mère Marie-Eugénie voit des lettres arriver pour Mère Marie de la Nativité. Quelque temps après, elle reçoit des lettres de Mère Marie de la Nativité qui devient donc Florence. Florence est en Belgique. Elle supplie Mère Marie-Eugénie de venir la rechercher. Elle rentre à Auteuil fin octobre. Mère Marie-Eugénie en fait sa secrétaire. Courant novembre, Mère Marie de la Nativité repart pour retrouver Marie probablement. 1885 marque l'époque où dans la Congrégation se pose la question du gouvernement ou de la direction par les Assomptionnistes. Le Père Picard tend beaucoup à gouverner.

Face aux difficultés avec les Assomptionnistes et avec Mère Marie de la Nativité, Marie-Eugénie tombe malade. Elle part à Cannes se reposer. Mère Marie de la Nativité est alors confiée à Auteuil à Mère du Christ (Monastère) et à Mère Louise-Eugénie, Supérieure du Petit couvent. On essaie tant qu'on peut de garder paix et discrétion. Marie de Savalan est souvent là et fait des

scènes dramatiques. On écrit à Marie-Eugénie presque tous les jours.

Florence va parler de son départ de la Congrégation en décembre 1885. Le Père Picard est confesseur de la Communauté. Monseigneur d'Hulst est Supérieur ecclésiastique. Le 28 décembre 1885, Florence décide vraiment de partir ; sur le pas de la porte Mère Louise-Eugénie lui remet, avec l'accord du Supérieur ecclésiastique, les lettres de Marie de Savalan qu'elle avait gardées jusque-là sur ordre du Père Picard. Il faut dire que, dans la Règle de saint Augustin, au chapitre de l'obéissance, il est écrit : "qu'elles obéissent à la Supérieure comme à une mère bien plus encore à la Supérieure générale qui a soin de vous toutes". (Traduction féminine empruntée à la Congrégation des Sœurs du Bon Pasteur). Dans la rédaction masculine, il est écrit : "qu'ils obéissent au Supérieur, bien plus encore au prêtre..." D'après cette traduction pour le Père Picard c'est clair, Mère Louise-Eugénie a désobéi au prêtre. Le Père Picard met l'interdit sur le petit couvent, ce qui veut dire, supprime le Saint-Sacrement. L'interdit restera pendant deux mois. À Cannes, Mère Marie-Eugénie souffre de tout cela. Ce n'est pas vis-à-vis de Marie-Eugénie que le Père Picard en a, mais quant à l'esprit de la Congrégation "qu'on n'a plus à Auteuil".

La difficulté de relation et de gouvernement est devenue tellement grande que Marie-Eugénie pense qu'il faut convoquer un chapitre général spécial pour traiter la question du gouvernement et se situer par rapport aux Assomptionnistes. Il résulte que l'ensemble de la Congrégation opte pour la Supérieure Générale ; seul un petit courant penchait vers les Assomptionnistes. Le Père Picard est très blessé. Les souffrances sont longues de part et d'autre. Marie-Eugénie le supplie de revenir comme confesseur. Lui ne le souhaite pas. C'est Marie-Eugénie qui va le trouver rue François 1^{er}.

Après, Florence a vécu 20 ans de folie : la côte d'Azur, etc. Mme d'Ursel a aidé à payer les dépenses.

Florence avait aussi été précédemment Supérieure à Ramsgate. C'est en Angleterre qu'elle entre au Bon Pasteur vers 1906. Elle y a vécu 26 ans. Elle est morte en revenant de la communion en

avril 1932. Au moment de prononcer ses vœux perpétuels dans cette Congrégation, elle avait demandé le parchemin de ses premiers vœux pour renouveler sa donation au Seigneur après sa longue rupture. Les témoignages sur elle disent que c'est "un miracle de la grâce". Un article a été écrit, sous ce titre, par Sœur Jeanne-Marie, l'archiviste qui m'a précédée.

Clare-Teresa Tjader, R.A. : Au sujet des lettres et de l'obéissance due au confesseur, les autorités consultées ne donnent pas raison au Père Picard. Le Nonce, ayant des liens avec la famille de Mère Louise-Eugénie, intervient et Mère Marie-Eugénie se trouve coincée ; elle ne peut pas céder au désir du Père Picard que Louise-Eugénie quitte Auteuil.

Un sujet de désaccord entre Mère Marie-Eugénie et le Père Picard était le refus de Mère Marie-Eugénie (son Conseil) de nommer Mère Marie de la Nativité Maîtresse de Novices.

Pour ce qui concerne la vocation de Mère Isabelle, il y a l'influence de l'affaire Nativité mais il y a aussi le projet du Père Picard pour Mme d'Urse².

Marie-Jacques Sévenet, Or.A. : Les Orantes ne savent rien d'un projet du Père Picard sur Mère Isabelle en 1882. Il nous faudra ré-examiner la question à partir des documents qui viennent de nous être révélés.

De notre point de vue, si Mère Isabelle a quitté son projet d'entrer chez les Religieuses de l'Assomption, c'est par suite d'une évolution personnelle dans laquelle est intervenue sa propre remise en question par rapport à l'éducation de sa fille telle qu'elle se présentait dans un contexte marqué de manière exagérée par la forte autorité amicale de Mère Marie de la Nativité (Florence Dillon) et par son vœu d'obéissance au Père Picard qu'elle voyait s'étendre jusqu'à couvrir cette éducation de sa fille. C'est une situation très complexe dans laquelle interviennent de nombreux facteurs ne pouvant être résumés ici. L'aboutissement en est que l'idée d'une autre orientation grandissait en elle, se situant autour

² Deux lettres de Mère Marie de la Nativité, dont extrait en page 180, sont citées et remises à cet instant aux Orantes de l'Assomption.

de pensées de réparation et d'une plus grande présence aux pauvres. En 1881, à Fourvière, elle a entendu : "J'ai besoin de toi pour une grande chose...", c'est ce que nous considérons comme son premier appel à fonder.

Je relève d'autre part qu'Isabelle, redescendant à Cannes après 1885, s'arrêtait toujours à Auteuil pour voir Marie-Eugénie et resta toujours fidèle à accompagner de son aide et sa prière les difficultés et péripéties concernant Florence. Je souligne aussi la discrétion avec lesquelles le Père Picard parle à Isabelle des difficultés qu'il rencontre et montre une grande sagesse par rapport aux événements.

Anne Huyghebaert, Or.A. : Les attitudes absolues du Père Picard sont liées à sa volonté de protéger les "droits de Dieu" en toute chose. C'est donc pour lui une affaire de conscience.

Dans une de ses lettres au Père Picard, Isabelle annonce avoir écrit à Mère Marie-Eugénie sa décision définitive de ne pas entrer à l'Assomption mais cette lettre n'a pu être retrouvée. Elle souhaite quelque chose de plus donné et plus pauvre.

L'histoire du Cap Afrique du Sud.

La première scission dans l'histoire de l'Assomption.

Thérèse-Maylis Toujouse, R.A. : Les Religieuses de l'Assomption sont fondées en 1839. En 1848, une première demande de mission leur est adressée pour la Chine. Elles ne peuvent alors y répondre malgré leur désir appuyé sur le quatrième vœu". En 1849, Mgr Dévereux, Vicaire apostolique d'Afrique du Sud demande une fondation pour le Cap. Il demande trois Sœurs pour diriger une petite école, et faire de la catéchèse. Le projet est accepté après mûre réflexion et avec enthousiasme "à cause du quatrième vœu". L'Évêque de Paris disait que c'était une folie. La Congrégation comprenait alors une vingtaine de Sœurs, dont la plupart étaient novices. Deux d'entre elles, avec leur ardeur, ont réussi à convaincre l'évêque à ce départ.

En août 1849, quatre premières missionnaires partent avec la Supérieure, Marie-Gertrude. Avant de partir, elles ont fait le quatrième vœu. Il était bien entendu qu'il y aurait un contrat entre

l'évêque et la Congrégation : une école, un nombre de Sœurs, le respect de la Règle et pas d'autres œuvres.

Les Sœurs partent avec toutes les assurances de l'évêque qu'il ne séparerait jamais les Sœurs de la Maison mère. S'il y avait des permissions à donner, vu les lenteurs du courrier, la Supérieure pourrait les demander à l'évêque et en rendrait compte ensuite à Marie-Eugénie.

À ce petit groupe étaient adjointes deux jeunes Sœurs irlandaises et une personne du Tiers Ordre, Sœur de l'évêque. Le voyage est difficile. Arrivées en Afrique, c'est la guerre : combats, famine, dangers... Les Sœurs sont appelées à sortir plus que prévu, à aller dans les familles, à avoir beaucoup de personnes dans la maison et en particulier l'évêque, ce qui ne se faisait pas. Il semble, que dès le départ, l'évêque voulait plus que ce qui avait été demandé. Les Sœurs sont confrontées à une situation difficile. Elles sortaient, ne disaient pas l'office. Plus tard on vivait comme à Chaillot, plus tard, plus tard... L'évêque demandait plus de Sœurs, plus d'argent, était mécontent des Sœurs qu'il renvoyait pour en demander d'autres. Celles qu'il demandait, Marie-Eugénie ne les sentait pas prêtes, ce qui lui posait un cas de conscience. Deux groupes sont partis au Cap. Celles qui étaient peu supportables par l'évêque se retrouvaient heureuses à Auteuil. Il semble que, autant l'évêque que Sœur Gertrude étaient poussés par leur zèle apostolique.

Mais si point de départ on vivait autre chose que nos Constitutions, c'était une autre Congrégation.

L'évêque n'avait pas assez d'argent. Marie-Eugénie lui en a envoyé, mais le bateau a coulé. On a conclu qu'elle se désintéressait de la mission... L'évêque avait pratiquement fondé un nouveau groupe avec des Sœurs irlandaises recrutées là-bas.

Marie-Eugénie, conseillée par l'évêque de Paris envoie, en 1852, une lettre très émouvante à Sœur Gertrude pour la rappeler à Chaillot au nom de l'obéissance. On n'abandonnera pas la mission et Marie-Eugénie propose "de payer le voyage d'un nombre égal de Sœurs d'un autre Ordre dont la vocation soit de faire toutes les œuvres dont vous avez été successivement chargées.

Sœur Gertrude n'a pas répondu et n'est pas revenue. Quelques mois plus tard, envoi d'une lettre adressée à Mme la Supérieure et à l'évêque de Paris. Elle voulait rentrer dans une "Congrégation que fonderait Mgr Dévereux". Il restait avec Sœur Gertrude une autre Sœur qui n'avait pas compris l'enjeu, Sœur Marie-Marthe. Plus tard cette Sœur se rendra compte de la situation et reviendra sous le nom de Anna-Marta. Tout au long de la vie de Marie-Eugénie, il y a eu des essais de rapprochement.

La Communauté du Cap a continué à vivre sous le nom de Religieuses de l'Assomption avec la même Règle transformée. En 1893, alors que Sœur Gertrude était Supérieure depuis 1849, il y a eu, à la demande de l'Église, un Chapitre où Sœur Catherine Quirck a été élue à la place de Sœur Gertrude. Ce fut un drame pour Sœur Gertrude. En 1896, Sœur Catherine a demandé à venir à Auteuil pour se rendre compte de ce qu'était la Congrégation d'origine. Sœur Gertrude se joint au voyage... Sœur Catherine (la deuxième Supérieure du Cap) rencontre Mère Marie-Célestine, vicairie de Mère Marie-Eugénie ; elle découvre la Congrégation des Religieuses de l'Assomption, et y reste comme novice. Sœur Gertrude repart seule en tant que missionnaire, mais le style de vie inaugurée au Cap n'était pas celui de la fondation toute récente des Religieuses de l'Assomption.

En 1932-34, la Congrégation du Cap, présente aussi en Irlande, changera de nom et de Constitutions. Elle devient celle des Sœurs Missionnaires de l'Assomption. Sœur Marie-Philip, ancienne Supérieure générale de ces Sœurs, est venue deux fois à Auteuil en 1982 pour étudier les documents d'origine. Nous avons de très bonnes relations avec les Sœurs Missionnaires de l'Assomption. Nous sommes la première Congrégation, à avoir été en Afrique du Sud.

CLARE-TERESA TJADER

Problèmes de gouvernement et de relations entre les Religieuses de l'Assomption et les autres Congrégations de l'Assomption

LES CONSTITUTIONS DES RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION

Dès le départ, le gouvernement de la Congrégation est bien établi dans l'esprit de Mère Marie-Eugénie et des premières Sœurs. Il sera exprimé dans une série de documents par lesquels Mère Marie-Eugénie cherche l'établissement et l'approbation de l'Institut (Constitutions de 1840, de 1844, Statuts de 1854, Constitutions de 1866, de 1888). Les Constitutions de 1888 marqueront la fin de cette recherche et l'approbation définitive de la Congrégation par Rome.

Le 16 mars 1840, les Sœurs reçoivent la permission de Monseigneur Affre, de suivre les Constitutions, calquées sur celles des Visitandines, *ad experimentum*. Dans le Chapitre 21 de ce document, nous lisons :

La Congrégation des filles de l'Assomption est placée sous l'autorité immédiate d'une Supérieure Générale, parce que le but de cette Institution étant d'embrasser l'éducation des jeunes filles, partout où la divine Providence daignera en favoriser l'établissement, il est nécessaire, pour que tout tende à une parfaite unité, que les membres de ce petit corps se rattachent à un centre commun, qui en devienne l'âme, le cœur et la tête.¹

La Supérieure Générale est élue par toutes les Sœurs Professes et elle peut être ré-élue sans limite. Elle choisit ses conseillères qui doivent recevoir l'approbation par deux tiers des électrices.

La Supérieure Générale conférera avec son conseil de toutes les affaires importantes de la Congrégation, tant spirituelles que temporelles, écoutant avec beaucoup de déférence et de suavité, et se décidant

¹ *Textes Fondateurs, Religieuses de l'Assomption*. Rome, 1991, p. 161.

d'après la majorité du conseil dont elle pourra seulement ajourner le vote, afin de donner aux conseillères le temps de mieux consulter l'Esprit de Dieu.²

Cet esprit et ce système de Supérieure Générale et de conseil seront en vigueur dans toutes les Constitutions successives avec de légers changements faits pour être davantage dans l'esprit du Vatican³ et pour tenir compte du nombre toujours grandissant de Sœurs. Les Sœurs vivront sous ce régime pendant plus de trente ans.

Il y a cependant une précision dans les Constitutions de 1840 qui ne se répètera pas dans les constitutions ultérieures.

“Tant que le fondateur [l'Abbé Combalot] vivra, il fera aussi partie du Conseil général et y aura sa voix.”⁴

On note aussi une remarque en marge du brouillon de la main de Mère Marie-Eugénie, au sujet de l'aumônier. Elle n'a que 25 ans et quelques années d'expérience !

Je voudrais que nous puissions nous dispenser d'avoir un aumônier en titre, comme le dit cette règle. Je ne vois que des inconvénients très graves causés par leurs rapports avec les maisons religieuses. Quelques maisons ici n'ont qu'un chapelain, et un confesseur tout à fait étrangers à la maison. Je préférerais bien cet arrangement qui les éloigne tous deux plus de la maison, et laisse les Religieuses plus libres de changer.⁵

Ici, il faut souligner l'immense prestige dont jouissait la mère fondatrice dans sa Congrégation depuis le commencement. Elle est considérée exceptionnellement douée intellectuellement pour l'éducation et les affaires de toutes sortes. Elle a une forte personnalité et s'est fait universellement aimer pour sa spiritualité comme pour sa grande bonté. Sa stature humaine et spirituelle ne fera que grandir avec le passage du temps. Pour ces raisons, on peut imagi-

² Ibid. p. 167.

³ Pour ne pas alourdir le texte, nous ne citons pas ces changements qui concernent le mandat de la Supérieure Générale, la liste des décisions qui requièrent le vote du conseil, l'âge et les années de professions de la Supérieure Générale et des conseillères.

⁴ *Textes Fondateurs*, op. cit. p. 168.

⁵ Ibid. p. 190.

ner que les Sœurs s'inclinaient facilement devant ses opinions et directives.

Pour les Constitutions de 1844, Marie-Eugénie aura recours au Père d'Alzon.⁶ La correspondance en est témoin. Le Père a beaucoup d'expérience à cause de son rôle de vicaire général du Diocèse de Nîmes et des liens avec toutes les Congrégations du Diocèse. Marie-Eugénie le consulte mais c'est elle avec ses Sœurs qui compose la Règle et aura toujours le dernier mot. Aucune lettre n'atteste que le Père a écrit ou rédigé quoi que ce soit des constitutions des Religieuses.⁷ Pendant vingt ans, le Père d'Alzon ne s'ingère pas non plus dans la prise des décisions et ne manifeste aucun désir de pouvoir sur la Congrégation, au contraire.

Le Père d'Alzon est directeur et père spirituel de Marie-Eugénie. En 1845, le Père laissera Mère Marie-Eugénie lui faire un vœu d'obéissance. Et en 1846⁸, il fera à son tour un vœu de travailler à la perfection de sa fille spirituelle. Il semblait avoir beaucoup d'influence sur Marie-Eugénie et la mère cultivait une attitude d'humilité et de respect, prenant toujours au sérieux ses opinions, tâchant de les faire siennes ; les deux fondateurs seront toujours francs et ouverts l'un avec l'autre. Mais on distinguait toujours entre l'obéissance due au Père pour sa vie personnelle et la liberté de Mère Marie-Eugénie en tout ce qui concernait la Congrégation. En fait, c'est au Père d'Alzon que les Sœurs doivent beaucoup de leur liberté. Pendant des années, il refusait toute autorité sur les religieuses et préférait "rester amis."⁹

En 1858, Marie-Eugénie, fortement encouragée par le Père d'Alzon, accepte d'être élue Supérieure Générale à vie, comme fondatrice. Ils ne voyaient pas le grand risque que cela supposait et ne pensaient qu'à assurer ainsi l'esprit de l'Ordre.

⁶ "Si vous êtes mon père, il faut que vous m'aidiez dans les choses qui sont du service de Dieu, et avant de présenter notre règle à l'approbation, j'aurai besoin de quelqu'un pour bien des difficultés." Lettre au Père d'Alzon, 18 septembre 1842. Marie-Eugénie n'a pas revu le Père depuis 1838, mais une correspondance est déjà entamée. Elle le reverra en 1843.

⁷ Voir les *Constitutions*, autographe dans les archives assumptionnistes, avec notes, remarques parallèles.

⁸ Vœu qui sera renouvelé formellement et définitivement en 1854.

⁹ Cf. B.2903, 14 octobre 1851, B.5624, 11 mai 1879.

Dans la rédaction des constitutions successives, l'autorité de la Supérieure Générale devient plus fortement marquée. La Congrégation est gouvernée par une supérieure générale assistée par un conseil. "Toute l'autorité de la Congrégation réside dans la Supérieure Générale de qui découle l'autorité des autres supérieures." (1866) Assistantes et conseillères seront élues simplement à la pluralité des voix. Cette phrase restera inchangée dans les Constitutions de 1888 qui recevront l'approbation définitive de Rome.¹⁰

Chaque Congrégation féminine est sous la juridiction des supérieurs ecclésiastiques : l'ordinaire du lieu et celui qui est chargé plus particulièrement des religieuses – bien sûr le Pape et les autorités à Rome. En parlant d'eux, Marie-Eugénie ne peut pas être plus claire. La phrase suivante est certainement copiée d'autres constitutions :

Nos Seigneurs les Évêques étant Supérieurs des diverses maisons placées dans les Diocèses de chacun d'eux, la Supérieure Générale les traitera avec tout le respect et la vénération dont elle doit être pénétrée pour leur auguste caractère, et veillera à ce que personne ne manque dans sa conduite à ce respect, à cette vénération, et à la soumission à laquelle il a droit.¹¹

Ces Supérieurs seront cause de bien des ennuis, surtout pour l'approbation des règles et des usages. Une manière de leur échapper est de se soumettre à une Congrégation masculine. Mais la suite de l'histoire prouvera qu'il n'y a aucune solution simple ni sans problème.

Un gouvernement heureux est largement une question de clarté sur les rôles et les pouvoirs mais plus importantes encore sont les relations. Tout le monde sait que la relation entre Mère Marie-Eugénie et le Père d'Alzon est d'une profonde entente assortie d'une aussi grande affection et estime. Il y aura cependant des moments de forte crise et de malentendus¹² ; en même temps il y a une volonté de communion.

¹⁰ *Textes Fondateurs*, op. cit. p. 391.

¹¹ *Ibid.*, p. 323.

¹² Les problèmes dans la direction spirituelle entre 1846-49, la demande de Sœurs pour la mission en Bulgarie, le refroidissement dans les relations en 1866, des mésententes de tous les jours venant des communications écrites...

Mère Marie-Eugénie, d'un tempérament anxieux et d'une hypersensibilité [impressionnabilité] a eu longtemps besoin d'être calmée, rassurée par le Père d'Alzon. Pendant des années d'insécurité et de crise intérieure, elle est bien sa fille. À quarante ans, cependant, Marie-Eugénie a vaincu ces états maladifs, elle est pleinement elle-même et on remarque qu'elle devient à son tour comme une mère pour Emmanuel d'Alzon. Surtout après la maladie du Père en 1854. Elle s'occupe beaucoup des affaires matérielles du Père et partage ses peines comme ses joies. Après quelques années, vers 1861, ils s'écrivent moins et les lettres sont pleines d'affaires. Chacun est pris par sa Congrégation et ses soucis. Ils les partagent, s'entraident.

Au fil de la correspondance, on lit l'histoire de la vie extérieure et intérieure des Religieuses et des Religieux. Tout y passe : les affaires d'argent, d'achats et de constructions, la santé spirituelle des communautés et des individus, les relations avec les évêques et d'autres autorités. Les fondateurs se donnent conseil et se rendent mutuellement mille services. Le Père d'Alzon est directeur d'un grand nombre de Sœurs ; souvent les lettres destinées à l'une ou l'autre des Sœurs ou au Père d'Alzon passent par les mains du Père ou de la Mère Marie-Eugénie. Le Père d'Alzon est le père spirituel de Mère Marie-Eugénie qui lui rend compte de son âme. Le Père d'Alzon lui donne "la direction" et la Mère n'hésite pas à donner un peu de direction pour l'âme du Père. Jamais il ne s'agit d'ordres ou de décisions imposées. Néanmoins, nous lisons dans une lettre de Marie-Eugénie, déçue par l'impossibilité du Père à se rendre au Chapitre des Religieuses en 1864 :

...bien des embarras pourraient ressortir de tout ce qui rendrait ce chapitre incomplet, et il le sera certainement sans vous, car il y a bien des décisions que nous ne pourrions prendre sans vous.¹³

¹³ Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon, L.3029, le 19 août, 1864. Les questions semblent porter sur le fait d'avoir une assistante en plus de Sœur Thérèse-Emmanuel et un conseil "élargi" de 9-10 Sœurs. Au Chapitre, Sœur Françoise-Eugénie est élue deuxième assistante une fois assurée que le Père d'Alzon ne pose pas d'objection à la voir partir de Nîmes. Cf. L.3031, 6 septembre 1864. C'est ce Chapitre qui remet à plus tard la fondation en Bulgarie par manque de Sœurs et de fonds et aussi par désir de voir les Pères mieux établis en Orient.

En cette même année, commence une série de lettres d'accusations, peu claires, des insatisfactions, des reproches qui laissent Marie-Eugénie dans la perplexité. À la fin, elle dira qu'elle ne trouve plus le Père "assez bon" pour elle¹⁴ et elle n'en connaît pas la cause. Elle reconnaît Emmanuel d'Alzon dans cette même lettre ; "comme prêtre, comme père, comme supérieur" vis-à-vis d'elle.

Cette gêne, ce froissement est imperceptible au lecteur aujourd'hui, mais tous deux avouent que quelque chose a changé. Rien cependant ne brise la relation, ils s'expliquent et déclarent qu'ils veulent à tout prix garder leur amitié. Et cette amitié, cette collaboration dans le gouvernement, malgré des incompréhensions et des souffrances, continuera intacte jusqu'à la mort du Père.¹⁵

PROBLÈMES DE GOUVERNEMENT

Depuis le départ de l'abbé Combalot en 1841, les Religieuses ont vécu vingt-cinq ans sans troubles par rapport au gouvernement de la Congrégation. Il faut lutter pour faire accepter notre style de vie contemplative et active par les autorités ecclésiastiques, mais en général, la Congrégation et la Mère Fondatrice sont estimées.

En 1866, au moment de demander à Rome l'approbation de l'Institut, surgira ce qu'on a dénommé dans la Congrégation "l'Affaire Véron" du nom du Supérieur ecclésiastique à Paris. Mère Marie-Eugénie se prépare à aller à Rome et prend avec elle une première copie des Constitutions.¹⁶ Elle pense achever la partie sur le gouvernement en accord avec les conseils qu'elle recevra de certaines supérieures et du Vatican. Monseigneur Darboy, Archevêque de Paris, est d'accord et lui promet une lettre d'attestation et de recommandation. Cependant, une clause dans l'attestation envisageant

¹⁴ L.3036, 6 octobre 1864. La lettre du Père qui a provoqué cette réponse est perdue. Peut-être est-ce au sujet de Sœurs pour la Bulgarie. Mais tous deux constatent que cela ne va pas entre eux, qu'ils se blessent mutuellement.

¹⁵ Lorsqu'il y a malentendu, ils s'arrangent souvent pour se parler de vive voix ; ce qui nous laisse sans documents !

¹⁶ Il y a 131 professes à ce moment et une cinquantaine de novices et postulantes.

de futures informations supplémentaires¹⁷ de sa part, fait question pour Marie-Eugénie qui retourne consulter l'Archevêque. Il l'assure que ce n'est qu'une formule habituelle et l'abbé Véron, alors Supérieur ecclésiastique, écrira une note dans ce sens. Marie-Eugénie part pour Rome. En juin, Rome demande à Monseigneur Darboy le complément d'informations.

En recevant de Rome une nouvelle demande de Mère Marie-Eugénie, l'abbé s'irrite de la *furia francese* et se retourne contre la Mère avec violence. À partir de ce moment, il commence des enquêtes et des visites comme s'il ne connaissait rien de la Congrégation. Marie-Eugénie revient de Rome en juillet pour subir des soupçons, des interrogations et des humiliations qui montrent bien que l'abbé en fait un cas d'autorité et déraisonne dans ses jugements. Un recours à l'archevêque ne fait qu'augmenter les tensions. L'abbé poursuit une véritable persécution et menace Auteuil d'interdit. Marie-Eugénie se trouvant dans l'impossibilité de gouverner dans ces conditions, propose de donner sa démission. Après six mois de ce drame, l'abbé est nommé dans une paroisse et se calme presque aussi subitement qu'il s'est enflammé.¹⁸ Marie-Eugénie reçoit une lettre de bienveillance de Monseigneur Darboy. Quatre mois plus tard, l'abbé Véron meurt.¹⁹

Ce fut la première expérience dans laquelle Marie-Eugénie est vraiment attaquée dans le gouvernement de la Congrégation. Le Père d'Alzon et le Père Picard l'ont encouragée et soutenue tout au long de cette épreuve à la fois rude et humiliante.²⁰

Ce n'est qu'en 1865-67 que la correspondance de Mère Marie-Eugénie avec Mère Marie-Gabrielle, alors Supérieure du Prieuré de Nîmes, nous laisse entrevoir que le Père d'Alzon jouit d'une très

¹⁷ À sa lettre du 30 avril 1866, Monseigneur Darboy, après des éloges, ajoute qu'il enverra à Rome "renseignements et observations quand il sera consulté". Pour plus de détails, voir *Textes Fondateurs, Religieuses de l'Assomption, 1991*, p. 276ss.

¹⁸ Le mémoire de l'Abbé Véron sera jugé à Rome ayant "un ton d'animosité à l'égard de l'Institut et spécialement de la Supérieure Générale." Ibid. p.277.

¹⁹ Les démarches en vue de l'approbation de l'Institut peuvent être reprises plus paisiblement ; elles aboutiront à l'approbation de l'Institut le 14 septembre 1867.

²⁰ Cf. Vol. XIV et XVI de la Correspondance de Mère Marie-Eugénie et Archives : HSP III. Pour un résumé de cette histoire très complexe, voir *Textes Fondateurs* pp. 275-278.

grande autorité sur cette maison et qu'il s'occupe de beaucoup de décisions et de détails dans la vie quotidienne. L'autorité du Père d'Alzon est renforcée par le fait qu'il est aussi le Supérieur ecclésiastique. Il exprime ce qu'il voit et fait à Mère Marie-Eugénie des recommandations qu'elle suit presque toujours.²¹ Le Père d'Alzon est très aimé et respecté par les Sœurs qui le voient chez elles très souvent. Il a son bureau au Prieuré, y reçoit les Sœurs et Dames de Nîmes, réunit le Tiers Ordre et les Adoratrices pour conférences et prière, et il y dirige ses œuvres.

À travers la correspondance de la Supérieure de Nîmes à Auteuil, on lit aussi la fatigue du Père, ses difficultés financières (et son attente de l'aide venant d'Auteuil !)²².

Cela commence à grincer lorsque le Père semble si attaché, non seulement à l'œuvre des Oblates mais aussi à "la petite mère".²³ (Ces lettres autographes qui couvrent les années 1866-1879, sont tellement nombreuses que nous ne donnons pas une liste de citations. Leur lecture donne une vue d'ensemble intéressante de l'environnement et de la vie quotidienne à l'Assomption : Pères, Religieuses, Oblates, communautés et collèges. Mère Marie-Gabrielle paraît assez objective, sachant ne pas généraliser les choses d'un moment, écoutant tout le monde sans créer des divisions, ayant le souci de la charité. Il y a le projet du Père d'Alzon, c'est de préparer des Oblates missionnaires pour accompagner les Assomptionnistes au Proche-Orient, pour les aider matériellement et dans de petites écoles. Et il y aura le projet de Mère Emmanuel-Marie qui ira dans un autre sens. Mère Marie-Eugénie collabore dès le départ au projet du Père, à la fondation des Oblates. Elle s'intéresse au choix du premier groupe de jeunes à Nîmes, donne Soeur Madeleine pour la formation avec le Père Saugrain d'un groupe de jeunes femmes au Vigan, s'occupe de la formation de Mère Emmanuel-

²¹ Cf. L.3017, 16 juin 1864.

²² Marie-Gabrielle à Mère Marie-Eugénie, Archives FMI C : Lettre inédite, 1 juin 1868.

²³ Cette affection ainsi que les tendances politiques du Père d'Alzon font s'agiter les langues à Nîmes durant un certain temps. Les parents des élèves du Prieuré craignent que le Père ne cherche parmi leurs filles des vocations pour les Oblates et quelques-uns retirent leurs enfants. Cf. Correspondance de Mère Marie-Gabrielle à Mère Marie-Eugénie, Archives FMI C : Lettre inédite, 28 octobre 1867.

Marie dans la mesure où le Père d'Alzon le demande.²⁴ Progressivement, le Père, croyant que Mère Marie-Eugénie renonce à la mission de l'Orient et réagissant aux tensions, consulte moins et se charge de toute la formation des Oblates.

Progressivement aussi, le projet de Mère Emmanuel-Marie se précise. Elle refuse les paysannes des Cévennes et ne veut pas avoir de jeunes qui ont été "dans le service"²⁵. Sa mère lui achète un terrain à côté du pensionnat des Religieuses²⁶ et la jeune Supérieure fait des plans pour une école. En fait, la famille Correnson jouera un rôle important dans cette période.

Le Père d'Alzon rassure Mère Marie-Eugénie lorsqu'elle s'inquiète des démarches de "la petite Mère", lui fait des promesses qu'il ne saura tenir.²⁷ Mère Emmanuel-Marie profite des absences du Père et avance à son insu dans le projet d'ouvrir un externat.²⁸ Tout se complique encore davantage lorsqu'il y a deux "Supérieures de l'Assomption", deux écoles de l'Assomption avec les élèves habillées d'uniformes identiques presque dans la même enceinte.²⁹

²⁴ Elle ne fera jamais un vrai noviciat avant ses vœux. Lorsque Marie semble trop attachée aux idées des Dames de l'Assomption, le Père d'Alzon se charge de sa formation. Lettre de Mère Marie du Christ à Mère Marie-Eugénie, 12 juillet 1883.

²⁵ Le Père d'Alzon proposera ces personnes à Mère Marie-Eugénie pour devenir Sœurs converses.

²⁶ Lettre inédite de Mère Marie-Gabrielle à Mère Marie-Eugénie, 22 avril 1868. Archives FMI C.

²⁷ Le Père d'Alzon à Mère Marie-Eugénie, 11 juillet 1873.

²⁸ Cf. Mère Marie-Emmanuel, "Mémoire historique avec documents à l'appui, établissant les droits des Dames Oblates de l'Assomption, contre les revendications des Pères Augustins de l'Assomption", p. 10 : "Au mois d'Octobre, la maison fut ouverte et nous comptons cinq élèves le premier jour : Mlle Thérèse Parès, Théoline Correnson, Elisa Blanc..." et p. 11 : Réception de la première pensionnaire le 17 mai 1875.

²⁹ Mère Marie-Eugénie à Mère Marie-Gabrielle. "Je suis bien aise que vous soyez d'accord avec le Père d'Alzon, mais il faut obtenir que les Oblates ne mettent pas le nom de l'Assomption à rien de ce qui regarde cette oeuvre d'éducation qu'elles commencent, prospectus, notes ou autre chose... Tout ce qui ferait confusion entre les deux maisons serait injuste pour nous, porterait tort à notre oeuvre, ce que le Père d'Alzon a promis qui ne serait pas et irait à détruire la charité entre nous par les explications continuelles sur ce que nous ne sommes pas la même oeuvre, ni leurs élèves nos élèves." L.5699, Auteuil 13.8.1873.

Parfois, le Père d'Alzon avoue son impuissance devant les réactions de la Mère³⁰ ; parfois il se défend et défend sa jeune Supérieure.

Ces questions touchent le gouvernement, le manque d'autorité du Père sur Mère Emmanuel-Marie.³¹ La situation va se résumer succinctement dans un échange de lettres entre le Père Vincent de Paul Bailly et le Père d'Alzon. Dans les quatre lettres on lit les reproches du Père Vincent au sujet de Mère Emmanuel-Marie, la réponse indignée du Père d'Alzon qui demande des explications, la réponse du Père Vincent de Paul avec les faits – déviation du projet originel, concurrence avec les Religieuses de l'Assomption – la réponse encore mécontente du Père d'Alzon qui ne nie pas les faits.³²

Mais même ce différend ne brisera pas les liens entre le Père d'Alzon et Marie-Eugénie qui semble se rendre à l'évidence et continuer la route.³³

LE STATUT D'UNION

En août 1867, le Père d'Alzon avait demandé à Mère Marie-Eugénie "Devons-nous être plus vos pères que vos frères ou plus

³⁰ Lettre du Père d'Alzon à Mère Marie-Eugénie : 11 juillet 1873.

³¹ Mère Marie-Eugénie à Mère Marie-Gabrielle. "*Il [d'Alzon] n'est pas assez obéi aux Oblates pour répondre de la direction qu'elles donneront à ces commencements.*" L.5695, 14 juillet 1873. Mains détails sur l'ouverture de l'école se trouvent dans la correspondance de Mère Marie-Gabrielle à Mère Marie-Eugénie, Archives FMI C. Lettres inédites : 5 juillet 1873, 18 juillet 1873, 2 août 1873, 10 août 1873, 28 septembre 1873, 19 novembre 1873, 26 décembre 1873.

³² Lettre du Père Vincent de Paul n.1494, 13 décembre 1873 ; Réponse du Père d'Alzon n. 4924, 14 décembre ; Réponse du Père Vincent de Paul n. 1496, 16 décembre, Réponse du Père d'Alzon n. 4925, 18 décembre 1873. Le Père Picard répètera les mêmes reproches dans une lettre de 28 octobre 1882 au moment de la rupture entre Paris et Nîmes.

³³ Le Père se trouve pris entre les deux Congrégations. Il est difficile de savoir s'il cédait à Mère Emmanuel-Marie par véritable affection et une sorte de préférence, ou par besoin à cause du caractère de la Mère, ses réactions déraisonnables et enfantines, et aussi du fait que le Père d'Alzon avait lui-même insisté auprès de Marie Correnson pour qu'elle accepte le supériorat de sa Congrégation naissante. Mère Marie-Gabrielle à Mère Marie-Eugénie, Archives FMI C : lettre inédite, 16 mai 1867.

vos frères que vos pères ?”³⁴ Malheureusement, pour nous beaucoup de sujets se discutaient de vive voix entre le Père d’Alzon et Mère Marie-Eugénie, sans nous laisser trace. Nous pouvons supposer que la question se pose pour les Religieuses parce que les Pères se la posent pour les Oblates et les Petites Sœurs, ou parce qu’il est poussé par ses frères ou par des Sœurs ou parce qu’il prévoit sa propre disparition. Peut-être toutes ces raisons jouent-elles à la fois.

Comme cité plus haut, le Père d’Alzon lui-même avait toujours résisté à l’idée d’avoir une autorité juridique sur les Religieuses.³⁵ En plus de son esprit de liberté spontané et presque conaturel, il connaît les difficultés causées dans d’autres Congrégations par de tels liens entre les Congrégations féminines et masculines. Son avis est toujours “Restons amis”³⁶ et les deux fondateurs y travaillent.

Marie-Eugénie penche pour l’autorité des Pères. À des moments différents, elle exprime des raisons différentes et valables : éviter l’emprise des évêques, son estime et profonde affection pour les Pères, conserver l’esprit qui unit les deux Congrégations. Dans sa réponse à la lettre citée, elle met en avant l’aspect “sécurité” qui équivaut surtout, semble-t-il, à la liberté vis-à-vis des évêques et à la protection d’une Congrégation masculine devant les autorités à Rome comme ailleurs. Elle sait déjà que des hommes d’Église qu’elle estime ne sont pas d’accord avec cet avis³⁷ mais elle y penche quand même. Elle répond le 9 août :

³⁴ “Permettez-moi de vous faire une question, sur laquelle vous réfléchirez à Ems et sur laquelle vous me répondrez à loisir. Étant donné que les deux Assomptions doivent se soutenir réciproquement, qu’elles doivent[sic] être, selon vous, la nature *précise* de ces relations ? Remarquez : 1° qu’il est possible qu’une fois vos idées exposées, dans des conversations subséquentes nous puissions les modifier de concert. Remarquez : 2° que, selon toute apparence, le Père Picard devant me remplacer un jour, il sera facile de s’entendre avec lui plus qu’avec tout autre. Mais il faut commencer à réfléchir très sérieusement à ces choses-là. Devons-nous être plus vos pères que vos frères ou plus vos frères que vos pères ? Quels moyens d’éviter les inconvénients ? En causant avec le Père Picard plusieurs idées me sont venues en tête, mais nous les discuterons.” (2 août 1867).

³⁵ Cf. Tant de lettres. Emmanuel d’Alzon à Marie-Eugénie, 14 octobre 1851, 18 septembre 1876, 11 mai 1879.

³⁶ Père d’Alzon à Mère Marie-Eugénie, 10 mai 1849.

³⁷ L’Abbé Gay, Monseigneur Vitte, le Père Stanislas, capucin, etc. Le Père d’Alzon n’est pas trop heureux lorsque Mère Marie-Eugénie consulte d’autres que lui-même. Cf. Archives FMI C : Lettre inédite de Mère Marie-Gabrielle à Mère Marie-Eugénie, 20 juin 1868.

Depuis assez longtemps la question que vous me faites se résout pour moi de la manière que je l'ai traitée dans le mémoire dont le P. [Père] Picard doit avoir plusieurs exemplaires : pour la sécurité de l'avenir et pour la force de la Congrégation, je voudrais que vous fussiez plutôt nos Pères que nos Frères ; vous avez toujours été d'un autre avis, je vois des savants et des hommes graves tels que le Père Vitte très opposés à cette organisation en général et pour toutes les Congrégations. Je voudrais bien entendre vos raisons et vous donner les miennes.³⁸

Les Pères, de leur côté, étudient leurs rapports avec les Congrégations féminines. Au Chapitre de 1868, ils se posent des questions :

- Les rapports entre les communautés d'hommes et de femmes sont-ils désirables ?
- L'Institut peut-il accepter le gouvernement d'une communauté de femmes ?
- Si l'on penche pour l'affirmative, à qui appartient-il d'exercer cette autorité ?
- Enfin, jusqu'où cette autorité peut-elle s'étendre ?

Le Père d'Alzon fait ressortir "deux faits incontestables qui doivent nous diriger dans cette matière" :

- D'une part, que Rome et les Conciles ont tendance à supprimer ou restreindre de telles relations à cause des abus.
- D'autre part, que l'Église confirme de tels rapports établis au moment de la fondation d'une Congrégation féminine par un religieux ou un fondateur d'une Congrégation masculine.

Ces observations ne feront le poids ni pour les Religieuses ni pour les Religieux à l'heure des décisions.

Le Chapitre des Assomptionnistes décide :

Tout en préférant les oeuvres d'hommes aux oeuvres de femmes, les Augustins de l'Assomption ne doivent pas se dissimuler que la plupart des communautés religieuses de femmes ont été fondées par des religieux, que l'esprit qui a présidé à la fondation a été maintenu par eux ; et que de nos jours, l'influence prise par les femmes sur les oeuvres et sur la société peut devenir entre leurs mains un puissant élément de bien qu'ils auraient tort de négliger.

³⁸ Lettre de Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon : L.3143, 9 août 1867.

Ils accepteraient donc de diriger et même de gouverner des communautés de femmes, mais ils se rappelleraient avant tout que le meilleur moyen d'atteindre ce but, c'est de ne point provoquer ces communautés à se ranger sous leur dépendance, mais d'attendre qu'elles le désirent spontanément et qu'elles le sollicitent. Ils maintiendraient la liberté réciproque et seraient toujours prêts à se démettre de l'autorité qu'ils auront, si cette autorité devient un joug odieux ou simplement pénible. Par exemple, s'il arrivait qu'à un Chapitre Général des communautés gouvernées par eux un tiers des membres répugnât à vivre sous leur dépendance, ils se retireraient *ipso facto*.³⁹

Appliquant ces principes, le Chapitre décide que les Oblates de l'Assomption seront sous la dépendance des Pères, les Petites Sœurs de l'Assomption pourront aussi dépendre des Augustins de l'Assomption à la manière des Filles de la Charité par rapport aux Lazaristes et que ces liens et ces rapports sont désirables aussi avec les Religieuses de l'Assomption "s'ils sont sollicités par les religieuses". Il reconnaît qu'une telle union avec les Religieuses rencontrerait plus de difficultés "à cause de leur style de vie monastique et leur place dans la société."

Quant à l'autorité sur les Religieuses, nous verrons qu'elle résiderait entre les mains du Supérieur Général qui l'exercerait en nommant un délégué qui s'appellerait Vicaire. À partir d'une liste de religieux dressée avec le Supérieur Général, le Chapitre Général de la Congrégation féminine choisirait trois noms ou trois listes de trois noms pour la nomination par le Supérieur Général du religieux délégué (Vicaire). Les pouvoirs du Vicaire dureraient d'un Chapitre à l'autre de la Congrégation féminine.

Comme pouvoirs, le Chapitre proposait que les religieux assurent la direction spirituelle mais laissent la liberté du confessionnal, qu'ils fassent des visites régulières, se tiennent au courant des finances. Aucune fondation ne se ferait sans leur accord.

Au Chapitre de 1873, les Pères ont élaboré des directives "que l'expérience des cinq dernières années est venue confirmer"⁴⁰ :

La détermination de nos rapports avec les religieuses ressort de l'importance et du développement providentiel des diverses commu-

³⁹ *Actes du Chapitre 1868*. Archives A.A.

⁴⁰ Nous ne savons pas si les Religieuses figurent dans ces expériences.

nautés de femmes qui ont quelque lien avec la nôtre. Par leur action sur les classes élevées les Dames de l'Assomption exercent une influence incontestable dans un monde qui peut être d'un grand secours pour les oeuvres ; par le caractère humble et désintéressé de leur apostolat, les gardes-malades des pauvres, dites Petites Sœurs de l'Assomption, atteignent les classes pauvres et ouvrières ; enfin, par le bien qu'elles accomplissent dans les oeuvres qui les y préparent en France,⁴¹ les Oblates de l'Assomption présentent un caractère apostolique propre à attirer de nombreuses vocations et à faciliter l'accomplissement des promesses faites au Pape de s'occuper des missions d'Orient.

Ainsi, en 1876, au Chapitre des Religieuses, Mère Marie-Eugénie explique aux Sœurs pourquoi elle voit souhaitable une union plus structurée avec les Assomptionnistes.

Après cette lecture, la Supérieure Générale explique les avantages que la Congrégation retirera de continuer des rapports qui, de fait, existent depuis le commencement, et qui, ayant tant contribué à former l'esprit de l'Institut, semblent nécessaires pour le maintenir, et pour conserver à nos études et à notre enseignement le caractère qui leur est propre.⁴²

Le Père Picard présente un document déjà composé à cette intention en 1867. Ce document, "Rapports avec les Religieuses de l'Assomption", amendé aux Chapitres des Pères de 1868 et de 1873, est proposé au vote des Religieuses capitulantes. Le Chapitre, présidé par le Père d'Alzon lui-même, accepta le travail du Père Picard *ad experimentum* jusqu'au Chapitre général suivant. Après le vote, les capitulantes demandèrent au Père d'Alzon la nomination du Père Picard comme Délégué.

Les fonctions de ce directeur ou délégué seraient d'abord de diriger et d'aider le gouvernement central de la Congrégation en lui apportant le secours de la science qu'un prêtre possède et qui manque à des femmes. [!]

Il possède un pouvoir "très étendu pour maintenir l'esprit de l'Institut." Il fait des visites, assiste à certaines réunions du Conseil général et a un droit de veto lorsqu'il s'agit d'empêcher une fondation, contracter des dettes ou grever une maison. Il doit veiller en

⁴¹ Une tournure de phrase intéressante. L'école des Oblates prépare-t-elle des Oblates pour les oeuvres missionnaires ?

⁴² *Actes du Chapitre de 1876*, Archives des Religieuses de l'Assomption.

particulier sur le Noviciat et la Maison Mère. Les Sœurs peuvent recourir à lui comme “à un Père” et ami de l’Institut. Il fait des instructions et conseille. Son droit de regard s’étend sur presque tout : pensionnats, niveau des études, finances, rapports des Sœurs avec Supérieurs et confesseurs. En ce qui concerne les choses à changer, les rapports après une visite, il se met d’accord avec la Supérieure Générale auprès de laquelle il a un rôle important de soutien, de conseil, et d’encouragement.

Lorsque le Père d’Alzon, de retour à Nîmes, reçoit le Procès-verbal du Chapitre, il est fort surpris.⁴³ Le Procès-verbal qui résume les termes du texte voté n’exprime pas à ses yeux ce qui a été décidé, mais seulement l’union qui existe déjà, assortie de quelques obligations : “d’ambassadeur” auprès des évêques et à Rome, “vos agents d’affaires spirituelles”, selon les expressions du Père d’Alzon. En rentrant avec ce document, le Père Picard supplie le Père d’Alzon de ne pas le contraindre d’accepter le titre de délégué.⁴⁴

Marie-Eugénie se presse d’expliquer que le document du Père Picard devrait être en annexe, qu’il avait été pleinement accepté, etc. Surtout, elle insiste sur le fait que ce texte du Procès-verbal serait plus acceptable à Rome.⁴⁵ Il est difficile de déceler, à partir de ces documents et de l’échange des lettres, la vérité entière de l’affaire. Cependant une phrase laisse entendre que les Sœurs craignent une trop grande ingérence et peut-être ont-elles peur de l’autorité du Père Picard comparée à celle du Père d’Alzon.

Il n’y a *pour nous* de moindre difficulté à l’autorité *première* qui, dans un alinéa de ce travail, se trouve indiqué pour le Supérieur Général. Je crois avoir trouvé depuis la formule qui répond à la situation, c’est que le Supérieur Général ne prend pas la juridiction *ordinaire*, ni le dé-

⁴³ Lettre à Mère Marie-Eugénie, 18 septembre 1876.

⁴⁴ Ibid. “Le Père Picard m’avait assuré que ce registre contenait la transcription de son travail. Les corrections qu’il nous a proposées s’accroissant dans un sens contraire à votre délibération, peut-être eût-il protesté un peu trop vivement. Du reste, il m’a conjuré de ne pas le contraindre à accepter le titre de délégué.”

⁴⁵ Lettre au Père d’Alzon, L.3476, 20 septembre 1876. La question de Rome est importante. Marie-Eugénie est consciente des réticences à Rome d’approuver ce type de relation entre les Congrégations masculines et féminines mais elle espère et va de l’avant. Les Pères n’en semblent pas vraiment préoccupés ?

légué non plus, et la laissent[sic] aux Supérieures femmes, mais qu'ils ont une sorte de juridiction supérieure⁴⁶.

Le rôle du Père Picard dans cette affaire n'est pas clair non plus. Marie-Eugénie proteste que c'est lui qui ne voulait pas mettre son document en annexe disant qu'il fallait y apporter des corrections. Ensuite il demande au Père d'Alzon de ne pas l'obliger à accepter le titre de délégué. Aura-t-il ressenti des réticences à son égard ? Que quelque chose lui ait déplu, cela ressortira en 1879 dans une conversation de Mère Térèse-Emmanuel avec le Père Pernet qui affirmera que le Père Picard n'avait même jamais accepté d'être Délégué auprès de Religieuses !⁴⁷ Mais en 1876, les Religieuses en sont totalement ignorantes. Et en 1886, le Père Picard lui-même avouera avoir souffert "depuis dix ans" - depuis 1876 - d'un manque de confiance chez les Religieuses.⁴⁸

De toute façon, Sœurs et Pères se mettent à vivre ce nouveau rapport sous le Délégué ou "directeur" ou Visiteur qu'on croît être le Père Picard. En fait, la scène est dressée pour bien des malentendus et problèmes car le document du Père Picard est complexe en matière d'autorité comme est l'homme. En même temps les rôles des confesseurs, prêtres et directeurs vont se confondre. À travers la correspondance des uns et des autres, il est difficile d'y voir clair même si, au commencement, tout le monde croyait être d'accord sur les règles du jeu. Comme il n'y a aucun document de référence et qu'aucun changement n'est jamais apporté à la Règle des Religieuses, même cet accord n'est pas sûr.⁴⁹

Il faut aussi se rappeler que les Sœurs sont habituées depuis longtemps à un autre régime ! Elles n'ont connu qu'une supérieure majeure depuis plus de trente-cinq ans. Les supérieures vivent avec assez d'indépendance sous son seul contrôle qui est large et mater-

⁴⁶ Marie-Eugénie au Père d'Alzon, L.3476, 9 septembre 1876.

⁴⁷ Lettre inédite de Mère Marie-Séraphine à Mère Marie-Eugénie, 1^{er} mai 1879. Le Père Pernet : "Il y a eu un refroidissement chez les Pères, vous avez pu le remarquer, eh bien, cela remonte à votre dernier Chapitre. Le Père Picard a senti que vous ne lui donniez pas ici la place qu'il devait avoir."

⁴⁸ Lettre du Père Picard à Mère Térèse-Emmanuel, 10 janvier 1886.

⁴⁹ Nous n'avons aucun document définitif. On peut penser qu'il y a eu trois documents : le document du Père Picard corrigé par lui, le document voté au Chapitre et résumé dans le procès-verbal, le document final pour Rome et les Constitutions - si jamais cela s'est fait.

nel. Surtout, les Sœurs ne sont pas habituées à avoir plusieurs autorités et à en distinguer les rôles et les domaines. Ni les pères, semble-t-il. (Le Père Picard se permet d'être confesseur et directeur de certaines Sœurs dont Mère Marie-Eugénie et Mère Marie du Christ, aussi bien que Visiteur/Délégué.) Les difficultés ne tardent pas à surgir.

L'autorité du Père d'Alzon est simple et droite et il a une relation bien claire avec Mère Marie-Eugénie et les Sœurs depuis longtemps ; mais le Père Picard est d'une autre étoffe. Le Père d'Alzon en a fait l'expérience pour lui-même et décrit sa peine à Marie-Eugénie en octobre 1876 :

... le Père Picard avec son despotisme. Vous ne voulez pas le subir pour être contrainte d'aller là ou là. Les religieux, ici, ne sont pas plus disposés à l'accepter comme un oracle infallible. Je considère cela comme un très grand malheur. Mais aussi pourquoi ne peut-il s'assouplir et est-il tout d'une pièce? Il faut en passer par sa manière de voir, ou il donnera sa démission. Il sait bien qu'en ce moment il m'est impossible de l'accepter. Je subis des exigences, mais je dois en conscience m'en souvenir.⁵⁰

Or le Père Picard est le confesseur de Marie-Eugénie depuis 1857. Elle doit bien le connaître ainsi que son autoritarisme. Mais elle l'aime beaucoup et l'estime. Elle arrive toujours à dialoguer, à résoudre les malentendus – Au moins, c'est l'impression qu'on a des relations entre les deux à cette époque. Il est moins sûr que les situations s'arrangeaient aussi facilement du côté des Sœurs dans les communautés. Les documents nous manquent. Mais avec le passage des années, il y aura des plaintes de la part du Père Picard sur des attitudes des Sœurs vis-à-vis de certains pères. On soupçonne un

⁵⁰ Lettre à Mère Marie-Eugénie, 22 octobre 1876. Et encore :

Ma bien chère fille,

Je vous remercie de ce que vous voulez bien entrer dans les explications sur ce qui me sépare des idées du Père Picard. Hélas! Vous avez la bonté de me donner une vingtième édition de ce qu'il m'a dit lui-même, réédité par le Père Vincent de Paul ; mais là n'est pas la question. La question est de savoir s'il vaut mieux ménager certaines transitions ou trancher dans le vif. Que résulte-t-il des procédés du Père Picard ? ... L'unité se fût maintenue. Vous allez voir que, comme les Jésuites, mais avec un moindre nombre de sujets, nous aurons deux noviciats. La raideur du Père Picard aura produit cet effet. Nîmes, 26 octobre 1876.

fort décalage entre ce que les Sœurs pensent et expriment au sujet de l'autorité des Pères et ce qu'est l'expérience de Marie-Eugénie. Quoiqu'il en soit, les choses arriveront à un point extrême. Il y a malentendu.

NÎMES ET PARIS

En 1879, il y a dix-huit maisons des Religieuses et peu d'Assomptionnistes.⁵¹ Les difficultés entre les deux Congrégations vont se centrer sur Nîmes avec le Père d'Alzon et sa communauté et Paris avec le Père Picard et ses frères. Des centaines de Sœurs seront hors du coup, semble-t-il, ignorant les tiraillements et plaintes des deux côtés.

Dans une monographie, le Père Wilfrid Dufault, décrit l'histoire appelée « l'Affaire du Prieuré » et essaie d'en démêler les fils. Mère Marie-Gabrielle⁵² est Supérieure de Nîmes de 1866 à 1879.⁵³ D'origine irlandaise dans une communauté à majorité nîmoise, elle remplace Mère Françoise-Eugénie qui va à Paris comme deuxième assistante de Mère Marie-Eugénie. Au début, tout va bien. La Mère est bonne et capable, se fait aimer des sœurs et des parents. Le Père d'Alzon n'a que des éloges.⁵⁴ (Le Statut sur l'union ne semble rien avoir changé dans le gouvernement du Prieuré.)

Après dix ans de supériorat, Mère Marie-Gabrielle s'avère un peu trop bonne, manquant d'autorité, et Mère Marie-Eugénie veut la changer.⁵⁵ Le Père d'Alzon résiste à cause des parents des élèves et Mère Marie-Eugénie la laisse. Peu après, le Père se rend à l'évi-

⁵¹ Selon le Père Pernet, ils ne sont "que cinq chez nous"[sur Paris?]. Lettre inédite de Mère Marie-Séraphine à Mère Marie-Eugénie rapportant une conversation avec le Père Pernet, 3 mai 1879.

⁵² Marie-Gabrielle du Rédempteur, de Courcy Mac Carthy, née à Édimbourg, 15 juillet 1830. Convertie au catholicisme, 1853. Entrée à l'Assomption en 1854, vœux en '56, fondation de Londres en '57, à Auteuil '58, Nîmes '59-64, Lourdes '65, Supérieure de Nîmes '66-79.

⁵³ C'est le Père d'Alzon qui la demande comme Supérieure. Lettre à Mère Marie-Eugénie, 4 septembre 1864.

⁵⁴ Lettres du Père d'Alzon à Mère Marie-Eugénie, 4 septembre 1864, 15 juin 1865, 14 mars 1874. Le Père n'exprime aucune plainte au sujet de la Mère avant 1879.

⁵⁵ Lettre de Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon, L.3506, 11 septembre 1877.

dence⁵⁶ mais maintenant Mère Marie-Eugénie se sent obligée de respecter le triennat que Mère Gabrielle vient de commencer.

Une crise qui va tout changer se produit autour de Soeur Marie-Paul et son neveu, orphelin et élève au Collège. Marie-Paul rend visite à son neveu qui se trouve malade à l'infirmerie. Elle exprime un regret au sujet de l'ancien médecin (avant le Dr. Correnson) et fait une remarque impertinente.⁵⁷ Le Père Laurent l'entend et colporte l'histoire au Père d'Alzon qui, à son tour, exige le départ de Marie-Paul. Tout d'un coup, Soeur Marie-Paul devient, aux yeux du Père, l'instigatrice des remarques contre le Collège et mille autres maux.⁵⁸ Mère Marie-Gabrielle se trouve entre les Pères et la Sœur qu'elle considère traitée injustement.⁵⁹ Elle résiste au changement brutal. Marie-Eugénie essaie d'écouter (lire) tout le monde pour décider que faire, mais cette fois le Père d'Alzon déclare que les Pères n'iront pas au Prieuré jusqu'au départ de Marie-Paul. "La communauté ne respecte pas les prêtres".

Ces difficultés vont amener le Père à voir ce que Marie-Eugénie voyait depuis quelque temps : le manque d'ordre et de discipline dans la communauté, les sorties trop fréquentes, une vie religieuse sans vigueur, et – pour lui – la trop grande quantité de nîmoises !⁶⁰ Marie-Eugénie se plaint que la Mère ne lui parle pas de la vraie vie de la maison et la faiblesse de Marie-Gabrielle fait que Mère Marie-Eugénie doit toujours enlever les Sœurs difficiles parce qu'on ne sait pas les corriger sur place.⁶¹ Marie-Paul, c'en est une de plus, mais Marie-Gabrielle ne veut pas s'en détacher. À la fin, Marie-

⁵⁶ Lettres à Mère Marie-Eugénie, 1^{er} avril 1879, 27 mars 1879 et au Père Galabert, 2 avril 1879. D'Alzon voit ses faiblesses.

⁵⁷ Mère Marie-Gabrielle à Mère Marie-Eugénie, Archives FMI C : 19 mars 1879. Cette affaire de Marie-Paul sera le sujet des lettres entre les deux mères pendant un mois.

⁵⁸ D'Alzon à Mère Marie-Eugénie, 24 mars 1879.

⁵⁹ Le Père Laurent doit exagérer. Le Père d'Alzon se plaint de lui dans une lettre à Mère Marie-Eugénie du 18 juillet 1879 et dans une lettre à la même se dit vouloir l'éloigner définitivement du collège ou de Nîmes à cause de ses excentricités, 10 août 1880.

⁶⁰ Lettres du Père d'Alzon à Mère Marie-Eugénie, 27 et 30 mars, 20 avril, 17 juillet 1879 et au Père Picard, 7 juin 1879.

⁶¹ Voir Lettre de Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon, L.3515, 6 novembre 1877.

Paul et Mère Marie-Gabrielle quitteront Nîmes. Marie du Christ sera nommée Supérieure ; l'ordre et le calme reviendront.

Ce qui ressort du gouvernement, même avant 1876, est une confusion sur le rôle du Père d'Alzon. Il s'imagine que les relations sont d'amitié, de conseil, mais en fait il s'est habitué à exercer un grand pouvoir que Marie-Eugénie lui cède. Le statut d'union en 1876 ne semble rien changer à leur manière de faire. Il faut en conclure que la relation entre Mère Marie-Eugénie et le Père d'Alzon est unique et au-dessus de tout statut. Ni l'un ni l'autre ne semble penser ni aux Constitutions, ni aux structures, ni au Statut dans leurs relations et dans le gouvernement. Le Père d'Alzon exprime sa pensée, ses désirs, que la Mère prend toujours au sérieux et essaie de respecter. Ainsi, elle conteste rarement les décisions du Père qui sont parfois absolues ou rapides. Mais la décision est toujours soumise à Madame la Supérieure, comme les Assomptionnistes l'appellent, et on travaille de concert. Le Père d'Alzon peut insister, se fâcher, se montrer susceptible, mais ils dialoguent et la relation d'amitié, de respect mutuel, de liberté reste inviolable – même dans l'Affaire du Prieuré.

Il faut reconnaître qu'une situation comme celle du Prieuré semble calculée pour créer des problèmes : une centaine de personnes, dans un monde fermé à cause de la clôture religieuse, dans une ville de Province où se trouvent les familles et amis de beaucoup de Sœurs. Les Pères y sont confesseurs, professeurs, collègues, directeurs des Religieuses. Il est facile d'imaginer les confidences et les plaintes, les affections et les antipathies, les jeux de pouvoir entre l'autorité intérieure et des autorités extérieures. Les Sœurs réagissent, rejettent certains confesseurs,⁶² refusent l'autorité lorsqu'elles la jugent injuste ou excessive. Tout cela se parle dans les récréations.

En fait "l'affaire du Prieuré" ne sera pas une affaire sinon une série d'affaires et elles ne seront pas toutes centrées sur le Prieuré : tour à tour, il s'agira des religieuses, des pères, des deux collèges. Parfois de Mère Emmanuel-Marie et de ses Sœurs. À lire la correspondance entre Mère Marie-Gabrielle et Mère Marie-Eugénie, le

⁶² Père d'Alzon à Mère Marie-Gabrielle, 6 mai 1879. Les Sœurs refusent de se confesser au Père Laurent.

beau monde catholique de Nîmes observe et parle de l'Assomption ! Même l'évêque.⁶³

En dehors de sa relation unique avec Marie-Eugénie, il y aura une évolution dans la pensée du Père d'Alzon sur le gouvernement. À travers les conversations et l'échange de lettres avec les uns et les autres le Père d'Alzon exprime un sentiment que rien ne lui enlève, un malaise avec Mère Térèse-Emmanuel. Elle est pour lui la bête noire. Il n'aime pas sa spiritualité, sa façon de former les novices.⁶⁴ Il croit qu'elle œuvre en sens contraire de lui. En 1866, ce sentiment est nettement exprimé dans une lettre au Père Picard :

...sauf la Supérieure Générale, je m'intéresse moins à la Congrégation des filles. Quand je cherche à analyser ce sentiment, je l'attribue à la manière dont il m'a paru que ma manière de voir et celle de Sœur Térèse-Emmanuel étaient à l'opposé l'une de l'autre. Peut-être ai-je tort, mais je ne suis plus guère bien à l'aise dans la Congrégation qu'avec la Supérieure Générale, la Soeur Marie-Gonzague et la Supérieure de Nîmes, en qui j'ai une très grande confiance.⁶⁵

Ce malaise ne fera qu'augmenter.⁶⁶

C'est vrai que ces deux personnes sont très différentes de tempérament, de spiritualité et de vision de la vie religieuse. Il est également vrai que Mère Térèse-Emmanuel ne voit aucune raison pour que les Religieuses de l'Assomption soient incapables de se gou-

⁶³ Voir lettre autographe de Soeur Jeanne-Marie Pérouse à Marie-Eugénie, dans laquelle elle transmet ce que sa propre mère dit de la communauté de Nîmes et de l'Évêque. Inédite, Archives RA.

⁶⁴ De temps en temps le Père reproche à Marie-Eugénie la vie trop contemplative des Religieuses. Cf. Lettre 22 août 1864. Selon lui, c'est dû à l'influence trop grande de Mère Térèse-Emmanuel. Cette idée ne se trouve jamais exprimée à l'intérieur de la Congrégation.

⁶⁵ Emmanuel d'Alzon au Père Picard, 6 août 1866.

⁶⁶ En 1868, dans une conversation avec Mère Marie-Gabrielle, le Père d'Alzon reproche à Marie-Eugénie de ne "pas agir selon ses idées." Et il met la faute sur "la Mère Térèse-Emmanuel surtout, qui a toujours eu une manière de penser autre que la sienne. Enfin si j'ose le dire c'est elle qui devient comme un mur de séparation entre vous et lui... Il prétend que tout cela est une affaire des dix dernières années mais que le voyage de Rome a déterminé tout [Lorsque le Père pensait que Mère Marie-Eugénie devait rester à Rome pour la question de l'approbation de la Règle et qu'elle est rentrée]. Lettre inédite de Mère Marie-Gabrielle à Mère Marie-Eugénie, 20 juin 1868. Cf. aussi lettre inédite à Mère Marie-Eugénie le 1^{er} juin 1868.

verner. Mère Térèse-Emmanuel est Conseillère, assistante de Marie-Eugénie ; elle connaît les Constitutions et le Statut d'union. Il est très possible qu'elle ne se laisse pas mener par les vues et pressions extérieures, qu'elle marque les limites des pouvoirs. Dans ses opinions elle se montre informée et objective.

On ne trouve pas de critiques du Père d'Alzon, ni de sa personne, ni de sa spiritualité dans les lettres de Mère Térèse-Emmanuel. On trouve cependant en elle un fort défenseur de l'autorité de Mère Marie-Eugénie. Peut-être le Père ressent-il une certaine résistance des Sœurs par rapport à son autorité ou à celle des Pères. En tout cas, si elles en parlaient dans les communautés, les Sœurs n'ont pas laissé de trace dans leur correspondance.

Enfin, les échanges de lettres en 1879 entre les membres du Conseil Général et la Fondatrice⁶⁷ laissent comprendre qu'il y a à Paris un grand malentendu au sujet de l'autorité des Pères. Si on peut faire confiance aux dires du Père Pernet, le Père Picard accepte d'agir sans contestation chez les Religieuses selon leur conception du Délégué, tout en refusant intérieurement le titre. Les Assomptionnistes avaient voulu le Statut d'union avec les Religieuses à cause de leur "action sur les classes élevées" et leur influence "dans un monde qui peut être d'un grand secours pour les œuvres". Ils en avaient bien profité. Maintenant ils envisagent une rentrée importante de novices mais restent peu nombreux à Paris. Il leur faut peut-être mesurer leurs forces et le prix de l'aide aux Religieuses. Ou peut-être pensent-ils qu'il faut en finir avec les différences d'orientation des deux Congrégations. Quoi qu'il en soit, le Statut d'union qui laissait la juridiction ordinaire à la Supérieure générale ne satisfait plus. Des Assomptionnistes maintenant paraissent souhaiter le gouvernement de la Congrégation des Religieuses de l'Assomption ou rien. Leur pression dans ce sens soulève des questions.

Le 11 mai 1879, le Père d'Alzon écrit une lettre pour Marie-Eugénie (qui se trouve à Nîmes) comme réponse aux Sœurs qui demandent des précisions sur la relation entre les deux Congrèga-

⁶⁷ Mère Térèse-Emmanuel (5 et 8 mai), Mère Marie-Séraphine (1, 3, 5 et 10 mai.), Mère Marie du Christ (3 mai) à Mère Marie-Eugénie au sujet des conversations avec le Père Pernet. Lettres inédites.

tions.⁶⁸ Cette lettre propose de revenir aux relations de conseil et d'amitié comme avant, puisque "... je croyais qu'un Supérieur gouvernerait. Quand vous parûtes adopter la formule moderne que le roi règne, mais ne gouverne pas..." Dans une conversation, Marie-Eugénie fait valoir que les Jésuites, Dominicains, Rédemptoristes, Capucins sont contents de s'occuper des religieuses sans les gouverner, mais cette formule représente une perte de temps pour le Père d'Alzon.

Le jour suivant, il explique au Père Vincent de Paul :

... je dis qu'il faut gouverner ou ne pas gouverner du tout. Or en ce moment, le gouvernement, de notre part, est impossible chez ces Dames. Il est trop tard pour les y plier. Quant à la direction, elle n'aura de puissance qu'autant que l'on verra que nous ne tenons pas à l'exercer, et la preuve, c'est la terreur de la supérieure qu'un jour la séparation ne se fasse... Mais ma conviction est que cette indifférence est tout ce qui domptera le plus le Conseil.⁶⁹

Gouverner, mais sans le paraître.

De Paris, le Père Vincent de Paul Bailly écrit de son côté et Mère Térèse-Emmanuel du sien à leurs supérieurs respectifs à propos des conversations avec le Père Pernet. Le Père Pernet affirme que la semence vient du père, que les Religieuses ont besoin des Pères pour garder l'esprit de l'Assomption, qu'elles doivent être gouvernées par eux, etc.⁷⁰ Le 3 mai 1879, le Père Pernet insiste pour "que

⁶⁸ Lettres du Père Emmanuel d'Alzon, Vol. XIII, Rome : 1996. Note 1, p. 111, Lettre du 11 mai 1879.

⁶⁹ Lettre du Père d'Alzon au Père Vincent de Paul Bailly, 12 mai 1879.

⁷⁰ Il s'agit de la même circonstance que celle rapportée ci-dessus dans la note 47. Il y avait une première conversation en voiture entre des Mères du Conseil, Térèse-Emmanuel et Séraphine et les Pères Pernet et Vincent de Paul ; conversation suivie d'autres, de précisions, entre le Père Pernet et Mère Térèse-Emmanuel.

Mère Térèse-Emmanuel à Mère Marie-Eugénie, 2 mai 1879 : "Il [Pernet] a répondu que nous suivrons nos Règles, mais qu'il s'agit de voir si nous voulons que le souffle de leur Congrégation nous pousse vers notre but, que leur esprit conserve le nôtre. Tout cela peut être excellent, mais on ne peut se défendre d'une certaine crainte qu'ils nous poussent un peu trop fort, leur esprit d'initiative et d'activité étant donné, et qu'ils ne s'emparent de nous comme d'un instrument de leur puissance pour faire les oeuvres qui, dans leur idée, sont conformes à notre but, mais qui pourraient bien nous sortir un peu de la vie de contemplation et

le délégué puisse aller dans les maisons *avec autorité*... vous lui [le Père Picard] avez restreint les pouvoirs. Vous n'avez pas voulu du *Presbyter*, du Prepositus au-dessus de vous toutes... Le Prêtre est avant la Supérieure Générale... Le délégué devrait être posé comme à la tête de tout." Mère Térèse-Emmanuel donne l'impression d'être étonnée et consternée par ces propos. Peut-être le Père Vincent de Paul aussi. Or, le Père d'Alzon manifeste son accord avec cette doctrine et montre la lettre du Père Vincent de Paul à Mère Marie-Eugénie qui en est "bouleversée."⁷¹ De quoi ? En tout cas, "la conversation du Père Pernet lui [Marie-Eugénie] a déplu."⁷²

À la fin du mois, le Père d'Alzon écrira au même Père Vincent de Paul :

Le Père Picard pousse à l'autorité, j'ai peur qu'il ne fasse fausse route. Avec les femmes il faut se faire désirer. C'est essentiel, alors on les mène. Je ne ferai pas des idées du Père Picard une affaire capitale. S'il veut être délégué, je le laisserai l'être, mais je ne pousserai jamais au gouvernement par nous. Nous nous efféminerions trop. Il faut garder toutes nos forces pour nous.⁷³

En résumé, trois ans après le Statut d'union, il est impossible de démêler les droits et les limites, même théoriques, de la juridiction des Assomptionnistes vis-à-vis des Religieuses et des monastères. Ce que le Père d'Alzon dit semble changer de situation en situation. Marie-Eugénie de son côté, veut s'assurer d'une union avec les Assomptionnistes, mais recule devant le gouvernement assuré par eux. Elle est prête à céder beaucoup au Père d'Alzon et au Père Picard dans le concret, mais pas dans le principe. C'est cette manière de faire qui doit créer la confusion pour les Sœurs. En fait, des Pères s'ingèrent dans la vie des Sœurs et dans les pensionnats selon leur compréhension de l'union et leurs personnalités. Il y en a qui se croient chargés de l'esprit de l'Assomption chez les Religieuses. Le Conseil général des Religieuses continue à jouer son rôle tantôt cédant, tantôt résistant. Dans l'ensemble, les Religieuses ne peuvent

d'action que nous avons cru être la note plus particulière de notre Assomption que de la leur."

⁷¹ Ibid.

⁷² Lettre du Père d'Alzon au Père Vincent de Paul Bailly, 14 mai 1879.

⁷³ Lettre du Père d'Alzon au Père Vincent de Paul Bailly, 31 mai 1879.

pas s'adapter à ce nouveau régime sur lequel personne n'est au clair. Et "il est trop tard pour les y plier."

De plus, le Père d'Alzon a ses propres Sœurs, les Oblates, dont il faut s'occuper. Sur elles l'autorité est simple et pleine. Au fond, il semble s'occuper de Mère Emmanuel-Marie et garde plus de distance par rapport à chacune des Sœurs. Toutefois, l'histoire a créé de multiples rapports entre les Pères et les Religieuses qui deviennent pour lui de plus en plus complexes.

Ainsi, en 1879, on se trouve devant cette situation : les Religieuses poussent pour l'indépendance vis-à-vis des Pères, les (des) Assomptionnistes veulent gouverner au lieu de diriger les Religieuses. Mère Marie-Eugénie ne veut à aucun prix une séparation d'avec les Pères et se montre prête à beaucoup céder pour garder des liens forts.⁷⁴ Le Père d'Alzon veut gouverner sans en avoir l'air !

Les relations se dégradent. Marie-Eugénie et Emmanuel d'Alzon ne cessent de dialoguer. Ce qui est étonnant, c'est qu'au Chapitre général suivant, en 1882, les Religieuses n'ont ni évalué ni arrêté l'expérience ! Ce qui était prévu par le chapitre de 1876. Il n'y a aucune trace d'une évaluation ni d'une conversation là-dessus. Il faut se rappeler qu'en 1882, le Père d'Alzon n'est plus là et que c'est le moment des expulsions pour les Assomptionnistes. Peut-être estime-t-on indélicat de parler des relations de gouvernement à ce moment. Peut-être Marie-Eugénie craint-elle une clarification, elle qui veut toujours l'union - à sa façon.

LA CRISE INTERNE

En septembre 1877, nous trouvons cette parole étonnante du Père d'Alzon adressée au Père Picard : "elle [Sœur Charlotte] a su que l'on veut préparer la Supériorité Générale de Sœur Marie du Christ et monte une cabale contre elle."⁷⁵ Cette idée, ou intention de préparer la succession, n'apparaît nulle part ailleurs mais ressortira en 1885 et au moment du chapitre spécial de 1886.

Marie du Christ-Esther de Mauvise - est élue Conseillère générale en 1876 à l'âge de trente et un ans. Elle est alors Supérieure de

⁷⁴ Lettre à Mère Thérèse-Emmanuel, 26 mai 1879.

⁷⁵ D'Alzon au Père Picard, Lettre n. 6011, 9 septembre 1877.

Montpellier. En novembre 1879, elle remplacera Mère Marie-Gabrielle à Nîmes et ramènera la discipline dans la communauté.⁷⁶ En même temps, elle saura tenir tête au Père d'Alzon en défendant la liberté de Mère Marie-Eugénie et des Sœurs.⁷⁷ Le Père d'Alzon la respecte, la craint un peu et l'estime. Elle est fille spirituelle du Père Picard.

Au Chapitre de 1882, Mère Marie du Christ est à nouveau élue Conseillère générale. Cette jeune Supérieure s'est toujours montrée fidèle à la Congrégation, à son esprit et à la Supérieure générale. Jeune, elle a eu des responsabilités importantes et Marie-Eugénie a pleine confiance en elle. Les lettres de cette dernière jusqu'à 1885 ne montrent que cette confiance et une préoccupation pour la santé toujours fragile de sa conseillère.

Dans le Conseil, Marie du Christ est mise au courant de la situation financière des neveux de Marie-Eugénie et se scandalise des aides autorisées par le Conseil.⁷⁸ Tout cela commence à poser ques-

⁷⁶ Mère Marie du Christ écrira sur tous les abus et les défauts qu'elle trouve dans sa nouvelle communauté. Une lettre à Mère Térése-Emmanuel décrit une situation pénible créée autour de Guitta, la nièce de Mère Marie-Eugénie et des paroles néfastes du Père d'Alzon au sujet de Mère Marie-Eugénie. Comme cette Mère a tendance à beaucoup exagérer, on hésite à lui accorder trop de confiance. Lettre inédite, 3 novembre 1879.

⁷⁷ Mère Marie du Christ à Mère Marie-Eugénie, 31 octobre 1879 : "... que Dieu nous garde à jamais d'être gouvernées par eux [les Assomptionnistes] !" Archives RA : FMI C.

⁷⁸ Mère Marie-Eugénie est la légataire universelle dans les testaments de sa mère et de M. de Franchessin. Sa mère ajoute au testament un paragraphe demandant qu'Eugénie soit bonne pour ses frères qui apparemment n'ont pas besoin d'argent – au cas où quelque chose leur arriverait. En fait, sa mère ne lui laisse, après la ruine de son père, que peu de chose. De plus, Louis, son frère aîné, aide les Assomptionnistes et les Religieuses de l'Assomption à plusieurs reprises et Emmanuel, son fils, aide Mère Marie-Eugénie à réaliser une bonne affaire – une fois exceptionnellement ! À cause du testament et de ces services, Mère Marie-Eugénie se fait une obligation de venir en aide à ses neveux. Ainsi les deux enfants de Louis, Emmanuel et Guitta, ont recours à elle. Emmanuel fait de mauvaises affaires financières, il gaspille tout et, à la fin, abuse même du nom de la Supérieure Générale de l'Assomption pour couvrir ses dettes.

Il y a des enfants du second mariage de son père : Ferdinand et Georges qui osent aussi abuser de son bon cœur. Mère Marie-Eugénie fait également l'erreur de laisser les membres de sa famille s'installer à Auteuil. En tout cela, c'est un cœur trop scrupuleux et tendre qui la fait agir ainsi. Elle n'est jamais en dehors de l'obéissance cependant, demandant au Conseil de leur donner de l'argent,

tion. En novembre 1884, après des accusations de Mère Marie du Christ et les blâmes du Père Picard, Mère Marie-Eugénie renonce à traiter personnellement de ces affaires. Au moment du Chapitre de 1886, Emmanuel est au bord de la ruine. Le Chapitre, sous la présidence de Monseigneur d'Hulst, crée une commission financière dont Mère Marie-Eugénie ne fait pas partie, pour étudier et régler la question. Mère Marie-Eugénie ne demande pas mieux, mais la situation est douloureuse et humiliante pour elle. Cela sortira plus tard dans des lettres au Père Picard et dans une confrontation avec Mère Marie-Eugénie. De plus, Mère Marie du Christ a déjà eu des ennuis avec Guitta, nièce de Marie-Eugénie dans le pensionnat à Nîmes et lorsqu'elle vient à Paris, elle voit combien gênante est la présence des neveux à Auteuil. Nous ne savons pas si elle a jamais parlé de ces questions directement avec la Supérieure Générale avant la grande crise.

Dans la correspondance aux archives d'Auteuil, une lettre nous raconte un moment difficile dans sa relation avec Mère Marie-Eugénie. Marie du Christ s'offusque et paraît mal dans sa relation avec la Fondatrice. En tête-à-tête avec celle-ci, elle se plaint que Mère Marie-Eugénie ne lui fait pas confiance. Nos documents ne nous disent pas plus, mais des lettres ultérieures laissent deviner que c'est au sujet de l'argent et de la famille de Marie-Eugénie. Cette difficulté passée, Marie du Christ redouble ses signes d'attachement dans ses lettres à Marie-Eugénie : "Cette confiance [en vous], chère Mère, est restée si intacte en moi que de vous voir en douter m'a brisé le cœur plus fort que vous ne pouvez peut-être le comprendre... mon cœur vous est resté absolument et confiant."⁷⁹

Les archives des Assomptionnistes cependant laissent voir autre chose. Mère Marie du Christ écrit au Père Picard,⁸⁰ que son caractère a subitement changé à cause d'une difficulté avec "N.[Notre] Mère". Cette lettre ne porte pas de date, mais à en juger par un évé-

passant par l'économiste etc. Malheureusement, par respect pour Mère Marie-Eugénie, le Conseil laisse faire.

⁷⁹ Et "Merci du fond du cœur, chère Mère, vous ne saurez jamais jusqu'où on vous aime quand une fois on vous aime." 16 juillet 1884. "Vous êtes la créature au monde que j'ai le plus aimée." 23 juillet 1884. Voir aussi 26 juillet 1884, 25 août 1884, 9 septembre 1884.

⁸⁰ Lettre autographe de Marie du Christ au Père Picard 2SL #65, 1883(?). Date en crayon par un archiviste assomptionniste.

nement relaté on peut supposer que c'est en 1883.⁸¹ En tout cas, des lettres de Nîmes trahissent une sorte de double jeu vis-à-vis de Marie-Eugénie et une passion pour le Père Picard et les Pères :

Il y a dans mon cœur quelque chose que rien n'éteindra jamais et je sais que je ne dois à personne en ce monde autant qu'à vous, aussi je veux être seule à agir et que vous ne soyez pour rien dans ce qui mécontentera... Ce qui ne change et ne changera jamais c'est l'unique *confiance*, *affection* et *dévouement* que je vous garde sans l'ombre d'une altération.⁸²

En septembre 1883, une lettre de critiques au sujet de Mère Marie-Eugénie et Mère Térèse-Emmanuel se termine ainsi : "Au fond, mon père, il faut qu'elles aillent se reposer, et que l'on donne une maîtresse de novices et une supérieure à Auteuil."⁸³

Rien de cette volte-face ne transparait dans la correspondance entre Mère Marie-Eugénie et les Sœurs ni dans celle-ci avec le Père Picard, nous laissant croire que rien ne change en surface. Nous ne trouvons rien non plus dans les archives des Religieuses de l'opposition de Mère Marie du Christ à la Supérieure Générale avant 1885. Les lettres de Marie du Christ au Père Picard cependant révèlent un sentiment qui deviendra une sorte de répulsion et de répudiation de sa Congrégation. Elle déclare son dévouement total aux Assomptionnistes, "vous autres", depuis son entrée au couvent. C'est presque l'origine de sa vocation.

Pendant toute cette période, il y a des situations douloureuses. Les acteurs principaux à Paris sont les Pères Picard et Jean Lehec,⁸⁴ les deux Conseillères générales, Sœurs Marie du Christ et Séraphine. Jean Lehec s'occupe des élèves, des Dames et des Sœurs dans plusieurs domaines. Intelligent, doué, il acquiert beaucoup

⁸¹ L'archiviste assomptionniste aura donné 1883 comme date à cause de ce qui y est dit des Oblates ?

⁸² Lettres autographes de Marie du Christ au Père Picard, Archives des Assomptionnistes. Les lettres révélatrices sont deux lettres portant la date de 6 juillet sans année [1883?] : 2SL#65, 2SL#66 ; 18 septembre 83 #70 ; 9 mars 85? #76 ; 1885? #82.

⁸³ Lettre autographe, très longue, où Marie du Christ parle de l'argent, de ses difficultés et de celles de Mère Marie-Séraphine, de la jalousie de Mère Marie-Eugénie au sujet de l'affection du Père Picard ! 18 septembre 1883, 2SL#70.

⁸⁴ Jean Lehec : né dans l'Eure 25 janvier 1854, Vœux perpétuels en 1878, sécularisé en 1888. Il est à Paris en 1883-1886.

d'influence auprès du petit monde Assomption. Par sa correspondance avec le Père Picard, il semble se considérer comme le délégué du Père Picard auprès des Sœurs qui lui accordent beaucoup de confiance. Mère Marie-Séraphine lui est très attachée et des Sœurs considèrent qu'elle se laisse mener par lui.⁸⁵ En 1885, au trio, Jean Lehec, Marie du Christ et Mère Marie-Séraphine, se joindront Sœur Hélène de Castex et quelques jeunes Sœurs dans l'opposition au gouvernement de Mère Marie-Eugénie.⁸⁶

Le Père Picard, ami et confesseur de Mère Marie-Eugénie depuis près de trente ans est aussi confesseur et directeur de Mère Marie du Christ. Et de combien d'autres ? Son rôle auprès de Mère Marie-Eugénie est complexe. Marie-Eugénie lui accorde la même confiance et le même attachement, la même amitié et fidélité qu'elle accordait au Père d'Alzon. Il est un appui dont elle semble avoir besoin et tout dévoué à la Mère et à sa Congrégation. À un moment, on lui reproche de s'occuper plus des Religieuses que de sa propre Congrégation. Le besoin de la Mère Générale d'avoir l'approbation de son confesseur pourrait être un poids pour le Père, comme son "impressionnabilité". À partir de 1885, il la soutient mais la blâme sans cesse. Bien qu'il réponde avec une grande sobriété aux lettres fleuves de Marie du Christ qui montrent un esprit maladif, il semble croire ce qu'elle rapporte sur Marie-Eugénie, les Mères, la vie à Autueil, les paroles contre les Pères et surtout ses jugements sur la qualité de la vie des Sœurs. Cependant, il paraît clair qu'il y a une sérieuse distorsion entre ce que Mère Marie du Christ "entend" et la réalité. Mère Marie-Eugénie ne pouvait pas parler en termes de psy-

⁸⁵ Après les faits, Mère Marie-Célestine, vicaire de Mère Marie-Eugénie en 1894 et deuxième Supérieure Générale, écrira : "Après avoir pris un grand ascendant sur le Père Picard et gagné le trop bon cœur de Mère Marie-Séraphine, il s'est tourné contre Notre Mère qui ne voulait pas se laisser diriger par lui... toutes les mauvaises têtes étaient écoutée par lui comme des oracles." (1922)

⁸⁶ Après le chapitre spécial, convoqué pour régler des questions litigieuses en 1886, Mère Marie du Christ ira aux Oblates (du Père Picard), prêtée ou pour un temps indéterminé ou pour deux ans [témoignages contraires], Hélène-Marie (de Castex) l'accompagnera et Sœur Marie de l'Enfant Jésus (Pissot) la rejoindra plus tard. Mère Marie-Séraphine et Mère Claire-Emmanuel, supérieures "sont revenues loyalement." Sœur François-Xavier restera dans la Congrégation tout en causant certains ennuis comme elle a toujours fait, et Sœur Anna-Marie ira à Poitiers.

chologie moderne mais elle se rendait compte de l'interférence de l'imagination chez Marie du Christ et ressentait son opposition.⁸⁷

C'est surtout au Père Jean, qui quittera les Assomptionnistes en 1888⁸⁸ après leur avoir causé pas mal d'ennuis semblables à ceux qu'il cause aux Religieuses, que les "Mères" attribuent la division entre les Sœurs, pour et contre les Pères. Il se permet d'écrire des lettres audacieuses à la Fondatrice et comprend le droit canon d'une manière très spéciale.⁸⁹

Le Père Pernet, dans les échanges avec les Mères en 1879, exprime la conviction que le sacerdoce leur confère quelque chose d'essentiel et supérieur à ce qu'une religieuse peut posséder pour le gouvernement. Cette grande idée du sacerdoce qui rend les hommes supérieurs aux autres, surtout aux femmes, est pour beaucoup dans les attitudes et le comportement des Pères. D'une part, ils peuvent réclamer des droits particuliers vis-à-vis des Sœurs ; d'autre part le manque de respect pour le prêtre sera l'interprétation chez les Assomptionnistes des réactions et des divergences de vue chez les Sœurs.

Nous croyons que cette manière de voir n'est pas tout à fait partagée par le Père Vincent de Paul Bailly qui se tient plus à distance dans toutes ses affaires,⁹⁰ mais ces idées étaient sans doute parta-

⁸⁷ "Elle ne se rend peut-être pas compte de ce qui a refroidi des Sœurs et des Mères, c'est l'attitude guerrière qu'elle a prise, même avec des membres du Conseil, comment remédier à tout cela ?" Mère Marie-Eugénie à Mère Marie de saint Jean : L.11566, 9 janvier 1885.

⁸⁸ Du Père Picard, 19 mai, 1888, #2443 "par son caractère, ses critiques, ses violences et ses irrégularités, il m'a obligé..." Il préfère sortir que se corriger. "Il ne suffit pas d'être intelligent pour faire un bon religieux. Nous pouvons nous passer du talent, nous ne pouvons pas nous passer du bon esprit."

⁸⁹ Père Jean Lehec à Mère Marie-Eugénie : "Le Père Combalot a été jeté par-dessus bord, on a fait la même chose au Père d'Alzon, prépare-t-on les mêmes résultats pour le Père Picard ?"

⁹⁰ Dans une lettre à Mère Marie-Eugénie, Mère Térèse-Emmanuel exprimera ce que le Père Vincent lui aura dit. Après, tout est décidé au chapitre : "Le Père Vincent voit les choses comme vous pour les rapports avec les Pères : amitié, liberté, confiance, sans aucune autorité. Il déplore ce qui se passe et croit que des jeunes Pères, (surtout le Père Jean et le Père Alexis) ont monté le Père Picard. Le Père dit : "Vous étiez fondées plusieurs années avant nous, vous aviez votre vie, vos règles avant que nous n'existions. Vous avez votre Fondatrice : si Dieu avait voulu que vous fussiez comme nous et gouvernées par nous comme les Oblates et les Pernettes, il aurait attendu que nous existions pour vous fonder"... "Le P.V.

gées par Picard et les jeunes, surtout par le Père Jean à Paris et le Père Alexis⁹¹ à Nîmes. Ils ne se soucient guère du fait que Rome déconseille fortement le gouvernement des femmes par les hommes de la même famille religieuse, ne paraissent pas vraiment informés sur la pratique dans l'Église entre religieux et religieuses d'une même famille spirituelle, mais invoquent une interprétation du rôle du prêtre dans la Règle de saint Augustin.

Nous voyons deux idées faire leur chemin dans les esprits : les membres "de l'opposition" estiment que Marie-Eugénie n'est plus capable de diriger sa Congrégation et le bruit court qu'ils veulent mettre Marie-Séraphine à sa place.⁹² Ils considèrent que la formation n'est pas ce qu'elle doit être et que les "Mères", les anciennes qui entourent Marie-Eugénie, la protègent de la réalité de la situation.⁹³ Selon Marie du Christ, Marie-Séraphine, maîtresse des novices, ne peut rien faire avec les jeunes à cause de la présence à Auteuil de Mère Térèse-Emmanuel. À Auteuil, des Sœurs se rendent compte d'un conflit.

La réalité nous échappe. C'est sûr que les Mères Marie-Eugénie et Térèse-Emmanuel ne sont plus "à la page." Marie-Eugénie n'a certainement plus l'énergie d'autrefois. Dans ces Instructions aux supérieures, on sent qu'elle pense à l'avenir et prend une attitude conservatrice, ce qui est typique d'une personne en "fin de carrière". De plus, les drames comme les difficultés avec les Assomptionnistes et le Prieuré, les déboires avec la famille, la distraient des devoirs quotidiens. (Nous verrons que l'affaire Nativité sera

[Père Vincent] est très fort pour que nous ayons notre vie, notre esprit à part. Il savait que le Père Jean voulait nous informer de leur esprit."

⁹¹ Il faut dire que nous ne trouvons aucune plainte contre le Père Alexis.

⁹² L'idée que Mère Marie-Séraphine veut remplacer la Supérieure Générale sera démentie par Mère Marie-Eugénie dans son introduction au Chapitre de 1886 : L.11718. En mars 1886, cette idée apparaît dans la correspondance de Mère Marie-Eugénie : "Ici tout est encore triste, le Père Jean a une irritation qu'il fait partager aux siens, j'ai appris que son plan était de me faire tôt ou tard donner ma démission (ne parlez pas de cela) pour que Marie-Séraphine me remplace. De là les discours de plainte sur le gouvernement." L.11685 à Mère Térèse du Sacré Cœur. Et ailleurs : "Ils sont las de mon gouvernement." L.11678.

⁹³ Une lettre du Père Picard au Père Alexis accuse Marie-Eugénie de "demi-vérités, de la démolition universelle" et évoque, semble-t-il, le départ de Mère Marie de la Nativité comme le nœud du problème. Mais peut-être ramasse-t-il un ensemble d'affaires dans ces accusations. 24 décembre 1885, L.2188.

l'occasion d'une crise cardiaque.) Les Archives des Religieuses de l'Assomption ne nous livrent rien qui laisse deviner que la direction de la Congrégation lui échappe ou que les Sœurs souhaitent un changement de gouvernement. S'il y avait eu un mécontentement général, la Congrégation n'aurait pas survécu encore dix ans sous l'autorité de la Fondatrice comme cela s'est produit. Si quelques Sœurs attendent des changements, elles ont la foi d'attendre l'heure de Dieu.

Marie du Christ et Mère Marie-Séraphine semblent se sentir mal comprises et persécutées. La grosse majorité des Sœurs semble dans l'ignorance totale de ces incompréhensions. Mère Marie-Séraphine paraît un peu innocente et manipulée. Elle se plaindra de ses blessures après le Chapitre de 1886. En juin 1885, Mère Marie du Christ, pour raisons de conscience, donne sa démission⁹⁴ comme Supérieure et Conseillère générale. Ce sera le début du grand drame qui conduira à la nécessité d'un chapitre spécial.

L'AFFAIRE NATIVITÉ

Le point de rupture arrivera avec **l'affaire Nativité**, du nom de la supérieure de Cannes, Marie de la Nativité (Florence Dillon). Cette Sœur, prise affectivement par une jeune femme arménienne, est ébranlée dans sa vocation religieuse. Dans un premier moment, Mère Marie-Eugénie fait appel au Père Picard (père spirituel de Mère Marie de la Nativité), et aux Mères Marie du Christ et Séraphine, qui l'aident autant que possible. "Rien n'unit comme une commune angoisse", écrira Marie-Eugénie.⁹⁵

Mais tout finira mal quand le Père Picard décrètera que les lettres de la jeune femme ne devraient pas être remises à Mère Marie de la Nativité et que, sous la pression de cette Sœur, Mère Louise-Eugénie, après avoir demandé conseil auprès de Monseigneur Gay, lui en remet le paquet.

Le Père Picard voit en cet acte une désobéissance et un manque de respect pour l'autorité du prêtre. Comme Mère Louise-Eugénie est Supérieure du Petit Couvent d'Auteuil, il met la chapelle sous

⁹⁴ Lettre à Mère Marie-Eugénie, 15 juin 1885.

⁹⁵ Mère Marie-Eugénie au Père Picard L.11613, 11 novembre 1885.

interdit ! L'archevêque de Paris et le supérieur ecclésiastique⁹⁶ ne lui donnent pas raison, mais le Père Picard ne cède pas. Mère Louise insiste sur le fait qu'elle n'avait aucune intention d'aller contre l'obéissance et ne voyait pas la raison de se faire pardonner une faute qu'elle ne reconnaissait pas. Sa communauté ignorait l'histoire et l'interdit, allant tout simplement au Monastère d'Auteuil à côté pour l'Eucharistie quotidienne. Même après les explications entre Mère Louise et le Père, il n'y a pas réconciliation. Le Père Picard refuse toujours de venir à Auteuil si Mère Louise n'est pas renvoyée ailleurs.⁹⁷ Avec la distance de l'Histoire, on comprend que cette affaire n'est pas la vraie cause de cette rupture mais le point culminant de toutes les plaintes et blessures du Père Picard.⁹⁸

Quelles étaient ces plaintes ?

Il renvoie à Marie-Eugénie ce qu'on lui rapporte sur les dires des Sœurs en communauté, sur les paroles de Mère Marie-Eugénie qui démolissent le respect des Pères. À juger par les lettres, le Père Picard ne mentionne à Marie-Eugénie les affaires d'argent que très tard bien qu'il s'agisse beaucoup de cette question dans la correspondance avec Mère Marie du Christ. De même pour la question de sa famille à Auteuil. Mais, comme ils se voyaient beaucoup, il est fort possible que ces questions fussent traitées de vive voix.

Pour les Pères, la critique qu'on perd l'esprit de l'Assomption souvent est soulevée, mais sans explications concrètes. Ce que cela

⁹⁶ La situation se complique davantage lorsque le Nonce, poussé par l'ambassadeur de la Russie, intervient à cause du lien d'amitié avec la famille de Sœur Louise-Eugénie.

⁹⁷ Après le chapitre, Mère Louise-Eugénie est envoyée en Espagne mais, le Père Picard ne revient pas pour autant à Auteuil. Ensuite, sur l'ordre de Archevêque, Mère Louise-Eugénie rentre sur Paris – pas à Auteuil. Mère Marie-Eugénie était vraiment coincée parce que Mère Louise était économe générale et les autorités ecclésiastiques – l'archevêque, le supérieur ecclésiastique, le Nonce – n'approuvaient pas que Mère Marie-Eugénie cède aux exigences du Père Picard.

⁹⁸ Il faut signaler la grande bonté mais aussi la sensibilité, voire susceptibilité, exacerbée du Père Picard, tel un saint Jérôme, tel un Cardinal Newman que l'on constate dans les lettres à Mère Marie-Eugénie. Une lettre du Père Edmond au Père Picard doit évoquer la situation avec les Religieuses de l'Assomption : Voeux de Nouvel An "Que Paris cesse un peu de vous obséder et de vous accaparer à ce point." 7 janvier 1885, n. 203.

veut dire est résumé dans une lettre du début 1886 à Mère Térèse-Emmanuel, qui interrogeait le Père Picard sur son mécontentement.

“Je me sens démolé partout dans votre Congrégation et le moment de la retraite me semble venu.”

“Les esprits se divisent.” (exemple, l’histoire des lettres remises à Marie de la Nativité).

“Cette divergence accidentelle manifeste un état pénible. On s’érige en juge dans les questions de confessions et de direction, on critique, on se moque, on arrive enfin à ne plus s’entendre comme par le passé.”

“La crainte de l’offense de Dieu qui fait bon marché du qu’en dira-t-on, le zèle des âmes qui entraîne le sacrifice de soi et les intérêts terrestres, la largeur de cœur, qui se réjouit du bien accompli par les autres et exclut les mesquines préoccupations de la jalousie ; l’ardent amour de la cause de Dieu et de son Église qui sacrifie la créature et se manifeste par un désintéressement absolu dans les œuvres ; la franchise dans la conduite et dans l’affirmation de la vérité tout ce que nous aimons d’après l’esprit de l’Assomption ne me paraît plus occuper le premier plan dans la conduite des Sœurs.”⁹⁹

On peut imaginer l’effet sur Mère Térèse-Emmanuel qui essaie en vain de défendre les Sœurs et la Congrégation en rappelant au Père le bon rapport qu’il avait donné sur les communautés et la collaboration des Sœurs dans leurs œuvres.¹⁰⁰

Enfin, Mère Marie-Eugénie se rend à l’évidence et, conseillée par Monseigneur d’Hulst, supérieur ecclésiastique à Paris, elle se décide à convoquer un Chapitre général spécial, deux ans avant la date normale, pour régler une fois pour toutes la question de l’autorité des Pères. Ce sera fixé pour août 1886. Au Chapitre, sept Sœurs sur quarante-quatre manifesteront leur préférence pour le gouvernement des Pères.¹⁰¹ Le Statut d’union de 1876 sera annulé par l’adoption d’un nouveau projet de gouvernement pour les Constitutions.¹⁰²

⁹⁹ Lettre du Père Picard à Mère Térèse-Emmanuel, 2 janvier 1886.

¹⁰⁰ Réponse de Mère Marie-Térèse-Emmanuel de Cannes, 7 janvier 1886. “Je ne puis vous cacher que votre dernière lettre m’a profondément et douloureusement émue ; elle contenait des choses si graves que j’ai eu besoin de vingt-quatre heures de prière et de réflexion avant de vous répondre.”

¹⁰¹ Lettre de Mère Marie-Eugénie au Père Picard, L.11712, sans date, mais doit être du 7 août.

¹⁰² Actes du Chapitre des Religieuses de l’Assomption 1886. 4-12 août 1886, Archives des Religieuses de l’Assomption.

En résumé, nous ne pouvons pas prétendre avoir accès à la vérité entière sur cette situation à cause de l'absence d'observateurs moins impliqués et passionnés, de la nature de certains documents –tant de lettres– et l'absence d'autres. Mais on peut constater, nous croyons, que le Statut d'union avec les Assomptionnistes fut la plus grande erreur dans le long généralat de Mère Marie-Eugénie. Il était illusoire de penser que les Sœurs qui n'avaient connu que l'autorité de la Supérieure générale et qui l'aimaient profondément, aussi bien que leur propre liberté, pouvaient se soumettre à "l'ingérence" de jeunes prêtres sans beaucoup d'expérience¹⁰³ comme les Pères Jean et Alexis.¹⁰⁴ Sans parler de la vision ou du style de gouvernement d'un homme comme le Père Picard. Elles ne pouvaient pas non plus accepter de voir leur "Mère" remise en cause.

Marie-Eugénie, au fond, aimait la Congrégation des Pères comme partie de "notre double Congrégation"¹⁰⁵ ; leurs destins étaient liés par l'histoire et dans son cœur. Pour elle, Marie-Eugénie donnait son entière dévotion, son argent, même sa réputation. Elle pouvait voir et juger les situations avec assez d'objectivité mais son cœur la menait par une voie d'attachement et de fidélité. Sa vie était imbriquée dans les deux Assomptions comme dans sa famille. Tout cela s'exprime dans son discours d'ouverture du Chapitre spécial de 1886. Après dix ans de querelles, la question de l'union avec les Pères, va enfin y être résolue. Avant de commencer les travaux, elle blanchit tout le monde.¹⁰⁶ Elle n'a jamais enlevé sa confiance de fond au Père Picard, même après la décision contre

¹⁰³ Mère Térèse-Emmanuel écrit à Marie-Eugénie le désir d'avoir "des confesseurs aux cheveux blancs".

¹⁰⁴ Il n'est jamais question du Père Alexis dans les plaintes des Sœurs. Il est nommé délégué auprès des Religieuses et des Oblates de Nîmes et de Montpellier.

¹⁰⁵ Lettre L.3521 de Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon, 22 décembre 1877. Voir aussi : Lettres : 24 décembre 1849 ; 12 août 1852 ; 31 décembre 54, 31 janvier 1855 ; 2 juin 1855.

¹⁰⁶ Introduction au Chapitre de 1886 : L.11718 "Depuis 30 ans, les Pères de l'Assomption sont en rapport avec nous comme confesseurs, directeurs, amis, conseillers... Jamais le démon n'a pu jeter un nuage sur ces rapports toujours saints et au-dessus de tout soupçon. Je crois que l'ennemi de tout bien veut aujourd'hui se venger... en mettant la division entre nous. Dieu seul sait la peine que j'éprouve depuis six mois... La question de la rupture de nos rapports avec nos Pères est très grave, celle de nos Règles l'est aussi...". *Instructions de Chapitres*, 1878.

l'union dans le gouvernement. Il est même possible qu'elle ait craint pour l'avenir, après sa propre disparition.

Mais toutes les Sœurs ne partageaient pas son idée, ni ne la suivaient. Leur expérience et leurs intérêts, avec peu d'exceptions, allaient dans un autre sens. Chaque empiètement sur la liberté des Sœurs ou de la Supérieure générale était mal reçu. Marie-Eugénie ayant le supériorat depuis plus de quarante ans, souffrait sans doute de la myopie et de "l'inafaillibilité"¹⁰⁷ qui accompagnent presque toujours les longs mandats. Mais les Sœurs, "les mères" qui auraient pu l'aider à voir autrement ou à se renouveler, par vénération de sa sainteté et attachement à sa bonté, ne voyaient plus clair non plus.

En fait, la Mère se plaignait peu, elle se défendait objectivement avec des faits, mais non sans en être troublée. De temps en temps, elle essaie de mettre les choses au clair avec ses Sœurs amies, et on y entend quelque chose de sa souffrance.

Dans ses papiers, nous trouvons une note (pour elle-même) qui exprime des plaintes - sûrement en 1886 et à l'égard des Assomptionnistes :

- Quêtes et ventes perpétuelles [pour soutenir des œuvres des Pères],
- Absolutisme dans les rapports spirituels, aucune entente possible pour le bien des enfants,
- Remplir les esprits d'idées qui font blâmer et les détournent de leurs Supérieures légitimes,
- Les attachant aux œuvres des Pères et les détachant de nous,
- Les vocations pas encouragées pour nous¹⁰⁸.

Mère Térèse-Emmanuel trouve gênant que chez les Pères, le critère pour la nomination des supérieures chez nous soit leur degré

¹⁰⁷ Lettre du Père Alexis au Père Picard lorsque Mère Marie-Eugénie se repose à Cannes au moment de l'affaire Nativité :

"Je n'ai vu que très peu Mme la Supérieure générale. Elle est très atteinte. Il faut espérer que cette affaire étant terminée elle reprendra le dessus. Il est bien difficile de réagir contre l'adoration dont elle est l'objet de la part de certaines religieuses, surtout en ce moment où la maladie la leur rend encore plus chère. On s'est trop habitué à lui accorder une certaine infaillibilité et je trouve là un danger d'autant plus grave que, je le répète, il me paraît presque impossible de le conjurer. Heureusement que ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu." 31.12.85, ON 797 #2873.

¹⁰⁸ L.11719 [Papier sans date, paraît une note personnelle.]

d'union avec eux. Qu'ils trouvent les mécontentes dans les communautés, comme il en existe partout, et les mettent contre leurs supérieures. Que le Père Picard ait trop de confiance dans les jeunes pères.¹⁰⁹

Au moment du Chapitre spécial de 1886, Monseigneur d'Hulst voit chaque capitulante en conversation privée. Le Chapitre est une confirmation du gouvernement de la Fondatrice, mais elle en sort le cœur brisé. Le Père Picard refuse de revenir à Auteuil. Les lettres de Mère Marie-Eugénie qui le supplie d'y retourner font pitié. Mais le Père est blessé ; il a ressenti le refus de son autorité de la part de quelques Sœurs, son interprétation du rôle du prêtre n'a pas été approuvée, Mère Louise-Eugénie reste sur Paris. Il faudra du temps au Père Picard pour qu'il accepte de revenir. Mais il continue à être confesseur de Mère Marie-Eugénie. Donc c'est elle qui se déplacera pour aller le voir. L'aide des Assomptionnistes aux Religieuses ne cesse pas non plus, ni celle des Sœurs pour les Assomptionnistes. Le Père sera au chevet de Mère Marie-Eugénie pour la préparer à la mort.

Le 12 mars 1898, il écrit aux frères :

Je viens vous recommander d'une manière toute spéciale, Mme Marie-Eugénie de Jésus, la Supérieure Générale et Fondatrice des Dames de l'Assomption.

Sa vie a été intimement liée à celle de notre Fondateur, le Père d'Alzon, et au début de toutes nos œuvres. Elle aimait notre Assomption presque aussi ardemment que la sienne, jusqu'au moment où, les deux œuvres étant fondées, elles ont pu réaliser le bien que Notre Seigneur attendait de chacune d'elles. Voilà plus de quarante ans que j'étais son confesseur, et son âme, si chère au Père d'Alzon, est restée jusqu'au bout l'objet de mes prières et de mes sollicitudes. Je vous demande donc de faire dans chaque maison les prières que nous avons l'habitude de faire à la mort de nos religieux.

¹⁰⁹ Mère Térèse-Emmanuel à Mère Marie-Eugénie : "... il faut bien dire que partout on a de temps en temps des aumôniers qui font naître des désaccords, les anciens Pères chez nous ne le feraient pas. Le Père Picard se montre avec moi parfait." L.1106, 13 avril 1886.

Le [jeune] Père Jean raconte toutes les "informations" reçues à travers des tiers au Père Picard : "... à midi Mère Marie-Séraphine me disait que tous les conflits n'avaient abouti pour le moment qu'à séparer de vous la supérieure générale. Qu'une lettre récente de Mère Marie du Christ vous mettant en avant, avait provoqué cette réflexion... Je vous écrirai encore d'ici si j'apprends de nouveau." 10 septembre 188[5 ?].

Il n'est pas une seule œuvre dans la Congrégation entreprise jusqu'en 1886 à laquelle elle n'ait participé et à laquelle elle ne se soit dévouée... Nos deux Congrégations étaient unies par les liens les plus intimes, et le jour où j'ai été appelé à donner à cette fidèle servante de Notre Seigneur les derniers Sacrements, il me semblait qu'un des plus anciens témoins de notre fondation nous quittait et allait rejoindre notre Fondateur...

Les religieuses de l'Assomption pleurent en elle la supérieure la plus tendre et le guide le plus éclairé. Nos larmes se mêlent aux leurs. Nous souffrons avec elles et nous prions pour celle qui fut la mère de tant d'œuvres et de tant de vocations.

Ce dernier témoignage dit autant du Père Picard que de "Notre Mère Fondatrice".

1001 South 47th Street
Philadelphia, PA 19143
U.S.A.

Sœur Clare-Teresa Tjader
Religieuse de l'Assomption

ANNEXES : AUTOUR DU CHAPITRE SPÉCIAL DE 1886

N. 11705 – Auteuil 5 juin 1886

De Mère Marie-Eugénie à Mère Marie-Marguerite, Supérieure de Londres

Je suis toute heureuse de la pensée de vous voir toutes, mes chères Mères, je sais ce que vous serez pour moi et pour Mère Térèse-Emmanuel, et qu'après vous avoir vues nul ne pourra penser qu'on trouve que nous sommes bien longues à céder la place à d'autres. Il faut cependant que vous arriviez aussi avec des pensées de conciliation pour nos rapports avec les Pères de l'Assomption. Je suis maintenant très bien avec le Père Picard et je souhaite que vous m'aidiez à lui ôter l'idée de retirer ses religieux. Ceci est mon sentiment plus que celui de Mère Térèse-Emmanuel.

N. 11713 – Très confidentiel

De Mère Marie-Eugénie à une Supérieure

Ma chère mère,

Le Père Picard se retire et retire les siens. Il m'a dit qu'une des choses qu'il pouvait le moins accepter, c'est qu'on établissait un antagonisme entre lui et moi. Je viens vous dire ce que je lui ai dit : c'est que je n'acceptais pas non plus, et que je le dirais aux Mères. Je viens, ma chère Mère, vous le dire tout de suite, quoiqu'il arrive, je resterai toujours dévouée et attachée au Père Picard qui m'a toujours donné de bons conseils et m'a aidée pendant tant d'années dans l'œuvre du Bon Dieu. Je ne puis accepter que, par affection pour moi, on lui fasse opposition, pas plus qu'il ne voudrait que, par dévouement pour lui, on me fasse opposition. Les circonstances sont graves, priez, apportez la volonté de procurer la gloire de Dieu dans notre Congrégation et croyez-moi bien vôtre en Notre Seigneur.

Sœur Marie-Eugénie de Jésus

N. 11714 – 19 juillet 1886

De Mère Marie-Eugénie à Mère Marie-Marguerite, Supérieure de Londres

À peu près les mêmes idées au sujet de l'antagonisme puis "le Père m'a toujours donné de bons conseils, j'ai pour lui affection et respect, il m'a aidée en beaucoup de choses et je ne pourrais accepter rien qui

établit entre lui et moi la nécessité de faire opposition d'un côté pour avoir du dévouement pour l'autre.

Vous chercherez devant Dieu le bien de la Congrégation, nous le chercherons ensemble sans vues humaines, et j'espère que Dieu nous bénira..."

Des Actes du Chapitre Général Extraordinaire de 1886

Séance préparatoire le 4 août 1886 :

La Supérieure Générale distribue aux capitulantes le projet de Gouvernement en demandant qu'il soit essayé dès qu'il aura été approuvé par le Chapitre.

N.B. Le projet de document a été travaillé depuis 1866 (approbation de l'Institut) et à travers le Chapitre général de 1876 avec toutes ses conséquences...

Séance du 5 août 1886 :

Monsieur le Président déclare le Chapitre régulièrement ouvert. Il ajoute qu'ayant été invité à prendre en particulier l'avis des Capitulantes sur quelques questions, il remet à une séance suivante l'examen des règles du Gouvernement et toutes les affaires qui pourraient avoir à être traitées.

Suit une page blanche pour le 6 (vendredi) et le 7 (samedi). On peut supposer que les rencontres individuelles avec Monseigneur d'Hulst ont eu lieu ces jours-là.

Séance du 8 août 1886 (dimanche) :

Monsieur le Président rappelle que dans une première séance les pouvoirs des Capitulantes ont été vérifiés et acceptés ; il expose ensuite les questions qui vont faire l'objet des travaux du Chapitre.

1° l'examen du projet de Gouvernement

Monsieur le Président fait observer que le grand nombre de représentantes de toutes les maisons de la Congrégation établies dans des pays si divers lui semble indiquer que le moment est venu de soumettre à Rome un projet de Gouvernement conforme aux animadversions envoyées en 1867 et de demander l'approbation des Règles.

2° la nomination d'une commission financière à laquelle le Chapitre donne le pouvoir de se faire rendre compte de toutes les affaires temporelles et d'en approuver la gestion.

3° des nominations de conseillères ou assistantes qui pourront paraître nécessaires.

Monsieur le Président fait alors lire à haute voix par une des conseillères, le projet de Gouvernement qui a été mis entre les mains des Capitulantes.

Après chaque article, la lectrice fait une pause et Monsieur le Président rappelle aux Capitulantes qu'elles doivent faire en toute liberté les observations qu'elles jugeront convenables sur le projet dont il leur est fait lecture. Il indique les articles dans lesquels la rédaction nouvelle peut différencier de l'ancienne et les soumet à l'approbation du Chapitre.

1° Les animadversiones indiquent qu'après la mort de la Supérieure Générale nommée à vie comme fondatrice, les Supérieures Générales futures seront nommées pour douze ans et ne pourront être réélues, une ou plusieurs fois, qu'avec l'approbation du Saint Siège.

Monsieur le Président déclare qu'il croit ce laps de temps très utile et demande s'il y a sur ce point quelque avis opposé. Personne n'en a manifesté.

2° Le Conseil ne s'est composé jusqu'ici que d'une assistante générale et de trois conseillères. Monsieur le Président fait remarquer que si une des conseillères a été considérée comme deuxième assistante générale, cependant le procès-verbal d'élection du dernier Chapitre n'en fait pas mention.

Le nouveau projet demande quatre conseillères élues par le Chapitre, plus une assistante générale désignée par la Supérieure Générale et agréée par le Chapitre par boules blanches et noires. Monsieur le Président demande si ce point des Constitutions est accepté. Il l'est presque à l'unanimité.

3° Conformément aux animadversiones, Monsieur le Président demande que le Chapitre général complet composé de toutes les Supérieures et d'une déléguée par maison soit réuni tous les six ans et qu'on y adjoigne l'économe générale et les maîtresses de novices. Ce point est adopté à l'unanimité.

4° Monsieur le Président juge cependant fort utile que l'on indique la composition d'un Chapitre intérimaire que la Supérieure Générale pourra, avec l'avis de son Conseil, réunir dans l'intervalle des six ans. Ce chapitre ne sera composé que du Conseil central, des anciennes Supérieures Générales, de toutes les Supérieures de la Congrégation, de l'économe générale et des maîtresses des novices. Les Supérieures particulières qui demanderont à en être dispensées pour cause d'éloignement, l'obtiendront avec l'avis du Conseil. Cet article est adopté.

5° Quand la Supérieure Générale se fait remplacer par une Visitatrice, on demande qu'elle la choisisse autant que possible parmi les membres du Chapitre intérimaire, ou à leur défaut, qu'elle désigne avec l'avis du Conseil une professe expérimentée. Adopté.

6° Monsieur le Président fait remarquer la justesse de l'article qui prélève le vingtième des revenus des maisons pour aider la Maison Mère dans ses nombreuses charges. La charité est gardée comme la justice, puisque la maison trop chargée pour s'acquitter de cette dette pourra en recevoir la remise à titre de subvention.

La lecture du projet de Gouvernement terminée, on procède au scrutin secret à l'élection des membres de la commission financière.

Sont régulièrement élues : Mère Marie-Catherine, Mère Térèse-Emmanuel et Mère Marie-Marguerite.

Madame la Supérieure Générale demande alors à Monsieur le Président de proposer au Chapitre l'élection d'une quatrième conseillère, conformément à la décision prise dans la discussion du projet de Gouvernement. Cette proposition ayant l'assentiment des membres du Chapitre, on procède à l'élection d'une quatrième conseillère au scrutin secret... Mère Marie-Catherine est déclarée conseillère.

Madame la Supérieure Générale expose qu'ayant été malade cet hiver en même temps que son assistante générale, elle demande à user du point de règle qui vient d'être adopté, en proposant au Chapitre une assistante générale éventuelle pour le cas où la maladie la mettrait, elle ou son assistante générale, hors d'état de remplir ses fonctions. Monsieur le Président ayant agréé cette proposition, Madame la Supérieure désigne la Mère Marie-Marguerite. Cette Mère s'abstient de voter, et toutes les fèves ayant été déposées dans une boîte, la Mère Marie-Marguerite est élue à l'unanimité.

Toutes ces questions ayant été épuisées, Monsieur le Président a remis le Chapitre au 12 août afin qu'on ait le temps de conformer les Constitutions aux points qu'il a indiqués et qui ont été adoptés.

Séance du 12 août à 2 heures et demie :

Monsieur le Président ouvre la séance en disant qu'une réunion de la commission financière vient d'avoir lieu en sa présence. Un rapport lui a été lu par une des commissaires devant l'économe générale qui avait fourni les documents. Monsieur le Président déclare qu'il a fait quelques observations auxquelles il a été répondu de manière satisfaisante. La commission étant la représentation du Chapitre, il est inutile de faire connaître le rapport à l'Assemblée générale. Il demeurera dans les Archives du Gouvernement.

Monsieur le Président fait observer ensuite que le temps écoulé entre l'ouverture du Chapitre et sa clôture a été très utilement employé à fixer les termes du projet de rédaction définitive des Constitutions en ce qui concerne le Gouvernement. Cet achèvement des Constitutions va permettre à Madame la Supérieure Générale de présenter à Rome un Postulatum à l'effet d'en obtenir l'approbation ad experimentum, et l'on peut espérer, au bout de quelques années, l'approbation définitive. Il a été question d'ajouter un Chapitre spécial traitant des rapports avec l'Ordinaire, mais Monseigneur l'Archevêque, consulté à ce sujet, a trouvé qu'il n'y avait pas lieu d'insérer ce Chapitre. La juridiction ecclésiastique est suffisamment établie dans le 1^{er} article du gouvernement qui place chaque maison sous l'autorité de l'Évêque diocésain, et les droits et attributions de l'Ordinaire sont d'ailleurs fixés par les prescriptions canoniques.

Monsieur le Président ayant demandé si quelque membre du Chapitre désire présenter d'autres questions et nulle voix ne s'étant élevée, il déclare la séance levée et le Chapitre clos.

N. 11712 – non datée mais vraisemblablement d'août 1886

Lettre de Marie-Eugénie au Père Picard

Mon cher Père,

Monseigneur d'Hulst va vous voir, soyez bon, je vous en prie. Votre rentrée serait une joie générale. Je ne comprends pas comment il ne m'a parlé que d'une majorité des $\frac{3}{4}$, m'ayant donné le chiffre sept pour les refus et nous sommes quarante quatre. Encore sur ces sept, n'y a-t-il pas de Supérieures des autres maisons, et à ma connaissance deux filles qui ne m'ont pas parlé avant et qui ne comprenaient pas, étant peu capables. Déduit-il celles qui lui ont dit qu'elles demandaient le retour parce que je le demandais et que je savais mieux ? Ce ne serait pas votre pensée. Mais que ces chiffres soient pour vous seul, *ne lui en parlez pas*. Je joins ici l'ancien gouvernement proposé à Rome que j'avais négligé de lui remettre, veuillez ne pas oublier de le lui donner. Je désire vous voir ce soir, faites-moi dire une heure. Mille affectueux respects en Notre Seigneur.

Sœur Marie-Eugénie de Jésus

De Mère Térèse-Emmanuel à Mère Marie-Eugénie – 6 janvier 1887 (HS IV4)

... J'expose à Notre Seigneur votre souffrance, ma bien chère Mère, le suppliant de vous venir en aide pour porter avec vous et adoucir la blessure que votre cœur ressent de cette mesure...

C'est pour Lui, pour la liberté de son Œuvre que vous l'avez prise, et certes, vous avez tout fait pour l'éloigner, tout fait pour améliorer les choses et garder la paix, mais comment l'avoir, la paix, avec quelqu'un qui ne veut pas se mettre d'accord, qui ne veut pas céder à une ligne ses propres vues, malgré les avis de ceux constitués en autorité sur lui comme sur nous et qui ont qualité pour juger la situation. C'est quand on revient à voir cela qu'on ne peut pas s'empêcher de voir une volonté divine dans la mesure qui vous donne, chère Mère, la liberté d'être entièrement fondatrice et d'exercer votre autorité sans entraves... J'espère que Notre Seigneur vous fera trouver paix et bonheur dans les vues qui vous ont persuadée et déterminée à sacrifier tout à votre œuvre, cette œuvre qu'il vous a donné à vous, mission de fonder et

d'achever selon les lumières et les grâces de *son esprit*. C'est pour la conserver dans sa vraie voie, dans son premier esprit, que vous avez travaillé et lutté. Dieu vous en tiendra compte, et la Congrégation vous louera mille fois de l'avoir comme fondée à nouveau... L'avenir sera le fruit de votre douleur et nous recueillerons dans la joie, et nous et celles qui nous suivront, ce que vous avez semé dans la tristesse. La Congrégation veut tout recevoir *de vous*, veut être votre oeuvre. Ce désir est légitime et c'est une marque de la divine volonté, puisque c'est l'union de tous les cœurs avec la Mère qu'il nous a donnée...

JEAN-PAUL PÉRIER-MUZET

L'affaire du prieuré de Nîmes¹

Les faits couvrent la correspondance du Père d'Alzon entre janvier et novembre 1879, de façon plus ou moins incidente ou prégnante. Ils font l'objet d'échange entre plusieurs personnes :

- en priorité le Père d'Alzon, 69 ans, malade de façon presque permanente, certainement diminué et porté à grossir ou noircir les situations et les problèmes, dans un contexte général sombre : majorité républicaine hostile au Sénat dès le 5 janvier 1879, remplacement de Mac-Mahon par Jules Grévy à la présidence (31 janvier), mise en route des décrets Jules Ferry (mars 1879),

- avec son interlocutrice directe, Mère Marie-Eugénie de Jésus, 62 ans, également préoccupée par les conséquences prévisibles de la politique républicaine visant les Congrégations religieuses enseignantes, très affectée par le décès de Sœur Marie-Agnès Devereux, supérieure de Malaga morte empoisonnée. En avril, elle se déplace notamment à Nîmes où elle a l'occasion de rencontrer le Père d'Alzon (début mai) et les Sœurs du prieuré (avril). Les deux se sont déjà rencontrés à Paris (début avril).

Cette crise ouverte en janvier, culmine au printemps et trouve son dénouement peu après avec une double mesure : l'éloignement de la communauté de Sœur Marie-Paul Hummel (39 ans, strasbourgeoise), puis celui de Sœur Marie-Gabrielle de Courcy, ex-supérieure, de famille écossaise, 47 ans, remplacée par Sœur Marie du Christ de Mauvise (poitevine, 34 ans).

Mais cette crise concerne évidemment toutes les personnes impliquées à Nîmes, aussi bien religieuses que religieux :

- religieux : Père d'Alzon (supérieur), le Père Laurent (confesseur ordinaire qui se démet de sa charge), le Père Dumazer (à Alès, 35 ans), le Père Emmanuel Bailly (directeur du collège, 37 ans), le

¹ Cf. Documentation biographique du Père d'Alzon, t. II, vol. II, chap. 30. Touveneraud, Conférence le 1^{er} juillet 1979 aux Religieuses de l'Assomption d'Auteuil. Anthologie alzonienne, chap. 47.

Père Marie-Edmond Bouvy (confesseur intérimaire qui demande aussi à en être déchargé, enseignant 32 ans), Père Justin Grelet (enseignant, 28 ans) ;

- religieuses du Prieuré² : au moins 11, la Supérieure : Marie-Gabrielle de Courcy ; la directrice du pensionnat, Marie-Paul Hummel, et d'autres nommées dans la correspondance : Marie-Thérèse de Rocher (41 ans, nîmoise), Hélène de la Visitation Micheau (47 ans), Marie-Henriette Magne (37 ans, nîmoise), Marie-Eulalie Olivier (43 ans), Marie-Elisabeth de Balincourt (53 ans, nîmoise), François de Sales Bosc (50 ans, nîmoise), Thérèse de la Conception Bardou (40 ans, parisienne), Marie-Ange de Lansade, Cécile-Elisabeth de Lansade (deux sœurs de Jonquières, Hérault)...

Il est judicieux de relever déjà la relative jeunesse de bien des personnes en cause et la part élevée de religieuses d'origine nîmoise.

GRIEFS

Quels griefs le Père d'Alzon adresse-t-il au prieuré ? Ils sont de quatre ordres :

Le gouvernement de la Congrégation : à Mère Marie-Eugénie de Jésus : “Votre mécontentement continuel décourage, au lieu de remonter les Sœurs... Il ne faut pas que vos défiances persistantes se mettent en travers.”³. En fait Marie-Eugénie songe depuis 1876 à relever Mère Marie-Gabrielle, accusée de faiblesse, de son Supériorat et le Père d'Alzon s'y est opposé.

La direction du Pensionnat de Nîmes : il s'agit de Soeur Marie-Paul Hummel qui concentre sous la plume du Père d'Alzon tous les défauts ou abus du prieuré de Nîmes : mauvais esprit, malveillance, propos déplacés, cancans, manque de fermeté auprès des élèves et des parents (facilité des permissions et autorisations de sorties), bals et toilettes excessifs.

² Reconstitution d'après les lettres du Père d'Alzon. Combien sont-elles en communauté ?

³ Lettre du 6 février 1879 : p. 32.

La vie interne de la communauté des Religieuses de l'Assomption. "Comment une maison peut-elle marcher avec une collection de niaises ou de folles ?"⁴. Il manque selon le Père d'Alzon, une tête de gouvernement, il y a d'après lui bien des abus à réformer - abus de parloirs, abus de visites, cancans (coups de langue) ou tripotages, esprit de domination de Soeur Marie-Paul et mauvaise influence (pression sur les Sœurs), esprit critique et mondain, manque de piété, calomnies, cachotteries, lettres clandestines, une lettre anonyme de protestation, plaisanteries sur les prédications, oppositions à la direction spirituelle, faiblesse des concessions faites aux familles, manque de sincérité. La Supérieure n'est pas mise en cause directement par le Père d'Alzon, mais il lui reproche d'être sous la coupe de Soeur Marie-Paul, de la soutenir⁵ et de ne pas voir, derrière une question personnelle, une question générale. Marie-Eugénie a senti le problème et aurait agi depuis 1876 en faveur d'un remplacement de la Supérieure.

L'attitude de Religieuses de l'Assomption envers des religieux Assomptionnistes ; visites inopportunes de Soeur Marie-Paul Hummel à son neveu malade au collège (François Wittman)⁶, laisser faire auprès de quelques élèves parentes favorisées (dont une Cordélia parente d'une Religieuse de l'Assomption, dont Thérèse Wittman nièce de Soeur Marie-Paul, dont une Mlle Chalmeton), impertinence de Soeur Marie-Paul à l'égard du Père Laurent, reproche de ruiner l'action des religieux⁷, désobéissance aux directives⁸. Le manque de considération de Religieuses de l'Assomption à l'égard des prêtres aumôniers, de directeurs spirituels ou de supérieurs ecclésiastiques serait même une constante si l'on en croit la liste des

⁴ Lettre du 14 janvier 1879, Tome XIII, p. 16.

⁵ Lettre du 23 mars 1879 : "*Vous n'êtes pour rien dans cette triste affaire, sinon pour vous être laissée influencer.*" p. 67.

⁶ Lettre du 20 mars 1879 p. 64.

⁷ Lettre du 23 mars 1863 à Soeur Marie-Gabrielle de Courcy, tome XIII p. 67.

⁸ Lettre du 25 juillet 1879 : "*Si je me suis permis de menacer, c'est que depuis douze ans, au prieuré, je répète les mêmes choses et qu'on n'en faisait ni plus ni moins.*", tome XIII p. 166.

noms par le Père d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus en août 1878⁹.

Le Père d'Alzon en vient à mettre en jeu son autorité spirituelle sur la communauté des Religieuses de l'Assomption, offre sa démission de supérieur ecclésiastique¹⁰, accepte le retrait de confesseurs ou de directeurs spirituels Assomptionnistes du prieuré pour les remplacer par des séculiers (Paradan). Cependant son action ou intention n'est pas négative : il propose à Marie-Eugénie des changements d'affectation et une action réformatrice interne :

“Vous désiriez le départ de Sœur Marie-Paul, vous avez quinze jours pour lui choisir un poste ?”¹¹.

Il est décidé que Soeur Marie-Paul quittera Nîmes aux vacances de Pâques 1879. Mais le Père d'Alzon veut aussi aller plus loin :

“Il faut que vous profitiez de cette bourrasque pour faire sentir à vos filles la nécessité du respect dû aux prêtres en général... Nous avons l'impression d'un courant absolument contraire et qui fera que si vous venez à manquer, on voudra autre chose que vous, sans savoir bien précisément qui, sauf peut-être une ou deux filles disposées à se tourner vers les Jésuites. Ce sera en opposition absolue avec votre manière de voir, mais du haut du ciel vous verrez qu'il en sera ainsi”,

à Marie-Eugénie de Jésus, le 26 avril. On rejoint là encore, la question plus générale d'une direction spirituelle des Religieuses par les Religieux, une direction consentie et non subie, formule préférée par les deux têtes des deux Congrégations. Reste en suspens la liberté pour une religieuse de s'adresser à un confesseur ou à un directeur de son choix...

⁹ Lettre tome XII, p 518 : Faber, Hermann, Capel, Rédier, Galeran. D'Alzon oublie sans doute volontairement qu'il a appuyé en d'autres circonstances les Religieuses de l'Assomption contre certaines ingérences ecclésiastiques : Combalot, Véron...

¹⁰ Lettre du 6 février 1879 à Mère Marie-Eugénie de Jésus : “*Je suis le Supérieur du prieuré, j'en suis donc responsable. Si je ne suis pas capable de réformer certains abus, je suis prêt à me retirer.*” ou encore page 42.

¹¹ Lettre du 20 mars 1879, p. 64.

LE DÉNOUEMENT DE LA CRISE

Les répercussions de cette crise sont multiples, quant aux solutions trouvées, les unes prévues, les autres imprévues, elles ne semblent pas toutes heureuses, mais l'effet global est rapidement positif :

En avril, le Père d'Alzon et Mère Marie-Eugénie se sont concertés. Il est décidé que Sœur Marie-Paul est mutée à Montpellier, ce qui provoque quelques protestations de parents et le retrait de quelques élèves. On suit le détail des transformations dans la lettre du 17 juillet 1879 à Mère Marie-Eugénie¹².

La communauté du prieuré, composée de trop de nîmoises, est remodelée. Mère Thérèse-Emmanuel O'Neill, ancienne maîtresse des novices, est appelée provisoirement en renfort pour une reprise en mains¹³ et le Père Picard prêche une retraite pacificatrice en novembre 1879, bien vécue.

Sœur François de Sales Bosc est changée.

La vocation religieuse de Sœur Marie-Ange de Lansade semble ébranlée. Deux autres retraits temporaires (?) ne sont peut-être pas liés à la crise, mais sont contemporains : celui de Soeur Cécile-Elisabeth de Lansade (octobre 1879) et de Marie-Véronique Guiraud (Montpellier).

Soeur Marie-Gabrielle de Courcy demande à son tour son changement, ce que ne souhaitait pas le Père d'Alzon. Elle est remplacée à la rentrée scolaire par Sœur Marie du Christ de Mauvise (34 ans).

Par contre, d'Alzon formule un changement pour Soeur Marie-Rose Michel, de Nîmes, dont le frère aîné, à Nîmes, prend parti pour les républicains et dont le frère cadet, à moitié fou, préside un enterrement civil, cause de scandales.

La venue de Soeur Marie-Catherine Doumet (27 ans) à Nîmes ne se révèle pas heureuse pour le pensionnat. C'est Sœur Jeanne-Marie Pérouse, encore une nîmoise, qui assure en fait la reprise et la remontée du pensionnat en 1880.

¹² Tome XIII, p. 158.

¹³ Tome XIII, p. 160.

À la rentrée scolaire, tout semble revenu à la normale : “Le prieuré se calme” confie le Père d'Alzon au Père Picard en septembre. En 1880, avec les décrets Ferry, le danger est ailleurs.

QUE CONCLURE DE CETTE CRISE NÎMOISE ?

Il est certain que le Père d'Alzon s'est laissé influencer par le Père Laurent très monté contre le prieuré. Ne dit-il pas à son sujet que c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ? Il est non moins vrai que Marie-Eugénie de Jésus a été plus perspicace en ce qui concerne l'appréciation sur Soeur Marie-Gabrielle, dès 1876, que le Père d'Alzon a soutenu cette dernière jusqu'en 1879, ce qui est à l'origine directe d'une distorsion d'attitudes, de jugements et de mesures qui pourrissent la situation.

Il y a eu certainement un effet de polarisation autour du cas de Soeur Marie-Paul Hummel. L'immixtion de son neveu (François) et de sa nièce (Thérèse), tous deux élèves à Nîmes, a pu donner prise à une accusation de népotisme ou de débordements. Mais n'a-t-on pas de fait généralisé comme comportements nocifs ce qui était sans doute le fait saillant d'une personne qui avait certes de l'ascendant et de l'influence ? La promptitude avec laquelle le Père d'Alzon souligne le retour à la normale autorise en tout cas ce jugement. C'est un peu une tempête dans un verre d'eau.

Les sentiments profonds du Père d'Alzon à l'égard des personnes méritent considération et attention : liberté, pardon, discrétion, amitié, souplesse. Il n'y a pas de relent venimeux dans son attitude, parfois un pragmatisme douloureux psychologiquement compréhensible :

“Ne vous brouillez avec personne et ne vous liez pas trop avec qui que ce soit”¹⁴ “J'ai pardonné, pour ce qui me concerne, bien des propos dont je n'ai jamais parlé.”¹⁵

et à Marie-Eugénie, au plus fort de la crise :

¹⁴ Conseil à Galabert : tome XIII, p. 103.

¹⁵ à Soeur Marie-Gabrielle de Courcy, tome XIII, p. 67.

“Je comprends que l'affaire de Nîmes vous ait épuisée et déchiré le cœur. Voilà la vie. Moi qui me réfugie toujours plus dans ma solitude, je vois bien des choses tomber, des hommes aussi. Cela fait souffrir. Ah ! qu'il faut dire : Il n'y a que Dieu qui reste, et quelques amis quand Dieu le permet ! Je vous mets au premier rang de ceux qui me restez”¹⁶.

Ferions-nous nôtre pour autant ce conseil un peu machiste du 15 mai 1879, adressé au Père Vincent de Paul Bailly qui n'en avait peut-être guère besoin :

“Le meilleur moyen de conduire les femmes est de se faire désirer. C'est là mon grand principe. La femme veut qu'on la cherche. Le meilleur moyen de la tenir, c'est de la laisser, jusqu'à ce qu'elle vienne”.¹⁷

Via San Pio V, 55
00165 Rome
Italie

Père Jean-Paul Périer-Muzet
Archiviste des Augustins
de l'Assomption

¹⁶ Tome XIII, p. 121 (lettre du 24 mai 1879).

¹⁷ Tome XIII p. 117.

CLAIRE DE LA CROIX RABITZ

Les relations entre les Oblates et les autres Congrégations de l'Assomption

CHAPITRE GÉNÉRAL DES RELIGIEUX DE L'ASSOMPTION DE 1876

Le Père Picard présente un rapport sur les relations des Religieux de l'Assomption avec les communautés religieuses de femmes.

Cette question avait déjà fait l'objet de discussions aux Chapitres généraux de 1868 et de 1873 : les religieuses de la famille de l'Assomption, c'est-à-dire les Dames, les Petites Sœurs et les Oblates de l'Assomption, devaient choisir entre le gouvernement ou la direction ou le gouvernement et la direction de leur Congrégation par les Religieux Assomptionnistes. Les Petites Sœurs et les Oblates choisissent d'être gouvernées, les Dames, d'être dirigées.

Voici le texte que Mère Emmanuel-Marie Correnson rédige à l'attention du Chapitre général des Assomptionnistes :

“Mon Révérend Père,

Nous venons vous prier d'accepter le gouvernement de notre Congrégation et de confirmer le délégué que vous nous avez nommé, persuadées que nous sommes qu'après vous, vos religieux se feront un devoir de conserver nos règlements et l'esprit que vous nous avez donnés.

Veillez agréer, mon révérend Père, l'expression de nos sentiments filiaux et dévoués.

Sœur Emmanuel-Marie de la Compassion

Le 13 septembre 1876

Elle ajoute sur cette feuille la note suivante :

“copie conforme à celle que nous avons donné aux religieux de l'Assomption.”

“Vous serez toujours libre de revenir sur cela ?” : parole du Père d'Alzon.

Le Père Picard m'a dit en 1882 que cette lettre avait déplu aux religieux. Le délégué fut censé être le Père Emmanuel Bailly (1842-1917), comme il est resté confesseur des religieuses jusqu'à son départ, il n'a donc pas rempli son mandat.”

Dans son rapport, (en annexe) le Père Picard décrit en détail comment doit se vivre ce gouvernement de part et d'autre.

Le Chapitre adopte à l'essai pour six ans un projet de Directoire Canonique qui règle les rapports des Assomptionnistes avec les Petites Sœurs et les Oblates de l'Assomption qui demandent à être gouvernées et avec les Dames de l'Assomption qui ne demandent qu'à être dirigés.

Le Père d'Alzon, quant à lui, affirme plusieurs fois son opinion - par lettres et par oral : il préfère que les Assomptionnistes dirigent plutôt que gouvernent les Congrégations de femmes.

Au cours d'un voyage à Rome, en 1877, il parle de ce problème avec des cardinaux, et il écrit même au Père Picard :

“Le Père Laurent me recopie les décisions du Chapitre, en supprimant par mon ordre ce qui est dit des relations avec les religieuses. Rome le bifferait avec horreur, tant vaut le biffer nous-mêmes.”¹

CONFLIT ENTRE LE PÈRE PICARD ET MÈRE EMMANUEL-MARIE CORRENSON EN 1882

En 1882, les six ans sont révolus, mais le Père Picard ne remet pas en cause les rapports entre les Assomptionnistes et les Oblates, il continue à exercer le gouvernement, à sa manière.

Le Père Picard a toujours préféré Paris à Nîmes et essayé d'y attirer le Père d'Alzon de manière définitive – sans succès d'ailleurs.

Il désire y créer une œuvre sociale qui l'aidera à développer la presse catholique. Dans ce but, il demande à Mère Emmanuel-Marie Correnson, une maîtresse des Novices, pour commencer un noviciat d'Oblates de l'Assomption à Paris (lettre du 11 avril 1882).

Il réitère sa demande dans une lettre du 18 juin 1882.

Mère Emmanuel-Marie Correnson, par fidélité au Père d'Alzon, ne pense pas devoir changer le lieu du noviciat, elle répond au Père Picard le 19 juin 1882 :

“Le noviciat doit rester à Nîmes, à la Maison Mère, où le R.P. [Révérend Père] d'Alzon l'a placé et en vue duquel il a fait bâtir la chapelle. Si pour vous occuper des novices, mon Père, il vous est difficile de les suivre à une telle distance, la difficulté ne sera t-elle pas la même pour

¹ Lettre n° 3860, 1^{er} février 1877.

moi ? Comment pourrais-je recevoir tel ou tel sujet si je ne le connais pas, quand, d'après notre Règle, le pouvoir d'admettre les sujets appartient à la Supérieure Générale qui doit gouverner la maison avec l'aide de son conseil, ainsi que cela est écrit dans le livre du gouvernement.”

Le Père Picard fait alors de nombreux reproches à Mère Emmanuel-Marie Correnson² – portant surtout sur l'obéissance qu'elle lui doit – celle-ci ne les trouve pas du tout fondés.

CONSTITUTIONS DES OBLATES DE L'ASSOMPTION

Textes de 1864 – 1867 – 1876

Le Père d'Alzon rédigea les premières Constitutions des Oblates avec Mère Marie-Eugénie de Jésus (1817-1898), en 1864 – au moment où les Oblates devaient constituer une troisième catégorie chez les Dames de l'Assomption. La lettre du Père d'Alzon au Père Galabert du 14 décembre 1864, en témoigne :

“Il me semble que nous avons fait un chef d'œuvre, en prenant dans la Règle de l'Assomption tout ce qui peut être pris pour notre but et dans la règle de saint Vincent de Paul tout ce qui va à des filles appelées à vivre dans les villages ou à aider dans les collèges.”

Le texte propre aux Oblates de l'Assomption en 1867 est le fruit d'échanges avec Mère Emmanuel-Marie Correnson et ressemble presque en totalité à celui des religieux. Les termes passent du masculin au féminin ou bien certains mots sont remplacés par des synonymes sans doute plus clairs pour les Sœurs. Est omis ce qui concerne les relations entre le clergé régulier et le clergé séculier (bien entendu).

Ce qui est important dans ce texte de 1867, c'est qu'il n'est question que du Supérieur Général. C'est lui qui semble gouverner la Congrégation.

Par contre, en 1876, le texte est remanié avec le Père d'Alzon, et la mention : “Supérieur Général” (au masculin) est remplacé par “Supérieure Générale” (au féminin). On trouve aussi quelques autres modifications de détails.

² Lettre du 26 juin 1882.

Différends avec le Père Picard par rapport aux textes :

Dans ce désaccord avec le Père Picard, Mère Emmanuel-Marie Correnson s'appuie sur les Constitutions que le Père d'Alzon a écrites pour les Oblates, ainsi la lettre qu'elle lui envoie le 14 juillet 1882 :

“Votre lettre de dimanche m'a suggéré l'idée de relire l'extrait de votre Chapitre Général. J'y vois trois situations qui peuvent être faites aux Religieux Augustins de l'Assomption vis-à-vis des communautés de femmes. Ils peuvent être appelés à diriger, à gouverner, ou bien encore à diriger et à gouverner. J'en ai causé avec mes conseillères et nous croyons rester dans les vues et intentions du bon et regretté P. d'Alzon en vous demandant la Direction. Nous sommes convaincues que personne mieux que les Religieux de l'Assomption ne pourra conserver à la Congrégation l'esprit de notre fondateur. Je pense mon R. [Révérend] Père, que vous aurez lieu de constater que nous marchons en confiance et avec simplicité.

Depuis la fondation de la maison de Nîmes (1873), l'établissant comme Maison Mère, le R.P [Révérend Père] d'Alzon a toujours laissé toute autorité à la Supérieure Générale se réservant seulement la direction spirituelle. C'est de sa main que se trouve écrit dans le livre de nos Constitutions le passage que je vous citais l'autre jour : “Le pouvoir de recevoir les sujets qui se présentent réside dans la Supérieure Générale qui peut déléguer ce pouvoir aux Supérieures locales, mais celles-ci ne recevront personne sans en avoir demandé l'autorisation.”...

Le Père Picard lui recopie la lettre qu'elle avait envoyée au Chapitre général de 1876, demandant le gouvernement des Assomptionnistes.

Mère Emmanuel-Marie Correnson lui répond le 2 août 1882, elle insiste sur la “Direction” et considère comme nul le gouvernement :

“Je n'avais pas oublié la lettre que vous avez eu la bonté de me transcrire : je l'avais même relue après avoir pris connaissance de l'Extrait de vos chapitres. Seulement, laissez-moi vous dire, mon R.P. [Révérend Père] que, peu de temps après cette lettre écrite, l'expérience a bien vite montré au R. [Révérend] Père d'Alzon combien nous avons eu raison d'hésiter à la donner. Le Père l'annula en quelque sorte en abdiquant tout gouvernement pendant ces quatre dernières années. Comme nous étions toujours préoccupées de cette pièce, il nous tranquillisa en nous disant que nous étions libres d'y revenir ce qu'en effet j'ai vu confirmer par l'extrait de vos chapitres... Ne croyez pas pour cela, mon R. [Révérend] Père, que je ne suis pas désireuse de voir les Sœurs s'appuyer sur les religieux, j'en comprends au contraire l'utilité ;

mais il ne faut pas pour cela, que la Supérieure locale soutenue par le Supérieur soit soustraite à l'autorité de la Supérieure Générale. Croyez, mon Père, que ce n'est pas une question personnelle que je défends car je voudrais au contraire dans cette circonstance n'être pas en jeu."

POSITION DU PÈRE EMMANUEL BAILLY

Le Père Emmanuel Bailly avait toujours eu d'excellents rapports avec Mère Emmanuel-Marie Correnson et les Oblates de l'Assomption dont il était le confesseur, ainsi qu'en témoignent de nombreuses lettres pleines d'intérêt et d'affection envoyées à la Fondatrice. Mais dès que commencent les incompréhensions entre le Père Picard et Mère Correnson, il en est terminé de cette amitié. Là où Mère Emmanuel-Marie Correnson pensait trouver un soutien, elle ne rencontre qu'une hostilité, ce qu'elle a du mal à comprendre. Dans une lettre d'Osma, en automne 1882, il relève, en les accentuant, des points de désaccord qui, d'après lui, existaient entre le Père d'Alzon et Mère Emmanuel-Marie Correnson, en les sortant du contexte (œuvre pour les pauvres, gouvernement des Assomptionnistes, attitude de Mère Emmanuel-Marie envers les Assomptionnistes et envers les Sœurs... argent donné par le Père aux Oblates...).

Mère Emmanuel-Marie Correnson reprend point par point les sujets évoqués par le Père Emmanuel dans cette lettre du 21 novembre 1882.

Le Père Emmanuel Bailly aurait pourtant été la personne toute indiquée pour servir d'intermédiaire, arranger la situation et arriver à un compromis pour éviter la rupture.

SCISSION

Mère Emmanuel-Marie Correnson ne voulant pas céder sur la question du noviciat à Paris, se met, par le fait même, en opposition avec le Père Picard et les Assomptionnistes.

Le vote :

Chaque Oblate d'Orient et de Nîmes est appelée à choisir d'être gouvernée ou par le Père Picard ou par Mère Emmanuel-Marie Correnson.

Le Père Galabert se montre depuis longtemps assez critique vis-à-vis de la Supérieure Générale des Oblates de l'Assomption. Il l'exprime dans de nombreuses lettres, soit au Père d'Alzon, soit au Père Picard (par exemple, celle du 23 juillet 1882), ou au Père Vincent de Paul Bailly (par exemple, celle du 14 décembre 1880).

Citons seulement une lettre du Père Galabert au Père d'Alzon en 1876 :

“Puisque la Supérieure Générale va mieux, il serait, il me semble, bon, qu'elle s'occupât un peu plus de la Mission et qu'elle écrivit ou fit écrire régulièrement au moins à la Mère Véronique.

Les Sœurs se plaignent et non sans quelque raison apparente, de n'être rien pour leur Mère Générale. Elles ne savent rien de ce qui se passe à la Maison Mère ; on ne leur parle ni des Prises d'habit, ni des Professions, ni des petites fêtes qui peuvent avoir lieu. Ces relations entretiendraient la vie de famille et augmenteraient bien certainement l'autorité de la Mère Générale, qu'aujourd'hui toutes les religieuses de la Mission acceptent, et quelques lettres un peu affectueuses aux plus anciennes Sœurs feraient disparaître toutes les vieilles préventions. Pour amener même ce résultat, il suffirait d'une lettre mensuelle écrite par la communauté de Nîmes à celles de Bulgarie et dans laquelle on donnerait des détails intimes qui permettent de vivre de la même vie.”

Le 25 septembre, le Père Galabert écrit au Père Picard :

“Je vous l'ai déjà écrit, nos Oblates d'Andrinople ayant toutes fait le vœu de se consacrer aux Missions Étrangères, veulent toutes rester fidèles à ce vœu et comprennent qu'elles ne peuvent travailler utilement dans les Missions si elles ne sont placées sous la direction immédiate de notre Supérieur Général. Elles le déclareront quand vous le voudrez. Elles sont en outre toute prêtes à reconnaître pour Supérieure celle que vous jugerez à propos de leur donner. La plupart d'entre elles n'ont qu'un médiocre attachement pour leur Mère Générale ; celles qui lui sont le plus attachées la laisseront sans hésiter, surtout si elles étaient obligées de quitter la Mission et ne devaient plus rester sous votre haute direction.”

Aussi, quand on leur demande de choisir entre le Père Picard et Mère Emmanuel-Marie Correnson, elles (une trentaine) se rallient aux Assomptionnistes (sauf Soeur Louise de Gonzague Simon 1860-

1917) : comment auraient-elles pu continuer leur mission en Orient sans eux ? Le Père Picard le sait depuis longtemps !...

À Nîmes, à part quelques Sœurs, toutes restent fidèles à la Mère Fondatrice.

La réaction de Mère Emmanuel-Marie Correnson :

Sa position est à la fois ferme et douloureuse :

Elle écrit à Mère Jeanne de Chantal Dugas (1848-1940), Supérieure de la mission d'Orient, le 26 septembre 1882 :

“... si nous avons pu arriver à un parfait accord! Ce qui était et serait mon désir le plus vif. Mais hélas ! À l'heure présente, vous devez sans doute avoir été instruite par le R.P [Révérend Père] Galabert de ce qui s'est passé. Il s'agissait surtout d'une chose capitale à laquelle plusieurs choses se rattachent : à qui appartient le gouvernement ? Nos constitutions nous paraissent formelles : le Père d'Alzon a voulu qu'il fut aux mains de la Supérieure Générale et le conseil n'a pas cru qu'il fut possible d'accepter un autre mode de gouvernement. Mais le T.R [Très Révérend] Père Picard déclare que dans ce cas, il renonce à prendre la responsabilité de l'œuvre. Jugez, ma chère fille, de notre douleur... Je crois avoir fait tout ce qui dépendait de moi pour conjurer une crise que tant de symptômes me faisaient craindre depuis longtemps.”

Et le lendemain, le 27 septembre 1882, elle écrit au Père Emmanuel Bailly :

“... dimanche dernier, fête de Notre-Dame de la Merci, le conseil des Oblates ayant cru devoir maintenir l'article des Constitutions qui assigne le gouvernement à la Supérieure Générale, le T.R [Très Révérend] Père Picard a très formellement déclaré que dans ces conditions, il lui était impossible de prendre la responsabilité de l'œuvre. Sera-ce définitif ? Je le crains bien et j'en suis affligée jusqu'au plus profond de l'âme. Avoir vécu la même vie, vénérer également notre commun père et fondateur et puis s'en aller ensuite par des chemins différents.”

Mère Emmanuel-Marie Correnson en est bouleversée mais ne faiblit pas.

Les conséquences :

Le Père Picard fera, à Paris, son noviciat d'Oblates de l'Assomption avec professes et novices venues de Bordeaux (Sœurs Augusti-

nes de la Providence) professes et novices venues de la mission d'Orient, et quelques Sœurs venues de Nîmes.

Les Oblates s'y développeront très rapidement grâce au Père Picard et à Mère Marie du Christ de Mauvise (1845-1922), Dame de l'Assomption, à qui il donne la responsabilité des Oblates. Toutefois, elle ne deviendra jamais la Supérieure Générale.

Mère Emmanuel-Marie Correnson et les Oblates qui lui restent fidèles deviennent diocésaines et dépendent de l'évêque de Nîmes : Mgr Besson. Elles se développeront lentement mais le noviciat ne restera jamais vide.

Voulant rester fidèles au désir du Père d'Alzon et avec l'aide des Jésuites, Mère Emmanuel-Marie Correnson fonde quatre communautés en Arménie (Tokat – Trébizonde – Marsivan – Amassia).

Mère Emmanuel-Marie Correnson n'a jamais été à l'aise avec le Père Picard. Cela tient peut-être à leur différence d'origine sociale. De plus, elle pensait depuis longtemps qu'il prenait la place du Père d'Alzon : d'où le passage de cette lettre qu'elle écrivait au Père Vincent de Paul Bailly, le 28 octobre 1869 :

“... depuis hier j'en suis à me demander quel est le Supérieur Général des Religieux de l'Assomption. Est-ce le Père Picard ou le Père d'Alzon ? Je crois que je ne me trompe pas en disant que l'un l'est de nom et l'autre de fait.”

Le Père d'Alzon avait prévu depuis longtemps qu'il y aurait des problèmes avec le Père Picard. Il avait prévenu et Mère Emmanuel-Marie Correnson et Mère Marie-Eugénie, comme en témoigne une lettre du 22 octobre 1876 :

“Avec les meilleures intentions du monde, celui qui amènera les rivalités, ce sera le Père Picard avec son despotisme... Mais aussi, pourquoi ne peut-il s'assouplir et est-il tout d'une pièce ? Il faut en passer par sa manière de voir ou il donnera sa démission. Il sait bien qu'en ce moment il m'est impossible de l'accepter. Je subis des exigences, mais je dois en conscience m'en souvenir.”³

Le Père Picard accepte difficilement qu'une femme lui résiste !

Mère Emmanuel-Marie Correnson avait une très mauvaise santé, cela peut expliquer certains aspects de sa personnalité. Elle n'était

³ Lettre n° 5764.

certainement pas attirée personnellement par la Mission d'Orient, mais elle considérait de son devoir de former des Sœurs pour la Mission, comme le lui avait demandé le Père d'Alzon. D'autre part elle faisait confiance au Père Galabert, ce qui peut laisser penser qu'elle s'en désintéressait. Elle est sincère quand elle dit vouloir être fidèle au Père d'Alzon. Pour elle, la Mission représente le but des Oblates. Elle essaye de le remplir de son mieux en envoyant en Orient la majeure partie des Sœurs et ne gardant à Nîmes que le petit noyau nécessaire pour encadrer les novices et assurer la marche de l'externat qui assure à la Congrégation les ressources financières indispensables.

L'Union avec Mère Marguerite-Marie Chamska et le Père Gervais Quenard

Mère Marguerite-Marie Chamska (1842-1926) succède à Mère Emmanuel-Marie Correnson comme Supérieure Générale en 1897. Quoique entièrement d'accord avec Mère Emmanuel-Marie Correnson, elle a toujours souffert d'être séparée des Assomptionnistes.

Lorsque Mère Myriam Franck (1837-1918), voulant rejoindre les Oblates de Nîmes, lui demande son avis pour faire un procès aux Assomptionnistes, Mère Marguerite-Marie lui répond :

“Gardez la charité à l'égard de ceux que nous aimons encore malgré le mal qu'ils nous ont fait : ce sont les fils de notre père aimé, ce titre déjà doit nous amener dans une ligne de conduite que tout avocat neutre dans la question pourrait nous indiquer.”

Après avoir rencontré le Père Gervais Quenard (1875-1961) et le Père Mathieu Lombard (1858-1951) à Nîmes, l'idée de l'union entre les deux branches d'Oblates germe. Mère Marguerite-Marie Chamska écrit au Père Lombard, le 9 janvier 1925 :

“Père, nous avez-vous crues vraiment hostiles aux fils du vénéré Père d'Alzon ? Mais cette séparation douloureuse ce n'est pas nous qui l'avons faite, encore moins qui l'avons voulue.”

Avec le Père Gervais Quenard et Mère Berthe-Marie Pare (1860-1946), première Supérieure Générale des Oblates de Paris, Mère Marguerite-Marie Chamska prépare la réunion des deux branches.

Mais elle meurt en avril, quelques semaines avant que le texte officiel arrive de Rome, en juin 1926.

203, rue Lecourbe
75015 Paris
France

Sœur Claire de la Croix Rabitz
Supérieure Générale des Oblates de
l'Assomption

CLAIRE DE LA CROIX RABITZ

Le différend entre les Religieuses de l'Assomption et les Oblates de l'Assomption à propos du nom "Oblate"

DU VIVANT DU PÈRE D'ALZON

Une crainte de longue date

Le 30 août 1868, Mère Emmanuel-Marie Correnson est à Lourdes. Elle écrit au Père d'Alzon pour l'anniversaire de sa naissance :

"J'ai prié pour vous, pour vos œuvres et pour votre chapitre ; J'ai même prié pour les Dames de l'Assomption, je l'avais fait la première fois. J'avais demandé au bon Dieu de leur accorder tout ce qu'elles pouvaient désirer. Maintenant je demanderai à la Sainte Vierge qu'elles n'aient pourtant pas le droit de nous enlever notre nom de religieuses Oblates de l'Assomption et je prie que la Sainte-Vierge prendra notre cause entre ses mains ; aussi je n'ai plus peur puisque Marie est notre avocate."

On ne sait pas à quoi Mère Emmanuel-Marie Correnson fait allusion. Mais on voit que trois ans après la fondation, le nom d'Oblates de l'Assomption est déjà contesté à la Congrégation naissante !

La création d'un externat

Mère Emmanuel-Marie Correnson ouvre, en 1873, un petit externat au 26 de la rue Séguier, croyant être en accord avec le Père d'Alzon car cet établissement ne pouvait pas nuire au Pensionnat des Dames de l'Assomption situé à environ 300 mètres de là.

Mère Marie-Eugénie appréhende cette ouverture et parle au Père d'Alzon "*d'une création rivale dont vous ne voulez pas*" dans une lettre du 19 juillet 1873.

Le Père d'Alzon pense qu'un externat pour des enfants de milieu culturel et social différents n'est pas un danger pour le Prieuré, il trouve que Mère Marie-Eugénie exagère la situation et le lui dit.

Le Père d'Alzon rapporte les paroles de Monseigneur Plantier qui a donné l'autorisation à Mère Emmanuel-Marie Correnson d'ouvrir cet externat :

“Il y a à Nîmes 5 000 filles de plus que de garçons. Il n'y a pas d'externat dans le quartier où vous vous établissez ; dans le prix fixé par vous, vous ne ferez pas concurrence aux Dames de l'Assomption. C'est tout un autre public.”¹

Le nom de l'Assomption

Mère Marie-Eugénie pressent avant même l'ouverture de l'externat qu'il y aura des problèmes en ce qui concerne le nom de “l'Assomption”.

Elle demande au Père d'Alzon dans une lettre du 11 août 1873 que ce nom ne paraisse pas à l'externat des Oblates ni dans les papiers qui y auront rapport.

Voici des extraits de la réponse du Père d'Alzon :

“Le nom de l'Assomption vient aux Oblates, non de vous, mais de nous. Si nous changeons, elles ne demanderont pas mieux que de changer. Je le leur ai proposé, elles résistent. Et vraiment, si nos religieux vont à Nice jamais, faudra-t-il qu'ils changent de nom, parce qu'il y aura des Assomptionnistes ? (Le Père Désiré Deraedt signale, en note, qu'il faut lire “Assomptiades”)... L'autorité ecclésiastique ne se mêle pas de ces choses. Vous le voyez par la quantité de Sœurs de saint Joseph, ou de l'Immaculée Conception approuvées avec des règles différentes.”²

Le Père d'Alzon est surpris par la réaction de Mère Marie-Eugénie, il le confie plusieurs fois au Père Vincent de Paul Bailly :

“La Supérieure Générale ne veut-elle pas ôter aux Oblates le titre de l'Assomption ? Je suis comme Louis XIV avec Madame de Montespan et Madame de Maintenon ; j'aimerais mieux toute l'Europe sur les bras.”³

“La Supérieure de l'Assomption ne me demande-t-elle pas de changer le nom des Oblates ? Pourriez-vous me dire un mystère de la Sainte

¹ Lettre n° 4859 à Mère Marie-Eugénie, 6 août 1873.

² Lettre n° 4865, 12 août 1873.

³ Lettre n° 4867, 13 août 1873.

Vierge qui n'ait pas été pris? Je lui propose de lui céder notre nom. De quoi serons-nous Augustins ?"⁴

Quelques jours plus tard le Père d'Alzon dit carrément qu'il ne veut plus en entendre parler.⁵

Au delà du nom, il semblerait que les Pères et les Dames de l'Assomption, inconsciemment sans doute, pensaient tenir les Oblates en tutelle. Or Mère Emmanuel-Marie Correnson montre qu'elle peut mener sa barque seule.

Après l'approbation de l'évêque pour l'ouverture de l'externat, elle écrit au Père Emmanuel Bailly le 21 novembre 1882 : *"les Dames de l'Assomption et le Père Picard ne mirent plus les pieds dans la maison"*.

Après la fondation des Oblates de l'Assomption, l'ouverture d'un externat rue Séguier constitue le deuxième problème qui nuit à la relation entre le Père d'Alzon et Mère Marie-Eugénie... Régulièrement ces deux sujets reviendront, de la part de Mère Eugénie, et porteront un certain ombrage à leur amitié.

APRÈS LA MORT DU PÈRE D'ALZON

Interdiction de porter le nom de l'Assomption

En 1882, après la rupture entre le Père Picard et Mère Emmanuel-Marie Correnson, le Père demande que les Oblates ne portent plus le nom de l'Assomption puisque, par leur refus de le suivre à Paris, elles ne travaillent plus à l'œuvre des Assomptionnistes.

En 1883, Monseigneur Besson leur demande officiellement de ne plus ajouter le nom "Assomption" après le nom "Oblates".

Pendant une dizaine d'années, elles continueront de le mettre sur les papiers officiels, mais ne revendiquent pas trop ce titre tant que Monseigneur Besson est vivant.

Dès 1885, Mère Emmanuel-Marie Correnson avait demandé à Rome le Décret de Louange et l'approbation des Constitutions. Elle en renouvelle la demande en 1890, sous l'influence des Jésuites, revenus à Nîmes depuis 1881.

⁴ Lettre n° 4869, 14 août 1873.

⁵ Lettre n° 4870, du 20 août 1873.

Monseigneur Gilly appuie cette demande par un rapport très élogieux auquel s'ajoutent ceux des deux vicaires généraux. Sans doute, ne s'est-il pas aperçu que, sur la lettre de demande, le nom était bien : "*Oblates de l'Assomption*" ?

Le procès à l'Officialité de Nîmes

Les Oblates continuent à faire circuler des imprimés et des invitations qui peuvent prêter à confusion entre leur externat et le pensionnat des Dames de L'Assomption. Cela donne lieu à des erreurs et à des quiproquos.

Les Dames, fatiguées des méprises des familles, recourent à l'évêque, en vue d'obtenir que les Oblates ne portent plus le nom de l'Assomption. Le Prélat les envoie devant le Tribunal de l'Officialité Diocésaine.

Les Dames intentent un procès en août 1891 et demandent au Père Picard et aux Oblates de l'Assomption de Paris de se joindre à elles comme partie plaignante dans ce procès. Le Père Picard et les Oblates de Paris acceptent, se basant sur les torts que les Oblates de Nîmes leur avaient causés, disent-ils (cf. les rapports du Père Picard, de Mère Marie du Christ, des Sœurs d'Orient).

L'opinion s'étant émue dans la ville, les Dames de l'Assomption, sur le conseil de l'évêque, retirent leur plainte sans en prévenir le Père Picard.

L'Official de Nîmes maintient les interdictions faites par les deux évêques Besson et Gilly à la Supérieure des Oblates et à ses filles de porter le nom de l'Assomption. Ce jugement fut rendu le 13 août 1891.

Mère Emmanuel-Marie Correnson et son avocat Monsieur Serre en appellent à Rome.

Le procès en cour de Rome

Le procès dure deux ans. C'est une période très pénible pour Mère Emmanuel-Marie Correnson. Elle envoie son Assistante Mère Marguerite-Marie Chamska la représenter à Rome et défendre la cause des Oblates. Une correspondance quasi quotidienne s'instaure entre les deux Sœurs.

Ces lettres constituent un excellent document révélant toutes les phases du procès, les personnes rencontrées, les succès et les échecs

à Rome ; et d'autre part, la vie quotidienne dans la ville de Nîmes, dans le couvent des Oblates, dans l'Église.

Les Oblates obtiennent le **Décret de Louange** le 10 février 1893.

Le Décret de Louange

“Le 18 septembre 1890, les Religieuses Oblates de la rue Séguier avaient demandé au Souverain Pontife un décret de louange (decretum laudis) de leur Institut et l'approbation de leurs Constitutions.

Le 10 février 1893, sur un avis préalable des Consultants de la Congrégation des Évêques et Réguliers, les Éminentissimes Cardinaux ont eu à répondre aux deux questions suivantes :

1 – Faut-il approuver l'Institut et les Constitutions des Sœurs Oblates de l'Assomption de Nîmes ?

2 – Comment faut-il les approuver ?

Les Éminentissimes Cardinaux ont répondu à la première question : qu'il soit donné aux susdites Sœurs un décret de louange.

Et à la seconde question : différée.

En vertu de ce décret, les Religieuses Oblates de la rue Séguier pourront désormais porter le titre de : Oblates de l'Assomption de la B.V. [Bienheureuse Vierge] Marie.”⁶

Le procès concernant le nom d'Oblates de l'Assomption éprouva beaucoup la santé de Mère Emmanuel-Marie Correnson, mais elle ira jusqu'au bout pour avoir le droit de porter le nom que lui avait donné le Père d'Alzon, alors qu'on l'avait accusée de se l'être donné à elle-même.

Elle répète, dans ses lettres à Mère Marguerite-Marie Chamska :

“Je tiens à mon nom.”

“Il est bon que l'on sache bien, que depuis 25 ans, nous portons notre nom, donc nous avons priorité sur celles arrivées la veille du procès (allusion aux Oblates de Paris qui venaient de s'installer rue sainte Perpétue) et pour les Dames de l'Assomption le nom d'Oblates diffère suffisamment.”⁷

“Le nom “Oblate de l'Assomption” est gravé sur notre tombeau au cimetière, il est aussi sur la première pierre de la chapelle”⁸.

⁶ Extrait de la semaine religieuse du 24 février 1893, page 13.

⁷ Le 20 août 1891.

⁸ Le 19 janvier 1892.

“Nous avons au moins le mérite de l'avoir défendu et souffert pour le posséder.”⁹

Aujourd'hui, nous aimons ajouter à notre nom **Oblates de l'Assomption**, la mention : “**Religieuses Missionnaires**” pour signifier le quatrième vœu que nos premières Sœurs ont fait des Missions Étrangères (Oblates de l'Assomption de Nîmes jusqu'en 1882 – Oblates de l'Assomption de Paris, jusqu'en 1926).

203, rue Lecourbe
75015 Paris
France

Sœur Claire de la Croix Rabitz
Supérieure Générale des Oblates de
l'Assomption

⁹ Le 1^{er} mai 1892.

COMPLÉMENT DE SŒUR THÉRÈSE-MAYLIS TOUJOUSE, R.A.

On a dit que dans les statuts des Sœurs de l'Assomption étaient mentionnées les Sœurs de chœur, les Converses, les Oblates et les Tertiaires.

Il avait été question d'Oblates après les difficultés du Cap, pour des personnes qui s'adonneraient à des œuvres extérieures et prononceraient des vœux annuels (Cap 1849, Angleterre 1850). En Conseil et en Communauté, en 1854, les Religieuses de l'Assomption ont adopté la possibilité d'avoir des Oblates. La question est encore posée pour Londres, en 1857.

Quand il a été question de l'aide à apporter pour l'Orient, les Religieuses ont tout de suite pensé aux Oblates. La première règle des Oblates a d'ailleurs été préparée par les Religieuses.

En même temps, les Religieuses comptent toujours des Oblates, des agrégées... Bien avant 1865 Marie-Eugénie écrit au Père d'Alzon à propos d'Oblates... Dans le Tiers-Ordre pour les missions, c'était des oblates.

La confusion du nom à Nîmes.

Les raisons du différend : tout était mélangé... courrier, inscriptions, oeuvres. On faisait quêter au nom de l'Assomption... mais laquelle ? Grande confusion sur le costume des élèves. En 1891 a lieu un Procès qui interdit aux Oblates de porter le nom d'Oblates de l'Assomption.

Une demande de changement de nom est introduite à l'Officialité de Nîmes.

Il y avait déjà eu une histoire de nom à Nancy... Mais c'était loin de Paris. Pour Nîmes, voyant la situation si compliquée, Marie-Eugénie se désiste et en informe le Père Picard. Finalement, la question rejaillira jusqu'au procès de Rome.

En 1892, Marie-Eugénie écrit aussi à l'évêque. À Rome, les Oblates ont gagné le procès et peuvent conserver leur nom.

JEAN-PAUL PÉRIER-MUZET

Le différend entre les Religieuses et les Oblates de l'Assomption à Nîmes, à propos d'un internat (1873)

PRÉLIMINAIRES

Cette question est, de toutes celles évoquées, la plus simple et la plus facile à circonscrire. Il est bon de rappeler que Nîmes a été dans l'histoire de l'Assomption la cité en France où il y eut, en dehors de la capitale, la plus grande concentration de communautés inter-Assomption et que ce simple fait peut expliquer en partie l'origine de certaines difficultés :

- 1845 : Augustins de l'Assomption (collège, noviciat).
- 1855 : Religieuses de l'Assomption (prieuré), rue de Roussy, puis constructions rue de Bouillargues.
- 1866 : Oblates de l'Assomption (au collège, puis à partir de 1873, rue Séguier).
- 1882 : deux branches Oblates de l'Assomption (Nîmes, Paris), rue Séguier, rue Roussy et rue Sainte-Perpétue.
- 1885 : Petites Sœurs de l'Assomption (rue Briçonnet).

Rivalité de deux Congrégations autour d'un pensionnat, sur fond de concurrence

Il suffit de reprendre les différentes correspondances du Père d'Alzon pour tirer au clair ce qui a fait difficulté entre Religieuses et Oblates de l'Assomption à propos de la création d'un pensionnat par Mère Correnson durant l'été 1873 et de noter la progression de la crise jusqu'à sa solution¹ :

“La Mère Marie-Gabrielle, qui s'était monté la tête pour les cours Martin, se la monte encore pour une salle d'asile de petites filles que veulent faire les Oblates. Souvenez-vous que je ne permettrai jamais rien qui nuise à l'Assomption, mais il faut s'en rapporter un peu à moi.

¹ Tome X, pp. 76, 78, 79, 95, 99, 104, 106, 107, 108, 115, 118, 154, 155, 218, 225, 227.

Vous allez comprendre pourquoi. La Supérieure des Oblates en est au point qu'elle dépérira lentement, à moins qu'elle ne soit guérie par un miracle. Or elle est arrivée à un degré d'impressionnabilité tel qu'elle a des crises affreuses, et qui durent des mois, pour des riens. La vraie cause de son affaiblissement si pénible de l'hiver dernier vient de ce que la Sœur cuisinière a dit que l'infirmière demandait trop souvent des perdrix pour elle. Je l'ai vue entrer dans une crise, (je m'en suis allé), qui a duré quatre heures, parce qu'à propos d'un mauvais procédé de Mme Correnson envers M. Barnouin, j'ai dit : "Il y a là des misères, dont je vous demande la permission de ne pas me mêler" ..."²

Le Père d'Alzon qui est au Vigan, minimise l'affaire, assure Marie-Eugénie de son soutien pour le prieuré, mais il ne peut contrarier Marie Correnson et il demande qu'on ne lui impute pas la responsabilité d'affaires qu'il ne gouverne pas.

"Eh bien, ma chère fille, commencez-vous à vous persuader que l'Assomption pourra lutter sans trop de désavantages contre les Oblates, dont la supérieure ne met pas toujours l'orthographe et dont les autres, sauf une seule, savent à peine le français et n'ont aucune pratique de l'enseignement, sauf le ba-ba? J'ai pourtant écrit à votre Mère générale sur cette immense montagne, qui penche pour vous écraser toutes... nous apporterons la paix dans l'âme troublée de la Mère Marie-Gabrielle à la vue de son pensionnat ravagé par des montagnardes, des taffetatières et des couturières transformées en Oblates."³

Le Père d'Alzon traite sur le mode badin une affaire que l'on pourrait comparer à la lutte du pot de fer contre le pot de terre. Le prieuré n'a rien à craindre en fait de concurrence.

"Mes mots vous seront remis par M. Gros, architecte, qui demande seulement la permission d'étudier un instant votre cloître. J'ai reçu votre lettre. Si Mlle Moriau devait aller chez les Oblates pour faire des cours aux externes, ce serait très grave ; mais si elle y va aussi, je n'irai plus : c'est établi. Mais on ne m'en a pas dit un mot, et il me semble que ma permission est nécessaire. Vous pouvez dire que je n'en sais absolument rien, sinon par vous, et je suis supérieur ou je ne le suis pas."⁴

² à Marie-Eugénie de Jésus, 11 juillet 1873.

³ à Sœur Marie-Gabrielle de Courcy, 11 juillet 1873.

⁴ à Sœur Marie-Gabrielle de Courcy, 13 juillet 1873.

Mais le même jour, le Père d'Alzon a dû apprendre qu'une personne qualifiée était sur les rangs : on passe d'une salle d'asile à un externat. Il réagit plus fortement contre des décisions qui ne lui sont pas rapportées comme au Supérieur.

“Je vous remercie, loin d'être le moins du monde peiné, ma chère fille, de ce que vous voulez bien articuler un fait. Avec cela je puis demander où en sont des projets, que nous n'avons jamais traités.”

“Avec la Supérieure des Oblates, elle m'avait bien parlé, dans le temps, de prendre en pension une jeune personne d'Andrinople, et encore avais-je écarté l'idée. Mais je pense qu'une fille d'Andrinople, si elle venait - ce qui n'est pas probable - ne vous ferait pas ombrage. Et encore je crois que je dis alors qu'il vaudrait mieux vous la confier. J'entre dans ce détail pour vous montrer comment j'accepte [l'] idée absurde du pensionnat.”⁵

Le Père d'Alzon, toujours au Vigan, dément toute responsabilité dans l'idée même de création d'un pensionnat par les Oblates. On notera la fluctuation du vocabulaire : asile, externat, pensionnat, de même les hésitations ou incertitudes du Père d'Alzon : “dans le temps”, “si”, “je crois que”. Par contre, son jugement est entier sur l'*idée absurde du pensionnat*.

“L'affaire des Oblates avait été un peu dénaturée auprès de la Mère Marie-Gabrielle : 1° Jamais il n'a été question de cours, ni de Mlle Moriau ; 2° Jamais question de pensionnat ni de demi-pensionnat : 10 francs par mois avant la première communion, 75 francs après. Vous voyez que ce n'est pas du tout votre public. Du reste, Mère Marie-Gabrielle y gagne des demi-pensionnaires accordées par Monseigneur. Quand la Mère Marie-Gabrielle m'eut spécifié des faits heureusement faux, j'écrivis une lettre très vive, du Vigan où je me trouvais encore, à la Supérieure des Oblates. À mon retour, j'eus une explication avec la Mère Marie-Gabrielle, où je vis avec peine qu'elle s'était monté la tête, comme pour les cours Martin. J'eus aussi une conversation avec la Supérieure des Oblates, où je parlais un peu sec. Que fit-elle ? À peine fus-je parti qu'elle prit une voiture et alla chez Monseigneur. Celui-ci lui fit bien expliquer qu'elle ne voulait qu'un externat et lui répondit : “Il y a à Nîmes 5.000 filles de plus que de garçons, comme le constate la statistique de l'année. Il n'y a pas d'externat dans le quartier où vous vous établissez, dans le prix fixé par vous, vous ne ferez pas concurrence aux Dames de l'Assomption. C'est un tout autre public. Il

⁵ à Soeur Marie-Gabrielle de Courcy, 25 juillet 1873.

y a quatre ans, j'ai écarté le pensionnat des Visitandines, mais je ne puis écarter un externat qui ferait tort soit aux Dames de Besançon soit à celles de Saint-Maur, et elles regorgent de sujets.

Voilà toute l'histoire. J'ai dit à la Mère Marie-Gabrielle de prendre des demi-pensionnaires, mais elle les a voulues de la main de Monseigneur par M. de Cabrières. Et ce qu'il y a de curieux, c'est que Monseigneur a pris sa décision sans m'en dire un mot..."⁶

Cette fois, les dés sont jetés. Il est clair que Mère Correnson, devant l'opposition du Père d'Alzon, a passé outre pour obtenir l'autorisation épiscopale de Monseigneur Plantier. Celui-ci a jugé qu'un nouvel externat, dans un quartier peu desservi, ne créerait pas de situation de concurrence entre les communautés religieuses. Le Père d'Alzon se dédouanne donc d'une situation pénible créée par d'autres.

Puis, la question se déplace : d'une éventuelle concurrence scolaire, on passe à la question du nom commun "Assomption" qui risque de porter préjudice aux Religieuses de l'Assomption selon Mère Marie-Eugénie⁷ :

"Le nom de l'Assomption vient aux Oblates, non de vous, mais de nous. Si nous changeons, elles ne demanderont pas mieux que de changer. Je le leur ai proposé, elles résistent. Et vraiment, si nos religieux vont à Nice jamais, faudra-t-il qu'ils changent de nom, parce qu'il y aura des [Assomptiades] ? La grande différence, c'est, outre le nom d'Oblates, celui de religieuses [missionnaires], et cette différence elles y tiennent, je puis vous l'assurer. Du reste, elles n'auront pas de quel que temps de prospectus, et je vois tant de gens prédire un échec complet (entre nous, j'y crois bien un peu) que je ne vois pas sujet de s'inquiéter. Vous voyez que la Mère Marie-Gabrielle, en exagérant les choses, a fait donner, entièrement à mon insu, une décision par Monseigneur. Il y aurait encore des ennuis plus désagréables que vous ne le pensez..."

Cette intervention de Mère Marie-Eugénie a dû contrarier le Père d'Alzon qui écrit les 13 et 14 août au Père Vincent de Paul Bailly :

"La Supérieure générale ne veut-elle pas ôter aux Oblates le titre de l'Assomption ? Je suis comme Louis XIV avec Mme de Montespan et

⁶ à Marie-Eugénie de Jésus, 6 août 1873.

⁷ Lettre d'Alzon, 12 août 1873.

Mme de Maintenon, j'aimerais mieux toute l'Europe sur les bras. Quand la tarentule les pique ces bonnes dames, oh! mon Dieu ! La Supérieure de l'Assomption ne me demande-t-elle pas de changer le nom d'Oblates ? Pourriez vous me dire un mystère de la Sainte-Vierge nouveau qui n'ait pas été pris? Je me propose de lui céder notre nom. De quoi serions-nous Augustins ?”

On revient à un langage de raison lorsque d'Alzon écrit à Marie-Eugénie de Jésus, le 20 août 1873 :

“Réduite aux proportions que vous donnez à l'affaire des Oblates, ce n'en est plus une, et je vous demande pardon si j'ajoute que, sans quelques cancons, tout eut été bien aisément arrangé. Souvenez-vous de l'épouvante qui vous prit quand M. Combalot vint prêcher l'Avent à Nîmes. Qu'en sortit-il ? Rien. Ce sera la même chose, cette fois. Aussi, je vous demande la permission de n'en plus parler. S'il y avait lutte ce serait l'histoire du pot de terre et du pot de fer. Alors pourquoi vous effrayer ?” On s'achemine donc vers la paix.

Le 31 août 1873, le Père d'Alzon est rassuré :

“Je vois avec plaisir que l'entreprise des Oblates vous effraie moins. Si vous aviez voulu vous en rapporter à moi, je vous aurais dit que c'était un essai malheureux, et vous vous seriez peu tourmentée. Au fond, qui ont-elles pour leurs classes? Le fond est qu'elles veulent trouver de l'argent. Or, je crois avoir découvert pour elles une veine plus riche que tous les pensionnats. Mais moi aussi, j'ai besoin de ressources”.⁸

Bien après la rentrée scolaire, le Père d'Alzon revient sereinement sur la question des deux pensionnats, en fait encore un externat pour les Oblates :

“Les deux pensionnats, comme je le prévoyais, ne s'adressent pas du tout au même monde ; et la Mère Marie-Gabrielle s'occupe d'en soutenir un dans Nîmes de 80 élèves, dit-elle, et qui en effet ne lui nuit pas. J'ai dû lui indiquer quelqu'un, parce que la maîtresse veut entrer à l'Assomption. Je n'en veux pas à Mère Marie-Gabrielle et laisse faire le Tiers-Ordre pour les Missions. Seulement, à l'Assomption, on n'aura plus à se plaindre, puisqu'on y fait des Tiers-Ordres pour les Missions, qu'on soutient les pensionnats du genre de celui des Oblates. Comprenez-vous ?”⁹

⁸ à Marie-Eugénie de Jésus.

⁹ à Vincent de Paul Bailly, vers le 18 décembre 1873.

Il est question en avril 1874 d'absorber un pensionnat Bourdet et de grossir les effectifs scolaires du pensionnat des Oblates, ce qui provoque une nouvelle intervention de Mère Marie-Eugénie de Jésus auprès du Père d'Alzon, inutile d'ailleurs, puisque cette proposition ne se réalise pas et que le Père d'Alzon a fait savoir son hostilité.

Que conclure?

Le risque de guerre scolaire pour cause de concurrence n'a pas eu lieu à Nîmes en 1873, mais cette affaire semble quand même avoir réveillé une forme d'hostilité des Religieuses à l'encontre des Oblates de l'Assomption. On reste donc sur un terrain sensible, prêt à dérapier (affaire du nom). D'ailleurs en 1882, la querelle à propos du nom sera alimentée par les Religieuses de l'Assomption pour appuyer l'argumentaire contre Marie Correnson et ses désobéissances au Père d'Alzon déployé par les Assomptionnistes.

Il est certain que le Père d'Alzon a été débordé par les initiatives de Mère Correnson, mais des initiatives qui ne pouvaient remettre en cause le leadership scolaire nîmois en faveur des Religieuses de l'Assomption. Cette jalousie féminine qui prend d'Alzon pour cible ou arbitre le rend vulnérable face à une double fidélité : fidélité aux Religieuses, fidélité aux Oblates. S'il entend rester un Père pour toutes, il n'a pas encore réussi pour autant à faire de ses doubles filles de vraies Sœurs.

Via San Pio V, 55
00165 Rome
Italie

Père Jean-Paul Périer-Muzet
Archiviste des Augustins
de l'Assomption

DÉBAT

L'affaire de Nîmes**Clare-Teresa Tjader, R.A.**

14 juillet 1873 : “Il[le Père d’Alzon] n’est pas assez obéi [par Mère Marie Correnson]”

Le Père d’Alzon se trouve à Nîmes ; Mère Marie Gabrielle, nommée supérieure des Religieuses de l’Assomption à la demande du Père d’Alzon, est aussi à Nîmes. Lorsque les Oblates ouvrent une école, le Père s’explique avec Mère Marie-Gabrielle et les choses s’arrangent (Lettre de Marie-Gabrielle à Mère Marie-Eugénie, 5 juillet 1873). Mais Mère Marie-Eugénie voit où cela va amener et réagit. C’est la charité qui va en souffrir. Cela se trouve dans la note 29 de mon document :

Mère Marie-Eugénie à Mère Marie-Gabrielle. “Je suis bien aise que vous soyez d’accord avec le Père d’Alzon, mais il faut obtenir que les Oblates ne mettent pas le nom de l’Assomption à rien de ce qui regarde cette oeuvre d’éducation qu’elles commencent, prospectus, notes ou autre chose...Tout ce qui ferait confusion entre les deux maisons serait injuste pour nous, porterait tort à notre oeuvre, ce que le Père d’Alzon a promis qui ne serait pas et **irait à détruire la charité entre nous par les explications continuelles sur ce que nous ne sommes pas la même oeuvre, ni leurs élèves nos élèves.**”¹

Nous avons environ plus de 400 lettres manuscrites de Mère Marie-Gabrielle à Mère Marie-Eugénie; c’est une véritable gazette sur la vie à l’Assomption de Nîmes. En fait, “l’affaire de Nîmes” n’est qu’une affaire parmi beaucoup d’autres. Mère Marie-Gabrielle semble un témoin fiable, objective dans ce qu’elle raconte. On y lit que la famille Correnson n’acceptait pas la vocation de Marie, surtout qu’elle soit Oblate ; que l’évêque n’ose pas contrecarrer la famille Correnson ; que la maman désire donner un pensionnat à sa fille comme celui des Religieuses ; ce sont les Correnson qui achètent la

¹ L.5699 Auteuil 13.8.73

propriété pour l'école. Marie fait des démarches à l'insu du Père d'Alzon. Les choses se compliquent : il y a deux "Supérieures de l'Assomption" et deux écoles de l'Assomption. Les uniformes des élèves sont les mêmes ! Le courrier se confond, celui destiné à des élèves du pensionnat de l'Assomption des Religieuses de l'Assomption aboutit par erreur chez les Oblates.

Claire Rabitz, O.A.

On a toujours à apprendre davantage sur les situations. Jusqu'à hier, je ne connaissais pas les lettres de Marie-Gabrielle au Père d'Alzon. Le Père d'Alzon aurait dit au sujet d'un éventuel externat : "cette permission il n'y a que Mgr qui pourrait la donner". Qui a acheté le terrain ? la famille Correnson, ou le Père d'Alzon ? À l'époque, il n'y avait que six élèves de milieu très simple. Mère Gabrielle dit que son pensionnat était plein.

Il faut faire rentrer des fonds pour les oeuvres d'Orient.

En 1891 il y aura trois communautés féminines de l'Assomption dont l'une, rue Sainte Perpétue, plus près du Prieuré que de la rue Séguier envoyée par le Père Picard pour faire un pensionnat.

Mgr Plantier devait être très ami de la famille Correnson. On dit qu'il n'aurait pas voulu lui refuser quelque chose.

CLARE-TERESA TJADER

Quand Mère Marie du Christ (Religieuse de l'Assomption) devient Oblate de l'Assomption

Pour moi, tout est parti d'une conversation avec Soeur Claire où elle a dit que les Religieuses de l'Assomption "se sont débarrassées de M. Marie du Christ" en l'envoyant aux Oblates. Nous ne savions pas exactement pourquoi Marie du Christ était allée chez les Oblates. Ce fut le point de départ de notre recherche.

Dans nos Archives, je n'ai rien trouvé contre Mère Marie du Christ avant 1884. Née à Poitiers, elle est intelligente et fervente. En 1876, il a fallu obtenir un Indult quand elle est élue Conseillère générale car elle n'avait pas l'âge exigé par le Droit Canon. A un moment, "on" pense à elle comme successeur de Mère Marie-Eugénie. Nous ne savons pas qui est ce "on".

Dans un moment difficile dans le Conseil, Marie du Christ se plaint de ce que Mère Marie-Eugénie n'ait pas confiance en elle. Cela s'arrange et j'en ai conclu que la jeunesse de Marie du Christ face aux "mères" était l'unique problème. J'ai compris par la suite que la relation commençait à se dégrader. En allant chercher dans les Archives assomptionnistes, des lettres de Marie du Christ au Père Picard, j'ai découvert un autre visage de Marie du Christ. Les lettres les plus importantes ne portent pas la date de rédaction mais le contenu a amené l'archiviste à y inscrire 1883. Il s'y trouve bien des plaintes contre Mère Marie-Eugénie aussi bien qu'un durcissement de coeur. Néanmoins en 1884, Marie du Christ peut écrire à Mère Marie-Eugénie:

"Merci du fond du coeur, chère Mère, vous ne saurez jamais jusqu'où on vous aime quand une fois on vous aime. Vous êtes la créature au monde que j'ai le plus aimée."¹

"...croyez toujours à mon inaltérable confiance et tendresse en N. S."²
et le 9 septembre 1884 :

¹ 23 juillet 1884.

² 26 juillet 1884.

“pas une ombre entre vous et moi.”

Tout cela - et plus encore ce que je ne raconte pas- semble indiquer un caractère bien complexe qui passe par une crise affective : adoration pour Mère Marie-Eugénie qui tourne en déception en voyant le côté humain, les faiblesses et les défauts de Mère Marie-Eugénie. Certains propos montrent peut-être de la jalousie.

En tout cas, Marie du Christ se lie d'amitié avec le Père Jean Lehec, Assomptionniste, et Mère Marie-Séraphine, une autre conseillère générale. Les trois croient que Mère Marie-Eugénie et Mère Térèse-Emmanuel sont trop vieilles, ne doivent plus gouverner.

Le Père Picard a besoin de quelqu'un à Paris pour la formation des Oblates (après la scission). Il suggère Mère Marie du Christ – sachant sans doute que Mère Marie-Eugénie ignore la grande désaffection de Mère Marie du Christ.

C'est en 1885 que l'opposition de Mère Marie du Christ au gouvernement de Mère Marie-Eugénie est ouverte. Marie-Eugénie parle très rarement de la situation, mais dans une lettre au début de l'année, nous lisons :

“Elle[Mère Marie du Christ] ne se rend peut-être pas compte de ce qui a refroidi des Sœurs et des Mères, c'est l'attitude guerrière qu'elle avait prise, même avec des membres du Conseil, comment remédier à tout cela ?”³

En mars, 1885[?], Mère Marie du Christ écrit au Père Picard qu'elle est victime dans sa propre Congrégation :

“souffrir et mourir...*pour vous autres*. Que c'est là le but de ma vie...vous portez la clé et la tête de l'Assomption. C'est l'ordre établi par Dieu et nul ne le changera ...vous avez tort d'invoquer mon dévouement, je n'en ai ni n'en aurai aucun pour ma congrégation désormais et rien ne vibre ni ne vibrera plus. Tout est détruit, et je savais assez que le jour où le bien général ne m'intéresserait plus, j'avais mille raisons de n'avoir plus d'autre intérêt que celui de sortir de la congrégation au plus vite. Je me regarde comme n'en faisant plus partie... Il n'y a plus *rien* entre elle [Mère Marie-Eugénie] et moi, mon père, je vous le répète. Mon dévouement est à *vous*, non à *elle* [Notre Mère]”⁴

³ L11566 à MM de St Jean, 9 janvier 1885.

⁴ Lettre #76, 9 mars 1885?, des Archives Assomptionnistes.

En Juin 1885, Mère Marie du Christ donne sa démission de Supérieure et de Conseillère. La démission de Supérieure est acceptée mais pas celle de Conseillère car c'est un office d'élue. Mère Marie du Christ se considère comme victime (bien qu'elle ait sollicité son remplacement).

Cela va créer des réactions et une opposition vis-à-vis de Mère Marie du Christ et ses alliées dans la communauté. Cela fait souffrir et se "victimiser" davantage.

Une autre lettre sans date:

...Je devrais *les aimer*, je les reçois comme venant de la justice divine, mais chaque jour amène un tel surcroît de *liens brisés* avec ma congrégation que ce que j'endure d'y vivre encore et de porter l'habit et d'en voir les Sœurs suffit seul pour me *tuer physiquement*. Il n'y a guère que pour Hélène et Mère Marie-Séraphine que je ne sens pas cette répulsion insurmontable, parce je sais qu'elles ne tiennent que par un fil à la Congrégation...⁵

Au Chapitre spécial de 1886, Mère Marie-Eugénie est confirmée dans sa charge et dans le cœur des Sœurs. Il y a certainement un refroidissement encore plus fort de la part des soeurs vis-à-vis de Mère Marie du Christ qui ne se rend pas compte combien son agressivité contre les mères est évidente. Elle est toujours la victime.

Ma conclusion est que le passage de Mère Marie du Christ aux Oblates après le Chapitre de 1886 arrangeait en premier lieu le Père Picard et Mère Marie du Christ, elle-même. Certainement Mère Marie-Eugénie en était un peu soulagée mais elle pardonnait toujours à tout le monde (Voir son Introduction au Chapitre spécial) et c'est elle qui a tout fait pour sauver la face de Mère Marie du Christ au moment du départ et a gardé le contact avec elle après son installation chez les Oblates.

Thérèse Maylis Toujouse, R.A.

Sur Mère Marie du Christ repose d'abord beaucoup d'espérance de la part de la Congrégation. Après l'affaire du Prieuré, Mère Marie du Christ fut envoyée à Nîmes pour remettre de l'ordre. C'était

⁵ 2SL #82 Mère Marie du Christ au Père Picard. Date : Jeudi soir au crayon [1885 ?] par l'archiviste Assomptionniste.

au moment de la mort du Père d'Alzon. Elle est ensuite Supérieure à Auteuil (Petit Couvent) et à l'Externat de Lubeck.

Le 12 juin 1885, en la fête du Sacré-Cœur, elle donne sa démission de Supérieure et de Conseillère à Mère Marie-Eugénie. Celle-ci dit que c'est difficile de démissionner comme Conseillère, car elle a été élue.

Le Chapitre de 1886 est convoqué autour des questions de nos relations entre les religieuses de l'Assomption et les assumptionnistes. Le Père Picard avait déjà demandé Mère Marie du Christ pour aider à la formation des Oblates de Paris. Mère Marie du Christ est présente au début du Chapitre mais pas à la fin comme l'attestent l'absence de son nom et de sa signature. Nous ne savons pas pourquoi. Monseigneur d'Hulst reçoit chacune des Sœurs en particulier. Il ressort de cela que sept Sœurs sont favorables au gouvernement par les Pères. Les Constitutions qui doivent être revues sont discutées paragraphe par paragraphe. Le projet de gouvernement est repris. Un nouveau projet est adopté. Dans les actes du chapitre, il n'est pas fait mention du fait qu'elle est prêtée aux Oblates : son prêt aux Oblates ne figure pas. Mais dans le cahier du Conseil, il est écrit : "Mère Marie du Christ est prêtée pour un temps indéterminé..." Elle reste Conseillère et Religieuse de l'Assomption. En son absence, une autre Sœur est nommée Conseillère. Que se passe-t-il après ? Mère Marie du Christ part se reposer à Lourdes. Nous détenons sa correspondance avec sa famille. Pour qu'elle ne soit pas seule, elle est accompagnée d'une autre Sœur, Soeur Hélène, également favorable au Père Picard.

Ce qui est étonnant, c'est que les lettres de Mère Marie du Christ montrent toujours un attachement très fort à Mère Marie-Eugénie, un énorme sacrifice ; elle reste toujours Religieuse de l'Assomption. Double langage qui traduit quelque chose dans sa psychologie. Elle arrive à Paris pour les Oblates début novembre, je crois. Elle écrit à Mère Marie-Eugénie qu'elle viendra la voir et est accueillie à bras ouverts.

1888 – Chapitre normal, après la mort de Mère Thérèse-Emmanuel. Approbation des Constitutions et cinquantenaire de la Congrégation. Mère Marie du Christ écrit à Mère Marie-Eugénie pour lui demander dans quelle mesure elle peut assister au Chapitre. Le Conseil estime que si Mère Marie du Christ veut revenir dans la Congrégation et y rester, elle sera accueillie à bras ouverts. Mais si

elle pense que son œuvre n'est pas terminée chez les Oblates, il serait mieux qu'elle reste à son œuvre, car le chapitre traitera des questions internes à la Congrégation.

Il semble que Monseigneur d'Hulst aurait pensé qu'elle pouvait venir au Chapitre mais il ne voulait pas aller contre le Conseil. Une autre Conseillère est élue à sa place.

En 1889, des démarches sont faites pour le passage de Soeur Hélène aux Oblates. Monseigneur d'Hulst écrit à ce moment-là, qu'il n'y a pas de démarches à faire pour Mère Marie du Christ car elle comptait revenir chez les Religieuses de l'Assomption. Nous n'avons pas de document officiel.

En 1898, au moment de la mort de Mère Marie-Eugénie, Mère Marie du Christ revient à Auteuil. Elle est très émue mais elle a senti un certain froid de la part des Sœurs. Et pour cause, car personne ne connaît son statut.

En 1900, quatorze ans après son passage aux Oblates, elle écrit à Mère Marie-Célestine "*Vous seule êtes ma supérieure générale...*" Ce n'est pas clair pour nous, ni sans doute pour les Oblates.

Il y a eu des problèmes. Elle était très estimée dans la Congrégation. Juridiquement, nous ne savons pas bien sa situation... Elle est morte en 1922. Comment fut-elle enterrée ? Quel costume ? Il n'y avait pas de Religieuse de l'Assomption à son enterrement. Expulsions. La Maison-Mère était en Belgique. La Supérieure générale décédait à Rome de même que le Pape !

COMPLÉMENTS DE CLAIRE RABITZ, O.A.

Marie du Christ a été très vénérée chez les Oblates de Paris. Le grand problème au niveau des Oblates de Paris, c'est que Marie du Christ a été présentée comme Supérieure Majeure des Oblates de Paris jamais comme Supérieure Générale. La première Supérieure Générale a été Mère Berthe-Marie Pare en 1924. Lorsqu'il y a la réunion des deux groupes, en 1926, le décret de louange des Oblates de Nîmes est un apport pour les Oblates de Paris.

Il y eut tout de suite une rivalité entre Marie du Christ et Mère Myriam Franck. Les Mères Franck n'avaient pas eu assez de formation à la vie religieuse. Le Père Picard qui les avait mises à la tête des Oblates. Elles ont été renvoyées à Bordeaux, sans explication. Ce fut très dur. Le Père Picard dit : "*Je ne vous avais rien promis.*"

Mère Myriam Franck dit comment Marie du Christ a été accueillie : le Père Picard l'a présentée aux Mères Franck qui croyaient que c'était pour quelques jours seulement. Tant que le Père Picard était vivant cela ne s'est pas trop mal passé. Après, Mère Marie du Christ s'est unie au Père Emmanuel Bailly contre Mère Myriam Franck, surtout pour des questions d'argent (les Mères Franck en avaient beaucoup). "*J'ai accepté l'autorité de Mère Madeleine (Petite Sœur de l'Assomption venue au début pour aider la formation) et de ... je puis bien en faire autant pour Mère Marie du Christ.... Pourvu que j'ai N.S [Notre Seigneur]....*"⁶, écrit Mère Myriam Franck au Père Picard.

La psychologie féminine n'était peut-être pas le fort du Père Picard.

Au début, je pensais que les Religieuses de l'Assomption s'étaient débarrassées de Mère Marie du Christ. Je crois plutôt qu'elle a été heureuse de répondre à la proposition du Père Picard. Ainsi elle ne quitte ni la vie religieuse ni les Assomptionnistes. Quand j'ai lu les textes, j'ai vu son très grand attachement aux Assomptionnistes et son amour pour la vie religieuse. Tous les échos que j'ai eus des Sœurs âgées était une grande vénération pour Mère Marie du Christ.

Georgette-Marie Fayolle, O.A.

Je suis d'accord avec Soeur Claire Rabitz. Le Problème de Charlton s'est très mal passé parce que la Mère Franck n'avait pas de recours légitime, normal, et les pères traversaient une période difficile. Manque de précisions canoniques claires. De plus, les Mères Franck étaient juives. Souvenir très douloureux des Assomptionnistes et aussi des Oblates.

Quand les situations ne sont pas claires et que les personnes n'ont pas de recours normal, on arrive à des situations très difficiles.

⁶ Extrait d'une lettre du 2 novembre 1886 de Mère Myriam Franck au Père Picard.

JEAN-PAUL PÉRIER-MUZET

La Mission d'Orient et la fondation des Oblates de l'Assomption

Cette question, sans doute la plus complexe et la plus difficile pour les années 1840-1880, qui mit à l'épreuve les relations entre le Père d'Alzon et Mère Marie-Eugénie de Jésus, a déjà été traitée maintes fois¹, dans des perspectives il est vrai un peu différentes : elle demande au préalable un triple éclairage ou plus exactement une triple approche pour qu'en soient bien cernés les enjeux, les protagonistes et les attestations écrites :

L'ENJEU ECCLÉSIAL

Ce n'est pas la première fois que le Père d'Alzon ou Mère Marie-Eugénie ont été confrontés à la question du christianisme oriental. L'un comme l'autre ou plus exactement l'un par l'autre ont été intéressés à cette dimension géo-politique du catholicisme, notamment par le biais des *Résurrectionnistes Polonais*, après 1835, puis, en 1860, avec *l'affaire des Maronites*, persécutés par les Druzes.

Cependant en 1860-1861, la *question de l'Union des Bulgares à Rome* a saisi la papauté de l'urgence d'une action missionnaire soutenue en direction de la Bulgarie, alors en recherche d'une double forme d'indépendance, politique par émancipation de la tutelle ottomane (la guerre de Crimée ayant révélé à la fois la faiblesse de l'empire turc, "l'homme malade de l'Europe" et les appétits de la puissance russe), mais aussi religieuse, le désir des Bulgares de

¹ D'Alzon, 1980 (Fouilloux, Julian Walter) et Julian Walter, cahier Centenaire, *Les Assomptionnistes au Proche-Orient*, Paris, 1982.

Documentation biographique sur la vie et les vertus du Père d'Alzon, 1986, vol. II, t. II, chap. 22, pages 693-729, et chap. 28, pp. 847-871.

Colloque Correnson, 2000.

Anthologie alzonienne, 2003, chap.23, 32, 33.

soustraire leur Église de l'obédience grecque du Phanar. C'est au coeur de cette complexité que va plonger le Père d'Alzon, sur une vague indication de Pie IX (la fameuse bénédiction du 3 juin 1862 : *“Je bénis vos oeuvres d'Occident et d'Orient”*, réorientant son désir de fondation primitif à Jérusalem (le tombeau ou dormition de Marie pour les Religieuses et le Cénacle pour les Assomptionnistes). L'audience privée du pape Pie IX, le vendredi 6 juin 1862, l'entretien du Père d'Alzon avec le Cardinal Barnabo le même jour et l'intervention sans doute concertée de trois prélats de Curie (Mgrs Talbot, Howard et Lavigerie) ont pour résultat d'éclipser Jérusalem au profit de la Bulgarie. Le parti du Père d'Alzon est pris : à Nîmes, le 1^{er} août 1862, le discours pour la traditionnelle distribution des prix du collège porte sur l'oeuvre des Bulgares. La machine s'accélère lors du cinquième Chapitre général des Assomptionnistes, tenu à Nîmes (septembre 1862) au cours duquel le Père Galabert se porte volontaire. En octobre, le Père d'Alzon reçoit de son père une somme de 500.000 francs pour l'oeuvre d'Orient et le 20 décembre, le Père Galabert, après un crochet à Rome, arrive à Constantinople pour fonder la Mission d'Orient et prendre l'avis, les suggestions de Mgr Brunoni, alors délégué apostolique à Constantinople.

Toute l'année 1863 va être consacrée à une approche du terrain : comment cerner cette réalité de l'Orient qui est si complexe dans toutes ses dimensions, où s'engager et par quoi commencer. La mission est lancée, des moyens sont mis en oeuvre (personnel, moyens financiers), mais la stratégie n'est pas claire. Galabert sur place s'informe, visite, apprend la langue. Le Père d'Alzon ne veut pas s'en tenir à son seul informateur, il entreprend un voyage d'études, de contacts sur place, de février à avril 1863. Son arrêt à Rome, au retour (22 avril - 3 mai), la présentation de son rapport à Pie IX et à la Congrégation de la Propagande, n'apportent pas de réponse déterminante à ses interrogations, loin de là. Donc si l'enjeu ecclésial est défini (favoriser le retour des Bulgares à Rome), les moyens comme les appuis ne lui sont pas acquis. C'est dans ce contexte fort incertain ou brumeux que se débattent donc les protagonistes de la Mission d'Orient.

LES PROTAGONISTES DE LA PROTO-MISSION D'ORIENT :

Le **Père d'Alzon** au cours des années 1863-1865, est au coeur d'influences et de relations plus que contradictoires sur le sujet. Bien de ses religieux estiment cette nouvelle fondation en Orient comme une nouvelle folie aventureuse du Père d'Alzon, alors qu'a débuté dans des conditions difficiles une autre mission lointaine, l'Australie avec un évêque ingérable, Mgr Quinn.

De Constantinople, le **Père Galabert**, jeté comme une pierre de fondation enfouie, ne cesse de quémander à corps et à cris moyens et personnels : des sous, des hommes. Très vite, il a pris conscience de la nécessité indispensable d'auxiliaires religieuses pour ancrer une action apostolique dans les milieux de l'enseignement et de la santé, la question de l'unité passant par les voies de la vérité et de la charité. Le Père d'Alzon tout en l'encourageant diffère par un "non possumus".

À Paris, l'amitié fraternelle de **Picard** et de Pernet n'est pas en reste pour soutenir l'action du Père Galabert, mais leurs moyens sont tout aussi virtuels. À Nîmes, le **Père Vincent de Paul Bailly**, tourmenté dans sa toute nouvelle fonction de directeur du collège, a des états d'âme qui vont noircissants.

Le Père d'Alzon engage alors avec **Mère Marie-Eugénie de Jésus** une concertation pressante pour entraîner les Religieuses dans l'affaire d'Orient. À Nîmes, le 29 mai 1863, il annonce à Mère Marie-Eugénie de Jésus la part que les Religieuses pourraient prendre à cette fondation. Mère Marie-Eugénie de Jésus y est favorable, mais elle doit composer aussi avec son conseil qui, sans y être défavorable, met surtout en avant les impossibilités présentes : qui ? où ? quels concours ? Les correspondances des années 1863-1864 qui font la navette entre Nîmes et Auteuil regorgent d'interrogations : où ? Constantinople ? Andrinople ? Avec qui ? Les Assomptionnistes, pour l'instant, c'est un nom, le Père Galabert. Avec les Résurrectionnistes ? Les Religieuses ne tiennent pas à gêner ou doubler à Andrinople l'action des Soeurs de la Résurrection.

Le **Père d'Alzon** n'en accentue pas moins la pression : le 1^{er} août 1863, à la distribution des prix du collège, c'est un nouveau discours éclatant, cette fois sur *Rome, Constantinople et la France*. Il enchaîne les prédications en faveur des *Écoles d'Orient* (Nîmes, Paris, Toulouse, Marseille). En septembre 1863, il prêche 22 instruc-

tions aux Religieuses d'Auteuil, en novembre 26 instructions à celles du Prieuré de Nîmes. En décembre, il entretient une nouvelle fois à Nîmes, Mère Marie-Eugénie de Jésus, de la mission d'Orient.

Une lueur d'espoir pour Galabert, l'envoi en octobre 1863 des **Frères Augustin Gallois** et **Jacques Chilier** comme compagnons de vie en Bulgarie, à Phillipopoli-Plovdiv. L'évêque capucin, **Mgr Canova**, accepte de confier une petite école primaire, Saint-André, aux assomptionnistes, à côté de la cathédrale catholique : elle ouvre ses portes le 3 janvier 1864, avec la bénédiction inaugurale de l'évêque. Tel est le film des événements et des protagonistes, durant ces deux années préparatoires.

ATTESTATIONS ÉCRITES D'UNE CRISE OUVERTE ENTRE LES ASSOMPTIONNISTES ET LES RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION

Il ne serait pas tout à fait exact de présenter la naissance de la Congrégation des Oblates de l'Assomption comme la résultante directe du refus des Religieuses de l'Assomption de se rendre en Orient. Pour rendre compte de la situation épineuse qui naît du constat d'un désaccord ou d'un différend portant sur le *calendrier* d'une fondation des Religieuses de l'Assomption en Orient plus que sur le fond lui-même, il nous faut reprendre la correspondance des échanges entre le Père d'Alzon et Mère Marie-Eugénie de Jésus, bien évoquer les activités pluriformes du Père d'Alzon qui a cherché à intéresser plusieurs groupes de femmes à sa fondation d'Orient : Adoratrices du Saint-Sacrement, tertiaires féminins de l'Assomption, Enfants de Marie...

Le premier quatuor féminin, en dehors des Religieuses, est celui des Adoratrices et autres mouvements de piété nîmois : *Eulalie de Régis*, responsable du groupe des Adoratrices, *Isabelle de Mérignargues*, ex-élève de Saint-Maur, *Marie Correnson*, présidente des Enfants de Marie et *Pauline Sagnier*, dite de Lavagnac, ex-garde malade du vicomte d'Alzon. C'est sur ce groupe que le Père d'Alzon va compter début 1865 après avoir exploré les possibilités chez les Religieuses de l'Assomption en 1864.

La lettre du Père d'Alzon à Marie-Eugénie de Jésus, du 24 février 1863, est explicite : "*Ferez-vous un pensionnat à Philippopoli ?*" Le Père d'Alzon songe à une double forme de présence des Reli-

gieuses de l'Assomption en Orient : oeuvre d'adoration et oeuvre d'éducation, avec la création d'une École Normale.

La réponse de Mère Marie-Eugénie de Jésus (Auteuil le 8 mars 1863), est réticente :

“En principe, j'accepte dans les projets que vous proposez, tout ce que nous pourrons faire ; en pratique, rien de sérieux ne peut sortir que des conversations que nous pourrons avoir à votre retour, quand vous connaîtrez bien les choses et les lieux.”

Prix élevés, oeuvre d'adoration sans jardin, école normale sans connaître la langue bulgare...

Les conversations et visites de l'année 1864 vont s'orienter alors vers une oeuvre d'Oblates tertiaires², catégorie intermédiaire chez les Religieuses de l'Assomption entre les religieuses de chœur et les converses. D'Alzon, ne pouvant compter que sur quatre religieuses de l'Assomption volontaires, propose alors son tiercé : Pauline Sagnier, Eulalie de Régis et Isabelle de Mérignargues, Marie Correnson, éprouvant des difficultés quant au choix de la vie religieuse avec sa famille. Mais déjà perçe le 1^{er} novembre 1864 sa solution alternative : “*Si vous ne croyez pas devoir accepter des Oblates dans ces conditions, veuillez me le dire tout simplement, parce que je ferai alors une petite Congrégation séparée...*”. Marie-Eugénie répond favorablement à cette demande (lettre du 3 novembre 1864). Mais déjà on perçoit deux projets distincts : l'un confié à des Oblates (auxiliaires des religieux dans les oeuvres de zèle), l'autre aux Religieuses (École Normale). Mais voilà que les événements s'embrouillent : Pauline Sagnier, la première pierre présumée, venue se former au prieuré de Nîmes, ravie de la vie des Religieuses de l'Assomption, veut maintenant se faire Religieuse et non pas Oblate (lettre 22 février 1865). L'essai d'une fondation Oblate à Nîmes par d'Alzon, dans une maison louée à cet effet, échoue, aussi à cause des dissentiments ou difficultés relationnelles entre Isabelle de Mérignargues et Eulalie de Régis.

Mais le Père d'Alzon ne reste pas sur cet échec et s'oriente, grâce à l'aide du Père Hippolyte Saugrain qui a découvert dans les monta-

² Première mention du titre Oblates de l'Assomption, dans sa correspondance, t. V, page 149 (25 septembre 1864). C'est clair, d'Alzon prépare son projet de son côté, qui penche en faveur d'une Congrégation, Oblates séparée (t. V, p. 179).

gnes des Cévennes un filon de vocations féminines appartenant aux classes populaires, vers une fondation séparée des Religieuses, à laquelle il donne le nom d'Oblates de l'Assomption, oeuvre de Bulgarie. Il en fait part à Mère Marie-Eugénie de Jésus dans une lettre datée du 27 avril 1865, prélude à une ouverture réalisée le 24 mai suivant. Cependant les ponts ne sont nullement coupés avec Auteuil : d'Alzon demande à Mère Marie-Eugénie de Jésus une religieuse formatrice pour commencer sa fondation d'Oblates (lettre du 5 juin 1865). C'est Mère Marie-Madeleine de Peter qui, après tractations, sera finalement désignée par Mère Marie-Eugénie de Jésus pour assurer la direction de cette première communauté (25 juillet 1865), avant que le Père d'Alzon ne désigne Marie Correnson, encore postulante de désir, pour Supérieure Générale, laquelle ira se former plus tard à Auteuil sous la direction de Mère Marie-Eugénie de Jésus (prise d'habit le 7 avril 1867, Supérieure Générale intronisée le 27 juin 1867, voeux le 18 avril 1868). Une autre Religieuse de l'Assomption succédera à Mère Marie-Madeleine de Peter, de décembre 1866 à juin 1867, Mère Marie-Emmanuel d'Everlange. Comme signe tangible d'unité encore, Mère Marie-Eugénie de Jésus se rend avec le Père d'Alzon le 24 avril 1868 de Nîmes à Marseille pour accompagner le départ des cinq premières Oblates pour l'Orient (25 avril). Les Oblates s'établissent à Andrinople le 24 mai suivant, sous la direction du Père Galabert³.

LES LENDEMAINS D'UNE CRISE SURMONTÉE

Certes, les traces écrites de cette histoire mouvementée de la fondation des Oblates ne s'arrêtent pas là. Il est clair que le Père d'Alzon fut peiné, contrarié, de l'attitude réservée et distanciée non pas de Mère Marie-Eugénie de Jésus, acquise personnellement au projet oriental, même moyennant des modalités, mais bien davantage des Religieuses de l'Assomption d'Auteuil, regroupées semble-t-il dans leur attitude négative autour de Mère Thérèse-Emmanuel O'Neill, de tempérament plus mystique qu'apostolique, selon le Père

³ Sources : *Note du Père d'Alzon* (1865) sur l'Oeuvre de Bulgarie, *Mémoire de Soeur Marie des Anges* [Clavier] O.A. (18 mars 1911).

d'Alzon. Ce dernier retira de cet épisode quelques conclusions personnelles :

Il apprit à distinguer davantage dans ses relations ce qui l'unissait à la Mère Fondatrice et ce qui le distancait des Religieuses. Un exercice d'autonomie, qui ne retrancha rien de ses sentiments personnels à l'égard de sa fille de cœur, mais qui lui remit en mémoire et réactiva en lui tout ce qu'il nourrissait à l'égard d'Auteuil : des rapports d'amitié, oui toujours, si Dieu et ses servantes le veulent bien, mais pas de liens de subordination ou d'autorité. Avec les Religieuses, il valait mieux être sollicités qu'être demandeurs. Une solution que l'histoire peut-être a sans doute validée... L'idée de fond du Père d'Alzon n'a jamais changé sur ce point depuis ce qu'il en a écrit le 10 mai 1849 !⁴

Pour l'Orient, sa pensée s'est clarifiée. Le Père Galabert et ses successeurs ne devront attendre de secours ou d'auxiliaires féminins que des Oblates de l'Assomption, pas des familles de l'Assomption. Ceci explique que d'Alzon répondra négativement avec force au Père Galabert quand celui-ci demandera des effectifs supplémentaires aux Petites Sœurs de l'Assomption, par l'intermédiaire du Père Pernet. L'Orient assomptionniste sera une "terre privée", Assomptionnistes et Oblates de l'Assomption, seuls.

Des griefs ou récriminations à l'encontre d'Auteuil se font plus vifs sous la plume du Père d'Alzon, sans doute alimentés par cette expérience pénible de l'affaire d'Orient, qu'il a tendance à grossir ou gonfler.

Déjà en novembre 1864, il dit sans ménagement, avec quelque malice et humeur, à Mère Marie-Eugénie de Jésus.

"Puisque vous fondez à Poitiers et à Malaga, vous pourriez avoir des sujets pour une fondation dont il est question depuis longtemps".⁵
Double langage ? Où est la confiance ?

Il veut faire la part des choses entre Mère Marie-Eugénie de Jésus et sa Congrégation :

"Je trouve une grande différence entre votre action, que j'aime beaucoup, et celle du noviciat d'Auteuil, que j'aime beaucoup moins. C'est là une impression qui me suffoque. J'ai tort peut-être, je vois mal, mais

⁴ Lettres t. C, page 436.

⁵ t. V, p. 189.

puisqu'il vous me reprochez mon manque de confiance, ne me reprochez pas de vous en témoigner trop en vous parlant ainsi. Les anciennes Soeurs avaient leurs défauts, mais il y a chez elles quelque chose qui charme dans son ouverture, un laisser-aller que je retrouve bien moins chez les nouvelles. On n'est peut-être pas plus surnaturelle pour cela. Enfin je regrette comme une déviation dans les vertèbres de la Congrégation. C'est la même personne, ce n'est plus le même caractère..."⁶

C'est clair, Mère O'Neill, qui donne trop l'amour d'Auteuil et pas assez de la Congrégation, est visée ici.⁷

Autre estocade, à propos de l'acceptation d'une petite Paul (soeur d'une Religieuse de l'Assomption de Nîmes) :

"Si je voulais vous dire une méchanceté, j'ajouterais que cette manière d'agir légitimerait parfaitement ce que des Religieuses de l'Assomption ont dit à des personnes, de qui je le tiens, qu'il était temps de prouver que l'on pouvait se passer de mon concours".⁸ Faire sentir aux autres qu'ils ne sont plus nécessaires, n'est-ce pas une manière de les éloigner ou de les rejeter ?

Ce que d'Alzon a cru surtout apercevoir dans l'attitude des jeunes religieuses qu'il connaît d'ailleurs beaucoup moins bien que les générations antérieures, visitées par lui à l'impasse des Vignes ou rue de Chaillot, c'est un amoindrissement du sens apostolique ou missionnaire. En 1866, l'affaire Véron, autrement plus inquiétante, renverra toutes ces impressions à la remise. Il ne resta au Père d'Alzon qu'une pénible impression qu'il confiera en juillet 1867 à Mère Marie-Eugénie de Jésus :

"Je vous avouerai tout simplement que la première idée de la fonder [la fondation des Oblates] me vint, il y a deux ou trois ans, je ne puis plus bien me rappeler. L'année précédente, dans votre salle de communauté, quelques-unes de vos filles m'avaient promis de se donner aux missions étrangères. Lorsque, quelques mois après, ayant été les voir encore, je m'aperçus que pas une, sauf Soeur Marie-Antoinette [d'Altenheim], ne voulait se dévouer aux missions, j'eus un serrement de coeur que j'eus tort peut-être de garder pour moi, parce que j'eus une triste idée du dévouement des filles de l'Assomption ; et ce fut un des signes où je crus saisir dans le noviciat un courant, qui certes n'est pas le vô-

⁶ 28 février 1865, t. V, p. 260.

⁷ t. VI, p. 145.

⁸ Lettres, t. V, p. 410, du 7 octobre 1865.

tre et dont j'ai souvent parlé au Père Picard. Je comprends qu'il peut y avoir des difficultés, car il sera impossible à moi ou aux miens de parler missions étrangères devant vos élèves sans qu'on croie que je veux ou que nous voulons en faire des Oblates".⁹

Certes la Congrégation des Oblates va mobiliser le zèle du Père d'Alzon. Pour autant, cela ne diminuera en rien son estime pour les Religieuses vers lesquelles il cherchera toujours à orienter les vocations provenant des classes supérieures, réservant pour les Oblates celles provenant des classes plus populaires ou laborieuses, pour lui destinées en priorité à l'oeuvre des missions étrangères. Départage qui doit certes plus aux mentalités sociologiques du temps qu'à de solides critères évangéliques et qui ne sera pas sans influencer après 1870 sur des divergences de vues avec Mère Marie Correnson, issue elle aussi de la bourgeoisie nîmoise.

L'opinion assomptionniste moyenne ou courante restera, elle, marquée durablement par la distanciation de 1865, mais sans grandes nuances comme le prouve cet extrait du Journal de Galabert :

“Madame la Supérieure de l'Assomption a chargé de dire au Révérend Père Picard de l'excuser d'avoir été si mauvaise correspondante, et de m'assurer qu'elle était toujours très bien disposée pour notre oeuvre. Je ne lui ai pas caché que sa conduite à mon égard m'avait profondément blessé, parce que ses incertitudes, ses hésitations, sa parole donnée et ensuite retirée m'avaient mis dans une position très fautive et très désagréable. Le Père Picard a répandu qu'elles n'avaient jamais eu une grande propension pour venir en Bulgarie et que la crainte de n'avoir pas auprès d'elles un prêtre de leur confiance les avait retenues...”¹⁰

Via San Pio V, 55
00165 Rome
Italie

Père Jean-Paul Périer-Muzet
Archiviste des augustins
de l'Assomption

⁹ t. VI, p. 285.

¹⁰ 20 juin 1867, t. II, p. 135.

COMPLÉMENTS SUR LA MISSION D'ORIENT

Soeur Thérèse-Maylis Toujouse, R.A.

Je remercie Jean-Paul Périer-Muzet d'avoir souligné que Marie-Eugénie n'avait pas refusé d'envoyer des Sœurs en Orient. Cela est clair dans la correspondance de 1863-65.

Parmi les raisons qui nous ont été présentées, la principale était évidemment l'incertitude. À cette époque, les Sœurs n'étaient pas très nombreuses. Il n'était pas question de refuser une mission mais il fallait l'accepter avec prudence. D'ailleurs, Marie-Eugénie souhaitait la présence du Père d'Alzon au Premier Chapitre en 1858 et au deuxième en 1864.

Pendant deux ans la question d'une collaboration avec les Assomptionnistes en Bulgarie avait été étudiée. En 1864, elle est reprise par les Capitulantes. Le Chapitre décide que la collaboration avec les Assomptionnistes est différée pour la fondation d'Andrinople jusqu'à ce qu'ils soient plus solidement établis en cette région. Il y avait deux autres projets de fondation à l'Assomption à cette époque : Poitiers et Malaga. Pendant ces deux ans, Marie-Eugénie avait cherché quelles Sœurs envoyer. Des Sœurs en bonne santé et capables seraient nécessaires. Ni celles pour Poitiers ni celles de Malaga ne pouvaient aller en Bulgarie.

En janvier 1865, Mère Marie-Eugénie écrit au Père d'Alzon, à propos de la future fondation des Oblates et de leur Règle :

“Le P. [Père] Picard a dû faire partir hier par la poste à votre adresse la Règle des Oblates, où j'ai introduit ce qui me semblait nécessaire de nos règles. J'en garde un double, je vous serai donc obligée de me faire part des modifications qui s'y introduiront. Du reste tout le fond étant de saint Vincent de Paul et l'expérience ayant prouvé que c'est ce qui va le mieux pour les Missions, je crois qu'il faudra être bien sûr de son fait avant d'y toucher.”¹

En février 1865 :

“La différence de vie doit selon Dieu reposer sur une différence de vocation.”

¹ n° 3054.

En juin 1865 :

“Quant à l’œuvre d’Oblates que vous fondez en ce moment, je désire que nous soyons les meilleures amies du monde, qu’elles aient de bonnes vocations, un excellent esprit. Si elles ont plus tard un meilleur esprit que nous, nous gagnerons au contact ; si elles ont, au contraire, besoin de nous en quelque chose, nous les aiderons. Vous seriez-vous figuré que c’était par un esprit contraire que je ne trouvais pas de Sœur à leur donner ? Je le crains, et je voudrais que vous vissiez ici comme nous sommes pauvres cette année en filles capables de bien faire une telle chose. Vous avez vu ce que nous avons donné pour Malaga, rien de ce qui y a été n’aurait pu vous convenir ; il en sera à peu près de même à Poitiers.”²

Au Père d’Alzon qui croyait avoir perçu l’affaiblissement du sens missionnaire chez les Sœurs, elle écrit en juillet 1867 :

“N’ayez pas de réticences, si je les ai jamais méritées, ce n’est pas à présent. Et je regrette celle que vous avez eue sur l’impression que vous avait faite l’abstention des Sœurs à la récréation, lorsque vous parliez de la Mission de Bulgarie. La vérité est qu’en pareil cas, celles qui s’avancent le moins sont celles sur lesquelles on pourrait le plus compter. Mais la fondation des Oblates est une bonne chose, leur règle se prête mieux à la vie des petites écoles. Il ne s’agit que de nous soutenir les unes les autres en écartant par la franchise et la vraie charité tout ce que le diable voudrait semer entre nous. Je vous supplie de ne former aucune résolution et de ne prendre aucun autre parti d’ici que nous nous voyions.”³

“Parole de communion”

Note lue par Mère Marie-Eugénie dans la séance préparatoire au Chapitre général de 1886 (4 août)

“Depuis trente ans, les Pères de l’Assomption sont en rapport avec nous comme confesseurs, directeurs, amis, conseillers. Jamais le démon n’a pu jeter un nuage sur ces rapports toujours saints et au-dessus de tout soupçon. Je crois que l’ennemi de tout bien veut aujourd’hui se venger de cette pureté qu’il n’a pu atteindre, en mettant la division entre nous. J’en éprouve une grande douleur. Je tiens à affirmer que si quelqu’un a cru pouvoir établir un antagonisme entre le Père Picard et moi, je ne l’accepte pas et il ne l’accepte pas non plus. Quoi qu’il ar-

² n° 3083.

³ n° 3137.

rive, je resterai toujours dévouée, reconnaissante et attachée au Père Picard, qui m'a toujours donné de bons conseils et m'a aidée pendant tant d'années dans l'œuvre du bon Dieu. Au commencement de ma vie religieuse le Père d'Alzon a été mon appui, le Père Picard l'a été ensuite. J'ai toujours été attachée non seulement au Père d'Alzon et au Père Picard, mais à leur Congrégation et j'ai cherché à la servir toutes les fois que j'ai pu. Dieu seul sait la peine que j'éprouve depuis six mois.

La question de la rupture des rapports avec nos Pères est très grave, celle de nos Règles l'est aussi. Mettons-nous sous le regard de Dieu et rendons-nous dignes de faire sa volonté et de recevoir sa lumière."

Correspondance entre le Père d'Alzon et Mère Marie-Eugénie – 1879.

Le 24 mai 1879, le Père d'Alzon écrit à Mère Marie-Eugénie :

"Évidemment, nous avons à préparer nos derniers arrangements ici-bas et notre jugement. Prions bien l'un pour l'autre, afin d'être traités avec une grande miséricorde. Je comprends que l'affaire de Nîmes vous ait épuisée et déchiré le cœur. Voilà la vie. Moi qui me réfugie toujours plus dans la solitude, je vois bien des choses tomber, des hommes aussi. Cela fait souffrir. Ah ! qu'il faut dire : il n'y a que Dieu qui reste, et quelques amis quand Dieu le permet ! Je vous mets au premier rang de ceux qui me restent."

Le 29 mai, Mère Marie-Eugénie répond :

"J'ai bien besoin de la pensée de cette fidélité de l'amitié qui soutient et qui est le terrain où nous nous retrouverons toujours."

Et le 9 décembre, elle lui rend cet hommage :

"Je connais en vous le religieux, le prêtre et l'homme qui, je le sais par tout mon passé, ne veut pas laisser les âmes dans les voies de nature et de conduite basse et terrestre au service de Dieu."

Dans ses vœux de Noël, elle écrit encore :

"Je sens que, si les créatures ont pu se mettre en travers, c'est le Saint-Esprit qui forme le lien très pur des unions surnaturelles et que c'est à lui qu'il faut les confier en mettant toute son affection à obtenir pour ceux qu'on aime les dons les meilleurs."

À la mort du Père d'Alzon, le 21 novembre 1880, Mère Marie-Eugénie écrit :

“Devant cette mort si sainte, où tous les beaux caractères de la piété du P. [Père] d'Alzon ont si bien resplendi dans la souffrance, les âmes et la mienne en particulier sont toutes au souvenir de ses vertus et de son action pour le bien. Même si l'émotion affleure jusqu'aux larmes devant le brisement et la tristesse d'une douloureuse séparation, l'impression demeure que “la main de Dieu s'est faite sentir suavement et saintement dans les événements qui se sont passés pour toutes les Assomptions.”⁴

À la mort de Mère Marie-Eugénie :

Circulaire du Père Picard aux Religieux de l'Assomption, Paris, le 12 mars 1898.

“Mes bien chers frères,

Je viens vous recommander d'une manière toute spéciale, Mme Marie-Eugénie de Jésus, la Supérieure Générale et Fondatrice des Dames de l'Assomption. Sa vie a été intimement liée à celle de notre Fondateur, le Père d'Alzon, et au début de toutes nos œuvres. Elle aimait notre Assomption presque aussi ardemment que la sienne, jusqu'au moment où, les deux œuvres étant fondées, elles ont pu réaliser le bien que Notre Seigneur attendait de chacune d'elles. Voilà plus de quarante ans que j'étais son confesseur, et son âme, si chère au P. [Père] d'Alzon, est restée jusqu'au bout l'objet de mes prières et de mes sollicitudes. Je vous demande donc de faire dans chaque maison les prières que nous avons l'habitude de faire à la mort de nos religieux. Il n'est pas une seule œuvre dans la Congrégation entreprise jusqu'en 1886 à laquelle elle n'ait participé et à laquelle elle ne se soit dévouée.

Nos deux Congrégations étaient unies par les liens les plus intimes, et le jour où j'ai été appelé à donner à cette fidèle servante de Notre Seigneur les derniers Sacrements, il me semblait qu'un des plus anciens témoins de notre fondation nous quittait et allait rejoindre notre Fondateur. Mme la Supérieure Générale de l'Assomption était une des femmes les plus intelligentes que j'ai connues. Elle alliait aux brillantes qualités de l'esprit les dons d'un cœur plein de délicatesse et de générosité.

Elle aimait l'Église comme a su nous la faire aimer le R. [Révérend] Père d'Alzon. Elle donnait à tous ceux qui l'approchaient le culte de la

⁴ Textes cités dans : “À la mort du Père d'Alzon, le réconfort d'une religieuse amitié entre les deux Assomptions.” par le Père Pierre Touveneraud (Rome, 28 août 1979), mort en décembre 1979.

liturgie et l'office. Profondément attachée au Pape, elle communiquait à sa Congrégation son esprit et son amour pour tout ce qui est catholique.

Les Religieuses de l'Assomption pleurent en elle la supérieure la plus tendre et le guide le plus éclairé. Nos larmes se mêlent aux leurs. Nous souffrons avec elles et nous prions pour celle qui fut la mère de tant d'œuvres et de tant de vocations.

Je bénis très paternellement.”

Sœur Gisèle Marchand, P.S.A.

Par deux fois les Petites Sœurs de l'Assomption ont été demandées pour une fondation à Constantinople.

- En 1873, huit ans après la fondation de la Congrégation, la demande du Père Galabert est ajournée. Le Père Pernet lui écrit le 23 juillet 1873

[...] Nous ne faisons que commencer, comme vous le savez et bien que nos G[ardes] Malades] des P[auvres] se multiplient convenablement (elles sont 36 actuellement) je n'oserais encore les détacher de la souche pour les transplanter si loin. Mon avis ; jusqu'à nouvel ordre, est que nous achevions de nous développer et de nous former dans Paris [...]¹.

Le 15 novembre de la même année, le Père d'Alzon, de son côté, écrira au Père Galabert. “Je crois que vous ferez bien de laisser de côté les Soeurs du Père Pernet”².

Et le 7 septembre 1877 ; dans une autre lettre au Père Galabert. “Je vous engage à ne pas attirer les Pernettes ni les Religieuses de l'Assomption en Orient. Croyez-moi, que chacun reste sur son terrain. Si l'on ne vous envoie pas des Soeurs Oblates, c'est qu'on les forme très sérieusement”³.

- En 1883, cette demande sera renouvelée par lettre du 16 novembre 1883 du Père Galabert au Père Pernet. Il semble bien que le Père Picard poussait à la fondation.

[...] Comme le T.R.P. Picard je crois que cette fondation s'impose et qu'il faut commencer le plus tôt possible. Mon avis serait de le faire aussitôt après Pâques. Nous réserverions le moment de la visite du Père Picard pour la fondation définitive. Vous pourriez alors vous rendre à Constantinople et nous verrions d'établir vos filles sur une base solide.⁴

Nous n'avons pas dans nos archives la réponse du Père Pernet à cette lettre.

¹ 1AIC n° 4111.

² Lettre 4910.

³ Lettre 6008.

⁴ 1 Al B n° 3218.

Si cette fondation ne fut pas réalisée, il semble bien que les Petites Sœurs ont désiré partir à Constantinople.

En effet en 1881-1882, le Père Pernet écrit trois lettres au Père Chilier à propos de jeunes pressenties pour devenir Petites Sœurs. L'une d'elles Blanche Ottelet⁵ entrera en 1885.

Le 11 décembre 1881, le Père Pernet écrit

“Je vous remercie des deux jeunes recrues en espérance pour nos Petites Sœurs. Nous prions déjà pour le succès de ces deux vocations qui nous viendraient les premières de l'Orient, où, nous souhaitons tous aller nous-mêmes. Vous pouvez leur dire, qu'avant un long temps, il y aura des Petites Soeurs de l'Assomption, sinon à Philippopoli, du moins à Constantinople”.⁶

⁵ Blanche Ottelet (1864-1891) Sr M. Adrienne du Saint-Sacrement, p.s.a.

⁶ 1A1C 3710.

GISÈLE MARCHAND

Relations entre les Petites Sœurs et les Assomptionnistes*

Le Père Pernet participa aux Chapitres généraux de sa Congrégation en 1868, 1873 et 1876, qui traitèrent des relations des Assomptionnistes avec les Congrégations féminines.

En 1896 – donc vingt ans après ce dernier chapitre –, quand le Père Pernet entreprit des démarches à Rome pour l'Approbation Pontificale, ce que désiraient vivement les Petites Sœurs de l'Assomption, il y eut un moment de forte crise entre le Père Picard et lui même, “*tout étant remis en question*” (lettre d'Étienne Pernet du 8 mars 1896). Cependant, en consultant la correspondance, il est évident que les mêmes questions sont sous-jacentes dès 1872. Nous envisageons trois périodes : 1872 – 1875, 1876 – 1880, 1896 et l'évolution.

1872 – 1875

Comme nous l'avons déjà vu, en parlant de la Fondation, dès 1873, Mère Marie de Jésus accepte le statut élaboré au Chapitre général de 1868 : gouvernement et direction des Assomptionnistes, avec élection du Père Pernet comme “Délégué du Supérieur Général de l'Assomption” le 26 décembre 1873.

1874 – Demande d'approbation du Diocèse de Paris

En mars 1874, des démarches furent entreprises à l'Archevêché de Paris pour l'approbation de la Règle de la Congrégation. Mère Marie de Jésus Fage et son assistante¹ rencontrèrent Monsieur l'abbé

* Sources :

Correspondance (Archives Assomptionnistes et Petites Sœurs de l'Assomption).

Procès verbaux (Conseil Général)

Journal de la Maison-Mère 1874

“*Notes sur l'œuvre*” 1876 et 1877 par Mère Marie de Jésus Fage

3 Lettres des 26.12.1873 et 8.3.1896, procès verbal du 13.5.1899 (mises en annexe).

¹ Mère Marie-Madeleine du Sacré-Coeur Tomkowicz, assistante générale et maîtresse des Novices.

Lagarde, vicaire général, qui les reçut très cordialement et demanda à rencontrer le Père Pernet (Annales mars 1874).

La correspondance du Père Picard et du Père Vincent de Paul Bailly fait apparaître des points de vue différents de ceux des Petites Sœurs de l'Assomption. On peut deviner les tensions qui existèrent alors.

De Nice, le 28 mars 1874, le Père Picard écrit au Père Vincent de Paul Bailly :

“Approbation des filles du P. [Père] Pernet. [...] vous êtes juge en ce moment avec le Père d'Alzon, mais croyez bien que l'opinion sur Madame Fage est très réfléchie ; voilà près de deux ans que j'empêche d'engager l'affaire comme elle semble s'engager en ce moment. Si l'archevêque de Paris ne veut pas approuver avec les religieux de l'Assomption, on attendra qu'on ait deux maisons dans un diocèse qui approuvera.”

Le 6 avril, il ajoute précisant sa pensée :

“Pour les Petites-Sœurs, si elles veulent leur indépendance, je n'y vois pas d'inconvénients, mais si elles veulent dépendre de nous, je crois qu'elles ne peuvent pas rester dans la situation de l'Assomption² leur vie est toute différente ; ce n'est que par une autorité plus directe et plus complète qu'on pourra maintenir l'esprit. [...] nous avons le devoir de nous conformer aux décisions prises [en chapitres]. D'ailleurs, ces décisions me paraissent très sages et, si elles ne sont pas suivies, je plaiderai la rupture absolue, car il me paraît impossible de maintenir l'esprit, l'unité dans des oeuvres semblables sans avoir l'autorité.”

Le Père Pernet dans une lettre du 24 avril 1874 écrit au Père Picard pour clarifier la question :

“[...] du côté de l'Archevêché, on est aux simples investigations, très bienveillantes du reste, de la part de M. [Monsieur] Lagarde³. Celui-ci dira au Père Pernet [...] “il est temps de régulariser la position de Communauté naissante et d'en proposer l'approbation à l'Archevêque. Tout en le remerciant de tant d'intérêt et de bienveillance, je lui ai dit que je n'étais qu'un simple religieux en tout ceci et que mon devoir était d'en référer à mes Supérieurs. Voilà où nous en sommes. Il n'y a

² Il s'agit des Religieuses de l'Assomption.

³ Abbé Ernest Lagarde (1826-1882), Vicaire Général.

rien d'engagé de notre côté et il est convenu que ma réponse sera celle de l'obéissance."⁴

Après l'approbation par le diocèse, les Petites Sœurs émirent leurs premiers voeux annuels canoniques le 3 juillet 1875⁵.

Durant la même période, nos Fondateurs vont poser la question du Bref laudatif de Rome. Dès les débuts de la Congrégation ils ont envisagé la présence des Petites Sœurs en d'autres pays.

"La France est votre berceau, mais l'univers entier vous est ouvert."⁶

Ils désiraient sans doute pour cela l'approbation pontificale.

Le 13 novembre 1874, le Père Pernet écrivait au Père Picard :

"Maintenant, mon Père, j'ai la pensée d'appeler votre attention et votre appui pour préparer les voies à un Bref laudatif de Rome, en vue de faciliter le développement des Garde-Malades des Pauvres. Malgré notre abstention, on s'occupe d'elles à l'Archevêché et dans des termes d'une grande bienveillance."⁷

Nous ne connaissons pas la réponse à cette demande.

1876 À 1880 : L'AFFAIRE DU SUPÉRIEUR ECCLÉSIASTIQUE

Elle éclatera en octobre 1876, un mois après le Chapitre général des Assomptionnistes qui se tint en septembre et confirma l'union des Petites Sœurs aux Assomptionnistes pour les "conduire, gouverner et diriger comme des enfants de l'Assomption."

CHAPITRE GÉNÉRAL DES ASSOMPTIONNISTES DE 1876 : UNION DES PETITES SŒURS AUX ASSOMPTIONNISTES

À cette époque, les Fondateurs envisageaient pour les Petites Sœurs

⁴ 1A1C 4114.

⁵ Cf. Procès verbal du Conseil du 29 juin 1875 approuvé par le Père Pernet le 2 juillet 1875.

⁶ 1^{er} janvier 1882, IX, 653.

⁷ 1A1C 4118.

“d’être un jour un vrai tiers-ordre régulier des Pères Augustins de l’Assomption dépendant d’eux pour le gouvernement et la direction”⁸

En préparation du Chapitre de 1876, les Petites Sœurs de l’Assomption firent un travail avec le Père Picard. Durant cette période, le Père Pernet est à Notre-Dame des Châteaux. Travail que nous n’avons pas mais dont témoigne la correspondance du Père Pernet et auquel se référera le Père Picard en 1896.

Le 3 août 1876 le Père Pernet écrit à Mère Marie de Jésus :

“M. [Marie] Lucie [Martineau] me parle d’un travail que vous devez faire demain avec le P. [Père] Picard. C’est une chose importante, et je vous prie de m’expédier un exemplaire, afin que je m’en rende compte avant l’ouverture du Chapitre. Ne perdez pas de vue en tout ceci, le but de l’oeuvre, son mode de relations avec la Congrégation des Augustins, direction et gouvernement ; votre indépendance pour les biens et les choses temporelles : que vous voulez un jour, *relever de Rome, et avoir des voeux perpétuels*. Enfin, que les succursales doivent se *centraliser en tout et pour tout, dans la Maison Mère*.”⁹

Le 10 septembre, Mère Marie de Jésus écrit au Père d’Alzon confirmant la demande d’union aux Assomptionnistes :

Mon très Révérend Père,

Nous vous remercions de nous avoir acceptées pour vos filles, et nous vous prions de vouloir bien continuer à nous conduire, gouverner et diriger comme des enfants de l’Assomption. Nous sommes heureuses d’avoir comme supérieur délégué notre Père, le Révérend Père Pernet qui nous a fondées et à qui nous devons tant, et nous espérons, selon votre promesse, que vous voudrez bien, très Révérend Père, nous le conserver jusqu’à sa mort. Néanmoins, nous tenons avant tout à être les Filles de l’Assomption et acceptons d’avance tout ce que vous et le Chapitre de nos Pères déciderez pour nos constitutions et notre direction.

Daignez agréer, Très Révérend Père, l’humble soumission de vos enfants respectueuses, les Petites-Sœurs de l’Assomption, Garde-Malades des pauvres à domicile.

signé Soeur Marie de Jésus

Supérieure

Paris le 10 septembre 1876

⁸ Lettre d’Étienne Pernet au Père d’Alzon – 2 mars 1877 (1A1C n° 4127) et Procès Verbal du Conseil du 28 juin 1875.

⁹ 1A1C 206. Ce qui est imprimé en italique est souligné par Étienne Pernet dans sa lettre.

Le 14 septembre le Père Pernet confie à Mère Marie de Jésus :

“Hier nous avons traité la question de votre union à nous. Tout s'est bien passé, vous aurez communication.”

Intervention de l'Autorité diocésaine de Paris

Un mois après, en octobre 1876, le Cardinal Guibert, archevêque de Paris nomma, en son Conseil, un Supérieur ecclésiastique autre que le Fondateur : Monsieur le Chanoine Quinard¹⁰ promoteur du Diocèse¹¹.

Ce fut le début de “l'affaire du Supérieur ecclésiastique” selon l'expression du Père Vincent de Paul Bailly. Mère Marie de Jésus elle-même a laissé une relation des événements vécus alors.

La Fondatrice fut officiellement mise en demeure de dire ce qu'elle en pensait.

Elle rencontra le Père Pernet et le Père Picard. Il fut convenu qu'elle irait d'abord consulter M. l'abbé d'Hulst qui fut tout étonné qu'elle ne veuille pas accepter un Supérieur du Diocèse. Il l'envoya à Monseigneur Richard, alors coadjuteur

“qui l'écouta avec une grande bonté, et qui essaya par de bonnes raisons de la convaincre.”

LA CORRESPONDANCE DE DÉCEMBRE 1876 À MARS 1877

Cette correspondance permet de suivre les événements et la réflexion.

Le 23 décembre le Père Picard écrit au Père d'Alzon :

“La lutte s'engage à propos des Petites-Soeurs, on leur donne un Supérieur sans même prévenir le Père Pernet, qui n'a guère envie d'accepter. La petite Mère a dit très doucement à M.[Monsieur] d'Hulst et à Mgr [Monseigneur] Richard qu'elle ne saurait se passer du Père fondateur et qu'on ne doit pas être étonné qu'elle n'aille pas voir M. [Monsieur] Quinard. Pendant ce temps, Mgr [Monseigneur] de Versailles autorise un établissement dans son diocèse et nous accorde d'être supérieurs et

¹⁰ Abbé Quinard (1831-1886), Promoteur du Diocèse de Paris de 1877 à 1882.

¹¹ Conseils de l'Archevêché des 17 et 20 octobre 1876.

confesseurs. On va se hâter de fonder et le noviciat sera placé hors d'atteinte.”

Mère Marie de Jésus rencontra l'abbé Quinard à Grenelle où il vint accompagné du Curé¹² de la paroisse qui avait fait pression dans le même sens.

Le 29 janvier 1877, le Père Picard écrivant au Père d'Alzon le tient au courant de la situation :

“Les affaires de Grenelle prennent mauvaise tournure. [...] Le Supérieur imposé doit se présenter mercredi comme promoteur et sévir s'il y a lieu. Hier j'ai été voir Mme [Madame] Fage et lui ai annoncé que nous lui rendions sa liberté, si elle voulait, afin qu'elle fût seule en cause mercredi et que notre maison fût plus difficile à atteindre. Les plans sont dressés contre nous, mais que faire à des gens qui signifient qu'ils sont prêts à se retirer de l'oeuvre à Paris ? On les poursuivra néanmoins, parce qu'on tient à l'oeuvre, qu'on trouve qu'elle marche bien, et qu'on veut que nous la fassions marcher de façon à pouvoir être évincés au premier jour. La Mère n'en veut pas, elle est ferme et douce, elle déclare qu'elle n'aurait pas entrepris l'oeuvre sans l'Assomption, que jusqu'ici le Père Pernet avait tout fait avec l'archevêché comme avec le curé, et qu'étant incapable de marcher autrement, elle préférerait se retirer que de prendre une charge si impossible.”

Le Père d'Alzon est à Rome et donne au Père Picard les avis recueillis :

“Je sors de chez de Luca¹³, je lui ai parlé des Petites Sœurs de l'Assomption. Il croit que l'archevêque suit les principes de la cour romaine, qu'on peut laisser le fondateur achever sa fondation, mais qu'après lui, il faudra revenir au principe.”¹⁴

“Je vous ai écrit ma conversation avec de Luca, aujourd'hui j'en ai eu une meilleure avec Bianchi¹⁵. [...] Le Père Pernet peut être chargé du

¹² Abbé Jacques-Théodore Lamarche (1827-1892), curé de Saint Jean-Baptiste de Grenelle jusqu'en 1877, devint en 1887 évêque de Quimper.

¹³ Pietro de Luca, auditeur de la Congrégation des Évêques et Réguliers.

¹⁴ 2 février 1877.

¹⁵ Raimondo Bianchi, o.p., Consultant de la Congrégation des Évêques et Réguliers.

gouvernement des Soeurs comme fondateur, pourvu que les religieuses le demandent.”¹⁶

Le 17 février 1877, dans une lettre du Père Picard au Père d'Alzon :

“La question des Garde-Malades s'est présentée aussi dans le cours de la conversation et Mgr [Monseigneur] Richard¹⁷ désire me voir à ce sujet. [...] Évidemment on tient à les garder et la pensée qu'elles préféreraient quitter le diocèse les tourmente beaucoup. Cette pensée amènera-t-elle une solution satisfaisante ? Dieu le veuille.”

Le 27 février 1877 :

“Pour les Petites Soeurs [...] elles répondent à un besoin et c'est là leur force [...] Dieu bénit visiblement cette oeuvre et les explications avec Mgr [Monseigneur] Richard ne sont pas mauvaises.”

Le Père Pernet eut un entretien à l'archevêché le 1^{er} mars 1877, ce qu'il écrit à Mère Marie de Jésus :

“Monsieur l'abbé Quinard m'a écrit un mot hier, me mandant à l'Archevêché aujourd'hui de 1h à 2h. Il doit me conduire à Mgr [Monseigneur] Richard qui me donnera la solution la plus conforme à nos désirs et au bien de notre Oeuvre. Ce sont ses propres expressions.”¹⁸

Le compte-rendu de cette conversation a été fait par le Père Pernet au Père d'Alzon dans la lettre du 2 mars 1877 :

“Dès mon arrivée chez lui, M. [Monsieur] Quinard m'a assuré que l'oeuvre des Petites Soeurs de l'Assomption avait toujours la sympathie et la bienveillance de l'Autorité diocésaine. La preuve, me dit-il, en est encore, ce qui a été décidé en leur faveur au dernier Conseil. Son Éminence Mgr [Monseigneur] Guibert vous reconnaît et vous laisse toute autorité pour gouverner et diriger cette Congrégation naissante. Vous pouvez vendre, acheter, administrer et fonder à votre gré et pour le bien de l'oeuvre. C'est vous qui passerez les examens de prise d'habit et de profession. On vous demande seulement de tenir l'Administration au courant, puis de recourir pour les choses ecclésiastiques et de juridic-

¹⁶ 3 février 1877.

¹⁷ Mgr François Benjamin Richard de Lavergne (1819-1908), évêque coadjuteur de Paris.

¹⁸ 1A1C 223.

tion, à l'Ordinaire, dans la personne de celui des Messieurs de l'Archevêché que l'on vous aura désigné pour cela.

[...] Mgr [Monseigneur] Richard avec une bonté que je n'oublierai jamais, m'a concédé à peu près dans les mêmes termes, tant en son nom qu'en celui de son Éminence, tous les pouvoirs ci-dessus indiqués par M. l'abbé Quinard, vis-à-vis des Petites Soeurs de l'Assomption, avec cette restriction pourtant qu'il en serait ainsi tant qu'elles n'auraient que des voeux annuels.

J'en exprimais ma profonde reconnaissance à sa Grandeur, lui disant en même temps que ces faveurs nous faciliteraient les Constitutions que se proposent d'avoir les Petites Soeurs de l'Assomption, par lesquelles Constitutions elles seraient un jour un vrai tiers-ordre régulier des Pères Augustins de l'Assomption dépendant d'eux pour le gouvernement et la direction. À cet égard, Mgr [Monseigneur] Richard a fait observer avec une bienveillance marquée, que c'était un but en dehors de la discipline ordinaire et difficile à atteindre, comme il l'avait fait observer au Père Picard quelques jours auparavant. Mais que cela était l'affaire spéciale de la Congrégation.

Enfin en le quittant, Mgr [Monseigneur] Richard a béni l'oeuvre et moi avec une bonté toute paternelle.

Il me semble que nous ne pouvions rien espérer de mieux à Paris.”¹⁹

Le même jour, le Père Picard écrit au Père d'Alzon :

“Au dernier Conseil une décision très favorable a été prise en faveur de Grenelle. Le Père Pernet a toute autorité même pour les examens de noviciat et de profession. Mgr [Monseigneur] Richard s'est montré fort aimable.”²⁰

Au milieu de ces difficultés, la Congrégation des Petites Sœurs de l'Assomption s'enracinait profondément dans l'Église, et le Père Pernet cherchait à l'établir solidement. Cependant la situation demeurait délicate avec l'Ordinaire de Paris.

Le 6 septembre 1878 le Père Pernet, alors à Sèvres, écrit à Mère Marie de Jésus :

“Quand vous serez ici, nous aurons de grandes et importantes affaires urgentes à traiter : 1° - l'agrandissement du Noviciat 2° - la fondation définitive à Creil 3° - la question des voeux perpétuels.

¹⁹ 1A1C 4127.

²⁰ 2 mars 1877.

J'ai préparé le terrain et nous devons avec le Père Picard aller les demander à Versailles.”²¹

L'autorisation des vœux perpétuels fut donnée par Monseigneur Goux²², évêque de Versailles, le 7 septembre 1878.

“Les Petites Sœurs ne seront admises à la Profession des vœux perpétuels qu'après des vœux annuels, renouvelés durant dix ans consécutifs, depuis la sortie du Noviciat.”²³

En novembre 1880, l'abbé Quinard donna sa démission et le Père Pernet fut nommé officieusement Supérieur ecclésiastique des Petites Sœurs de l'Assomption.

Il l'écrivit au Père Emmanuel Bailly :

“Lundi dernier, Mgr [Monseigneur] Richard m'a fait venir à l'Archevêché ; c'était surtout pour me dire que M.[Monsieur] Quinard donnait sa démission de Supérieur des Petites Soeurs et que l'on me nommait *officieusement* Supérieur à sa place. Nous parlerons de cela, qui me contente à moitié, en temps opportun. En attendant, on nous laissera agir librement et nous serons tranquille de ce côté.”²⁴

1896 - Démarches à Rome pour l'Approbation Pontificale

En 1896, il y a environ “400 Soeurs résidant dans 22 maisons qui se trouvent dans 9 diocèses.”

Mère Marie du Saint-Sacrement, Supérieure Générale, s'exprime ainsi dans la supplique demandant le Décret de Louange :

“La Congrégation des Petites Soeurs de l'Assomption étant ainsi dispersée sous l'obéissance de plusieurs évêques, sent le besoin de venir se ranger plus immédiatement sous l'autorité du Souverain Pontife pour assurer à ses oeuvres et à ses constitutions cette stabilité qui seule peut, avec la grâce de Dieu, en continuer le succès.”

C'est à partir de 1890 que cette question de l'Approbation Pontificale fut particulièrement traitée.

²¹ 1A1C 233.

²² Pierre Antoine Goux (1827-1904).

²³ Procès verbal du Conseil du 10 octobre 1878.

²⁴ 19 novembre 1880, 1A1C 4129.

En janvier 1890, le Père Pernet fut atteint par la maladie et pendant un mois, il resta entre la vie et la mort. Quand il retrouva la santé, le Père ne cessa de prier et de faire prier pour obtenir l'approbation définitive. (Cf. Biographie)

Le 1^{er} avril 1893, Mère Marie du Saint-Sacrement, Supérieure Générale, écrivit au Père Emmanuel Bailly, alors procureur de la Congrégation, à Rome :

[...] “nous ne pouvons l'ignorer, les Petites Soeurs ne sont pas même encore baptisées dans l'Église.

[...] Nous avons certainement pour nous tous les Évêques des diocèses où nous avons des maisons. Quelques-uns même nous ont demandé pourquoi nous n'allions pas à Rome et nous pressent de le faire.

D'autres personnes nous affirment que, non seulement nous pouvons prétendre à un Bref laudatif, mais que nous sommes en mesure d'avoir l'approbation de l'Institut, ce que, mon Père, nous souhaitons bien vivement, vous le comprenez.”

Le Père Emmanuel Bailly répondra un mois plus tard :

“J'ai bien examiné la question qui vous préoccupe ; mais je crois devoir vous dire que, dans l'intérêt même du but à atteindre, le moment serait très mal choisi pour faire la moindre démarche dans le sens que vous dites.”²⁵

“*Le moment est mal choisi pour cette démarche*”, pour deux raisons, continue le Père Emmanuel Bailly : du fait de la jurisprudence suivie par la Congrégation des Évêques et Réguliers d'une part et “*en second lieu nous venons d'obtenir de la même S.C. [Sacrée Congrégation] une décision importante concernant les Oblates.*”

Au début de 1896, le 29 janvier, le Père Picard proposa tout à coup au Père Pernet d'aller à Rome avec le Père Emmanuel Bailly, qui repartait le lendemain. Il l'autorisait à consulter, s'éclairer, se mettre au courant et agir sous sa responsabilité en toute liberté, (cf. lettres du Père Bailly des 13 et 14.2.1896) ce que fit le Père Pernet dès qu'il fut à Rome, la bienveillance de Léon XIII, à l'audience du 2 février l'ayant mis en confiance.

²⁵ 2 mai 1893.

Quant au Père Bailly il écrit au Père Picard :

“Je suis fort embarrassé à propos du Père Pernet. Vous me dites que s'il demande le Bref laudatif il faut s'attendre à ce que les conditions posées aujourd'hui règlent l'avenir. Mais il n'est venu que dans cette intention et avec l'unique pensée de mettre la chose en train. Il ne suppose pas que vous l'avez autorisé à venir ici dans un autre but.”²⁶

Nous connaissons la position du Père Picard par sa correspondance avec le Père Emmanuel Bailly.

“Mon cher ami,

Je reviens sur ce que je vous ai écrit hier et résume ma pensée afin de répondre à votre demande nouvelle.

1° - Le P. [Père] Pernet et les Soeurs désirent si vivement obtenir le Bref laudatif que, malgré ma répugnance et la certitude que la demande actuelle enchaîne l'avenir, je laisse faire et ne donne ni conseil ni défense.

2° - Que le P. [Père] Pernet agisse comme il voudra, mais sous sa responsabilité et en connaissance de cause. Si dans l'avenir, la séparation des religieuses d'avec les Pères devient un fait accompli, je suis bien décidé à ne pas lutter pour empêcher les conséquences de ce fait.

[...] 5° - C'est pour le reposer et lui donner une satisfaction de coeur que j'ai proposé au P. [Père] Pernet le voyage de Rome. J'ai trouvé et je trouve encore tout naturel qu'il profite de ce voyage pour consulter, pour s'éclairer et pour se mettre au courant.”²⁷

Dans la lettre précédente, il notait :

“Je suis convaincu que pour maintenir ou pour obtenir canoniquement cette union il faudrait attendre longtemps encore, les Soeurs et le Père Pernet ne le croient pas, à eux de prendre la responsabilité. Telle est ma pensée, mon cher ami, laissez faire.”²⁸

Le Père Pernet a partagé au Père Bailly comment il pense agir. Ce dernier parle au Père Picard de cette conversation :

“Il m'a dit vous avoir prévenu des réserves qu'il ferait en laissant la question délicate à traiter au moment voulu, sans la soulever actuellement et sans compromettre l'avenir, se contentant de présenter les cho-

²⁶ 11 février 1896.

²⁷ 14 février 1896.

²⁸ 13 février 1896.

ses telles qu'elles sont en ce moment, c'est à dire dans la régularité exigée par les canons, avec un aperçu des constitutions.”²⁹

Le 25 février, le Père Picard lui-même est à Rome.

Il y eut un moment extrêmement difficile entre lui-même et le Père Pernet, qui, dans la lettre du 8 mars 1896, veille de l'audience pontificale, parle à Mère Marie du Saint-Sacrement des “transes” par lesquelles il passe

“tout étant remis en question, [...] on a la conviction, que le premier pas fait, le premier acte posé pour obtenir l'approbation de la Congrégation des Évêques et Réguliers brise le contrat d'union passé entre nous et les Pères. C'est une rupture. [...] Les choses étant ainsi, ne vaut-il pas mieux, nous arrêter, tout suspendre, attendre encore? Ce sera très humiliant pour votre serviteur qui sera venu à Rome pour rien : j'aurai beaucoup à en souffrir, et déjà j'en souffre grandement. Mais en face de votre bien à toutes, du bien général, je pourrai me taire et disparaître, ce que je ferai avec l'aide de Dieu.”³⁰

Le 9 mars, à l'audience Pontificale le Père Picard a présenté à Léon XIII le Père Pernet comme fondateur d'une nouvelle Congrégation. Le Pape s'informa sur les origines, le développement et l'apostolat des Petites Soeurs.

“On peut bien les présenter [à l'approbation] conclut le Pape. Il faut les faire baptiser ; elles sont nées depuis assez longtemps” et il ajouta “le Père Picard vous protège et moi je vous bénis.”³¹

Dans une lettre à Mère Marie du Saint-Sacrement datée du 10 mars, le Père Pernet fait le récit de cette audience à la fin de laquelle il demanda

“la faveur de pouvoir donner la bénédiction apostolique à mes enfants [les Petites Sœurs de l'Assomption] et autres groupements dans notre oeuvre. J'ignorais, dit-il, que c'était demander ce que le Pape accorde rarement.”

²⁹ 12 février 1896.

³⁰ 1A1C n° 641.

³¹ *Souvenirs*, 1^{er} avril 1896.

À cette lettre en P.S. il ajoute :

“je pense que toutes mes appréhensions vont finir.”³²

En effet, en trois jours la position du Père Picard a changé, puisque le 11 mars le Père Pernet envoie à Mère Marie du Saint-Sacrement la supplique pour demander le décret de louange.

“Je vous envoie la Supplique. Le Père Picard la trouve très bien. Elle est l'oeuvre de l'un des consultants de la Congrégation des Évêques et Réguliers. Mgr [Monseigneur] Battandier est notre ami. [...] Maintenant, toutes les difficultés sont aplanies. Nous pourrions aller jusqu'à l'approbation de l'Institut, sans plus de résistance, même avec des encouragements et l'appui de nos Pères.

Je ne crois pas me tromper : nous pouvons avec la plus grande confiance entière, nous abandonner plus, et mieux que jamais, entre ses bras. Aimons-Le, aimons N.S. [Notre Seigneur], ne lui refusons rien puisqu'il nous accorde tout malgré notre indignité.”³³

Le Bref laudatif fut signé le 2 avril 1897. L'approbation des Constitutions fut donnée le 3 août 1901.

À la mort du Père Pernet (3 avril 1899), Mgr [Monseigneur] Richard, archevêque de Paris “conformément au vœu formel et à la demande des Petites Sœurs”, acceptait de nommer Supérieur ecclésiastique le religieux présenté par le Supérieur Général des Assomptionnistes et choisi par les Petites Sœurs. Dans le procès verbal relatant les dispositions prises par le Cardinal Richard (voir annexe), le Père Picard ajoute afin que

“si je venais à mourir, mon successeur puisse voir que tout en conservant les règles du Droit canon et des Congrégations romaines, j'ai cru devoir accorder certaines faveurs qui paraissent nécessaires pour le bien de l'oeuvre des P.S.[Petites Sœurs] et la conservation de leur esprit.”³⁴

Le Père François Mathis devint Supérieur ecclésiastique mais rapidement des **clarifications** ont été **nécessaires** sur les rôles respectifs de la Supérieure Générale et du Délégué de l'Assomption.

³² 1A1C n° 642.

³³ 11 mars 1896, 1A1C 643.

³⁴ Conseil du 18 avril 1899.

En 1909, une convention plus explicite que la déclaration de 1899 fut soumise aux Chapitres généraux (1909 pour les Petites Sœurs de l'Assomption et 1912 pour les Assomptionnistes). Cette convention fut en usage jusqu'en 1964.

S'il faut oser une conclusion, il me semble que la relecture des événements vécus entre 1876 et 1896 fait ressortir les mêmes questions sous-jacentes et les positions respectives du Père Picard, du Père Pernet et des Petites Sœurs de l'Assomption.

Les Petites Sœurs désiraient l'Approbation Pontificale et tenaient "à être les Filles de l'Assomption"³⁵.

En 1896, à Rome, le Père Pernet écrit à Mère Marie du Saint-Sacrement

"on a la conviction, que le premier pas fait, le premier acte posé pour obtenir l'approbation de la Congrégation des Évêques et Réguliers brise le contrat d'union passé entre nous et les Pères. C'est une rupture. Dès lors, les Pères ne devront plus rien aux Petites Sœurs, que ce qui leur sera bon de donner, et méritera leur zèle pour des Religieuses qui ne seront plus formellement de la famille de l'Assomption."

Le projet d'un statut d'union avec les Assomptionnistes s'inscrit dans le contexte des **lois ecclésiastiques de l'époque**.

"Je suis convaincu que pour maintenir ou obtenir canoniquement cette union il faudrait attendre longtemps encore, les soeurs et le Père Pernet ne le croient pas" [...]³⁶

L'obtention du Bref de Louange serait chose facile si l'on ne parlait pas de statut d'union, et difficile, si l'on en parlait à Rome.

"affaire facile si on ne parle pas de nous, inextricable, je crois, si on en parle."³⁷

- L'autorité exercée par les Assomptionnistes le fut dans des relations vécues par des personnes aux tempéraments bien différents.

Le Père Pernet dépend du Père Picard. Celui-ci a un tempérament de chef, il est pris par de multiples activités, le Père Pernet plus ti-

³⁵ Mère Marie de Jésus, 10 septembre 1876.

³⁶ Père Picard, 13 février 1896.

³⁷ Père Picard, 13 février 1896.

mide et réservé est sans doute moins entier, mais tenace. Cela se vérifie dans plusieurs événements. En ce qui concerne l'Approbaton pontificale

“le Père Pernet estimait que la Congrégation des P.S.A. [Petites Sœurs de l'Assomption] sauvegarderait de toute façon, dans l'avenir, l'esprit d'entraide et de collaboration avec l'Assomption. Le Père Picard pensait qu'il fallait attendre que le droit permette d'en parler, mais il avait une trop grande estime du Père Pernet et de son oeuvre pour imposer son point de vue.”³⁸

57, rue Violet
75015 Paris
France

Sœur Gisèle Marchand
Petite Sœur de l'Assomption

³⁸ Père Touveneraud 1975 Procès Béatification *Responsio ad alias novas animadversiones*, IIIe partie, p. 81.

ANNEXES :

Lettre de Mère Marie de Jésus au Père Picard du 26 décembre 1873 :

“Mon Révérend Père,

Le chapitre de vos Constitutions concernant les relations des Révérends Pères Augustins de l'Assomption avec les Communautés de femmes nous a été communiqué et expliqué. Nous ne pouvions rien désirer de mieux pour le bien général de notre oeuvre que vous veuillez en prendre le gouvernement et la direction. C'est pourquoi dès que notre Très Révérend Père Général, le Père d'Alzon, nous eût demandé de choisir comme Supérieur : soit le Père Vincent de Paul Bailly, soit le Père Germer, soit le Père Pernet, nous nous sommes empressées de nous conformer à sa volonté.

On a procédé au vote par bulletins secrets, dimanche dernier 21 courant, toute la communauté réunie ; et voici mon Révérend Père, quel en a été le résultat :

Le R.P [Révérend Père] Germer a eu 3 voix.

Le R.P [Révérend Père] Vincent de Paul Bailly a eu 5 voix.

Le R.P [Révérend Père] Pernet a réuni la majorité par 33 voix.

Nous [vous] prions humblement de sanctionner ce vote, et de voir dans le désir que nous vous en exprimons, notre volonté très ferme de nous conformer en tout à la paternelle autorité de la famille religieuse qui nous a adoptées.

Veillez, mon Révérend Père, agréer la nouvelle assurance du plus profond respect de votre fille et servante en Notre Seigneur.

A. FAGE

Supérieure des Petites Soeurs de l'Assomption

Garde-malades des Pauvres¹

26 décembre 1873”

Lettre du Père Pernet du 8 mars 1896 à Mère Marie du Saint-Sacrement :

“[...] J'ai eu hier soir avec le Père Picard, un entretien particulier qui m'a jeté dans une grande perplexité. Je suis entre deux, et ne sais en ce moment à quoi me résoudre pour votre bien et celui de notre petite Congrégation.

C'est au moment où tout a été préparé, et la voie ouverte devant nous ; au moment où nous n'avons plus qu'à marcher avec la certitude de bien aboutir, que tout a été remis en question.

¹ Lettre écrite par Soeur Marie-Madeleine du Sacré Coeur Tomkowicz, seule la signature est de la main de Mère Marie de Jésus.

On ne veut pas nous faire de peine, ni contrarier. Le désir d'avancer et de s'établir dans l'Église est bon, est très légitime. On ne s'y oppose pas, on nous laisse d'autant plus libres, que le désir que vous avez de l'approbation est plus vif, plus formel, chez vous toutes. On respecte tout cela ; mais il n'en reste pas moins vrai, et on a la conviction, que le premier pas fait, le premier acte posé pour obtenir l'approbation de la Congrégation des Évêques et Réguliers brise le contrat d'union passé entre nous et les Pères. C'est une rupture. Dès lors, les Pères ne devront plus rien aux Petites Soeurs, que ce qui leur sera bon de donner, et méritera leur zèle pour des Religieuses qui ne seront plus formellement de la famille de l'Assomption.

Vous le voyez c'est grave surtout en ces temps si troublés.[...]

Les choses étant ainsi, ne vaut-il pas mieux, nous arrêter, tout suspendre, attendre encore ?

Ce sera très humiliant pour votre serviteur qui sera venu à Rome pour rien. J'aurai beaucoup à en souffrir, et déjà j'en souffre grandement. Mais en face de votre bien à toutes, du bien général, je pourrai me taire et disparaître, ce que je ferai avec l'aide de Dieu.

Consultez-vous donc, avec Petite Mère Marie-Madeleine [Tomkowicz]² et les autres autour de vous, qui pourront comprendre la gravité et de l'importance de la résolution à prendre et de la solution à donner. Puis envoyez-moi, une courte dépêche, qui me dira votre sentiment. J'ai besoin de l'avoir le plus tôt possible.

[...] Je pense toujours partir avec le Père Picard, dont le départ n'est pas encore fixé. Il aura demain lundi son audience du Pape à 11h1/4 du matin.”

Et le Père ajoute à la fin de cette lettre :

“Je reprends ma lettre commencée avant midi. Je vous l'envoie tout de même, pour que vous ayez une idée des tranches par lesquelles je passe. Ce soir tout paraît s'arranger. Je n'aurai cependant le dernier mot que demain lundi, dans l'après-midi.”³

Texte du Procès-verbal du 13 mai 1899 :

“Les Petites-Soeurs de l'Assomption Garde-Malades des Pauvres à domicile, conformément à la volonté expresse de leur fondateur, le R.P [Révérend Père] Pernet, mort en odeur de sainteté le 3 avril 1899, voulant rester fidèles à l'esprit dans lequel elles ont été fondées par les Religieux de l'Assomption, ont demandé à Son Éminence le cardinal Ri-

² Marie Tomkowicz, M. Madeleine (du Sacré Cœur), (1840-1905), Petite Sœur de l'Assomption, assistante générale.

³ 1A1C n° 641.

chard, archevêque de Paris, de daigner ménager à leur Institut le moyen de rester fidèles à cet esprit et à cette volonté de leurs fondateurs. Son Éminence voulut bien déclarer de son côté et d'Elle-même, qu'Elle jugeait que le bien et l'avenir de l'oeuvre exigeant le maintien de l'esprit qui avait présidé à la fondation, il importait que, tout en gardant la supériorité que lui confèrent les règles de l'Église, comme Archevêque de Paris. Elle croyait devoir désigner, pour la remplacer, le Supérieur Général des PP. [Pères] Augustins de l'Assomption qui, par lui-même ou par les Religieux qu'il indiquerait, serait chargé par Elle de faire passer les examens canoniques ; qu'en outre, conformément au voeu formel et à la demande des Petites-Soeurs, Son Éminence nommerait Supérieur ecclésiastique des mêmes Petites Soeurs le prêtre que celles-ci choisiraient parmi trois Religieux de l'Assomption présentés par le Supérieur Général des PP. [Pères] de l'Assomption.

Ces dispositions, jugées nécessaires au bien de l'Institut par son Éminence, demandées par la Supérieure Générale des Petites Soeurs et son Conseil, unanimement, selon le voeu formel déjà exprimé par la fondatrice Soeur Marie de Jésus et tout son Conseil, dès 1875, et consenties par le Supérieur Général des Pères de l'Assomption en son Conseil, ont été inscrites sous forme de déclaration dans le présent procès-verbal que la Mère Générale des Petites Soeurs, ainsi que le Supérieur Général des Pères de l'Assomption, ont signé à la suite et sur la demande de Son Éminence."

Paris, le 19 avril 1899

Soeur Marie du Saint-Sacrement, Supérieure Générale des Petites-Soeurs de l'Assomption.

F. Picard, Supérieur Général des Augustins de l'Assomption

Vu et approuvé.

Paris, le 13 mai 1899

François Cardinal Richard

Archevêque de Paris.⁴

⁴ Arch. PSA 5D.

ANNE HUYGHEBAERT

Les Orantes de l'Assomption***Y a-t-il eu transformation du projet initial après le décès des fondateurs ?****Le rôle du Père André Jaujou¹ dans l'évolution des Orantes de l'Assomption**

Le choix de présenter ici des difficultés de gouvernement vécues après 1903 (mort du Père Picard) nous fait entrer dans le vingtième siècle et peut donc paraître hors-sujet. Cependant, nées plus tard que les autres branches, nous sommes alors encore en fondation. De plus, ce sujet peut contribuer à éclairer nos évolutions successives dans la forme visible de notre vie.

* Bibliographie :

Histoire de notre famille religieuse, les dix premières années, Tome 2, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 3, 280 p.

Souvenirs de la fondatrice des Orantes de l'Assomption, Mère Isabelle-Marie, écrits par Soeur Thérèse-Emmanuel, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 4, 140 p.

M. de Dainville, *Isabelle de Clermont-Tonnerre Comtesse Henri d'Ursel, fondatrice des Orantes de l'Assomption*, Ed. Lethielleux, 398 p.

À l'occasion d'un centenaire, Les Orantes de l'Assomption hier et aujourd'hui, Orantes de l'Assomption, Collection Centenaire n° 1.

Pages d'Archive sur *Le P. André Jaujou*, Série non numérotée.

La T.R. [Très Révérée] Mère Anne-Marie de Jésus, Lettre à la Dispersion n° 330.

¹ André Jaujou (1859-1929), assomptionniste, originaire du Midi, religieux de la Province de Paris, secrétaire du Père Picard (1882-1903) et assistant général (1892-1923). Comme secrétaire particulier du Père Picard, il l'accompagne pendant 20 ans et participe à tous les grands actes de la vie de la Congrégation en même temps qu'il écrit son courrier et participe à son intimité par les multiples services quotidiens dont le Père Picard, infirme, a besoin. Non seulement il est son confident mais connaît personnellement tous les dossiers et toutes les affaires des religieux et de la Congrégation sur lesquels il garde heureusement la plus grande discrétion. Après la mort du Père Picard, il est chargé des Orantes par le Père Emmanuel Bailly et désigné comme leur Supérieur ecclésiastique par le Cardinal Richard de Paris.

1896-1903 : UNE AUTONOMIE PROGRESSIVE

On l'a vu (*figures fondatrices*), agissant en plein accord avec le Père Picard sous sa direction et dans la soumission, Mère Isabelle n'en était pas moins porteuse des intuitions fondatrices de la "petite œuvre". Malgré de nettes différences d'accents ils étaient tout deux marqués d'humilité au service d'une entière soumission aux "droits" et à la volonté de Dieu. Leur relation de direction spirituelle d'Isabelle, de collaboration au service des œuvres et de complémentarité dans la fondation des Orantes fut sans faille.

Dès la fondation effective, en décembre 1896, et malgré plusieurs années (1880-1888) de participation à la vie religieuse et au noviciat des Religieuses de l'Assomption de Cannes, elle s'était positionnée en novice ayant tout à apprendre de la vie religieuse. Mais fin février 1899, la maladie écarte Mère Marie de la Compassion (Oblate de l'Assomption) de la fondation. Le 3 mars, le Père Picard confie le gouvernement à Sœur Isabelle. C'est à elle que revient désormais l'initiative pour concrétiser les directives du Père François Picard dans la vie courante. Dans le même temps, la maladie et les persécutions écartent de plus en plus le Père Picard de l'Oeuvre encore naissante. Mère Isabelle souffre de cette éloignement forcé et des incertitudes qui l'accompagnent mais elle prend progressivement ses responsabilités.

Le 17 avril 1900, alors que les persécutions vident les couvents, les trois premières Orantes prononcent leurs vœux privés assortis d'un quatrième vœu, celui de se dévouer à l'Assomption par la prière et le sacrifice. La même semaine, les assomptionnistes condamnés, doivent disparaître. "*La persécution rend plus fort le véritable amour*", conclut le Père Picard.

L'exil et la sécularisation apportent aussi le détachement d'avec les Oblates. Le 10 juillet 1901, les Orantes quittent définitivement la rue Berton. Elles vont d'abord à Clichy-sous-Bois, puis sont accueillies le 2 octobre au couvent des religieuses Augustines, rue de la Santé à Paris pour un séjour qui leur est bienfaisant. Finalement, ayant obtenu la permission d'avoir une chapelle, Mère Isabelle installe les Orantes dans leur première maison, au 27 rue Desbordes-Valmore à Passy en mars 1902. Le Père Picard exilé est bien sûr absent, ses courriers sont rares et brefs. Il ne fera connaissance avec ce "*petit moutier*" que le 2 septembre 1902 en y passant quelques

heures avant de partir en Orient. Peu après son retour, il passe pour la dernière fois l'anniversaire de leur fondation avec les Orantes, le 8 décembre. Il a dû renoncer à leur prêcher la retraite qu'il souhaitait, mais celle qu'a prêchée le Père André Jaujou - le remplaçant ainsi pour la première fois - a fortement impressionné Mère Isabelle, tant elle y retrouvait les vues du Père Picard et l'esprit de leur "petite œuvre". Les Orantes rendent une dernière visite au Père Picard, le 13 décembre, à la veille de son départ pour Rome où il meurt quatre mois plus tard, le 16 avril 1903.

1903-1904 : NOUVEAUX GARANTS DE L'ESPRIT DE L'OEUVRE

Mère Isabelle, portant les intuitions fondatrices de la "petite œuvre", est maintenant seule pour porter ses responsabilités. Par courrier, le Père André lui apprend les circonstances du décès. Il ajoute : "*la soudaineté de cette mort ne m'a pas permis de demander au [Père] ce qu'il voulait pour [les Orantes]*"². Il s'est cependant vu confier cette œuvre par le Père Picard et il assure "*Dans la mesure où je le pourrai, je vous aiderai à porter les responsabilités que cette mort vous impose*"³. C'est bien dans ce sens que va la pensée de Mère Isabelle qu'elle confirme au Père André⁴.

Ayant consulté les trois plus anciennes de ses Sœurs⁵, Mère Isabelle écrit au Père Emmanuel Bailly le désir des Orantes de se remettre entre les mains du successeur du Père Picard et celui de voir

² Lettre du Père André Jaujou à Mère Isabelle citée par M. de Dainville dans *Isabelle de Clermont-Tonnerre Comtesse Henri d'Ursel, fondatrice des Orantes de l'Assomption*, Ed. Lethielleux, p. 266.

³ Voir *Histoire de notre famille religieuse, les dix premières années*, Tome 2, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 3, pp. 93-95 avec le détail de la manière dont le Père André s'est vu confier les Orantes par le Père Picard.

⁴ Lettre de Mère Isabelle au Père André Jaujou - n° AC.8 du 27 avril 1903.

⁵ Voir *Souvenirs de la fondatrice des Orantes de l'Assomption, Mère Isabelle-Marie, écrits par Soeur Thérèse-Emmanuel*, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 4, pp. 81-82 et *Histoire de notre famille religieuse, les dix premières années*, Tome 2, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 3, p. 93.

le Père André continuer son œuvre auprès d'elles⁶. En réponse à cette demande, il y eut une première visite du Père André le 18 mai, transmettant au "petit monastère" la bénédiction du Père Picard et le témoignage de sa mort et de sa vie. Deux jours après arrivait une lettre du Père Emmanuel, demandant la prière ardente des Orantes pour le chapitre d'élection, et donnant la réponse attendue :

"... j'éprouve pour l'œuvre qui vous est si chère une prédilection qui me porte à désirer son développement plus que celui de toute autre. Sans aucun doute celui qui vous a compris et fait du bien pourra, selon le désir du Père lui-même, continuer de s'occuper de cette belle, grande et chère oeuvre, si petite qu'elle soit en son berceau."⁷

Le "petit monastère" a un aumônier, le Père Victorin, mais quand le Père André est à Paris, ses visites sont nombreuses, et même quotidiennes. Il vient - le plus souvent à l'improviste - pour dire sa messe, confesser Oblates ou Orantes, s'occuper des affaires des Oblates, en rencontrant à la rue Desbordes celles qui y sont accueillies, donner un sujet de retraite ou une instruction aux Orantes...

"Le Père a prêché cette doctrine forte et profonde qu'il a puisée dans l'intimité de notre Fondateur. Le texte de son sermon peut paraître singulier : "Quand on arrache une dent, Dieu fortifie les gencives." Je ne sais dans quel livre il l'a trouvé, mais cela exprimait bien sa pensée. Quand Dieu enlève un appui, une lumière, un soutien, c'est qu'il veut être lui-même l'appui, la lumière, le soutien."⁸

De son enseignement, on retient surtout qu'il conjugue originalité, forte doctrine et spiritualité contemplative. Mère Isabelle goûte la parole du Père André aux Orantes et le lui dit encore après la retraite qu'il leur a prêchée en août 1918 : "*Je tiens à vous dire combien nous sommes d'accord sur l'œuvre des Orantes que vous avez si bien définie...*" Par la suite, l'enseignement du Père André est

⁶ Lettre de Mère Isabelle au Père Emmanuel Bailly - n° AB.12 du 27 avril 1903.

⁷ La totalité de cette lettre arrivée le 20 mai, et les détails de la visite du Père André Jaujou sont donnés dans *Histoire de notre famille religieuse, les dix premières années*, Tome 2, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 3, pp. 99-101.

⁸ Page de nos Chroniques écrite par Mère Isabelle et reprise dans *Histoire de notre famille religieuse, les dix premières années*, Tome 2, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 3, pp. 111-112.

resté apprécié par plusieurs générations d'Orantes qui ont été nourries de la lecture de ses sermons et instructions.

Mère Isabelle retrouve aussi fortement l'esprit du Père Picard auprès du Père Emmanuel Bailly, dans les mains duquel elle a remis les Orantes. Elle découvre qu'il apprécie, comprend et parle bien de leur vocation. Il renforce le sens contemplatif et l'amour de l'Église, mais "sur le terrain" il paraît moins ouvert que le Père Picard par exemple en ce qui concerne les études ou les contacts extérieurs. Mère Isabelle met sa confiance en lui. Elle lui rend compte de la vie du petit monastère et lui soumet les questions qui se posent pour le présent, comme pour l'avenir. La confiance et la communion de pensée aidant, elle en arrive à lui confier aussi la direction de son âme.⁹

Mère Isabelle ne trouve pas cet appui auprès du Père André¹⁰ auquel elle est cependant vivement et sincèrement reconnaissante pour le dévouement très concret qu'il porte à l'Oeuvre des Orantes. Elle ne doute pas de sa meilleure intention, mais, en dehors de l'enseignement qu'il leur prodigue, elle n'est pas toujours d'accord avec toutes les idées du Père. Elle consulte le Père Emmanuel à ce propos :

"... voulez-vous de la part du Père André une autorité plus grande qui lui ferait nous donner toute notre formation, au lieu que cette formation soit donnée d'un commun accord par lui et par moi ? - Autrement dit, est-il dans vos intentions que je reste la mère ? - Je ne veux en tout

⁹ Voir lettre de Mère Isabelle au Père Emmanuel Bailly – n° AB.15 du 2 septembre 1904, la première à parler clairement de direction personnelle mais les quelques lettres précédentes contenaient déjà des échanges de ce type.

¹⁰ Dans sa lettre au Père André Jaujou - n° AC.12 du 2 octobre 1903, Mère Isabelle lui disait : "Pas un mot de vous depuis votre départ ! Ce n'est cependant pas bien, car enfin, mon cher Père, comment entendez-vous l'oeuvre commune si vous ne me dites rien ??? Comment voulez-vous que je puisse m'appuyer sur vous sans un échange de pensées ? - (...) Si vous me laissez prendre l'habitude de gouverner mon petit royaume, qui vous dit que je pourrai faire autrement ? (...) probablement vous ne pouvez pas faire autrement, mais je le dis (...) parce que je sens les inconvénients que cela peut faire naître en moi-même. (...) C'est déjà très difficile de parler à quelqu'un de plus jeune que soi, de se confier en lui et, à l'occasion, de lui obéir. - N'ayez donc pas la confiance que cela se fera tout naturellement..."

cela que la volonté de Notre-Seigneur exprimée par l'obéissance et je ne me croirais pas moins appelée parce que j'obéirai davantage.-"¹¹

Au Père André elle écrit :

"... Vous m'aviez dit qu'en cas de divergences entre nous, c'était à moi qu'il fallait obéir - mais Monsieur [pseudonyme du Père Emmanuel] m'a dit que vous étiez mon Supérieur ecclésiastique - donc c'est à vous qu'il faut obéir, c'est clair. - Mais il m'a dit aussi qu'il fallait discuter mon opinion. - Alors il faudra bien me mettre les points sur les i et me dire le moment où je dois me taire et obéir à moins d'en référer aux grandes autorités.- Mais en attendant de discuter ou d'obéir, comptez sur ma filiale et respectueuse reconnaissance."¹²

On le voit, même si elle reste en attitude de respect filial vis-à-vis de lui, les relations de Mère Isabelle et du Père André ne sont pas faciles. La conviction de chacun d'être l'héritier de la pensée du Père Picard contribue probablement aux tensions qui n'ont pas manqué d'apparaître dans la gestion concrète de l'oeuvre. Nous en avons des traces sur des points d'importance variée qui font appel ou non à l'avis du Père Emmanuel. Mère Isabelle fera surtout appel à lui pour "arbitrer" deux débats sur l'esprit voulu par le Père Picard, pour les Orantes que nous reprenons ci-dessous.

Il est à noter qu'une part des tensions sont résolues par la soumission de Mère Isabelle. Nous en citons pour preuve une image souvenir accompagnée du témoignage écrit de Sœur Thérèse-Emmanuel Dienne¹³. Cette soumission habituelle manifeste que les points pour lesquels elle s'oppose ou débat avec le Père André sont significatifs de son propre charisme et de ce qu'elle perçoit comme étant de sa responsabilité de fondatrice.

¹¹ Suite immédiate de la même lettre de Mère Isabelle au Père Emmanuel Bailly – n° AB.15 du 2 septembre 1904.

¹² Lettre de Mère Isabelle au Père André Jaujou – n° AC.19 du 26 octobre 1904.

¹³ Lire *Souvenirs de la fondatrice des Orantes de l'Assomption, Mère Isabelle-Marie, écrits par Soeur Thérèse-Emmanuel*, Congrégation des Orantes de l'Assomption, Collection Archives n° 4, p. 95-96 dont extrait : "Toujours j'ai vu Mère Isabelle s'en tenir avec fermeté à ce principe d'obéissance surnaturelle. Il m'arrivait parfois de lui dire qu'elle exagérait ce devoir de soumission et qu'étant fondatrice des Orantes, elle avait, pour les conduire, plus de lumières que le Père André. Mais elle ne m'écoutait pas. Je raisonnais humainement. Elle avait raison surnaturellement."

1904 : ORANTES DU DEHORS ET INFLUENCE SPIRITUELLE

Au mois de janvier 1904, dans la petite maison du 27, rue Desbordes-Valmore, à peine suffisante pour contenir dix personnes, le Père André convoque une trentaine de ses filles spirituelles pour assister à la retraite qu'il va prêcher aux Orantes. Il y avait quelques Oblates et surtout des ouvrières de la Bonne Presse et des personnes du monde, jeunes filles et veuves, en qui il discerne des attraits pour la vie contemplative. Toutes les retraitantes prennent leurs repas au réfectoire avec la communauté ; certaines y sont complètement hébergées.

On calcule puis on recalcule les places à la chapelle, au réfectoire, partout... Comme le Père André se refuse à considérer l'obstacle du trop grand nombre ou des lieux trop exigus, on le surmonte : dans son vif respect à l'égard du Prêtre, du Religieux, du Supérieur et avec l'humble et surnaturelle soumission dont nous avons déjà parlé, Mère Isabelle fait - et fera souvent encore - tout ce qui semble impossible pour satisfaire au désir du Père André. Elle court elle-même acheter chaises, tables, etc. car tout manque pour ce nombre. Avec bonne humeur, gaieté même, elle s'efforce d'installer chaque retraitante au mieux. En même temps, elle encourage d'une parole spirituelle et joyeuse les Sœurs surchargées de travail. Ceci les aide à accepter les difficultés tandis qu'elles n'ont que le rôle de "Marthe" pendant cette retraite. En effet, pour elles (deux postulantes "de passage" et neuf Sœurs), cette retraite n'est guère que le labeur étourdissant du service des "invitées du Père".

Cela pourrait n'être qu'un récit pittoresque comme en connaissent tous les commencements, mais ce fut le début d'un long débat, celui des "Orantes du dehors".

En effet, en terminant la retraite, le 17 janvier 1904, le Père André fonde cette œuvre en réunissant neuf personnes désireuses de s'unir effectivement à notre vie de prière, mais sans quitter le monde où les retiennent divers devoirs. Le Père leur donne un règlement de prière qui se rapproche du nôtre ; il leur dit qu'elles font partie de notre Congrégation et qu'après deux ans d'épreuve elles feront entre ses mains les mêmes vœux que les Sœurs. Aussi souvent que possible, elles viendront s'unir à la vie de la communauté et elles seront admises à tous nos exercices de communauté, à l'exception de notre Chapitre des coupes.

Les Orantes du dehors sont presque toutes d'une édifiante piété et d'un grand dévouement, mais leur invasion dans ce tout petit couvent continue à être une réelle épreuve pour le calme et la régularité de la vie religieuse contemplative déjà troublés par les contre-coups de la persécution contre les Congrégations.

Le Père André veut le recueillement et le prêche admirablement mais, en faisant de notre petit ermitage, son centre d'apostolat actif¹⁴, il est bien souvent lui-même obstacle à la mise en pratique de ce qu'il enseigne.

Dans cette situation délicate, Mère Isabelle veut à la fois se soumettre au Supérieur qui représente auprès d'elle la volonté de Dieu, et maintenir ses filles Orantes dans le recueillement nécessaire à leur vie contemplative. Restant soumise, elle prend pourtant la parole à l'occasion pour défendre la vie contemplative. C'est grâce à cette fermeté que le nombre des Orantes du dehors ne dépassa jamais la douzaine. Elle insiste aussi pour qu'elles ne fussent admises dans l'intimité de la vie religieuse en communauté qu'après avoir été mûrement étudiées et proposées à l'acceptation de la communauté :

“... il faut, préserver le dedans de l'envahissement du dehors pour créer ici un foyer de prière auquel les Sœurs du dehors viennent s'unir pour en accroître la ferveur sans jamais en diminuer l'intensité, ni nuire à la régularité de la vie religieuse.”

Ce n'est pas l'œuvre du dehors elle-même que désapprouve Mère Isabelle. Au contraire, elle aspire à voir les Orantes être comme un petit foyer de prière rayonnant au dehors par sa ferveur. Mais pour cela, il faut d'abord éviter de l'éteindre par trop de courants d'air ! Le Père André est peut-être conscient de la situation et ses inconvé-

¹⁴ Étant secrétaire du Père Picard, le Père André exerçait déjà un large apostolat avec pour champ d'action les ateliers de la Bonne Presse, les maisons des Oblates, la chapelle de nos Pères rue François 1^{er}. Maintenant, la persécution religieuse lui en interdisait l'accès. Témoignage : “*Il bouleversait constamment notre règlement, arrivait à l'improviste suivi de ses nombreuses pénitentes qu'il fallait recevoir dans notre intimité, entretenir spirituellement et aussi nourrir corporellement. Car, pour ouïr le sermon du Père le matin et sa conférence sur la Somme de saint Thomas l'après-midi, pour recevoir ses directions spirituelles en particulier et se confesser à lui, certaines Orantes du dehors s'installaient pour la journée dans le petit monastère qui leur était toujours ouvert par la volonté du Père André... Dans ce minuscule logis, nous étions aussitôt submergées par ce flot du dehors...*” Souvenirs de Sœur Thérèse-Emmanuel p. 84.

nients¹⁵, mais il prend son rôle à cœur et trouve prioritaire de procurer le développement numérique des Orantes... et tout ce dérangement nous fait effectivement connaître un peu plus¹⁶. Entre le Père André et Mère Isabelle, la perspective d'ouverture est commune mais la prudence, les priorités et les moyens sont différents, provoquant des tensions dans la concrétisation.

Toute sa vie, Mère Isabelle gardera le désir d'une spiritualité qui se communique mais en veillant à ce que "*la prière reste toujours première*". Voilà sans doute ce que nous avons à retenir de l'aventure.

1905-1906 : ÉLABORATION DE NOS PREMIÈRES CONSTITUTIONS

Plutôt que l'historique de nos Premières Constitutions, nous ne soulignons ici qu'un aspect sur lequel nous nous interrogeons : au-delà de sa fonction et de ses précieuses démarches auprès de l'Archevêché, quel est le rôle du Père André dans l'élaboration du texte ? Dans quelle mesure a-t-il un impact sur l'expression de l'esprit et du charisme des Orantes ?

Pour obtenir la reconnaissance des Orantes, le Père André multipliera avec zèle les démarches à l'Archevêché où il était bien connu et toujours reçu par Monseigneur Richard, même quand celui-ci était souffrant. L'archevêque demandant que lui soit présenté un projet de nos Constitutions, au cours de l'année 1905, Mère Isabelle en rédige un brouillon sur un cahier d'écolier, en concertation avec les Sœurs les plus anciennes. Ce cahier très raturé en notre possession, n'est en fait qu'un brouillon. Il a probablement été remis au net par une Soeur ayant bonne écriture et a peut-être encore été complété par Mère Isabelle avant que le travail d'élaboration des Constitutions soit remis entre les mains du Père André Jaujou. Le

¹⁵ En mai 1905, le Père André propose que le Père Emmanuel prêche une retraite aux Orantes "rien que pour celles du dedans... vous fermeriez votre porte à tous les bruits du dehors... J'en profiterai pour aller ailleurs afin de ne pas introduire l'esprit de vertige dans la communauté, en changeant les bancs ou en imitant Samson qui s'y entendait, paraît-il, à supprimer les murs..."

¹⁶ Une seule de ces premières Orantes du dehors devint effectivement Orante. D'autre part, c'est en ajoutant le nombre des Orantes du dehors à celles "du dedans" que notre œuvre fut présentée à l'approbation du Cardinal Richard.

texte qui lui a été remis par Mère Isabelle est resté introuvable à ce jour.

Nos différents recueils de chroniques et souvenirs de fondation font mention du travail et des rencontres de préparation des constitutions mais nous n'avons pas de traces écrites du contenu des échanges entre Mère Isabelle et le Père Picard à ce propos. Sœur Thérèse-Emmanuel écrit :

“Le Père André remania complètement ce projet pour lui donner une forme plus canonique. Il y ajouta un chapitre sur l'œuvre des Orantes du dehors, qu'il espérait faire approuver en même temps que notre Congrégation.”

et qu'à partir de Noël 1905

“le Père André est venu passer ici ses journées s'occupant... d'un travail important pour notre petite œuvre”.

Ce travail accompagné de temps d'adoration spécifiques, est sans nul doute celui de la rédaction des Constitutions, et il se fit en collaboration avec Mère Isabelle.

À la demande de celle-ci, le travail fini est présenté aux Sœurs : “Le Père a réuni les professes pour nous lire le travail qu'il a fait pour nous et demander notre avis.” Ce texte qui est unanimement approuvé par les Sœurs, puis présenté au Cardinal Richard début janvier 1906, reste lui aussi introuvable.

En pleine période de persécution religieuse, au lendemain de la rupture du Concordat, dans l'effervescence des inventaires des églises par les agents du fisc, Monseigneur Richard a bien d'autres soucis, mais il pèse et discute avec le Père André tous les articles du texte présenté. Parmi les modifications apportées, il supprime le Chapitre sur les Orantes du dehors et n'accepte même pas qu'elles soient mentionnées dans les Constitutions, laissant la responsabilité de cette œuvre au Père André. Il y eut aussi d'autres débats et modifications dont nous n'avons pas le détail. Une deuxième version dont nous avons le texte fut alors proposée, et l'acte d'approbation de nos constitutions pour dix ans par le Cardinal Richard, archevêque de Paris, fut signé le 21 novembre 1906.

Pour le moment, à défaut d'avoir les textes intermédiaires du Projet de Constitutions, nous ignorons dans quelle mesure l'étape d'élaboration intermédiaire et le travail de refonte nécessaire du

texte ont été faits en réelle collaboration et en tenant pleinement compte de l'avis de la fondatrice. Pour la même raison, nous ne connaissons pas l'évolution de la pensée de Mère Isabelle sur ce point avant son document de 1912, intitulé *Explication des Constitutions*. La tradition orale explique ce dernier document par le besoin qu'éprouvait Mère Isabelle de compléter et commenter les Constitutions dont elle n'était pas pleinement satisfaite - en même temps qu'elle les recevait avec reconnaissance de l'Église. Nous ne pouvons dire si cette insatisfaction était liée à d'autres choses que des questions canoniques.

1913 : LA CROIX-EN-BRIE

Mère Isabelle sait combien, pour la vie d'oraison et d'union à Dieu, les âmes ont besoin d'une atmosphère calme, rythmée et silencieuse. Cette nécessité l'a rendue peu favorable à l'œuvre des "Orantes du dehors", telle qu'elle est conçue : la vie de communauté n'est pas préservée de la venue de personnes vivant habituellement dans le monde. Malgré sa volonté d'épargner la communauté d'agitation venant de l'extérieur, Mère Isabelle brûle de zèle pour le bien de toutes les âmes. Elle fait bon accueil aux propositions du Père Emmanuel de donner de pieux conseils aux personnes qui viendraient faire une retraite sous leur toit, ou s'occuper à l'occasion d'enseigner le catéchisme à des enfants. Cela répondait d'ailleurs aux idées émises aussi, dès notre fondation, par le Père Picard qui voulait pour nous une piété éclairée et rayonnante.

Lorsque, dans leurs quelques sorties, des Sœurs ont l'occasion d'aider des pauvres matériellement ou spirituellement, cela réjouit toujours grandement Mère Isabelle. Joie pour le bien qui se fait ajouter, ainsi que joie d'une espérance renouvelée de voir se concrétiser la deuxième œuvre qui fait partie du projet de fondation. Ce sont pour elle comme des prémices d'une implantation ouverte au monde qu'elle désire. Elle le manifeste clairement lors d'un séjour de santé que firent plusieurs Sœurs ensemble à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) en 1911, et pendant lequel une petite fille leur est confiée pour le catéchisme :

"Je suis absolument ravie... j'en ai presque pleuré de joie. Je désirais tant que le bon Dieu montre sa volonté au sujet de la seconde œuvre et

voilà qu'Il la manifeste. Car c'est bien Lui - Nous ne sommes pour rien dans tout cela et cependant voilà réalisé le vœu que nous formions cet hiver d'avoir des enfants à préparer à la Communion privée - j'ai le sentiment que nous ne devons pas prendre l'initiative de notre œuvre secondaire. Elle doit nous être indiquée par la Providence et, le mieux pour nous, est de n'être que des auxiliaires..."¹⁷

L'année suivante, un nouveau séjour à Berck est à nouveau l'occasion d'une bonne œuvre à faire : un garçon de 10 ans estropié, qui n'avait jamais entendu parler de Dieu et que l'on croyait inguérissable. On le prit si bien en charge qu'il guérit et devint bon chrétien.

Après ces deux séjours estivaux à Berck, la santé des malades s'étant améliorée, les Sœurs n'y retournèrent plus. La nécessité s'imposait cependant d'avoir une maison de campagne pour y recevoir en été, les Sœurs anémiées par leur vie sédentaire à Paris. Mère Isabelle trouva cette maison en Seine-et-Marne, à la Croix-en-Brie, petit village où la foi semblait presque éteinte. Son jeune curé avait le zèle de vouloir réveiller la foi chrétienne en ce lieu, mais ne réussissait qu'à rassembler quelques enfants. Il demanda que nos Sœurs s'occupent des jeunes filles non catéchisées et établissent un patronage. Ceci fut à l'origine d'un nouveau débat avec le Père André.

"Nous avons cherché quelle était la pensée de la fondation, le désir du Père Picard par rapport aux oeuvres secondaires qu'autorisent nos Constitutions. Cet article de nos Constitutions ne doit pas rester lettre morte ; nous devons conserver le privilège du contact avec le pauvre qui est le membre souffrant de Jésus-Christ et, cependant, nous ne devons pas nous laisser entraîner dans des oeuvres trop extérieures qui nous détourneraient de notre but contemplatif et par conséquent de notre union intime avec Notre-Seigneur. La question est complexe, mais ne voulant que la volonté de Dieu sur nous, nous avons confiance qu'il nous la montrera à mesure des circonstances. Il a donc été décidé qu'on accéderait au désir du Curé de la Croix-en-Brie dans une certaine mesure, qu'on recevrait les jeunes filles, qu'on tâcherait de leur faire du bien en causant avec elles, en les instruisant, en les faisant chanter, mais qu'on n'aurait pas un patronage proprement dit."

Cette décision, ainsi que les consignes du Père André, ne sont pas aisées à suivre car les jeunes préfèrent jouer. De plus, le Père

¹⁷ Lettre à Sœur Thérèse-Emmanuel Dienne # RA.152 du 19 août 1911.

souffle le chaud et le froid : il donne des autorisations, dit ne pas les avoir données ou les retire... Il semble à la fois accepter cette ouverture mais cependant ne pas en vouloir... Mère Isabelle écrit à Sœur Thérèse : “*Le Père André m’a fait beaucoup d’objection pour le patronage, il craint trop de distractions, d’entraînement à autre chose*”. De son côté, Mère Isabelle retrouve le désir qu’elle avait avec le Père Picard d’éviter que la vie contemplative mène au repli sur soi :

“En allant au pauvre, on va à Notre-Seigneur et si on le fait en esprit de foi et dans la mesure voulue pour ne nuire en rien à l’observance et au recueillement, notre vie contemplative n’en souffrira aucun dommage. Il est si bon pour l’âme de se donner et d’être en contact avec les misères d’ici-bas ! L’égoïsme est un des dangers de la vie contemplative. On se repose doucement sur ce qui, après tout, nous plaît dans les occupations ; on se repose aussi dans une pauvreté où rien ne nous manque et qui nous affranchit de bon nombre de soucis. Voir un peu la pauvreté réelle est un bien. On devient plus détaché et surtout on se sait moins de gré des sacrifices qu’on a pu faire. L’humilité y gagne.”

Mère Isabelle avait tellement à cœur cette question de la charité à exercer envers les pauvres qu’elle en parle en abondance, surtout à cette période. Elle est séduite par cette perspective d’une future implantation en milieu pauvre et déchristianisé où, par la présence des Sœurs, on pourrait faire du bien là où il n’y avait personne pour le faire.

Le débat et les tensions qui se vivent, influencent les Sœurs dans un sens ou un autre, risquant de diviser la communauté et d’installer un certain flou sur ce qu’est ou non le mode de vie de référence des Orantes... On ne put renouveler l’expérience. L’année suivante apporte la guerre et absorbe toutes les énergies avec son lot de misères extérieures et de souci pour faire vivre la communauté dans des conditions difficiles. Mère Isabelle, quant à elle, perd une partie de sa fortune en Russie : “*J’ai toujours désiré la pauvreté, maintenant je la vis.*”

Jusqu’en 1918 un souci de proximité avec les pauvres demeure : “*Quand nous déménagerons, nous devons trouver comment être proche des pauvres.*” Après quoi, soit par lassitude, soit parce qu’elle s’en remet à l’avis de la majorité des Sœurs, elle ne revient plus à cette idée de présence aux pauvres. Le déménagement de la communauté, à Sceaux en 1920, se fit sans prévoir d’intégrer cette

dimension d'ouverture. À la fin de sa vie, Mère Isabelle insiste d'ailleurs plus sur le silence et la séparation du monde.

Malgré sa longue résistance, l'influence du Père André semble donc bien avoir modifié le projet initial de Mère Isabelle. Les entrées de personnes peu désireuses d'ouverture et peu capable de structuration par l'étude eurent aussi leur influence dans cette évolution.

Dans cette étude sur le rôle du Père André, d'autres points restent à examiner, particulièrement la place des études dans la vocation Orante et l'impact de la crise du modernisme, ainsi que les raisons pour lesquels Sœur Thérèse-Emmanuel - sur laquelle Mère Isabelle pensait pouvoir compter - a été écartée de toute charge et influence au profit de Sœur Anne-Marie. À défaut d'analyse complète, voici cependant quelques faits : "Fille" du Père André depuis ses 14 ans, Sœur Anne-Marie est proposée par lui dès 1908 pour faire partie du conseil alors qu'elle était encore jeune professe. Mère Isabelle refusa. Elle devient Conseillère en 1914 en remplacement de Sœur Thérèse qui est écartée. L'une et l'autre ayant naturellement tendance à partager plus facilement les idées de leur Père ou Mère spirituel(le), cela grandit l'influence du Père André pour lequel Sœur Anne-Marie prend facilement parti.

1921 : CHAPITRE D'ÉLECTION, GRAND HABIT, CLÔTURE, TRAVAIL DES SOEURS...

À sa mort le 3 juillet 1921, Mère Isabelle est entourée d'une trentaine de Sœurs installées depuis un an dans des locaux plus vastes qui ont favorisé les dimensions de plus grand silence et retrait. Le Chapitre général qui a lieu le 4 octobre avec les onze Sœurs les plus anciennes délibère et vote pour élire une nouvelle Supérieure Générale et deux Assistantes. Il ne dure qu'un quart d'heure et établit Sœur Anne-Marie Loysel comme nouvelle Supérieure Générale.

Une nouvelle étape commence. Dirigée et conseillée par le Père André, Sœur Anne-Marie met sa vertu et son esprit organisateur au service de sa charge. Leur accord de pensée et de décision marque sans tarder un tournant dans l'organisation des Orantes. Des structures de retrait sont mises en place, dans lesquelles la dimension

d'ouverture voulue par le Père Picard et Mère Isabelle ne trouve guère place.

- Le 21 novembre 1922, toute la communauté prend définitivement le grand habit religieux blanc avec manteau de chœur et manteau à traîne au prie-Dieu d'adoration.
- La clôture stricte est établie peu après.
- L'office se célèbre désormais au chœur sept fois par jour comme dans les grands ordres et revêt aux solennités une particulière splendeur.
- Une nouvelle catégorie de Sœurs est fondée : les *Sœurs externes* chargées de tous les liens et contacts extérieurs.
- Le travail est organisé à l'intérieur de la clôture afin de subvenir aux besoins de la communauté qui ne jouit plus de l'avoir et des revenus de Mère Isabelle.
- Le 2 février 1926 l'adoration perpétuelle devant le Saint-Sacrement exposé est instaurée jour et nuit – c'est l'accomplissement d'un des grands désirs de Mère Isabelle.
- En 1927, l'article sur l'œuvre secondaire que Mère Isabelle avait fait insérer et approuver dans nos Premières Constitutions, est supprimé par le Père André.

Mère Isabelle avait annoncé que la vie Orante prendrait des formes bien différentes suivant qui, du Père André ou d'elle-même, quitterait cette terre le premier. Sa "prophétie" se vérifie¹⁸.

Plus tard, lorsque l'Église de Vatican II demandera aux Congrégations de retrouver leur charisme originel, les Orantes quitteront leurs grands manteaux et retrouveront la présence au monde, "la prière restant toujours première".

Rue de Normandie, 62
1081 Bruxelles
Belgique

Sœur Anne Huyghebaert
Orante de l'Assomption

¹⁸ "Une chose qui me préoccupe beaucoup, c'est la divergence qu'il y a entre le Père André et moi au sujet de la formation de l'œuvre.- ~ nous avons beau faire l'un et l'autre, moi pour obéir et entrer dans ses intentions, lui pour ne pas me rendre la chose trop difficile, nous ne pouvons pas tomber absolument d'accord et je suis très certaine que si lui ou moi venions à disparaître, il y aura dans un sens ou dans l'autre un changement notable." – Lettre # AB.22 au Père Emmanuel Bailly – Paris le 14 février 1905.

DÉBAT

Luc Fritz, A.A. : J'ai découvert la personnalité très riche de nos fondateurs, avec leurs grands et leurs petits côtés. J'ai appris beaucoup sur notre histoire.

On pourrait citer pour chaque Congrégation deux points constructifs et deux points négatifs.

Jean-Paul Périer-Muzet, A.A. : Il faudrait préciser les relations entre le Père d'Alzon et Marie Correnson. Elles ont subi quelques changements. Et élargir ces relations à l'entourage du Père d'Alzon, surtout celles concernant la fondatrice des Oblates.

Michèle Ropp, Or.A. : Je suis frappée par la volonté de rattachement de chaque Congrégation à l'Assomption.

Je retiens l'importance du principe de subsidiarité. Aujourd'hui, nous n'avons pas à craindre cette étape de vérité, mais envisager cette volonté commune Assomption : comment construire l'Assomption d'aujourd'hui et de demain.

Clare-Teresa Tjader, R.A. : La direction et le gouvernement ne sont pas clairement distingués ni expliqués dans nos documents. L'argent et les biens temporels semblent demeurer seuls en dehors de l'autorité de direction. Les Augustins de l'Assomption avaient-ils un schéma d'Eglise sur lequel ils se basaient pour les rapports avec notre congrégation?

La question de l'esprit de l'Assomption que les Religieuses de l'Assomption auraient perdu : Il n'est jamais expliqué sauf dans une lettre que vous avez dans mon document. Était-ce la question de trop de contemplation? Mère Marie-Eugénie pourtant ne fait jamais allusion à des difficultés avec Mère Térèse-Emmanuel à ce sujet.

Jean-Michel Brochec, A.A. : J'ai découvert la souplesse du Père d'Alzon.

À travers tous les déboires encourus, j'ai vu la volonté de toutes les Congrégations de former une famille.

Question : *Les difficultés entre Assomptionnistes et Congrégations féminines n'ont-elles porté que sur les questions de gou-*

vernement ? Qu'en était-il de l'esprit ? Y avait-il des enjeux plus fondamentaux ?”

Céline Héon, P.S.A. : Les personnes en situation avaient des idées claires. Mais là où apparaît le Père Picard il y a crise. Je ne vois pas clairement la distinction entre direction et gouvernement. Pour l'avenir, il faudrait définir ce qui nous permet d'être une seule famille.

Thérèse-Agnès de Balincourt, R.A. : Je suis frappée par la personnalité des femmes et en même temps par leur désir d'être rattachées aux Assomptionnistes. Ce serait bon de comparer les Constitutions de nos Congrégations. Je retiendrai l'impact de l'histoire sur nos relations d'aujourd'hui.
Je suis émerveillée par la force de la tradition orale de chaque famille. Elle pourrait aboutir à une convivialité plus grande.

Mercedes Martínez, P.S.A. : “J'ai pu saisir la complexité de la réalité, notamment de la relation homme/femme encore plus difficile dans ce siècle. Nous vivons un moment de grâce. Comment en profiter pour l'avenir ?
J'aimerais que les Religieuses de l'Assomption clarifient le rôle de Marie du Christ à partir des Religieuses de l'Assomption.

Richard Lamoureux, A.A. : La place de la femme au XIXe siècle avec ses sentiments, ses convictions est devenue plus claire. Elle n'est pas la même au XIXe siècle qu'aujourd'hui. Le désir de direction est difficile à comprendre des hommes.
Je crois aussi qu'il est difficile d'interpréter le XIXe siècle. Il faudrait l'appui de documents et de preuves. Quoi qu'il en soit, la nature humaine n'a pas changé depuis le XIXe siècle. Nous devons poursuivre notre communication en toute clarté et entretenir l'amitié entre nos Congrégations.

Cristina Maria Gonzalez, R.A.: Je suis frappée par la liberté d'expression de tous, surtout des femmes. Je suis convaincue que vouloir fonder une Congrégation d'hommes et de femmes était une œuvre bien risquée au XIXe siècle. Tous ensemble nous avons risqué et nous ne pouvions pas éviter les difficultés. Je désire mieux connaître le Père d'Alzon indépendamment des difficultés ; de même pour le Père Picard et tous les grands dont nous avons parlé.

Marcel Poirier, A.A. : Je constate que notre histoire est marquée par la conception du rôle de la femme au XIXe siècle, en pleine évolution. Nos fondatrices étaient féministes bien avant l'heure. L'histoire est aussi marquée par le flou juridique dans l'Église. Le miracle est que nous soyons là aujourd'hui à rechercher ensemble la sève des origines.

Céline Héon, P.S.A. : "J'ai découvert la complexité du XIXe siècle. Les difficultés de nos familles proviennent de cette complexité et aussi de celles de nos fondateurs.

Richard Brunelle, A.A. : Il y a différentes compréhensions de l'obéissance. Le Père d'Alzon avait une idée plus libre, les deux autres, une idée plus stricte. Cela s'est manifesté même à l'intérieur des assumptionnistes, lors de la crise de 1917, notamment. Alors que le Chapitre général devait élire le successeur d'Emmanuel Bailly, le Saint-Siège a dû intervenir et imposer un Vicaire et le Saint-Siège a choisi un Supérieur Général.

Georgette-Marie Fayolle, O.A. : Le Seigneur peut faire sortir le bien de toutes les situations à condition de coopérer avec lui. La crise a conduit les Oblates de l'Assomption à s'impliquer fortement à la Bonne Presse. La Providence peut travailler à travers nous. C'est un appel à construire l'avenir de façon très positive. Je suis très heureuse de vivre aujourd'hui dans une Église qui nous libère d'une tutelle ecclésiastique très prégnante, tout en nous laissant la possibilité de choisir et de nous ouvrir aux richesses.

Henri Kizito Vyambwera, A.A. : Comment vivons-nous cette histoire aujourd'hui ? Nos Supérieurs Généraux se rencontrent et travaillent ensemble mais les religieux et les religieuses ne le savent pas. Il peut y avoir des choses qui font problème peut-être aujourd'hui.

Maureen Connor, R.A. : Je suis frappée par la façon simple et humble de présenter les problèmes. Cette manière de faire est une grâce. Je situe les problèmes à trois niveaux : le rôle des femmes, la confusion des rôles, les fortes personnalités avec leurs qualités et leurs défauts.

Comment sommes-nous sortis de ces crises ? Quelqu'un a osé faire un pas en avant. L'esprit aussi est intervenu quand le Père

Picard a changé d'avis d'un jour à l'autre. Avoir plus d'informations est aussi une manière de sortir d'une crise.

René Mihigo, A.A. : Nous sommes vraiment une famille qui a traversé des vagues violentes pour aller au-delà des mers. Je félicite nos Pères qui ont su gérer toutes ces femmes charismatiques, avec le souci de garder l'esprit fondateur de la famille de l'Assomption. Notre famille est en train de soigner les blessures du passé, que nous avons transporté dans les pays de mission, peut-être même inconsciemment.

Claire-Myriam Milanese, R.A. : Je souhaiterais approfondir l'impact du contexte ecclésial et politique sur les différentes crises, l'influence des prises de position des évêques et des hommes politiques.

Bernard Holzer, A.A. : J'aimerais éclaircir le rôle des entourages de nos fondateurs, le rôle des Conseils. On le voit moins avec Marie-Eugénie. Y-a-t-il des comptes-rendus de Conseils ?

Thérèse-Maylis Toujouse, R.A. : Oui, nous avons les cahiers des comptes-rendus des Conseils.

Marie-Jacques Sévenet, Or.A. : Il faudrait situer certains problèmes de gouvernement dans un cercle plus large tel que le diocèse. L'appel aux assomptionnistes ne serait-il pas à situer par rapport aux relations vécues à l'époque avec les diocèses ? Par exemple avec le diocèse de Paris pour les Petites Sœurs ?

Luc Fritz, A.A. : Il serait bon de connaître l'entraide économique qui a existé et qui existe.

ANNE HUYGHEBAERT

Meilleure découverte du Père Picard dans son tempérament tranché

Point de vue d'une Orante de l'Assomption en fin de colloque

Le Père Picard a été plusieurs fois évoqué à propos des différents vécus dans les origines des Congrégations de l'Assomption qui ont été abordées dans ce colloque. La découverte de quelques faits et citations nous y ont permis de mieux situer une dimension d'âpreté de son tempérament qui ne nous est pas transmise par les écrits de notre Fondatrice, ni par notre tradition de Congrégation, ni par les témoignages, généralement posthumes, des Augustins de l'Assomption de sa génération.

Nous le connaissions fraternel, souvent paternel, jusqu'à exprimer sa tendresse dans certaines de ses lettres. Durant ce Colloque, nous avons découvert, par exemple que le Père d'Alzon, souvent élogieux à son sujet, le croque ainsi en 1876 :

“Quant à la rivalité entre provinces, le coupable c'est moi (...) nous avons un collègue écrasé de travail, mais où les religieux ont une énergie que n'ont pas ceux du noviciat. (...) avec les meilleures intentions du monde, celui qui amènera les rivalités, ce sera le P. [Père] Picard avec son despotisme. Vous ne voulez pas le subir pour être contrainte d'aller là ou là. Les religieux, ici, ne sont pas plus disposés à l'accepter comme un oracle infallible. Je considère cela comme un très grand malheur. Mais aussi pourquoi ne peut-il s'assouplir et est-il tout d'une pièce ? Il faut en passer par sa manière de voir, ou il donnera sa démission. Il sait bien qu'en ce moment il m'est impossible de l'accepter...”¹

Dans l'extrait qui vient d'être cité, le Père Picard est dépeint aussi directif vis-à-vis du Père d'Alzon et des autres Pères que vis-à-vis de Mère Marie-Eugénie. Sa raideur ne peut être réduite à une

¹ Lettre du Père Emmanuel d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus n° 5764 du 22 octobre 1876 – citation donnée oralement au colloque par Sœur Clare Teresa Tjader, Religieuse de l'Assomption.

difficulté vis à vis des femmes dont il ne supporterait pas qu'elles lui résistent. Sa relation aux femmes est sûrement marquée par son époque et son milieu d'origine mais elle l'est plus encore par sa conception de l'obéissance appliquée à toutes ses relations de direction ou gouvernement. A la suite du Père Jean-Paul Perier-Muzet², assomptionniste, nous constatons que pour le Père Picard, l'obéissance se fonde surtout sur l'humilité et l'effacement tandis que chez le Père d'Alzon elle est marquée surtout par le dialogue. Comme de son côté, Mère Isabelle a toute sa vie approfondi sa consécration à Dieu par un chemin de profonde humilité, elle a pu trouver un soutien et s'unifier dans cette spiritualité du Père Picard.

Nous relevons d'autre part que la raideur évoquée se conjugue avec "*les meilleures intentions du monde*". C'est ainsi, par exemple, qu'en même temps qu'un projet à portée sociale en vue d'une oeuvre de presse chrétienne, le Père Picard voit le bien des Oblates dans la proposition qu'il fait à Mère Correnson d'ouvrir un noviciat à Paris

"on pourrait saisir cette occasion pour préparer aux Oblates un développement sérieux, et je viens vous le proposer – vous verrez dans cette ouverture le désir de faire du bien à une oeuvre qui m'est très chère et à laquelle vous avez consacré toute votre vie." – "Je crois que [ce projet] serait très utile aux Oblates et je vous demande de faire l'impossible pour qu'une Sœur vienne comme maîtresse des novices. Cette combinaison préparerait, je crois, un vrai développement pour l'oeuvre..."³

Mais, il peine ensuite à admettre que Mère Correnson puisse avoir d'autres vues et il insiste (lettre du 26 juin 1882).

De cette même lettre, citée dans son entièreté ci-dessous, il a été dit que le Père Picard y faisait de "nombreux reproches".

"Paris, le 26 juin 1882 - "Ma révérende Mère, - "Je comprends votre embarras, mais j'espère que vous comprenez le mien. Pas plus que vous, je ne voudrais en rien m'écarter des intentions de notre cher et très vénéré Père, mais en agissant comme je désire le faire, je suis sûr de rester dans ses intentions connues et ses autorisations données. -

² Opinion que le Père Jean-Paul, archiviste, a exprimé oralement lors d'une de ses interventions au Colloque.

³ Extraits des lettres du Père Picard à Mère Correnson n. 5104 et 5105 des 11 avril et 18 juin 1882.

“Vous me dites : Il ne doit y avoir qu'un noviciat et ce noviciat doit être à Nîmes ; or, à peine ai-je eu la douleur de prendre le fardeau de l'Assomption qu'un premier rapport de Bulgarie m'a révélé un second noviciat. En outre j'étais autorisé à commencer quelque chose à Paris ou à Sèvres. - “Tout cela sous la dénomination d'Oblates de l'Assomption. Les circonstances me paraissent imposer aujourd'hui ce que je trouvais désirable, il y a près de trois ans. Je me permets donc d'insister. Si vous n'avez personne à Nîmes, peut-être pourrait-on emprunter à la Bulgarie une des Sœurs qu'elle possède. Ceci ne s'oppose en rien au point de règle que vous citez. La supérieure admet, en effet, à la profession, mais cette admission est toujours précédée de l'examen et du consentement du supérieur. - “Ceci m'amène à la question plus grave que vous soulevez dans votre lettre et sur laquelle il importe, en effet, de bien s'entendre. Des Sœurs envoyées en Espagne pour y quêter sans que je fusse prévenu, des prédications extraordinaires ou retraites sans l'assentiment du Père Laurent sont des choses qui ne se font pas. J'aurais dû vous en parler à mon passage, mais j'en avais de la peine et j'aimais mieux attendre l'occasion, qui ne pouvait pas tarder, pour poser la question : Quelle est au juste la situation des Oblates vis-à-vis des religieux de l'Assomption ? Je crains un malentendu et vous seule pouvez éclaircir mes doutes. Je vous en prie, faites la lumière complète. J'espère que la situation sera telle que nous devons tous la désirer, et je prie Notre-Seigneur de nous éclairer et de nous conduire. Avant tout il faut pouvoir marcher en confiance et simplicité. - “Veuillez agréer, ma révérende Mère, l'hommage de mes sentiments très respectueux et dévoués en N. S. [Notre Seigneur]- F. Picard.” - Lettre n° 5106 du Père Picard à Mère Correnson.

Le ton en reste pourtant modéré et les remarques faites brièvement - par exemple sur l'existence d'un noviciat en Bulgarie que nous n'avons pas vérifiée ou sur des quêtes faites au nom de l'Assomption - nous semblent compréhensibles et légitimes, surtout dans le contexte établi par la convention de 1876. Il serait bien sûr plus intéressant de compléter cette impression par la réponse et l'opinion de Mère Correnson sur ces points.

Suite à ce courrier, Mère Correnson exprime clairement sa volonté que les Oblates ne soient pas une Congrégation gouvernée mais plutôt dirigée par les Pères, dans la ligne de l'autorité qu'avait laissée le Père d'Alzon à la Supérieure générale à Nîmes. Mais la situation dans les missions d'Orient est assez différente puisqu'elles sont entièrement portées et dirigées par les Pères auxquels elles appartiennent. Non seulement, les Oblates ne pourraient guère continuer leur mission sans eux - ce dont le Père Picard a bien sûr conscience

- mais surtout, dans ce contexte de mission, les Pères trouvent impossible de garder la charge de Sœurs qui ne dépendraient plus d'eux que pour la direction spirituelle. "*Je ne trouve pas possible de garder la responsabilité sans l'autorité*" ; "*en mission c'est impossible*" ; "*nous n'acceptons pas en mission de rester chargés des Sœurs*"⁴. C'est pour cette dernière raison que le Père Picard demande à toutes les Oblates de se prononcer par scrutin secret sur le choix d'être gouvernées par les religieux de l'Assomption ou non. Cela provoquera la douloureuse scission que l'on connaît.

En septembre 1882, le Père Picard a provoqué des conversations avec Mère Correnson à Nîmes pour chercher une entente. Ont-ils pu entrer en dialogue ? A-t-il cherché à convaincre ? Son tempérament entier l'a-t-il empêché de chercher et proposer une solution de conciliation ? Cette solution existait-elle ? De tout cela nous ne savons rien de manière certaine.

Nous en avons donc mieux pris conscience, le caractère absolu du Père Picard l'a mené à des raideurs et intransigeances dommageables dont l'histoire de nos Congrégations garde des traces et cicatrices parfois durables et souvent difficiles à cerner dans la précision de leur origine. N'oublions pas cependant que ce même trait de caractère dans son versant positif a plus largement encore contribué à son charisme de foi, de direction et de gouvernement ainsi qu'à son engagement sans faille au service du Règne de Dieu et de l'Assomption. L'un et l'autre lui ont été aussi indispensables pour affronter lui-même et faire traverser à sa Congrégation la tourmente des contradictions et persécutions comme il l'a fait.

Rue de Normandie, 62
1081 Bruxelles
Belgique

Sœur Anne Huyghebaert
Orante de l'Assomption

⁴ Extrait des lettres du Père Picard n° 1869 et 1871 de septembre 1882.

LOUIS SECONDY

Essai de Synthèse

De ce colloque ou des contacts tissés au cours de ces journées de travail ou de partage, je tire cinq éléments réactions, réflexions, commentaires.

I – Vous avez osé,

osé débattre de ce qui, dans le passé, a opposé et fait souffrir vos familles et qui a laissé des traces aujourd'hui, pour en tirer un parti positif, faire une oeuvre à la fois de purification de la mémoire, mais aussi du sentiment et de l'affectivité. Et d'abord, pour cela, clarifier les faits. Vous avez pris le chemin sans concession de l'histoire sérieuse, sans non-dit, en confrontant des points de vue différents, à partir de sources premières, en composant témoignages et récits pour tenter de cerner plus complètement les questions et chercher à se faire une idée plus juste de la réalité. C'est de la bonne histoire. Mais votre mérite ne s'arrête pas là. Il ne s'agissait pas ici, en effet, de discussions sur un thème de recherche extérieur à vous, mais tout au contraire, de faits concernant votre héritage, votre histoire familiale, impliquant des remises en cause...

Vous avez aussi osé donner à votre colloque une large ambition, en lui fixant trois dimensions

- la compréhension d'un siècle complexe et mouvant pour la connaissance du contexte,
- l'analyse de dossiers, précis, minutieusement établis,
- la participation active des héritiers présents dans la salle, en leur donnant la parole – ce qui fait de cette rencontre un vrai colloque.

II – Ce colloque a rempli sa mission

sur deux des trois objectifs qu'il s'était fixés. Je reviendrai sur le troisième en conclusion.

I – Relire votre histoire

Vous l’avez fait :

par la constitution de dossiers solides, bâtis par vos archivistes aux méthodes rigoureuses et aux connaissances impressionnantes,
 par la présentation de dossiers soigneusement exposés par une lecture stricte des contenus qui ne laissent rien à l’improvisation,
 par l’utilisation de citations longues qu’il est moins facile de tirer à soi que des extraits très courts, isolés parfois de leur contexte,
 par des débats historiques de niveau universitaire.

Reste peut-être à ne pas oublier la consultation des archives externes, publiques, municipales départementales ou nationales, sur tel ou tel point, par exemple en ce qui concerne les pensionnats des “Assomption” de Nîmes. Il est bon par exemple de préciser que les questions débattues à propos de cette ville, qui a plus de 62 000 habitants en 1872, concernent surtout des catholiques du milieu des notables. Les affaires du prieuré et des pensionnats ne sont probablement pas les préoccupations majeures des habitants de l’Enclos Rey. Mais le Père Pernet, lui, s’en est soucié, à partir du collège de l’Assomption.

Ainsi, grâce à ces méthodes, tous les présents savent aujourd’hui l’essentiel de ce qu’il faut savoir sur les thèmes retenus pour comprendre les événements qui ont parfois rendu ce passé douloureux, au cours du XIXe siècle, et par la suite.

III - Remarques autour de la crise.

Votre réflexion tournait autour de cette question. Que peut-on en tirer ?

I – Une élucidation : à quoi tiennent ces difficultés ?

Vous l’avez cerné au cas par cas, en décelant la complexité des causes : celles qui proviennent de telle ou telle personne, celles qui découlent de la difficulté à cerner la nature des relations entre les diverses “Assomption”, celles enfin qui sont issues de causes externes : une situation, une conception de la mission particulières. Pensons au Cap.

2 - *Cette étude des crises a paradoxalement entraîné chez moi des réactions inattendues :*

la découverte, à travers tous ces récits, d'autant d'aspects positifs que d'aspects de crise entre les "Assomption" – ce qui vous a uni – des liens solides, capables le plus souvent de résister aux épreuves et aux conflits, une chaîne d'entraide qui va des Religieuses de l'Assomption, aux Augustins de l'Assomption jusqu'aux Orantes en passant par les Petites Sœurs de l'Assomption et les Oblates de l'Assomption. C'est très frappant.

Découverte aussi de l'élément majeur de rassemblement qui s'est noué autour d'un nom qui, en faisant l'unanimité, a pu devenir en certaines occasions un objet de querelle. Nous l'avons vu. Mais, curieusement, un nom qui pour l'ensemble ne recouvre pas la spiritualité du mystère de l'Assomption, mais une forme de spiritualité christocentrique vécue dans la multiplicité des charismes.

Ces charismes vous ont amenés à une multitude d'engagements, d'œuvres, de créations, dans tous les sens, sur tous les terrains, qui ont fondamentalement correspondu aux différentes missions que l'Église confie aux Congrégations : éducation et enseignement à tous les niveaux, souci de "rechristianiser les intelligences", de rendre la société plus vivable et plus chrétienne, avec le souci des pauvres, des humbles, des malheureux, missions et contemplation.

Et tout cela, à partir d'un tronc commun et d'une famille à branches multiples.

3 – *Une réflexion sur les crises*

La crise est un accident regrettable, mais inévitable dans toutes les relations humaines. On peut dire que vous y étiez encore plus exposés que d'autres. Vouloir créer une sorte de lien existentiel entre cinq branches où s'entrecroisent des personnages clés ne pouvait que multiplier les occasions de crises. À cinq, il y a plus d'occasions de mésententes qu'à deux. Chez vous, il y en a eu, vous les avez décrites. Ne doit-on pas à présent se poser la question clé : pourquoi chez vous ces crises, très graves parfois, n'ont-elles pas entraîné ce qui s'est si souvent passé ailleurs : un éclatement mortel ?

4 – D’où la nécessité de vous poser la question :

qu’est-ce qui vous a permis de vous en sortir ? Une classification rudimentaire, mais éclairante, pourrait s’avérer utile pour trouver la réponse qui ne peut être que nuancée : celles qui ont été rapidement surmontées, celles qui ont laissé des séquelles durables. Comment et quand ces séquelles ont-elles été surmontées ? Est-ce fait ? Est-ce à faire ? Comment se sont terminées ces crises ? Par des ruptures ? des retrouvailles ? des rencontres devenues aujourd’hui constructives comme celles que vous avez eues avec les Sœurs du Cap ?

5 – Du bon usage des crises

Elles ont, si on les surmonte à court terme, des effets positifs rapides. Elles peuvent aussi avoir des effets positifs, si on le surmonte à plus long terme. Elles peuvent aussi aboutir à des ruptures nécessaires, préférables parfois, à certains égards, à une corruption mortelle de la situation, une gangrène mortifère.

Aujourd’hui les thérapeutes de groupes, comme les politiques, mettent en pratique la médiation. Est-ce un nouveau moyen de limiter la portée des crises à venir ?

IV - Ce colloque montre ce que les “Assomption” ont apporté d’original à l’Église de France.

J’en retiendrai trois aspects :

L’idée d’évangéliser les jeunes filles des notables à une époque où les pensionnats de jeunes filles ne sont souvent que des écoles sans caractères. Cette insistance n’est pas unique, mais particulièrement forte chez Mère Marie-Eugénie.

Créer une Congrégation enseignante à partir d’un établissement. L’enseignement est à la fois premier et antérieur et intérieur à la Congrégation.

L’utopie orientale vers la Pologne et la Bulgarie pour atteindre la Russie, avec la volonté inouïe de mettre fin au schisme et de ramener les Orthodoxes à Rome. Et ceci, dans un contexte de vérité absolue : vous êtes dans l’erreur, nous, nous sommes et avons la vérité.

V – La place faite aux laïcs

Le Père d'Alzon donne l'exemple dans son collège, même si cela lui coûte cher. Il exprime d'ailleurs le fait qu'il ne faut pas imposer aux futurs laïcs (collégiens) les mêmes contraintes qu'aux futurs prêtres (alumnistes), par exemple, pour la fréquentation de la messe. Le Père Pernet et Marie Fage, de leur côté, multiplient les formules pour mettre les laïcs dans le coup. Il faut absolument que soit analysée cette manière de faire à travers les documents des Petites Sœurs de l'Assomption.

Il y a là un point à creuser dans chacune de vos Congrégations, car il est capital pour une bonne histoire de l'Église de France au XIXe siècle.

Conclusion :

Il vous reste, dans vos relations inter-Congrégations, à mettre en œuvre le troisième objectif de ce colloque : une plus grande communion. Cela n'est plus du ressort de l'historien ou plutôt ce sera de son ressort, lorsque vous l'aurez réalisé et que ce sera devenu de l'histoire. À la lumière de ce colloque, j'ai le sentiment que les occasions de rencontres vont se multiplier. Se voir, se parler, c'est se donner l'occasion de dégonfler les baudruches, de panser et de cicatrifier les plaies. Mieux se connaître pour mieux s'apprécier.

En tout cas, merci de m'avoir accueilli, moi l'étranger, la pièce rapportée. J'ai profité de ces rencontres et je m'en vais plus riche pour ma gouverne et mon enseignement, et rempli d'admiration pour une Église qui est tellement humaine qu'on se demande comment elle peut survivre encore après deux mille ans de ce régime. En osant ce que vous avez osé, vous y avez contribué à votre manière. Merci de continuer.

9, rue de la Frégate
34084 Montpellier
France

Louis Secondy

RICHARD LAMOUREUX

Envoi

À la fin d'un colloque où nous avons réfléchi au moins en partie aux relations entre hommes et femmes au XIXe siècle, je me sens obligé d'expliquer pourquoi je parle (moi, le seul Supérieur Général homme) à la clôture de notre travail. Je veux vous assurer que je ne m'attribue aucune autorité spéciale. J'obéis plutôt aux quatre Supérieures Générales qui m'ont demandé de prendre la parole. D'ailleurs, même si ce que je vais dire n'a pas été relu et approuvé par les quatre autres, elles ont toutes contribué d'une façon ou d'une autre à son contenu.

Vous pouvez considérer ces paroles comme l'équivalent séculier de l'"ite missa est" à la fin de la messe. Nous avons célébré un type d'eucharistie, avec des moments de réconciliation, de récit historique, de célébration et d'action de grâce. L'"ite missa est" à la fin de la messe servait toujours à nous rappeler que ce qui venait d'être célébré devait avoir des conséquences par la suite. Et c'est aussi le cas pour nous à la fin de ce colloque. Notre travail ici nous a confiés à tous, certaines responsabilités et une mission à poursuivre.

J'aimerais résumer tout ceci en deux convictions majeures, suivies de trois suggestions pratiques.

DEUX CONVICTIIONS

Il ne faut pas avoir peur de la vérité.

Le premier point peut se résumer dans ces quelques mots : N'ayez pas peur de la vérité. Sœur Mercedes nous rappelait déjà au début de nos travaux : Faire mémoire est libérateur ("Hacer memoria es liberador."). Le quatrième évangéliste l'avait exprimé en des termes semblables : "La vérité vous rendra libres." (Jean 8, 31)

Jésus dit alors aux Juifs qui l'avaient cru : "Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples et vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres."

La vérité n'est pas facile à trouver, mais nous, nous sommes réunis ici parce que nous avons pensé qu'il valait la peine de faire cet effort et que celui-ci porterait du fruit. Nous avons essayé d'entrer dans les esprits et les cœurs de nos Fondatrices et Fondateurs, de ne pas les juger avec les critères et, en effet, les préjugés que nous avons aujourd'hui. Ce colloque nous a permis de faire la vérité sur certaines questions difficiles (par exemple, les premiers efforts pour organiser la Mission d'Orient). Ce faisant, nous avons su reconnaître que l'interprétation n'est jamais facile ; pendant nos discussions, un même texte pouvait être invoqué pour appuyer des interprétations bien différentes. Mais au moins avons-nous fait l'effort d'apporter des preuves pour appuyer nos interprétations. Nous avons compris aussi que la vérité est souvent beaucoup plus vaste et complexe que ce qu'initialement nous sommes capables de saisir. Nous avons bien avancé et nous n'avons pas pu tout étudier sur toutes les questions que nous aurions aimé traiter. Toutefois, nous avons identifié certaines questions qui ont besoin d'être approfondies encore. Mais le mieux, c'est la preuve que nous avons été capables de mener ensemble un travail à bon terme comme celui-ci. En effet, une recherche et une réflexion sérieuses nous permettent de résoudre certains problèmes et de mieux progresser dans nos relations.

Nous avons compris aussi que ce qui est dans nos archives n'est pas toujours très édifiant et ne correspond pas toujours à l'image idéalisée que nous avons de nos Fondateurs ou de nos histoires. J'ai récemment lu une lettre, que nous avons intégrée dans nos archives à Rome, du Père Léon Déhon à un de ses amis qui s'était fait Assomptionniste mais décida de quitter la Congrégation. Ce que le Père Déhon avait à dire sur le Père d'Alzon n'est pas très flatteur, mais il y a peut-être quelque vérité dans ce qu'il disait :

Je suis heureux de votre projet de quitter l'Assomption. Il y a là une activité fébrile qui a bien pu vous satisfaire quelque temps, mais ce n'est pas ainsi qu'ont commencé les grandes Congrégations. Le Père d'Alzon ne me semble pas avoir l'étoffe d'un fondateur. Il a, il est clair, beaucoup de cœur et quelquefois des aperçus de génie, mais il est extrêmement mobile dans son caractère et ses affections, peu sûr dans ses jugements parfois étrangement colère. On ne fait pas chez lui de noviciat sérieux, il y a peu d'union et après cent variations rien n'est encore fixé dans son but et dans ses règles. Il y a dans le cher Père

d'Alzon bien des côtés naturels et humains. Et cependant, c'est sa personne qui soutient tout. Cette Congrégation me paraît être un beau feu de paille qui n'aura pas de durée.¹

Oui, l'histoire n'est pas toujours édifiante, mais l'ignorer serait une folie. Notre amour de la vérité nous fait fuir toute fausse hagiographie. Nous devrions peut-être prendre comme devise ces quelques mots de Mère Marie-Eugénie : "franchise et *vraie* charité".

N'oublions pas ce que nous avons vu dans le miroir.

La deuxième grande conviction se résume dans ce passage de la lettre de saint Jacques :

Qui écoute la Parole sans la mettre en pratique ressemble à un homme qui observe sa physionomie dans un miroir. Il s'observe, part, et oublie comment il était. Celui, au contraire, qui se penche sur la Loi parfaite de liberté et s'y tient attaché, non pas en auditeur oublieux, mais pour la mettre activement en pratique, celui-là trouve son bonheur en la pratiquant. (Jacques 1, 23-25)

Parfois il est difficile et pénible de se voir dans le miroir. Et il est encore plus difficile de changer ses idées, de se convertir. Se regarder et se voir ne suffisent pas. À la fin de ce colloque, nous avons chacun à faire une réflexion personnelle. Avant tout, nous ferions bien de prendre bonne note de ce que nous avons appris ; c'est dans ce sens que le Père Luc Fritz nous a fait une proposition. Et ensuite, nous devons modifier (et c'est là le défi) les récits que nous avons répétés pendant tout un siècle s'ils ne correspondent pas à ce que nous savons maintenant être la vérité ; changer les histoires qui sont devenues légende, qui sont presque devenues "évangile"- mais qui sont tout simplement fausses ! Et le changement devra peut-être aller encore plus en profondeur : il nous faut purifier notre mémoire, oublier les blessures infligées par des offenses réelles ou imaginées. C'est à une véritable conversion de l'esprit que nous sommes appelés par ce colloque.

Ensuite, plus concrètement, nous devons nous organiser (par des sessions pour les formateurs, par la révision de nos programmes de

¹ Père Léon Déhon à son ami, le Père Charles Desaire, St Quentin, le 18 janvier 1873.

formation, à travers des publications, etc.) pour que ce que nous avons appris ici se transmette avec précision et justesse, à la place des erreurs que nous avons propagées, à notre insu peut-être. Un moyen efficace de le faire serait de publier, pour l'ensemble de la famille, un module de formation avec les éléments communs majeurs de notre histoire et de notre charisme avec, ensuite, des explications sur les particularités de chaque Congrégation dans les termes propres à chacune.

Mais la conversion va encore plus loin. Il est bon de mieux connaître notre histoire commune, mais il faut aller au-delà d'une simple connaissance des faits historiques : que nous inspire l'exemple de nos mères et de nos pères pour notre vie aujourd'hui ? Pendant ces quelques jours, j'ai été frappé par la capacité de nos fondateurs à lire les signes des temps et alors pour y répondre ; j'ai été frappé par leur souplesse, leur disponibilité, leur attention à l'Esprit. C'est peut-être leur sainteté qui m'impressionne. Il est peut-être plus facile de fonder que de re-fonder, mais c'est à ceci que nous sommes appelés aujourd'hui : re-fonder pour un temps nouveau. Mais s'il est plus difficile de re-fonder, peut-être nous faudrait-il une sainteté encore plus grande. Quelle présomption !

TROIS SUGGESTIONS

Maintenant je passe à des propositions plus pratiques.

L'importance des archives et des archivistes

La première concerne l'importance des archives et des archivistes, si jamais nous sommes tentés d'en douter.

Les archives doivent être rassemblées (dans un espace sec et sûr, sur des étagères solides et propres, et dans des boîtes et caisses appropriées) ; elles doivent être préservées physiquement (et aujourd'hui comment ne pas penser au rôle de l'informatique ?) ; il faut les indexer (avec les références sur papier et disc dur) ; et il faut les publier. Tout ceci dans le but de les rendre accessibles pour la formation et l'édification des religieux, et en général du public qui s'intéresse à notre histoire. On doit respecter la discrétion quand des documents touchent à des personnes qui sont encore en vie, naturellement, mais il me semble que le respect pour la vérité doit nous

pousser à mettre tous nos documents à la portée des chercheurs sérieux. Ici encore, pas de fausse hagiographie !

Les archivistes sont responsables de toutes ces tâches. Mais pour être capables de bien faire tout cela, ils ou elles doivent aimer le métier pour bien le faire et être bien formés. Il est donc important de prévoir bien à l'avance la formation universitaire en histoire d'un certain nombre des nôtres ; quant au savoir-faire technique propre à l'archiviste, il s'acquiert plus facilement sur le tas et par des sessions adaptées. Il faudra peut-être aussi avoir recours à nos amis laïcs pour qu'ils nous aident à organiser nos archives et les rendre utiles pour la recherche historique.

L'importance de poursuivre la recherche et le dialogue,

sur les questions étudiées, sur les nouvelles questions identifiées, sur d'autres points qui vont surgir.

Nous sommes d'accord sur l'importance de tout ceci, mais comment mettre tout cela à l'œuvre ? Ce colloque a été organisé dans le cadre du Jubilé de l'an 2000, mais n'attendons pas jusqu'au prochain millénaire ou jusqu'à un prochain colloque de cette importance. Il y a des moyens plus simples.

a) Le premier est, évidemment, la publication et distribution des actes de notre colloque. Un comité a accepté d'en préparer le volume ; nous leur en sommes reconnaissants. Nous pouvons être sûrs qu'ils feront ce travail dans les meilleurs délais. Mais après, qu'allons-nous faire du document ? J'insiste encore une fois sur l'importance d'assurer une transmission "vivante" de ce que nous avons entendu ici, tout en ayant les Actes publiés comme livre de référence.

b) Le deuxième pourrait être une rencontre annuelle de nos archivistes ou des religieux et religieuses qui sont engagés dans l'étude de ces questions. Les participants pourront parler là des projets sur lesquels ils sont en train de travailler, mettre en commun les questions que chacun croit important de poursuivre, et peut-être même, étudier ensemble des questions précises que chacun(e) aurait choisies.

c) Finalement, le troisième serait la publication, par chacune de nos Congrégations, d'études – d'envergure plus ou moins modestes – qui soient intéressantes pour les autres Congrégations.

Enfin, le rôle des Supérieurs et Supérieures Générales et des Conseils généraux dans la sélection des questions et des moyens de les étudier.

Il y a des rencontres au niveau général de toute la famille chaque année. À ces rencontres, on pourrait identifier des questions qu'il faudrait étudier. Il serait donc bon que les membres des gouvernements généraux de nos Congrégations proposent, régulièrement, des recherches précises à entreprendre. Voici quelques-unes des questions qui sont déjà à étudier :

a) Le fameux "tronc commun", c'est-à-dire, les éléments communs qui nous unissent en tant que religieux et religieuses de l'Assomption. Cette discussion devrait inclure aussi une réflexion sur ce qui nous distingue et ce qui permet à chacune des Congrégations de faire sa propre contribution à l'Église.

"Restons unis au tronc ; soyons heureux de ce que nous sommes." (Pernet ?)

"Aller loyalement sur ses bases." (Mère Marie-Eugénie)

b) La place de la femme et l'importance de l'amitié dans la famille de l'Assomption

c) Le pouvoir dans l'Église, la collaboration, et le cléricisme

d) La place des laïcs (par exemple les intuitions derrière les fraternités des Petites Sœurs de l'Assomption)

e) La place de l'intelligence et de la réflexion dans la mission ; le lien entre l'étude et l'action sociale ("refaire un peuple à Jésus-Christ", Pernet)

ITE MISSA EST. DEO GRATIAS.

Voilà simplement quelques réflexions qui me viennent à l'esprit, après avoir célébré cet événement important, ou "liturgie" comme j'en suis venu à le considérer, dans la vie de notre famille religieuse. À la fin d'une telle "liturgie", il est normal de rendre grâce pour beaucoup dans notre histoire :

- la découverte des crises comme des occasions de grâce ; - le dialogue, la conversation, même les différences, et la rencontre le long des années ;
- la diversité des charismes, la profondeur de ce qui nous unit.

Nous rendons grâce aussi pour nos Fondateurs :

- pour leur foi, leur humilité, et leur docilité ;
- pour leurs innovations, leur capacité pour une véritable révolution des esprits ;
- leur ambition de “refaire un peuple à Jésus Christ”, Pernet ;
- leur désir d’être des femmes et un homme de leur temps, qui marchaient avec leur siècle ;
- leur capacité d’unir contemplation et action ;
- leur liberté, leur amitié.

Et enfin, nous rendons grâce pour les Sœurs et Frères et amis qui nous ont aidés pendant ce colloque :

- les archivistes : Gisèle Marchand (Petite Sœur de l’Assomption), Hugues-Emmanuel d’Esparron et Claire Rabitz (Oblate de l’Assomption), Thérèse-Maylis Toujouse et Clare-Teresa Tjader (Religieuses de l’Assomption), Marie-Jacques Sevenet et Anne Huyghebaert (Orantes de l’Assomption), Jean-Paul Périer-Muzet (Assomptionniste), avec Cristina Maria Gonzalez (Religieuse de l’Assomption), Bernard Holzer (Assomptionniste) et Louis Secondy dans l’équipe de préparation,
- les intervenants, dont Louis Secondy,
- le Comité d’organisation, et en particulier : Marie-Claire Debionne, Marie-Claude Prat (Petites Sœurs de l’Assomption), Jean-Michel Brochec (Assomptionniste),
- l’équipe d’animation : Louis Secondy, Bernard Holzer (Assomptionniste), Christine Foulon (Religieuse de l’Assomption), Luisa Drago (Oblate de l’Assomption), Éliane de Montebello (Petite Sœur de l’Assomption),
- l’équipe des Actes : Blandine Fougerat (Religieuse de l’Assomption), Luc Fritz (Assomptionniste), Catherine Lesage (Oblate de l’Assomption), Bernard Holzer (Assomptionniste),
- la communauté des Petites Sœurs de l’Assomption qui nous a si bien accueillis.

Un grand merci à tous. Allons dans la paix du Christ.

Via San Pio V, 55
00165 Rome
Italie

Père Richard Lamoureux
Supérieur Général des
Augustins de l’Assomption

Bibliographie

Les Religieuses de l'Assomption

Les Origines de l'Assomption - Souvenirs de famille (imprimerie Mame)

Vol. I et II -1898

Vol. III -1900

Vol. IV -1902

Les Religieuses de l'Assomption – Gaëtan Bernoville (éd. Grasset)

Tome I – La fondatrice - 1948

Tome II – L'œuvre et l'esprit -1951

Feu vert au bout d'un siècle – Marie-Dominique Poinset – 1971 (éd. St Paul)

Marie-Eugénie Milleret, fondatrice des Religieuses de l'Assomption

Sœur Hélène-Marie Bories -1991 (Presses européennes –offset)

Mère Térèse-Emmanuel, cofondatrice des Religieuses de l'Assomption

Une mystique au XIX siècle - par une Religieuse de l'Assomption - 1934 (Bonne Presse)

Correspondance de Mère Marie-Eugénie
(40 volumes dactylographiés présentés au Procès de Béatification)

Edités à Auteuil - les Volumes VII (1841-43) et VIII (1844-45)
au Père d'Alzon

Instructions de Chapitres de Mère Marie-Eugénie de Jésus – de 1872 à 1889¹

Textes Fondateurs - Religieuses de l'Assomption - 1991 (Tipografica Leberit - Roma)

Notes intimes de Mère Marie-Eugénie de Jésus - 1997 (Tipografica Leberit - Roma)

Marie-Eugénie Milleret, fondatrice des Religieuses de l'Assomption

Actes du Colloque du Centenaire de la mort de Mère Marie-Eugénie Milleret – 1998

(éd. Don Bosco - Paris 1999)

L'esprit de l'Assomption dans l'éducation et l'enseignement – 1910 (Desclée et C^{ie})

La spiritualité de l'Assomption
d'après les écrits de Mère Marie-Eugénie de Jésus – 1947 (le Val N.D. - Antheit)

L'éducation du caractère d'après Mère Marie-Eugénie de Jésus – 1946

Sœur Marie-Antoinette r.a. (Lanore- rue d'Assas - Paris)

La pensée de Mère Marie-Eugénie sur notre mission éducatrice – 1971

Sœur Claire-Madeleine r.a. (Auteuil)

Un regard tout en Jésus-Christ
Essai sur la spiritualité de Mère Marie-Eugénie – 1976 Jean Lafrance (Auteuil)

¹ Une nouvelle édition de ces Chapitres est en cours avec l'adjonction de Chapitres inédits, dans ces années, avant 1872 et après 1889.

Quelques constantes de la spiritualité de Mère Marie-Eugénie
(Sources et textes) -1976

Sœur Jeanne-Marie de l'Eucharistie r.a. (Auteuil)

Les ailes s'ouvrent – 1978 Sœur Madeleine de la Croix r.a. (Auteuil)

Quand Dieu fait la route – 1980 idem

Un long chemin à deux – 1980 idem

Etudes d'Archives – Sœur Thérèse-Maylis Toujouse r.a. (Auteuil)

L'adoration à l'Assomption, maisons d'adoration et de prière –
1984

Centenaire de la maison de Lourdes

N°1 : Aux origines, formation de la spiritualité de l'Assomption
– 1984

N°3 : Anne-Eugénie Milleret

Un unique regard : Jésus-Christ et l'extension de son Règne – 1988

(paru dans Vie spirituelle n°666 –1985)

N°4 : Marie-Eugénie et le Père d'Alzon

Intuitions communes, influence réciproque ? – 1988

(exposé fait à la session alzonienne de Rome-chez les Assomptionnistes 1988)

N°5 : Pour une société régénérée par l'Évangile :

Un projet éducatif au 19^{ème} siècle – 1988

(paru dans les Cahiers de l'I.S.P. 1988)

N°6 : La prière de Mère Marie-Eugénie

Un chemin de sainteté – 1989

Conversations de Mère Marie-Eugénie – 2002 – Auteuil

Prier avec Marie-Eugénie Milleret – 1997 (éd. du Signe)

Revue :

« Une femme de foi, une femme d'action.

Marie-Eugénie Milleret, fondatrice des Religieuses de
l'Assomption »

1974 (Bayard-Presses)

« Que ton Règne vienne »

Aujourd'hui, les Religieuses de l'Assomption

1986 (Tradition vivante)

Augustins de l'Assomption

TRAVAUX, ÉTUDES, ARTICLES LES PLUS RÉCENTS SUR LE PÈRE
D'ALZON

- *Le P. d'Alzon au jour le jour* (sélection d'extraits par le P. Jean Paul PERIER-MUZET), à paraître (2006).
- E. d'ALZON, *Correspondance*, Paris/Rome, 1923-2005, 20 volumes.
- Jean-Paul PERIER-MUZET, *Le P. d'Alzon par lui-même. Anthologie Alzonienne*, Rome, 2003, 287 p. (traduit en plusieurs langues).
- Jean-Paul PERIER-MUZET, *Prier quinze jours avec le P. d'Alzon*, Paris, Nouvelle Cité, 2003, 121 p. (traduit en plusieurs langues).
- Georges TAVARD, *La Foi et le Royaume*, Paris, Le Cerf, 2003, 179 p.
- Robert SAUZET, *Emmanuel d'Alzon, un prêtre cévenol croisé de l'ultramontanisme*, dans *Les Cévennes catholiques. Histoire d'une fidélité XVIe-XXe siècle*, Perrin, 2002, pp. 317-320.
- Georges TAVARD, *Textes spirituels d'E. d'Alzon*, Paris, Le Cerf, 2002, 217 p.
- Jean-Paul PERIER-MUZET, *E. d'Alzon*, dans *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*, Paris, édit. Don Bosco, 2001, p. 21-22.
- Sœur Thérèse-Marie FOY, *Emmanuel d'Alzon. Une vie chevaleresque*, Paris (maison-mère O.A.) - Bruxelles, 2000, 275 p.
- Désiré DERAEDT, *De fortes études. Une conviction très ferme du P. d'Alzon*, Rome, 1997, 18 p.
- Georges TAVARD, *Le Père d'Alzon au Ier Concile du Vatican*, Rome, 1996, 66 p.
- Collectif, *L'Esprit de l'Assomption d'après Emmanuel d'Alzon*, Rome, 1993, 101 p. (traduit en 6 langues).
- Georges TAVARD, *Le Père d'Alzon et la Croix de Jésus. Lettres aux Adoratrices*, Rome, 1992, 114 p.

- Jean-Paul PERIER-MUZET, *Le Père d'Alzon, un familier d'Augustin*, dans *Itinéraires Augustiniens*, 1992, n° 7, p. 25-32.
- Désiré DERAEDT, *Le Père d'Alzon et les principes de 1789*, Rome, 1989, 17 p.
- Richard LAMOUREUX, *L'enseignement supérieur dans la tradition du Père d'Alzon*, [*D'Alzon on Education and the transformation of Society*, Worcester 1997, 12 p. et *Catholic Higher Education as Response to the Revolution*, Worcester, s. d., 23 p.], Hoepertingen, 1989, 27 p.
- Collectif, *Session d'Alzon Inter-Assomption*, Rome, 1988, 11 contributions diverses.
- Postulation, *Dossier Vie et vertus du P. d'Alzon*, Rome, 1986, vol. I (Sommaire), 138 p., vol. II, t. I et II, 1083 p.
- Colloque d'histoire sous la direction de René REMOND et d'Emile POULAT : *Emmanuel d'Alzon dans la société & l'Eglise du XIXe siècle*, Paris, Le Centurion, 1981, 334 p.
- André SEVE, *Ma vie, c'est le Christ: Emmanuel d'Alzon*, Paris, Bayard Edit. Centurion, 1980, 184 p. (traduit en plusieurs langues).
- *Série du Centenaire du P. d'Alzon 1980*, Paris-Rome, 1978-1983, 7 fascicules.

TRAVAUX, ÉTUDES, PRÉSENTATIONS, ARTICLES LES PLUS RÉCENTS SUR LES ASSOMPTIONNISTES.

- Actes Colloque Valpré 2000, *L'aventure missionnaire de l'Assomption*, à paraître (2006).
- Jean-Paul PERIER-MUZET, *Petit Manuel. Histoire de l'Assomption*, Rome, 2003, 185 p.
- Collectif, *Deux siècles d'Assomption, le regard des historiens*, Paris, U.E.A., 2003, 237 p.
- Jean-Paul PERIER-MUZET, *Agenda. Ephémérides de l'Assomption*, Rome, 2002, 366 p.
- Jean-Paul PERIER-MUZET, *Assomptionnistes*, dans *Guide pour l'histoire des Ordres et des Congrégations religieuses France XVIe-XXe siècles* sous la direction de Daniel-Odon Hurel, Brépols, 2001, p. 280-281.

- Jean-Paul PERIER-MUZET, *Notices biographiques des Religieux de l'Assomption*, Rome, t. I-V, 2000-2001, 3356 p. et annexes (sélection traduite en anglais par Robert FORTIN, *Windows on Assumptionist History*, Bayard Publications, 2002, 373 p.).
- Collectif, *Mémoire Assomptionniste, Ecrits au fil des ans 1850-2000*, édit. du Bugey, 2000, 181 p.
- Lucien GUISSARD, *Les Assomptionnistes d'hier à aujourd'hui*, Bayard Editions. Centurion, 1999, 172p. (traduit en plusieurs langues).
- Collectif, *Héritiers de l'Évangile. Prier trente jours avec les religieux de l'Assomption*, Bayard Editions. Centurion, 1999, 192 p. (traduit en espagnol).
- Session de Nîmes 1995, *Identité et Vie assomptionniste* dans collection *Rencontres assomptionnistes U.E.A.*, n° 3, Paris (Denfert), 153 p.
- *Les Assomptionnistes, des hommes de foi en pleine vie* (plaquette de Congrégation), 1993, (traduit en 10 langues), édit. du Signe, 33 p.
- *L'Assomption et ses Œuvres*, 1989, n° 639 (Que ton Règne vienne) , 32 p.
- *L'Assomption et ses Œuvres*, 1980, n° spécial centenaire 601, 64 p.

Il existe au niveau des provinces ou régions de l'Assomption un certain nombre d'ouvrages ou d'articles présentant la Congrégation dans son ensemble ou dans sa spécificité régionale, nationale, continentale ou linguistique :

Algérie : *Missions des Augustins de l'Assomption*, 1954, n° 26, p. 25-27. Départ en 1963.

Allemagne : *L'Assomption en Allemagne* dans *Missions Assomptionnistes*, 1963, n° 559, p. 38-43.

Angleterre : *L'Assomption et ses œuvres*, 1954, n° 501, p. 8-11 ; 2002, n° 688, p. 4-7.

Argentine : [P. François de Paule BLACHERE], *Genesis de la Asuncion Argentina* (Assomptionnistes, 80 ans au service de l'Église d'Argentine : 1910-1990), 1990 (plaquette).

- Australie** : Austin TREAMER, *The Mission of the Augustinians ;of the Assumption in Australie 1860-1875*, édit. ronéotypée, 1988, 176 p.
- Belgique** : Arthur JALLET, *Un siècle de présence assumptionniste en Belgique*, Bruxelles, 1992, 24 p. Articles du P. Daniel STIERNON dans le *Bulletin Belgique-Sud Assomption*.
- Brésil** : *A Familia Religiosa Assuncionista*, 1980 (plaquette). Plaquette sur les 25 ans de l'Assomption à Andradas, 1995
Emanuel Van Der Stappen, *60 ans de l'Assomption au Brésil : 138 assumptionnistes travaillant pour le Règne*, 1996. E. Van Der Stappen, *Nos Frères défunts 1935-1995*, édit. 1996. François Le Marec, *Une page de l'histoire de l'Assomption brésilienne*, dans *U.N.A.*, mars 1998, pp. 39-44.
- Bulgarie** : cf. Mission d'Orient. Video 'Garder la mémoire'. Documentation de la postulation sur les Assomptionnistes martyrs bulgares. *Journal du P. Galabert*, édit. Charles MONSCH, t. I, Sofia, 1998, 602 p. et t. 2, II, 2000, p. 348 p. Bernard HOLZER et Jean-Baptiste MICHEL, *Les rideaux rouges de Sofia*, Bayard Editions, 2003, 172 p. Jean-Noël GRANDHOMME et Didier RANCE, *Catholiques de Bulgarie*, 2002, 327 p. coll. *Témoins (Aide à l'Eglise en détresse)*.
- Canada** : Yves GARON, *Les Assomptionnistes au Canada*, Sillery, 1997, 163 p.
- Chili** : Fernando ALIAGA ROJAS, *Religiosos Asuncionistas. 100 anos al servicio de la Iglesia en Chile, 1890-1990*, Santiago, 1990, 247 p.
- Chine** : Justin MUNSCH, *L'Assomption en Mandchourie*, Rome, 1983, 144 p. dans *Série du Centenaire n° 8. Départ en 1945*.
- Colombie** : *Venga tu Reino* (plaquette, 1996 : cinquantenaire de la présence assumptionniste en Colombie). *Bulletin D'Alzon de los Andes*.
- Congo R.D.C.** : Lieven BERGMANS, *Cinquante ans de présence assumptionniste au Nord-Kivu (1929-1979)*. Marc CHAMPION, *Religieux défunts (1929-1994) Province du Zaïre*, édit. ABB, Butembo, 1994. Marc CHAMPION, *Un siècle d'évangélisation de Butembo-Beni*, édit. ABB, Butembo, 1998.
- Corée du Sud** : Frans DESMET, *Adresses successives des AA en Corée*, 2001, pro manuscrito, 3 p. Informations dans *AA Info*.
- Côte d'Ivoire** : Informations dans le bulletin *Mission des Augustins de l'Assomption*, puis *Missions Assomptionnistes*. Bulletins de l'ancienne Province de Lyon : *Rhin-Guinée, Lyon-Assomption*. Départ en 1988.
- Equateur** : *Fondation à Riobamba* dans *AA Info*, 1996, n° 153, dossier.

- Espagne** : *L'Assomption et ses oeuvres*, 1972, n° 570, p. 10-11 ; 1980, n° 604, p. 8-9.
- France** : *Assomptionnistes* (plaquette préfacée par René Rémond), 1992. Le Segretain, *Les Augustins de l'Assomption* dans *Religieux et moines de notre temps*, Le Cerf, 1980, p. 211-221.
- Grèce** : *L'Assomption en Grèce* dans *Missions des Augustins de l'Assomption*, 1962, n° 63, p. 63-64. *Actes du colloque Mgr Petit* (Rome, 1997), édit. Bernard HOLZER, dans la revue *Orientalia Christiana Analecta*, Rome, 2002, 229 p.
- Italie** : Giuliano RICCADONNA, *L'Assomption en Italie*, 2004, pro manuscrito, 2 p.
- Jérusalem** : Gervais QUENARD, *Pages d'Archives*, 1961, n° 13, p. 415-430.
- Kenya** : *Bulletins Assumption East Africa* et *The Assumptionist*.
- Liban** : cf. documentation sur Orient. Départ de Charfé en 1958.
- Madagascar** : Maurice LAURENT, *50 ans de présence assomptionniste à Madagascar*, Togliara, 2003, 28 p. et *Ephémérides Assomption Madagascar*, Fianarantsoa, 2003, 124 p.
- Mexique** : *Bulletin La Asuncion en Mexico* (1995).
- Nouvelle-Zélande** : *L'Assomption et ses œuvres*, 1974, n° 578, p. 26-29.
- Orient** : P. Gervais QUENARD dans *Pages d'Archives*, 1957, n° 6, p. 129-148 ; 1959, n° 10, p. 345-367 ; 1965, n° 6, p. 417-474. Julien Walter, *Les Assomptionnistes au Proche-Orient 1863-1980*, dans collection *Série du Centenaire n° 6*, 84 p. *Pouvons-nous vivre sans l'Est ? U.E.A.*, 1994, 206 p. *L'Assomption et ses Oeuvres*, automne 1994, n° 659.
- Pays-Bas** : Arno Burg, *L'Assomption aux Pays-Bas* (pro manuscrito), 2004, 20 p.
- Roumanie** : Bernard STEF, *Notre présence assomptionniste en Roumanie depuis les origines*, 26 p. Bernard STEF et Ionel ANTOCI, *Vie imparata ta. Augustinienii Asumptionisti 1850-2004, 80 ani de prezenta in Romania 1923-2003*, Blaj, 2004, 115 p. Didier RANCE, *Courage et fidélité. L'Eglise gréco-catholique unie en Roumanie*, collection *AED témoignages*, 1994, 332 p.
- Russie** : Actes du colloque 2003, *Les Assomptionnistes et la Russie*, Bayard, 2004, 319 p. Antoine Wenger, *Rome et Moscou*, D.D.B., 1987, 682 p. Gervais QUENARD dans *Pages d'Archives*, 1955, n° 3, p. 37-52 ; 1959, n° 11, p. 369-384.
- Tanzanie** : *Bulletins Assumption East Africa* et *The Assumptionist*.

Tunisie : François DORNIER, *La vie des catholiques en Tunisie au fil des ans*, Tunis, 2000, 643 p. (*Les Assomptionnistes*, pp. 572-574. Départ en 1964.

Turquie : Xavier JACOB, *Liste des missions de l'Assomption en Turquie*, 2004, pro manuscrito, 2 p. Bulletin *Missions des Augustins de l'Assomption*.

U.S.A. : Henry MOQUIN and Richard RICHARDS, *Assumptionists in the United States*, Worcester, 1994 , 118 p. et doc. photographique.

Yougoslavie (actuelle Serbie) : *L'Assomption et ses œuvres*, 1976, n° 585, p. 19-21. Fermeture en 1982.

Nous n'indiquons pas ici la bibliographie particulière qui concerne des communautés, des lieux ou activités spécifiques propres (ex. Bayard, oecuménisme, éducation ou formation etc...).

Revue et bulletins

Bulletin Officiel de l'Assomption (1946-1975), puis *Documents Assomption*, Rome, de 1976 à nos jours.

ART Informations (1969), devenu en 1990 *AA Info* (traduit en 4 langues).

L'Assomption et ses Œuvres, Paris, de 1897 à nos jours.

Bulletins des Provinces de l'Assomption.

Bibliographie établie par Jean-Paul PERIER-MUZET, sept. 2005.

Les Oblates de l'Assomption

MONOGRAPHIES : TRAVAUX, ÉTUDES, ARTICLES.

Chanoine E.M. DUPEYRON et Gil REICHER, Les Révérendes Mères Franck fondatrices des Religieuses Augustines de Notre-Dame de Consolation, Bordeaux, 1945, 157 p.

Maria de CRISENOY, Les Oblates de l'Assomption. De l'Orient désolé et des Chrétientés d'Occident à l'essor des Eglises noires (1865-1954), Grasset, 1955, 257 p. dans collection les grands Ordres monastiques et Instituts religieux t. XLV.

[Sœur Marie des Anges CLAVIER, O.A.], La septième petite pierre brute. Souvenirs de la fondation des Oblates de l'Assomption, Paris (maison-mère), 1965, 39 p.

[Congrégation O.A.] Oblates de l'Assomption. Centenaire 1865-1965, Paris (maison-mère), 1966, 175 p.

Pierre TOUVENERAUD A.A. et Sœur Marie-Léonie MARI-CHAL O.A., La fondation des Sœurs Oblates de l'Assomption, Rome (maison généralice A.A.), 1978, 36 p., dans la série Centenaire 1980, n° 4.

Marie Correnson (Mère Emmanuel-Marie Correnson) co-Fondatrice et première Supérieure générale 1842-1900, Extraits de correspondance et de Résumés de Chapitres, Paris (maison-mère), 1987, 28 p.

Sœur Mireille GARDE O.A., Mère Emmanuel-Marie de la Compassion [Marie Correnson], Paris (maison-mère), 1989, 38 p.

[Congrégation O.A.], Aînée(s) Fondatrice, session Orsay, juillet 1990, 63 p.

P. Emmanuel d'ALZON A.A., *Lettres à Mère Emmanuel-Marie de la Compassion et aux premières Oblates de l'Assomption*, Bruxelles (maison provinciale), 1993, 490 p.

Les Oblates de l'Assomption (plaquette de présentation en 8 langues), Paris, édit. du Rameau, 33 p.

Colloque Marie Correnson et les premières Oblates 1865-1926, Paris-Nîmes, 2000, 230 p.

Sœur Thérèse-Marie FOY, Emmanuel d'Alzon. Une vie chevaleresque, Paris (maison-mère)-Bruxelles, 2000, 275 p.

Ephémérides des Oblates de l'Assomption, Paris (maison-mère), édition 2000, 53 p.

Jacqueline ROUX, Oblates de l'Assomption, dans *Guide pour l'histoire des Ordres et des Congrégations religieuses France XVIe-XXe siècles* sous la direction de Daniel-Odon Hurel, Brépols, 2001, p. 364-365.

Lettres de Mère Emmanuel-Marie de la Compassion Correnson, co-fondatrice des Oblates de l'Assomption et première Supérieure générale 1842-1900, Bruxelles-Paris (maison-mère), 2005, 324 p. et sup.

Reuves et autres publications de Congrégation

L'Assomption et ses Œuvres, Paris, depuis 1897.

Annales des Oblates de l'Assomption, religieuses missionnaires, Paris (maison-mère), de 1936 à 1940.

Le Royaume, Paris (maison-mère), de 1952 à 1980.

Nouvelles Brèves, puis Nouvelles Internationales (bulletin de Congrégation), à partir de 1969.

Bulletins des Provinces.

Série Pages d'Oblation, Mémorial et souvenirs (notices des Sœurs défuntes), 17 volumes :

- t. I, 1867-1921, Paris (maison-mère), 1957, 271 p.
 t. II, 1922-1939, Paris (maison-mère), 1960, 299 p.
 t. III, 1940-1945, Paris (maison-mère), 1964, 282 p.
 t. IV, 1946-1953, Paris (maison-mère), 1968, 283 p.
 t. V, 1953-1961, Paris (maison-mère), 1978, 272 p.
 t. VI, 1962-1966, Paris (maison-mère), 1981, 258 p.
 t. VII, 1967-1971, Paris (maison-mère), 1983, 296 p.
 t. VIII, 1972-1978, Paris (maison-mère), 1986, 357 p.
 t. IX-X, 1979-1983, Paris (maison-mère), 2003, 169 p. (nouvelle édition)
 t. X, 1982-1985, Paris (maison-mère), 1988, 101 p.
 t. XI, 1986-1987, Paris (maison-mère), 1990, 97 p.
 t. XII, 1988-1989, Paris (maison-mère), 1991, 115 p.
 t. XIII, 1990, Paris (maison-mère), 1991, 98 p.
 t. XIV, 1991-1992, Paris (maison-mère), 1994, 66 p.
 t. XV, 1993, Paris (maison-mère), 1995, 54 p.
 t. XVI, 1994-1998, Paris (maison-mère), 1999, 205 p.
 t. XVII, 1994-1998, Paris (maison-mère), 2003, 191 p.

Monographies Oblates de l'Assomption (série Centenaire 1980, actualisation), 24 tomes

En format 21X29cm :

Sœur Marie-Léonie Marichal, Survol des champs d'apostolat des Oblates de l'Assomption, parties 1-3, Paris (maison-mère), 99 p.

Sœur Marie-Léonie Marichal, Survol des champs d'apostolat des Oblates de l'Assomption, parties 4-5, 84 p.

En format carnet 21X15 cm :

Sœur Angèle des Anges Trooster, Les Oblates de l'Assomption. Province de Hollande, Paris (maison-mère), 1979, 41 p.

Sœur Gemma, Les Oblates de l'Assomption. Province d'Italie, Paris (maison-mère), 1979, 67 p.

Collectif, Les Oblates de l'Assomption à Belgrade, Paris (maison-mère), 1980 (?), 37 p.

Sœur Marie-Léonie Marichal, Les Oblates de l'Assomption en Russie, Paris (maison-mère), 1980, 9 p.

P. Lieven Bergmans, Les Oblates de l'Assomption au Zaïre, Bruxelles, 1980, 70 p.

A.B., Les Oblates de l'Assomption en Roumanie, Paris (maison-mère), 1980, 133 p.

Sœur Marie-Teresa, Les Oblates de l'Assomption en Belgique, t. I, Paris (maison-mère), 1980, 117 p. ; t. II, p. 118 à 174.

Sœur Marie-Antoine, Les Oblates de l'Assomption au service de l'unité, en Bulgarie, Paris (maison-mère), 1980 (?), 106 p.

Sœur Marie-Immaculée et Sœur Genovefa, Les Oblates de l'Assomption en Angleterre, en Irlande, Paris (maison-mère), 1980 (?), 143 p.

Sœur Marie-Léonie Marichal, Les Oblates de l'Assomption en France, Paris (maison-mère), 1980 (?), t. I, 32 et sup., t. II, 83 p.

Sœur Marie-Léonie Marichal, Les Oblates de l'Assomption en Russie (1906-1908), en Terre Sainte (1935-1957), en Espagne (1967-1969), Paris (maison-mère), 1982, 22 p.

Sœur Madeleine-Emmanuel et Sœur Danièle du Christ, Les Oblates de l'Assomption au service de la presse catholique, Paris (maison-mère), 1982, 60 p.

Sœur Marie-Léonie Marichal, Les Oblates de l'Assomption en Turquie, Paris (maison-mère), 1983, t. I, 78 p.

Les Oblates de l'Assomption au Rwanda, Paris (maison-mère), 1997, 19 p.

Les Oblates de l'Assomption au Chili. Disponibles para extender el reino de Dios, Paris (maison-mère), 2000, 10 p.

Les Oblates de l'Assomption en Côte d'Ivoire, Paris (maison-mère), 2000, 41 p.

Les Oblates de l'Assomption au Brésil, Paris (maison-mère), 2000, 11 p.

Les Oblates de l'Assomption en Corée, Paris (maison-mère), 2001, 16 p.

Les Oblates de l'Assomption en Irlande Eire, Paris (maison-mère), 2004, 12 p.

Les Orantes de l'Assomption

Madeleine de Dainville, *Isabelle de Clermont-Tonnerre, Comtesse Henri d'Ursel, fondatrice des Orantes de l'Assomption (1849-1921)*.

Mère Marie de la Compassion (Marie Dubron) Assistante générale des Oblates de l'Assomption, Notes et souvenirs (1859-1931), Bonne presse, Paris, 1932, 148 pages (Chapitre IV : Au berceau des Orantes).

E. Lacoste, *Le P. François PICARD, Second supérieur général de la Congrégation des Augustins de l'Assomption*, Bonne Presse, Paris, 1932, 552 pages.

Jacqueline Decoux, *François Picard, l'engagement d'un homme pour "Faire en toute chose la volonté de Dieu"*, Editions du Signe, Strasbourg, 2003, 128 pages.

Adrien Pepin, A.A, *Chronologie de la vie du P. François Picard 1831-1903, Chronologie de la vie du P. Vincent de Paul Bailly 1832-1912*, Curie Généralice a.a., Rome.

Sigles

A.A : Augustins de l'Assomption
 ACR : Archives de l'Assomption (Augustins)
 A.R.T. : Adveniat Regnum Tuum (devise de l'Assomption)
 BV: Bienheureuse Vierge
 D.S. : Dieu Seul (Marie-Eugénie de Jésus)
 M.A.E : Maria Assumpta Est
 N.S.J.C. : Notre Seigneur Jésus Christ
 O.A. : Oblates
 Or.A. : Orantes
 OMI : Oblats de Marie Immaculée
 Orat. : Oratoriens
 O.P. : Ordre des Frères Prêcheurs
 O.S.A. : Ordre de Saint Augustin
 O.S.B. : Ordre de Saint Benoît
 P.S.A. : Petites Sœurs de l'Assomption
 R.A. : Religieuses de l'Assomption
 R.D. Congo : République démocratique du Congo
 S.J.A. : Sœurs de Jeanne d'Arc
 S.M.A. : Société des Missions Africaines

**Index du Colloque
des Familles religieuses de l'Assomption,
Paris, 2004**

Les noms des personnes sont en gros caractères, les noms des collectivités ou mouvements en petits, les noms géographiques en italiques.

On trouvera de préférence les personnes à leur nom patronymique ou, à défaut, à leur prénom avec renvoi quand elles ont pu être identifiées de façon exhaustive.

- ACOSTA Sœur Eugenia Guadalupe R.A. : 186
 ADAM (Bible) : 11, 183
 Adoratrices du Saint-Sacrement : 91, 243, 274, 354
Adoua (Ethiopie) : 59
 AFFRE Mgr Denis-Auguste (1793-1848) : 79, 267
Afrique : 23, 47, 49, 51, 55, 58
Afrique Centrale : 213
Afrique du Sud : 24, 264, 266
 Albigeois : 20
Alès (Gard) : 311
 ALEXANDRE II Tsar (1818-1881) : 22
Alger (Algérie) : 23, 59
Allemagne/Allemands : 22, 41, 49, 56, 181
 ALLEZ Claude A.A. (1866-1927) : 245 n. 17
Alsace-Moselle : 18
 ALTENHEIM Sœur Marie-Antoinette d', R.A. (1836-1918) : 88, 358, 359
 ALZON Augustine d' (1813-1860): 117
 ALZON Emmanuel d' (1810-1880) : 11, 15 et n., 16 et n. 17 et n. 2, 18, 20 et n. 6, 21 et n. 10, 22, 24, 25, 28, 29, 30, 31 et n. 28, 32, 33 et n. 29, 34, 35 et n. 32, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 45, 46, 59, 61, 68, 69 n. 22, 73, 74, 75, 76 et nn. 41, 42, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 91 et n. 1, 92, 93 et n. 2, 94, 95, 96, 97, 99, 100 et nn. 4, 5, 101 et n. 7, 103 et n., 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122 et nn. 24, 25, 124 et n. 1, 131, 132, 133, 139, 140, 141, 146, 148, 166 n. 46, 168 et nn. 52, 53, 170, 172, 173, 176, 183,

- 187, 188, 189, 192, 196 n. 5, 197 et nn. 6, 7, 199 et nn. 12, 13, 200, 202, 205, 207, 208, 209, 210, 211, 212 et n. 22, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 242, 243, 247, 251, 256, 259, 260, 269 et n. 6, 270, 271 et n. 13, 272, 273, 274 et nn. 23, 24, 275 et nn. 25, 27, 29, 30, 31, 276 et n. 32, 277 et nn. 35, 36, 37, 278 et n. 38, 280, 281 et nn. 45, 46, 282, 283, 284 et nn. 53, 54, 56, 285 et nn. 58, 59, 60, 61, 286 et n. 62, 287 et nn. 64, 65, 66, 288 et n. 68, 289 et n. 69, 290 et nn. 72, 73, 291 et nn. 75, 76, 292 et n. 77, 295, 296 n. 89, 301 n 105, 303, 311 et n 1, 312 et n 2, 313, 314, 315, 316, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 333, 335, 337, 338, 339, 340 et n 7, 341, 342, 343, 344, 348, 351 et n 1, 352, 353, 354, 355, 356 et n 3, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 368, 370 et n 8, 371, 372, 373, 374, 382, 401, 402, 403, 405 et n 1, 406, 407, 413, 416, 417, 427-428
- ALZON d' (famille) : 73
- ALZON Vicomte Henri d' (1774-1864) : 74 (père), 85 (père), 105, 117, 354
- ALZON Mme Vicomtesse Henri d', née de Faventine (1784-1860) : 117
- Amassia* (Arménie) : 326
- AMBROISE DE MILAN Saint (v. 339-397) : 64 n. 8
- Amérique/Américains*: 25, 32, 35, 45, 213
- Amérique du Sud* (latine) : 23, 24, 47, 48, 213
- AMIGON Sœur Marie-Salomé Or.A. (1932-) : 167 n. 49
- Andrinople* (Turquie) : 105, 115, 118, 119, 324, 339, 353, 356, 360
- Angleterre/Anglais* : 25, 26, 49, 151, 230, 246, 262, 335
- Angola* (Afrique) : 57
- ANGRISANO Sœur Gelsomina (Charité de l'Assomption) : 185, 187, 191, 192
- ANNA Sœur [Mlle de Servigny] ex-Or.A. : 153, 241
- ANNA MARIE Sœur R.A. (en 1886) : 295 n. 86
- Annales de la Propagation de la Foi : 24, 59
- ANNE-MARIE DE JESUS Sœur Or.A. > LOYSEL Sœur Anne-Marie Or.A.
- Archivistes : 7, 9, 293 n. 81, 345, 347 n 5, 410, 418, 419
- Armée du Salut : 230
- Arménie* : 326
- ARNAL DU CUREL Mme Jean-François (1820-1880) : 113, 122

- Arras* (Pas-de-Calais) : 215
Asie : 23, 47, 49, 51, 55, 213
 Association Notre-Dame du Bon Conseil : 134
 Assomption > Familles religieuses de l'Assomption
 Assomptionnistes (Augustins de l'Assomption) A.A. : 10, 14, 17, 21, 32, 34, 35, 37, 40, 46, 59, 76 et n. 42, 77, 78, 79, 82, 83 et n. 57, 84, 91, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 103, 107, 109, 116, 117, 129, 132, 134 n. 8, 140, 141, 142, 144, 145, 147, 159, 160, 170, 172, 173 n. 67, 176, 187, 192, 199, 200, 205, 207, 212, 216, 219, 220, 221, 225, 232, 243, 245, 247, 259, 261, 262, 271, 274, 275 n. 28, 276 et n. 34, 277, 278, 279, 280, 282 et n. 47, 283, 284, 285, 286, 288, 290, 291, 292 n. 78, 293, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 301 et n 106, 302, 303 et n 110, 304, 305, 313, 314, 319, 320, 322, 323, 324, 326, 327, 330, 331, 337, 342, 345, 346 et n 4, 348, 350, 351 n 1, 352, 353, 354, 357, 359, 360, 361, 362, 363, 367, 368, 369, 370 et n. 8, 374, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385 n 1, 386, 401, 402, 404, 405, 407, 408, 410, 416, 428-432
 AUGUSTIN D'HIPPONE Saint (354-430) : 64 n. 9, 79, 140, 196, 199, 200, 201, 202, 212, 217, 220, 242, 243, 261, 297
 Augustines (rue de la Santé à Paris) : 386
 Augustines de la Providence (Bordeaux) : 326
 Augustins O.S.A. : 201 n. 20, 331, 341
Auray, sanctuaire de Sainte-Anne (Morbihan) : 62, 63, 64, 90
Australie : 24, 117, 353
Autriche/Autrichiens : 22
 AZAÏS Chanoine Pierre (1812-1889) : 15 n.
- Bagnères de Bigorre* (Hautes-Pyrénées) : 81
 BAILLY Emmanuel-Benjamin A.A. (1842-1917) : 20, 100, 124, 139, 170 n. 59, 175 n. 72, 245 n. 17, 257, 311, 319, 323, 325, 331, 350, 375, 376, 377, 385 n. 1, 387, 388 et n. 6, 389 et n. 9, 390 et n. 11, 393 n. 15, 395, 399 n. 18, 403
 BAILLY Vincent de Paul A.A. (1832-1912) : 95, 99, 101, 114, 118, 124, 139, 141, 146, 172 n. 65, 189, 246, 257, 276 et n. 32, 283 n. 50, 289 et nn. 69, 70, 290 et nn. 72, 73, 296 et n 90, 297 n 90, 317, 324, 326, 330, 340, 341 n. 9, 353, 368, 371, 377, 382
 BALINCOURT Sœur Marie-Elisabeth de, R.A. (1813-1900) : 312
 BALINCOURT Sœur Thérèse-Agnès de, R.A. : 402

- Balkans* (Europe): 37, 60
 BALMELLE Sœur Marie-Colombe O.A. (1845-1878) : 115, 118
 BALTARD Victor (1805-1874): 32
 BARDOU Sœur Thérèse de la Conception R.A. (1839-1906) : 312
 BARNABO Cardinal Alessandro (1801-1874): 352
 BARNOUIN Chanoine Henri (1830-1895): 338
 BARROT Sœur Michelle P.S.A. (1931-) : 191
 BATTANDIER Mgr Albert (1850-1921) : 379
 BAUDOUY Ernest A.A. (1862-1942) : 173 n. 67 (cf pseudonyme LACOSTE)
 BAYLE Abbé Joseph-Charles-Louis (1829-1873) : 94 n. 3
Belgique/Belges: 16, 22, 69, 164, 247, 261, 349
 BELL Alexander Graham (1847-1922): 32
 Bénédictines du Saint-Sacrement: 72
 Bénédictins O.S.B.: 34
 BENOÎT XV Pape [Della Chiesa] : 60
Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) : 395, 396
Berlin (Prusse): 22, 59
 BERNARD Claude (1813-1878): 18, 33
 BERNARD DE CLAIRVAUX Saint (1090-1153): 189, 242
 BERNASSEAU Soeur Marie-Marguerite O.A. (1840-1869): 107, 115, 118, 120, 122
 BESSON Mgr Louis (1821-1888): 81, 83, 87, 88, 89, 124, 170, 286 et n. 63, 326, 331, 332
 BEVIER Soeur Marie-Augustine R.A. (1816-1895): 61, 89
 BESSEMER Sir Henry (1813-1898): 32
 BIANCHI Raimondo O.P.: 372 et n 15
 BIGOT Charles (1840-1893): 20 et n. 9
 BIGOURDAN Sœur [Suzanne Malina] (1826-1887) F.C. : 139 et n. 28
 BLACHERE Sœur Marie-Denyse R.A. (1905-1985) : 198 n. 8
 BLANC Elisa : 275 n. 28
Blanc Mont: 18
 BLIC Mme Maurice de: 151 n. 20
 BLONDEL Soeur Monique P.S.A. (1925-) : 40, 186, 188
 BONALD Vicomte Louis de (1754-1840): 28
Bonnelles (Yvelines): 172 n. 66
 Bonne Presse [aujourd'hui Bayard Presse] : 35, 124, 391, 392 n 14, 403

- Bordeaux* (Gironde): 38, 94, 325, 349
 BORDEAUX Duc de > CHAMBORD Comte Henri de (1820-1883)
 BORIES Sœur Hélène-Marie R.A. (1929-1999) : 34
 BORNEL Marie-Charles A.A. (1857-1922) : 245 n. 17
 BOSCH Sœur François de Sales R.A. (1829-1888) : 312, 315
 BOSSU Victorin ex-A.A. (1868- ?) : 388
 BOULANGER Général Georges (1837-1891) : 21
 BOULLAND (ami de Buchez) : 71
 BOURRIER Sœur Marie de la Présentation O.A. (1835-1916) : 110
 BOUVY Edmond-Marie A.A. (1847-1940) : 176 n. 76, 245 n. 17,
 299 n 98, 312
 BOXERS (Chine) : 59
 BRESSOLETTE Mgr Claude : 33 n. 29
 BROCHEC Jean-Michel A.A. (1940-) : 187, 401, 421
 BRUN Henri A.A. (1821-1895) : 148, 167, 259
 BRUN-VILLARET Sœur Félicité ex-O.A. : 110
 BRUNELLE Richard A.A. (1935-) : 38, 183, 403
 BRUNONI Mgr Paolo (1807-1877) : 352
Bruxelles (Belgique): 164, 239, 242
 BUCHEZ Philippe (1796-1865): 71
Bulgarie/Bulgares : 18, 22, 24, 30, 88, 103, 104 et n., 105, 107,
 108, 109, 110, 114, 119, 215, 246, 270 n. 12, 271 n. 13, 272 n.
 14, 324, 351, 352, 354, 356 et n 3, 359, 360, 361, 407, 412

 CABRIERES Cardinal de (1830-1921) : 340
Cambodge (Asie du Sud-Est) : 23
Cameroun (Afrique) : 56
Cannes (Alpes-Maritimes) : 9, 156, 157, 158, 159, 160, 163, 164 et
 n. 36, 180 et nn. 2, 3, 187, 188, 243, 245, 260, 261, 262, 263,
 298, 300 n 100, 302 n 107, 386
 CANOVA Mgr Andrea (+ 1866) : 354
 CAPEL Mgr Thomas (1836-1911) : 314 n 9
 Capucins O.F.M. Cap. : 288
 Carlistes : 16, 17 n. 1, 21
 CARNOT Sadi (1837-1894) : 21
 CARON Octavien A.A. (1873-1960) : 168 n. 51, 171 n. 40
 CASTEX Soeur Hélène de, ex-R.A, puis ex-O.A.: 295 et n. 86,
 347, 348, 349
Catalayud (Espagne) : 167

- CATHERINE DE SIENNE Sainte (1347-1380) : 73
 CAYZAC Sœur Denise P.S.A. (1838-1866) : 136 n. 23
 CAZALS Maria : 105
Cévennes (Gard) : 84 ; 275, 356
Chaldée (Irak) : 213
 CHALMETON Mlle : 313
 CHAMBORD Comte Henri de (1820-1883) : 17 n. 1, 21
 CHAMPOISEAU Charles-François-Noël (1830-1909) : 105
 CHAMSKA Sœur Marguerite-Marie O.A. (1842-1926) : 104 n.,
 124, 327, 332, 333
 Chanoinesses du Saint-Sépulcre : 78
 CHAPONAY Mme Antonin de, née de Lascours (1828-1909) : 107
 CHARLES X Roi (1757-1836) : 17 n. 1, 21, 129
 CHARLES DE FOUCAULD Bienheureux (1858-1916) : 58
 CHARLOTTE Sœur ex-R.A. [Marie-Charlotte de Robernier, 1842-
 ?] : 291
Charlton (Angleterre) : 350
 Chatenay (Isère) : 62, 69 n. 22, 73, 75, 85, 86
Chili : 246
 CHILIER Jacques A.A. (1839-1896) : 354, 366
Chine/Chinois : 23, 24, 49, 57, 58, 59, 264
 CHOCARNE Bernard O.P. (1825-1895) : 135 et n. 16
 CHOLVY Gérard : 18, 23 n. 11, 25 et n. 16, 27 n. 19, 28, 29 n. 22,
 34
 CHUFFART Lucas A.A. (1948-) : 37, 185
Cîteaux (Côte d'Or) : 189
 CLAIRE-EMMANUEL Sœur R.A. [Nivet, + 1926] : 295 n. 86
 CLARE TERESA R.A. > TJADER Sœur Clare Teresa R.A.
 Clarisses : 253
 CLAVIER Sœur Marie des Anges O.A. (1845-1925) : 104 n., 356 n
 3
 CLERMONT-TONNERRE de (famille de Mère Isabelle, Ora) : 154
 n. 3
 CLERMONT-TONNERRE Mme la Vicomtesse Gaspard, née So-
 phie de Saint-Priest, remariée avec le Comte de Charpin-
 Feugerolles (mère d'Isabelle) : 155 (mère)
 CLERMONT-TONNERRE Mme la Duchesse Aymé de, née de Car-
 voisin (grand-mère d'Isabelle) : 154 n. 3 (Bonne-maman)
Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) : 117, 132, 146, 189

- Clichy-sous-Bois* (Seine-Saint-Denis) : 246, 386
Cluny (Saône-et-Loire) : 189
Cochinchine (Asie du Sud-Est) : 22
 COLETTE Aubain A.A. (1888-1970) : 170 n. 60, 171 n. 62, 174 n. 69, 177 n. 77
 COMBALOT Abbé Théodore (1797-1873) : 29, 61, 62 et nn. 2, 3, 63 et n. 8, 64 et n. 9, 65, 66, 67, 68 et n. 22, 69 et n. 22, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 84, 85, 86, 88, 89, 92, 94 n. 3, 189, 192, 195, 196 n. 5, 202, 268, 272, 296 n. 89, 314 n. 9, 341
 COMBALOT Mme Louis, née Elisabeth Clermont (mère de l'abbé) : 73 (mère), 85 (mère), 86 (mère)
 COMBALOT sœurs de l'Abbé (Alexandrine et Joséphine) : 62, 63
 COMTE Auguste (1798-1857) : 18, 33
 COMMARQUE Sœur Marie-Thérèse de, R.A. (1811-1882) : 61, 65
 Conférences de Notre-Dame : 41
 Conférences Saint-Vincent de Paul : 27, 41, 42, 130, 246 n. 18
Congo (Afrique) : 57
 Congrégation romaine de la Foi (ex-Saint-Office) : 24 n. 15, 51
 Congrégation romaine de la Propagande : 24, 51, 55, 97, 352
 Congrégation romaine des Affaires ecclésiastiques : 51
 Congrégations romaines : 51
 CONNOR Sœur Maureen R.A. : 183, 403
Constantinople (Turquie) : 47, 115, 116, 352, 353, 365, 366
Constantinople, Phanar : 352
 CORDELIA Mlle [CHRISTIE Cordélia] : 313
 CORNILLIE Marie-Michel A.A. (1896-1981) : 104 n.
 CORRENSON Dr : 285
 CORRENSON Famille : 112, 113, 120, 343, 344
 CORRENSON Augustine (1844-1876) : 120
 CORRENSON Mme Charles-Louis, née Pleindoux : 113 (mère)
 CORRENSON Marie, en religion Sœur Emmanuel-Marie de la Compassion O.A. (1842-1900) : 40, 69 n. 22, 93, 100, 103 n., 104 n., 107, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 120, 121, 122, 123, 125 et n. 2, 170, 189, 192, 207 et nn. 2, 5, 209 nn. 8, 9, 210 et n. 13, 212 n. 22, 213 n. 27, 214 et nn. 29, 31, 215 nn. 34, 35, 216 et n. 38, 274 et n. 24, 275 et n. 28, 276 et n. 33, 286, 290, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 337, 338, 339, 340, 342, 343, 344, 351 n. 1, 354, 355, 359, 401, 406 et n. 3, 407, 408

- CORRENSON Théolinde [Mme Louis COMOLET, 1864- ?] : 275 n.
28
- CORRIGAN Mgr Michel-Auguste (1839-1902) : 147 et n. 9
Côte d'Azur (France) : 262
- COULOMB Sœur Louise ex-O.A. : 113, 123
- COURBET Amiral Amédée-Anatole (1827-1885) : 23
- COURCY Sœur Marie-Gabrielle de, R.A. (1830-1885) : 84, 109,
273, 274 et nn. 22, 23, 275 nn. 26, 29, 31, 276 nn. 31, 33, 277 n.
37, 284 et n. 52, 285 et n. 57, 286 et n. 62, 287 n. 66, 291, 311,
312, 313 et n 7, 315, 316 et n 15, 337, 338 et nn 3, 4, 339 et n 5,
340, 341, 343
- COUZA [CUZA] Prince Alexandre Jean (1820-1873) : 22
- COUX Charles de (1787-1864) : 28, 43
Creil (Oise) : 151, 227, 374
Crimée (Ukraine) : 21, 351
- CRISENOY Maria de (1882-1965) : 104 n.
- DAINVILLE Sœur Marie-Madeleine de, Or.A. (1891-1983) : 179 n.
80, 181, 238 n. 1, 245 n. 15, 385 n., 387 n. 2
- DALMIER Sœur Jeanne de la Croix ex-O.A. : 109
- DALMIER Sœur Nathalie ex-O.A. : 109, 110
- DAMENNE Soeur Louise ex-O.A. : 107, 109, 122
- Dames Anglaises : 87
- Dames Servantes des Pauvres : 151, 219 n., 225 n. 30, 229 et n. 50,
230, 233, 234 et n. 63, 235 et n. 15
- DARBOY Mgr Georges (1813-1871) : 94 n. 3, 272 et n. 17, 273
- DARWIN Charles (1809-1882) : 18, 33, 59
- DEBIONNE Sœur Marie-Claire P.S.A. (1936-) : 421
- Décurions : 232, 235
- DEHON Léon Gustave (1843-1925) : 416, 417 n. 1
- DELALLEAU Géry A.A. (1844-1895) : 168 et n. 54
- DE LUCA Mgr Pietro : 372 et n. 13
- DEPLACE Charles ex-S.J. (1808-1871) : 94 n. 3
- DEPREZ Marcel (1843-1918) : 32
- DERAEDT Désiré A.A. (1923-2002) : 330
- DESAIRE Charles ex-A.A. (1845-1910) : 417 n. 1
- DEVEREUX Mgr Aidan : 94, 264, 265
- DEVEREUX Sœur Marie-Agnès R.A. (1827-1879) : 311

- DIENNE Mlle, en religion Sœur Thérèse-Emmanuel Or.A. (+ 1956) : 165 et n. 44, 238, 153, 171, 174 n. 71, 177 n. 78, 178, 238 n. 1, 385 n., 387 n 5, 390 et n. 13, 392 n 14, 394, 396 n. 17, 397, 398
- DILLON Sœur Marie de la Nativité ex-R.A., puis Sœur du Bon-Pasteur (1848-1932) : 9, 156 et n. 9, 157, 158 et n.. 16, 159, 163, 180, 245 et n. 16, 246, 248, 260, 261, 262, 263 et n. 1, 297 n 93, 298, 300, 302 n. 107
- Dôle* (Jura) : 131
- Dominicaines : 93
- Dominicains O.P. : 34, 72, 76, 93, 134, 149, 200, 288
- DOMINIQUE Saint (v. 1170-1221) : 20
- DOUMET Mme Emile, née Combié, en religion Sœur Emmanuel-Marie P.S.A. (1824-1900) : 208 n. 4
- DOUMET Sœur Marie-Catherine R.A. (1852-1921) : 308, 315
- DRAGO Sœur Luisa O.A. (1948-) : 14, 421
- DREYFUS Albert (1859-1935) : 21
- Druzes : 351
- DUBRON Sœur Marie de la Compassion O.A. (1859-1931): 153, 176 n. 74, 238 et n. 1, 240, 241, 244, 386
- DUFAULT Wilfrid A.A. (1907-2004) : 284
- DUGAS Soeur Jeanne de Chantal O.A. (1848-1940) :100, 125, 208 n . 3, 325
- DUMAZER Alexis A.A. (1844-1894) : 296 n 90, 297 et nn 91, 93, 301 et n 104, 302 n 107, 311
- DURAND Sœur Marie de l'Annonciation O.A. (1823-1905) : 107, 122
- DURAND Sœur Marie-Madeleine O.A. (1813-1900) : 107, 108, 122
- DURUY Victor (1811-1894) : 30 n. 26, 31
- ECHANIZ José Antonio A.A. (1945-): 188
- Ecrins* (barre des): 18
- Edimbourg* (Ecosse) : 284 n. 52
- EDISON Thomas Alva (1847-1931): 32
- Egypte*: 213
- Ems* (Allemagne): 95, 113, 276 n. 34
- Enfants de Marie : 354
- ENGELS Friedrich (1820-1895): 18, 33
- ESAÜ (Bible) : 191

- Espagne* : 170, 299 n 97, 407
 ESPARRON Sœur Hugues-Emmanuel d', O.A (1922-). : 123, 421
Etats pontificaux (Italie): 21, 22, 33
Etats-Unis (Amérique) : 25, 48
Ethiopie/Ethiopiens : 52
Europe/Européens : 16, 22, 24, 33, 45, 47, 48, 49, 54, 56, 59, 74, 85, 115, 330, 341
 EVERLANGE Sœur Marie-Emmanuel d', R.A. (1827-1903) : 110, 111, 112, 356
- FABER Frédéric-William Orat. (1814-1863): 314 n 9
 FAGE Antoinette, Mère Marie de Jésus P.S.A. (1824-1883) : 18, 26, 27, 93, 129 et n., 130, 131, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142 et n. 36, 144 et n., 145, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 188, 190, 192, 220 n. 1, 221 n. 9, 367 et n, 368, 370, 371, 372, 373, 374, 380 n. 35, 382 et n. 1, 384, 413
 FAGE Famille : 134 et n.
 FAGE Jean (1800-1854) : 134 et n. 10
 FAGE Mme Jean (née Jeanne Suzanne Muto not, 1804-1838) : 134 et n. 9
 FALLOUX Comte Frédéric Albert de (1811-1886) : 31, 40
 Familles religieuses de l'Assomption : 7, 8, 9, 10, 11, 13, 16, 19, 21, 24, 25, 28, 29, 39, 41, 91, 92, 97, 101, 144, 153, 154, 183, 184, 185, 186, 187, 189, 190, 191, 219, 237, 255, 267, 319, 357, 401, 402, 404, 405, 410, 411, 420
 FAUCILLON Thomas O.P. (1829-1901) : 135 et n. 14
 FAYOLLE Sœur Marie-Georgette O.A. (1928-) : 38, 183, 187, 350, 403
 FERRY Jules (1832-1893) : 21, 30, 39, 311, 316
Feugerolles (Loire): 154, 246
 Filles de la Charité (Sœurs de Saint-Vincent de Paul) F.C. : 27, 93, 138, 154, 279
 Filles de Sainte Monique : 229, 230, 233 et n. 61, 234, 235
 Florence > DILLON Sœur Marie de la Nativité ex-R.A. (1848-1932)
 Fondateurs/Fondatrices de l'Assomption : 7, 8, 9, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 30, 34, 35, 36, 37, 39, 61, 66, 67, 68, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 86, 88, 89, 93, 95, 116, 129, 131, 133, 140, 144, 145, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 166 n., 172, 174, 175, 177, 178,

- 179, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 196, 219, 238,
259, 269, 271, 369, 371, 372, 378, 385, 386, 401, 404, 416, 421
Fontenay-aux-Roses, Ecole Normale (Hauts-de-Seine) : 31
FONTENELLE Joseph de : 131
FOUCAULD > CHARLES de Foucauld Bienheureux
FOUGERAT Sœur Blandine R.A. : 14, 421
FOUILLOUX Etienne : 351 n 1
FOULON Sœur Christine R.A. : 14, 421
FOY Sœur Thérèse-Marie O.A. (1916-) : 103 n.
France/Français : 8, 15 n., 16, 17, 18, 19, 20 et n. 6, 21, 22, 23 et n.
11, 25 et n. 16, 26 et n. 18, 29 n. 22, 30, 33, 34, 35 n. 32, 40, 41,
43, 49, 50, 52, 53, 54, 56, 57, 59, 62, 69 n. 22, 72, 78, 104 n.,
105, 115, 130, 151, 167, 171, 214, 280, 369
Franche-Comté (France) : 129, 131
FRANCHESSIN Ernest de (1790-1851) : 292
FRANCK Sœur Myriam ex-O.A., puis Augustine de Bordeaux
(1837-1918) : 327, 349, 350 et n 6
FRANCOIS D'ASSISE Saint (1181-1226) : 42
FRANCOIS DE SALES Saint (1557-1622) : 72, 242
FRANCOIS-XAVIER Sœur R.A. [Briot de Loyat, + 1913] : 295 n.
86
Francs-Maçons : 15 n., 20 n. 6, 35 et n. 32, 39, 53
Fraternité Notre-Dame de l'Assomption : 19, 28, 151, 219 n., 229,
231, 232, 234, 420
Fraternités Notre-Dame de Salut : 40, 42, 229, 230, 233, 234, 235,
259, 420
FREDERIC Ozanam Bienheureux (1813-1853): 27 et n. 19, 28, 34,
35, 41
Frères de l'Assomption : 192, 193
Frères des Ecoles chrétiennes F.E.C. : 39
FRITZ Luc A.A. (1963-) : 187, 401, 404, 417, 421

Gaète (Italie) : 22
GAILLARDIN Casimir (1810-1880) : 135 n. 17
GAILLARDIN Ermance : 135 et n. 17
GALABERT Victorin A.A. (1830-1885) : 100 et n. 4, 103 et n.,
105, 108, 110, 111, 114, 115, 116, 118, 119, 125, 210, 214, 284
n. 56, 316 n 14, 321, 324, 325, 327, 352, 353, 354, 356, 357,
359, 365

- GALERAN Chanoine Henri-Dieudonné (1831-1915) : 314 n 9
 Gallicans : 33, 62
 GALLOIS Augustin ex-A.A. (1826- ?) : 354
 GAMBETTA Léon (1838-1882) : 21
 GARDE Sœur Mireille O.A. (1928-2004) : 104 n.
 GARNIER Jeanne : 164
 GAUME Chanoine Jean-Alexis (1797-1869) : 94 n. 3
 GAY Mgr Charles-Louis (1815-1892) : 76, 277 n. 37, 298
Genève (Suisse) : 135
 GERBET Mgr Philippe-Olympe (1798-1864) : 43, 69 n. 22
 GERBIER Léopold A.A. (1851-1916) : 245 n. 17
 GERMER-DURAND Joseph A.A. (1845-1917) : 141, 382
 GILLY Mgr Alfred (1833-1896) : 332
 GOBLET René (1828-1905) : 32
 GONZALEZ Sœur Cristina Maria R.A. (1948-) : 184, 402, 421
 GONZALEZ Tomas A.A. (1939-) : 187
 GOUBIER Abbé Vital-Gustave (1802-1855): 217
 GOUX Mgr Pierre-Antoine (1827-1904): 374, 375 n. 22
 GRAMME Zénobe (1826-1901) : 32
Grèce/Grecs : 22
 GREGOIRE XV Pape [Ludovisi] (1554-1623) : 65 n. 9
 GREGOIRE XVI Pape [Cappellari] (1765-1846) : 17 et n. 2, 33, 59
Grenoble, grand séminaire (Isère) : 62 n. 2
 GREVY Jules (1807-1891) : 21, 311
 GROS Architecte: 338
 GROS Mgr Jean-Nicaise (1794-1857) : 69, 73, 94 n. 3, 196 n. 3
 GUERANGER Dom Prosper (1805-1875) : 125, 217
 GUIBERT Cardinal Joseph-Hippolyte (1802-1886) : 141 et n. 33, 151, 368, 371, 372, 373
 GUIRAUD Sœur Marie-Véronique ex-R.A. : 315
 GUIZOT François (1787-1874) : 31

Hanoï (Vietnam) : 23
 HARMEL Léon (1829-1915) : 40
 Haudriettes : 64 et 65 n. 9
 HELYOT Pierre (1660-1716) : 64 n. 9
 HENNINGSEN Sœur Marie-Gertrude ex-R.A. puis S.M.A. (1822-1904): 9, 192, 264, 265, 266

- HEON Soeur Céline P.S.A. (1935-): 186, 187, 190, 191, 402, 403
Hérault (France): 15 n.
- HERMANN Cohen O. Carmes (1821-1871) : 314 n 9
- HILAIRE Yves-Marie : 29
- HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN Charles de [Carol Ier] (1839-1914): 22
Hollande: 24
- HOLZER Bernard A.A. (1948-): 11, 14, 183, 186, 404, 421
Hongrie: 22
- HUGO Victor (18025-1885): 26
- HULST Mgr Maurice Le Sage d'Hauteroche d' (1841-1896): 94 n. 3, 261, 292 n. 78, 293, 300, 303, 306, 309, 348, 349, 371
- HUMMEL Sœur Marie-Paul R.A. (1838-1922) : 284, 285 et n. 57, 311, 312, 313, 314, 315
- HUYGHEBAERT Sœur Anne Or.A. (1954-): 39, 179, 254, 264, 399, 408, 421
- IGNACE DE LOYOLA Saint (1491-1556): 242
Indes: 55
Indochine (Asie du Sud-Est): 23
 Intransigeants : 52
Iquique (Pérou au XIX s.) : 214
Irlande/Irlandais : 61, 77
- ISABELLE Mère > URSEL Comtesse Isabelle d', née de Clermont-Tonnerre, en religion Mère Isabelle de Gethsémani Ora (1849-1921)
Italie/Italiens : 21, 22, 41, 52, 69
- JACOB (Bible) : 191
- JACOBS Sœur Marie du Saint-Sacrement P.S.A. (1853-1922) : 145 et n. 5, 147, 148, 230 n. 53, 244, 375, 376, 378, 379, 380, 382
- JACQUES Saint (Ier s.) : 417
Japon/Japonais : 59, 60
- JARICOT Pauline (1799-1862) : 23, 41
- JAUJOU André A.A. (1859-1929) : 167, 168 nn. 51, 54, 169 nn. 55, 57, 177 n. 79, 178, 245 n. 17, 246, 247, 254, 385 et n., n. 1, 387 et nn. 2, 3, 4, 388 et n. 7, 389 et n. 10, 390 et nn. 12, 13, 391, 392 et n. 14, 393 et n. 15, 394, 396, 397, 398, 399 et n. 18
- JEAN Saint (Ier s.) : 415

- JEAN-BAPTISTE Saint (Ier s.) : 225
 JEAN-CHRYSOSTOME Saint (v. 340-407) : 242
 JEAN DE LA CROIX Saint (1542-1591) : 203 n. 26
 JEANNE-EMMANUEL Mère > VARIN D'AINVELLE Sœur
 Jeanne-Emmanuel R.A.
 JEANNE Jugan Bienheureuse (1792-1879) : 27
 JEANNE DE LA CROIX S.J.A. [Alice Caron] : 192
 JEANNE-FRANCOISE DE CHANTAL Sainte (1572-1641) : 155,
 242
 JEANNE-MARIE Sœur R.A. (?) : 263
 JÉRÔME Saint (v. 341-420) : 64 n. 8, 299 n 98
Jérusalem (Israël et Palestine) : 169
Jérusalem, Cénacle : 116, 352
Jérusalem, Dormition : 116, 352
Jérusalem, Jardin des Oliviers et Gethsémani : 170
 Jésuites S.J. : 31, 76, 198, 242, 283 n. 50, 288, 314, 326, 331
Jonquières (Hérault) : 312
 JOURDAN Mgr César-Victor (1813-1882) : 94 n. 3
 Juifs/Juives : 350, 415
- KETTELER Mgr Wilhelm von (1811-1877) : 139 et n. 29
 KOKEL Rémi A.A. (1886-1973) : 189
 KOOTTOR Soeur Leela R.A. : 184
- LA BOUILLERIE Mgr François-Alexandre Roulet de (1810-
 1882) : 94 n. 3
 LABOULAYE Edouard-René Lefebvre de (1811-1883) : 31
La Chesnaie (Ille-et-Vilaine) : 62
 LACORDAIRE Henri-Dominique O.P. (1802-1861) : 34, 42, 70, 71,
 72, 73, 83, 199 n. 14
 Lacoste > BAUDOUY Ernest (1862-1942)
La Côte-Saint-André, Visitation (Isère) : 72, 73, 85
La Croix en Brie (Seine-et-Marne) : 396
 LAGARDE Abbé Ernest (1826-1882) : 368 et n 3
 LAGUERIE Sœur Michaël Ora (1910- 2001) : 167 et n. 50
Lamalou-les-Bains (Hérault) : 116
 LAMARCHE Abbé, puis Mgr Jacques-Théodore (1827-1892) : 150
 et n. 17, 372 et n. 12

- LAMENNAIS Félicité (1782-1854) : 28, 34, 42, 43, 53, 59, 62 et n. 3, 71, 72, 76, 126, 200, 217
- LAMOUREUX Richard A.A. (1942-) : 37, 183, 189, 402, 421
Languedoc (France) : 20
- LANSADE Sœur Marie-Ange de, ex-R.A. (1850- ?) : 312, 315
- LANSADE Sœur Cécile-Elisabeth de, ex-R.A. (1852- ?) : 312, 315
La Ricamarie (Loire) : 154
- LAURENCE Mlle (postulante P.S.A. en 1865) : 142
- LAURENT Charles A.A. (1821-1895) : 96, 146, 285 et n. 59, 286 n. 62, 311, 313, 316, 320, 407
Lavagnac (Hérault) : 74, 85, 104, 116, 354
- LAVIGERIE Cardinal Charles (1825-1892) : 35, 59, 352
- Lazaristes C.M. : 57, 93, 279
- LEBBE Vincent (1877-1940) : 57
Le Cap (Afrique du Sud) : 9, 94, 264, 265, 266, 335, 410
Le Chambon (Loire) : 154
- LECOMTE Matthieu O.P. (1831-1887) : 135 et n. 13
- LEDREUILLE Abbé François-Auguste (1797-1860) : 135 n. 17
- LEDUC Dom Camille (Solesmes, 1819-1895) : 151 n. 20
- Légitimistes : 16, 21
- LEHEC Jean ex-A.A (1854- ?) : 294 et n. 84, 295, 296 et nn. 89, 90, 297 et nn. 90, 92, 301, 303 n. 109, 346
Le Mans (Sarthe) : 132, 260
- LEON XII Pape [Sermattei Della Genga] (1760-1829) : 59
- LEON XIII Pape [Pecci] (1810-1903) : 35, 53, 59, 93 n. 2, 376, 378
- L'EPINOIS Comte Henri de (+ 1890) : 41
- L'EPINOIS Mme Comtesse Henri de, née d'Exéa (1843-1925) : 165, 238, 239, 240
- LESAGE Sœur Catherine O.A. (1969-) : 421
L'Espérou (Gard) : 123, 215
Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) : 227
- Le Vigan* (Gard) : 73, 88, 103 n., 106, 107, 108, 113, 117, 120, 122, 123, 215, 247 et n. 20, 274, 338, 339
Le Vigan, Rochebelle (Notre-Dame de Bulgarie) : 107, 108, 113, 116, 118, 122, 208, 212
- LICH[I]ERI Sœur Lucie P.S.A. (1943-) : 185
Limerick (Irlande) : 77
- LINCOLN Abraham (1809-1865) : 22

- Livry Abbaye* (Seine-Saint-Denis) : 177 n. 78, 238, 239, 241, 245, 246
- LOMBARD Matthieu A.A. (1858-1951) : 126, 327
- Londres* (Angleterre) : 83, 94, 151, 305, 335
- Lorraine* (France) : 69
- LORRIAUX Pasteur : 27
- LOUIS IX Saint, Roi (1214-1270) : 65 n. 9
- LOUIS XIV Roi (1638-1715) : 330, 340
- LOUIS-PHILIPPE Ier Roi (1773-1850) : 17 n. 1, 21
- LOUIS-NAPOLEON Bonaparte > NAPOLEON III Empereur (1808-1873)
- LOUISE-EUGENIE Sœur R.A. [de Komar, 1840-1906] : 261, 262, 263, 298, 299 et n 97, 303
- Lourdes* (Hautes-Pyrénées) : 94, 130, 151, 167, 169 n. 57, 239, 248, 329, 348
- LOYSEL Sœur Anne-Marie Or.A. (1880-1929) :
- Lunel* (Hérault) : 16
- Lyon* (Rhône) : 47, 55, 59, 86, 164, 180 et n. 4
- Lyon, Fourvière* : 181, 263
- Lyonnais* (France) : 154
- MAC-MAHON Maréchal Edme-Patrice de (1808-1898) : 311
- MAC-NAMARA Sœur Marie-Marguerite R.A. (1826-1909) : 83, 88, 305, 308
- Madagascar* : 24, 59
- MADELEINE Mère > PETER Sœur Marie-Madeleine de, R.A.
- MADELEINE Sœur P.S.A. : 350 > TOMKOWICZ Sœur Marie-Madeleine P.S.A. (1840-1905)
- Madère Ile* (Portugal) : 155
- Madrid* (Espagne) : 167
- Magenta* (Italie) : 21
- MAGNE Sœur Marie-Henriette R.A. (1842-1910) : 312
- MAGNOUX Céline ex-P.S.A.: 136 n. 23
- MAINTENON Mme de (Françoise d'Aubigné, 1635-1719) : 330, 340
- MAIRE Sœur Marie de la Croix, P.S.A. (1828-1905) : 136 et n. 22, 188
- Malaga* (Espagne) : 94, 311, 357, 360, 361

- MALASSIGNE Athanase ex-A.A., puis chartreux (1839- v. 1921) : 115
- MALBOSC Sœur Françoise-Eugénie de, R.A. (1822-1878) : 137, 271 n. 13, 284
- Manille* (Philippines) : 94
- MANUEL Emmanuel O.P. (+ 1892) : 135 et n. 15, 149
- MARCHAND Sœur Gisèle P.S.A. (1930-) : 19 n. 5, 41, 143, 219 n., 235, 259, 365, 381, 421
- MARECHAL Claude A.A. (1935-) : 172 n. 66
- MARET Mgr Henri (1805-1884) : 33 n. 29
- MARGUERITE-MARIE du Cœur de Jésus Sœur, née Maria Par-dieu, P.S.A. (1856-1937): 231 n. 58
- MARICHAL Soeur Marie-Léonie O.A. (1906-1993) : 103 n.
- MARIE-ANTOINETTE R.A. > ALTENHEIM Sœur Marie-Antoinette d', R.A.
- MARIE-AUGUSTINE R.A. > BEVIER Soeur Marie-Augustine R.A.
- MARIE CELESTINE Soeur R.A [Mac Donnell, 1874-1921]. : 266, 295 n 85, 349
- MARIE DE LA COMPASSION O.A. > DUBRON Sœur Marie de la Compassion O.A.
- MARIE DE LA CROIX (Marie MAIRE) Sœur P.S.A. (1828-1905) : 188
- MARIE DE SAINT JEAN (?) Sœur R.A. : 296 n 87, 346 n 3
- MARIE DU CHRIST R.A. puis O.A. > MAUVISE Sœur Marie du Christ de
- MARIE-EUGENIE DE JESUS Milleret Bienheureuse (1817-1898) : 11, 17 et n. 4, 21, 29, 34 et n. 31, 35, 40, 42, 61, 62 et n. 6, 63 et n. 7, 64 n. 9, 65, 66, 67, 68 n. 22, 69, 70, 71, 73, 74, 75, 76 et nn. 41, 42, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 93 n. 2, 95, 96, 97, 99, 100, 101 et n. 8, 102, 104, 105, 106, 108, 109, 110, 113, 115, 117, 121, 122 et n. 24, 126, 131, 137, 138, 140, 141, 156 et n. 9, 158, 159, 160, 163, 164 et nn. 35, 36, 173, 180, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 192, 195 et n. 2, 196 et nn. 3, 5, 197 et nn. 6, 7, 198 et n. 9, 199 et nn. 1, 2 , 200, 201 et n. 20, 202, 214, 217, 243, 248 n. 23, 256, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269 et n. 6, 270, 271 et n. 13, 272, 273 et n. 20, 274 et nn. 22, 23, 24, 275 et nn. 25, 26, 27, 29, 30, 31, 276 et nn. 31, 33, 277 et nn. 35, 36, 37, 278 n. 38, 280, 281 et nn. 43, 45, 46,

- 282 et n. 47, 283 et n. 50, 284 et nn. 51, 53, 54, 55, 56, 285 et nn. 57, 58, 59, 60, 61, 282 et n. 63, 287 et nn. 64, 66, 288 et n. 67, 289 n. 70, 290, 291, 292 et nn. 77, 78, 293, 294 et n. 83, 295 et n. 85, 296 nn 87, 89, 90, 297 et nn 92, 93, 298 et nn 94, 95, 299 et nn 97, 98, 300 et n 101, 301 et nn 103, 105, 302 et n 107, 303 et n 109, 304, 305, 308, 309, 311, 312, 313, 314 et n 10, 315, 316, 321, 326, 329, 330 et n 14, 331, 335, 338 et n 2, 340 et n 6, 341 et n 8, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 351, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 401, 404, 405 et n 1, 412, 417, 420
- MARIE-GABRIELLE Mère > COURCY Sœur Marie-Gabrielle de, R.A.
- MARIE-GERTRUDE R.A. > HENNINGSEN Sœur Marie-Gertrude S.M.A.
- MARIE-HELENE R.A. > BORIES Sœur Marie-Hélène R.A.
- MARIE-JOHANNA Sœur R.A. > SALEUR Sœur Marie-Johanna R.A. (1874-1966)
- MARIE-LOUISE (Hardilier ? 1842-1922) Sœur R.A. : 299 nn 96, 97
- MARIE-MADELEINE Sœur Or.A. > DAINVILLE Sœur Marie-Madeleine de, Or.A.
- MARIE-MARTHE Sœur R.A. (Anna Marta) : 265
- MARIE-MARGUERITE R.A. > MAC-NAMARA Sœur Marie-Marguerite R.A
- MARIE-SERAPHINE [Déroudilhe] Soeur R.A. (1834-1918) : 282 n. 47, 284 n 51, 288 n. 67, 289 n. 70, 294 et n 83, 295 et nn 85, 86, 297 et n 92, 298, 303 n 109, 346, 347
- Marmara mer* : 115
- Maroc* : 60
- MARION-BRESILLAC Mgr Melchior de (1813-1859) S.M.Af. : 55
- Maronites : 351
- Marseille* (Bouches-du-Rhône) : 115, 353, 356
- Marsivan* (Arménie) : 326
- MARTIN Sœur Léontine ex-P.S.A. : 188 et n. 1
- MARTINEAU Sœur Lucie de l'Immaculée-Conception ex-P.S.A. (1854-1918) : 188 et n. 2, 370
- MARTINEZ Sœur Mercedes P.S.A. (1942-) : 14, 185, 187, 190, 191, 402
- MARX Karl (1818-1883) : 18, 33, 59

- MATHIS François A.A. (1860-1934) : 379
- MAUVISE Sœur Marie du Christ de ex-RA, O.A. (1845-1922) : 87, 88, 126, 164, 239, 244 et n. 13, 246, 274 n. 24, 282, 285, 288 n. 67, 291 et n 76, 292 et nn 77, 78, 293 et n 80, 294 et nn 82, 83, 295 et n 86, 296 et n 87, 297, 298, 299, 311, 315, 326, 332, 345, 346, 347 et n 5, 348, 349, 350, 402
- Mayence* (Allemagne) : 139
- MAYEUR Françoise : 17 n. 4, 22, 30
- MAYEUR Jean-Marie : 21 n. 10
- Mékong Fleuve* : 23
- MERIGNARGUES Isabelle de (1834-1884) : 113, 120, 354, 355
- MERMILLOD Mgr Gaspard (1824-1892) : 83, 135 et n. 20
- MESNARD Mlle Caroline de (1830- ?) : 135 et n. 19
- MESNARD Mme Flora de (née Bellissen, 1808-1887) : 135 et n. 18, 137
- Metz* (Moselle) : 69, 139, 142 n. 36, 150
- Mexique* : 21
- MICHEAU Sœur Marie-Hélène R.A. (1832-1907) : 312
- MICHEL Sœur Marie-Rose R.A. (1852-1940) : 315
- MIGLIORETTI : 69
- MIHIGO MARHEGANE René A.A. (1959-) : 404
- Milan* (Lombardie) : 22
- MILANESE Sœur Claire-Myriam R.A. : 404
- MILLERET (famille) : 69, 70, 292 n 78
- MILLERET Emmanuel (1856-1896) : 292 n 78, 293
- MILLERET Jacques-Constant (1779-1864) : 69 (père)
- MILLERET Guitta (1859-1906) : 291 n 76, 292 n 78, 293
- MILLERET Louis (1815-1875) : 292 n 78
- MILLERET Mme Jacques-Constant, née Eugénie-Eléonore de Brou (1782-1832) : 69 (mère), 70 (mère), 71 (mère)
- Mission d'Orient : 10, 47, 100, 207, 212, 213, 275, 280, 351, 352, 353, 354, 360, 407, 413
- Missions Etrangères de Lyon (Société des Missions africaines : S.M.A.) : 55, 59
- MOÏSE (Bible) : 13
- MOLLIERE Sœur Marie-Humberte P.S.A (1914-1978). : 129 n., 219 n.
- MONNIER Jules (1815-1856) : 117
- MONTALEMBERT Comte Charles de (1810-1870) : 43, 71

- Montauban* (Tarn-et-Garonne) : 15 n., 35 n. 32, 85
 MONTEBELLO Sœur Eliane de, P.S.A. (1935-) : 14, 187, 190, 421
 MONTESPAN Mme de (née Françoise de Rochechouart, 1640-1707) : 330, 341
Montpellier (Hérault) : 15 n., 16 n. 31, 42, 291, 301 n 103, 315
Montpellier, collège R.A. : 31
Montpellier, lycée : 15 n.
Montpellier, Saint-Roch : 16 n.
 MORCEL Père François-Joseph S.M. (1813-1892) : 131 et n. 4
 MORIAU Mlle : 338, 339
Moyen-Orient : 116
Mozambique (Afrique) : 57
Mulhouse (Haut-Rhin) : 28
 MUN Albert de (1841-1914) : 59
 MUPITANZILA Sœur Irène O.A. (1947-) : 183
 Musulmans (Islam) : 58
- Nancy* (Meurthe-et-Moselle) : 335
 NANQUETTE Mgr Jacques (1801-1861) : 132 et n. 5, 260
 NAPOLEON Ier Empereur (1769-1821) : 62
 NAPOLEON III Empereur (1808-1873) : 21, 26, 59
 Nativité Sœur > DILLON Sœur Marie de la Nativité ex-R.A. (1848-1932)
Nazareth (Palestine) : 64, 240
 NEUSCH Marcel A.A. (1935-) : 251 n. 31, 256 n. 38
New Hall (Angleterre) : 78
 NEWMAN Cardinal John Henry (1801-1890): 299 n 98
New York (U.S.A.): 147, 259
Nice (Alpes-Maritimes) : 18, 30, 330, 340, 368
 NICOLAES Niklaas ex-A.A. : 192
 NICOLAS Ier Tsar (1796-1855) : 16
Nîmes (Gard) : 11, 26, 31, 32, 34, 41, 68 n. 22, 73, 75, 77, 80, 81, 82, 84, 85, 87, 88, 92, 94 et n. 3, 97, 100, 101, 107, 112, 113, 114, 115, 116, 120, 122, 123, 132, 133, 142, 147, 167, 170, 176, 187, 189, 198, 209 n. 6, 213, 215, 238, 269, 271 n. 13, 274 et n. 23, 276 n. 31, 281, 288, 291, 293, 294, 297, 301 n 103, 311, 314, 315, 316, 317, 320, 322, 324 , 325, 326, 327, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 337, 339, 341, 342, 343, 352, 353, 354, 355, 358, 407, 410

- Nîmes, avenue Feuchères* : 114
Nîmes, collège de l'Assomption : 15 n. 16 n., 29 n. 23, 31 et n. 28, 40, 82 et n. 56, 110, 112, 114, 116, 117, 121, 132, 133, 217, 284, 285 et n. 59, 311, 337, 353, 410, 413
Nîmes, cours Martin : 339
Nîmes, Enclos Rey : 133, 410
Nîmes, Internat O.A. : 9
Nîmes, lycée : 15 n., 16 n.
Nîmes, pension Bourdet : 342
Nîmes, prieuré R.A. : 9, 31, 106, 109, 113, 120, 273, 274 et n. 23, 284, 285, 286, 297, 311, 312, 313 et n. 8, 314 et n. 10, 315, 316, 329, 337, 344, 347, 348, 354, 355, 362, 410
Nîmes, rue Briçonnet : 337
Nîmes, rue de Bouillargues : 337
Nîmes, rue Pradier : 114
Nîmes, rue Roussy : 337
Nîmes, rue Sainte Perpétue : 333, 337
Nîmes, rue Séguier : 170, 213, 320, 322, 324, 329, 331, 333, 337, 344
Nîmois/Nîmoises : 107, 110, 117, 312, 315
 NISARD : 135 n. 17
Notre-Dame des Châteaux (Savoie) : 370
Nouvelle-Calédonie : 24, 94
- Oblates de l'Assomption : 9, 10, 14, 17, 18, 24, 30, 38, 76 n. 42, 81, 91, 92, 93, 96, 97, 100, 101, 104 et n., 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 153, 163, 164, 166, 168, 170, 187, 189, 192, 193, 207, 208, 209, 210, 211 et n. 19, 212 et n. 23, 213, 214, 215 et n. 35, 216 et nn. 40, 41, 217 et n. 42, 238, 239 et n. 6, 240 et n. 8, 241, 243, 244, 246, 247 et n. 22, 258 n. 35, 274 et n. 23, 275 et nn. 28, 29, 31, 276 n. 33, 277, 279, 280 et n. 41, 293 n. 81, 295 n. 86, 296 n. 90, 301 n. 103, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 354, 355 n. 2, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 365, 376, 388, 391, 392 et n. 14, 403, 406, 407, 408, 410, 433-436
 Oblates tertiaires : 104, 355
Occident : 48, 49, 352

- Océanie* : 49
ODELIN Mgr Henri-Louis (1846-?) : 94 n. 3
Odessa (Ukraine): 214
Œuvre de la Propagation de la Foi : 23, 41, 47, 59
Œuvre de la Sainte-Enfance : 23
Œuvre des Ecoles d'Orient : 24, 353
Œuvre des Militaires : 41
Œuvre d'Orient : 352
Œuvre du Calvaire : 164, 165
OLIVAIN Pierre S.J. (1816-1871) : 242
OLIVIER Sœur Marie-Eulalie R.A. (1836-1915) : 312
O'NEILL Sœur Thérèse-Emmanuel R.A. (1817-1888) : 61, 68 n. 22, 77, 80, 81, 83, 88, 89, 101, 156 et n. 10, 199, 271 n. 13, 282 et n. 48, 287 et nn. 64, 66, 288 n. 67, 289 et n. 70, 291 nn 74, 76, 291 n 90, 297, 300 et nn 99, 100, 315, 346, 348
Orantes de l'Assomption : 18, 91, 92, 93, 103 n., 153 et n. 1, 154, 162, 166 et n., 171 et n. 63, 172, 174, 177 et nn. 76, 78, 178, 179 et n. 80, 181, 187, 188, 192, 193, 237, 238 et n. 1, 239, 240 et n. 7, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247 et n. 22, 248, 249, 250, 251 et n. 31, 252, 253, 254 et n. 34, 255 et n. 36, 256, 263 et n. 1, 301 n 103, 302, 303 n 109, 305, 308, 309, 385 et n., n. 1, 386, 387 et nn. 2, 3, 5, 388 et nn. 7, 8, 389, 390 et n. 13, 391, 392 et n. 14, 393 et nn. 15, 16, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 410
Orient : 24, 47, 51, 88, 103, 104, 114, 115, 118, 213, 214, 215, 247, 324, 325, 326, 327, 332, 335, 344, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 360, 365, 366, 387
ORSINI Felice (1819-1858) : 22
Osma (Espagne : burgo de Osma) : 167 et n. 50, 168, 172, 181, 182, 323
OTTELET Sœur Marie-Adrienne, née Blanche-Félicie, P.S.A. (1864-1891) : 366
- Pacifique* : 55
Panama (Amérique centrale) : 21
PARADAN Abbé Auguste (1841-1911) : 314
PARE Sœur Berthe-Marie O.A. (1860-1946) : 126, 327, 349
PARES Thérèse : 275 n. 28
PARIEU Marie-Louise Pierre Félix Esquirou de (1815-1893) : 30 n.

- Paris* (France) : 20, 23, 40, 59, 75, 77, 86, 87, 95, 111, 129, 131, 132, 133, 134, 150, 151, 154, 164, 167, 168, 170, 173, 187, 241, 243, 247, 265, 272, 276 n. 31, 284, 288, 289, 293, 294, 297, 299 et nn 97, 98, 300, 303, 311, 320, 323, 331, 332, 334, 335, 337, 346, 348, 349, 353, 371 et n 10, 372, 374, 379, 384, 388, 396, 404, 406, 407
- Paris, archevêché* : 66, 73, 79, 140, 141, 367, 368, 369, 371 n. 11, 372, 373, 375, 393
- Paris, Belleville* : 227
- Paris, Bénédictines du Saint-Sacrement* : 72
- Paris, Chaillot* : 146, 265, 358
- Paris, Champ de Mars* : 138
- Paris, Cours-la-Reine* : 164, 246, 255 n. 35
- Paris, couvent d'Auteuil R.A.* : 81, 94 et n. 3, 97, 113, 121, 137, 139, 140, 156 et n. 8, 159, 164, 243, 245, 249, 261, 262, 263, 265, 266, 273, 274, 292 n 78, 293, 294, 295, 297, 298, 299 et n 97, 303, 311 n 1, 348, 349, 353, 354, 355, 356, 357, 358
- Paris, couvent Saint-Jacques O.P.* : 135
- Paris, Faubourg Saint-Honoré* (Assomption) : 64 n. 9
- Paris, Grenelle* : 150, 151, 231 n. 55, 233, 244, 372, 374
- Paris, Gros-Caillou* : 137
- Paris, impasse des Vignes* : 85, 218, 358
- Paris, Invalides* : 150 n. 19
- Paris, l'Abbaye-aux-Bois* : 78
- Paris, Monceau* : 138, 147
- Paris, Musée d'Orsay* : 7
- Paris, Notre-Dame* : 41, 42, 70
- Paris, Notre-Dame des Victoires* : 131
- Paris, passage Gaillard* : 146 et n. 7
- Paris, rue Berton (Passy)* : 153, 239, 240 et n. 7, 245, 386
- Paris, rue de Javel* : 150
- Paris, rue de la Santé* : 386
- Paris, rue de Lübeck* : 164, 348
- Paris, rue Desbordes-Valmore (Passy)* : 247, 386, 388, 391
- Paris, rue du Bac* : 130
- Paris, rue Férou* (Saint-Sulpice) : 61
- Paris, rue François Ier* : 117, 133, 146 et n. 7, 173, 189, 232, 245, 262, 392 n 14
- Paris, rue Saint Dominique* : 27, 137, 188

- Paris, rue Saint-Jean-Baptiste de Grenelle* : 150
Paris, rue Vaneau : 136
Paris, rue Violet (Maison-mère P.S.A.) : 13, 142 n. 36, 230, 232
Paris, Saint-Eustache : 63, 70
Paris, Saint-Sulpice : 61
 PASTEUR Louis (1822-1895) : 18, 33
 PAUL VI [Montini] Pape (1897-1978) : 42
 Pauline > SAGNIER Pauline
Pékin (Chine) : 23
 Pénitents bleus : 16 n., 34
 Pères Blancs : 59
 PERIER-MUZET Jean-Paul A.A. (1948-) : 37, 39, 40, 41, 102, 187, 189, 317, 342, 359, 360, 401, 406 et n. 2, 421
 PERNET Claude-Louis : 131 et n. 3 (père)
 PERNET Mme Claude-Louis, née Magdeleine Cordelet (1798-1857) : 131 (maman, 133 (maman))
 PERNET Etienne A.A. (1824-1899) : 9, 18, 26, 27, 32, 34, 40, 41, 93, 100, 129 et n., 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142 et nn. 35, 36, 143, 144 et n., 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 173, 188, 189, 190, 191, 192, 219 et n., 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 244 n. 14, 259, 260, 282 et n. 47, 284 n. 51, 288 et n. 67, 289 et n. 70, 290, 296, 353, 365, 366, 367, 368, 369 et n. 5, 370 et nn. 8, 9, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 410, 413, 420, 421
 PERNET Famille : 131
 PERNET Simon (1838-1866) : 133 (frère infirme)
 PEROUSE Sœur Jeanne Marie, R.A. (1834-1911) : 286 n. 63, 315
Perpignan (Pyrénées-Orientales) : 151, 230 nn. 51, 53
 PETER Sœur Marie-Madeleine de, R.A. (1823-1888) : 88, 108, 109, 110, 111, 116, 118, 127, 274, 356
 PETIT Adolphe S.J. (1822-1914) : 164
 Petites Missionnaires de la Croix : 192, 193
 Petites Sœurs de l'Assomption P.S.A. : 10, 13, 14, 18, 19 n. 5, 24, 27, 34, 37, 91, 92, 93, 96, 100, 101 et n. 7, 129 et n., 133, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144 n., 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 155 n. 5, 188, 190, 191, 192, 193, 219 et n., 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 235, 244, 245, 259, 277, 279, 297 n. 90, 357, 365, 366, 367 et n,

368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380,
381, 382, 383, 384, 404, 410, 413, 420, 421

Petites Sœurs des Pauvres : 27

Petites Sœurs Dominicaines d'Orléans : 151 n. 20

Petites Sœurs de la Présentation de Notre-Dame : 192, 193

PEYRE Sœur Marie-Pauline O.A. (1824-1886) : 110

PHÉLIPPEAU Sœur Marie-Françoise P.S.A. (1946-) : 183

Philippines (Asie) : 94

Philippopoli (Bulgarie) : 105, 354, 366

Philippopoli, école Saint-André : 354

PICARD François A.A. (1831-1903) : 11, 13, 18, 33, 80, 81, 93, 94,
95, 99, 101 et n. 7, 109, 127, 133, 137, 138, 139, 141, 146, 147,
153 et n. 2, 154, 155, 156 et n. 10, 157 et nn. 12, 13, 158, 159 n.
17, 160, 161 et n. 27, 162, 163, 164, 165 et n. 44, 166 et nn. 46,
47, 48, 167 et n. 49, 169 et n. 57, 170 et nn. 59, 60, 171 et n. 63,
172 et nn. 64, 65, 173 et nn. 67, 68, 174 n. 71, 175, 176 et
nn. 74, 75, 177 et nn. 76, 77, 78, 178, 179, 180, 181, 182, 188,
189, 192, 210, 214, 237, 238, 239 et nn. 5, 6, 240 et n. 9, 241,
242, 243, 244, 246 et n. 19, 247 n. 20, 248, 249 et nn. 25, 26,
250, 251 n. 31, 252, 253, 254, 255, 256, 259, 260, 261, 262, 263,
264, 273, 276 n. 32, 277 et n. 34, 280, 281 et n. 44, 282 et nn.
47, 48, 49, 283 et n. 50, 284, 285 n. 60, 287 et n. 65, 288, 289,
290, 291 et n. 75, 295 et n. 78, 293 et n. 80, 294 et nn. 82, 83,
295 et nn. 85, 86, 296 nn. 88, 89, 90, 297 et n. 93, 298 et n. 95,
299 et nn. 97, 98, 300 et nn. 99, 101, 301, 302 n. 107, 303 et n.
109, 304, 305, 309, 315, 316, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325,
326, 331, 332, 335, 344, 345, 346, 347 et n. 5, 348, 349, 350 et
n. 6, 353, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 367, 368, 369, 370, 371,
372, 373, 374, 376, 377, 378, 379, 380 et nn. 35, 36, 381, 382,
383, 284, 385 et n. 1, 386, 387 et n. 3, 388, 389, 390, 392 n. 14,
394, 396, 397, 399, 402, 404, 405, 406 et n. 3, 407, 408 et n. 4

PIE VI Pape [Braschi] (1717-1799) : 33

PIE VII [Chiaramonti] (1742-1823) : 59 ; 62

PIE IX Bienheureux [Mastai Ferretti] (1792-1878) : 22, 35, 46, 53,
55, 103, 116, 352

PIE X Saint [Sarto] (1835-1914) : 59

PIERARD Mgr Henri A.A. (1893-1975) : 192

PIERRARD Pierre : 26 n. 18

PIERRE Saint (Ier s.) : 17 n. 2, 50

- PISSOT Sœur Marie de l'Enfant-Jésus ex-R.A., O.A. : 295 n. 86
 PLANTIER Mgr Henri (1813-1875) : 108, 330, 331, 339, 340, 344
 PLEINDOUX Docteur Augustin (1796-1868) : 113
 POIRIER Marcel A.A. (1941-) : 184, 403
Poitiers (Vienne) : 295 n 86, 345, 357, 360, 361
Pologne/Polonais : 16 et n., 17 et n. 2, 22, 412
Portugal : 57
 POULAT Emile : 24 n. 14
Poussan (Hérault) : 16 n.
 PRAT Sœur Marie-Claude P.S.A. (1937-) : 186, 188, 421
Proche-Orient : 274, 351 n 1
 Propagation de la Foi > Œuvre de la Propagation de la Foi
 Protestants : 15 n., 20 n. 6, 23, 35 n. 32, 53, 58, 59
 PROUDHON Pierre Joseph (1809-1865) : 18
 PRUDHOMME Claude : 7, 58
Prusse (Allemagne) : 22
 PUECH Sœur Marie-Hélène O. A. (1843-1878) : 115, 118
 PUYSEGUR Anatole de Chastenet de (1813-1851) : 117
- QUELEN Mgr Hyacinthe de (1778-1839) : 41
 QUENARD Gervais A.A. (1875-1961): 127, 168 n. 51, 169 n. 56,
 171 n, 172 n. 64, 327
 QUINARD Chanoine (1831-1886): 371 et n. 10, 372, 373, 374, 375
 QUINN Mgr James (1819-1881): 353
 QUIRCK Sœur Catherine R.A.: 265, 266
- RABITZ Sœur Claire de la Croix O.A. (1940-): 38, 218, 328, 334,
 344, 345, 349, 350, 421
Ramsgate (Angleterre) : 262
 RAVACHOL François Claudius Koenigstein (1859-1892) : 21
 RAVIGNAN Gustave-Xavier Lacroix de, S.J. (1795-1859) : 242
 Rédemptoristes CSSR : 288
 REDIER Abbé Jean-Joseph : 314 n 9
 REGIS Eulalie de Gatimel de O.A. (1826-1867) : 107, 110, 111,
 116, 120, 122, 127, 210, 354, 355
 REILLE Baronne Geneviève (1844-1910) : 145 et n. 2
 Religieuses de la Charité de l'Assomption : 187, 190, 191, 192
 Religieuses de la Charité de Besançon : 340
 Religieuses de la Croix : 192, 193

- Religieuses de l'Annonciation : 64
 Religieuses de la Présentation : 64
 Religieuses de l'Assomption R.A. : 9, 10, 14, 17 n. 4, 24, 29, 30, 31, 38, 61, 62 et n. 1, 63 et n. 5, 64 n. 9, 68, 75, 76 et n. 42, 77, 78, 79, 80 et n. 55, 81, 82, 83 et n. 57, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93 n. 2, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101 et n. 7, 104, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 113, 117, 120, 137, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 168, 180 n. 1, 182, 187, 188, 190, 192, 195 et n. 1, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 210, 217, 218, 243, 245, 246, 248 et n. 24, 249, 256, 261, 262, 263, 264, 265, 267 et n. 1, 268, 269, 270 n. 12, 271, 272 et n. 14, 274 et n. 24, 275, 276 et nn. 33, 34, 277, 278, 279 et n. 40, 280 et n. 42, 281, 282, 283, 284, 286 et n. 62, 287 et n. 64, 288, 289, 290, 291, 292 et n. 78, 294, 295, 296 et nn. 87, 90, 297, 298, 299 et n. 98, 300 et n. 102, 301 et n. 104, 302, 303, 304, 306, 307, 310, 311, 312, 313, 314 et n. 9, 319, 320, 321, 326, 329, 330, 331, 332, 333, 335, 337, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 360, 361, 363, 364, 365, 368 n. 2, 386, 401, 402, 410, 423-426
 Religieuses de l'Immaculée Conception : 64, 330
 Religieuses de Saint-Maur (Enfant-Jésus) : 340
 Religieuses de Saint-Joseph : 330
 Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve : 142
 Religieuses de Sainte-Jeanne d'Arc S.J.A. : 192, 193
 Religieuses du Bon- Pasteur : 262
 Religieuses du Verbe Incarné : 68 n. 22
 Religieuses Marie-Thérèse : 87, 218
 Religieuses Missionnaires de l'Assomption S.M.A. : 190, 191, 192, 193, 266, 412
 REMINGTON Philo (1816-1889) : 33
 RENAN Ernest (1823-1892) : 18, 33, 59
 Résurrectionnistes C.R. : 17, 351, 353
 RICARD Mgr Esprit-Antoine-Charles (1834-1895) : 63 n. 8
 RICHARD DE LA VERGNE Cardinal François (1819-1908) : 92, 371, 373 et n. 17, 374, 375, 379, 384, 385 n. 1, 393 et n. 16, 394
Richmond (Angleterre) : 80, 94
 RIVIERE Henri (1827-1883) : 23
Rochefort-du-Gard (Gard) : 34, 132
 ROCHER Sœur Thérèse-Augustine de, R.A. (1838-1882) : 312

- ROCKEFELLER John Davison (1839-1937) : 32
Rodosto (Bulgarie) : 115
Rome/Romains (Italie) : 22, 33, 37, 42, 43, 47, 50, 51, 52, 55, 56, 57, 62 et n. 3, 73, 80, 87, 92, 99, 103, 110, 139, 197, 267, 270, 272 et n. 17, 273 et n. 18, 277, 278, 2802, 281 n. 45, 282 n. 49, 287 n 66, 297, 306, 308, 309, 320, 328, 331, 332, 333, 335, 351, 352, 353, 367, 369, 370, 372, 376, 377, 378, 380, 387, 412, 413
Rome, Curie : 50, 51
Rome, Via San Pio V (maison généralice A.A.) : 75, 87, 88
Rome, Vatican : 22, 55, 57, 268, 272
 ROPP Sœur Michèle Ora (1955-) : 184, 187, 401
 ROUANET Marie : 39
Rouge fleuve : 23
Roumanie : 22
Russie/Russes : 17 et n. 2, 22, 24, 25, 60, 214, 299 n 96, 397, 412
- SAGNIER Pauline (de Lavagnac) : 104, 105, 106, 120, 354, 355
Saïgon (Vietnam) : 23, 59
Saint-Cloud, Ecole Normale (Hauts-de-Seine) : 31
Saint-Dizier (Haute-Marne) : 94
Sainte-Anne d'Auray (Morbihan) : 62, 63, 64
Saint-Etienne (Loire) : 154
Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault) : 16 n.
 SAINT JULIEN Sœur Marie-Gonzague R.A. (1822-1907) : 287
Saint-Pons de Thomières (Hérault) : 16 n.
Saint-Sébastien (Espagne) : 167
 SALEUR Sœur Marie-Johanna R.A. (1874-1966) : 190
 SALINIS Mgr Antoine-Louis de (1798-1861) : 67
 SALZE Sœur Thérèse de Jésus O.A. (1835-1902) : 107, 110, 115, 118, 119, 120, 122
 SAMSON (Bible) : 393 n 15
San Sebastian (Espagne) : 94
San Stefano (Turquie) : 22
 SARRAN Sœur Marie-Valérie O.A. (1843-1916): 115, 118, 119, 120
 SATAN : 36
 SAUGRAIN Hippolyte A.A. (1822-1905): 95, 103 n., 105, 107, 108, 109, 111, 113, 116, 117, 119, 122 n. 25, 127, 243, 257, 274, 355

- SAVALAN Marie de: 260, 261
Savoie (France) : 18
Sceaux, monastère Saint-Joseph (Hauts-de-Seine) : 179 n. 80, 248, 397
 SCHALLER Elisa : 105
 SCHOELCHER Victor (1804-1893) : 25
Sébastopol (Crimée) : 21
 SECONDY Louis : 7, 14, 15 n., 20 n. 6, 29 n. 23, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 184, 185, 191, 413, 421
Sedan (Ardennes) : 94, 110
 SEE Camille (1827-1919) : 21, 31
Seine, fleuve : 240 n. 7
 SERRE Abbé Augustin (1850-1910) : 128, 332
 Servantes des Pauvres d'Angers : 151 n. 20
 SEVE André A.A. (1913-2001) : 103 n.
 SEVENET Sœur Marie-Jacques Or.A. (1927-) : 179, 263, 404, 421
Sèvres (Hauts-de-Seine) : 151, 168, 170, 374, 407
 SIBOUR Mgr Léon-François (1807-1964) : 94 n. 3
Sidmouth (Angleterre) : 94
 SIMON Sœur Louise de Gonzague O.A. (1860-1917): 324
 SINGER Isaac Merrit (1811-1875) : 32
 Slaves: 24
 Socialistes : 130
 Société chrétienne de Mulhouse: 28
 Société Saint-François-Xavier : 135 n. 17
Solferino (Italie) : 21
 STANISLAS O.F.M. Cap. : 277 n. 37
 STAUB Marie-Clément A.A. (1876-1936) : 192
 STEPHANOU Elpide A.A. (1896-1978) : 192
 STRAUSS David Friedrich (1808-1874) : 18, 33
 SUDRE Sœur Thérèse-Augustine ex-O.A.: 213
Suez Canal (Egypte): 47, 59
Suisse: 16, 35
 Supérieur(e)s généraux (ales) de l'Assomption: 7, 415
Syrie : 213
- TALBOT Mgr George : 352
 TELLIER Charles (1828-1913) : 32
 TERESE DU SACRE-CŒUR (?) Sœur R.A. : 297 n. 92

- Tertiaires augustiniennes : 156, 243
 Tertiaires de l'Assomption (Tiers-Ordres de l'Assomption) : 104, 341, 354
 Tertiaires Dominicaines : 104, 105, 135 et n. 18, 138
 THAVET Agathe (1778-1850) : 41
 THERESE Sœur Ora > DIENNE Sœur Thérèse-Emmanuel Ora
 THERESE D'AVILA Sainte (1515-1582): 253
 THERESE-EMMANUEL Sœur Or.A. > DIENNE Sœur Thérèse-Emmanuel Ora
 THERESE-JOSEPH DE JESUS-MARIE Rozat (+ 1948) Sœur R.A. : 88
 THERESE-MAYLIS R.A. > TOUJOUSE Sœur Thérèse-Maylis R.A.
 THOMAS D'AQUIN Saint (v. 1225-1274) : 72, 200 et n. 17
Tien-Tsin (Chine) : 23
 Tiers-Ordre de l'Assomption : 91, 274
 TIMON-DAVID Abbé Joseph-Marie (1823-1891) : 83
 TJADER Sœur Clare Teresa R.A. (1937-) : 17 n. 4, 30, 38, 42, 188, 190, 191, 203, 263, 304, 343, 401, 405 n. 1, 421
Tokat (Arménie) : 326
 TOMKOWICZ Sœur Marie-Madeleine du Sacré-Coeur P.S.A. (1840-1905) : 130, 148, 350, 367 et n. 1, 382 n 1, 383 et n. 1
 TOUJOUSE Sœur Thérèse-Maylis R.A. : 29 n. 21, 38, 41, 42, 84, 94, 260, 264, 335, 347, 353, 360, 421
Toulouse (Haute-Garonne) : 167, 353
 TOUVENERAUD Pierre A.A. (1926-1979) : 103 n., 129 n., 311 n. 1, 363 n. 4, 381 n. 38
Trébizonde (Arménie) : 326
Trente (Italie) : 87
 TSONGO BOTA NASHE Sœur Elodie Or.A. (1955-) : 186
 TU DUC Empereur (1829-1883) : 23
Turin (Italie) : 70
Turquie : 47
- Ultramontains (intransigeants) : 33, 50, 62
 URSEL Caroline d' (épouse d'Henry de Virieu, 1874-1933) : 238, 239, 245
 URSEL Comtesse Isabelle d', née de Clermont-Tonnerre, en religion Mère Isabelle de Gethsémani Or.A (1849-1921) : 18, 93, 153 et n. 2, 154, 155 et n. 6, 156 et n. 10, 157, 158, 159, 160,

- 161, 162, 163, 164 et n. 35, 165 et n. 44, 166 et n. 48, 170, 173 n. 68, 174 et n. 70, 175, 176 et n. 73, 178, 179, 180, 181, 182, 188, 192, 237, 238 n. 1, 239 et n. 5, 240 et n. 8, 241, 242 et n. 11, 243, 244, 245 et n. 15, 261, 262, 263, 264, 385 n., 386, 387 et nn. 2, 3, 4, 5, 388 et nn. 6, 8, 389 et nn. 9, 10, 390 et nn. 11, 12, 13, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 406
- URSEL Comte Henry d' (1828-1875) : 154
 URSEL Famille d' : 165, 238
 U.S.A. (Amérique) : 25, 32. Cf. aussi Etats-Unis (Amérique)
- VAILHE Siméon A.A. (1873-1960) : 103 n., 124 n. 1
 VAILLANT Auguste (1861-1894) : 21
 VALDO [VALDES] Pierre (v. 1140- ap. 1206) : 42
 VALLIN Marquise de (née La Guiche ?) : 154
 VARIN D'AINVELLE Sœur Jeanne-Emmanuel R.A. (1838-1890) : 83
Varsovie (Pologne) : 16
 VAUQUOIS Sœur Marie-Aline O.A. (1930-) : 184
Vellaxon (Haute-Saône) : 131
Venise (Vénétie) : 22
Vérargues (Hérault) : 16 n.
 VERON Chanoine Paul (1815-1867) : 94 nn. 2, 3, 272, 273 et n. 18, 314 n 9, 358
Versailles, château (Yvelines) : 22, 60, 371, 374
Vichy (Allier) : 123
 VICTORIN Père A.A. > BOSSU Victorin A.A. (1868- ?)
Vienne (Autriche) : 22
 VILLARET Sœur Marie-Véronique O.A. (1832-1911) : 107, 122, 324
 VILLENEUVE-BARGEMONT Jean Paul Alban vicomte de (1784-1850) : 28
 VILLERME Louis-René (1782-1863) : 26, 28
 VINCENT DE PAUL Saint (1581-1660) : 321, 360
 VIRGILE (70-19 av. J.-C.) : 74, 85
 VIRIEU Henry de (1861-1929) : 239
 Visitandines (Visitation) : 85, 199, 267, 340
 VITTE Mgr Pierre-Ferdinand (1824-1883) : 95, 277 n. 37
 VOLTAIRE [François-Marie Arouet dit] (1694-1778) : 29
 VYAMBWERA Kizito Henri A.A. (1969-) : 185, 403

WALTER Julian A.A. (1925-) : 351 n 1

WILDE Sœur Micaela de, P.S.A. : 185

WITMANN François : 284 (neveu de sœur Marie-Paul Hummel),
313, 316

WITMANN Thérèse (nièce de sœur Marie-Paul Hummel) : 313, 316

York (Angleterre) : 77

Zouaves pontificaux : 21, 35

Index établi par P. Jean-Paul PERIER-MUZET A.A., sept. 2005